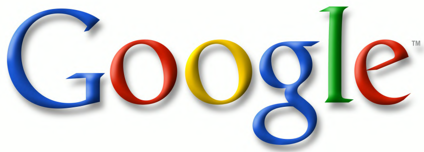





VET TES EN
NOV TAM TVM
Dei
Sub Numine
Viget



REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE.

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE.

TOME IV.

ANNÉE 1858. — DEUXIÈME SEMESTRE.



NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 1.

1858.

NANTES, IMPRIMERIE DE VINCENT FOREST, PLACE DU COMMERCE, 1.

LES
HARDIESSES DE LA CHAIRE
AUX XVII[e] ET XVIII[e] SIECLES.

Deuxième article ([1]).

Au commencement de l'année dernière nous publiâmes un article sur les *Hardiesses de la Chaire au XVII[e] siècle.* Cet article n'embrassait qu'une partie du règne de Louis XIV et était, par conséquent, très incomplet. On a bien voulu nous en demander la suite et nous cédons volontiers à ce désir, tout en regrettant les grandes œuvres et les grands noms qui nous avaient soutenu jusqu'ici. On se sépare même si difficilement d'hommes tels que Bourdaloue et Bossuet qu'on nous excusera de les remettre en scène. Nous les avons vus en face de Louis-le-Grand ; peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de les voir en face du grand Condé.

Trois fois, à notre souvenir, Condé fut l'objet d'allocutions qui sont restées célèbres. La première fois, c'était en 1660, époque où le prince revint d'Espagne. Les Français, heureux de le revoir, oubliaient *Arras* et les *Dunes* pour ne se rappeler que *Lens* et *Rocroi*, et ils acclamaient avec transport le héros reconquis par la France. Bossuet prêchait alors le Carême aux Minimes de la place Royale. Or, un jour, le 21 mars, dimanche des Rameaux, au moment où il montait en chaire, le grand Condé prit place dans l'auditoire. Six ans auparavant (1er janvier 1654) l'illustre orateur avait fait entendre, du haut de la chaire de Metz, de sévères paroles sur les *lâches qui vendaient aux ennemis les places que le roi leur avait confiées* ([2]). Il s'agissait des comtes d'Harcourt et

(1) Voir le 1er vol. de la *Revue*, p. 93.
(2) 1er sermon pour la fête de *la Circoncision*.

de Charni qui venaient de vendre Brisach et Philipsbourg ; mais enfin c'était Condé qui était l'acheteur pour l'Espagne. Aujourd'hui Condé revient soumis et repentant, et cependant, en présence de souvenirs que ne pouvaient effacer les acclamations du moment, il était permis de se demander ce que c'était que l'*honneur du monde*. Soit inspiration spontanée, soit préparation providentielle, Bossuet prêcha sur l'*honneur*; aux triomphes des héros il opposa, par une magnifique allusion à la fête du jour, le triomphe de Jésus-Christ : puis, se transportant tout à coup sur le Calvaire : — « Parais donc ici, s'écria-t-il, vain fantôme des ambitieux et chimère des esprits superbes ! je t'appelle à un tribunal où ta condamnation est inévitable : ce n'est pas devant les *Césars* et les *princes*, ce n'est pas devant les *héros* et les *capitaines* que je t'oblige de comparaître. *Comme ils ont été tes adorateurs, ils prononceraient à ton avantage.* Je t'appelle à un jugement où préside un roi couronné d'épines, que l'on a revêtu de pourpre pour le tourner en ridicule, que l'on a attaché à une croix pour en faire un spectacle d'ignominie. C'est à ce tribunal que je te défère, c'est devant ce roi que je t'accuse ! »

S'adressant ensuite au prince, Bossuet lui montre la France réjouie de revoir tout ensemble *son rempart* et la paix, — « et nonobstant la surprise de votre présence imprévue, ajoute-t-il, les paroles ne me manqueroient pas sur un sujet si auguste, n'étoit que, me souvenant au nom de qui je parle, j'aime mieux abattre aux pieds de Jésus-Christ les grandeurs du monde que de les admirer plus longtemps en votre personne. »

Neuf ans après, Condé entrait dans l'église Saint-Roch pendant un sermon du Père Toussaint Desmares, célèbre prédicateur janséniste ; celui-ci s'interrompt aussitôt, et, s'adressant au prince : — « Monseigneur, lui dit-il, j'explique cet endroit de l'Evangile où il est dit que Jésus-Christ guérit une main sèche. Il m'est très-glorieux que Votre Altesse vienne augmenter le nombre de mes auditeurs. Je prie le Seigneur de conserver ce bras qui est la terreur de toute l'Europe ; Mais en même temps que Votre Altesse se souvienne que si elle ne rapporte pas tous ses exploits à Dieu comme à sa fin dernière, Dieu permettra que ce bras se sèche comme celui de notre Evangile. »

Cette allocution fit grand bruit, et, l'enthousiasme janséniste aidant, Boileau vit dans le Père Desmares un modèle de l'éloquence chrétienne :

Desmares dans Saint-Roch n'aurait pas mieux prêché (¹).

Transportons-nous maintenant à l'église Saint-Louis des Jésuites, rue Saint-Antoine. Nous sommes au 10 décembre 1683. Un service est célébré sur la demande d'*un serviteur fidèle* (²), pour le repos de l'âme de très haut et très puissant prince Henri de Bourbon, prince de Condé, dont le cœur repose depuis longtemps dans cette église. Le grand Condé, à la tête de sa famille, est là, priant pour son père. Bourdaloue avait été désigné pour prononcer l'oraison funèbre. — « Le prince devant lequel je parle, dit-il, l'a désiré et il ne m'en fallait pas davantage pour lui obéir. Ce sera à vous, chrétiens, dans ce genre de discours qui m'est nouveau, de me *supporter*, et à moi d'y trouver de quoi vous instruire. »

Mais ce n'était pas la seule allusion que l'orateur devait faire à la présence du prince. Il termina en effet l'éloge du défunt par ce trait heureux qui y mettait en quelque sorte le sceau : — « Je n'ai plus qu'un mot à dire ; Dieu lui a donné des enfants et ces enfants ont été sa gloire... c'est lui-même qui les forma... et *c'eût été dès l'abord achever le panégyrique du Père que de prononcer le nom de son fils.* » — Puis, levant les mains au ciel — « c'est pour ce fils, pour ce héros, que nous faisons continuellement des vœux, s'écria-t-il, et ces vœux, ô mon Dieu ! sont trop justes, trop saints, trop ardents pour n'être pas enfin exaucés.... il a rempli la terre de son nom ; que ce nom si comblé de gloire sur la terre soit encore écrit au ciel ! vous nous l'accorderez, Seigneur. »

Sous la réserve des termes, c'était demander la conversion du prince, *dont les impies s'étaient jusque-là prévalus pour autoriser leur conduite* (³). Tout le monde le comprit et Condé ne fut pas le dernier à le comprendre lui-même. *Sans être averti par la maladie, sans être*

(1) Sat. X.

(2) Le président Perrault secrétaire des commandements du prince de Condé ; le service fut célébré en vertu d'une clause de son testament.

(3) Bourdaloue — *Oraison funèbre du grand Condé.*

pressé par le temps (1), il appelle le P. De Champs, un pieux jésuite; puis, quand vient son dernier jour, il meurt *en publiant les louanges de Dieu et instruisant sa famille ;* et tous les cœurs demeurent *remplis*, dit Bossuet, *tant de l'éclat de sa vie que de la douceur de sa mort.*

Condé avait légué, comme son père et comme Henri IV, son cœur aux Jésuites. Ce cœur fut déposé dans l'église Saint-Louis, et Bourdaloue dût y prononcer l'éloge du prince, six semaines après que Bossuet eut rendu à l'illustre mort le même pieux devoir dans la chaire de Notre-Dame. La tâche était difficile ; il n'était pas en effet un seul des auditeurs qui ne fût encore sous l'impression de ces *restes d'une voix* qui, toute défaillante qu'elle pût être, ne devait jamais cesser d'être sublime. Et cependant le succès du jésuite fut tel que Mme de Sévigné en était *charmée, transportée.*

« Le P. Bourdaloue s'est surpassé lui-même, écrivait-elle, c'est beaucoup dire. » — Et elle analysait point par point son discours : — « L'auditoire, ajoutait-elle, paraissait pendu et suspendu à tout ce qu'il disait, d'une telle sorte qu'on ne respirait pas. De vous dire de quels traits tout cela était orné, il est impossible ; et je gâte même cette pièce par la grossièreté dont je la *croque*. C'est comme si un *barbouilleur voulait toucher à un tableau de Raphaël* (2). »

Passant ensuite à l'oraison funèbre prononcée par l'évêque de Meaux, et qui venait d'être imprimée : — « Elle est fort belle, dit-elle, et de main de maître (3). »

La différence des génies des deux orateurs se revèle au reste dès le texte. Dans celui qu'a choisi Bossuet, c'est surtout l'homme fort qu'on aperçoit : « *Le Seigneur est avec vous, ô le plus courageux des hommes ! allez avec ce courage dont vous êtes rempli, je serai avec vous.* » — Et les batailles, les exploits se suivent comme dans un poëme épique ; et il n'est pas jusqu'à ce dernier *choc* où la mort, *lan-*

(1) Bossuet — *Oraison funèbre du prince de Condé.*

(2) Lettre au comte de Bussy, du 25 avril 1687.

(3) Le comte de Bussy la jugeait tout différemment ce qui honore peu son goût. — « Comme j'ai ouï parler de l'oraison funèbre qu'a faite M. de Meaux, écrivait-il à sa cousine le 31 mars précédent, *elle n'a fait honneur ni au mort ni à l'orateur.* » — C'est une preuve entre mille que les beaux esprits ne comprennent jamais les grands esprits.

guissante et pâle, ne parait pas plus *affreuse* à Condé *qu'au milieu du feu, dans l'éclat de la victoire*, qui ne nous fasse sentir encore le héros.

Dans l'œuvre de Bourdaloue, au contraire, c'est dès l'abord le chrétien mourant qui nous frappe. Le texte est emprunté au livre des *Rois :* — « Le roi lui-même, touché de douleur et versant des larmes, dit aux siens : — ignorez-vous que le prince est mort et que, dans sa personne, nous venons de perdre le plus grand homme d'Israël ? il est mort, mais non pas comme les lâches ont coutume de mourir, *nequàquam ut mori solent ignavi*, *mortuus est.* »

Qui ne sent l'impression de ces paroles au milieu d'un monde et d'une cour où jamais peut-être la pensée n'était venue que les plus braves meurent souvent comme des lâches ! Et tandis que l'orateur célèbre le cœur du défunt qui repose dans l'église, ce cœur *solide, droit* et *pieux*, chez lequel se trouvèrent toujours ces vertus généreuses qui sont si rares chez les grands, à chaque instant, il semble qu'on entend dans le lointain, ce mot qui est comme la sanction de tout l'éloge : — « et il n'est pas mort comme les lâches ont coutume de mourir, *nequàquam ut mori solent ignavi mortuus est !* »

Cependant Bourdaloue ne pouvait oublier la prière qu'il avait adressée à Dieu pour le prince, quatre ans auparavant, dans cette même église. — « Soit inspiration, dit-il, ou transport de zèle, élevé au-dessus de moi, je m'étais promis, Seigneur, ou plutôt je m'étais assuré de vous, que vous ne laisseriez pas ce grand homme, avec un cœur aussi droit que celui que je lui connaissais, *dans la voie de la perdition et de la corruption du monde.* Lui même dont la présence m'animait en fut *ému*... Le prince qui m'avait écouté a depuis écouté votre voix secrète. »

Non assurément ce ne fut pas un siècle d'âmes faibles, que celui qui produisit à la fois de tels apôtres et des auditeurs sans nombre pour se presser autour d'eux.

Condé mourant avait laissé l'héritage de ses talents et de sa gloire à un ami, un élève qui allait rendre à la France sur les champs de bataille de Fleurus, Steinkerque et Nerwinde, les lauriers de Nordlingue et de Rocroi. Mais si le maréchal de Luxembourg avait quelque chose

du génie de Condé, il avait aussi ses défauts : disons plus, il les outrait. Bourdaloue parlant de la conversion de Condé, s'écriait : — « Quel coup de foudre pour les impies ?... ce coup les atterra et les consterna. » C'est qu'en effet les *esprits forts* avaient toujours compté plus ou moins sur Condé. Mais Luxembourg ! on allait jusqu'à le soupçonner de nécromancie ; on disait qu'il était en rapports habituels avec la Voisin l'empoisonneuse, et, qu'afin d'obtenir la fille de Louvois pour son fils, il avait fait un pacte avec le diable. En présence de tels bruits Luxembourg n'hésite pas et va de lui-même se constituer prisonnier à la Bastille. Sur son chemin se trouvait l'église Saint-Louis ; par un mouvement subit, il y entre, et là, cet homme si dur et si fier, si voluptueux et si incrédule, s'agenouille pour la première fois, depuis de longues années, sous le coup de *la main de Dieu levée sur lui* (1). Gloire, honneur, tout jusqu'au renom de sa race, jusqu'à la simple considération qui s'attache à l'honnêteté vulgaire, échappait en effet à cette heure au descendant des Montmorency. Luxembourg sonde, en présence de Dieu, cet abîme d'humiliation et, reconnaissant la justice d'en haut qui le frappe, il demande au ciel, dans une ardente prière, moins sa justification devant les hommes que sa justification devant Dieu. Cette prière au pied des autels ne sera pas oubliée ; et lorsque Luxembourg, rendu à la liberté, rétabli dans ses dignités et honneurs, vainqueur sur trois champs de bataille où il combattit *à la manière des héros de sa race, c'est-à-dire entouré de ses enfants* (2), se sentira tout à coup arrêté par la mort, il se souviendra de Saint-Louis et appellera le P. Bourdaloue à son chevet. — « Je n'ai pas vécu comme lui, disait quelques jours après le pieux jésuite, mais je voudrais mourir de même. »

Un service fut célébré pour le Maréchal, dans l'église Saint-Louis et le P. de La Rue prononça l'oraison funèbre. Cette fois encore on put être frappé de l'à-propos des paroles du texte. Elles étaient du prophète Daniel et se réduisaient à cette pensée : — *non pas nos œuvres, Seigneur, mais vos miséricordes!* — Les œuvres de Luxem-

(1) Oraison funèbre de Luxembourg par le P. de La Rue.
(2) Oraison funèbre par La Rue.

bourg avaient toutes été en effet pour la gloire et pour la fortune, et de tant de victoires, de tant de grandeurs, que restait-il? Quelques jours de *soupirs et de larmes*, mais du moins de ces larmes qui ne viennent jamais trop tard parce qu'elles partent du cœur, *nec serum est quod verum*. (Saint Cyprien.)

Qui ne sent la grandeur imposante de ce langage, surtout près de la tombe d'un héros disparaissant de la scène du monde, au milieu même de ses triomphes, et à l'instant où la vaste nef de Notre-Dame se pavoisait tout entière des drapeaux qu'il avait pris à l'ennemi! Bientôt cependant l'orateur se laisse entrainer à redire des exploits qui sont dans la pensée de tous, puis s'interrompant tout à coup — « il n'a pas besoin de nos applaudissements, s'écrie-t-il ; il a besoin de nos prières! »

Nous citerons encore ce mot sur les vertus tout humaines des grands, qui ne sont pour la plupart, dit admirablement La Rue, que des *passions déguisées*. Nous citerons cette comparaison si vraie entre le courage qui sait braver la mort lorsqu'elle se présente *sanglante et précipitée*, et celui qui la *soutient froide et sérieuse*.

La Rue, orateur disert et abondant, avait moins l'éloquence de la dialectique comme Bourdaloue, que celle d'une riche imagination. Thomas a dit qu'il avait quelquefois *approché de Bossuet*. Il est certain dans tous les cas qu'il avait profondément étudié l'évêque de Meaux dont il a fait l'éloge funèbre. Ainsi, ce n'est pas seulement l'élévation, l'élan de la pensée que l'on retrouve en lui, ce sont en outre des traits que Bossuet a évidemment inspirés. Lorsque La Rue nous montre, par exemple, le cercueil du duc de Bourgogne suivant le chemin de Saint-Denis — « ce chemin si fameux depuis tant de siècles, par les *triomphes de la mort* » — ne se rappelle-t-on pas aussitôt un autre cercueil, celui de la duchesse d'Orléans, de cette belle Henriette d'Angleterre, cet autre *triomphe de la mort*, comme dit Bossuet?

Peu d'oraisons funèbres auraient d'ailleurs plus de droits d'être comparées à celle de la duchesse d'Orléans que celle prononcée par La Rue près des tombes réunies du duc, de la duchesse de Bourgogne et de leur fils aîné, le duc de Bretagne. Jamais, depuis longtemps, la France n'avait été plus visiblement frappée de Dieu. Aux malheurs de

la guerre de *la succession* venait se joindre tout à coup l'extinction presque entière de la postérité de Louis XIV ; et c'était le duc de Bourgogne, l'élève de Fénélon, l'espoir de la France qui succombait! c'était la duchesse de Bourgogne qui n'était pas venue seulement parmi nous comme un gage de paix, mais dont on pouvait dire que par sa *sérénité* et sa *douceur* elle en était encore l'*image:* la duchesse de Bourgogne, *la joie de la Cour,* et autour de laquelle étaient *répandues les grâces* comme *attachées à ses pas* (1).

On sent sous quelle impression devait se trouver l'auditoire. Aussi, lorsque le P. La Rue prononça les paroles de son texte qu'il avait empruntées à Jérémie : — « Pourquoi vous attirez-vous par vos péchés un tel malheur, que de voir enlever par la mort, du milieu de vous, *l'époux, l'épouse et l'enfant!* » L'émotion fut telle qu'elle éclata en sanglots.

Quelques années après, le souvenir de ce texte et de cette scène inspirait à Voltaire, ces vers si connus :

O jours remplis d'alarmes!
O combien les Français vont répandre de larmes!
Quand sous la même tombe ils verront réunis
Et l'époux et la femme, et la mère et le fils (2)!

L'oraison funèbre du duc et de la duchesse de Bourgogne par La Rue est une des plus belles œuvres de l'éloquence chrétienne. L'émotion si vivement excitée dès l'abord s'y soutint jusqu'au bout, et, lorsque l'Orateur s'écriait en face du cercueil de l'élève de Fénélon : — « Vrai sang des héros et des saints, enfant de la sagesse et de la gloire! Où est-il! Hélas! il n'est plus! » — Tous les cœurs et les larmes de tous lui répondaient.

Parlant des libéralités des illustres défunts, La Rue laissa tomber un de ces mots qui ne peuvent s'oublier, tant ils sont heureux et vrais : — « Dieu, dit-il, a fait le riche pour le pauvre et s'est caché sous le pauvre. » — Parlant des spectacles, il les définit — « une *académie*

(1) Oraison funèbre du Dauphin et de la Dauphine, par La Rue.
(2) Henriade, ch. VII.

de volupté où l'on dresse le cœur à toutes les passions que la religion apprend à détruire. »

En prononçant l'éloge de la duchesse d'Orléans, Bossuet n'avait pas craint de faire allusion au don d'un anneau qu'il avait reçu de la princesse à sa dernière heure : — « Et cet art de donner agréablement l'a suivie, *je le sais*, jusqu'entre les bras de la mort. » — La Rue ne fut pas moins heureusement inspiré, lorsque citant de pieuses paroles du duc de Bourgogne, il ajouta soudain : — « A qui, Messieurs, faisait-il cette confidence? à qui? Vous ne le saurez que par mes larmes. »

La Rue possédait, comme Bourdaloue, Mascaron et Bossuet, ces avantages extérieurs de voix et de geste, cette *éloquence du corps* en un mot, ainsi que disait naguère l'évêque d'Hermopolis (1) qui est toujours si puissante sur un auditoire. Tel au contraire ne fut point Fléchier. Sa prononciation *traînante* et sa voix *lugubre* n'était bien qu'auprès des tombeaux. Chacun de nous d'ailleurs a ses oraisons funèbres trop présentes, pour que nous en parlions ici. Remarquables par l'esprit et par le style, elles s'élèvent rarement jusqu'à la hardiesse, soit au point de vue des enseignements, soit au point de vue de l'éloquence.

Et cependant n'y avait-il pas quelque audace, une audace noble et sainte, dans cette accusation d'*hypocrisie universelle* portée contre la Cour en face des courtisans réunis pour le service du duc de Montausier? N'y avait-il pas quelque énergie dans ce tableau de l'homme aux prises avec la mort : — « Une partie de lui-même est déjà morte que l'autre désire de vivre (2) » — et, lorsqu'il s'agit des rois : — « Ils sont mourants qu'on n'ose presque leur dire qu'ils sont mortels (3). » Les traits heureux abondent d'ailleurs chez Fléchier. Que de vérité, par exemple, dans ce portrait de tant de riches — « qui se croient dans l'impossibilité d'être charitables parce qu'ils se sont imposé *la nécessité d'être ambitieux et superbes* (4)! » Quel bel éloge en deux mots, du

(1) Lettre de M. Frayssinous à M. Boyer. *Vie de M. Frayssinous*, par M. Henrion, t. II, p. 798.

(2) Oraison funèbre de la duchesse de Montausier.

(3) Oraison funèbre du chancelier Le Tellier.

(4) Oraison funèbre de la duchesse d'Aiguillon.

président de Lamoignon, *s'accommodant à tous et ne se préférant à personne!* Quelle éloquente flétrissure infligée à tant de magistrats — « âmes oisives qui n'apportent d'autre préparation à leurs charges que celle de les avoir désirées (1)! » Lorsque Fléchier, parlant devant le cercueil de la reine Marie Thérèse, disait de cette pieuse princesse : — « Dans ses divertissements même il y avoit non-seulement de la dignité, *mais encore du christianisme* : » Il était impossible sans doute de renfermer une plus haute leçon sous une forme plus délicate. — « Les péchés mêmes des grands, disait le même orateur, deviennent les modes des peuples (2). » — Pensée profondément vraie et qui a été depuis développée avec une haute éloquence par Massillon.

On a dit de Massillon qu'il avait prêché pour un siècle *efféminé,* tandis qu'on sentait, en lisant Bourdaloue, qu'il parlait à des *âmes vigoureuses.* Si cette observation est juste quant à la forme adoptée par chacun des deux orateurs, forme constamment sévère et dogmatique chez Bourdaloue, pleine de séduction et de charme chez Massillon, on ne peut du moins reprocher à ce dernier d'avoir été moins hardi que ses devanciers dans l'explication de la parole divine. Un austère religieux prêchant un jour, devant Louis XIV, lui dit au lieu des félicitations habituelles : — « Sire, je ne fais point de compliments à Votre Majesté, je n'en trouve point dans l'Evangile. » — Si ce courageux apôtre eût entendu le sermon de Massillon sur les *Béatitudes,* peut-être se fut-il rendu compte des leçons sévères que l'esprit de l'Evangile peut opposer avec éloquence et à-propos aux compliments du monde.

Louis XIV disait qu'après avoir entendu Massillon, il était toujours *mécontent de lui-même :* Bel éloge, le plus beau même des éloges, et qui rappelle le mot de Fléchier sur la reine Marie-Thérèse. — « Dans nos sermons elle cherchait ses défauts et nous pardonnait les nôtres. »

Mais jamais les auditeurs de Massillon ne durent être sans doute plus mécontents d'eux-mêmes, que le jour où il prêcha sur l'*Aumône,* durant ce fatal hiver de 1709, où les pauvres mouraient d'inanition dans les rues, et où Mme de Maintenon, voulant donner l'élan à la

(1) Oraison funèbre de Le Tellier.
(2) Oraison funèbre de la Reine.

charité, ne mangeait que du *pain d'avoine.* Etablissant alors un long et douloureux contraste entre le *faste insolent* de quelques-uns, l'*indécence des parures,* les *tables voluptueuses,* les peintures d'un prix *bizarre et excessif,* le *jeu outré* où tout va se fondre comme dans *un gouffre,* et, d'un autre côté, la nudité, la faim, le froid, l'affliction d'un *peuple entier de malheureux, images vivantes* cependant du Dieu qu'adore le riche comme le pauvre : — « Seriez-vous donc riche pour le mal et pauvre pour le bien ? » — s'écrie tout-à-coup Massillon; — vos revenus suffiront-ils pour vous perdre et seront-ils insuffisants pour vous sauver? » — Question bien simple et qui dût retentir cependant comme un coup de foudre au fond de bien des consciences. — « Justifiez plutôt la Providence, avait dit un instant auparavant l'orateur en faisant passer, pour ainsi dire, côte à côte, le riche *à couvert de son opulence,* et l'indigent, triste et unique victime des fléaux de Dieu, justifiez-la envers les créatures qui souffrent : *faites-leur connaître qu'il y a un Dieu pour elles comme pour vous!* »

Ne nous rappelons-nous pas Bossuet montrant également les pauvres *poussés par le mépris du monde dans une abîme de désespoir,* ne croyant plus ni aux autres ni à eux-mêmes, et, *parce qu'ils ne voient point de bonté, ne sachant plus s'il y a un Dieu?* N'entendons-nous pas ce cri qui fit tressaillir l'auditoire : *nous rendrons compte de leurs âmes!*

Dans son sermon sur le *petit nombre des élus,* Massillon fut plus hardi encore, trop hardi même peut-être. Personne n'ignore que, lorsqu'il le prêcha à Saint-Eustache, et que faisant intervenir Jésus-Christ dans l'assemblée, *cette assemblée la plus auguste de l'univers,* il s'écria tout à coup au nom du souverain juge; — « Paraissez, maintenant, justes!... Où êtes-vous restes d'Israël? ô Dieu! où sont vos élus! Mes frères! notre perte est *presque* assurée et nous n'y pensons pas! » — l'assistance entière se leva sous le coup d'une émotion irrésistible.

Cette union électrique entre le prédicateur et son auditoire nous révèle d'un trait les dispositions habituelles des caractères et des consciences sous le règne de Louis XIV. Déjà nous avons vu la cour se presser autour du P. Bourdaloue, qui cependant ne la ménageait pas,

et le suivre jusque dans les hôpitaux, jusque dans les églises de campagne. Nous la retrouvons frémissante au pied de la chaire où retentit la voix douce et sonore de Massillon. La Rue nous apprend que Claude Joly, curé de Saint-Nicolas-des-Champs et qui fut dans la suite évêque d'Agen, n'attirait guère moins la foule. C'était cependant à lui que Boileau faisait allusion lorsqu'il disait :

Et, loin de nous toucher,
Souvent, comme Joly, perd son temps à prêcher (1).

Ce qui peut faire croire qu'il ne le perdait pas complétement c'est que, si nous en croyons La Rue, — « tout ce qu'il y avoit de plus éclatant à Paris et de plus élevé à la cour se rendoit à ses prônes, jusqu'aux princes et princesses du sang. La jeunesse la moins sérieuse et la moins capable de réflexion, ajoute-t-il, se faisoit une manière de plaisir de venir y trembler et pâlir aux images qu'il traçoit des vérités éternelles. Outre la force des matières qu'il traitoit il animoit tout par des tours d'imagination si surprenants, par des inflexions de voix si peu attendues, qu'on se sentoit, malgré soi attendri et pénétré. *Je frémis encore en m'en rappelant l'idée.* »

Le siècle de Louis XIV, cette majestueuse épopée des arts et des lettres, de la science et de la victoire, s'éteignit avec un mot de Massillon, qui en fut comme la haute moralité évangélique inscrite sur le mausolée de celui qu'on avait nommé le plus grand des rois : DIEU SEUL EST GRAND, MES FRÈRES ! Un tel mot sur un tel cercueil en disait trop pour qu'après cela une oraison funèbre fût possible.

Et cependant celle que prononça Massillon, quelque oubliée qu'elle puisse être, ne fut pas indigne de l'exorde. Nulle part on ne trouve, dans les œuvres de cet orateur célèbre, plus de ces hardiesses contenues et adoucies qui se faisaient jour naturellement au milieu de ses périodes harmonieuses. Massillon eut le courage d'écarter le point de vue du temps pour ne juger Louis XIV que du point de vue de l'éternité, et quelles admirables lumières ne trouva-t-il pas ainsi sur l'ambition, sur la guerre, sur la volupté ! — « Qu'il est difficile lorsqu'on peut tout, de

(1) Sat. IV.

se défier aussi qu'on peut trop entreprendre!... Nous nous élevions de tant de prospérités et nous ne savions pas que *l'orgueil des empires est toujours le premier signal de leur décadence*.... La simplicité des anciennes mœurs changea; il ne resta plus de vestiges de la modestie de nos pères que dans leurs vieux et respectables portraits qui, en ornant les murs de nos palais, nous en reprochaient tout bas la magnificence.... C'était le règne des prodiges; nos pères ne les avaient même pas imaginés et nos neveux n'en verront jamais de semblables; mais, plus heureux que nous, ils verront peut-être le règne *de la paix, de la frugalité* et de *l'innocence*. Qu'ils n'arrivent jamais au comble *frivole* de notre gloire plutôt que de l'acheter au prix des *vices* et des *malheurs* où elles nous a précipités!... Monuments superbes, élevés au milieu de nos places publiques, que repondrez-vous à nos neveux quand ils vous demanderont, comme autrefois les israélites, ce que signifient vos masses pompeuses et énormes? *Quid sibi volunt isti lapides!* Vous leur rappellerez un *siècle entier d'horreurs et de carnage*; vous leur rappellerez nos *crimes* plutôt que nos *victoires*. »

Jamais peut-être l'éloquence de la chaire ne porta plus loin la dignité et la liberté du langage. Je me trompe; Massillon la porta plus loin encore, car enfin, dans l'oraison funèbre de Louis-le-Grand, il parlait devant un cercueil, et le siècle qui l'écoutait faisait assez bon marché du siècle qui venait de finir. Mais aux Tuileries et dans ce *Petit Carême* qu'il prêcha pour Louis XV enfant, dans ces discours sur les exemples, les tentations, la fausse piété et en général sur tous les vices des grands, c'est à la puissance même du jour qu'il s'attaque. Au petit fils de Louis XIV il osera dire qu'un souverain, dont la crainte de Dieu ne modère pas la *bouillante valeur*, n'est qu'un *astre malfaisant* qui ne se rendra célèbre qu'en faisant *des millions de malheureux*. — « Quel fléau pour le genre humain? ajoutera-t-il, et s'il y a un peuple sur la terre *capable de lui donner des éloges*, il n'y a qu'à lui souhaiter un tel maître. »

Au régent, à ses *roués* et à la tourbe éhontée qui leur forme cortége, il fera entendre ces accablantes paroles : — « Les regards des grands trouvent partout des *crimes qui les attendent; l'indécence du siècle et l'avilissement des cours honorent même d'éloges les attraits qui réus-*

sissent à les séduire; on rend ces hommages indignes à *l'effronterie la plus honteuse;* on la regarde avec ENVIE... et *l'adulation publique couvre l'infamie du crime public.* »

« Tout fond, tout périt, s'était déjà écrié le P. La Rue dans les derniers temps du règne de Louis XIV; il n'y a que l'édifice orgueilleux du sexe idolâtre de lui-même à qui le silence public laisse la liberté de s'élever impunément sur la ruine des biens et de l'honneur des familles. »

Dès lors aussi s'élevait ce souffle d'incrédulité qu'avait déjà pressenti Bossuet. L'*esprit fort*, cette *grande faiblesse*, comme dit La Bruyère, devenait de bon genre. Voltaire, d'Alembert, Diderot étaient nés, et l'on dirait que Massillon les apercevait déjà, lorsqu'il peignait ces *esprits vastes*, mais *inquiets et turbulents,* capables de tout soutenir *hors le repos*, aimant encore mieux ébranler l'édifice et être écrasés sous ses ruines que de ne pas s'agiter et faire usage de leurs talents et de leur force. » — Mais quel accent prophétique surtout dans ces mots: *Malheur au siècle qui produit de ces hommes rares et merveilleux*!

Et ce siècle fasciné, ce siècle qui commençait dès lors à ne respecter rien parce que déjà il ne croyait plus à rien, quel accueil faisait-il à des paroles si libres et si sévères? Chose étrange! il ne se bornait pas à l'empressement et au respect qu'avait obtenus Bourdaloue, il allait pour Massillon jusqu'à l'enthousiasme; et, lorsque le *Petit Carême* fut publié, il devint tellement de mode qu'on le trouvait même dans le cabinet du *philosophe* et le boudoir de la femme du monde. Quelque singulier néanmoins que ce transport puisse paraître, il trouve son explication dans le choix des sujets traités par Massillon et dans la manière dont il les avait traités. Il est remarquable en effet que cédant, sans s'en apercevoir, aux influences rationalistes du jour, l'éloquent orateur présenta les devoirs à la cour de Louis XV d'un point de vue surtout humain et philosophique, et qu'il n'aborda de front, dans son *Petit Carême,* aucune des grandes vérités théologiques qui sont à la fois si consolantes pour la vertu et si effrayantes pour le vice. Or, les passions n'ont peur que du dogme. Quant à la morale, dont elles suivent d'ailleurs assez peu les conseils, ce n'est après tout qu'une harmonie qui les

charme et une distraction qui les amuse, d'une manière d'autant plus inoffensive qu'elle est plus dépourvue de sanction.

C'est donc avec une grande sagacité que Maury a signalé le *Petit Carême* comme marquant pour l'éloquence de la chaire le point de départ de la décadence. Une voie funeste fut ainsi ouverte et chaque jour les orateurs s'y engagèrent davantage ; on ne parla plus de *charité* comme saint Paul, mais de *bienfaisance* comme Senèque ; on ne prêcha que par hasard sur les Sacrements, sur le Purgatoire, sur l'Enfer, et l'on donna habituellement la préférence à des sujets de morale tels que la pudeur, la *société conjugale*, l'amour paternel, l'*humeur*, la compassion, l'antipathie, l'égoïsme, la *sainte agriculture.* — « On ne put sanctifier la philosophie, a dit très bien Maury, on sécularisa, pour ainsi dire, la religion (1). » — La foi ne savait plus se faire jour qu'à travers les tristes réserves de la peur.

« Ne le dissimulons pas, nos très chers frères, disait l'abbé Poulle, nos instructions ont dégénéré. Elles se ressentent de la corruption des mœurs qu'elles combattent. Elles ont perdu de leur première onction en perdant de leur ancienne simplicité. Nous nous le reprochons en gémissant... A quoi nous avez-vous réduits?.... La mission de Dieu, la science des saints et la soif du salut des âmes ne suffisent plus à présent pour se produire au grand jour... La délicatesse du siècle a fait un art de la prédication de l'Évangile et, nous osons le dire, le plus difficile, le plus périlleux, et, en un certain sens, le plus inutile de tous les arts. Trop de méthode, trop d'apprêt, trop de parure, plus de gravité, plus de mouvement, plus de chaleur, plus d'âme! *On nous force d'être orateurs : quel titre! il ne nous est plus permis d'être apôtres.* »

C'est-à-dire que les prédicateurs devenaient des académiciens, et il arriva plus d'une fois qu'on les applaudit en pleine église comme on applaudit à l'Académie (2).

L'abbé Poulle se trompait d'ailleurs grandement lorsqu'il croyait que la parole de Dieu en était réduite aux *armes de la sagesse humaine* et que la mission du prêtre, *la science des saints, la soif du salut des*

(1) *Essai sur l'éloquence de la chaire*, ch. XXIV.

(2) Notamment l'abbé Cambacérès, lorsqu'il prononça son panégyrique de saint Louis en 1768.

âmes ne suffisaient plus pour attirer et pour convaincre. Il est même remarquable qu'au même instant, un pauvre missionnaire, le P. Bridaine, lui donnait à cet égard le plus complet démenti. — « On rapporte des exemples étonnants des conversions faites par ce missionnaire, » — dit un écrivain peu suspect (1), et il ajoute que les auditeurs mêmes du *genre* le plus *rélevé* aimaient la *rude franchise et la hardiesse cynique* (c'est un admirateur de Voltaire qui parle) avec laquelle il *s'emportait contre la mollesse et l'irréligion du siècle* (2). »

« Si vous allez par le chemin du bel esprit, disait un seigneur de la cour de Louis XIV au P. de La Rue, vous trouverez ici des gens qui en *mettent plus dans un seul couplet que vous dans tout un sermon.* Ils se railleront de vous; mais parlez leur de Dieu vivement et prudemment... c'est ce qu'ils n'entendent point et ce que vous entendez mieux qu'eux. *Par là vous serez leur maître et ils vous respecteront.* » Admirables conseils que l'on comprenait au temps de Louis XIV, mais que l'on ne comprit plus qu'imparfaitement au temps de Voltaire. L'incrédule se faisait bel esprit, et l'on crut devoir se faire bel esprit pour lui répondre. Est-ce à dire qu'on cessa d'être hardi? Non sans doute, mais on le fut surtout contre les grands et contre la cour qui n'étaient plus à craindre, et de la censure trop méritée de leurs vices on passa parfois insensiblement à la critique de leur position dans le monde. C'était le vent de la Révolution qui agitait jusqu'à la chaire.

Maury lui-même, si clairvoyant et si judicieux sur les défauts des autres, touchait à tout dans ses sermons, à l'administration, à la politique, aux finances : — « C'est dommage, disait Louis XVI après l'avoir entendu pendant le Carême de 1780, si l'abbé Maury nous avait parlé un peu de religion, il nous aurait parlé de tout. »

Et les *philosophes* applaudissaient et riaient ! Quels philosophes que

(1) M. Lebas — *France = Dictionnaire encyclopédique.* Art. *Bridaine.*

(2) Puisque les deux noms de l'abbé Poulle et du P. Bridaine se trouvent ici rapprochés, je rappellerai une pensée qui, sous deux formes différentes, produisit dans leurs discours un effet saisissant. L'abbé Poulle parlant des incrédules dit : « Les malheureux ! ils appellent le néant et l'éternité leur répond. » — Or, il n'est personne qui ne connaisse le passage où Bridaine représente, de son côté, l'éternel balancier marquant ses oscillations au sein des enfers par les mots *toujours, jamais, jamais, toujours.* — *Quelle heure est-il?* s'écrie un damné : et une voix lui répond : *l'Éternité !*

ceux qui prirent longtemps Mme de Pompadour pour Egérie et pour patronne ! — « Comptez, mon cher frère, écrivait Voltaire à Damilaville, que les vrais gens de lettres, les *vrais philosophes* doivent regretter Mme de Pompadour ; *elle pensait comme il faut*. Personne ne le sait mieux que moi ; on a fait en vérité *une grande perte* (1). »

L'oraison funèbre est complète; mais quelque autorité qu'eût le *Roi Voltaire* (2), les parents et amis de Mme de Pompadour auraient été bien aises d'avoir un autre éloge de la défunte, ne vint-il que d'un capucin.

La marquise devait être ensevelie dans l'église des capucines de la rue *Neuve des Petits-Champs*, où se trouvait déjà le tombeau d'Alexandrine Le Normant d'Etiole, sa fille, et l'on ne s'imagina pas que de pauvres religieuses se refuseraient à payer de quelques grains d'encens un tel honneur. Mais religieuses et religieux se montrèrent moins accommodants que Voltaire. Poussé cependant à bout, le père capucin auquel on s'était adressé prit la parole en recevant le cercueil à la porte de l'église. Au-dessus de lui, sur la façade, se lisaient ces mots de l'Ecriture : *Pavete ad sanctuarium meum : ego Dominus.* — « Tremblez en approchant de mon sanctuaire : je suis le Seigneur. » — Sans doute ces mots d'une gravité si imposante se présentèrent alors à la pensée de l'austère religieux, car il s'exprima ainsi : — « Je reçois le corps de très-haute, très-puissante dame, la marquise de Pompadour, dame du palais de la Reine ; *elle était à l'école de toutes les vertus*, car la reine était un modèle de piété, de bonté, de modestie, d'indulgence, etc. » Qui ne sent d'ici l'impression de ces paroles sur l'auditoire ! De telles hardiesses rappellent celles de Bossuet.

Parmi les traits distinctifs du XVIIIe siècle, on ne peut citer assurément ni la force, ni l'élévation, mais bien une sensibilité plus ou moins vraie qu'on portait partout. Il est difficile de lire une seule page écrite de 1750 à 1800, sans y trouver une ou plusieurs fois le mot

(1) 23 avril 1764.

(2) M. Arsène Houssaye, après avoir célébré les *Déesses d'opéra* et les reines de boudoir, publie en ce moment un livre sur le *Roi Voltaire, sa cour, sa dynastie*, etc., il s'imagine très-certainement être hardi et neuf; la nouveauté est un peu vieille; mais la hardiesse, je n'oserais la nier en présence de la royauté passablement déchue de Voltaire.

sensible : hommes *sensibles*, citoyens *sensibles*, cœurs *sensibles*, etc., etc. Nous ne pouvons donc être très-surpris de retrouver cette sensibilité dans la chaire, mais là, du moins, elle produisit quelquefois de grands effets. Les deux sermons de l'abbé Poulle sur l'*Aumône* sont restés célèbres. — « L'orateur put entendre, dit Laharpe, un bruit plus doux à ses oreilles que celui des applaudissements. C'étaient l'or et l'argent tombant de tous côtés... Beaucoup de personnes donnèrent tout ce qu'elles avaient sur elles, et c'étaient des sommes; en un mot, on ne se souvenait pas d'avoir rien vu de semblable. Ce sont là les spectacles de la religion ; il me semble qu'ils en valent bien d'autres. »

Un effet d'un autre genre, mais plus grand encore en ce qu'il fut plus durable, suivit un sermon de l'abbé de Besplas à la cour. L'abbé de Besplas était aumônier des prisons, et toute sa vie s'était écoulée à consoler les malheureux flétris par la justice ou à les accompagner à l'échafaud. Or, l'état des prisons l'affectait péniblement. Ces tristes demeures, que l'abbé Poulle qualifiait *d'images en tout sens de l'enfer*, rappelaient en effet trop bien les vieux noms qui étaient restés à quelques-unes de leurs ténébreuses cellules : les *Chaînes, la Salle, la Grièche, la Fosse, le Puits, Barbarie, Fin d'aise,* etc. C'était un reste du moyen âge, de ce temps d'énergie indomptée où l'enthousiasme pour les idées grandes étouffait toute compassion pour le crime. Il était réservé au XVIIIe siècle, ce siècle si *sensible*, de nous montrer à sa dernière heure la contre-partie du moyen âge. Les prisons de la Terreur ont fait oublier *Barbarie* et *Fin d'aise,* et, cette fois, si la compassion fut étouffée, ce fut pour la vertu.

Revenons cependant à l'abbé de Besplas. Prêchant à Versailles, devant Louis XVI, il ne put maîtriser l'élan de son cœur : — « Pardonnez, Sire, dit-il : la conscience et le poids de notre charge, notre cœur déchiré nous forcent à vous révéler ici le plus grand sujet de notre tristesse.... Oui, Sire, l'état des cachots de votre royaume *arracherait* des *larmes* aux plus insensibles qui les visiteraient ; un lieu de sûreté ne peut, *sans une énorme injustice*, devenir un *séjour de désespoir...* oui, j'ai vu des infortunés qui, couverts d'une lèpre universelle par l'infection de ces *repaires hideux*, bénissaient mille fois dans nos bras le moment fortuné où ils allaient subir le supplice.

Grand Dieu! *sous un bon prince, des sujets qui envient l'échafaud!...* Jour immortel, soyez béni! j'ai acquitté le vœu de mon cœur, de décharger le poids d'une si grande douleur dans le sein du meilleur des monarques. »

Louis XVI fut profondément ému, et le magnifique hôtel de la Force fut immédiatement disposé pour recevoir les prisonniers. Dulaure fait honneur de ce changement à Necker; il oublie une chose, c'est que Necker ne fit qu'exécuter la réforme ordonnée par Louis XVI après le sermon de l'abbé de Besplas.

L'abbé de Boismont, prédicateur fort médiocre, quoique académicien, dut également à quelques mouvements de sensibilité le succès qu'obtinrent deux de ses discours: son oraison funèbre de Marie Leczinska et son sermon pour l'établissement d'un hôpital militaire et ecclésiastique. Une particularité qui peint le siècle, c'est que le rapprochement du vieux prêtre et du vieux soldat parut très hardi et que l'effet qu'il produisit fut d'autant plus grand pour l'orateur qu'on y vit une difficulté vaincue. Il y a quelques mots de ce discours qui méritent de rester, celui-ci surtout: — « Le pasteur sur lequel le politique, peut-être, ne daigne pas abaisser ses regards, ce ministre relégué dans la poussière et l'obscurité des campagnes, *voilà l'homme de Dieu qui les éclaire et l'homme d'Etat qui les calme.* » — Et cet autre si vrai sur la foi: — « *La foi n'a point de malheureux!.... ils gémissent, mais ils espèrent!* »

De tous les prédicateurs du XVIIIe siècle néanmoins les plus marquants et les plus apostoliques furent deux membres de la Compagnie de Jésus, les Pères Ségaud et Frey de Neuville. Ségaud rappelait Massillon par l'émotion de sa pensée et la facilité de sa manière; Neuville se distinguait surtout par l'esprit, et, ce qui est fâcheux, par trop d'esprit. C'était la prétention du siècle et il ne se tint pas en garde contre elle. On a souvent cité du P. de Neuville cette peinture de la Cour qui réfléchit assez exactement ses qualités et ses défauts. — « Cette région où l'on respecte sans estimer, où l'on applaudit sans approuver, où l'on sert sans aimer, où l'on nuit sans haïr..... où l'on s'abandonne sans bienséance et sans pudeur; ce labyrinthe de détours tortueux où la prudence marche au hasard et où *les heureux n'ont*

point d'amis, puisqu'il n'en reste point aux malheureux. » — Observation profondément juste et profondément triste.

Il n'y a assurément pas moins de vérité dans cette éloquente appréciation du XVIII[e] siècle : — « Siècle malheureux où l'ignorance et l'orgueil boivent à l'envi le poison de l'impiété dans la coupe de séduction que leur présentent les passions et la volupté! Siècle d'aveuglement et de ténèbres fatales où l'esprit entraîné par l'appât impérieux et trop enchanteur d'une fausse liberté aime à se plonger dans l'abime sans fond des spéculations vagues et téméraires, et à s'égarer dans un labyrinthe de sophismes captieux *où il veut se perdre et ne se retrouver jamais.* »

L'orateur touche ici au vif la plaie des temps incrédules. Non seulement on veut se perdre, mais on tient à se fermer à soi-même toute voie de retour.

Ainsi s'éteignait la Compagnie de Jésus, dans tout l'éclat de ses vertus et de sa gloire. De pareilles morts laissent toujours l'espoir d'une résurrection.

La Compagnie de Jésus eut enfin cet honneur d'être célébrée publiquement dans la chaire chrétienne, même après sa défaite, et en face de ceux qui venaient de la vaincre. Or, telles étaient les passions du temps que cette apologie des vaincus fut considérée comme un acte de courage. L'abbé de Beauvais qui l'osa et qui, le même jour, se permit bien d'autres hardiesses, était cependant un homme d'onction et de mansuétude ; par sa piété comme par le genre de son talent, on le comparait à Fénelon ; mais enfin, comme l'archevêque de Cambrai, il savait allier à une angélique douceur une franchise tout apostolique. L'abbé de Beauvais fut chargé, en 1774, de prononcer l'oraison funèbre de Louis XV. Nul sujet assurément n'était plus entouré d'écueils ; on put se convaincre, néanmoins, dès l'exorde, que l'orateur ne se briserait contre aucun d'eux. Le texte qu'il choisit était ce passage du psaume 75 : — « Offrez des vœux et des hommages au Seigneur votre Dieu, *au Dieu terrible qui enlève la vie aux princes, au Dieu terrible pour les rois de la terre.* »

Des prières, des craintes et des larmes! voilà tout ce qu'il trouve à offrir à Dieu près de la tombe de Louis XV! C'était la même pensée

qu'avait exprimée Coustou, lorsqu'il avait représenté le cardinal Dubois à genoux, sur son sépulcre, devant le livre des Psaumes, ouvert à l'endroit du *Miserere*.

Parlant des qualités si naturellement heureuses de Louis XV, Beauvais laissa tomber d'éloquentes paroles sur les flatteurs, ces *cruels*, ces *perfides* qui n'ont pas versé le poison dans un *seul vase*, mais dans les sources publiques dont les eaux salutaires devaient désaltérer les peuples : — « Le peuple n'a pas sans doute le droit de murmurer, ajouta-t-il ; mais il a le droit de se taire, et son *silence est la leçon des rois!* » — Parole sévère et vraie, mais dont la Révolution devait faire un mensonge.

Beauvais ne fut pas moins énergique à l'égard des philosophes : — « Siècle dix-huitième, si fier de vos lumières et qui vous glorifiez entre tous les autres du titre de siècle-philosophe, quelle époque fatale vous allez faire dans l'histoire de l'esprit et des mœurs des nations? Nous ne vous contestons point le progrès de vos connaissances, mais la faible et superbe raison des hommes ne pouvait-elle donc s'arrêter à son point de maturité?.... Il n'y aura donc plus de superstitions parce qu'il n'y aura plus de religion, plus de préjugés parce qu'il n'y aura plus de principes, plus d'hypocrisie parce qu'il n'y aura plus de vertu! Esprits téméraires! voyez, voyez les ravages de vos systèmes et frémissez de vos succès! Révolution plus funeste encore que les hérésies qui ont changé autour de nous la face de plusieurs Etats! Elles y ont du moins laissé subsister un culte et des mœurs, et *nos neveux malheureux n'auraient plus un jour ni culte, ni mœurs, ni Dieu!* ô sainte Eglise gallicane! ô royaume très-chrétien! Dieu de nos pères, ayez pitié de la postérité! »

Cette vision prophétique rappelle naturellement celle que le Père Beauregard eut, quelques années après, dans la chaire de Notre-Dame. — « Oui, vos temples, Seigneur, seront dépouillés et détruits, vos fêtes abolies, votre nom blasphémé, votre culte proscrit. Mais qu'entends-je, grand Dieu! que vois-je? Aux saints cantiques qui faisaient retentir les voûtes sacrées en votre honneur succèdent des chants lubriques et profanes. Et toi, *divinité infâme du paganisme, impudique Vénus, tu viens ici même prendre la place du Dieu vivant,*

t'asseoir sur le trône du Saint des Saints et recevoir l'encens coupable de tes nouveaux adorateurs. »

Les disciples de Voltaire crièrent au *fanatisme*, au *scandale*; nous savons le reste.

Le père Beauregard était un ancien jésuite, un membre distingué de cet illustre corps, *de toutes les épines la plus pointue*, disait Voltaire ; mais l'épine venait d'être arrachée, les philosophes triomphaient, les niais applaudissaient, et ce fut au plus fort de cette ivresse, lorsque d'Alembert voyait *tout couleur de rose*, lorsqu'il apercevait déjà dans un avenir prochain les *prêtres mariés*, la *confession abolie*, le *fanatisme écrasé*, etc., que l'abbé de Beauvais osa, en présence de toute la cour réunie autour du cercueil de Louis XV, protester que le cœur du roi fut étranger au naufrage de cette société fameuse, *précipitée dans les flots, comme autrefois le prophète de Ninive, pour apaiser la tempête.* »

C'en était fait, nous voguions à pleines voiles vers la Révolution. — « Les Français arrivent tard à tout, écrivait Voltaire, mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche qu'elle éclatera à la première occasion, et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux ! ils verront de belles choses (1) ! »

De belles choses, en effet ! Voltaire lui-même eut le temps d'en voir qui durent aller au-delà de ses espérances. Ce philosophe qui se dépeignait lui-même,

Toujours un pied dans le cercueil,
De l'autre faisant des gambades (2),

fut en effet reçu à Paris, en 1778, tout autrement que Polichinelle. *Plus de vingt cordons bleus* s'inscrivirent en un jour à sa porte ; le comte d'Artois le félicite au théâtre, on l'acclame à l'Académie, on le couronne sur la scène, et, dès que le peuple aperçoit dans la rue son carosse bleu-ciel parsemé d'étoiles, que les plaisants appellent *le char de l'Empyrée,* il se presse, il applaudit : les journaux du temps tien-

(1) Lettre au marquis de Chauvelin, 2 avril 1764.
(2) Lettre à Thierriot, 1er juin 1731.

nent à nous faire connaître jusqu'aux détails de sa toilette : habit rouge doublé d'hermines, toque rouge, grande perruque noire à la Louis XIV, au fond de laquelle brillent deux yeux étincelants comme des *escarboucles*. Il n'y avait plus de vie que là et ce reste de vie allait s'éteindre.

« Dans vingt ans Dieu aura beau jeu, » — avait-il écrit à d'Alembert, le 25 Février 1758, et vingt ans après, mois pour mois, et, l'on pourrait dire, jour pour jour, le 26 février 1778, Voltaire, effrayé par un vomissement de sang, écrivait à un prêtre : — « Je vous prie de venir le plus tôt que vous pourrez (1). » — Le danger cependant paraissant s'éloigner, la velléité du repentir s'éloigne. Les amis d'ailleurs, d'Alembert, Diderot, Marmontel veillaient à la porte pour empêcher les visites suspectes de devenir trop fréquentes. Condorcet rendra, un jour, le même service à d'Alembert qui, sans lui, disait-il, *eut fait le plongeon*. D'autres *frères* le rendront à Diderot. Voltaire leur avait souvent recommandé de s'aider entre eux; ils s'aidèrent jusqu'à la fin.

La Révolution cependant était faite; elle éclate en 1789, et, deux ans après, le 9 janvier 1791, les églises de Paris s'emplissent d'une foule tumultueuse qui vient assister à la prestation du serment exigé des prêtres par les lois nouvelles. A Saint-Sulpice, le curé, M. de Pancemont, parait dans la chaire, dans cette chaire récemment encore illustrée par Bridaine, et, malgré les interruptions les plus violentes, fait entendre ces simples paroles : *Ma conscience me le défend.* Des misérables se jettent alors sur lui; on l'entraine par les cheveux, on le frappe à la tête. La force armée vient à temps pour empêcher un plus grand crime. Huit jours s'écoulent et, le dimanche 16, nouvelles sommations, nouveaux refus; sur quarante-trois prêtres qui formaient le clergé de la paroisse, quarante-trois refusèrent.

A Saint-Roch, l'abbé Marduel ne montra pas moins d'énergie. — « Il est donc vrai, lui dit alors Bailly, que les décrets sur la constitution civile du clergé sont contraires à la religion catholique. — Oui, répond M. Marduel. — Eh bien! dans ce cas, reprit, dit-on, le *philosophe*, s'il dépendait de moi, demain la religion catholique n'existerait plus en France. »

(1) Lettre à l'abbé Gaultier.

Bailly vécut assez pour voir l'accomplissement de ses désirs ; mais il put voir aussi du haut du fumier sur lequel, trois ans après, le peuple fit dresser pour lui l'échafaud, ce que devient une nation sans foi.

Nous avons fini l'histoire des *Hardiesses de la chaire au XVIII*e *siècle* ; mais à peine les prêtres eurent-ils quitté le temple que les philosophes s'en emparèrent ; la chaire devint leur tribune, et l'on entendit, un jour, l'un d'eux, l'acteur Monvel, interpeller Dieu du haut de celle de Saint-Roch : — « O Dieu, s'écria-t-il, si tu existes, tu entends que j'insulte à tes foudres. Venge-toi, je t'en porte le défi ; tu gardes le silence, tu n'oses frapper ; j'en conclus que tu n'es point ! » —Et, presque à la même heure, tous ces philosophes du néant portaient triomphalement une prostituée à Notre-Dame ; ils plaçaient cette *boue colorée* sur l'autel, ils l'encensaient, ils chantaient des hymnes en son honneur ; et ils ne s'apercevaient pas, dans leur décrépitude, que la foudre elle-même n'est pas, dans ce bas monde, la plus terrible des vengeances de Dieu (1).

EUG. DE LA GOURNERIE.

(1) Voir mon *Histoire de Paris et de ses monuments* — 2e édition, pp. 257 et 268.

HISTOIRE

DE LA

CONSPIRATION DE PONTCALLEC

(1717-1720).

SUITE DE LA SECONDE PARTIE [1].

CHAPITRE VIII.

La Chambre Royale.

L'académicien Lémontey, au septième chapitre de son *Histoire de la Régence* [2], se livre à un exercice assez curieux. Il professe une juste estime pour la vieille magistrature française des sénéchaussées et des parlements, et une aversion non moins fondée pour les tribunaux exceptionnels, comme la Chambre Royale de Nantes et diverses commissions du même genre dont usa en certains cas l'ancienne monarchie, sans même pouvoir s'excuser par les nécessités souvent rigoureuses issues des crimes révolutionnaires. — Cela étant, M. Lémontey s'étonne de voir cette magistrature française, par ailleurs si honorable, fournir des juges à ces odieux tribunaux d'exception, entre autres, à la Chambre Royale de Nantes. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il réprouve l'œuvre de la Chambre Royale, il s'en faut de tout; mais pour l'honneur du principe — et ceci prouve certainement la candeur de son âme [3] — il réprouve la forme du tribunal et la part de responsabilité

(1) Voyez ci-dessus, pp. 1 à 22, 148 à 171, 315 à 344.

(2) Tome Ier, p. 257 à la note.

(3) Lémontey déclare en outre, dans sa préface, ne s'être mis « à écrire l'histoire de » la France sous les règnes de ses deux derniers rois (Louis XV et Louis XVI) » que sur une invitation formelle, à lui adressée en 1808 par « le gouvernement de l'Empereur : » — autre preuve de candeur.

qui revient à notre vieille magistrature dans l'exercice tel quel de cette juridiction irrégulière. Il se l'explique seulement en songeant que, comme tous les corps très-nombreux, l'ordre judiciaire ne pouvait manquer d'avoir ses *brebis galeuses*; et ce sont elles, selon lui, qui formaient les commissions, spécialement notre Chambre Royale de 1719. Conclusion fort disgrâcieuse pour messieurs les commissaires, et dont Lémontey leur eût épargné l'affront, s'il avait pris soin de lire attentivement la liste de leurs noms et qualités, imprimée en tête du Recueil des principaux arrêts qu'ils rendirent. Ces commissaires n'appartenaient point à l'ordre judiciaire, mais bien à l'ordre administratif : c'étaient douze maîtres des requêtes, présidés par un conseiller d'Etat ; leur mission n'était point de rendre la justice conformément aux lois fondamentales du royaume et de la province, mais de donner à l'arbitraire ministériel l'appareil d'une formalité régulière. Instruments ordinaires du despotisme, ils restaient, en acceptant cette mission, dans leur rôle naturel ; mais la magistrature française et bretonne n'en peut souffrir aucun blâme.

Tout au contraire, le Parlement de Rennes, dès qu'il sut l'établissement de cette Chambre Royale, protesta contre elle, dans des remontrances très-dignes adressées au Régent, qui se terminent ainsi : « Nous vous supplions très-instamment, Monseigneur, de nous rendre » en cette occasion toute la justice que vous rendez si généralement à » tout le monde, en nous laissant la liberté de connoître de nos justi- » ciables, et d'être bien persuadé que le Roi n'a point de sujets plus » soumis que nous (1). » Ces remontrances, dont on ne tint compte, sont datées du 4 octobre 1719 ; la nouvelle de l'établissement d'une commission du Conseil, ou Chambre Royale, était déjà depuis quelques jours arrivée en Bretagne, puisque, dès le 1er octobre, M. de Brou en informait son ami Mellier (2) ; toutefois les lettres-patentes portant création de cette Chambre ne sont que du 3 octobre 1719. — « Etant » informé (fait-on dire au Roi) de plusieurs cabales qui se sont faites » depuis quelque temps dans notre province de Bretagne et lieux cir-

(1) Arch. d'Ille-et-Vilaine, B. 77. A ces remontrances sont jointes deux lettres du Parlement, l'une pour le Garde-des-Sceaux et l'autre pour M. de la Vrillière.

(2) Correspondance de Mellier avec l'Intendant, aux Arch. municip. de Nantes.

» convoisins contre notre service et le repos de notre province, même
» d'attroupements de plusieurs gentilshommes, associations entre eux,
» amas d'armes, de poudre, de munitions et de chevaux, enrôlemens
» de soldats, pratiques secrètes dedans et dehors notre royaume, pro-
» jets de traités avec une puissance étrangère, opposition à main
» armée à la levée de nos deniers, assemblées illicites, résistances à
» l'exécution de nos ordres et refus d'y obéir : tous préparatifs tendant
» à révolte, qu'il est également important, pour le bien de nos sujets
» et la conservation de notre autorité, de prévenir, en punissant les
» auteurs de tels attentats, pour assurer par des exemples de notre
» justice l'obéissance qui nous est due, la tranquillité de cette pro-
» vince, la perception paisible de nos droits et la sûreté de ceux qui
» sont préposés à les recevoir, Nous avons cru devoir établir une
» Chambre dans notre ville de Nantes, etc. (1). » Ces lettres nomment pour présider ladite Chambre M. de Châteauneuf, conseiller d'Etat, et pour y siéger sous sa présidence quatorze maitres des requêtes de l'Hôtel, savoir, MM. Maboul, de Barillon, Brunet d'Evry, Feydeau de Brou, Hébert du Buc, de Baussan, Angrand, Poncher, Bertin, Parisot, Pajot, Midorge, Legendre de Saint-Aubin, et Aubery de Vastan (2).

Châteauneuf avait servi sans éclat en diverses missions diplomatiques et de naissance il était Savoyard, ce qui faisait dire au peuple qu'on n'avait pu trouver de Français pour présider la Chambre. Feydeau de Brou n'est autre que l'intendant de Bretagne, notre vieille connaissance, qui possédait en effet le grade de maitre des requêtes. Maboul avait le privilége d'être le doyen d'âge de toute la commission, et Parisot la réputation d'un homme d'esprit et de mérite investi de la confiance du duc d'Orléans; les plus considérables après ceux-ci étaient MM. de Barillon, de Baussan, Angrand (3). Aubery de Vâtan, l'un des jeunes de la Chambre, fut chargé de remplir près d'elle les fonctions de procureur-général.

(1) Recueil imprimé des arrêts de la Chambre Royale.

(2) Ce dernier nom est écrit, dans les pièces de ce temps, *Vastan*, *Vattan* et *Vâtan*, et l'on prononçait en réalité *Vâtan*.

(3) Tous ces renseignements sont pris d'une lettre de M. de Brou à Mellier, du 10 octobre 1719.

Quand cette Chambre eut été ainsi définitivement constituée, qui fut douloureusement étonné? nul autant que les deux agents qui avaient le plus travaillé à la faire naitre, MM. de Brou et Mellier. M. de Brou avait compté d'en être le président, et Mellier le procureur-général [1] : celui-ci resta à la porte, et l'autre confondu avec les simples assesseurs ; et le pis, c'est que tous les deux, dans cette chute commune de leurs espérances, se trouvèrent précisément obligés par leurs fonctions de préparer les logements et lieux d'assemblée de la Chambre Royale. Les lettres de De Brou à Mellier sur ce sujet sont vraiment curieuses. Cet important fonctionnaire, ce grave personnage, qui va avoir tout à l'heure à statuer sur la vie et la fortune de tant de citoyens, sur le sort et l'honneur de tant de familles, à la veille de remplir cette mission redoutable il n'est préoccupé que d'un point : savoir, s'il pourra ou non, pendant la tenue de la Chambre, loger dans l'hôtel-de-ville de Nantes, où ses prédécesseurs avaient coutume d'être reçus à leurs séjours dans cette ville. Sans doute ce logement, considéré comme le plus honorable, devrait être réservé au président de la Chambre, M. de Châteauneuf; M. de Brou le sait bien, mais il découvre et indique à son confident Mellier les expédients les plus ingénieux pour écarter le président. Sans doute encore les échevins vont se récrier sur la dépense, sur l'embarras de meubler pour M. l'Intendant l'appartement de la maison de ville : à cela ne tienne ; l'Intendant apportera avec lui, s'il faut, lits, siéges, tapisseries, vaisselle, tout son mobilier, voire sa batterie de cuisine, pourvu qu'on le loge à l'hôtel-de-ville ; mais il veut y être, y coucher ; en cela git pour lui tout l'intérêt de la Chambre Royale et du terrible procès dont elle est chargée ; c'est là ce qui remplit uniquement ses lettres [2]. Type curieux, en vérité, des agents auxquels, dès lors, la centralisation parisienne livrait la destinée des provinces : à voir leur attitude importante, leur front chargé de soucis, on les croirait absorbés dans la plus profonde méditation des affaires d'Etat ; ils rêvent de colifichets.

M. de Brou parvint du reste à ses fins, il eut l'appartement de

(1) Lettres de M. de Brou à Mellier des 3, 5, et 10 octobre 1719.

(2) Lettres de M. de Brou à Mellier, des 1er, 3, 5, 8, 10 octobre 1719, et une autre lettre sans date qui doit être du 14 du même mois.

l'hôtel-de-ville. M. de Châteauneuf fut logé au château de Nantes, où l'on crut devoir, par prudence, faire tenir les séances de la Chambre, malgré l'encombrement des prisonniers. Quant aux autres commissaires, on eut de la peine à leur procurer un gîte. Les *meilleurs bourgeois*, à qui l'on s'était d'abord adressé, montrèrent une vive répugnance et se retranchèrent obstinément derrière leurs vieux priviléges (1). On se rejeta sur les Jésuites, qui avaient alors à Nantes, dans la rue de Briord, un établissement considérable (2) ; ceux-ci n'osèrent résister aux ordres de l'Intendant, mais très-peu flattés de se voir imposer des hôtes dont la mission n'excitait pas plus leur sympathie que celle des bourgeois, ils réclamèrent auprès du Garde des Sceaux et obtinrent enfin d'être dispensés de cette corvée, juste au moment que les commissaires, convoqués pour le 25 octobre, allaient arriver à Nantes, où se trouvaient déjà rendus le président, M. de Châteauneuf, et l'Intendant, M. de Brou (3). Cette circonstance obligea de retarder de quelques jours l'ouverture de la Chambre. Mellier, à bout d'expédients, s'adressa à une manière de logeur, le sieur Bédouat, demeurant près des Minimes, chez lequel il caserna sept des commissaires; il dispersa les cinq autres en d'obscures maisons aux environs du château, et se vit même obligé, pour en finir, de recueillir sous son toit l'un de ces derniers, M. de Barillon, dont la malpropreté avait excité les plaintes de son hôtesse (4).

(1) Lettre de M. de Brou à Mellier, du 5 octobre 1719.

(2) Dans l'hôtel de Briord, maintenant occupé par les beaux ateliers et magasins de M. Leglas-Maurice.

(3) Lettre de M. Charron à Mellier, du 26 octobre 1719.

(4) Cette hôtesse était une vieille dame La Gironnière Bonnet; elle écrivit à Mellier la lettre suivante, dont l'orthographe n'est pas moins curieuse que le fond : — « Monsieur, » permettez-moi de vous informair de ce que je trouve de dérangement dans l'appar- » tement que M. de Barilion occupet. Illia la couverture du lit où il couchet. qui est de » damas citron et est toute tachée : Illia de grandes taches qui semble être du cafais (café) » qui s'est répandu dessus. Dans la même chambre yli manque deux chèses foncées de » jonc et les bois peints en rouge. — Dans la chambre où couchet les valets, une fenêtre » est tombée sur les caros (carreaux); les vitres en sont toutes quacées et le châssis déta- » ché. Illia aussi quelques vitres en l'esqualié (escalier) de quacées. — Je vous prie » d'avoir égard à *ces petits débris*, étant, avec bien du respect, Monsieur, votre très » heumble servante (signé) LA GIRONNIÈRE BONNET. » Arch. d'Ille-et-Vilaine, fonds de l'Intendance, liasse *Chambre Royale*.

Enfin, le 30 octobre 1719, tous les commissaires étant rassemblés dans une des salles du Château, sous la présidence de Châteauneuf, M. de Vâtan, comme procureur-général, prit la parole en ces termes : « Messieurs, j'apporte les lettres-patentes d'établissement d'une Chambre » Royale en cette ville, par lesquelles il a plu à Sa Majesté vous com- » mettre pour la tenir. L'objet en est également important et au main- » tien de l'autorité du Roi et au salut d'une des principales provinces » du royaume. Vous n'y pourrez lire sans étonnement les motifs » considérables qui arment aujourd'hui le bras de la justice... » Alors il reprit, en le noircissant encore, l'exposé de motifs des lettres-patentes cité plus haut, continua par une suite de lieux-communs où il opposait la bonté et la rare clémence du prince à la noire méchanceté des rebelles, et acheva ainsi, en s'adressant de nouveau aux commissaires : « Animés tous du même esprit et singulièrement engagés par » votre état à travailler pour la gloire du Roi et pour le bien du » royaume qui en est inséparable, vous allez, Messieurs, faire la jus- » tice dans cette province, et par elle le prince y règnera. Vous allez » y faire connoitre et apprendre à respecter son autorité ; et en même » temps que vous répandrez le trouble et la terreur parmi quelques » gentilshommes séditieux et rebelles, vous assurerez le repos et la » tranquillité des peuples, dont, grâce au Ciel, la fidélité est sans » atteinte et à couvert de toute suspicion (1). »

En suite de ce réquisitoire, le greffier donna lecture des lettres-patentes portant établissement de la Chambre Royale et nomination des commissaires choisis pour en faire partie ; ces lettres furent enregistrées, et la Chambre installée définitivement dans ses fonctions.

Ce jour même ou le lendemain, elle reçut les compliments officiels de l'Université de Nantes, dont la harangue nous a été conservée. Quelques auteurs y ont voulu voir une déclaration de sentiments hostiles à la cause bretonne et très-sympathiques à la mission répressive des commissaires. Pour moi j'y ai vu tout le contraire. Sans doute on y sent l'odeur d'un encens assez grossier : quelle harangue officielle, sous un régime despotique, peut aller sans cet ingrédient? Mais

(1) Ce réquisitoire est imprimé en entier dans le Recueil d'arrêts de la Chambre Royale de Nantes.

parmi ces louanges banales, on ne citeroit pas une parole de blâme contre la rébellion ni d'approbation pour la vengeance. Le mot de rébellion ou de sédition n'y est pas même prononcé ; l'Université déplore seulement « les cruels soupçons que *la difficulté des temps* et » *la conduite trop peu mesurée de quelques-uns* ont pu faire naitre » dans l'esprit du Prince. » Elle doute qu'il y ait des coupables ; à grand peine veut-elle nommer, même sous forme d'hypothèse, « le crime » de ceux qui auroient oublié leur devoir, *s'il s'en trouve quelques-* » *uns.* » Mais loin d'applaudir à la mission de la Chambre Royale, loin de la pousser dans les voies de la sévérité, elle ne parle que des *larmes* et des *soupirs* que cette mission lui arrache, et proteste qu'une seule chose peut atténuer sa douleur : c'est qu'à voir la personne des commissaires, elle augure qu'ils agiront « *plutôt en pères compatissants* » *et charitables qu'en juges sévères,* » et que « *Qui donne de tels* » *juges veut plus pardonner que punir.* »

Ce fut là le seul témoignage public de sympathie donné dans la ville de Nantes à la Chambre Royale : sa vraie signification n'est pas douteuse. Mais en regard de cette dignité de sentiments, perçant sous l'enveloppe banale des formules imposées, vint se placer, on doit l'avouer, plus d'une platitude individuelle, dont quelques vestiges curieux sont aussi venus jusqu'à nous, entre lesquels on ne peut se dispenser de citer l'*Ode pour Messieurs de la Chambre Royale adressée aux bourgeois de Nantes.* Cela commence ainsi :

Peuples, rassurez-vous et cessez vos alarmes !
On vient vous épargner des soupirs et des larmes,
Un Régent éclairé prévient mille attentats
Que fomentoit l'Envie au sein de vos Etats.

Il y a douze strophes de cette force ; les plus remarquables sont celles où l'auteur est parvenu à faire entrer le nom du président et des quatorze commissaires de la Chambre choisis par le Régent :

De Châteauneuf, Maboul, fidèles commissaires,
Aubery de Vastan, sages dépositaires
De ses justes desseins, *Feydeau, Midorge, Angrand,*
De Barillon, Brunet, du Buc, et *de Baussan ;*

Pajot, Poncher, Bertin, Parisot et *Le Gendre,*
Commissaires aussi, vont à Nantes se rendre,
Pour en dernier ressort juger ces factieux,
De tout temps méprisés des hommes et des dieux !...

Après cela, évidemment, il faut tirer l'échelle. C'est là le sublime du genre, et rarement on a vu harmonie aussi parfaite régner entre le fond et la forme. — Je voudrais bien connaître le mendiant qui commit ces rimes nauséabondes et l'aumône qu'elles lui valurent. Dans le seul exemplaire imprimé que j'en aie jamais vu (1), elles sont signées « M*** » : serait-ce Mellier, par hasard ? Il en était bien capable, comme nous le verrons à sa prose.

Le front ceint de cette couronne des moins poétiques, la Chambre Royale se mit à l'œuvre, et débuta, le 8 novembre 1719, par un arrêt « qui met sous la protection et sauvegarde du Roi et de la Chambre » tous dénonciateurs, témoins, et ceux qui viendront à révélation (2). » Le 29 du même mois, elle en rendit un second, digne complément du premier, « portant défense à tous gentilshommes et autres, *nommé-» ment aux communautés et maisons religieuses,* de donner retraite » aux coupables et de se rendre dépositaires d'aucuns de leurs papiers » et effets, avec injonction de les dénoncer au plus tôt et de donner » avis des lieux où ils savent qu'ils se retirent, sur peine d'être réputés » complices et d'être punis comme criminels de lèse-majesté, suivant » la rigueur des ordonnances (3). »

La délation, ainsi excitée et provoquée de toutes façons, rendit sans doute quelques fruits ; mais on en retira bien plus encore de toutes les garnisons entassées dans la province, particulièrement du zèle de M. de Mianne et de son armée d'alguazils (plus de quatorze cents hommes) organisée en colonne mobile. Messieurs les Commissaires de la Chambre, jaloux de bien gagner leur salaire et s'échauffant à la besogne, ne se reposèrent un peu qu'après avoir décrété environ cent cinquante arrestations, dont les deux tiers environ furent exécutées : le reste des accusés échappa.

(1) Aux Archives d'Ille-et-Vilaine, fonds de l'Intendance, liasse *Chambre Royale.*
(2) C'est le titre même de cet arrêt, dans le Recueil imprimé, où le texte est tout au long.
(3) Je ne fais encore que transcrire le titre de l'arrêt, d'après le Recueil imprimé.

Sur les listes qui nous ont été conservées, on voit, comme je l'ai déjà dit, que toutes les classes de la société avaient pris part au mouvement. Sans doute les gentilshommes tiennent la tête : presque tous ceux que j'ai nommés au chapitre précédent et beaucoup en outre dont je n'ai rien dit furent arrêtés ou décrétés de prise de corps, en première ligne MM. de Pontcallec, de Montlouis, Le Moyne de Talhouët et du Couédic. Mais à côté d'eux nous trouvons des prêtres et des religieux (1), des gens de robe et de loi (2), des bourgeois, des marins (3), des artisans, des paysans (4) en nombre considérable ; et, même parmi les femmes, auprès de celles de la noblesse nous en voyons figurer plusieurs de condition moyenne, qui semblent avoir eu dans ces affaires un rôle assez important, entre autres, une certaine Jacquette Le Gros, dite aussi Mlle de la Prévostaie, de la paroisse de Mouais, employée par M. de Bonamour à des missions difficiles, et dont M. de Brou, dans l'ordre donné pour l'arrêter, a tracé ce portrait : « Agée de trente ans » ou environ, de taille avantageuse, haute en couleur, les cheveux » châtains, plus belle que laide, le nez assez grand (5). »

La fin du mois de novembre, le mois de décembre 1719 et janvier 1720 furent consacrés par la Chambre aux interrogatoires des prévenus. A en croire quelques auteurs, plusieurs accusés se seraient montrés d'une faiblesse déplorable et d'une étonnante facilité à dénoncer leurs complices ; et il est sûr d'ailleurs qu'on excita tant qu'on put ces révélations par des promesses redoublées d'impunité

(1) Entre autres, Croizer, curé de Lignol, — du Brandonnier, curé de Berné, — de la Botinière, prévôt de la collégiale de Guérande, — dom Caoursin, prieur de l'abbaye de Langonnet, — l'abbé Bourguillot, etc. — Au reste, la sympathie des maisons religieuses pour les patriotes bretons était si connue, que dans l'arrêt du 29 novembre 1719, on avait cru devoir insérer à cet égard une clause spéciale.

(2) Par exemple, MM. de Lambilly et de Saint-Pern du Lattay, conseillers au Parlement de Bretagne. — Le Villan des Rabines, procureur fiscal de Saint-Jean-Brévelay, — Chesnin, notaire et procureur à la Roche-Bernard, etc.

(3) Des bourgeois : Maximilien Crespel, Kerprovost, Girault, Kerpondarmes, Rosconan, etc. — Des marins : Madéran, Lappartien, tous deux du pays de Ruis, — Le Gentil dit Le Manchot, de la Roche-Bernard.

(4) Des artisans comme Le Ray, arquebusier à la Roche-Bernard, — La Pierre, aubergiste de Pontchâteau, etc. — Des paysans, en grand nombre, tels que Jean Le Merle, Le Bœuf, Berger, Le Daign, Le Fur, Le Corvec, Méhu, La Bousse, Crapaut, etc.

(5) Lettre de M. de Brou à Mellier, du 5 octobre 1719.

tant en faveur des révélateurs que des révélés. Pourtant, comme les procédures sont aujourd'hui détruites ou perdues [1], nous ne pouvons plus à cet égard juger de rien exactement; et les eût-on sous les yeux, il faudrait songer encore que tous les procès-verbaux des interrogatoires furent rédigés par des plumes systématiquement hostiles aux Bretons. En tous cas, si quelques accusés perdiront la tête, beaucoup gardèrent au contraire tout leur sang froid, et plus d'un eut assez de calme pour plaisanter même sur la sellette et railler ses juges. Robien, dans son *Journal historique*, rapporte le mot d'un sieur Gentil (de la Roche-Bernard), surnommé Le Manchot, brave homme de mer et ancien capitaine de corsaire, qui avait eu les deux bras emportés dans un combat par un boulet de canon, et qui était plusieurs fois passé en Espagne pour les affaires de la conjuration où il servait sous les ordres de M. de Bonamour, dans cette troupe surnommée, comme on l'a vu, le *régiment de la Liberté.* Aussi l'un des commissaires, M. de Baussan, qui faisait l'interrogatoire de Gentil, étant venu à lui demander : — Mais enfin qu'étiez-vous donc dans le régiment de la Liberté? — Moi? lui répondit Gentil, montrant ses bras mutilés; mais, parbleu! j'en étais le fifre. — « Réponse (ajoute Robien) qui fit sourire le *fier* magistrat. »

Dès la fin de janvier 1720, l'affaire était instruite, les interrogatoires terminés, tout le fond de la procédure *bâclé*, et la Chambre en état de rendre son arrêt. Mais elle n'eut garde d'oublier qu'en venant à Nantes, elle avait accepté la mission de rendre non point un arrêt mais un service. Elle n'était qu'un instrument, contraint pour agir d'attendre l'impulsion du maître. Elle fit dire à Paris qu'elle était prête, et attendit de recevoir du ministre le dispositif de sa sentence. Elle pouvait attendre longtemps : le Régent et le cardinal Dubois, absorbés, dans leurs intrigues et dans leurs débauches, s'inquiétaient médiocrement de fixer le sort des captifs du château de Nantes. Ce retard rendit quelque espoir aux amis des prisonniers; il n'était que d'insou-

(1) Toutes mes recherches aux Archives de France, quoique fort persistantes, ont été à cet égard sans résultat; et je n'ai pas eu plus de bonheur dans les bibliothèques publiques de Paris, quoiqu'il soit certain que l'une d'elles a possédé, il y a moins de dix ans, un volume manuscrit de plus de 300 feuillets, contenant une partie de cette procédure.

ciance et de dédain, on se porta à espérer qu'il annonçait un retour de mansuétude. On crut que la voix publique, déjà favorable aux accusés, pourrait, en se prononçant de plus en plus, tirer de ces dispositions réputées bienveillantes une grande et large mesure de clémence ou plutôt de véritable justice ; c'est dans ce but qu'on répandit de tous côtés dans la province un petit livre intitulé : *Apologie de la Noblesse et du Parlement de Bretagne.* Mais on comptait sans messieurs de la Chambre Royale, qui virent là un nouveau crime, — car c'était crime à leurs yeux de vouloir engager le prince aux voies de la clémence. D'ailleurs ils se trouvaient sans ouvrage et contraints de rester les bras croisés en attendant les ordres de Paris ; pour occuper leurs loisirs et paraitre au moins gagner consciencieusement leur argent, ils firent le procès à ce pauvre petit livre, dont la destruction, ordonnée par eux, fut si bien exécutée que nous ne le connaissons plus à présent que par le réquisitoire où le procureur-général en demandait la suppression. A cause de cette circonstance, ce réquisitoire mérite d'être cité ; il fut présenté, le 10 février 1720, par M. de Vâtan, qui s'adressa en ces termes aux commissaires :

« Messieurs, j'apporte à la Chambre un libelle imprimé, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, intitulé : *Apologie de la Noblesse et du Parlement de Bretagne.* Ce titre annonce d'abord la témérité scandaleuse de l'ouvrage : et l'impression, qui en a été faite sans privilége ni permission, est une contravention formelle aux ordonnances du Royaume.

» Mais ce qui excite encore plus le ministère public à requérir la condamnation de cet écrit, c'est de voir que, sous de fausses apparences de respect et de soumission (1), il ne tend qu'à aigrir les esprits contre le gouvernement, qu'à soulever les peuples contre l'obéissance due au souverain, qu'à ériger en pères de la patrie et en défenseurs des priviléges de la province (2) les chefs les plus déclarés des cabales illicites et des attentats criminels qui font l'objet de votre commission.

» L'auteur du libelle ose se plaindre, au nom de la Noblesse et du Parlement de Bretagne, *de l'extrême dureté et des violences injurieuses qu'on a exercées contre eux*, — comme s'il ignorait qu'il n'y a point d'inter-

(1) Il est du moins assez évident par là que ce libelle n'avait point un caractère séditieux.

(2) Cette qualité ne semble point usurpée, d'après tout ce que nous avons vu des luttes des États.

valle de ces sortes de plaintes à la sédition, toutes les fois que le prince n'a pas permis qu'on les portât aux pieds de son trône ([1]).

» Il entreprend de faire rendre au souverain un compte de sa conduite qu'il ne doit qu'à Dieu seul ([2]), et en même temps qu'il rejette les décisions de son Conseil, *comme d'un tribunal auquel* il prétend que *les États de Bretagne ne sont point assujettis* ([3]), on dirait qu'il veut citer le souverain lui-même au tribunal de la Noblesse et du Parlement.

» Il compte pour rien de violer par des traits injurieux le respect dû à ceux qui commandent dans la province sous l'autorité du Roi et qui sont chargés d'y exécuter ses ordres ([4]). C'est peu de chose encore, sous prétexte de leur imputer mille injustices criantes, de s'en prendre à la personne même de l'auguste prince (le Régent) qui tient les rênes du gouvernement. Forcé d'admirer les belles paroles qu'il proféra, le jour que la régence, qui lui était due à tant de titres, lui fut déférée par le concert unanime de la Nation française ([5]) (paroles qui ont été les fidèles interprètes des sentiments de son cœur et le présage infaillible du bonheur public), il a la témérité de les opposer à sa conduite, *et veut*, dit-il, *faire connoître à toute la France, par un récit exact et sincère de ce qui s'est passé depuis le commencement de* ce qu'il appelle *leur persécution, qu'ils l'ont soufferte sans la mériter* ([6]).

» Cet ouvrage contient en effet un récit affecté, et dans les termes les moins ménagés, de toutes les brouilleries que les mal intentionnés de Bretagne excitèrent dans les derniers États ([7]) ; et ce qui fut lors un juste motif de l'indignation du prince contre quelques-uns des plus obstinés, ce qu'on a reconnu depuis avoir été la source fatale de tant de crimes (et plût

(1) Ainsi la plainte, même la plus mesurée et la plus juste, serait séditieuse. Voilà bien ces prétendus défenseurs du pouvoir, qui ne sentent pas qu'en professant de telles maximes de servitude chez un peuple chrétien on n'affermit pas l'autorité, mais on la compromet au contraire auprès de tous les gens de cœur.

(2) Cela est vrai sans doute, à moins toutefois que le souverain ne se soit engagé, par un contrat solennel et sous la foi du serment, à rendre compte de certains actes à d'autres qu'à Dieu.

(3) L'auteur du libelle, en posant ce principe, ne faisait que répéter les engagements solennels, pris à cet égard par l'autorité royale dans tous les contrats conclus avec la province, à chaque tenue d'États, jusques et y compris celui de 1716.

(4) Quand on a vu comment M. de Montesquiou exécutait ces ordres, comment il les provoquait ou même les supposait au besoin avec une effronterie incroyable, on est porté à excuser quelque peu l'auteur du libelle.

(5) Quand on connaît la manière dont le duc d'Orléans s'empara de la régence après la mort de Louis XIV, on trouve que M de Vâtan abuse un peu trop du consentement unanime de la Nation française, qui ne fut même pas consultée, quoiqu'elle eût certes le droit de l'être en cette occasion.

(6) La preuve irréfutable de cette assertion du libelle résulte, nous le croyons, de tout notre récit des troubles de Bretagne, surtout de l'histoire des États de 1717-1718.

(7) Les États de Bretagne tenus à Dinan en décembre 1717 et de juillet à septembre 1718.

au Ciel que la mémoire en fut à jamais éteinte et supprimée), c'est l'objet de cette *Apologie*, c'est ce qu'on entreprend de canoniser!

» Il seroit à souhaiter qu'il n'y eût que de l'indiscrétion de la part de l'auteur de ce libelle, et que ceux au nom desquels il a écrit fussent à portée de le désavouer; ou du moins que, ne trouvant rien de répréhensible dans leur conduite, vous puissiez en condamnant leur plainte excuser leur intention. Mais si vous suivez avec exactitude, si vous parcourez par ordre les différents mouvements qui ont agité la province dans ces temps malheureux, que penserez-vous des premières impressions qu'on a répandues dans les esprits, quand vous n'aurez pas lieu de douter que ce ne soient ces premières impressions qui aient servi de base et de fondement à la plus inouïe et la plus détestable conspiration qui fut jamais?

» C'est sur de tels prétextes que les mal intentionnés de Bretagne se sont enhardis à secouer le joug de l'autorité, à s'opposer à main armée à l'exécution des ordres du Roi, à solliciter des secours de troupes et d'argent dans une cour étrangère, à lever l'étendard de la rébellion, à faire tous les préparatifs d'une guerre ouverte (1).

» Vous êtes trop instruits, messieurs, des complots déjà formés et dont l'exécution devoit suivre de près ces plaintes audacieuses, pour ne pas pénétrer le coupable intérêt que les rebelles de Bretagne pouvoient avoir de les rendre publiques; et vous démêlerez aisément la noire malignité qui étoit cachée sous des apparences qu'on s'est en vain efforcé de rendre spécieuses (2).

» C'est aussi dans cet esprit et par ces motifs que j'ai pris les conclusions par écrit que je laisse à la Chambre, avec l'exemplaire du libelle imprimé dont je demande la suppression (3). »

Ce réquisitoire est sans contredit la meilleure pièce d'éloquence de M. de Vâtan et de toute la Chambre Royale, qui soit venue jusqu'à nous. C'est pour cela encore que je l'ai cité. Inutile d'ajouter que la suppression du libelle fut prononcée de suite. Mais cet incident, je le répète, n'était qu'une sorte d'intermède destiné à dissimuler un peu la longueur de l'entr'acte, pendant qu'on attendait de Paris les ordres indispensables pour opérer le dénouement. La preuve, c'est que

(1) J'ai déjà cité plus haut, au chapitre VI, cet alinéa et les deux qui le précèdent, pour prouver la distinction radicale qui sépare la conjuration bretonne de l'intrigue de Cellamare.

(2) Si ces plaintes étaient vraiment si criminelles, on ne voit pas quel intérêt pouvaient avoir à les publier les patriotes bretons; mais si cette publication semblait de nature à leur attirer la sympathie générale, c'est donc qu'elle n'était pas si criminelle.

(3) Recueil imprimé des arrêts de la Chambre Royale de Nantes.

tous les acteurs qui avaient joué dans ce drame funeste un rôle dont ils espéraient tirer profit, venaient déjà mendier leur salaire. Le premier que nous rencontrons occupé à cette besogne est le fameux Mellier.

Qu'avait-il donc fait, qu'était-il devenu depuis le jour où l'installation de la Chambre et le choix de M. de Vâtan pour l'office de procureur-général étaient venus détruire ses rêves et renverser tous les droits qu'il s'attribuait sur cette place? Peut-être croira-t-on que cette déconvenue l'avait engagé à demeurer à l'écart et à garder vis-à-vis des commissaires une attitude digne et réservée. Erreur complète. Notre Mellier n'avait point de ces sortes de délicatesses. Il était de ceux dont la conscience n'a jamais connu les luttes de la fierté d'âme contre l'intérêt. Souple, tenace, infatigable, capable pour réussir de tout supporter et de tout oser, rompu d'ailleurs à tous les serviles manéges des ambitions de bas étage, loin de bouder messieurs de la Chambre, il se mit dès qu'il les vit à ramper devant eux, accablant tous et chacun de ses flatteries, de ses obséquiosités, et plus particulièrement celui-là même dont la présence à cette place le comblait de dépit, M. Aubery de Vâtan. Il travaillait avec lui ou en sa place, faisait pour lui de longues recherches, et chantait ses louanges. Il buvait avec M. Pajot, couvrait de sa protection le vétérinaire de M. de Châteauneuf, se faisait le complaisant de tout le monde, et ne négligeait même pas les huissiers [1].

(1) Voir aux Archives d'Ille-et-Vilaine (liasse *Chambre Royale*), une lettre de M. Pajot, écrite le 7 janvier 1720 de Guémené où ce commissaire se trouvait alors, et dans laquelle il parle à Mellier de l'empressement qu'il a de revenir à Nantes, « où je compte fort, dit-il, » trouver le moment de boire avec vous. » — L'huissier Germain resta en correspondance avec Mellier après le rappel à Paris de la Chambre Royale, et dans une lettre du 25 juin 1720, il déclare que *les honnêtetés qu'il a reçues de Mellier et de sa femme pendant son séjour à Nantes ne sortiront jamais de sa mémoire.* — Mais ceci est moins curieux et moins significatif que la lettre suivante, adressée au même Mellier par M. de Châteauneuf pendant la session de la Chambre Royale, et ainsi conçue : — « Ce 26 *décembre* 1719. Le » nommé Gauthier, maître maréchal de Touvois, homme très-habile, a entrepris la cure » d'un de mes chevaux de carrosse, dont j'espère qu'il viendra à bout. Comme il demeure » fort loin d'ici (c'est-à-dire de Nantes), il ne peut visiter mon cheval aussi souvent que je » le souhaiterois, joint à cela qu'il est fort occupé d'un procès qu'il a pardevant le juge de » Touvois, nommé M. de la Sellière. Ne pourriez-vous point, Monsieur, à ma prière, lui » donner une lettre de recommandation en justice auprès de cet alloué de Touvois, soit au » nom de M. l'Intendant qui ne vous en désavoueroit pas, soit au vôtre? Je vous en serois » très-obligé. Ce maréchal doit partir demain à la pointe du jour. Je suis, etc. (Signé) » CHASTEAUNEUF. » — Sur les autres services rendus par Mellier à M. de Vâtan et aux commissaires dans l'exercice de leurs fonctions, voir ci-dessous le mémoire par lui adressé au Garde-des-Sceaux, le 6 février 1720. — Toutes ces pièces sont aux Arch. d'Ille-et-Vilaine, liasse *Chambre Royale*.

Mais après avoir tant semé et si patiemment, il fallait recueillir. Dès le 6 novembre 1719 il avait déjà reçu, pour ses peines et soins, une gratification de mille livres (1) ; maigre bouchée pour un pareil appétit. Aussi, trois mois après (le 6 février 1720), il adressa au Garde-des-Sceaux le mémoire suivant (inédit), morceau véritablement curieux, qui nous livre le personnage tout entier :

Mémoire adressé au Garde-des-Sceaux, par M. Mellier (2).

A Nantes, le 6 février 1720.

« Monseigneur, vous m'avez fait l'honneur de m'assurer d'une récompense, à l'occasion des mouvements que je me suis donnés sur les affaires qui font l'objet de la Chambre Royale séante en cette ville. Agréez, Monseigneur, qu'à présent qu'elles sont si fort avancées, j'aie recours à votre puissante protection pour vous supplier très-humblement d'avoir la bonté de me procurer la récompense que vous jugerez nécessaire, sur le détail qu'il vous plaira de me permettre de vous exposer par cette lettre.

» Il y a six à sept mois, Monseigneur, que les mouvements de la noblesse de Bretagne ont été regardés d'abord comme des saillies de gentilshommes inquiets, souvent épris de vin, et piqués des contraintes dont ils ont été menacés faute de paiement des restaux (ou arrérages) de leur capitation et du dixième. Mais, Monseigneur, ayant été chargé par M. de Brou d'en approfondir les motifs, j'ai préjugé alors qu'il y avoit d'autres souterrains; j'ai agi avec application pour faire des découvertes; j'ai rendu compte à M. de Brou de ce qui m'est revenu. L'événement des procédures de la Chambre a confirmé mes conjectures.

» C'est par mes avis et à ma prière que M. de Mianne, le fils, a fait arrêter au mois de septembre dernier le sieur Roger. J'ai procédé, suivant les ordres de M. de Brou, avec toute l'attention possible à faire subir à ce prisonnier des interrogatoires; ses réponses ont opéré les commencements de preuves nécessaires pour établir la Chambre Royale (3). Aussitôt qu'elle a été ouverte, M. Maboul a été commis pour interroger le même Roger, lequel a réitéré ses réponses insérées aux interrogatoires qu'il avoit prêtés devant moi. Tout a été joint pour former un corps de procédure juridique.

(1) Quittance donnée par Mellier de cette somme, — aux Arch. d'Ille-et-Vilaine, fonds de l'Intendance, liasse *Chambre Royale*.

(2) Je publie ce mémoire sur la minute conservée à Rennes, aux Archiv. d'Ille-et-Vilaine, fonds de l'Intendance, liasse *Chambre Royale*.

(3) Voilà la preuve de ce que j'ai dit, au chapitre précédent (*Revue*, t. III, p. 323-325) de l'importance des révélations du sieur Roger.

« Je fus chargé, Monseigneur, dans le même temps, par M. le marquis de Châteauneuf et par M. de Vastan, de rassembler en diligence tous les mémoires et les avis donnés à M. de Brou sur les assemblées et sur les pratiques illicites des gentilshommes. Je travaillai, Monseigneur, jour et nuit à rédiger par ordre chronologique un gros volume des faits qui avaient été recueillis, dont je composai ensuite une table alphabétique des matières, pour faciliter les interrogatoires sur les faits, qu'on trouvoit d'une seule vue. J'en fis tirer sous mes yeux des copies par des gens de confiance, pour servir à Messieurs de la Chambre Royale.

» *Depuis ce temps j'ai continué*, Monseigneur, *à me rendre avec assiduité auprès de M. de Vastan, et à remplir ce qu'il a désiré de ma part pour les affaires de la Commission*. Elles ont été si bien préparées et tellement approfondies, entr'autres, par la pénétration, par la vigilance de M. de Châteauneuf et de M. de Vastan, et par l'attention de M. de Brou et de MM. les commissaires, qu'on est parvenu à développer une des plus importantes affaires qui se soient présentées, et à laquelle il convenait d'apporter un remède efficace pour le bien de l'Etat et pour le repos public.

» J'ose me flatter que ces motifs sont raisonnables pour mériter une récompense proportionnée au succès de l'objet principal. *Ce n'est pas*, Monseigneur, *mon attachement et mon zèle que je propose de mettre à prix*. *Mais*, Monseigneur, *je ne suis pas riche*, ma fortune est bornée à la finance de mon office; il me revient, de plus d'un endroit, qu'*en travaillant aux affaires présentes*, ma conduite ne laisse pas de répandre sur moi le désir de vengeance dans le cœur de ceux qui ont été accusés et dans celui de leurs parents et de leurs amis, et qu'au surplus *je puis compter d'avoir pris des mesures très-préjudiciables à mon état et à la société civile, si je reste dans ce pays* (1). — Dans cette situation, Monseigneur, j'espère de l'honneur de votre protection une décision favorable. *Les grâces ne peuvent être mieux appliquées que* QUAND ON SE LIVRE A TOUT *pour les mériter*. Elles deviennent utiles à l'Etat *par l'émulation qu'elles excitent* et par l'assurance qu'elles donnent d'être soutenus contre les mal intentionnés. *Ceux qui se sont signalés en cas pareil* l'ont toujours éprouvé. *C'est la jurisprudence de la plus saine politique*; et j'ose vous assurer, Monseigneur, qu'à mon égard je n'ai d'autre vue sur la récompense que celle d'en faire usage pour m'aider à soutenir les dépenses du service et *l'honneur du caractère* (2).

(1) Manière ingénieuse, quoique embrouillée, d'avouer que tous les honnêtes gens de Bretagne le regardaient et le traitaient (non sans quelque raison, ce semble), comme un espion de police hors cadre.

(2) *L'honneur du caractère* est un peu fort. Après la lecture de cette supplique et surtout de l'alinéa que ces mots terminent, on sait parfaitement sans doute ce qu'était le *caractère* de Mellier; mais on devine difficilement ce que pouvait être son *honneur*.

« A toutes ces représentations, agréez, Monseigneur, que j'ajoute la qualité, dont je m'honore, d'être le plus dévoué de vos serviteurs, et que j'observe (*sic*) que M. de Vastan m'assura, dès son arrivée à Nantes, qu'en continuant de donner mes soins aux affaires présentes j'obéirois à vos ordres particuliers et que mon zèle vous seroit agréable. J'ai fait tous mes efforts pour en donner des preuves aux dignes commissaires qui ont été choisis, à M. de Châteauneuf, leur illustre chef, et à M. de Vastan, qui joint, dans un âge peu avancé, la capacité et le mérite du procédé essentiel de son ministère (1). Quoiqu'il n'ait pas besoin de mon témoignage, je crois vous le devoir, Monseigneur, et à la vérité, ayant eu l'honneur de conférer avec lui plus souvent qu'avec personne. Je suis, etc. (2). »

Est-on content de ce morceau? Est-ce assez clair, assez net, assez explicite? Trouve-t-on que ce valet de valet étale assez complétement le fond de sa nature? — Même en notre siècle, si blasé sur les platitudes de toute espèce et où l'abaissement des caractères a atteint des proportions si effrayantes; même aujourd'hui, malgré tout ce que nous avons vu en ce genre depuis soixante ans, la platitude de ce langage, la bassesse de ce caractère, le cynisme de cette mendicité officielle ont de quoi étonner. Le cœur se soulève; les réflexions se pressent, je les néglige ou les ajourne pour ne pas rompre le fil du récit. — Le Garde des Sceaux renvoya le mémoire de Mellier à l'Intendant, au président et aux commissaires, pour en avoir leur avis; plusieurs jours durant, la Chambre ne s'occupa d'autre chose (3). Mellier eut pour lui tout ce monde, mais n'eut du ministre que des promesses. On avait encore besoin de lui; on savait que chez les gens de son espèce l'espoir du gain est un principal mobile, autrement puissant que la reconnaissance: on jugea bon d'ajourner sa récompense jusqu'à la fin du procès.

Ce fatal terme allait bientôt arriver. Au lieu de la clémence, c'est la cruauté qui triompha : le Régent déclara aux commissaires qu'il voulait du sang. Le Régent pourtant, à l'ordinaire, n'était point

(1) Cela veut dire apparemment que M. de Vâtan, dont le *ministère essentiel* était de porter la parole comme procureur-général, la maniait facilement.

(2) Pris sur la minute, aux Arch. d'Ille-et-Vilaine, fonds de l'Intendance, liasse *Chambre Royale*.

(3) Voir aux Arch. d'Ille-et-Vilaine, dans la liasse *Chambre Royale*, la lettre du Garde des Sceaux à Mellier, du 12 février 1720; la supplique de Mellier aux commissaires; autre lettre de M. de Brou audit Mellier du 19 février.

cruel ; c'était presque le seul vice qui lui manquât. Aussi son odieuse et plus qu'inutile rigueur en cette occurrence serait-elle véritablement inexplicable, sans cette anecdote inédite, que je trouve dans le *Journal historique* du président de Robien : — « Les conjurés (nous dit-il), » non contents de ce manifeste (l'*Apologie de la Noblesse et du Parlement de Bretagne*) qu'ils avoient fait courir à dessein d'émouvoir » les peuples en leur faveur, crurent intimider encore le gouvernement » en faisant tomber entre les mains de M. de la Vrillière une lettre » par laquelle on lui mandoit que, quelque hardi que fût M. le Régent, » il n'oserait jamais faire toucher aucun de tous ces messieurs qu'il » faisoit enfermer au château de Nantes. Mais celui-ci (M. de la » Vrillière), qui étoit bien loin de penser comme eux, ayant cru devoir » garder le silence sur cettre lettre, crainte d'aigrir (comme il arriva) » les esprits, fut bien surpris d'apprendre que M. le Régent savoit qu'il » l'avoit reçue, ce qui l'engagea à la lui porter, et ce dernier lui en » montra une copie qu'il avoit sur sa cheminée. M. d'Argenson » (le Garde des Sceaux), auquel M. le Régent fit voir cette lettre, lui » dit que *s'il ne faisoit sauter des têtes, ces gens-là croiroient qu'il* » *les craignoit : ce qui le détermina* (le Régent) à ordonner de juger. » L'on mit alors toute la procédure en règle, et la Chambre rendit » l'arrêt qui suit, etc. » — Cet arrêt, que nous allons voir tout à l'heure, fit en effet sauter quatre têtes. Si l'on en croit M. de Robien, ce furent les odieuses excitations de M. d'Argenson qui poussèrent le Régent à faire couler le sang. Rien de plus conforme à la vraisemblance et au caractère connu des deux personnages. D'Argenson s'était de tout temps montré l'appui le plus ferme de Montesquiou dans ses plus exorbitantes entreprises ; il soutient son caractère en poussant à la rigueur. Le Régent, toujours docile à qui lui parlait le dernier et toujours ouvert d'ailleurs du côté de la vanité, cède aux obsessions de son ministre et se rend cruel par fanfaronnade autant que par insouciance. Quant à cette lettre funeste, j'entends ce défi perfide porté au Régent sur un point où la victoire ne lui était, hélas ! que trop aisée, qui croira qu'elle soit partie d'une main bretonne et amie des conjurés ? Si simples que l'on suppose les Bretons, encore ne pouvaient-ils pas ne point voir que c'était là une provocation directe, gratuite,

insolente, nécessairement destinée à faire tomber sur les accusés les dernières rigueurs. Evidemment ce trait empoisonné venait d'une main hostile, et je le croirais volontiers sorti de l'odieuse officine des Montesquiou et des Montaran.

L'arrêt final de la Chambre fut rendu le 26 mars 1720, mardi de de la Semaine-Sainte. La main de Mellier, toujours alerte aux besognes lucratives, travailla encore dans ce dernier coup. Voici une lettre de lui, que j'ai retrouvée, qui est adressée de Nantes même, le 18 mars, à M. de Vâtan, par où on peut juger qu'il n'y allait point à demi-zèle :

« Monsieur (dit-il au procureur-général de la Chambre), j'ai l'honneur de vous envoyer l'édit du 12 avril 1633 contre les officiers (1) qui sont atteints et convaincus de crime de lèse-majesté. Vous y trouverez plusieurs articles sur la question dont il s'agit. — J'y joins deux arrêts du 15 octobre 1631, qui déclarent en cas pareil non seulement les biens meubles et immeubles, mais encore les charges et dignités acquises et confisquées au Roi. — Me Charles Loyseau, dans son *Traité des Offices* (chap. XIII, p. 150), en parlant de la forfaiture, dit qu'il y a deux formes de prononcer la privation : l'une de déclarer l'office vacant et impétrable, ou l'officier privé de son office. Mais il me paroîtroit, monsieur, plus à propos de s'en tenir soit à l'édit du Roi ou bien aux arrêts ci-dessus. — Je suis, avec un très-parfait respect, etc. MELLIER (1). »

Au reste, messieurs de la Chambre, le voyant si empressé, ne se gênaient point avec lui et le traitaient tout-à-fait comme un agent à tout faire. Ainsi, l'un des commissaires, M. Brunet d'Evry, chargé de présenter à la Chambre le rapport de toute la procédure, envoyait à Mellier le 20 mars 1720, ce billet écrit au courant de la plume :

« Je vous prie de m'envoyer l'ordonnance de 1539, et de me cotter l'article qui porte qu'en fait de crime de lèse-majesté tous les biens sont confisqués, soient qu'ils soient en fief soit en arrière-fief. Je ne le trouve point. (2). »

(1) Il s'agit ici d'officiers de justice et d'offices de judicature, et la question est soulevée, évidemment, à l'occasion de M. de Lambilly et de sa charge de conseiller au parlement de Rennes.

(2) Au pied de ce billet sans date et sans signature, Mellier a écrit de sa main : « A Nantes, » le 20 mars 1720, j'ay reçu le billet cy-dessus de M. Brunet. » Ce que l'écriture confirme.

Et deux jours après, le 22 mars, il met de nouveau Mellier en réquisition :

22 mars 1720.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien m'indiquer quelles sont les lois et ordonnances qui prononcent des peines contre ceux qui tâchent de débaucher des officiers et soldats des troupes du roi, et contre ceux qui lèvent des soldats. A l'égard de ce dernier fait je n'en suis pas si en peine que du premier. Je suis, avec beaucoup de reconnoissance, monsieur, etc. (Signé) BRUNET D'EVRY (1). »

Ainsi Mellier, dans son zèle infatigable, collabora d'un même cœur aux conclusions du procureur-général et au rapport de M. d'Evry. La lecture de ce dernier document, qui était extrêmement long, occupa pendant près de quinze jours les séances de la Chambre : commencée dès le 12 mars, elle dura jusqu'au 25. Le lendemain 26, mardi de la Semaine-Sainte, les commissaires se rendirent au château dès cinq heures du matin, entrèrent en séance à six ; et ayant pris connaissance des conclusions cachetées remises par le procureur-général au bureau de la Chambre, ils passèrent toute la journée en délibération et ne levèrent la séance qu'à quatre heures du soir, après avoir dressé leur arrêt.

Cet arrêt prononçait — définitivement ou provisoirement — sur le sort de cent-quarante-six accusés, dont quatre-vingt-treize étaient prisonniers à Nantes, et les autres (au nombre de cinquante-trois), quoique décrétés de prise de corps, avaient su déjouer toutes les poursuites. Sur les accusés présents, quatre furent condamnés à avoir la tête coupée ; on sait que c'était MM. de Pontcallec, de Montlouis, Le Moyne de Talhouët, et du Couëdic : un, le curé de Lignol, fut remis en liberté après paiement d'une légère amende : et tous les autres, au nombre de quatre-vingt-huit, durent continuer à tenir prison jusqu'au parfait achèvement des informations et des procédures commencées contre eux. Les plus menacés, dans cette dernière caté-

(1) Ces deux billets en original sont aux Arch. d'Ille-et-Vilaine, dans la liasse *Chambre Royale*. M. Brunet écrit formellement son nom D'EVRY par un v. Il ne faut donc pas l'appeler D'EURY, comme fait M. Colombel.

gorie, étaient MM. de Coué de Salarun, Le Doulec de Kerourgan et Hervé de Keranguen (1), contre lesquels le procureur général avait requis la peine de mort, et dont la sentence définitive, aux termes de l'arrêt du 26 mars, devait être prononcée, après plus ample informé, sous le délai de trois mois.

Parmi les accusés fugitifs, seize furent condamnés à mort et à la décollation en effigie, savoir, MM. de Talhouët de Bonamour, de Lambilly, Hervieux de Mellac, Couëssin de la Berraye, de Talhouët de Boisorhant, de Trevelec de Bourgneuf fils, Cocquart de Rosconan (2), le comte et le chevalier de Rohan-Pouldu, du Groësquer l'aîné et l'abbé du Groësquer, de la Houssaye père, de la Boissière de Kerpedron, le chevalier de Lantivy du Crosco, Le Gouvello de Kerantré, et Labbé de Villegley. Quant aux trente-sept autres, on se borna à ordonner de nouveau la mise à exécution, dans le plus bref délai, des décrets de prise de corps lancés contre eux.

Les quatre condamnés à mort, qui se trouvaient au château de Nantes, furent exécutés le soir même sur la place du Bouffai. On verra, dans notre prochain chapitre, la relation détaillée de leurs derniers moments et de leur supplice. Quant à la Chambre Royale, avec laquelle il est bon d'en finir de suite, un mois après ce quadruple supplice, elle ne siégeait plus à Nantes. Dès le mois d'avril, en effet, des lettres patentes d'amnistie étaient venues réduire sa besogne à des proportions très-simples. On ne savait comment sortir de cet immense procès; on craignait surtout, en le continuant, de finir par être contraint à reconnaître toute la province pour complice des conjurés. D'ailleurs la vanité du Régent était satisfaite, il avait relevé le défi et fait sauter des têtes. En conséquence, il mit fin de sa pleine puissance à toutes les poursuites et octroya grâce entière à tous les prévenus, sauf aux seize effigiés dont on vient de lire les noms, et à dix autres, qui étaient MM. le comte et le chevalier de Lescouët, du Roscoet de Kersauson, Coué de Salarun, de Keranguen, Le Doulec de Kerourgan, le comte du

(1) L'arrêt imprimé porte *Le Doulce de Coarorgan* et *Hiroé de Keranguen*; mais comme ces noms de *Le Doulce* et d'*Hiroé* ne se trouvent pas en Bretagne, il y a lieu de les corriger comme je le fais, d'autant que l'arrêt contient plusieurs autres noms incontestablement estropiés.

(2) C'était un bourgeois de Guérande.

Bouëxic Becdelièvre, les deux frères de Fontaineper, et ce plaisant Kervasi, qui n'avait pu réussir à couper le jarret aux chevaux des dragons lors de la prise du Pouldu, mais qui avait réussi à leur échapper. Lui et les deux Fontaineper, quoique exceptés de l'amnistie, ne furent jamais pris. Les sept autres exclus étaient entre les griffes du Régent, ils demeurèrent en prison ; on envoya MM. de Salarun, de Keranguen et de Kerourgan aux îles Sainte-Marguerite, le comte du Bouëxic Becdelièvre à Lyon, au château de Pierre-Encise ([1]), et les trois autres je ne sais où ; peut-être les laissa-t-on à Nantes : je crois pourtant (sans en être sûr) qu'environ un an après, tous étaient sortis de prison. Cet arrêt fut enregistré par la Chambre Royale le 15 avril 1720, et M. de Vâtan ne manqua pas cette occasion de lâcher un nouveau flot de lieux-communs sur la clémence du prince, et un flot d'encens grossier au nez de messieurs les commissaires et de leur président. C'était d'ailleurs le chant du cygne (et quel cygne !) car dès la veille, c'est-à-dire le 14 avril 1720, le Régent avait signé des lettres patentes qui rappelaient la commission de Nantes à Paris, en lui conservant faculté de se réunir encore, s'il était besoin, à l'Arsenal de cette dernière ville. Ces lettres furent enregistrées à Nantes, au greffe de la Chambre elle-même, le 19 avril ; et je ne crois pas qu'elle ait tenu depuis une seule séance à l'Arsenal ; du moins n'en est-il resté nulle trace. Lémontey en a trouvé la raison certaine : « Quand on fut » las (nous dit-il) de payer les commissaires, le crime, les accusés, » le tribunal, tout s'évanouit ([2]). »

Il restait pourtant quelqu'un dont les services n'avaient pas reçu leur salaire, et qui persistait à le réclamer avec un acharnement capable de justifier d'abondant les mesures les plus fortes prises ou à prendre pour l'extinction de la mendicité. C'était Mellier. Comme ces quêteurs par état qui, pour mieux forcer les bourses, ont toujours soin de se garnir des recommandations les plus honorables, il se parait des plus beaux certificats. Son ambition s'était accrue avec son attente ; maintenant il dédaignait la province, jugeait Paris le seul

(1) Relation de l'huissier Germain ; *Journal historique* du président de Robien ; Recueil imprimé des arrêts de la Chambre.

(2) *Hist. de la Régence*, I, p. 255.

théâtre digne de son talent, et briguait près des ministres une place de confiance et de distinction. Ses protecteurs aussi l'y poussaient, et, par exemple, M. de Mianne, commandant du château de Nantes, écrivait, le 18 avril 1720, au Garde des sceaux (M. d'Argenson) « que » c'étoit dommage de laisser *croupir dans une province* un *aussi bon* » *sujet*, étant des plus capables, Monseigneur, de se bien acquitter des » ordres dont vous voudrez bien l'honorer » et « étant par sa capacité » en état de vous soulager dans les affaires les plus délicates et de la » plus grande conséquence. » Mellier, de son côté, se rendait justice et adressait, le même jour, au Garde des sceaux la lettre suivante :

« A Nantes, le 18 avril 1720.

» Monseigneur, je ne puis m'empêcher d'avoir l'honneur de vous remercier très-humblement des vues avantageuses que vous voulez bien avoir à mon égard, selon le récit qui m'a été fait par M. Mianne, à son retour de Paris.

» Monseigneur, qu'il seroit heureux pour moi, de vous témoigner *de près* mon zèle et mon attachement pour les intérêts du Roi et pour l'exécution de vos ordres! Tous mes souhaits seroient accomplis si ce bonheur peut terminer les longs et pénibles travaux auxquels j'ai été employé, depuis près de vingt années, dans ce département. En attendant, permettez-moi, Monseigneur, de vous supplier de m'accorder votre puissante protection pour me procurer maintenant une récompense proportionnée à l'idée que M. de Châteauneuf, M. de Brou et M. de Vastan ont proposée en ma faveur, sur l'avis que Son Altesse Royale (le Régent) a désiré de recevoir de leur part sur ce sujet. Le succès de l'établissement de la Chambre Royale est le fruit de leur zèle et de leur application aux importantes fonctions de leur ministère. Ils ont assuré l'autorité; ils ont ramené la tranquillité et le repos dans cette province, et après avoir excité l'admiration [1] de tous ceux qui sont *bien intentionnés*, permettez-moi de vous représenter, Monseigneur, qu'afin que rien ne manque au crédit qu'ils ont si bien mérité, il seroit bon d'accorder à présent la récompense qu'ils ont recommandée pour une personne qu'ils ont honorée de quelque confiance, dans la vue du service en cette ville [2]. »

(1) Rien que cela; quelle touchante mise en œuvre du proverbe : *Passe-moi la rhubarbe et je te passe le séné!*

(2) Pris sur la minute, aux Arch. d'Ille-et-Vilaine, dans la liasse *Chambre Royale*, où se trouve aussi la lettre de M. de Mianne, du 18 avril 1720, dont j'ai cité une phrase.

La chûte en est jolie..... Et l'on n'appellerait pas cela un mendiant! A la fin il fut payé, mais non pas en la monnaie qu'il demandait. Le 22 avril 1720, le Garde des sceaux écrivit à M. de Châteauneuf que, sur les témoignages avantageux par lui rendus « des services du sieur » Mellier et des soins importants qu'il s'est donnés pour le succès de » la commission de la Chambre Royale, Mgr le Régent a trouvé bon » de lui accorder une gratification de dix mille livres [1]. »

Mellier fut donc condamné, quoi qu'il en eût, à rester *croupir dans une province*. Le loyer convenait à l'œuvre : depuis Judas, le prix du sang s'est toujours payé en argent comptant. Avec ses dix mille livres il acheta, dans l'année même, la charge alors lucrative de maire de Nantes, qu'il continua d'exercer jusqu'à sa mort, arrivée en 1728, et où il montra, dit-on, de grands talents administratifs, — perçant des rues, construisant des quais, créant des quartiers nouveaux, réglant sagement la police... — si bien qu'il y a une dizaine d'années (en 1848 ou 1850) l'administration municipale de Nantes, jalouse d'honorer dignement un si beau génie, lui a fait sculpter un buste de marbre blanc, qui se dresse — à l'heure où j'écris — en lieu éminent, dans la grande salle d'honneur de l'hôtel-de-ville.

Moi aussi je veux rendre hommage à cet *illustre* Mellier; je veux apporter une pierre à son monument. A Dieu ne plaise que je lui refuse la justice qui lui est due. Je le reconnais donc hautement : il avait devancé son siècle, il était, comme on dit de nos jours, un *pionnier de l'avenir*. — Alors, en effet, dans la décadence chaque jour croissante des vieilles lois et des vieilles mœurs, dans l'active dissolution des fortes croyances, des sentiments généreux et des mâles vertus de l'antique société française, alors commençait à poindre, — comme ces insectes que la pourriture engendre, — une nouvelle race d'hommes, en qui le plus effréné égoïsme remplaçait, annulait tout autre mobile. Cette race, que nous avons vu depuis pulluler à l'infini et couvrir le monde, c'est, suivant le nom qu'elle se donne, la race des *positifs* et des *habiles*. Habiles surtout à ployer l'échine, à ramper, à s'aplatir devant toute puissance, à savoir se passer de cœur, de foi et de

(1) Arch. d'Ille-et-Vilaine, fonds de l'Intendance, liasse *Chambre Royale*.

conscience en y substituant partout l'inexorable calcul de l'intérêt personnel. Habiles encore à rechercher, à recueillir avec patience les dédains et les affronts des faquins dans la splendeur, habiles aussi à les rendre (c'est là leur plus douce jouissance) à l'honnête homme dans la peine que son mauvais sort leur a livré. Ce sont eux qui piétinent le corps des vaincus pour faire leur cour aux vainqueurs, sauf à trainer dans la boue, le lendemain, à peine tombée, leur idole du jour. Aussi insolents contre la faiblesse que serviles envers la force : tel est le fond et, à vrai dire, tout le secret de cette habileté et de cette science fameuse qu'ils vantent si haut. Car — c'est là un signe du temps! — ils ne se contentent pas de pratiquer dans l'ombre leurs ignominies et de digérer sans bruit les scandaleux profits qu'ils en retirent : mais ils sont fiers de leur honte, ils en font trophée, ils en tiennent école, ils la proclament sans détour la seule sagesse. Ne leur parlez pas de justice, d'honneur, de vertu, de sainteté, de convictions profondes, de dévouement, de sacrifice... Ce sont des mots, à leurs yeux, très-bons à enchâsser splendidement dans de pompeuses harangues, mais que les niais seuls sont capables de prendre au sérieux dans la pratique de la vie. Pour eux il n'est qu'une morale, qu'une justice, qu'une vertu, qu'un but, qu'un Dieu : le succès, — auquel tout sans exception doit être subordonné, sacrifié.

Que ces habiles-là triomphent tant qu'ils sont en vie, et se pavanent dans un succès acheté au prix de tant de bassesses, cela se voit et cela peut se comprendre et l'honnête homme le tolère : il préfère l'obscure vertu à ce vil succès, la défaite avec l'honneur à cet infâme triomphe. — Mais que ce scandaleux triomphe continue après la mort et trompe la postérité ; que ces cœurs bas, ces âmes serviles soient proposés en exemple aux générations futures ; que leurs images soient dressées en rang d'honneur dans la galerie mémorable des pères de la patrie et de la cité, et offertes à la vénération publique : voilà ce qui ne se comprend plus ; et voilà aussi, je l'avoue, pourquoi le buste de Mellier me semble hors de place.

Mellier fut un habile administrateur, — j'y consens. Est-ce un titre suffisant pour une distinction si rare, que seul il a obtenue dans la longue série des maires de Nantes antérieurs à la Révolution ? Est-ce

bien d'ailleurs l'habileté qu'il convient en notre temps d'exalter, d'honorer de préférence et par-dessus tout? Est-ce là ce qui nous manque le plus et dont l'absence menace de nous faire périr? Chaque jour on vante, au contraire, la merveilleuse habileté de notre temps. Mais ce qui lui manque davantage — chacun en convient — et sans quoi pourtant ne peut vivre ni cité, ni société, ni empire, c'est la flamme du dévouement, la hauteur du caractère, l'amour désintéressé de la chose publique. Voilà ce qui mérite des bustes. Mais à Mellier, dont le caractère, après les pièces qu'on vient de lire, exprime justement le contraire du désintéressement, du dévouement, et de l'indépendance, — donner un buste à Mellier et proposer son image à la vénération sympathique d'une grande et noble cité, — ce ne peut être là qu'une méprise ou une surprise (1)!

D'ailleurs, je ne suis point iconoclaste ; puisque ce buste est fait, qu'on le garde; qu'on le dépose, par exemple, dans un musée archéologique, et il sera à sa place. Mais vraiment il est utile de ne pas le laisser plus longtemps au lieu d'honneur qu'il a usurpé, dans la grande salle de l'hôtel-de-ville de Nantes ; car il est urgent, sans doute, de ne pas donner à croire un seul instant qu'on puisse offrir pour modèle aux magistrats de la cité un caractère aussi méprisable. Au reste, on aura beau faire maintenant, sur cette robe de maire, cousue de tant de platitudes, la trace du sang de Pontcallec paraîtra toujours.

— Nous allons voir tout à l'heure couler ce noble sang; sur l'échafaud du Bouffai va se présenter à nos yeux un de ces grands spectacles, où les âmes viriles se fortifient et se rassasient à la fois de douleur et d'admiration : la mort de quatre hommes de cœur, vrais Bretons et vrais chrétiens.

Ce sera le sujet de notre prochain chapitre.

A. DE LA BORDERIE.

(*Prochainement le chapitre IX.*)

(1) C'est méprise plutôt que surprise; car à l'époque où ce buste fut décerné, on n'avait nulle connaissance de l'odieux rôle de Mellier dans l'affaire de Pontcallec ni des pièces qui nous le montrent dans une attitude si misérable.

PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE.

LA RELIGION NATURELLE

PAR M. JULES SIMON.

I.

S'il y a un livre qui ne soit pas agressif, c'est celui-ci, dit M. Jules Simon à la première page de son livre de *la Religion naturelle*; voilà débuter par une étrange illusion. Il ne suffit pas, pour éviter d'être agressif, de voiler une attaque sous les convenances du langage; en philosophie l'agression n'est pas dans les termes, mais dans les conclusions; or, prétendre que la philosophie suffit à l'homme, n'est-ce pas nier l'utilité de la foi? Faire de la raison humaine un Sinaï où se révèle toute vérité, n'est-ce pas insinuer que toute religion positive n'est qu'une hérésie de la religion naturelle?

Par un singulier contraste, la Bretagne, ce pays de foi, a surtout produit des philosophes qui ont cherché, comme M. Simon, dans la raison pure, l'explication de toutes les choses divines et humaines. C'est particulièrement dans le domaine intellectuel que notre race exagère les tendances d'un esprit impatient du joug. Le celte Pélage fut le père des hérésies; Abeilard porta l'audace de la raison jusque dans les profondeurs de la Trinité; les libres penseurs, pour faire de Descartes le chef de leur école, adoptèrent son doute méthodique, sans parler de sa foi, mutilant ainsi sa pensée sans respect pour son génie; et que dire des révoltes de ce philosophe de nos jours, qui fut si grand par la foi, si avili par le doute, étoile tombée de si haut dans des abimes sans fond. Voilà de bien grands noms prononcés à propos de M. Simon; c'est que le talent fait toujours souvenir du génie; et si

M. Simon est loin d'atteindre la taille de ces hommes célèbres, il égale, du moins, plusieurs d'entr'eux par les témérités de la pensée, et il suit la route dont ils marquent les jalons dans l'histoire de la philosophie.

M. Jules Simon, aujourd'hui l'un des chefs de l'éclectisme moderne, a la prétention de faire du rationalisme un corps de croyances certaines répondant à tous les besoins sociaux, à toutes les exigences de l'âme, et d'ériger la religion naturelle en culte universel. Bien des gens, il est vrai, ne voient dans sa doctrine que la religion de ceux qui n'en ont pas; d'autres exaltent sa tentative, parlent de symbole et prononcent le nom d'apôtre. Voyons donc si M. Simon mérite ces critiques ou justifie ces éloges; suivons le dans son entreprise hardie de relier le ciel à la terre, par la seule puissance de la raison pure, et, sans doute, chemin faisant, nous aurons à enregistrer des aveux instructifs, à montrer des mystères où devraient briller des clartés, et surtout à revendiquer plus d'une colonne dérobée au temple de la foi pour étayer celui de la raison.

Le premier livre de M. Simon est consacré aux preuves métaphysiques de l'existence de Dieu. S'il est vrai qu'il ne peut exister aucun dissentiment véritable entre la foi et la raison, prise dans son sens absolu, M. Simon se charge de nous montrer dans combien d'erreurs peut tomber le raisonnement, ce ministre faillible de la raison, même au service des plus grands génies.

Descartes lui-même, partant du doute méthodique pour s'élever à Dieu, prend son point d'appui dans le vide, puisque le doute c'est le néant. « Dieu est partout dans le raisonnement, on ne peut raisonner sans lui, à moins de supposer qu'il y a des raisonnements sans principes. » Après avoir exposé et soumis à sa critique les théodicées des philosophes les plus célèbres, M. Simon n'y voit généralement qu'une grande vérité appuyée sur de médiocres raisonnements, et il ajoute : « Fénelon a résumé toutes ces preuves avec beaucoup de force et d'éloquence dans son traité de l'*Existence de Dieu*; on lira Fénelon avec charme, mais on trouvera plutôt dans son livre de l'édification que des motifs de croyance; on admirera dans Descartes, dans Leibnitz, de fortes et solides pensées, mais, pour les incrédules, ces preuves

seront insuffisantes, parce qu'elles reposent toutes sur l'impuissance où nous sommes de nous faire l'idée de Dieu sans Dieu ; et, pour les rationalistes, elles seront inutiles, parce que, si l'idée de Dieu est en nous, comme ils le croient, sans que nous l'ayons faite, il est clair, avant toute démonstration, que Dieu existe. »

Puis M. Simon met en action, dans une anecdote philosophique, cette pensée de Pascal, que les preuves métaphysiques de Dieu sont si éloignées du raisonnement des hommes que, si elles servaient à quelqu'un, ce ne serait que pendant le temps qu'il verrait cette démonstration, mais qu'une heure après il croirait s'être trompé. « On raconte de Diderot qu'il entendit un jour exposer les preuves de l'existence de Dieu, dont on se contente dans l'école, qu'il en fut ravi, et que, dans la ferveur de son enthousiasme, il chercha partout un philosophe son ami, pour lui faire partager sa foi nouvelle. Il le rencontre dans une imprimerie, le met sur l'existence de Dieu, développe ses raisonnements avec l'emportement du zèle qui le caractérise, et trouve une âme fermée à la conviction. Diderot insiste, la passion s'en mêle; il croit son ami perdu par cet athéisme, il le conjure avec larmes de se convertir. L'autre reste impassible, reprend tous ses raisonnements, les raille, rend d'abord le sang-froid à Diderot et finit par détruire tout son feu et toute sa croyance. L'apostolat de Diderot n'avait duré qu'une heure. » Je ne sais comment s'y prendraient ceux que M. Simon appelle les contempteurs de la raison pour en faire une plus vive critique.

M. Simon abandonne le syllogisme, pour prouver Dieu par une autre voie. « C'est, nous dit-il, la méditation substituée au raisonnement. » Voici donc qu'au moment de poser la clef de voûte de cet immense édifice que l'on doit élever par la seule force de la raison, il nous faut abandonner le raisonnement et arriver à Dieu par un acte de foi à l'incompréhensible infini.

Il est vrai sans doute « que celui-là seul a une croyance véritable qui est accoutumé à vivre, avec Dieu, par le cœur et par la pensée, à le retrouver au bout de toutes ses recherches, à le mettre dans toutes ses espérances. » Il ne nous semble pas, cependant, que les théodicées des grands philosophes, et surtout des grands saints, soient d'aussi médiocres raisonnements que M. Simon parait le penser. Nous ne

croyons pas qu'un esprit droit et un cœur pur puissent chercher, sans les trouver, les preuves de l'existence de Dieu dans Leibnitz, Malebranche, Fénelon, saint Augustin, saint Anselme, saint Thomas et tant d'autres génies. En méditant ces traités sublimes, nous apprenons à affirmer l'infini par la négation de toutes limites, nous comprenons que rien n'est explicable, dans la nature, sans un premier moteur qui possède en lui-même sa force d'impulsion ; trop portés à tout rapetisser à notre image, nous concevons un plus haut sentiment de la grandeur de Dieu, nous ressentons une plus vive impression de sa présence. L'homme, instruit à ces grandes leçons, sachant que toute chose vit et se meut dans la substance infinie, voit l'empreinte extérieure d'une idée éternelle dans le rayonnement de chaque étoile du ciel, dans l'harmonie de chaque herbe des champs, et marche avec respect dans la nature, comme dans un temple où il rencontre partout son Dieu.

II.

En possession de l'idée de Dieu, nous nous trouvons en présence de la création. Qu'est-ce que la création? Dieu a-t-il créé l'univers en dehors de lui? Depuis l'origine du monde, nous voyons chanceler la raison dès qu'elle veut sonder ces abîmes. C'est en laissant s'altérer dans son esprit la notion des vrais rapports du créateur à l'être créé, c'est en se faisant panthéiste pour s'égaler à Dieu, que le premier homme mérita le bannissement de l'Eden; et cette erreur pèse, comme un fatal châtiment, sur toute sa race.

L'antique philosophie de l'Inde, qui semble surnager, comme un débris des crimes antédiluviens, pour exprimer la création, nous montre Dieu, comme l'Océan de l'être à la surface duquel apparaissent et s'évanouissent les vagues de l'existence qui, par une illusion, apparaissent distinctes, et ne sont que l'Océan lui-même. Toutes les écoles de la Grèce nient avec Parménide la réalité de la création ou n'y voient, avec Platon, qu'une émanation de la substance divine. La raison pure pourra-t-elle marcher seule, à travers ces redoutables problèmes? Pourra-t-elle éviter, sans guide, des dangers plus grands que sa propre ignorance, les erreurs du génie qui partout sur ses pas creu-

sent et fleurissent des abîmes. Saint Augustin, lui-même, avant d'être éclairé par la foi, ne pouvait comprendre la création. Il voyait dans l'univers matériel s'agiter comme une vie divine; il croyait que les plantes exhalent les effluves de l'âme du monde avec leurs parfums, et que la figue que l'on détache de l'arbre verse une larme de douleur.

Dieu a-t-il destiné la raison à marcher seule dans une voie où les plus grands esprits s'égarent? Dieu a-t-il voulu lui donner la tâche impossible de construire, pièce à pièce, l'immense édifice d'une religion, dogmes, morale, destinées futures, et, cela, dans son état actuel de faiblesse, et pendant son exil d'un jour, quand nous voyons des siècles tenter vainement cette entreprise? Non, assurément; celui qui a éclairé d'une si vive lumière le monde matériel a donné un soleil au monde des intelligences; et ce soleil c'est la révélation, qui, néanmoins, ne met pas obstacle au grand rôle assigné à la raison dans le plan divin; car l'église n'a pas pour la raison les dédains qu'on lui suppose; elle l'honore comme on honore une arme avec laquelle on a gagné de grandes victoires. Elle s'en sert, non pour sonder d'abord un à un tous les immenses problèmes religieux, dont l'énoncé même est ignoré de la plupart des hommes, mais pour leur faire admettre une idée simple et accessible, la nécessité morale de la révélation qui, une fois admise, illumine le regard de toutes les clartés.

Après avoir été le vestibule du tabernacle, le premier degré d'initiation qui conduit l'homme à la foi, la raison n'a pas fini sa tâche, c'est alors surtout qu'elle s'élève à des hauteurs inconnues, à l'aide de la révélation et de la grâce, ces deux guides divins, qui conduisent la pensée droit au but qu'elle doit atteindre et mettent la raison vulgaire en possession d'une puissance d'intuition qui est le procédé même du génie. Apercevant, en effet, dans de lumineuses ténèbres, les vérités qu'il peut percevoir et les conséquences fécondes qu'il en peut déduire, le croyant s'avance à la lumière de sa foi vers les conquêtes de l'intelligence, comme Colomb marchait, à la lueur de son génie, vers les mondes qu'il devait découvrir.

Pour appliquer cette pensée, même dégagée de son principe surnaturel, à la question de la création qui nous occupe, pour montrer l'in-

c'est de savoir si Dieu s'occupe de lui. Ce n'est pas seulement pour donner un fondement à la métaphysique que nous avons besoin de Dieu, c'est pour donner une espérance et une consolation à la vie. »
C'est surtout cette consolation et cette espérance qu'une religion philosophique ne saurait donner complétement à l'homme. La consolation et l'espérance sont filles de la certitude et, quand il s'agit de formuler des vérités surnaturelles si éloignées du raisonnement des hommes, l'incertitude de l'hypothèse et la crainte de l'erreur suivent la raison comme une ombre. La raison a-t-elle assisté aux conseils de Dieu pour connaître, avec certitude, ses desseins sur l'homme, et la sanction de la loi morale qu'il lui impose, pour mériter la récompense qu'il lui réserve dans une autre vie ?

La raison, qui cherche à pénétrer les secrets du gouvernement surnaturel du monde, se trouve en face de deux idées contradictoires, l'immutabilité de Dieu et l'action de la providence. De là deux philosophies, l'une qui, avec Aristote, nous montre le Dieu de la métaphysique immuable dans son repos absolu ; l'autre qui proclame un Dieu qui aime le monde, s'en occupe, le gouverne, et répond par des bienfaits à nos prières.

Nous trouvons ici l'éternel et, peut-être, l'unique problème de la philosophie, la conciliation de l'un et du multiple ; c'est, au fond, le problème de la création et, ajoute M. Simon, nous regardons ce problème comme insoluble. Nous avons vu M. Simon résoudre ce problème insoluble en empruntant au christianisme sa cosmogonie. Sachant d'un côté que Dieu est parfait, de l'autre qu'il est créateur, il regarde que le rapport de ces deux vérités suffit pour connaître les décrets du gouvernement divin et satisfaire ces deux nobles et impérieux besoins de l'âme : adorer et prier ; c'est une erreur.

De ce que Dieu est parfait, de ce qu'il a fait le monde en dehors de lui, il ne s'ensuit pas nécessairement que l'homme connaisse exactement la manière dont il le gouverne et le culte qu'il lui demande. On ne peut se faire une idée juste du gouvernement surnaturel du monde, sans résoudre, avant tout, une question préjudicielle, celle de savoir si le monde est aujourd'hui ce qu'il était au sortir des mains du Créateur ; car les lois qui régissent les harmonies d'une existence nor-

male ne peuvent être exactement les lois réparatrices d'une existence déchue. C'est bien toujours au fond le problème de la création, mais ici le problème se complique de la nécessité de savoir si l'état de l'homme actuel est bien le même que son état primitif, et de concilier l'idée de la Providence avec le mal et la douleur.

Comment la bonté infinie qui, dans un monde normal ne peut, ce semble, séparer le bonheur de l'innocence, fait-elle naître l'enfant dans la douleur? comment l'homme, cette création de la perfection infinie, porte-t-il en lui une tendance visible au mal? Que le rationalisme, qui n'admet pas la chute, nous donne une autre solution de ces problèmes, s'il ne veut être forcé de renoncer au dogme de la Providence.

M. Simon affirme que le monde, pris dans sa totalité, est aussi parfait qu'il peut l'être et regarde que la liberté suffit pour expliquer le mal et la douleur; mais l'homme, en naissant, n'est il pas en proie à la douleur avant d'avoir la liberté? et s'il naît aujourd'hui dans un état normal, d'où vient le penchant qui le porte au mal? En présence de ces mystères, il n'y a que deux conclusions possibles : ou Dieu est injuste, ou l'homme est déchu. « Qui expliquera, dit saint Augustin, » toutes les misères dont est chargé le joug si lourd qui pèse sur les » enfants d'Adam? Tant de maux ne peuvent avoir pour cause que » l'injustice ou l'impuissance de Dieu, ou un péché commis à l'ori- » gine. » Mais M. Simon n'admet pas le dogme de la chute et cette négation altère, dans sa pensée, le dogme de la Providence. Pensant que l'homme naît encore tel que le fit le Créateur, il suppose notre monde déchu gouverné par des lois qui eussent suffi, tout au plus, à l'ordre de la création, lorsque rien n'était venu la troubler et que les âmes innocentes et pures gravitaient naturellement vers le bien, comme les astres au firmament. Le monde actuel étant en possession de sa perfection primitive, on ne peut admettre, selon M. Simon, que Dieu puisse changer quelque chose à ce qu'il a voulu; il gouverne le monde par des lois générales et immuables, et il ne peut répondre à nos vœux par des résolutions nouvelles.

Ainsi l'homme, ce roi déchu de la nature, qui aujourd'hui n'en est trop souvent que le captif, ne pourra, dans l'étreinte de la douleur,

prier Dieu d'alléger sa chaine; dans les combats que ses passions lui livrent, il ne pourra demander qu'un secours d'en-haut vienne augmenter ses tendances vers le bien. Est-ce donc là cette Providence chrétienne qui abrite notre faiblesse sous son aile et nous révèle son divin amour en nous disant : « Lors même qu'une mère oublierait son enfant, moi je ne vous oublierai pas ? » Est-ce là cette Providence qui dit à la terre : « Combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme la poule rassemble ses poussins sous son aile. » La Providence de M. Jules Simon est une Providence sans miracles et sans prières qu'il résume en citant ces paroles de Rousseau : « Je converse avec Dieu, je pénètre toutes mes facultés de sa divine essence, je m'attendris à ses bienfaits, je le bénis de ses dons; mais je ne le prie pas. Que lui demanderais-je ? qu'il changeât pour moi le cours des choses, qu'il fit des miracles en ma faveur ? moi qui dois aimer par dessus tout l'ordre établi par sa divine sagesse et maintenu par sa Providence, voudrais-je que cet ordre fût troublé pour moi ? non, ce vœu téméraire mériterait d'être plutôt puni qu'exaucé. »

Vous n'admettez pas la prière, parce que Dieu ne peut modifier ses décrets; mais qui vous dit que l'un de ses décrets, éternellement conçu dans la liberté de sa divine sagesse, n'est pas précisément, comme le prétend Malebranche, une loi générale en vertu de laquelle les grâces se répandent sur les âmes qui prient avec ferveur et sincérité? Le Créateur peut assurément modifier la nature qu'il a tirée du néant; mais, dans la pensée chrétienne, en priant, je ne demande pas toujours à Dieu de changer pour moi l'ordre des choses primitivement établi ; croyant à un monde déchu, je lui demande, au contraire, le plus souvent, de rendre à la nature régénérée quelque chose de son état normal. Si je prie Dieu, par exemple, de diminuer la pente qui m'entraine au mal, n'est-ce pas lui demander de me rendre quelque chose de cette tendance vers le bien dont il avait, sans doute, doté l'homme primitif; et si Dieu donne à la sainteté, sur la nature, la puissance des miracles, au lieu de changer l'ordre de la création, il ne fait souvent que la rendre à ses lois premières. Quand l'Homme-Dieu guérit un paralytique ou qu'il ressuscite la fille de Jaïre, en rendant la santé à l'homme, qui n'était pas créé pour la souffrance, en rappelant à la vie un être qui

n'était pas fait pour mourir, Dieu n'est pas, comme vous dites, un ouvrier inhabile qui s'y prend à deux fois pour faire son œuvre, c'est un architecte divin qui, dans la toute puissance de sa bonté infinie, restaure sur son plan primitif les ruines d'un merveilleux édifice écroulé.

Mais est-il besoin de discuter plus longtemps la valeur d'une doctrine religieuse qui rejette l'efficacité de la prière ? Nier la prière, n'est-ce pas nier la religion, dans sa définition même, puisque la prière est ce mouvement de l'âme vers Dieu, d'où résulte le lien qui unit le ciel à la terre.

Nier la prière, ce n'est pas seulement nier toute religion, c'est nier toute philosophie populaire, et, par là même, toute religion philosophique. Comme l'a dit un profond penseur : « Pour trouver les preuves de l'existence de Dieu, accessibles à tout homme, il faut en chercher l'origine et la réalité dans quelque opération vulgaire et quotidienne de l'esprit humain ; et, cette opération sublime et simple étant trouvée, il suffira de la traduire en langue philosophique ; or, cette opération vulgaire et quotidienne de l'esprit humain, esprit et cœur, intelligence et volonté, c'est le fait universel de la prière. » Par cet élan du fini vers l'infini, l'âme, toujours portée à effacer au sein de l'idéal les limites du possible, s'élève, de toute beauté qui la frappe, de tout amour qu'elle ressent, de toute perfection qu'elle admire, vers la beauté, l'amour la perfection infinis. Dans son beau livre *De la connaissance de Dieu,* le P. Gratry nous montre que cette aspiration instinctive constitue une méthode vraie et rigoureusement scientifique ; c'est le grand procédé de l'induction, la plus large et la plus directe des routes qui conduisent à la vérité.

La prière ne renferme pas seulement toute théodicée, elle renferme aussi toute morale. L'âme qui gravit les échelons lumineux de cette échelle de Jacob qui touche la terre et atteint le ciel, n'en descend jamais sans rapporter une force d'en haut qui l'éclaire, la purifie et lui apprend à tresser, ici bas, avec des vertus sa couronne immortelle. Une religion sans ce procédé vulgaire et sublime qui conduit tout homme au vrai et au bien, une religion sans prière ne sera jamais que la prétention aristocratique de quelques nobles penseurs, formant une imperceptible minorité dans l'humanité qu'ils méprisent.

Je sais que vous me répondrez avec Rousseau : je bénis Dieu, si je ne le prie pas.

La prière s'élève sur deux ailes, l'invocation et l'action de grâce, l'action de grâce produite par la reconnaissance et l'amour, l'invocation qui nait de la force de l'espérance. Vous avez brisé l'une de ces forces sublimes, l'âme dès lors n'a plus la puissance de son élan vers l'infini. Allez donc dire à ce peuple que la peste dévore :— La mort a frappé tout ce qui vous est cher, elle vous attend demain ; mais c'est là un effet de certains gaz dont la combinaison produit une action délétère, d'après certaines lois générales de la nature que Dieu ne change jamais; bénissez-le, mais ne le priez pas ; n'en attendez pas même une minute de vie pour vous préparer à la mort. — La nature révoltée se soulèvera contre vous. Je vous le demande, obtiendrez-vous, chez ce peuple glacé par la terreur et le désespoir, le mouvement des ailes de l'âme, comme Platon appelle excellemment la prière ? Non assurément ; l'âme, mutilée par vos théories fatales, n'est plus qu'un cygne dont on a coupé une aile, et qui ne peut plus que se trainer douloureusement sur la terre, quand Dieu l'avait fait pour voler dans les cieux.

IV.

Plus de temples naturellement, plus d'autels pour une religion sans expiation et sans sacrifice, dont la prière n'est plus qu'une vague aspiration vers le bien. Si donc la religion de M. Simon devenait celle du monde, pas un lieu de prière n'apparaitrait sur les ruines de nos cathédrales écroulées ; il ne s'élèverait plus sur la terre une hymme sacrée pour sanctifier un berceau, pour consacrer un amour, pour bénir une tombe.

Pour M. Simon tout le culte est renfermé dans l'enseignement, la bienfaisance et le travail, et il s'écrie : « Une école, un hôpital, une fabrique sont aussi des temples élevés à la gloire de Dieu ! »

Sans doute le travail est un hommage agréable à la divinité ; mais pour qu'il devienne un culte, il faut qu'il soit offert au vrai Dieu par un cœur pur ; et l'on n'entrevoit pas bien comment le pauvre ouvrier,

sectateur de la religion de la nature, absorbé dans l'œuvre matérielle du pain de chaque jour, aura l'intelligence et le loisir de se créer, par sa propre raison inactive, la morale d'où découle la pureté de l'hommage, le symbole qui constitue la vérité de la croyance.

Une école est un temple; assurément, quand on y enseigne la vérité; mais nous doutons que, le catéchisme déchiré, la doctrine élaborée par chaque instituteur primaire renferme une vérité bien haute et sans mélange.

Un hôpital est aussi, dites-vous, un temple élevé à la gloire de Dieu. Oui, sans doute; mais à condition que la charité y habite. Vous nous dites quelque part : « Le cœur de l'homme s'est ouvert à la pitié sous la douce et puissante influence du Christianisme. » Qui vous dit que, le Christianisme banni, le cœur de l'homme qu'il a ouvert ne se refermerait pas, comme ces fleurs qu'un rayon de l'aube entr'ouvre et qui se ferment à la nuit. Il suffit de déduire les conséquences de la théodicée de la religion naturelle, pour comprendre que la charité, née de l'imitation du Christ, disparaîtrait avec son culte. C'est en effet un axiôme de philosophie sociale que les peuples calquent leur morale sur les idées qu'ils se font de la divinité. Les Romains eurent les vices de leurs faux dieux, les Germains la cruauté de leurs idoles, les chrétiens devinrent compatissants à l'exemple du Christ; les rationalistes imiteraient l'indifférence de leur Dieu pour les souffrances humaines.

M. Simon nous fait la peinture d'un malheureux roulant au fond d'un précipice et qui s'écrie : O mon Dieu, secourez moi! M. Simon prouve que son dieu ne peut aucunement exaucer cette vaine prière, « qui n'est que l'instinct irréfléchi d'un être faible qui se sent périr. » Supposons passant près de ce gouffre un fidèle de la religion de la nature, qui n'a rien gardé de ces sentiments chrétiens, qu'un déiste même a souvent puisé dans le milieu où il a vécu. Il s'agit d'affronter un danger pour tendre une main secourable à cet homme qui périt. Le rationaliste pur, que le hasard conduit en ce lieu, ne devra-t-il pas se dire : je n'adore pas un Dieu sauveur du monde, dois-je exposer mes jours pour mon semblable ? Dieu n'exauce jamais la prière du malheureux qui l'implore dans ses douleurs; suis-je forcé d'écouter

moi-même sa plainte? Dieu ne modifie jamais ses décrets; pourquoi changer moi-même une bonne résolution? Et ce fervent imitateur d'un dieu sourd aux supplications des hommes poursuivra, sans s'arrêter, sa route vers ses affaires ou ses plaisirs.

Non, en bannissant la foi, vous ne garderez pas la charité qui n'est que la douce chaleur que sa lumière répand dans les âmes. Si le Christianisme disparaissait, on verrait aussi disparaître des hôpitaux, que vous nommez des temples, ces sœurs de charité, épouses mystiques de toutes les douleurs qui naquirent des larmes que le Christ versa sur Lazare.

Mais l'homme qui, avec l'immense majorité de l'humanité, subit la dure loi du travail, en quittant la fabrique, ce temple obscur de la raison où rien ne lui parle de Dieu, où tant de voix et d'instincts l'en détournent, trouvera-t-il du moins un apôtre de la raison naturelle pour l'aider, dans une tâche plus rude que celle qu'il vient de quitter, l'élaboration d'une morale et d'un symbole. Cet apôtre sera peut-être le philosophe? Qu'est-ce qu'un philosophe? M. Simon va nous l'apprendre. « C'est un homme qui a tout juste autant d'autorité que lui en donne son talent. Il écrit une page sans savoir qui la lira, ni si elle sera lue; il traite les sujets les plus difficiles, souvent les plus ingrats, et ne peut être compris que par des intelligences très-exercées; le premier venu le juge sans appel.... il s'estime heureux s'il obtient d'un certain nombre d'oisifs une attention distraite. Le public l'ignore, les lettrés le raillent, les autres philosophes le discutent sans justice; presque personne ne le comprend... lui-même travaille, sans relâche, à édifier un système dont il n'est jamais satisfait; tantôt il ne trouve pas la vérité, tantôt l'ayant trouvée il ne peut l'exprimer clairement. »

Il n'y a pas assurément, dans un tel homme, les éléments d'un apôtre; mais, chose étrange, le philosophe n'est que faiblesse, et cependant la philosophie elle-même, formée d'individualités contingentes, porte en elle une force invincible, contre laquelle rien ne prévaut. C'est la philosophie, cet être collectif plus allégorique que réel, dans ce sens absolu, qui exercera l'apostolat de la religion naturelle. Nous voyons, il est vrai, cet apôtre traverser les siècles en jetant

pêle-mêle à ses croyants le vice et la vertu, la vérité et l'erreur ; mais par un phénomène inexpliqué « le temps emporte l'erreur et l'humanité hérite du reste. » Ceci peut être vrai des sciences exactes et des vérités terrestres ; mais quand il s'agit de prêcher des vérités surnaturelles, d'affirmer un symbole religieux et une morale qui trace le chemin du ciel, on a droit de vous demander quand a commencé cet apostolat de la raison générale, et à quelle source elle a puisé l'infaillibilité sans laquelle il n'y a pas d'apostolat religieux. A cela vous répondez : « Nous voyons l'homme d'abord enfant, barbare, livré à ses instincts... nous voyons l'homme sortir des ténèbres de la nuit pour marcher de siècle en siècle vers une lumière plus vive et plus pure » ; mais expliquez-nous comment cette nuit si sombre a produit la lumière sans qu'aucun astre d'en haut soit venu y projeter une clarté. En faisant commencer l'humanité par ces ténèbres profondes, par cette barbarie sauvage, vous faites Dieu complice d'un fétichisme impie et vous tombez vous-même sous le reproche que vous adressez, avec éloquence, à une doctrine « qui met entre les hommes, suivant la date de leur naissance, une inégalité qui ne peut se concilier avec la justice de Dieu. »

Pour M. Simon l'humanité, née dans la nuit, est à elle-même sa propre lumière ; elle possède en elle les vérités qui lient le ciel à la terre, elle se fait sa propre morale sans avoir besoin de lire les tables de la loi gravées au Sinaï et au Calvaire. Malgré l'impuissance de tant de systèmes, tour à tour florissants et abattus, en vertu d'une merveilleuse puissance que l'on nomme le sens commun, « de grandes vérités s'élèvent du sein de l'erreur comme un arbre vigoureux croit au milieu des ruines. » Voilà bien l'affirmation de l'omnipotence de la raison générale ; mais où est la preuve de sa mission religieuse, de son infaillibilité doctrinale ? M. Simon ne cherche même pas à nous fournir cette preuve ; il s'en tient à une affirmation, et il a sans doute de bonnes raisons pour cela. Il n'ignore pas que tous ceux qui ont voulu faire du sens commun ce creuset qui d'un amas d'erreurs fait jaillir toutes les parcelles d'or des vérités religieuses, ont trouvé le panthéisme au fond de cette idée. C'est à cette conséquence qu'aboutissent toutes les philosophies allemandes, qui adoptent le système de *la religion ren-*

fermée dans les bornes de la raison pure (1) ; M. Cousin n'a pas toujours évité cette erreur ; Lerminier l'a hautement professée ; elle est l'écueil de tous ceux qui attribuent au génie de l'humanité une puissance surhumaine.

Vous-même, en donnant ainsi à votre religion pour initiateur et pour apôtre, non plus la raison individuelle, mais cette vague raison universelle, qui serait la source et la manifestation de toute vérité, vous professez, moins la tradition, ce système du *sens commun*, que nous avons vu briller un instant, de nos jours, pour tomber bien vite dans le panthéisme ; et, pour donner une explication spécieuse à ce même criterium insaisissable, vous n'avez d'autre ressource que de placer aussi, dans l'humanité, cette âme divine que Platon voyait s'agiter dans la nature increéée.

— La tentative de M. Simon n'a rien de bien nouveau ; la prétention de remplacer la religion par la philosophie a été l'effort et le rêve de toute l'école éclectique de nos jours. Seulement M. Jules Simon, changeant les termes, donne le nom de religion au système ; mais la chose lui échappe, il n'a conquis que le mot. Il ne fait que reprendre, en sous-œuvre, une doctrine reniée par plusieurs des plus illustres de ses pères. Jouffroy et Lerminier sont, assurément, les deux philosophes rationalistes de nos jours, qui, depuis un quart de siècle, ont brillé avec le plus d'éclat dans l'enseignement public. Ces deux hommes célèbres, arrivés au terme de cette même route dont M. Simon n'a encore atteint que la moitié, ont avoué hautement n'avoir trouvé que les vapeurs d'un mirage, où l'illusion leur montrait de loin une réalité.

Les impressions du voyage infructueux de ces deux philosophes à la recherche d'une religion renfermée dans les bornes de la raison pure, seraient la meilleure réponse au livre de la *Religion naturelle*. Nous ne pouvons songer à faire ici ce récit instructif. On ne saurait trop redire cependant, d'après leurs aveux, combien fut douloureuse la voie que gravirent ces deux âmes d'élite pour n'y trouver que la déception et le vide, semblables à ces voyageurs qui, parvenus épuisés au sommet des plus hautes montagnes, n'y trouvent plus d'air respi-

(1) Titre d'un ouvrage de Kant.

rable. Jouffroy nous raconte lui-même avec des accents déchirants les angoisses de la nuit où il évoqua le fantôme du doute. « Ce fut un moment affreux, nous dit-il, et, quand vers le matin, je me jetai épuisé sur mon lit, il me sembla sentir ma première vie, si riante et si pleine, s'éteindre et derrière moi s'en entrouvrir une autre sombre et dépeuplée où, désormais, j'allais vivre seul avec ma fatale pensée qui venait de m'y exiler et que j'étais tenté de maudire. » (1) Jouffroy s'était persuadé qu'il allait trouver, dans la philosophie, une science régulière qui le conduirait à des connaissances certaines, et il avoue qu'il n'y trouva que quelques vérités essentielles, « plutôt agitées que rigoureusement résolues dans l'école. » Il se mit lui-même à l'œuvre pour sonder le grand problème de la destinée humaine, mais il ne pensa jamais, comme M. Simon, qu'on pût facilement le résoudre en éditant les textes d'un petit évangile philosophique et, dès lors, il disait : « Ceux-là sont bien aveugles qui s'imaginent que le christianisme est fini, quand il lui reste tant de choses à faire. Le christianisme verra mourir bien des doctrines qui ont la prétention de lui succéder. Tout ce qui est prédit de lui s'accomplira ; il sera la dernière des religions (2). » Ces paroles ne sont pas un amende honorable des dernières années de la vie de Jouffroy, comme le dit par erreur un savant historien de la littérature contemporaine ; il les prononça en 1830, à la Sorbonne, dans sa première leçon de morale, quand il pensait encore que la philosophie suffirait un jour à l'homme, lorsque, dans les siècles futurs, le christianisme aurait achevé l'éducation de l'humanité. Mais il sentit s'évanouir cette illusion quand, dans ses derniers jours, il vit se rallumer en son âme cette foi qu'il avait vu s'éteindre avec tant de douleur et dont il avait conservé un si haut sentiment dans son erreur même.

Pendant que Jouffroy, qui devait mourir chrétien, enseignait à la Sorbonne *comment les dogmes finissent*, un orateur applaudi du collége de France, type brillant de l'orgueil philosophique, passionnait la foule en annonçant, avec des accents inspirés, le règne sans partage de la religion de la science. Lerminier vient de mourir emportant dans la

(1) T. Jouffroy, *Nouveaux mélanges philosophiques*.

(2) T. Jouffroy, *Mélanges philosophiques*.

tombe le regret de n'avoir semé que le doute dans des âmes auxquelles il annonçait une croyance nouvelle; et vaincu, désabusé, il disait dans les dernières années de sa vie : « Attribuer à la raison, sans contact avec une puissance supérieure, les faits primitifs de l'histoire du monde, est une affirmation pure pour laquelle il n'y a ni démonstration, ni preuves possibles; affirmation altière, que pose le rationalisme, dans l'exaltation de son orgueil, nous le savons par expérience; mais qu'il ne maintient pas sans effort... Oui, pendant longtemps nous avons cherché l'unité de l'histoire dans l'omnipotence de la raison humaine... Cependant, à force d'interroger l'histoire des croyances, des idées et des lois humaines, et de l'étudier dans un temps si fécond en leçons vivantes, nous avons senti s'écrouler, dans notre esprit, cette orgueilleuse et fragile hypothèse (1). »

Ces remarquables aveux d'anciens apôtres de la raison pure, ces recherches vaines, ces longs efforts sans résultat prouvent assez que la tentative de M. Jules Simon, que nous avons montré théoriquement impossible, est en fait impraticable. Il en faut conclure que le rationalisme ne parviendra jamais à faire de la philosophie une arche sainte capable de porter l'humanité vers ses immortelles destinées, et que quiconque veut expliquer la vie présente et tendre avec sécurité vers la vie future est forcé de prendre passage sur cette barque mystérieuse de l'Église, qui a pour phare la révélation qui l'éclaire sur une mer obscure, et pour boussole la foi qui la guide vers un point fixe du ciel.

Vte Jules DE FRANCHEVILLE.

(1) Lerminier, *Revue contemporaine*, 14 *février* 1854.

LANCELOT DE LA POPELINIÈRE

HISTORIEN POITEVIN.

Deuxième partie.

Examinons maintenant La Popelinière, non plus à travers le nuage des âges, mais tel que nous le voyons aujourd'hui, face à face, vivant et parlant dans ses livres, où il revit en effet, avec la société, les mœurs, les idées de son temps, avec les hommes qui se sont mus autour de lui, dans leurs passions, leurs vertus et leurs vices, leurs belles actions et leurs crimes; étude intéressante certainement et bien digne d'être traitée plus au long et surtout par une plume plus habile que la nôtre.

Le premier ouvrage que publia La Popelinière fut *Des Entreprises et ruses de guerres*, tirées de l'italien Bernardin Roque de Plaisance. Dans ce premier travail, La Popelinière ne fit que peloter en attendant partie, si je puis m'exprimer ainsi. Lancé avec toute la fougue de la jeunesse dans la carrière des armes, il s'était singulièrement épris de l'art militaire, et lorsque les traités de paix venaient de temps en temps l'éloigner des champs de batailles, il se plaisait encore à faire de la guerre sur le papier. Dans cet ouvrage cependant l'on ne trouvera rien qui fasse pressentir le tacticien; l'âge où la grande tactique devait se développer était bien loin encore. La Popelinière ne sera donc pas ce génie qui divulguera la science future; son œil ne voit que le passé, il n'a point la force de pénétrer l'avenir.

L'année suivante, (1572), il fit paraître *La vraie et entière Histoire des Troubles et choses mémorables advenues tant en France qu'en Flandres et pays circonvoisins, depuis l'an* 1562 *jusqu'à* 1570. Cet ouvrage est bien autrement intéressant que le premier. En le lisant on sent que l'écrivain qui a tenu la plume est aussi le soldat qui a pris une grande part à presque tous les faits qu'il signale; car tel est le cachet de couleur

locale répandue dans sa narration, qu'on s'aperçoit qu'il a presque toujours peint d'après nature, et vraiment, comme il le dit dans une de ses préfaces, — et nous n'avons qu'à le louer de sa manière de faire : « J'ai, au profit de tous ceux qui veulent suivre le train des armes, si curieusement dépeint les lieux, villes, châteaux, places fortes, que les étrangers mêmes se les peuvent représenter comme s'ils étaient présents. » Et ailleurs, parlant de l'historien : « Je désire, dit-il, puisqu'il entreprend de réciter les desseins et exécutions d'un général avec les exploits de son armée, qu'il me représente si les lieux par où il passe ses troupes en dépit de l'ennemi sont pleins et unis, etc., etc., qu'il me raconte l'ordre et moyen qu'il a tenus à passer outre, puis, venant devant la place qu'il délibère enlever, je veux savoir comme il a empêché les provisions des assiégés, comme il a campé, placé son artillerie, fait brèche raisonnable, etc., etc. »

Ses contemporains purent trouver ces détails un peu minutieux. D'Aubigné, entr'autres, l'en critique amèrement et lui reproche, par exemple, d'avoir consacré un livre entier au siége d'une abbaye par deux compagnies seulement ; c'est possible, cependant il faut rendre cette justice à l'auteur, que s'il entre, comme il le dit, dans ces minutieux détails, il sait au moins les rendre attachants et précieux, pour nous surtout qui sommes si loin du XVIe siècle.

Mais ce que l'on peut lui reprocher, c'est l'excessif amour-propre qu'il affiche en sa qualité d'historien : il ne parle de rien moins que de réformer la méthode d'écrire l'histoire suivie jusqu'alors, et, à l'en croire, il n'y a eu que bien peu d'historiens dignes de ce nom. « *Son entreprise est,* dit-il, *de rendre son histoire différente de toutes celles qui ont été vues par ci-devant.* L'antiquité, il est vrai, a fourni quelques écrivains remarquables ; mais la France, — il ne le dit que la rougeur au front, — n'a produit aucun historiographe distingué, des lanterniers seulement, qui, sans aveux et tout fangeux, se sont, avec notre peu d'honneur, avancés pour entonner leur trompette fêlée de la haute gloire de nos devanciers. » C'est vraiment, il faut en convenir, de l'injustice et de l'outrecuidance que de traiter ainsi Joinville, Froissart, Monstrelet et Commines. Mais que voulez-vous, pour être de quelque valeur, pour avoir droit à quelque admiration, il fallait alors être grec

ou romain ; et certes, La Popelinière prouve à chaque page à quel diapason son enthousiasme était monté à l'endroit de Rome et d'Athènes. Soldat et historien français, ç'aurait été pourtant justice de sa part de rendre hommage aux grands rois, aux grands hommes de guerre de son pays, à Philippe-Auguste, à saint Louis, à Duguesclin, à Bayard; non, il n'en parle jamais; en revanche les Scipion, les Paul Emile, les César, les Thémistocle, les Alexandre reviennent à tout moment sous sa plume.

Le style de la Popelinière, autant qu'on peut l'apprécier aujourd'hui, ne laisse pas d'être pittoresque, accidenté, rapide; il se ressent toutefois du mauvais goût de l'époque, et du peu de développement qu'avait encore reçu notre langue. L'espagnol, que Cervantes et Lopez de Vega venaient de porter à son apogée, avait nécessairement une grande influence sur le français, et lui imprimait une allure toute castillane; on la reconnait chez tous les auteurs de ce temps, et elle ne s'est totalement effacée qu'après Corneille, sous la magique influence de Racine et des autres grands écrivains du siècle de Louis XIV.

Il ne faut pas chercher dans les œuvres de la Popelinière cet esprit de critique et d'analyse dont nous sommes si prodigues et si avides aujourd'hui. Comme tous les historiens de son temps, il se borne à raconter les faits avec plus ou moins de commentaires, mais il n'aborde que bien rarement les considérations philosophiques. Était-ce système chez lui ? Croyait-il, en restant ainsi dans la simple limite des faits, accomplir la loi d'impartialité imposée à l'historien, beaucoup plus sûrement qu'en se laissant aller à des réflexions où le sentiment propre eût trop percé? C'est possible, mais ajoutons aussi qu'à cette époque l'esprit d'examen en matière historique ne pouvait poindre encore. Les questions politiques débattues deux siècles plus tard n'agitèrent alors que quelques esprits silencieux; des idées encore inconnues ou du moins très-indécises, des aspirations rares et vagues ne pouvaient s'exprimer, et, exprimées, elles fussent tombées sans écho. La Popelinière donc, non plus que tous les autres historiens de ces temps reculés, ne pouvait comprendre et écrire l'histoire comme Bossuet, Châteaubriand, Thierry, Guizot l'ont écrite depuis. Au XVIe siècle, le raisonnement, cette arme brillante mais dangereuse que l'homme

ingrat met si souvent à la disposition de l'esprit du mal, s'essayait avec emportement sur les questions religieuses. C'était logique, une victoire lui était en effet nécessaire sur ce terrain, avant qu'il songeât à attaquer ailleurs ; mais il dormait à l'endroit des institutions politiques, et nè devait se réveiller que plus tard.

L'*Histoire des Troubles*, non plus que l'*Histoire de France*, que La Popelinière fit paraitre plus tard, ne fait partie des collections de mémoires que l'on a formées pour servir à l'histoire de notre pays. Cet oubli est extrêmement regrettable. Comprises dans cette collection et mises ainsi à la portée de tous, ces œuvres remarquables eussent été beaucoup plus lues, beaucoup plus connues, au grand bénéfice des études historiques. Peu d'auteurs, en effet, ont pris autant de soin des détails que La Popelinière ; c'est sa spécialité. Où trouvera-t-on, par exemple, des notes aussi complètes, aussi précises sur les batailles de Saint-Denys, de Montcontour, de Jarnac ? Quel est l'historien, y compris Montluc et D'Aubigné, qui fasse mieux connaître l'organisation militaire d'alors ? En lisant ces deux histoires, particulièrement celle des Troubles, on croit lire le journal quotidien de ces guerres civiles ; on est à Poitiers pendant le siége, on est à Saint-Michel-en-l'Herm à l'heure de l'assaut et du sac de l'abbaye ; on chevauche avec le capitaine Piles, on bat en retraite avec Puygaillard. Tous ces traits sont saillants, et cette couleur locale chaudement jetée sur la narration la rend toujours extrêmement saisissante. Espérons que justice sera rendue à ces œuvres historiques si intéressantes, et qu'extraites enfin de quelques bibliothèques d'amateurs, elle brilleront bientôt au grand jour d'une publicité trop tardive.

Dans ses différents ouvrages, surtout dans les *Trois Mondes* et dans l'*Histoire des Histoires*, La Popelinière fait étalage d'une grande érudition, et tombe souvent en plein pédantisme. Dans le premier, il nous montre à quel degré était arrivée de son temps la science géographique ; il parle de l'ancien monde et du nouveau, puis, supposant que, par delà le détroit de Magellan et de la Terre de feu, il se trouve un immense continent à découvrir, il encourage les Français à « tenter de ces expéditions navales dont les étrangers seuls ont eu le mérite jusque là. » Il fait ressortir aussi tout l'avantage qu'il y aurait à s'approprier

de ces pays qui pourraient recevoir la « purgation de ce royaume. » Il entrevoyait ainsi les colonies pénitentiaires que nos philanthropes modernes savent encore à peine organiser aujourd'hui.

Quant à son *Histoire des Histoires*, publiée en 1599, son but est, dit-il, « sur la considération de plusieurs fautes qu'il a remarquées, il y a plus de vingt ans, en l'histoire tant des Français que de leurs voisins, de redresser notre histoire pour l'élever enfin jusqu'au plus près du point auquel il lui semble qu'on peut la faire monter ; » puis il fait la revue et la critique de tous les historiens connus. Dans les jugements qu'il porte on reconnait à chaque page ses bons sentiments et l'excellent esprit qui l'anime toujours ; un passage sur Machiavel en offrira la preuve, l'auteur s'y dessine complétement : « Machiavel, secrétaire de la République de Florence, a dressé l'histoire des Florentins........; on ne peut nier qu'il ait été homme judicieux et qui a bien remarqué, mais mal jugé les actions des hommes, indiscret et très-malheureux au reste de s'être voulu moyenner quelque mémoire à l'avenir par si extravagantes opinions qu'il a semées en ses livres du *Prince* et de la *République*, mesmement qu'il dispense d'honneur, de promesses, serments, foi et tel autre lien de cette société humaine ; car encore qu'elles eussent été vraies, sa petite condition néanmoins ne lui pouvait acquérir assez d'autorité pour démontrer le commun de ses avis contraires : moins encore pour la religion, le seul respect de laquelle si audacieusement renversé plus que mis en doute mériterait de faire publiquement brûler tous ses livres, et sont fort mal conseillés tous les princes et magistrats chrétiens de laisser si dangereuses leçons pour ordinaires, voire plus recherchées instructions à la jeunesse de leurs états. »

Si les œuvres de la Popelinière sont entachées d'un certain pédantisme et de cette manie de citer à tout propos les Grecs et les Latins, accusons en le mauvais goût de son temps, mais sachons estimer ses récits toujours pleins de faits et d'appréciations justes sur les événements et sur le caractère des hommes. « Car, dit-il, après avoir passé par tous les grades ordinaires, soit sur terre, soit sur mer, en charge de fanterie comme en conduite de cavalerie ; après avoir été chargé de négocier les trois paix dernières, j'ai eu assez de moyens de connaitre

les hommes et les événements pour pouvoir écrire l'histoire(1); » et, chose admirable, il avait un tel fonds de bienveillance, qu'encore qu'il dût voir les hommes sous un bien triste jour, on ne remarque jamais dans ses pages le moindre jugement acerbe, la plus petite appréciation passionnée. Ses œuvres en somme respirent une morale pure et douce, et jamais les sentiments chrétiens ne s'y démentent. Ces guerres, au milieu desquelles il fut jeté, il les a en horreur et dans maints passages il les stigmatise avec énergie. « Tel était, dit-il, le fruit de nos belles séditions, que malheureux et à tous détestable soit celui qui nous y voudra remettre ! » Et ailleurs : « O détestables guerres, ô malheureuses et non jamais assez blasphémées, infâmes, méchantes, vilaines séditions françaises ! quelle aveugle fureur est ceci ! quelle est la fin, quelle est la licence de telles armes ! ne vous semblent-elles pas assez sanglantes du sang de cinquante mille pauvres corps au sang et vie desquels vous les trempâtes aux premiers troubles ? »

La Popelinière a combattu dans les rangs des protestants, mais a-t-il écrit une seule ligne pour le succès de leur cause ? C'est ce qu'il serait difficile de démontrer ; il avait des amis nombreux et haut placés dans le parti calviniste, tels que Du Bouchet, Pardeilhan, La Noue ; eh bien ! à qui dédie-t-il ses œuvres ? est-ce aux hommes de son parti ? non ! c'est à des Royalistes et à des Catholiques. L'*Histoire des Troubles*, c'est au roi Charles IX, en le suppliant de veiller au maintien de la paix, en le conjurant de préserver son royaume de tout accident qui pourrait advenir pour le différent de religion. Ses *Trois Mondes?* C'est à Hurault de Cheverni, garde des sceaux, conseiller du Roi. Dans cette dédicace, La Popelinière se montre le familier de ce grand seigneur, et il y dit, « qu'en publiant son ouvrage, il ne veut pas laisser intégralement périr tant de riches traits de toutes science et profession, dont tant de grands personnages s'entretiennent ordinairement à sa table. Il aime à dédier ses devis à celui qui les a assaisonnés de son bien dire et assurés par la résolution de son bon jugement. Du reste, il regrette de ne pouvoir qu'effleurer des

(1) D'Aubigné l'appuie de son témoignage, et dans cette bouche rigide et caustique il est bon à recueillir. « Son labeur, dit-il, est sans pareil, son langage bien français qui sent l'homme de lettre et l'homme de guerre, comme il s'est signalé et montré tel en trois actions dignes de lumière. »

questions qu'il aimerait à approfondir, mais il ne le peut, chargé d'affaires par accident plus que de volonté. »

Ce n'est pas tout; s'il rompait ainsi en visière avec les énergumènes de son parti, en dédiant son dernier ouvrage au politique Hurault,— et n'oublions pas que c'est en 1582, alors que son affaire de censure était des plus envenimées, — il faisait mieux encore en présentant quelque temps après son Amiral de France à très-haut et très-puissant seigneur Messire Anne de Joyeuse, duc et pair et grand amiral de France. Pour le coup, c'était vraiment porter un défi à ses persécuteurs que de saluer ainsi le duc de Joyeuse, Joyeuse, ce général des troupes catholiques, harcelant et combattant sans cesse les forces calvinistes, Joyeuse qui devait bientôt être le héros du mont Saint-Eloy, fatale journée de massacre que Coutras ne tarderait pas à venger.

Ce penchant irrésistible pour les royalistes, ces affinités toutes catholiques (1) prouvent surabondamment que La Popelinière, ainsi que beaucoup d'autres hommes d'élite de cette époque, ne voyait plus au milieu de ces affreux conflits d'autre salut que dans l'ordre monarchique assuré; et nous devons le dire à sa louange, il eut un bien grand mérite à distinguer ainsi la véritable voie, lui qui vivait au milieu des rangs protestants, et souvent à La Rochelle, ville toute républicaine, sans cesse agitée par l'esprit inquiet, orgueilleux et brouillon de sa bourgeoisie; ne devait-il pas plus naturellement alors, enchaîné par les préjugés, les antipathies, jurer une haine mortelle, non seulement aux ligueurs, mais aussi aux derniers Valois, à ces pauvres rois si diffamés, si calomniés, sur lesquels on se plaisait à faire tomber toutes les iniquités de ce détestable temps. Il se garda bien de mêler sa voix au concert d'invectives et d'injures que les protestants fanatiques et les Seize ne cessaient de faire entendre contre Henri III; il connaissait trop bien, par sa liaison avec le chancelier Hurault et quelques autres politiques, les difficultés inextricables où la royauté se trouvait embarrassée et toutes les embûches dont elle était entourée, pour venir lui aussi l'affaiblir encore en lui jetant le mépris et l'in-

(1) Ces affinités furent certainement la cause principale de la persécution que subit La Popelinière. D'Aubigné l'accusa de s'être vendu à la Cour, il le lui dit même en face; mais doit-on regarder son accusation comme sérieuse, quand il lui écrit quelque temps après: « Venez trouver le roi; et là je vous prouverai en quel estime et honneur j'ai ceux qui vous ressemblent. »

jure; non, il fut assez sage pour ne jamais attaquer et humilier l'autorité royale. Il la respecta même dans Henri III, qui semblait, lui, l'oublier si souvent. S'il remarqua dans les oscillations gouvernementales d'alors l'absence d'une véritable valeur, il entrevit d'un autre côté la main de la Providence se plaisant à neutraliser tour à tour les différentes forces qui se heurtaient, pour faire sortir de ce chaos, châtiment des crimes de cette époque, le règne bienfaisant, réparateur de Henri-le-Grand. La Popelinière favorisa de toutes ses forces ce mouvement providentiel, de concert avec un très-grand nombre de catholiques, et de catholiques profonds, qui certes ne mettaient pas inconsidérément en enjeu les intérêts de l'Eglise pour sauver le dogme de la légitimité. Sages et froids et surtout clairvoyants, ces hommes habiles savaient bien que Henri, ce prince au grand cœur, à la haute intelligence, comprendrait vite, une fois au pouvoir, quels étaient les devoirs d'un descendant de saint Louis, d'un héritier des fils ainés de l'Eglise. L'événement leur a donné raison; celui qui tient en ses mains les peuples et les rois avait sanctionné leur politique.

La Popelinière avait compris et accepté leurs espérances, et si, comme tant d'autres calvinistes qui n'avaient pas la fatuité de croire à une France protestante, il prévoyait le retour de son ancien chef vers le giron de l'église, vers lequel lui aussi il se sentait entraîné, il savait pouvoir compter du moins sur une saine et large liberté de conscience.

La Popelinière a laissé son nom à la postérité; comme historien surtout il demeurera, car ses œuvres sont de celles, nous le répétons, parmi les nombreuses productions historiques de leur temps, qui nous donnent les documents les plus détaillés, les plus précis sur les graves événements de la fin du règne des Valois. Marquées au coin de la vérité, de l'impartialité, qualités bien précieuses, mais bien rares chez les historiens, elles présentent un tableau fidèle de la vie si troublée de nos pères dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, et par les calamités qui les accablent, elles nous prouvent, — et c'est la morale que La Popelinière se plait lui-même à en tirer, — que de grands châtiments atteignent toujours les peuples égarés loin des voies de Dieu.

ALFRED DE CHATEIGNER.

LE RÉCIT DU MENDIANT.

I.

Le vieux paysan, *L'Ozac'h* (père de famille) est assis dans le coin de la sombre cheminée, sur un large fauteuil en bois noirci et vermoulu : de temps à autre il pose sa pipe pour causer, puis, après y avoir introduit une grosse épingle en fer, afin d'en extraire la cendre, il se met à la bourrer lentement de tabac haché, et la rallume aux charbons ardents. En face du père de famille, sur un banc de chêne, est la place réservée au visiteur, à l'étranger, riche ou pauvre.

La fermière attise le feu sous la *bassinée de bouillie* ou de pommes de terre : ce sont les seules figures que la chandelle de résine qui pétille au coin de l'âtre, puisse éclairer d'une pâle lueur. Le labeur du jour étant achevé, les autres membres de la famille vont et viennent, agissent ou se reposent, attendent ou écoutent dans la partie non éclairée de la pièce. Quelquefois un fumeur sort de l'ombre, s'approche du foyer, y prend un tison et s'éloigne en allumant sa pipe, cette compagne chérie du Cornouaillais. Les petits *paotred* (garçons), s'amusent de leur côté à tresser des chapeaux de paille, et pendant cela le vieux grand'père raconte les histoires que jadis il apprit aux veillées de sa jeunesse : on l'écoute en silence, au bourdonnement timide mais laborieux des rouets que font tourner les filles de la maison.

Un mendiant vient d'entrer, il se met à genoux sur la pierre du foyer, souffle vivement sur le feu pour l'attiser, et passe dans la flamme brillante ses mains maigres et transparentes qu'il y tourne et retourne tranquillement.

— Demandez plutôt à Yan-Stard, s'écrie l'*Ozac'h*, si le temps des choses surprenantes n'est point fini sans retour.

Le mendiant roule des yeux sur la *compagnie* qu'il n'a pas encore regardée, puis d'une voix enrouée :

— Vous l'avez dit, père Yvon, *à preuve* que le vieux pauvre de Mellac, mon compagnon *cherche-pain* (*Klasker-Bara*) qui est mort l'an passé, avait vu un homme tout seul accomplir des choses dont on ne parle que quand on est plusieurs ensemble... et tout de même, je ne suis pas pressé d'en parler, même en compagnie.

Et le mendiant se tait, en regardant les pommes de terre qui chuchottent dans la marmite.

— Prends donc une *patate*, Yan Stard, dit le fermier, ça te donnera du cœur.

Le *chercheur* de pain obéit de l'air d'un homme qui prend *son dû*, épluche la pomme de terre avec ses ongles noirs, et se remet à jaser tout en mangeant : — Voici ce que le vieux pauvre de Mellac, *Perr-al-Luche*, (Pierre-le-Louche), avait vu de son vivant ; et je dois le savoir puisque c'est moi qui ai fait son *testament* : *à preuve* (1) que j'ai pris dans son sac dix-huit sous et six liards, toute sa fortune, et que selon ses dernières volontés je les ai mis dans le tronc de saint Thurien, la veille de la Chandeleur, pour éviter à sa pauvre âme quelques années de purgatoire... Trois semaines avant de trépasser, Luche m'avait appris l'histoire que je vais vous raconter. Ecoutez-bien, vous tous qui êtes en ces lieux.

II.

Un dimanche — il y a longtemps, bien longtemps de cela — on vit venir dans l'église de Scaer, au moment de la procession, *unn den-braz braz* (un homme très-grand) qui sans dire *gare* à personne, enleva de sa place la grande bannière, quoiqu'elle ne dût pas servir ce jour-là. Le recteur laissa faire, et Luche regardait aller l'inconnu, se disant en lui-même : « Tout à l'heure, quand il faudra passer sous le porche nous verrons fléchir ce *fier à bras*, comme un peuplier sous le vent d'ouest. » Mais Luche se trompait. L'homme inclina la lourde

(1) *Éprouſe* à preuve. C'était le *mot* du mendiant (*dialecte de Vannes*).

bannière dont les franges touchèrent le parvis, et l'ayant relevé comme une plume, il continua la procession.

Perr étonné jeta les yeux autour de lui : les paysans contenaient à peine leur colère ; les femmes étaient tremblantes ; et le recteur bégayait ses litanies... la messe étant finie, Luche remarqua que le *Den-Braz* passa devant le bénitier, sans y mettre la main.

Bientôt la foule se rassembla sur la grande place de Scaër. On voyait au-dessus des têtes se mouvoir, comme les ailes d'un moulin à vent, les grands bras de l'inconnu : puis la foule s'écartant tout-à-coup, il entra au cabaret. Le meunier de Kernével qui était un *crâne* buveur de cidre, achevait sa première *chopine*. Notre homme jeta un écu de six livres sur la table et dit au *tavarnour* (1) : — Du cidre pour le meunier et pour moi.

Le cabaretier tout abasourdi, se hâta d'apporter deux grands *pichets*, puis deux autres, et encore, encore... *Allass!* (hélas) le pauvre farinier tomba sous le banc, et le *Den-braz*, après avoir vidé la dernière chopine, se leva sans broncher ; puis repoussant du pied l'ivrogne de Kernével, il sortit en sifflant un air qu'on ne connaît pas. Alors le *tavarnour*, joyeux d'une telle aubaine, voulut ramasser l'écu de six livres ; mais Luche, qui voyait tout de ses yeux *de travers*, arrêta vivement sa main trop avide, et s'écria : — *Gortozit*, *gortozit* (attendez) n'y touchez pas : mettez le *crible* par dessus la pièce et vous verrez demain....

En ce moment le dernier son de vêpres sonnait dans la tour : grande fut la surprise des paroissiens quand ils virent notre homme entrer tout droit dans l'église, se planter au milieu du chœur, derrière les chantres *en surplis*, et entonner les psaumes d'une voix de tonnerre ; si bien qu'à *Magnificat*, comme il haussait toujours le ton, ni les chantres, ni le recteur ne pouvaient suivre : mais lui seul continuait d'une voix telle que les vitraux disloqués des fenêtres tombaient les uns après les autres... Les paroissiens sortirent épouvantés.

Il y avait lutte ce dimanche là, sur le placis du bourg, parce que les lutteurs de Querrien avaient défié ceux de Scaër en les traitant de

(1) *Tavarnour*, tavernier ou cabaretier.

bugalé (enfants). Notre chanteur laissa les *paotred-kaled* (garçons forts) commencer *le bal*, et s'en alla faire un tour dans les champs, au milieu des pâtures fleuries et des blés mûrs, où les jeunes paysannes s'en vont après vêpres, les unes devisant entr'elles, dans ce joli langage que ne comprennent pas les *tuchentil* (gentilshommes), les autres s'isolant pour chercher l'*herbe qui fixe le cœur* (1). Auprès d'un blé noir, effeuillant une marguerite, il rencontra une jolie fille qu'il connaissait apparamment, car il lui dit : — Barbane, celui qui tient ton petit cœur n'est pas ici... Yan kaer (le beau Jean) est à lutter contre ceux de Querrien ; et ce soir il sera *meurtri*, le *paour-kez* (pauvre chéri).

La paysanne fit entendre un gémissement plaintif, l'homme se rapprocha d'elle et lui parla à voix basse... Tout-à-coup elle poussa un cri d'horreur et s'éloigna en pleurant.

— Allons, allons, fit le *den-braz*, en serrant les poings, tant pis pour eux. — Et il reprit le chemin du bourg, en marmottant des paroles sinistres.

La lutte était sur le point de finir : le vainqueur de tous, Yan kaer, allait détacher de l'arbre les prix qui lui appartenaient, lorsque le *den-braz* l'arrêta en lui touchant l'épaule. Le jeune homme tressaillit à la vue de ce nouveau combattant : mais ses camarades crièrent auprès de lui :

— *Stard, stard* — (2) et il se prépara à bien faire. La lutte fut terrible ; par malheur Yan était trop fatigué pour résister longtemps. Son adversaire le saisit *à bras le corps*, le serra d'une étreinte funeste, et quand il ouvrit les bras, le fiancé de Barbane tomba sur la poussière : il était mort......

Un murmure de fureur gronda dans la foule, à cette vue ; mais l'affreux lutteur promena sur l'assemblée un regard de défi, et saisissant les prix destinés au vainqueur, il disparut dans le chemin creux.

Or ce soir là, Luche se rendit à la ferme de Kercadou. Tandis que l'on causait des événements du jour, et surtout de la mort cruelle d'Yan kaer, on vit entrer soudain le *den-braz* lui-même. Son aspect glaça d'effroi toute l'assistance ; il souhaita le bonsoir d'un air qui ne

(1) *Louzou à karantez*, mot à mot : l'herbe de l'amour.
(2) *Stard*, expression pour encourager.

fait pas rire, et s'assit à la meilleure place du foyer. Le tailleur d'Elliant, qui était un fameux *disréveller,* raconta pour distraire son monde une histoire assez bien tournée, quoique sa langue fût un peu embarrassée à la fin. Mais après lui le *den-braz* prit la parole, et son récit fut merveilleux, *à preuve* qu'il fit rire, trembler et pleurer ([1]).

Ce n'est pas tout : voilà qu'alors un pauvre pèlerin voyageur entra dans la maison. Il s'approcha du foyer en disant ses prières : puis il parla des scandales de la journée, des vêpres, du cabaret, de la lutte meurtrière, et sans faire attention au *den-braz* dont les dents *grinçaient,* il appela la vengeance d'*ann Aotrou Doué* (du Seigneur Dieu) sur tant de péchés. Le coupable se leva rouge de colère, et menaça le voyageur de son poing fermé. *Jésus!* à ce moment le pèlerin fit le signe de la croix, et l'on vit bien ce qu'il était à la lumière brillante qui se répandit autour de lui : non plus un pauvre mendiant, mais un serviteur de Dieu, un grand saint, celui qui tient les clefs du Paradis, Pierre, saint Pierre lui-même! Tous les assistants étaient tombés à genoux; Pierre leur dit : *Relevez-vous.* — Alors, à la place où était le *den-braz*, ils ne virent plus rien, — rien, si ce n'est sur la terre un parchemin qui sentait le *roussi*, couvert de signes noirâtres avec une croix rouge, preuve que c'était un *drouk-spéred* (esprit de l'enfer).....

O chrétiens, ajouta le mendiant d'un ton inspiré, fuyez ceux-là qui font partout plus de bruit que les autres; car s'ils sont un jour les premiers par la permission du Seigneur Dieu, bientôt leur fausse gloire s'en ira en fumée comme celle du *den-braz.*

— Et l'écu de six livres du cabaretier de Sqaër, hasarda timidement un petit garçon; dites-donc, Yan-Stardik, la pièce est-elle restée sous le crible?

Le mendiant regarda de travers l'enfant dont la simplicité le renversait, pour ainsi dire, du piédestal où il se croyait monté. Il répondit pourtant en voyant sourire le vieux fermier :

— La pièce... la pièce a fait un trou dans la table, pour retourner en enfer où s'en va le bien mal acquis.

E. DU LAURENS DE LA BARRE.

(1) Ce sont les conditions d'un récit bien fait.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — I. Symbole infidèle d'un peuple fidèle, ou une colonne et deux bêtes, dont un beau sujet de girouette. — II. Les *Jardins* de l'abbé Delille. — Le *Jardin des racines grecques*. — Le jardin et le cabaret. — *Notice pomologique*, par M. Jules de Liron d'Airoles. — III. Approbation de *Rome Chrétienne*, de M. Eugène de la Gournerie, par Mgr l'Évêque de Nantes. — IV. *Etudes historiques*, de M. de la Rochemacé. — La Vierge de Crozon et le prêt à intérêt, légende spécialement dédiée aux banquiers israélites. — Guirmaroch de Saint-Pern. — Le Champ de Mai et la vieille constitution de la France. — V. Nécrologie : M. de Mondoret.

I.

Au risque d'être traité par vous de radoteur, je viens encore, cher lecteur, vous reparler aujourd'hui du monument de Saint-Cast. Je vous en ai dit l'occasion et le but; je vous ai parlé du concours ouvert à ce sujet entre les artistes bretons; et je dois noter ici que, bien que ce concours se soit ouvert en Bretagne et dans la ville de Dinan, siége de la commission du monument, c'est néanmoins à Paris que s'est fait le choix du projet destiné à être exécuté. Si bizarre que soit la chose, elle semble certaine, et peut, au reste, servir à expliquer une autre singularité que vous allez voir tout à l'heure.

L'auteur du projet choisi est un architecte nantais, M. Bourgerel. Le projet consiste en une colonne de granit, haute, avec son soubassement, de 19 mètres, et surmontée d'un groupe, qui doit être coulé en fonte de fer, représentant un léopard (l'Angleterre) terrassé par un lévrier (la Bretagne). Le talent professionnel bien connu, de M. Bourgerel défie mes critiques comme mes éloges, et répond suffisamment de la beauté architecturale du monument. Mais son projet, je le déclare, n'en renferme pas moins une *monstruosité :* c'est ce lévrier donné pour symbole de la Bretagne, et contre lequel la Bretagne entière ne peut manquer de protester. Où a-t-on vu que le lévrier ait jamais représenté la Bretagne, à un titre quelconque? Je sais bien que, sur l'écu moderne de la ville de Vannes, une bévue des plus grossières a substitué, depuis quarante ans, une raide et insignifiante levrette à la vieille hermine traditionnelle; mais notre excellent et savant ami, M. Alfred Lallemand, vient justement tout à l'heure, dans son *Annuaire* de 1858, de faire

complète justice de cette méprise; quand même, d'ailleurs, la levrette aurait autant de droit qu'elle en a peu de rester sur le blason de Vannes, pourquoi à Saint-Cast les armes de Vannes? — Je ne trouve dans notre histoire de Bretagne qu'une seule tradition, vraie ou fausse, où le lévrier figure. Je ne sais plus quel chroniqueur raconte que, le 29 septembre 1364, jour de la bataille d'Aurai, livrée entre Jean de Monfort et Charles de Blois, compétiteurs au duché de Bretagne, le lévrier de ce dernier prince, voyant la chance des armes tourner contre son maître, l'abandonna tout à coup, et se précipitant vers l'ennemi, s'en vint tout empressé, tout haletant, lécher les mains du vainqueur. M'est avis que ce lévrier, si leste à planter là l'infortune pour suivre le vent du succès, serait un beau sujet de girouette, et figurerait parfaitement, comme pièce principale, dans le blason d'une quantité incalculable de nos braves contemporains. Mais la Bretagne — on le lui a souvent reproché — la Bretagne est en arrière de son siècle, elle s'est attardée, sottement sans doute mais obstinément, au sentier quasi-désert de l'antique honneur et de la sainte fidélité.... — et vous ne trouvez rien de mieux, maintenant, à lui donner pour symbole que ce lévrier si dévoué, si fidèle..... à la victoire. Dans ce prétendu symbole, notre vieille province aurait le droit de voir une insulte. Loin de moi l'idée d'en rendre responsable le digne architecte! Mais quel est le but des concours, des jurys et des juges, sinon d'éviter ou de rectifier de pareilles méprises?

Ce n'est pas tout, me dira-t-on peut-être, de critiquer: il faut remplacer. Vous critiquez le lévrier; pourtant si vous aviez par hasard l'idée de lui substituer l'hermine, songez qu'un si petit animal terrassant un léopard serait archi-ridicule. — D'accord; mais est-il donc véritablement indispensable de planter deux bêtes sur cette colonne? Pour moi, — on aura beau dire — jamais on ne me persuadera que ce soit une place commode pour un combat d'animaux; et quiconque en levant la tête, verra ces deux quadrupèdes se chamailler sur cette étroite plateforme n'aura rien de plus pressé que de s'en éloigner, crainte de recevoir les deux champions sur le nez. Qu'on élève sur une colonne une statue au repos, une grande et majestueuse image qu'on ne peut présenter de trop haut à la vénération des hommes, rien de plus naturel et de plus convenable; mais suspendre entre ciel et terre une lutte d'animaux sans ailes, même quand ces *aptères* sont des symboles, cela me semble beaucoup moins heureux. S'il faut absolument donner mon avis, je voudrais sur la colonne de Saint-Cast une haute et fière statue de la Bretagne, couronne ducale en tête, une main sur son glaive et de l'autre brandissant, dans la direction des côtes d'Angleterre, sa vieille et vaillante bannière. N'ayez crainte: du pied même de la colonne, les plus myopes la reconnaîtraient à sa noble hermine et à son geste vengeur!

— A l'instant même, nous recevons de M. A. de Barthélémy un article bibliographique, qui paraîtra prochainement, et où notre collaborateur critique, de son côté, quoique plus brièvement et en passant, le choix inexplicable qu'on est allé faire du lévrier pour symbôle de la Bretagne sur le monument de Saint-Cast. —

II.

A ce moment de l'année où, pour parler comme notre Brizeux, *tout fleurit, tout embaume*, il ne paraîtra pas inopportun de parler des jardins et d'un livre spécialement composé pour leur plus grande gloire et prospérité. N'allez pas croire, je vous en supplie, qu'il entre dans mes intentions de vous faire promener à travers les *Jardins* de ce bon Delille. Hélas! ils sont déserts depuis bien des années! — Pardonnez-moi cet alexandrin qui m'échappe; c'est si naturel en parlant d'un poète. — Pour ma part, je le confesse en toute humilité, je n'ai jamais eu le courage de m'aventurer dans ces *jardins*-là, et je suppose que, négligés comme ils le sont, on aurait grand'peine à s'y frayer un passage: les herbes et les ronces en ont sans doute transformé les allées et les parterres en prairies et en fourrés passablement inextricables. Ne troublons donc pas leur solitude.

Ce n'est pas non plus — *Proh Dii immortales!* — dans le *Jardin des racines grecques* que je prétends vous introduire: oh! celui-là, force m'a bien été de le visiter; — et vous, cher lecteur? — et grâce à lui j'ai senti admirablement la vérité de l'adage que nous avons tous appris dans Lhomond: *Les racines de la science* — ou de la langue grecque — *sont amères*. Si les fruits en sont doux, j'ai le malheur de ne le savoir guère, n'en ayant jamais beaucoup cueilli et goûté; aussi ne suis-je point exposé, comme Vadius, à m'entendre dire par quelque Philaminte de notre temps:

Quoi! Monsieur sait du grec? Ah! permettez, de grâce,
Que, pour l'amour du Grec, Monsieur, on vous embrasse!..

Non, je veux parler des véritables jardins, de ceux qui verdissent et s'étalent au soleil, comme il y en a tant aux abords de notre bonne ville de Nantes. Riche ou pauvre, chacun a le sien, — excepté cependant votre très humble serviteur, qui se contente de se dresser sur ses pieds et de jeter un coup d'œil par dessus les murs, quand leur élévation le lui permet. Ma foi, je le déclare, au risque même de paraître tomber dans l'idylle sentimentale, rien ne me réjouit comme de voir ces familles, dispersées dans des enclos quelquefois bien exigus, arrosant, taillant, sarclant ou bêchant, et se reposant par là des labeurs du jour ou de la semaine. O l'heureux symptôme et la saine récréation! Le jardin me semble moralisateur à ce point, que j'accorde de prime-saut et mon estime et ma con-

fiance à l'honnête ouvrier que je trouve, le dimanche soir, revenant avec sa femme et ses enfants chargés de fleurs, du petit coin de terre qu'il loue sur ses économies. Quelle bonne journée il a passée en compagnie des siens ! quel air pur il a respiré à pleins poumons ! Cela ne lui vaut-il pas bien, je vous prie, les chansons égrillardes, pour ne pas dire plus, et les vapeurs malsaines du cabaret ?.... Ce n'est pas lui, je vous l'atteste, que vous rencontrerez, le lendemain, hurlant au coin des rues, bras dessus, bras dessous avec quelques ivrognes qui se sont bien gardés d'observer le dimanche, mais qui seraient au désespoir de ne pas fêter dévotieusement leur abominable patron, *saint Lundi*, — *saint Lundi*, ce fléau, cette ruine de tant de malheureux !

Mais suspendons le cours de ces divagations qui nous écartent par trop du sujet; aussi bien me criez-vous déjà, cher lecteur, comme Dandin à l'Intimé :

Au fait, au fait, au fait !

Avec l'Intimé je vous réponds : — Voici le fait ! — Habitant la ville ou la campagne, et plutôt celle-ci que celle-là, si vous êtes un amateur des jardins et si vous avez le privilège d'en posséder et d'en gouverner un, vous ne vous contentez pas assurément d'y cultiver les fleurs et rien que des fleurs, mais aux fleurs vous joignez les arbres fruitiers : *utile*, ou mieux *dulce dulci*. Vous n'ignorez pas que le choix est difficile entre les bons et les mauvais arbres ; — tout comme pour les hommes ; l'apparence est si trompeuse ! — Vous ne seriez pas fâché sans doute de pouvoir les distinguer à coup sûr et à première vue ? Eh ! bien, je veux vous indiquer un traité qui se charge de vous tirer d'embarras; c'est la *Notice pomologique*, de M. Jules de Liron d'Airoles, dont le mérite vous sera suffisamment démontré par les appréciations de deux hommes plus compétents qu'un pauvre chroniqueur, assez peu expert en pareille matière.

« La *Notice pomologique*, dit M. le docteur Delamarre, dans son rapport à la Société Académique de Nantes, forme deux ouvrages distincts. Le premier porte pour deuxième titre : *Liste synonymique historique des diverses variétés de poiriers anciennes, modernes et nouvelles*. Dans ce premier travail, l'auteur cherche à simplifier la classification des nombreuses variétés de poiriers, en réunissant au nom primitif le plus grand nombre des synonymes qui s'y rattachent. C'est cette partie de son travail qui a nécessité toutes ces recherches ardues, fatigantes, ennuyeuses, dont nous avons parlé plus haut, et dans lesquelles il a développé autant de patience que de sagacité.

« L'*Histoire de l'arboriculture fruitière*, qui forme la première partie de l'ouvrage, et lui sert d'introduction, renferme des chapitres aussi curieux qu'intéressants : Columelle, Olivier de Serre, La Quintinie, Duhamel du Monceau, viennent tour à tour exposer quelques-uns de leurs principes sur

cette partie de la science ; puis, chacun nous offre la curieuse nomenclature des principales variétés cultivées de son temps. »

« La seconde partie de l'ouvrage de M. d'Airoles, — c'est M. Léon Siraudin qui s'exprime ainsi, dans son rapport à la Société d'Horticulture de Mâcon : — la seconde partie de l'ouvrage de M. d'Airoles, la plus intéressante selon nous, est celle qui a trait à la synonymie historique des diverses variétés de poiriers. Toutes les poires ne peuvent pas revendiquer une origine aussi noble que celle du Bon-Chrétien ; néanmoins, d'après Pline, Columelle, Olivier de Serre et La Quintinie, les Romains étaient assez riches en espèces fruitières. Seulement, il n'est plus possible aujourd'hui d'établir une corrélation entre les noms anciens et les nouveaux. Dans un *steeple-chase* à travers la France, emporté par l'amour de son art, M. d'Airoles visite nombre de provinces, va aux informations sur les lieux d'origine de tous les fruits connus, enregistre les noms des obtenteurs et des promoteurs de chacun d'eux, provoque les investigations des amateurs, se met en relation avec les pomologues les plus distingués, et consigne, dans un livre très-précieux pour la science, le travail, de beaucoup le plus complet qui ait paru jusqu'à ce jour, sur la synonymie historique des diverses variétés de poiriers. Voilà une belle entreprise, qui n'a pas seulement pour effet, comme le dit avec trop de retenue M. Jules d'Airoles, de jeter un pont sur les rives de l'incertain, mais d'apporter le flambeau de la science dans la partie la plus intéressante de l'arboriculture fruitière. M. d'Airoles fait suivre sa liste synonymique d'une table des fruits à l'étude, où chacun est convié d'apporter son contingent d'observations et peut venir en aide à l'édification du monument si courageusement entrepris pour le culte de la Pomologie. »

III.

La chronique du mois dernier, où je me plaignais d'être réduit au silence à l'égard de la *Rome Chrétienne* de M. Eugène de la Gournerie, ne vous était pas encore parvenue qu'une bonne nouvelle me consolait de mon mutisme forcé. Je me hâte de vous la transmettre, bien persuadé que vous ne vous plaindrez pas de me voir rendre tous les honneurs dont je suis capable à un ouvrage qui en est si digne. Les bons livres, par le temps qui court, ont droit à des égards exceptionnels. Ainsi l'ont pensé, entre autres, S. Em. le cardinal Morlot et Mgr l'évêque de Poitiers, — qui ont adressé à notre ami deux lettres des plus flatteuses pour lui et pour son œuvre, — et, avant eux, Mgr l'évêque de Nantes, qui s'est plu à signaler de sa main les mérites éminents de *Rome Chrétienne*, dans une précieuse approbation, dont on nous permettra de citer le texte :

« Antoine-Matthias-Alexandre JAQUEMET, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siége apostolique, Évêque de Nantes.

» Nous avons approuvé et approuvons par ces présentes l'ouvrage composé par M. Eugène de la Gournerie, sous ce titre : *Rome Chrétienne* (2e édition). Nous y avons trouvé, avec une doctrine toujours saine et un grand amour de l'Église, une érudition sagement contenue, une appréciation exacte des faits, des personnes et des choses, un style pur et simple qui rappelle les beaux temps de notre littérature française. Nous recommandons la lecture de ce livre comme préparation au voyage de Rome pour ceux qui auront le bonheur de faire ce pieux pèlerinage, et comme un dédommagement précieux pour ceux qui ne peuvent que saluer de loin la ville éternelle de leur amour, de leurs vœux et de leurs regrets.

» Donné à Nantes, le 18 mars 1858.

† ALEXANDRE, *Évêque de Nantes.* »

IV.

Il y a bien des manières d'écrire l'histoire et sur l'histoire. Les uns écrivent uniquement pour raconter, *scribitur ad narrandum ;* ils rhabillent au goût du jour des récits déjà connus ; c'est la tâche la plus facile à mal faire et la plus difficile à faire bien. Les autres veulent surtout prouver, *scribitur ad probandum ;* ils veulent démontrer la vérité de faits avant eux inconnus ou la fausseté d'événements tenus jusqu'alors pour vrais ; c'est le lot de l'érudition, où la foule — j'entends la foule lettrée — ne voit le plus souvent qu'un casse-tête chinois, et parfois, il faut bien le dire, la foule a raison. Les érudits sont prolixes et assez sujets à desserrer volume sur volume, à entasser des montagnes d'arguments, de textes, de dits et de contredits, pour aboutir à des résultats qui, de quelque point de vue qu'on les envisage, sont du plus mince intérêt. Combiner ces deux méthodes, prouver en racontant, introduire dans son récit des faits nouveaux dont le récit même développe la preuve, ou encore grouper des faits déjà connus de manière à en tirer des conclusions neuves et à répandre sur l'époque qu'on examine une lumière nouvelle, propre à révéler le vrai sens des hommes, des choses, des institutions : voilà sans doute la meilleure méthode, mais non pas la plus facile. C'est à elle que se rattache l'ouvrage de M. de la Rochemacé, intitulé : *Études sur le culte druidique et l'établissement des Francs et des Bretons dans les Gaules* (1). Pour fixer encore mieux les idées, en citant un livre que tout le monde connaît, je dirai que le mode d'exposition suivi par M. de la Rochemacé rappelle fort — *salva differentia* — celui de M. de Châteaubriand dans ses Discours

(1) Rennes, impr. de Catel, 1858. 1 vol. gr. in-8°, prix 3 fr.

ou Études historiques. Je reproche seulement à M. de la Rochemacé d'avoir mis ou laissé mettre en si gros caractères, sur son titre, ces mots malencontreux de *Culte Druidique* qui attirent d'abord les yeux, mais non l'intérêt, après toutes les ennuyeuses fariboles dont ces malheureux druides ont été chez nous la cause ou le prétexte. Et dans le fait, M. de la Rochemacé s'occupe de bien d'autres choses que des druides, et d'eux même il ne s'occupe que sommairement. En réalité il étudie les origines de la société française et bretonne : dans son premier chapitre, les Gaulois, y compris les druides dont il n'est question que là ; — au deuxième, les Bretons ; — les Francs des deux premières races dans le troisième ; — et dans le quatrième l'organisation du moyen âge féodal. Les chapitres V et VI sont moins une suite des chapitres précédents qu'une double note complémentaire, sur la *Notice des dignités de l'Empire* et sur la langue celtique.

L'ouvrage de M. de la Rochemacé est fait avec conscience, et l'auteur aurait le droit de dire : *C'est icy un livre de bonne foy, lecteur.* C'est de plus un livre d'une lecture facile, que je recommande sans crainte à tous ceux que les banalités historiques répandues dans les abrégés en vogue ne suffisent point à satisfaire, et qui pourtant ne se sentent pas le courage d'aborder les ouvrages d'érudition proprement dits. M. de la Rochemacé, je le dis tout de suite, ne me semble pas avoir voulu ajouter à la somme des notions déjà acquises à la science ; mais il les a résumées avec clarté et fidélité, avec une élégance pittoresque et agréable, substituant volontiers quelque récit dramatique à un texte inanimé ou à un sec argument ; et, de plus, il en a tiré des considérations souvent ingénieuses et toujours justes sur la portée sociale des institutions qu'il examine. A ce point de vue son chapitre IV, relatif à la féodalité et à l'organisation sociale du moyen âge, me semble particulièrement remarquable.

Je dois pourtant ici faire une réserve, non sur ce chapitre IV mais sur le chapitre II, où l'auteur, en s'occupant de nos origines bretonnes, a eu le tort de se laisser abuser par le système de l'abbé Gallet — Conan Mériadec et sa séquelle, — malgré l'état de ruine complète où ce système gît aujourd'hui. Mais c'est vraiment là le seul point où M. de la Rochemacé se soit écarté des meilleures notions présentement acquises par la saine critique sur l'histoire des origines de la société française. En revanche, comme il a bien exprimé (au chapitre IV) le génie de la vieille Bretagne, sa force et sa douceur, son énergie et sa charité ! — sa charité si bien peinte, entre autres, dans la légende suivante, que M. de la Rochemacé rapporte et que je ne me rappelle pas d'avoir vue ailleurs : — « Un pauvre » vieillard manquait d'orge pour semer son champ ; il entreprend un pèle- » rinage à la chapelle de Notre-Dame-Port-Salut, près Crozon. Il arrive à la » porte, elle est fermée ; il fait sa prière et demande à la Vierge un sac » d'orge, qu'il lui rendra au double après la récolte. La porte s'ouvre » seule. La chapelle est remplie de sacs d'orge ; il en prend un et sème

» son champ. La récolte est magnifique. Il retourne à la chapelle, portant
» les deux sacs qu'il a promis. Arrivé à la porte, il en dépose un et porte
» l'autre dans la chapelle. Après avoir rendu grâces, il sort pour chercher
» le second sac ; mais la porte se referme et il fait de vains efforts pour
» rentrer. Il comprend alors que la Vierge aime à secourir ses amis, mais
» que jamais elle ne prête à intérêt (p. 189). »

Comment voulez-vous, d'ailleurs, qu'au siècle de civilisation boursicotière dans lequel nous avons le malheur de vivre, un pays où fleurissent de telles légendes, qui les aime, qui les garde et qui les trouve belles, ne soit pas considéré comme une contrée sauvage? Ces dignes civilisés, pour prouver notre barbarie, citent souvent la dureté de notre vieille langue bretonne qu'ils ne savent pas prononcer, et la sauvagerie de nos noms qu'ils ne comprennent pas. Je ne doute pas, par exemple, que le nom de *Guirmaroch*, cité par M. de la Rochemacé (p. 184), ne leur semble pour leur thèse un merveilleux argument. — Guirmaroch! oh, ce nom! aïe, mes oreilles! Peut-on s'appeler Guirmaroch sans être Iroquois? — Hé, messieurs, si vous saviez la signification de ce nom, peut-être vous semblerait-il moins risible. *Guirmaroch* veut dire à la lettre le Vrai Chevalier (*guir*, vrai; *maroc* ou *marec*, chevalier). Ce Guirmaroch vivait au XI[e] siècle; c'est le premier auteur connu d'une vieille et loyale race conservée jusqu'à nos jours, qui jusqu'à nos jours s'est montrée et se montre digne du noble et chevaleresque baptême qu'elle a ainsi reçu dans le nom de son premier chef (1). Il nous semble que ce nom vaut bien ceux de Mirès, Millaud, Pereire ou Rothschild, qui brillent tant aujourd'hui dans le ciel de la Bourse, — ce centre, principe et fin de toute la civilisation moderne.

Encore une petite chicane — la dernière de toutes — à M. de la Rochemacé, et j'ai fini. Il s'agit des assemblées nationales, dites champs de Mars et de Mai, si connues sous la première et la seconde race de nos rois. — Je ne suis aucunement du nombre de ces « hommes monarchi-
» ques qui, à une époque peu éloignée de nous, avaient entrepris de faire
» en France de l'ordre et de la stabilité avec de la démocratie, » et voulaient s'aider, dans cette entreprise, des souvenirs plus ou moins bien compris de nos vieux champs de Mai. Ce n'est même pas, selon moi, dans ces assemblées qu'il faut rechercher le principe de la liberté traditionnelle, si forte et si vivace (comme on sait) dans la constitution historique de la France avant la révolution autocratique accomplie par Louis XIV. Mais je trouve pourtant que M. de la Rochemacé ravale un peu trop ces fameux champs de Mai et de Mars, quand, d'après un seul passage d'une chronique anonyme, il n'y veut voir « qu'une réunion de
» sujets dévoués, offrant au roi non la fortune publique mais des dons
» personnels, » et surtout *rien qui ressemble à une assemblée délibé-*

(1) Guirmaroch est la tige de la famille de Saint-Pern.

rante (p. 170). Cela, aussi, c'est trop peu. Voici, d'après Adalhard, parent et conseiller de Charlemagne, et d'après Hincmar, archevêque de Reims en 882, qui répète et qui confirme Adalhard [1], voici quels étaient au juste le rôle et la fonction de ces champs de Mai :

« C'était l'usage du temps de Charlemagne (dit Hincmar) de tenir » chaque année deux assemblées. Dans l'une et dans l'autre, on soumet» tait à l'examen ou à la délibération des grands les articles de loi nom» més *capitula*, que le Roi lui-même avait rédigés par l'inspiration de » Dieu, ou dont la nécessité lui avait été manifestée dans l'intervalle des » réunions. Après avoir reçu ces communications, ils en délibéraient, un, » deux ou trois jours, ou plus, selon l'importance des affaires. Des mes» sagers du palais, allant et venant, recevaient leurs questions et rap» portaient leurs réponses ; et aucun étranger n'approchait de leur réunion » jusqu'à ce que le résultat de leurs délibérations pût être mis sous les » yeux du prince, *qui, alors, avec la sagesse qu'il avait reçue de Dieu*, » *adoptait une résolution à laquelle tous obéissaient*. Les choses se » passaient ainsi pour un, deux capitulaires, ou pour un plus grand » nombre, jusqu'à ce que, avec l'aide de Dieu, toutes les difficultés du » temps eussent été réglées. »

Il sort clairement de là que Charlemagne n'était pas un roi constitutionnel *à l'anglaise ;* il ne recevait point la loi des assemblées du champ de Mai ; mais il soumettait pourtant à leur examen, à leur *délibération*, toutes les mesures importantes qu'il méditait, et nul doute qu'il ne tînt compte, la plupart du temps, des observations et représentations que soulevaient ces mesures. C'était donc vraiment autre chose et vraiment bien plus qu'*une réunion de sujets dévoués, offrant au roi des dons personnels*. C'était une grande institution, fort enracinée au cœur des Francs, par où, sans prétendre imposer un joug au prince, la classe la plus intelligente de la nation exerçait une véritable et sérieuse intervention dans le règlement des affaires publiques. C'était la trace de l'élément libéral, le germe déjà développé de cette liberté sage et forte, que M. de la Rochemacé reconnaît pour être aussi essentielle que l'autorité royale elle-même dans l'intime constitution de la société française, quand, vers la fin de son livre, à propos de l'administration romaine dans les Gaules, il écrit :

« Ce mode d'administration, fidèlement transmis par la Notice de l'Em» pire, fut adopté par ses vainqueurs. Mais dans l'énumération de dignités » créées dans l'intérêt de la domination romaine, vainement on cherche» rait les traces d'une institution protectrice des peuples, ou le contrôle » d'une autorité d'autant plus illimitée qu'elle s'exerçait plus loin du » centre de l'Empire et des regards de son chef...... Ces réflexions, sug-

(1) En son traité *De Ordine Palatii ;* je cite la traduction de M. Guizot.

» gérées par la Notice de l'Empire, peuvent s'appliquer à nos sociétés » modernes, chez lesquelles les hauts fonctionnaires ne redoutent d'autre » censure que celle de ministres disposés à approuver les actes accomplis » sous leurs auspices, et trop souvent inspirés par leurs caprices. — » L'Empire romain succomba sous les efforts des barbares, mais aussi » par ses excès. Les républiques de la Grèce et les grands états des» potiques de l'Asie avaient fatalement subi le même sort. En tous lieux » et en tous temps, on remarque cette tendance constante de la puis» sance souveraine à dépasser les limites protectrices du pouvoir, et tous » les états, quel que soit le mode de leur constitution, viennent se briser » à cet écueil. Nous avons rappelé les crimes de Louis XI, nous passons » sous silence la perfidie exotique de Charles IX, la tyrannie réfléchie » de Richelieu, les turpitudes de la Régence. Sous le règne glorieux de » Louis XIV et sous le règne décoloré de Louis XV, nous citerons des » actes, dont le dernier surtout contribua à ébranler une monarchie vive» ment attaquée vers son déclin. L'orgueil et la tyrannie des ducs de » Chaulnes et d'Aiguillon suscitèrent en Bretagne d'énergiques résis» tances..... (p. 230 et 231) » — De là, l'auteur passe à la Révolution, à la république de 93, puis aux divers régimes que nous avons vu passer depuis soixante ans. Sur ce terrain je ne puis le suivre ; mais par son ferme langage, il prouve une fois de plus que les fidèles serviteurs de la vraie monarchie sont aussi les amis les plus certains de l'honneur national et de la vraie liberté.

Louis DE KERJEAN.

V.

La ville de Guérande assistait, le 1er juillet dernier, à une triste et pieuse cérémonie. Une vie de 84 ans, remplie d'honneur et d'héroïques sacrifices, venait de s'éteindre au milieu d'une population fidèlement attachée à tout ce qui est grand, à tout ce qui est vrai, dans l'ordre moral et politique. C'est l'éternel honneur de la Bretagne que ce culte instinctif dont elle entoure les hommes d'élite qui s'élèvent sur son sol privilégié, quand ils savent résister aux tentations de la fortune et des honneurs qui séduisent les âmes vulgaires, et restent debout dans leur honneur et leur vieille foi au milieu des défaillances publiques.

M. de Mondoret était un de ces hommes.

Né en 1774, il fut élevé au collége de Juilly. A 17 ans il emigra (en 1791). Dès l'année suivante on le trouve dans la cavalerie de la coalition bretonne, armée du centre. En 1795 il est nommé adjudant dans le régiment Du Dresnay et fait partie, en cette qualité, du débarquement de Quiberon. En 1797 il rentre en Bretagne, se réunit aux généraux de Sol et Georges Cadoudal, et prépare, sous leurs ordres, l'insurrection générale du pays. Avec l'armée royale il prend une part active aux différents

combats qui sont livrés, et notamment à ceux de Pontchâteau, La Roche-Bernard, Guérande et Redon. Après la pacification éphémère de 1800, il relève et soutient le parti du Roi. Le général Georges lui confie plusieurs missions de la plus haute importance, lui confère le grade de colonel et le commandement d'une partie du département d'Ille-et-Vilaine. Il se rend à son poste et avait à peine achevé l'organisation dont il était chargé, lorsqu'il est arrêté avec le général de Sol, en février 1801, et renfermé, pendant quatorze mois, dans l'isolement le plus complet, à la tour Le Bât, à Rennes.

La Restauration trouve M. de Mondoret sous la surveillance de la police impériale. Elle lui confie le poste de sous-lieutenant aux gardes avec le titre de lieutenant-colonel. Peu de temps après, il passe aux fonctions de lieutenant-colonel du 1er régiment des grenadiers à cheval de la garde royale. Enfin, en 1825, on lui donne le commandement des cuirassiers de Bordeaux. C'était un poste de haute confiance et bien fait pour satisfaire un cœur aussi dévoué; car, par la nature de ses fonctions, il avait la garde spéciale du jeune prince sur lequel étaient concentrées toutes les espérances de la monarchie. Mais M. de Mondoret n'était pas riche, et les immenses dépenses de sa charge absorbaient peu à peu son patrimoine. Ses amis se trouvèrent donc obligés de solliciter pour lui, et à son insu, une position moins onéreuse. Il commanda à Bordeaux la légion de gendarmerie. De Bordeaux il passa au même poste à Rennes.

La révolution de 1830 vint frapper encore une fois M. de Mondoret. Il est à quatre mois du temps nécessaire pour sa retraite. Il peut se faire oublier dans ces moments de confusion; ses amis, ses chefs lui en donnent le conseil; ses intérêts et ceux de ses enfants lui en font presque un devoir. Mais M. de Mondoret ne transige pas, il ne veut pas qu'on puisse même un instant soupçonner sa foi. Il donne sa démission et se retire dans ses foyers, perdant ainsi le bénéfice acquis de ses longs services, pour rester dans sa vieille fidélité.

De tels caractères sont bien rares dans notre époque.

Les autorités de Guérande ont voulu rendre à sa tombe tous les honneurs militaires et témoigner par ce public hommage du respect qu'inspire toujours la fidélité, quand elle prend l'homme à sa naissance et le conduit, sans défaillir, jusqu'au tombeau.

Les cordons du poêle funèbre étaient tenus par M. le comte de Pellan, ancien page du roi Charles X; M. Martin de la Moutté, ancien officier des armées royales; M. Louis de Couëssin, ancien maire de Guérande sous la Restauration, et M. E. de la Rochette, ancien représentant du département, — celui qui écrit ces quelques lignes à la mémoire de son respectable ami, et qui serait si heureux de le prendre pour modèle dans l'honneur de sa vie et dans la sainte résignation de sa mort.

Ernest de LA ROCHETTE.

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

SHAKSPEARE[1].

Première partie.

Au milieu des souvenirs classiques dont l'Angleterre au XVIe siècle est inondée, s'élève tout à coup, avec une majesté et une puissance inconnues avant lui, un de ces génies dominateurs destinés à remuer le monde, et à entrainer tout leur siècle après eux. Celui-ci est la représentation du triste et mélancolique génie du Nord. Il touche à peine au midi par quelques-unes des plus heureuses inspirations de son talent; il n'a touché que du bout des lèvres les eaux sacrées de la science antique. C'est un descendant et un héritier des Scaldes; c'est un poète scandinave, éclos au XVIe siècle dans l'industrieuse et savante Angleterre; ou mieux encore (car je crois plus à la justesse de ce rapprochement) c'est un barde gallique, un fils, un héritier de Merlin, égaré dans un monde qui n'est pas le sien, portant en lui le sombre génie et l'inspiration fatidique de son mystérieux aïeul, et ainsi que lui destiné à laisser aux générations futures, comme un éternel problème, le soin de rechercher le secret du pouvoir miraculeux qui semble lui avoir été départi. — Je viens de nommer Shakspeare.

(1) Extrait du cours de littérature étrangère, professé en 1839 à la Faculté des Lettres de Rennes par feu M. J.-M. Le Huërou. — On voudra bien se rappeler, en lisant ces belles études, si remarquables au double point de vue du fond et de la forme, que M. Le Huërou n'avait jamais eu l'idée de publier le travail manuscrit servant de préparation à ses leçons éloquentes que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs. De là peut-être, en certains endroits, quelques petites négligences de style, que nous avons cru devoir conserver, mais que l'auteur, sans nul doute, aurait facilement fait disparaître. — Nous rappelons que les manuscrits de M. Le Huërou nous ont été communiqués par son neveu même, notre ami et collaborateur, M. Luzel. — A. L. B.

En touchant à Shakspeare, nous ouvrons un riche filon d'or. Mais avant de dévoiler l'image du demi-dieu, voyons d'abord sur quel théâtre il a paru, et rendons-nous compte des circonstances qui ont pu influer sur son génie. Des faits d'abord; l'exemple et la théorie viendront ensuite, et avec plus d'à-propos.

Les éléments dramatiques étaient nombreux en Angleterre au XVIe siècle. Le régime féodal n'y étouffa jamais un certain ferment de liberté. Ce peuple maritime avait au fond de ses mœurs quelque chose de sauvage et d'aventureux, qui date des premiers temps de son histoire. — En Italie le goût classique enchaîna de bonne heure le théâtre à l'imitation des anciens. En France cette même imitation fut importée d'Italie, et nous donna des tragédies classiques, en étouffant le génie du drame. L'Allemagne n'était que barbare, et n'avait point de nationalité. L'Espagne seule se trouvait dans les mêmes conditions que l'Angleterre, et eut comme elle une littérature dramatique, à la fois précoce et abondante. — Ce fut une littérature romantique. Les souvenirs classiques n'y paraissent qu'à titre d'histoire. La forme classique ne s'y montre jamais.

Cette littérature s'éclipse durant les guerres civiles d'Angleterre. Le drame se concentra au Parlement. Même chose arriva en France pendant les guerres de religion. La littérature dramatique, si florissante pendant les règnes de François Ier et de Henri II, ne reparut que sous ceux de Louis XIII et de Louis XIV. — C'est aux époques de calme que le drame offre le plus d'attrait, parce qu'on y va chercher les émotions que l'histoire ne fournit plus. C'est pour cela encore que les institutions libres sont moins favorables que d'autres à l'art dramatique, parce que la tribune politique enlève aux fictions théâtrales une partie de l'intérêt qu'on y cherche. De là les efforts désespérés, tentés de nos jours, et le succès médiocre qui les a couronnés. Schiller et Goëthe doivent en grande partie le succès de leurs compositions théâtrales à l'absence de ce grand intérêt. Qu'on en juge par la fortune que ces mêmes pièces ont eue sur nos théâtres; et qu'on ne dise pas que cela tient à des différences de caractères et de goût; car nous nous sommes singulièrement rapprochés des façons et des habitudes germaniques, et ce n'est pas l'allure particulière aux compositions allemandes qui a

pu leur nuire auprès du public français. On peut donc dire que l'art dramatique est en raison inverse de la place que le drame est appelé à prendre dans les destinées d'un peuple..

La Grèce n'est pas une exception : car les Grecs n'ont guère connu que le drame religieux et héroïque, et les croyances populaires passionnaient la scène bien plus que le talent de l'auteur. D'ailleurs l'intérêt théâtral, surtout l'intérêt tragique, nous semble incompatible avec un certain degré de civilisation. Il faut, pour s'intéresser aux fictions poétiques, et particulièrement aux douleurs que la tragédie fait parler, une certaine facilité d'imagination, une certaine candeur de sentiments qui ne se trouvent communément qu'aux époques intermédiaires, où la barbarie finit et où la civilisation commence. L'âme, élevée au-dessus d'elle-même par les sensations nouvelles qu'elle éprouve et dont elle n'a pas encore eu le temps d'abuser, s'abandonne avec joie à celles qu'on lui ménage, sans craindre de faire injure à la raison ou d'être dupe de sa propre crédulité. D'un autre côté, elle n'est plus assez barbare pour trouver une complète satisfaction dans la prose toute matérielle des événements que les hasards de la vie font passer chaque jour sous ses yeux. Elle rêve déjà et devine d'autres idées, d'autres sentiments, d'autres hommes, un autre univers, et se soulève de terre, toute prête à suivre le poète dans les régions supérieures qu'il habite, pour peu qu'on lui tende la main et qu'on l'aide à monter. Ainsi la foi théâtrale n'est pas moins indispensable à l'art dramatique que la foi religieuse au cœur humain, et quelquefois l'une et l'autre semblent diminuer et s'accroître dans la même proportion. Or, la foi théâtrale est complétement morte en France, et la foi religieuse semble se raviver à peine (1). Qui voit-on aujourd'hui pleurer dans nos théâtres? On s'y rassemble quelquefois pour rire un peu ; mais pour pleurer?..... Est-ce le talent qui manque aux poètes? Oui, parfois, sans doute, il faut le reconnaître. Mais il faut avouer cependant que le vice de la situation se trouve ailleurs. Notre siècle n'est pas plus dépourvu de génie que toute autre époque de l'histoire. L'esprit humain a conservé toute sa sève, et il suffit de prononcer les noms des Châteaubriand, des Cuvier,

(1) Il faut se rappeler l'époque où l'auteur écrivait, et depuis laquelle on ne peut nier qu'un grand progrès religieux se soit accompli en France. — A. L. B.

des Lamennais, des Lamartine, des Hugo, pour s'en convaincre. Il est même vrai de dire que le génie tragique n'a jamais été plus puissant qu'à notre époque, par cette raison que l'histoire n'a jamais accumulé plus de catastrophes et de funérailles en si peu d'années. Aussi le retrouve-t-on, non plus seulement sur la scène et dans les compositions dramatiques, mais dans nos poésies légères, dans nos essais de poëmes épiques, dans nos contes, dans nos romans et jusque dans nos chansons. D'où vient donc qu'il nous passionne si peu aujourd'hui? Précisément de ce que nous le trouvons partout, et que nous ne pouvons plus ouvrir un livre ou une brochure sans le rencontrer. Ce n'est pas le remède qui s'est affaibli; c'est le malade qui n'est plus assez sensible pour en ressentir l'efficacité. Le réactif a conservé toute son énergie; mais le paralytique est déjà glacé; le poète garde toute son imagination et toute sa force; mais le peuple n'a plus ni les mêmes préoccupations, ni la même facilité d'humeur.

On peut même dire que la tragédie n'a jamais été en France qu'un fruit exotique, transplanté péniblement de la Grèce et de l'Italie dans nos climats, et que notre soleil n'a pu faire arriver à parfaite maturité. Il a fallu y employer les serres chaudes. Je ne parle ni de Jodelle, ni de Baïf, ni de toute cette littérature calquée du XVI[e] siècle, où il n'y a qu'une imitation pédantesque, et pas un éclair de génie. Je parle du siècle de Louis XIV, je parle de Corneille et de Racine, n'ayant rien à dire en ce moment de Crébillon et de Voltaire. — Hé bien! je soutiens que la haute tragédie, telle qu'elle nous apparait dans les œuvres de ces grands hommes, n'a jamais été faite pour avoir en France la popularité et la vogue que de pareilles compositions eussent obtenues à Athènes et à Rome. Et d'abord, rien n'y est fait pour le peuple, rien n'y va ni à ses habitudes, ni à ses idées, ni à ses passions, ni à ses sentiments. Les personnages du drame, les souvenirs qu'ils évoquent, les intérêts qu'ils agitent, la langue dans laquelle ils s'expriment, lui sont également étrangers. Qu'irait-il faire à un spectacle où tout est également inintelligible pour lui? — Aussi tout cela n'était pas fait pour lui. Corneille travaillait pour un grand ministre, et Racine pour un grand roi. C'était la cour qui formait le parterre aux représentations d'*Horace* et de *Britannicus*. C'étaient les amours du grand roi, ses fêtes, ses jardins et ses

victoires, qui formaient le premier et le principal intérêt du spectacle. D'un côté le poète faisait une belle étude sur quelqu'un des modèles de l'antiquité ou sur quelqu'un des souvenirs intéressants de son histoire; de l'autre les dames et les seigneurs se rassemblaient pour juger ensemble ce jeu d'esprit, tout en causant d'autre chose, tout en s'intéressant à d'autres héros. Chacun, à coup sûr, avait le sien ailleurs que sur la scène, et la scène elle-même n'était qu'une occasion de s'en occuper avec plus de loisir.

Il n'en était pas de même dans la Grèce. Là c'était le peuple tout entier qui formait le public. Il s'y rendait avec sa foi naïve, son imagination mobile et son patriotique enthousiasme. Le spectacle n'était pas pour lui une affaire d'art; c'était une religion et un culte. Il y assistait comme aux Panathénées ou aux fêtes sacrées d'Olympie, ému, troublé, ravi de ce qu'il voyait et entendait dire, se mêlant sans réserve et sans restriction aux intérêts et aux passions qui éclataient autour de lui. Les héros de la pièce étaient les dieux de sa patrie; leur histoire était le commencement de la sienne. Quand on lui parlait d'Achille et de Thésée, on lui parlait des traditions les plus glorieuses et les plus poétiques, les plus présentes mêmes de son histoire; et sa pensée venait en aide au poète pour en retracer toutes les merveilles. Que si l'on invoquait devant lui les souvenirs de Marathon et de Salamine, l'illusion était la même, et l'intérêt plus vif encore. Chacun des spectateurs y avait été acteur, et se croyait de nouveau sur le champ de bataille. Je m'imagine que la représentation des *Perses* d'Eschyle produisit à Athènes le même effet que la représentation de la bataille de Marengo ou d'Austerlitz eût produit sur les soldats de la vieille garde.

Hé bien! les Anglais et les Espagnols, les seules nations de l'Europe qui aient un théâtre véritablement national, se sont trouvés dans des conditions analogues; chez eux aussi le spectacle était une représentation populaire et non un amusement aristocratique.

Dans les temps mordernes, comme dans l'antiquité, le théâtre a pris naissance dans la religion. C'était un accessoire naturel du culte; et, après avoir adoré les dieux dans leurs temples, l'homme, dans les jours antiques, aimait encore à s'attendrir au récit de leur histoire. C'est sur

cette idée que repose tout le théâtre des Grecs, avec les inimitables beautés qui le distinguent entre tous les théâtres du monde ; c'est encore sur elle que roulent ces fantastiques et gracieuses créations du moyen âge que nous appelons *mystères*. C'est donc par le *mystère* que l'art tragique a commencé, et c'est sous cette forme qu'il a produit ses plus belles merveilles. Il était déjà dégénéré quand il commença à raconter les passions et les malheurs de l'homme ; et pourtant c'est sous cette dernière forme qu'il se montre dans toutes les littératures modernes.

Aux *mystères* ont succédé les *moralités*. Le drame moderne, de quelque côté qu'on l'envisage, n'est qu'une *moralité* plus ou moins habilement ménagée. Après avoir renoncé à faire agir et parler les dieux, il a mis sa prétention à corriger et à instruire les hommes (prétention noble et religieuse encore, mais pourtant inférieure à sa première destination) : on ne soupçonnait point alors qu'on pût l'employer un jour à les corrompre. Dès ce moment, et malgré tous les chefs-d'œuvre de notre scène et ceux des théâtres étrangers, on peut dire que l'art avait été profondément atteint dans sa source. Je n'oserais dire qu'il soit plus noble de s'entretenir avec les dieux que de travailler au progrès moral des hommes ; mais j'ose affirmer que la pensée divine entraîne l'âme dans des régions supérieures et exalte avec plus de puissance les instincts élevés de sa nature. D'ailleurs, dès que le poète a été préoccupé du soin d'instruire, il a été moins occupé de celui d'émouvoir, et la leçon, en se mêlant à l'action dramatique, en a plus ou moins diminué l'effet. Ajoutez à cela la réserve inévitable du spectateur, qui, devinant l'intention du poète sous le masque des personnages, ne se livre qu'avec une secrète méfiance aux entrainements de la scène, et avec une précaution soupçonneuse aux sentiments qu'on veut exciter en lui.

Les Grecs, mieux inspirés, parce qu'ils étaient restés plus près de la nature et du cœur humain, ne bannirent jamais complétement l'intervention divine de leurs représentations théâtrales ; et, tout en accordant beaucoup aux erreurs et aux faiblesses de notre nature, ils nous la représentent toujours comme dominée et maitrisée par une volonté supérieure. De là la sombre et fatale énergie des héros d'Eschyle,

la résignation pleine de tristesse de ceux de Sophocle, la douleur calme de son Œdipe, la piété courageuse de son Antigone, les larmes si douces et si naïves des femmes d'Euripide. Ce dernier poète seul fait de la morale son principal objet, et la montre dans chaque vers ; les deux autres, plus grands et plus habiles, se contentent de la laisser deviner. Les deux premiers, condamnés déjà par l'incrédulité de leur siècle à ne faire intervenir les dieux qu'avec réserve, se sont placés au moins, dans l'espace où ils étaient renfermés, au centre des émotions les plus puissantes, je veux dire au centre du cœur humain, sans vouloir jamais en sortir. Le dernier déserte trop souvent ce riche et vaste empire pour un domaine plus ingrat, celui de la raison.

Entre les tragiques modernes quelques génies d'élite ont marché sur les traces d'Eschyle et de Sophocle ; je citerai Shakspeare et Racine. D'autres, non moins puissants peut-être, mais plus mal conseillés par leur génie, se sont ralliés à la méthode sentencieuse d'Euripide ; je citerai Corneille et Voltaire. Avec celui-ci la forme sentencieuse fit un pas de plus, et dégénéra en épigramme ; ainsi c'est dans l'épigramme que le génie tragique est venu s'éteindre. On travaille aujourd'hui à galvaniser ce cadavre, et en voulant être tragique, on est devenu atroce.

La conclusion de tout ceci est que Socrate a eu raison peut-être de faire descendre, comme on l'a dit, la philosophie du ciel sur la terre ; mais peut-on en dire autant de la poésie et en particulier de la poésie dramatique ? Il est permis d'en douter.

Un autre défaut de ces tragédies raisonnables, c'est de l'être beaucoup trop pour les besoins de notre imagination et de notre sensibilité. Que vient-on chercher au théâtre ? Dans la comédie, une peinture exacte et animée des ridicules de la société ; dans la tragédie, une peinture également vivante et animée des passions qui la bouleversent. Mais si le monde réel suffit à l'action comique, et si la comédie ne peut jamais sortir de ses limites sans sortir en même temps de sa nature, on ne saurait en dire autant de la tragédie ; car les terreurs de ce monde ne lui suffisent pas. C'est un domaine trop étroit pour l'effet qu'elle se propose. Il faut qu'elle soit en communication permanente avec le monde invisible ; il faut que les spectateurs, comme les

personnages, en soient, pour ainsi dire, enveloppés. Il faut qu'une sorte de terreur surnaturelle domine constamment la scène, pour éclater dans les moments solennels. L'art du poète y paraîtra d'autant moins, et l'effet théâtral en sera plus émouvant. L'homme, d'ailleurs, pour paraître véritablement tragique, ne doit pas être absolument maître de sa destinée; et il importe de réserver toujours dans ses actions une part à la fatalité. Si le poète néglige cette précaution, son drame, au lieu d'infortunes, ne présentera que des crimes; au lieu de faire verser des larmes, il n'inspirera que le dégoût; au lieu de faire naître la pitié, il n'excitera que l'horreur. C'est par là que la tragédie antique est surtout supérieure à la tragédie moderne; et c'est encore par là qu'entre tous les théâtres modernes, celui de Shakspeare présente une incontestable supériorité. Ce génie sombre et ardent a deviné tous les mystères du monde inconnu qui nous environne; et soit qu'il parle des esprits célestes qui volent autour de nous, ou des puissances infernales qui conspirent contre le repos et le bonheur de l'homme, son art est également divin. Il a retrouvé, après tant de siècles, l'inexorable Fatalité des Anciens, et c'est elle qui verse tant d'intérêt sur quelques-unes de ses plus belles conceptions. Qu'on se rappelle cette fantastique création intitulée *le Songe d'une nuit d'été,* où le poète a évoqué avec tant de magie tous les sylphes de l'air; qu'on se rappelle surtout *la Tempête,* avec les deux figures atroces de Caliban et d'Iago; et, plus que tout cela encore, les sorcières de Macbeth. C'est avec raison qu'on a admiré ce qu'on pourrait nommer la perfection de ses fantômes. Il possède à un degré incomparable cette extravagance de l'esprit qui les crée, et qui sait les faire parler et agir. On a dit que tous les poètes dramatiques (et les poètes épiques sont eux-mêmes compris dans cette classification) sont condamnés à créer des caractères, et que leur supériorité relative consiste dans la beauté de leurs créations, et dans l'art avec lequel ils savent les rapprocher de la nature. Tout cela est vrai; mais, avant Shakspeare, on n'avait guère à créer que des êtres humains. Pour les animer, pour leur donner le souffle et l'existence, on n'avait eu que le cœur humain à fouiller; la nature humaine avec ses variations infinies, avait suffi pour faire tous les frais de ces poétiques créations. Mais Shakspeare fut forcé de

dépasser cette région, de pénétrer plus loin, d'explorer un autre ciel et une autre terre, de créer à lui seul une autre nature, une nature idéale, une nature différente de celle à laquelle il appartenait lui-même, une nature infernale, et telle néanmoins que l'homme pût la comprendre, et quelquefois, chose incompréhensible! sympathiser avec elle.

On dira que tout cela existait dans les imaginations populaires, que les contes du foyer et les drames de la place publique étaient remplis de démons, et qu'il n'y avait d'autre peine que de les tirer tout formés, pour ainsi dire, de cet arsenal démoniaque où la crédulité du peuple les tenait renfermés. Cela est encore vrai en partie, et l'on peut dire que, sous ce rapport, la légende a précédé tous les poètes. Mais le Diable du peuple, au moyen âge, était moins terrible que plaisant. C'est un bouffon d'une adresse et d'une méchanceté infinies, mais qui n'excite guère que le rire, et qu'avec un signe de croix on peut toujours tenir à distance. Voyez-le jusque dans l'Enfer de Dante; de tous les êtres infortunés qui y gémissent, c'est le seul qui ne soit pas tragique. On le trouve partout, dans tous les cercles de ce vaste entonnoir, au fond du dernier de tous, au centre de la terre, au milieu d'une mer de bitume; mais nulle part il n'excite la terreur ni la pitié. La pitié et la terreur sont pour les humains. C'est sur eux que le poète a versé tous les trésors de sa sensibilité; c'est sur leurs souffrances qu'il appelle toute notre sympathie. De plus, Satan, dans la *Divine Comédie,* n'est, dans son domaine même, qu'un serviteur assez ordinaire. Il marche, il agit, il exécute; mais rarement il commande, et le plus souvent il est muet. On est tenté de lui dire : — Vous n'avez pas d'autorité céans. — Non seulement il est dominé par une puissance supérieure, mais il ne cherche même pas à lutter contre elle; il n'en a ni le pouvoir ni l'audace. C'est un être vil et écrasé, résigné à sa destinée, et la portant avec une indifférence qui appelle la nôtre.

Dans Shakspeare c'est toute autre chose. Le Diable est une puissance, une puissance d'autant plus terrible qu'elle entoure, qu'elle enveloppe la pauvre humanité le plus souvent sans se laisser voir. On ne la sent, on ne la devine que par le trouble involontaire qui s'empare à la fois du cœur et de l'intelligence, qui vous parle de couronne lorsque

vous voulez usurper, de délices et de joies coupables lorsque vous voulez séduire, et qui, lorsque vous voulez frapper, vient aussitôt vous placer un poignard sous la main !

C'est là l'être terrible, l'être puissant et caché que Shakspeare a le premier entrevu dans les ténèbres où il s'agite ; c'est là qu'il l'a montré du doigt à Milton, lequel l'a traîné ensuite au grand jour et a bâti une admirable épopée sur ce hideux fantôme ; c'est là encore que Goëthe est allé le chercher, pour lui donner en pâture, non plus seulement le cœur de l'homme, — car depuis longtemps il s'y était établi, — mais l'intelligence humaine, avec toutes les sciences qui l'enrichissent, c'est-à-dire la raison elle-même, c'est-à-dire l'étincelle divine qui anime notre pauvre nature, c'est-à-dire encore l'humanité entière.

C'est dans Macbeth, cette étrange et sublime composition, qu'il faut chercher le Diable, tel que l'a conçu le génie puissant de Shakspeare.

Il se montre d'abord à Macbeth sous les traits de trois sorcières, lui fait une première blessure, en lui disant : — « Un jour tu seras roi ! » — les seules paroles qui puissent avoir un sens dans tout-cela, — lui met ensuite un poignard sous la main, et Macbeth, alors, à la vue de l'arme fatale, s'écrie :

« Est-ce un poignard que je vois là devant moi, la garde tournée » vers moi ? Viens que je te saisisse !..... Tu m'échappes, et cependant » je te vois toujours. Fatale vision, n'es-tu pas sensible au toucher » comme à la vue ? ou n'es-tu qu'un poignard imaginaire, que le » produit mensonger d'un cerveau en délire ? Je continue à te voir » sous une forme aussi palpable que celui qu'en ce moment je tire du » fourreau. Tu marches devant moi dans la direction que j'allais » prendre ; et c'est justement là l'instrument dont j'allais me servir. » Ou mes yeux sont la dupe de mes autres sens, ou à eux seuls ils les » valent tous... Je te vois encore, et maintenant sur ta lame et ta » poignée il y a des gouttes de sang qui n'y étaient pas tout à l'heure.... » Rien de tout cela n'existe ; c'est mon projet sanguinaire qui me fas- » cine ainsi la vue. En ce moment, sur une moitié de ce globe ter- » restre, la nature semble morte, et des rêves coupables abusent le » mortel sur sa couche endormi. Voici l'heure où les sorcières offrent » à la pâle Hécate leurs nocturnes offrandes. Voici l'heure où le

» Meurtre décharné, au signal que lui donne le loup, la sentinelle, » dont les hurlements lui servent d'horloge, s'avance à pas silencieux, » tel qu'autrefois le ravisseur Tarquin, et se glisse comme une ombre » vers sa proie. O toi, terre solide et ferme, n'entends point le bruit » de mes pas; ignore le chemin qu'ils prennent, de peur que tes » pierres indiscrètes ne disent où je vais, et n'enlèvent à la nuit la » silencieuse horreur qui lui sied si bien en ce moment.... Mais tandis » que je menace, il vit; quand on est dans la chaleur de l'action, les » paroles ne font que la refroidir. (*On entend le son d'une cloche*). » Allons accomplir notre œuvre; la cloche me donne le signal. Ne » l'entends pas, Duncan; c'est le glas qui t'appelle au ciel ou en » enfer. » — Puis quand Satan a rendu Macbeth criminel, quand il est sûr de sa proie, il commence son châtiment par le remords; il lui fait éprouver par avance le plus cruel des tourments de l'enfer. — Duncan est mort assassiné, Banco aussi; la royauté appartient à Macbeth. Il est roi dans ce palais souillé de meurtres; les grands du royaume sont par lui réunis dans un banquet; au moment où il va prendre sa place parmi les convives, paraît un des assassins : — « Tu as du sang sur le visage! » — Il va pour s'asseoir; l'ombre de Banco est assise à sa place. Il se retire en criant : — « Macbeth n'aura plus de sommeil! » — Lady Macbeth à son tour, elle qui disait à son époux : — « Un peu d'eau lavera tout cela; voyez donc comme c'est facile! » — Elle est livrée à un sommeil accusateur, à une espèce de somnambulisme excité par le crime. Voyez-la frottant sa main pour enlever la tache fatale; et la tache paraît toujours!

Rien peut-être, dans les traditions populaires sur le Diable, qui ait pu donner au grand William l'idée d'une pareille conception. C'est véritablement l'enfant de sa pensée, la création la plus originale peut-être de sa puissante intelligence. Les Titans de l'antiquité eux-mêmes n'ont rien qui ressemble à tout ceci. Ce sont aussi des êtres puissants et déchus. Ils représentent, comme nos anges rebelles, les forces désordonnées d'une intelligence hostile à l'intelligence souveraine, contre qui elle ose entrer en lutte, et finit par se faire écraser sous des montagnes. Mais, chose remarquable! les Titans sont ennemis des dieux sans l'être des hommes. Au contraire, ils sont amis de l'homme, ils

sont allés ravir le feu du ciel pour lui, ils le lui ont apporté, et c'est pour cela que Prométhée est enchainé sur sa roche fatale et rongé par un vautour. Ils ne se sont point armés contre l'homme, ils ne conspirent point contre sa liberté, ils ne tendent pas d'embûches à son innocence ; sous les masses écrasantes qui les renversent, ils ne conservent de ressentiment que contre les dieux qui les ont foudroyés. D'ailleurs, on serait bien embarrassé de prouver que Shakspeare ait jamais lu une page d'Eschyle. Non, ce sont deux génies jumeaux, nés à deux mille ans de distance, qui ont plongé à une même profondeur dans le monde imaginaire ouvert à leur pensée, et qui s'y sont recontrés sans se connaitre.

J'ai nommé Eschyle, et à côté de lui j'ai nommé Shakspeare : le premier en date des tragiques modernes, le premier des tragiques anciens ; les deux plus grands noms de la scène, à part Sophocle, qui pourrait revendiquer la place d'Eschyle. Nous allons mettre en regard le génie antique et le génie moderne dans un sujet à peu près semblable, l'*Hamlet* de Shakspeare et l'*Agamemnon* d'Eschyle.

Dans l'*Agamemnon* paraît un vieillard, sur une plate-forme du palais d'Argos, qui attend le signal dont Agamnemnon et Clytemnestre sont convenus. Il l'attend depuis dix ans, il se plaint de cette longue attente et laisse échapper quelques autres plaintes sur la mauvaise administration du royaume. Clytemnestre a déjà oublié ses devoirs d'épouse et de mère ; un amour adultère l'unit déjà à Egisthe, et elle a éloigné du palais son fils Oreste, témoin importun de ses désordres.

Le chœur entre, composé de vieillards, chante une espèce de *nénie* (lamentation) prophétique, en termes voilés, où les craintes et les pressentiments du peuple se font jour par quelques paroles sinistres. Il rappelle les tristes souvenirs qui ont précédé la guerre de Troie, le sacrifice d'Iphigénie immolée par son père, et les malheurs qui ont signalé cette déplorable entreprise.

Clytemnestre paraît. Elle vient d'achever un sacrifice sur l'autel des divinités domestiques. Troublée par la conscience de sa faute, et peut-être par le crime qu'elle médite, elle a besoin d'apaisement. Elle vient d'apprendre que Troie est prise ; elle ne peut donc douter que son mari n'arrive prochainement : — terrible situation d'une épouse qui

a souillé la couche nuptiale, et qui va se trouver dans un moment entre Egisthe et Agamemnon.

Elle se montre, après le sacrifice, avec un visage calme et une contenance étudiée, annonce aux vieillards l'heureuse nouvelle qu'elle vient d'apprendre. Au même moment arrive un héraut, qui salue en beaux vers sa terre natale qu'il n'a pas vue depuis dix ans. Il revient de Troie avec Agamemnon, et a pris les devants, par son ordre, pour annoncer l'arrivée de son maitre, qui n'est plus qu'à une petite distance d'Argos. Clytemnestre interrompt le récit du héraut par des cris de douleur sur ses propres souffrances. Singulier et précieux artifice du poète d'avoir placé ainsi un implacable remords, un remords qui se trahit toujours, dans le cœur d'une femme coupable, qui se prépare à le devenir encore plus ! Elle est souillée, elle va devenir homicide ; elle est comme oppressée du poids de ce double crime et elle gémit.

Agamemnon parait sur son char; sur un autre, qui le suit immédiatement, s'avance Cassandre, fille de Priam et captive du roi. Elle est d'autant plus belle qu'elle porte dans sa contenance et sur son visage les malheurs d'Ilion. C'est ici encore un sublime artifice : Clytemnestre est déjà infidèle, elle va devenir jalouse; le sang d'Agamemnon coulera bientôt sous sa main.

Elle parait au moment même, et vient recevoir son époux, ne lui adresse la parole que pour lui parler de ce qu'elle a souffert : solitude, insommies, nouvelles affligeantes, alarmes sans fin et sans repos, songes effrayants ! Tout cela est vrai, et cependant tout cela, dans la vérité et dans la pensée de la reine, a une tout autre signification que celle qu'Agamemnon peut y attacher.

Elle prend ensuite un autre ton, ordonne d'étendre des tapis de pourpre sur le chemin que le roi doit suivre, et fait un accueil plein de bienveillance à la triste Cassandre : — Grand Jupiter, s'écrie-t-elle, accomplissez mes vœux et ce que vous êtes chargé d'accomplir ! —

Cassandre, restée seule, est saisie d'un accès prophétique. Elle a vu d'avance Agamemnon égorgé dans son palais, et à cette vue elle s'écrie : — « O Apollon ! où m'avez-vous conduite?... dans une

maison souillée, dans une cruelle boucherie! Je vois le fer briller;
» des mains barbares s'apprêtent pour un nouveau sacrifice.... Quel est
» ce voile qui recouvre le lit nuptial, et qui cache le meurtre d'un
» époux?.... Ah! le coup est frappé! il expire, il tombe sanglant au
» milieu des eaux salutaires destinées à le laver! »

Pendant que ces sinistres paroles retentissent sur le théâtre, la tragédie marche dans l'intérieur du palais. C'est là que se passe le véritable drame, et chacune des paroles de Cassandre est un trait qui la peint aux yeux du spectateur. Au moment où elle se tait, on entend des cris lamentables dans le lointain : c'est Agamemnon que l'on immole. Déjà le chœur se dispose à voler à son secours, mais Clytemnestre se montre elle-même sur le théâtre, toute couverte de sang et un poignard à la main. Elle est dans l'exaltation du crime, dans l'ivresse du sang; elle raconte elle-même cette horrible tragédie, et ose s'en vanter. En même temps, les portes du palais s'ouvrent, et l'on voit le cadavre d'Agamemnon dans l'éloignement. — L'épouse homicide répond aux reproches du chœur, en rappelant le meurtre d'Iphigénie et l'arrivée de Cassandre à la suite d'Agamemnon.

Dans la pièce des *Choéphores*, qui est, comme on sait, la suite de l'*Agamemnon*, on voit tout d'abord le tombeau d'Agamemnon au fond de la scène. Oreste arrive, accompagné de son ami Pylade. Il invoque Mercure, lui errant et fugitif depuis tant d'années; puis il coupe sa chevelure et la dépose sur le tombeau de son père. Au même moment il aperçoit Electre, sa sœur, qui s'approche avec des présents funèbres; il se retire à l'écart pour ne point être aperçu.

Un chœur de jeunes filles s'avance en chantant. Elles portent aussi des dons funèbres; elles sont envoyées par Clytemnestre au tombeau d'Agamemnon. Des songes affreux tourmentent la reine. Electre, en marchant, entonne une plainte touchante, mêlée d'imprécations, quand tout à coup elle aperçoit des cheveux déposés sur le tombeau. Ils ressemblent aux siens; ce ne sont pas ceux de Clytemnestre : si c'étaient ceux de son frère Oreste? A cette idée, elle verse des larmes de joie. Elle aperçoit sur le sable des traces toutes fraîches. Aux incertitudes qui la troublent, aux plaintes qu'elle exprime, Oreste ne peut plus se contenir; il se montre, il se nomme. Incrédulité, stupeur, angoisses d'Electre.

Elle ne se rend que lorsqu'Oreste lui montre un tissu qu'elle avait brodé autrefois de ses propres mains, et donné à son frère.

Oreste s'adresse aux dieux, et les prie de conserver ce qui reste encore d'une illustre race. Il est envoyé par Apollon qui lui a imposé une mission terrible. Le dieu l'a menacé des plus cruels châtiments, s'il désobéit. Depuis, il n'a plus de repos. Hésitations et scrupules d'Oreste. C'est Electre qui le charge de les combattre, c'est elle qui porte tout le poids d'une oppression de dix années. Depuis dix ans elle est captive dans ce palais, exposée aux persécutions d'Egisthe, le meurtrier de son père, et à celles d'une mère plus cruelle encore : — Voici, dit-elle à Oreste, le lieu où ils l'ont inhumé ! — Elle envoie un esclave dire à Clytemnestre qu'un étranger voudrait lui parler.

Clytemnestre parait, accompagnée d'Electre. Oreste se donne pour un Phocéen envoyé pour lui annoncer la mort d'Oreste. A ces paroles, la malheureuse Electre éclate en gémissements, mais Clytemnestre comprime sa joie et reste impassible. Elle fait avertir Egisthe, qui se hâte d'arriver, qui se montre surpris, avide de détails, mais sans aucune explosion de sentiments inconvenants. Il entre dans l'appartement où les deux étrangers se reposent. A peine y est-il entré, qu'Oreste le frappe. On entend ses cris, un esclave traverse rapidement la scène en jetant lui-même des cris lamentables et va prévenir Clytemnestre de ce qui est arrivé. En même temps, la reine elle-même accourt au bruit qu'elle vient d'entendre, et se trouve en face de son fils. Il est furieux ; elle implore sa pitié. Il lui répond en lui reprochant le massacre d'Agamemnon. — « Arrête, ô mon fils, s'écrie-t-elle, respecte le sein où » tu reposas si souvent, et où tu suças le lait qui t'a nourri ! » — Oreste troublé se tourne vers Pylade, comme pour lui demander conseil : Pylade lui ordonne d'achever, au nom des dieux. Alors Oreste entraine Clytemnestre pour l'immoler sur le cadavre d'Egisthe.

Quelques instants après, les portes s'ouvrent, Oreste s'avance et montre au peuple les cadavres d'Egisthe et de Clytemnestre. Mais déjà sa raison se trouble, ses yeux s'effarouchent, il voit déjà les Euménides avec leurs torches et leurs chevelures entrelacées de serpents. Son parricide l'a rendu insensé, et il va demander au dieu de Delphes

le pardon d'un crime qu'il a commis par son ordre. Le spectateur l'a déjà presque absous. Plus tard Minerve elle-même l'absoudra en lui donnant son suffrage.

Hé bien, l'art dramatique est monté plus haut encore dans Sophocle. C'est qu'en effet il y a un art : la nature est belle, elle est admirable; mais elle a besoin qu'on la soutienne, il ne faut montrer ni toutes ses faiblesses, ni toutes ses nudités. Le génie de Shakspeare est sans doute l'égal de celui d'Eschyle; mais l'art d'Eschyle est infiniment supérieur à celui de Shakspeare.

Il est donc vrai que, dès Eschyle, l'art dramatique avait atteint la perfection, et que nous ne sommes que de faibles copistes ou d'extravagants contradicteurs.

En regard d'Oreste, voici Hamlet.

Le vieil Hamlet, roi de Danemark, a été tué par sa femme Gertrude et par son frère Claudius. L'ombre d'Hamlet se montre d'abord aux soldats qui montent la garde autour du palais, ensuite à son fils, le jeune Hamlet. De là la folie d'Hamlet. C'est la création anglaise par excellence : bouffonneries sublimes, monologues admirables sur le monde, sur l'homme et sur sa fragilité; çà et là des éclats d'une indicible mélancolie. Une jeune âme confiante et candide, troublée, frappée, égarée par le terrible secret dont elle vient de recevoir la confidence; un père assassiné, une mère homicide, un oncle qui a tué son frère, épousé sa veuve, usurpé sa couronne : tout cela a véritablement bouleversé la raison d'Hamlet. De là ces cris déchirants : — « Etre ou n'être pas !... Qu'est-ce que cette quintescence de la » poussière ? » — De là aussi les scènes des comédiens et des fossoyeurs. L'amour même d'Hamlet pour Ophélia a vivement souffert de cette effroyable secousse : il n'ose s'y confier; il craint d'y rencontrer aussi quelque incurable douleur. Cependant il veut la voir, il veut la suivre; mais il ne lui parle pas. Son amitié pour Horatio a pâti dans la même proportion. Il n'ose s'y fier non plus. De là une indécision générale, qui a sa justification dans une entente profonde du cœur humain, mais qui aurait été bien plus sublime si elle avait contrasté avec une ferme résolution de venger la mort d'un père. Mais c'est ici que l'effet est manqué. Hamlet n'ose frapper sa mère. Le

spectateur sait qu'il ne la tuera point, car il a soin de l'en avertir : il s'y intéresse d'autant moins.

Ainsi, malgré tout, Shakspeare n'a pas osé aller aussi loin que les anciens. Shakspeare a aussi une femme qui a tué son mari : c'est la triste Gertrude, mère d'Hamlet. Il représente aussi un fils armé pour venger son père; mais ce fils recule devant l'idée de tuer sa propre mère. Il ne tue même le meurtrier que lorsqu'il est déjà lui-même frappé à mort. Au fort de l'assaut d'armes qui a lieu entre Hamlet et Laërte, frère d'Ophélia, la reine boit dans le verre empoisonné préparé pour Hamlet et s'évanouit. Hamlet s'informe de son état.

« *Hamlet.* — Comment se trouve la Reine?

» *Le Roi.* — Elle s'est évanouie à la vue de leur sang.

» *La Reine.* — Non, non; la coupe! la coupe! O mon cher Hamlet! » la coupe! la coupe! je suis empoisonnée. (*Elle meurt.*)

» *Hamlet.* — O crime infâme! Hola! fermez les portes. Trahison! » qu'on cherche le coupable! (*Laërte tombe.*)

» *Laërte.* — Le voici, Hamlet : Hamlet, tu es blessé à mort; il » n'est pas de remède au monde qui puisse te sauver; tu n'as pas » une demi-heure à vivre. Tu tiens à la main l'arme perfide, démou- » chetée, empoisonnée. Ma trahison a tourné contre moi-même; » regarde, je suis ici gisant pour ne plus me relever. Ta mère est » empoisonnée; je n'en puis dire davantage. C'est le roi, le roi qui a » tout fait.

» *Hamlet.* — Cette arme est, dis-tu, empoisonnée? — Eh bien, » poison, fais ton office? (*Il perce le roi de son fleuret à plusieurs » reprises.*)

» *Osric et les seigneurs.* — Trahison! trahison!

» *Hamlet, approchant des lèvres du roi la coupe empoisonnée, et » le forçant à boire :* — Tiens, Danois incestueux, fratricide et » damné, avale cette potion! Y trouves-tu ta perle? va rejoindre ma » mère. (*Le roi meurt.*)

» *Laërte.* — Il n'a que ce qu'il mérite; le poison avait été préparé » par lui. Pardonnons-nous mutuellement, noble Hamlet; que ma » mort et celle de mon père ne pèsent pas sur toi, ni la tienne sur » moi! (*Il meurt.*) »

Du reste dans cette pièce d'Hamlet il n'y a pas, pour ainsi dire, un seul caractère complet. Le roi n'a que des remords assez vulgaires. La reine n'en marque que par sa tristesse et par son silence; mais ce mutisme douloureux d'une conscience coupable est déjà, par lui-même, une chose tragique. Hamlet n'a ni volonté, ni amour, ni amitié. Qu'il y a loin d'Horatio à Pylade! Qu'il y a plus loin encore de l'insensible et froide Ophélia à l'amour fraternel d'Electre pour Oreste! Toute la beauté de la pièce consiste dans les monologues d'Hamlet. C'est le type le plus parfait de la mélancolie anglaise. A ce titre, c'est la plus indigène des productions du génie national; c'en est aussi la plus populaire. Nous y reviendrons.

J.-M. LE HUËROU.

(La suite au prochain numéro.)

LES CLASSES SOUFFRANTES

AUX PREMIERS SIÈCLES DU CHRISTIANISME (1).

PÉRIODE DE TRANSFORMATION.

I. — L'Esclave.

Sommaire. — Principe d'émancipation tiré de la naissance, de la vie et de la mort de Jésus-Christ. — Dogme de la paternité apporté par lui. — Exaltation des pauvres et des affligés. — Agapes. — Sentiments de bienveillance mutuelle contractés dans cette communion pieuse. — Sagesse et mesure dans l'action du Christianisme sur le sort de l'esclave. Il ne procède pas révolutionnairement, il se contente d'abord d'améliorer sa condition. Il donne à ses maîtres une haute idée de sa personne, il lui reconnaît des *droits naturels* et *religieux*, afin que les maîtres lui reconnaissent bientôt des droits *civils*. Il favorise les affranchissements. — Fruits de cette salutaire influence. — Le droit civil n'y résiste pas et il se modifie promptement à l'égard de l'esclave.

Si, pendant une de ces longues nuits que l'esclave antique passait sur la paille humide de son ergastule, un Dieu lui était apparu, avait rompu ses chaines et lui avait dit : — Relève ton front longtemps humilié, car désormais tu marcheras l'égal de ton maître, tu t'assiéras à la même table, il t'appellera mon frère, et il n'y aura plus entre lui et toi d'autres liens que ceux d'une bonté paternelle de sa part, et d'une soumission volontaire de la tienne ; s'il avait ajouté : ce bienfait est le prix de mon sang ; jusqu'ici on a vu des hommes se sacrifier aux dieux, mais on n'a pas vu encore de Dieu se sacrifier aux hommes ; eh bien ! ce sacrifice est le mien ; moi je t'ai aimé de tant d'amour que pour réhabiliter ta condition d'esclave j'en ai embrassé toutes les ignominies et tous les tourments jusqu'à cette croix qui vit tant de fois expirer tes

(1) Voir la Revue, T. II, p. 169-181 et 329-345.

semblables ; — le pauvre esclave qui eut entendu ces paroles eut maudit et chassé ce mauvais rêve, il l'eut chassé comme une décevante illusion que le fouet du surveillant allait dès le matin même faire cruellement disparaitre.

Eh bien ! ce rêve auquel l'esclave, auquel le monde païen n'aurait pas voulu croire, tant il bouleversait toutes les idées reçues, Jésus-Christ l'a réalisé.

A peine a-t-il expiré sur cette croix, triste apanage de l'esclavage antique, que la réhabilitation de l'homme éclate à tous les yeux. Les disciples du Sauveur vont partout affirmant le dogme de la fraternité chrétienne et la haute origine de l'homme fait à l'image du Créateur. Ils vont prêchant aux puissants de la terre l'égalité devant Dieu, exaltant en tous lieux les pauvres et les déshérités de ce monde, répandant chez toutes les nations cette doctrine de leur Maître : « *Que celui qui est le plus grand parmi vous se fasse le plus petit, et qu'il serve ses frères comme je vous ai servis moi-même.* »

Cette voix est entendue avec bonheur par l'esclave du paganisme ; il la recueille d'une oreille avide ; car c'est la première fois qu'on lui parle de sa dignité, et qu'on lui montre sa triste position autrement que comme un éternel abandon de la divinité ; elle est, chose plus admirable, elle est accueillie par les puissants de la terre, obligés de voir, dans celui qu'ils assimilaient naguère au dernier des animaux, les traits de Jésus-Christ, et contraints, s'ils méprisent encore l'individu, de s'incliner au moins devant le souvenir et l'image d'un Dieu.

Déjà la doctrine nouvelle a porté ses fruits : voyez dans les catacombes de Rome ou dans la maison de ce néophyte chrétien ces festins de la charité. A ces Agapes chrétiennes les rangs sont confondus ; il n'y a plus d'esclaves ni de maitres, tous sont les enfants du même père de famille qui est venu leur apporter avec une nouvelle vie l'espérance et la liberté.

Chez les païens aussi, il y avait pour les esclaves un jour de liberté et d'émancipation : à une certaine fête les rôles étaient changés et le maitre servait ses esclaves. Mais cette coutume, qui ne se conserva pas longtemps d'ailleurs, n'était qu'une dérision amère. Le lendemain de la fête les douleurs de l'esclavage recommençaient, et le souvenir de

cette heure de répit rendait encore plus pénibles les souffrances de tous les jours.

Chez les chrétiens, au contraire, la fraternité, cimentée au festin de la charité, se perpétuait dans tous les actes de la vie. Elle se renouvelait chaque jour dans la communion du même Dieu, au pied des mêmes autels. Car, tandis que les esclaves étaient repoussés des temples païens sauf à certains jours de fête, le temple chrétien leur était toujours ouvert, et bientôt l'Eglise en inscrivit solennellement au nombre de ses héros et de ses martyrs.

En même temps les ministres et les princes du nouvel Evangile se dévouaient au service de tous les malheureux sans regarder à leur condition, et le premier d'entre eux, le successeur de saint Pierre, celui qui devait parvenir à ce degré de puissance et de respect auquel ni roi ni conquérant n'est jamais parvenu, allait prendre le titre de *serviteur des serviteurs de Dieu* (1).

Mais le Christianisme, destiné à produire la plus grande révolution morale dont la terre ait été témoin, ne voulait pas, ne pouvait pas procéder révolutionnairement, c'était une *doctrine,* et comme telle il ne devait s'adresser qu'à la conscience et à la raison humaines, c'était une *doctrine vraie,* et dans cet ordre d'idées il ne devait pas avoir d'autre arme que la force même de la vérité.

D'ailleurs il devait préparer le monde à cette transformation si complète, il devait préparer les esclaves eux-mêmes à jouir de ce bienfait. Les hommes, quand ils croient avoir trouvé une idée nouvelle, une idée vraie ne peuvent se contenir; ils s'emportent, le temps est court pour eux et ils veulent assister au triomphe de leur doctrine. Voilà le secret de ces longues douleurs, de ces temps de désordre et d'anarchie qui pèsent quelquefois sur le monde à la suite des révolutions humaines; et, puisque nous parlons ici de l'émancipation des peuples, voilà le spectacle que nous a donné, au siècle dernier, l'imprévoyance des hommes au sujet des colonies d'une grande nation (2) : ils donnèrent d'enthousiasme la liberté à une population incapable de la supporter,

(1) Cette humble dénomination remonte à saint Grégoire-le-Grand. VIe siècle.

(2) Emancipation des nègres de Saint-Domingue et des autres colonies par la Révolution française.

et depuis lors l'histoire de ces colonies n'a été qu'une suite de lamentables désastres dont nous n'avons pas vu la fin. Dieu agit par d'autres voies ; il a pour lui le temps, il a l'éternité, et jamais il n'est obligé de sacrifier le présent au profit de l'avenir.

Le Christianisme trouvait une société où les esclaves étaient trois fois plus nombreux que les maitres ; briser d'un seul coup tous ces liens, émanciper tous ces hommes nourris des haines de l'esclavage et corrompus par les passions qu'il entraine, c'eut été mettre le feu aux quatre coins du monde et amener des désastres que n'égaleront pas même les invasions barbares ; à cette époque, en effet, il y aura déjà dans la société chrétienne une certaine force qui arrêtera bien des larmes et conjurera bien des malheurs.

L'Eglise se soumet donc à l'institution qu'elle trouve établie, elle engage l'esclave à l'obéissance. Saint Paul renvoie à son maitre un esclave qui s'était enfui et qui avait embrassé le christianisme. Mais elle lui révèle en même temps sa dignité morale en faisant de son humiliation un sacrifice volontaire et une source de mérite ; mais elle recommande à son maitre la justice et la bonté vis-à-vis d'un homme qui est son frère en Jésus-Christ : « Et vous maitres ! disait saint Paul, témoignez de l'affection à vos esclaves, et ne les traitez pas avec rudesse et avec menace ; sachez que vous avez les uns et les autres un maitre commun dans le ciel qui n'aura point d'égard à la condition des personnes [1]. » Elle reconnait hautement à l'esclave tous les droits naturels et tous les droits religieux, elle reconstitue pour lui une famille ; elle baptise ses enfants, bénit et consacre son union.

Les conséquences de cette doctrine pleine de sagesse sont faciles à prévoir : en traitant l'esclave comme un homme aux yeux de son maitre, l'Eglise engage celui-ci à lui reconnaitre ce titre ; en proclamant ses droits naturels et religieux à la face de la cité, elle amène la cité à lui reconnaitre des droits civils, et quant aux développements de ces conséquences, elle se confie au temps, au progrès des mœurs, à la force de la vérité.

C'est ainsi qu'agit l'Eglise, elle dépose sa semence ; puis elle attend

(1) Aux Ephes., chap. VI, v. 9,

que celle-ci se développe et que le jour vienne pour la moisson, parce qu'elle est propriétaire du champ, c'est-à-dire qu'elle a devant elle le temps et la certitude de jouir du fruit de son travail.

Mais la moisson ne se fit pas attendre : il y a quatre siècles à peine que le christianisme a paru dans le monde et voyez quel changement s'est opéré déjà dans les mœurs de la société. Pénétrez dans quelques-unes de ces somptueuses demeures qui contemplèrent pendant si longtemps à côté de l'orgueil et de la débauche des maîtres les humiliations et les souffrances des serviteurs; ce sont encore ces mêmes patriciens riches des dépouilles du monde. Leurs nombreuses villas, leurs héritages sans limite sont encore peuplés d'une multitude d'esclaves. Mais combien tout est changé et dans le cœur des uns et dans le sort des autres. Les esclaves ne sont plus traités avec dureté, mais au contraire avec une bonté toute paternelle; ils font comme partie de la famille, au moins de cette grande famille morale qui désormais unit les maitres et les serviteurs. Que le sentiment chrétien devienne plus vif encore, on ne se contentera plus de les traiter avec douceur; on ne souffrira pas que des hommes marqués du sceau de Dieu soient flétris des chaînes de l'esclavage. On leur rendra en un mot cette liberté naturelle que quelques-uns d'entre eux refuseront parfois pour ne pas se séparer d'un maitre humain et généreux.

Nous avons à cet égard de mémorables exemples : voyez ces illustres Romaines, grandes dames et grandes saintes à la fois, qui sous l'inspiration de l'idée chrétienne consacrent à la délivrance de l'humanité tout l'héroïsme que leurs ancêtres ont mis à la vaincre et à l'opprimer; voyez une sainte *Mélanie-la-Jeune*, par exemple, cette mère des pauvres, cet intrépide soutien des évêques persécutés. Elle a vécu avec son époux Pinien dans cette société romaine où tous les dons de la naissance, de la richesse et de la vertu lui ont attiré en même temps l'amour et le respect, mais ces deux jeunes gens ont médité de se consacrer à Dieu plus étroitement encore. Quel est le premier fruit de cette sainte pensée? Leur esprit se porte tout d'abord sur ces nombreux serviteurs, leurs frères en Jésus-Christ, et ils émancipent d'un seul coup plus de huit mille esclaves.

A peu près à la même époque, une autre grande sainte, une amie

de saint Jérôme, la descendante des Scipions, des Gracques et des Paul Emile, sainte Paule en un mot nous donne le même spectacle. A peine maîtresse unique de tous ses biens par la mort de son mari, la voilà qui émancipe tous ses esclaves. Quelques-uns par affection pour leur ancienne maîtresse refusent ce bienfait. Mais désormais ils seront regardés comme des frères et des sœurs, ils seront de la famille, et à ce titre on ne leur épargnera ni soins ni affection.

Ces deux saintes ne sont pas les seules à agir de la sorte. Une multitude de grandes dames romaines marchent sur leurs nobles traces, et l'exemple qu'elles donnent au sommet de la société trouve dans toutes les classes un admirable écho. C'est la conséquence du progrès que fait le christianisme dans les idées et les mœurs de la société romaine. En quelque lieu et dans quelque milieu qu'elle pénètre, cette doctrine salutaire enfante partout la liberté.

Mais quand une idée est passée dans les mœurs, elle est bientôt dans les lois. Je n'ai pas besoin de parler des lois de l'Église, il était tout naturel que l'Église une fois organisée vînt consacrer, appuyer par ses décrets des principes que contenait sa morale et des idées qu'elle prêchait dans ses temples. Aussi ouvrez les annales des premiers siècles de la foi, interrogez les Conciles surtout, et voyez comment s'expriment à cet égard ces grandes assemblées législatives du Christianisme. Le premier service à rendre à la cause des esclaves, la première garantie à leur offrir comme prémisses et comme base de toutes les autres, c'était sans doute de mettre leur vie à l'abri des caprices du maître, c'était de les soustraire en un mot à ce droit de vie et de mort dont on avait fait à leur égard un si odieux et si lamentable usage; c'est ce que fait le Concile d'Épaone (517). « Le maître, dit-il, qui aura fait mourir son esclave de sa propre autorité sera séparé pendant deux ans de la communion des fidèles. » Le même concile rappelle encore la protection offerte dans les églises chrétiennes aux esclaves qui s'y réfugiaient, il veut que la vie leur soit toujours sauvée, mais comme il ne faut pas cependant offrir une prime au vice ou à l'inconduite, si l'esclave est coupable de quelque grand crime, d'après le même décret, il ne sera pas complétement soustrait à la justice humaine et on

n'empêchera pas le maître de lui imposer des travaux extraordinaires (1).

L'Église ne garantit pas seulement la vie des esclaves ; elle s'oppose encore à ce droit odieux et barbare que les ecclésiastiques aussi bien que les laïques avaient de les mutiler. Au concile de Mérida (660), elle défend aux évêques et aux prêtres de maltraiter leurs serviteurs d'une façon aussi atroce. Elle ordonne que si ces derniers sont coupables de quelque crime on les livre au juge séculier, de manière toutefois que les évêques modèrent encore la peine (2).

D'autres conciles s'occupent de déterminer les nouveaux modes d'affranchissement dans les basiliques chrétiennes ; en même temps ils défendent de remettre en servitude les esclaves ainsi libérés en présence de Dieu, à moins qu'ils ne se soient rendus toutefois indignes de ce bienfait par quelque faute désignée dans la loi (3).

Enfin aux conciles de Mâcon (585), de Rheims (625), de Lyon (583), l'Église montre d'une manière plus énergique encore quelle est sa sollicitude pour l'extinction de l'esclavage, puisque dans ces trois grandes assemblées elle autorise pour la rédemption des captifs jusqu'à la vente et à la destruction des vases de l'autel. La liberté humaine lui est plus précieuse que ces objets sacrés, bien vénérables cependant à ses yeux puisqu'ils ont été mis en contact avec le sang de Jésus-Christ (4).

Les lois humaines ne surent pas résister davantage à cette noble et sainte impulsion. Avant même que la législation civile fût devenue tout à fait chrétienne, avant que le pouvoir qui la créait eût embrassé le christianisme, l'antique droit civil sur la condition des esclaves s'était modifié. Déjà Sénèque, que plusieurs historiens ont cru initié par une correspondance intime à la doctrine de saint Paul, mais qui certainement eut connaissance des principes du Christianisme, Sénèque, influencé sans doute par cette doctrine sublime, « rappelait les maîtres

(1) Voyez *Analyse des conciles généraux et particuliers*, par le R. P. Charles-Louis Richard de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

(2) Voyez *Analyse des conciles généraux et particuliers*, par le R. P. Charles-Louis Richard de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

(3) Concile d'Orléans (549).

(4) Voyez *Analyse des Conciles*, ub. supra.

au devoir de la nature; intermédiaire du Christianisme et de la philosophie stoïque, il faisait entendre aux oreilles des romains des paroles d'égalité et de douceur qu'on ne retrouve que dans l'Évangile (1). »

Et ses paroles portaient leur fruit : nous en voyons une preuve bien remarquable dès le règne même de son féroce pupille. A cette époque en effet où les romains dégénérés ne valaient pas mieux que le maitre barbare qu'ils s'étaient donné, à cette époque, dis-je, Néron n'était pas le seul dans l'empire à se passionner pour les exécutions sanglantes et les spectacles cruels. Non seulement les citoyens se portaient en masse aux amphithéâtres pour y voir couler le sang de leurs semblables sous la dent des bêtes féroces, mais encore ils organisaient souvent chez eux et en petit, si je puis m'exprimer de la sorte, ces drames abominables. C'est ainsi qu'armés du droit de vie et de mort sur leurs esclaves, ils voulaient encore en tirer le meilleur parti, au profit de leurs barbares instincts et de leurs appétits sanguinaires, et quand ils avaient une exécution à faire, c'est-à-dire une faute légère à punir, un caprice à contenter, ils livraient leurs esclaves aux bêtes féroces. Certes on aurait pu croire que celui qui abandonna tant de chrétiens à l'amphithéâtre, qui alla jusqu'à les transformer en torches vivantes pour éclairer au milieu de ses jardins d'abominables orgies, on aurait pu croire qu'un tel prince eut trouvé tout naturel chez des particuliers des actes féroces auxquels il assistait avec délices, auxquels il conviait publiquement tout un peuple avec lui. Il n'en est rien cependant; soit influence de son illustre précepteur dont il suivit trop peu de temps, hélas! les belles et sages leçons, soit plutôt force déjà irrésistible, quoique latente encore, de la doctrine persécutée, Néron, par une loi qui nous étonne, Néron défendit aux particuliers de livrer leurs esclaves aux bêtes féroces (2).

C'était, on le comprend, tout ce que pouvait faire l'assassin de sa mère, l'incendiaire de Rome, le persécuteur des chrétiens; mais enfin c'était un premier pas.

« Un siècle plus tard, poursuit l'illustre juriconsulte (3) dont j'ai déjà

(1) Troplong, *Influence du Christianisme sur le droit civil des Romains*, p. 150.
(2) Troplong, ub. sup.
(3) Troplong, ub. sup.

emprunté le langage, la religion chrétienne avait marché ; elle avait secondé la philosophie et amolli avec elle la dureté des idées. Tout change alors dans la jurisprudence sous le rapport de l'esclavage : le droit de vie et de mort est transféré aux magistrats ; le droit de correction, laissé au maître, est forcé de se renfermer dans des règles plus humaines ; un magistrat, le préfet de la ville est chargé de surveiller ce pouvoir. » En un mot l'esclave, bien misérable encore, commence cependant à être compté pour un homme, son sang ne peut plus être versé comme celui d'un animal, et il peut entrevoir, dans une législation qui se rapproche davantage de la loi naturelle, une véritable et sérieuse protection.

Quand le Christianisme s'est assis sur le trône des Césars, on voit se dessiner d'une manière bien autrement énergique cette réaction jusque-là si timide encore. Constantin inaugure son règne par un acte digne d'un grand prince et surtout d'un prince chrétien ; on sait quelle était la tyrannie des derniers empereurs, on sait quelles étaient surtout les exigences d'un fisc dont les meilleures et plus naturelles ressources se tarissaient tous les jours et qui cependant avait à satisfaire à ces dépenses effrénées et toujours croissantes des tyrans de l'univers. Un grand nombre de citoyens, d'hommes libres, épuisés depuis longtemps par des tributs écrasants et des poursuites sans cesse renaissantes, avaient été obligés pour s'y soustraire de se dépouiller de ce qu'ils avaient de plus précieux au monde, de vendre jusqu'à leur liberté. Constantin veut qu'on recherche toutes ces victimes de la cruauté de ses prédécesseurs et il leur rend une liberté qui ne leur est plus à charge du moment que des lois plus douces et une administration plus équitable ont amélioré la condition de tous.

Mais ces mesures bienfaisantes ne sont que le prélude d'actes bien autrement importants au point de vue de la liberté, de la dignité humaine : je veux parler des nombreuses constitutions de ce prince, destinées soit à adoucir la condition des esclaves en général, soit à favoriser leur mise en liberté. C'est lui qui défend dans le partage des terres, suivi naturellement du partage des esclaves, de séparer les maris de leurs femmes, les pères et mères de leurs enfants. Il veut qu'on ne brise plus ainsi d'une manière violente et brutale

les liens de la nature et du sang (1). La pensée qui dicta ce rappel à l'humanité est toute chrétienne, dit Troplong, c'est un point accordé par les historiens (2). Cette pensée va se retrouver dans l'empressement que met Constantin à s'écarter de la législation d'Auguste, législation qui s'était efforcée d'apporter de nombreux obstacles aux affranchissements qu'on redoutait alors. L'empereur chrétien, au contraire, ne trouve pas assez larges les portes déjà ouvertes à la liberté humaine; il introduit de nouveaux modes de manumission: c'est ainsi que sous son règne l'Église parvient à faire adopter, comme mode d'affranchissement légal, l'affranchissement dans les temples, en présence du peuple, et avec l'assistance de l'évêque. Les esclaves durent en apprécier promptement le bienfait. « Cette manière d'opérer la manumission, dit Balmès, investissait plus nettement l'Église du droit de défendre l'affranchi; témoin de l'acte, elle pouvait faire foi de la spontanéité et des autres circonstances qui en assuraient la validité, elle pouvait même en réclamer l'observation, puisqu'on ne violait point la liberté promise sans profaner le lieu sacré, sans manquer à une parole donnée en présence de Dieu même (3).

Ce n'est pas la seule faveur que Constantin accorde aux affranchissements, ni la seule marque de confiance à l'Église, qui le secondait dans ses efforts pour la régénération de l'humanité. Les clercs obtinrent encore de ce grand prince le privilége spécial de donner la liberté pleine et entière à leurs esclaves par pure convention verbale, sans solennité, sans acte public. Cette honorable exception n'était faite sans doute en leur faveur que parce que l'on savait d'avance la manière prudente et discrète, en même temps que large et libérale, dont ils sauraient en user.

Tel est l'ensemble de ces belles lois qui on fait dire à Châteaubriand que, sans le désordre des temps, elles auraient affranchi d'un seul coup une nombreuse portion de l'espèce humaine (4).

Justinien, fidèle aux inspirations de son illustre prédécesseur, et

(1) V. Fleury, *Histoire de l'Église*.

(2) V. *De l'influence du Christ. sur le droit civil des Rom.*

(3) *Du protestantisme comparé au catholicisme*, t. 1er, p. 225.

(4) *Essais historiques*, t. 1er.

profitant d'ailleurs du progrès qu'avaient fait depuis cette époque les idées chrétiennes, Justinien fut plus loin encore que Constantin. Il abolit les derniers éléments de la législation d'Auguste, hostiles à l'affranchissement des esclaves; il fit plus, il supprima toutes ces distinctions surannées qui existaient encore entre les différents modes de manumission et qui tendaient à établir des degrés dans l'échelle de la liberté humaine. Ses constitutions donnèrent un nouvel élan à l'esprit de liberté et d'humanité. Cependant en dépit de ces améliorations, en dépit des efforts du Christianisme pour l'effacer entièrement, l'esclavage continua à subsister encore. L'idée libératrice n'avait pas complétement triomphé des mœurs et des habitudes païennes; d'ailleurs les invasions barbares devaient, en ouvrant une nouvelle source d'esclavage, arrêter pour longtemps ce beau mouvement chrétien. « C'est l'époque féodale qui, bien plus tard, a eu l'éternel honneur d'avoir rendu à la liberté les classes inférieures courbées sous le joug de l'esclavage. Pour arriver à ce grand résultat, il a fallu que le Christianisme, pénétrant plus profondément dans les esprits, ait humanisé les maîtres à un plus haut degré et que les intérêts généraux aient été amenés par un heureux concours de circonstances à se mettre d'accord avec les idées (1). » Nous assisterons plus tard à cette phase nouvelle; mais nous pouvons voir dès aujourd'hui que, pour ne pas s'être produite immédiatement dans toute son étendue, cette heureuse transformation n'en était pas moins, dès l'origine, dans l'esprit et la doctrine de la religion nouvelle. On devait penser que tôt ou tard les souvenirs du paganisme et les effets de la conquête s'effaceraient devant le dogme une fois posé de la liberté et de la fraternité chrétiennes, et déjà l'on pouvait prévoir la place que ce double principe occuperait un jour et dans nos mœurs et dans nos lois.

II. — L'ENFANT.

SOMMAIRE. — Abolition du droit de vie et de mort. — Peine contre les infanticides. — Défense d'exposer les enfants. — Admission des divers pécules. — Amélioration plus frappante encore dans la position

(1) V. Troplong, ub. sup. p. 160.

morale de l'enfant. — Changement dans l'autorité paternelle. — Ce n'est plus un droit de propriété pour le père, mais un droit de protection à l'avantage de l'enfant. — Soins maternels de l'Église et de la société chrétienne à l'égard de ce dernier.

Pendant que la liberté ou du moins la consolation, fille de la charité, descendait dans l'ergastule, le foyer domestique ne pouvait rester en dehors de cette divine influence. Avec les esclaves, les enfants et les femmes avaient été les premiers à embrasser le Christianisme ; ils devaient comme eux en goûter les premiers fruits.

Nous connaissons le sort cruel de l'enfant au milieu de la société romaine ; nous connaissons l'extension abusive de la puissance paternelle : entre le chef de famille et sa postérité nuls rapports affectueux [1]. Pour celui-là point de vénération sincère, pour celle-ci point de sécurité, tant que l'enfant sentira que sur sa tête est suspendu ce droit de vie et de mort dont on a vu de lamentables applications. La suppression de cet odieux pouvoir dut être un des premiers effets de l'influence chrétienne. Aussi, sans savoir précisément à quelle époque le vieux droit romain fut abrogé en ce point, on voit que dès le temps de Trajan et d'Alexandre Sévère, la législation romaine, devenue plus spiritualiste, n'en porte plus l'empreinte [2]. Sans doute l'idée chrétienne et les mœurs nouvelles, qui déjà dans l'empire pénétraient de toutes parts, avaient amené ce nouveau triomphe pour l'humanité.

Quoi qu'il en soit, quand le Christianisme est arrivé au pouvoir, il n'y a plus de doute sur sa pensée à cet égard ; par l'organe de Constantin il punit de mort, il punit de la peine du parricide le père qui a tué son fils de quelque manière que ce soit, et cette loi nouvelle, elle est adressée tout spécialement au pays qui outrage le plus la nature à cet égard, c'est-à-dire à l'Afrique, qui a conservé la barbare coutume d'immoler des enfants à Saturne.

Un autre usage presque aussi lamentable fut plus difficile à déraciner au sein de cette société païenne ; je veux parler de l'exposition des enfants. Nous avons vu comment on la pratiquait à Rome ; nous nous

(1) Troplong, ub. sup. p. 162.

(2) Troplong, ub. sup.

rappelons combien de pauvres créatures étaient ainsi vouées tous les jours, sinon à une mort certaine, du moins à de cruelles souffrances et au plus désolant avenir. Cette odieuse coutume ne s'était pas éteinte avec la République romaine ; elle était fort usitée à Rôme sous l'Empire, et Tertullien, joignant sa voix à celles de saint Clément d'Alexandrie et de beaucoup d'autres docteurs et défenseurs de l'Eglise, leur en faisait un amer reproche.

Quand il put espérer se faire entendre du maitre de l'Empire, une autre gloire du Christianisme, Lactance se fit l'éloquent défenseur de ces infortunés. Constantin fut fidèle aux inspirations du précepteur de son premier fils Crispus, et, en 305, la même année qu'il abolit le supplice de la croix, il publia pour l'Italie un édit dans lequel il ordonnait de fournir sur le trésor public et même sur le domaine privé des secours aux parents pauvres qui ne pourraient élever leurs enfants. Les délivrer de cette odieuse tentation de la misère, c'était leur enlever le prétexte le plus ordinaire et le plus plausible de leur coupable indifférence. Quant à ceux qui, malgré ces ressources, oubliaient les plus doux sentiments de la nature, Constantin les en punit en rompant entre le père et l'enfant toute espèce de lien civil. Du jour de l'exposition, la puissance paternelle était détruite, et jamais l'enfant ne pouvait être enlevé à celui qui l'avait recueilli et élevé comme son fils ou son esclave.

Au milieu d'une civilisation si profondément corrompue et qui déjà tombait en ruines, c'était tout ce que pouvait faire le législateur chrétien. Valentinien voulut outrepasser cette mesure : le père qui exposait son enfant fut considéré comme homicide, mais les lois en cela dévançaient trop les mœurs, elles ne tinrent pas contre la tendance générale ; les empereurs suivants furent obligés de revenir à la législature préventive de Constantin (1). C'était à Justinien qu'était réservé l'honneur de renverser complétement ce long échafaudage de la barbarie antique. Toute exposition, tout abandon en réparation d'un dommage fut interdit. Il n'y eut d'excepté que le droit pour le père pauvre de vendre son enfant, mais au moment de sa naissance seulement. Cette

(1) Troplong. ub. sup.

dernière trace des mœurs païennes ne disparaîtra qu'avec les restes de la civilisation byzantine (1).

Le Christianisme, qui avait pris sous sa sauvegarde l'existence de l'enfant, devait encore s'occuper des circonstances matérielles qui pouvaient la lui rendre tolérable. Nous savons que la puissance paternelle, qui mettait entre les mains du père la vie de son enfant, le rendait maitre aussi de tout ce qu'il possédait. Bientôt les princes chrétiens étendirent les heureuses réformes des premiers empereurs à cet égard ; et sous Justinien l'enfant appelé à la succession de sa mère et de ses ascendants, droit naturel qui n'avait pas toujours été reconnu, ne vit plus soumis à la puissance de son père que les biens qu'il tenait de sa main (2).

Voilà quels furent les effets lents, mais salutaires de l'influence chrétienne sur le droit civil à l'égard de l'enfant. Quant à l'Eglise, société toute morale, vivant comme une étrangère au milieu d'un peuple infidèle, corps d'élite qui ne se recrutait que parmi des dévouements volontaires, elle n'était pas dans ses réformes obligée de tenir compte du milieu qui l'entourait, et dont elle avait su si bien se détacher. Aussi, dès l'origine, ses lois disciplinaires sont formelles et complètes sur le sujet qui nous occupe. Les pères et les mères, coupables d'avoir mis à mort ou exposé leurs enfants, sont condamnés à des peines sévères qui souvent durent toute leur vie.

Mais tout cela n'était rien auprès de l'heureuse transformation opérée par le Christianisme dans la position morale de l'enfant. C'est ici qu'éclate vraiment la touchante sollicitude de l'Eglise pour lui. Cette tendresse singulière ne saurait mieux se représenter que sous les traits de cette fille de Pharaon qui sauve le jeune Moïse exposé sur les eaux pour le faire élever dans son palais, au milieu des soins les plus tendres et les plus délicats. N'est-ce pas en effet un autre Moïse, dévoué comme lui aux périls les plus extrêmes, que l'Eglise va recueillir dans son sein maternel?

Celui qui était né pauvre, celui qui pendant trente ans s'était nourri du fruit de ses sueurs et de son travail, Jésus-Christ, en un mot,

(1) Ortolan. *Inst. de Just.* p. 192.

(2) *Instit. de Justinien*, et Troplong, ub. sup.

avait voulu connaitre aussi l'humiliation et l'épreuve de l'enfance ; c'était afin de sanctifier sans doute, afin d'ennoblir un âge si longtemps l'objet d'un cruel et injuste mépris. Sa doctrine et son langage vinrent plus tard confirmer l'autorité de cet auguste exemple. Il aima d'un amour singulier les petits enfants ; ses plus douces paroles furent pour eux : « Laissez venir à moi ces petits enfants (disait-il à ceux qui voulaient les écarter de sa personne adorable), c'est de leur bouche, en effet, qu'est sortie la plus parfaite louange de Dieu. » Quelquefois même il fait de l'enfance comme un type dont les autres âges doivent moralement se rapprocher : « Si vous ne devenez comme ces petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume de Dieu. »

Si le Christianisme triomphait, l'enfant pouvait donc compter sur sa résurrection morale : voyez en effet ce qu'il devint dans la société chrétienne.

Dans la doctrine de Jésus-Christ et aux yeux des parents chrétiens, l'enfant est un don du ciel qui bénit leur union en la fécondant ; l'enfant est un dépôt précieux qui leur est confié par la Providence pour le rendre un jour, non seulement intact, mais encore développé, enrichi par l'éducation et le bon exemple, à Dieu qui le leur a donné.

D'après ces admirables principes, la mère ne cherchera pas, comme la femme païenne, à détruire, avant ou après sa naissance, le fruit de son amour ; elle l'entourera, même avant qu'il ait vu la lumière, des précautions les plus tendres et des soins les plus délicats. Et dès que ses yeux se seront ouverts à la clarté du ciel, dès que le Christianisme l'aura sacré de sa royauté morale en le dépouillant du stigmate de l'erreur, non seulement elle veillera sur son corps, non seulement elle lui donnera de son sein la nourriture matérielle, soin que les mères païennes abandonnaient à leurs esclaves, mais encore elle s'occupera avec bien plus de zèle et de persévérance de cette vie morale et spirituelle qu'elle a su reconnaître en lui. Pleine de respect en même temps que de sollicitude pour celui qu'elle regarde comme un petit ange dont elle aime à se figurer les traits, elle se lèvera la nuit et comme le vénérable père d'Origène [1], elle découvrira la poitrine de son fils et la baisera comme le temple vivant de l'esprit saint.

(1) Saint Léonide, martyr.

Bientôt, quand la parole de son enfant aura révélé à la mère le réveil complet de sa jeune intelligence, elle mettra sur ses lèvres un nom auguste qui ne sortira plus de son cœur et de sa mémoire, et qui pour lui sera toujours ou un doux encouragement dans la persévérance, ou l'espérance du pardon dans le repentir. Est-il besoin de parler ensuite de ce dévouement maternel qui ne se démentira plus, dans la maladie, dans la veille, dans la mort même? Qui n'a vu quelquefois, au milieu d'une longue et obscure nuit, à l'heure où tout repose dans la nature, une femme près d'un berceau? Elle est là, à genoux, la main de son enfant dans sa main, les yeux fixés tantôt vers le ciel, tantôt vers son enfant, épiant, immobile, un signe d'espoir ou de malheur? Cette femme, c'est une mère qui veille, c'est une mère qui prie, c'est une mère qui se consume, jusqu'au jour où la Providence lui aura rendu l'objet de sa tendresse.

Cet amour maternel durera toute la vie, il résistera à toutes les épreuves. Alors même que dans le cœur de l'enfant un autre amour sera venu remplacer ou du moins transformer cette tendresse filiale du premier âge, la tendresse maternelle n'aura point pâli. Que ce fils, qui a cru trouver dans une compagne chérie plus de soins affectueux et de dévouement réel, vienne à reconnaître un jour qu'il s'est trompé dans ses illusions, qu'il soit malheureux en un mot, il peut retourner vers sa mère; il l'a retrouvera pour lui telle qu'il la laissée, prête à lui ouvrir son sein, car l'amour maternel est plus fort que les événements, plus fort que l'éloignement, plus fort même que l'ingratitude; il est fort comme le dévouement et l'héroïsme, comme l'amour pur et désintéressé dont il est le plus parfait modèle.

Il arrive un âge où la mère doit abdiquer en partie cette pénible, mais consolante mission. Ce sacrifice lui coûte bien des larmes, mais elle se résigne; elle sait que son enfant a besoin d'un enseignement plus fort, d'une autorité plus haute; l'enfant passe sous l'égide du père.

Que l'enfant ne s'effraie pas cependant; ce n'est plus le père de famille de la loi païenne; la puissance du père est pour celui-ci un devoir encore plus qu'un droit; il l'a reçue pour protéger et non pour asservir. L'ordre et la hiérarchie dans la famille sont aujourd'hui un bienfait dont l'enfant doit jouir plus encore que le chef lui-même. Si l'enfant trouve et doit trouver dès l'abord un *maître* dans son père,

ce nom se changera bientôt avec les années en un autre plus doux : le père ne sera plus que l'*ami* de son fils, quand ce dernier n'aura plus besoin que de ses conseils.

Le père, de son côté, ne doit point regretter cette atteinte portée à son autorité, car il n'a fait que changer son titre pour un titre plus glorieux. S'il n'est plus dans la famille le maitre absolu, le despote, il y tient un rang plus honorable, il y tient la place de Dieu lui-même, et comme tel il se verra entouré de plus d'hommages réels et de vénération sincère. Il y sera aussi, il y sera surtout entouré de plus de tendresse ; s'il rencontre moins de servilité aux jours de sa force, aux jours de la souffrance et de la vieillesse, il se verra moins abandonné. A son lit de douleur, à son lit de mort surtout, ses enfants seront là, adoucissant par leurs soins ses souffrances, et demandant à sa main tremblante une dernière et touchante bénédiction.

Donc, cette même doctrine qui était un bienfait pour l'enfant, était encore un bienfait pour le père. Le Christianisme seul pouvait concilier ainsi des intérêts qui, pendant des siècles, avaient paru se contredire entièrement.

Voulons-nous savoir comment, dès les premiers temps du Christianisme, on savait déjà mettre en pratique cette admirable doctrine protectrice de l'enfance ? Descendons au berceau de nos grands saints de l'époque, de nos pères de l'Eglise, par exemple ; l'histoire a conservé de leurs premières années de bien touchants souvenirs. Ici c'est la pieuse mère de saint Athanase, nourrissant du lait de son amour et surtout de la pure doctrine du Christianisme, ce fils unique qu'elle a obtenu par ses prières et dont elle veut faire un ange consacré au Dieu qui le lui a donné. Là, ce sont saint Bazile et sainte Emilie, le père et la mère du grand saint Bazile, évêque de Césarée ; quelle admirable tendresse ! quels soins infinis ! quels sacrifices de toute nature pour former le cœur et l'esprit de leur illustre enfant ! mais aussi comme Dieu bénit leur dévouement paternel ! ce n'est pas seulement saint Basile, le grand évêque, le père de l'église, qu'ils forment par leurs soins ; ils ont transmis à une nombreuse génération le sang des martyrs qui coule dans leurs veines, et ce sang y germe merveilleusement : les dix enfants que le ciel leur a donnés sont tous des saints et cinq d'entre eux ont les honneurs des autels.

Parlerai-je encore de l'enfance du grand Chrysostôme? Sa mère, riche et belle et d'une haute naissance, réste veuve à vingt ans. Si le jeune Chrysostôme n'eût dû le jour qu'à une mère païenne, celle-ci se fût abandonné insouciante et rieuse aux caresses d'un nouvel hymen, et le pauvre enfant délaissé n'eût obtenu d'autre soin que ceux des mercenaires. Mais Anthuse est une mère chrétienne, c'est-à-dire une mère dans la force du mot. Recherchée par les plus riches seigneurs, elle dédaigne les honneurs d'un nouvel époux : elle sacrifie toutes les jouissances du monde, si séduisantes à son âge; elle se renferme dans sa maison, se consacre tout entière à son fils, et le peu de temps qu'elle dérobe à ces soins pieux, elle le consacre à la prière où elle puise la force de les accomplir.

Enfin, quand on parle du dévouement maternel, on ne peut oublier la mère du grand Augustin, cette femme admirable qui eut le bonheur d'enfanter deux fois son fils, d'abord à la lumière de ce monde, et puis bientôt après à la lumière plus pure et plus désirable de l'éternelle vie. Qui n'a entendu parler de cette sollicitude si touchante de sainte Monique à l'égard de son enfant? Qui ne l'a suivie avec émotion dans ses soins assidus, dans ses veilles, dans ses prières, dans ses voyages lointains et périlleux, dans cette mort enfin qu'elle vit arriver avec bonheur, parce qu'elle avait recueilli déjà le fruit de son dévouement, le but des efforts de toute sa vie: la conversion de son fils (1).

Sans pouvoir dépasser ces exemples admirables offerts par les grands siècles du Christianisme, on peut dire cependant que les mœurs générales, suivant le développement de la civilisation chrétienne, sont devenues de plus en plus douces à cet égard. Aujourd'hui même, le progrès est encore manifeste sur ce point. Nos pères nous racontent qu'ils ne connurent point les soins qu'ils nous ont prodigués. Jamais l'enfance ne fut entourée de tant de sollicitude, et ce fait, qui doit renouer encore plus fortement les liens de la famille, se passe au moment où des tentatives se font pour l'abolir ; en face de cette coïncidence singulière, la Providence ne nous laisse que le droit de l'admirer.

EDOUARD DE LA BASSETIÈRE.

(1) V. Rorbacher, *Hist. de l'Egl.* — Godescard. *Vie des Saints.* — Le père Ventura. *La femme catholique.*

CRITIQUE HISTORIQUE.

VIE DE Mme LA Mise DE LA ROCHEJAQUELEIN,

DE M. ALFRED NETTEMENT (1).

Madame la marquise de La Rochejaquelein est morte à Orléans le 15 février 1857, recommandant à sa famille de la ramener et de l'ensevelir dans cette terre de Vendée à laquelle elle était attachée par de si glorieux souvenirs et par des liens plus forts que la mort.

« Quand on apprit en Vendée, dit M. Alfred Nettement, les dernières volontés de Mme de La Rochejaquelein, il se fit un mouvement immense dans ce pays de religion et d'honneur, où le culte de la vertu, de la gloire, des grands souvenirs et de la mort n'a pas été éteint par l'âpre soif de la jouissance et l'idolâtrie de l'or. Tout le pays du Bocage se leva pour aller recevoir le cercueil qui rapportait ses restes vénérés.

« Quelles funérailles ! Et comment ne pas se sentir ému à l'aspect de cette grande scène ? Le cercueil traverse les mêmes contrées que la femme, la veuve, la fille, la mère des héros vendéens, des soldats, des martyrs, traversa jadis avec la Vendée victorieuse, puis avec la Vendée vaincue et agonisante. Ces stations funéraires, — comme Mgr de Poitiers les a si bien nommées, — ont été jadis des haltes militaires. Les fils de ceux qui ont été aux combats veulent tous être à ce grand deuil. Il semble que la poussière héroïque des morts tressaille sous le char qui porte cette froide dépouille, et que de tant de tombes vendéennes ouvertes par la guerre et par l'échafaud dans tous les champs, dans toutes les villes de la Vendée, sortent un salut et un

(1) Un beau volume in-18. Paris. 1858. Chez Vermot, éditeur ; à Nantes, chez Poirier-Legros et Mazeau.

adieu. Venez tous, vous dont les pères ont cru ce que croyaient Lescure et La Rochejaquelein, aimé ce qu'ils aimaient, venez payer un dernier tribu d'hommages à leur illustre veuve! Qu'au milieu de l'abâtardissement des âmes inclinées vers les jouissances matérielles et de l'abaissement des caractères, ce noble pays du Bocage nous montre encore des multitudes s'ébranlant pour aller au-devant d'un cercueil qui ne rappelle que sacrifice, dévouement, abnégation, fidélité à Dieu, mépris des séductions de la prospérité, inflexible soumission à la loi austère du devoir, culte persévérant du malheur. Ils viennent tous, priant et songeant au passé, le front chargé de souvenirs............ Voici les hommes des paroisses des Aubiers, de Nueil, des Cerqueux, d'Izernay, qui se levèrent les premiers à la voix de Henri de La Rochejaquelein, ceux de Saint-Aubin-de-Baubigné qui gardera le précieux cercueil. Voici aussi les hommes de cette glorieuse paroisse des Echaubroignes aux pères desquels Lescure cria, au moment où la bataille de Torfou semblait perdue : « Y a-t-il quatre cents hommes assez braves pour venir mourir avec moi? » et qui, présents ce jour-là sous les drapeaux au nombre de dix-sept cents, lui répondirent tous à grands cris : « Nous irons où vous irez, où vous voudrez ! » et allèrent vaincre avec lui Kléber et les redoutables Mayençais. Voici ceux de Maulévrier, d'où vint Stofflet, ceux de Clisson, où s'élève le château des Lescure, ceux aussi de Chemillé et de Chanzeau qu'on appelait les grenadiers de la Vendée. Les villages se vident, les routes se couvrent de pèlerins : hommes, femmes, enfants, vieillards accourent de vingt-cinq lieues à la ronde ; tous veulent toucher, baiser, bénir le cercueil de la veuve des héros, de la mère des pauvres..... (1). »

Quand le cercueil fut entré dans l'église de Saint-Aubin-de-Baubigné, Mgr l'Évêque de Poitiers monta en chaire et prononça l'éloge funèbre de la femme illustre qui avait eu l'honneur de porter dignement deux des plus grands noms de l'histoire contemporaine, ceux de Lescure et de La Rochejaquelein. Les nefs de Notre-Dame de Paris n'ont peut-être jamais entendu de paroles plus éloquentes que celles qui retentirent ce jour-là sous la voûte de cette humble église de

(1) *Vie de Mme de La Rochejaquelein*, p. 379.

campagne. L'orateur fut à la hauteur de sa mission et trouva des accents vraiment inspirés pour raconter cette vie si pure et si éprouvée, pour peindre cette existence désormais historique en qui se résument toutes les gloires et toutes les souffrances de la Vendée.

Mgr l'Évêque de Poitiers n'avait pu, dans son admirable discours, qu'esquisser à grands traits la figure de Mme de la Rochejaquelein. Tenté à son tour par ce noble et beau sujet, un écrivain qui avait été admis à l'honneur de la voir de près, dans les dernières années de sa vie, M. Alfred Nettement vient de lui consacrer tout un volume que nous nous empressons de signaler à nos lecteurs. La *Revue de Bretagne et de Vendée* est heureuse de cette occasion de rendre hommage à celui qui fut, dans nos dernières assemblées, un si digne représentant du Morbihan, et qui, depuis tant d'années, élève sa voix éloquente pour la défense et la glorification de notre Vendée.

I.

Tout le monde a lu les *Mémoires* de Mme de La Rochejaquelein, ce *livre de bonne foy* où de si grandes choses et de si hautes infortunes sont retracées avec une simplicité si touchante. Je viens de les relire et de les rapprocher de l'ouvrage de M. Nettement. J'ai pu ainsi constater, dès les premières pages, que l'œuvre du nouvel historien n'était point une simple reproduction des *Mémoires*, et qu'elle s'en distinguait par des différences essentielles. Je signalerai dès ici la principale.

Mme de La Rochejaquelein se borne à raconter ce qui lui est personnel, ce qu'elle a vu, ce qu'elle a entendu.... *J'étais là, telle chose m'advint.* Ce n'est point pour le public qu'elle écrit, c'est pour ses enfants et c'est son amour pour eux qui lui donnera le courage d'accomplir jusqu'au bout une tâche si pénible et vingt fois abandonnée. « Je me suis fait un triste plaisir, écrit-elle à ses enfants, à la date du 1er août 1811, de vous raconter les détails glorieux de la vie et de la mort de vos parents. D'autres livres auraient pu vous faire connaître les principales actions par lesquelles ils se sont distingués; mais j'ai pensé qu'un récit simple, écrit par votre mère, vous inspirerait un sentiment plus tendre et plus filial pour leur honorable mémoire. »

Elle ajoute un peu plus loin : « Je n'ai point voulu faire un livre, et n'ai jamais songé à être un auteur. »

M. Alfred Nettement, au contraire, est un auteur, un écrivain éminent, et, avec les matériaux que lui fournissaient les *Mémoires* de Mme de La Rochejaquelein, il a fait ce qu'elle n'avait pas voulu faire, il a fait un livre. Il a rattaché au mouvement général de l'époque les divers épisodes de la vie de son héroïne ; il a groupé tous les faits particuliers si bien racontés par elle autour des événements politiques, dont ces faits n'étaient que la conséquence. C'est ainsi, par exemple, qu'arrivé au récit des journées d'octobre, M. Nettement, au lieu de se borner, comme Mme de La Rochejaquelein qui était ce jour-là à Versailles, à rapporter les paroles qu'elle a entendues et les circonstances dont elle a été personnellement témoin, nous fait connaître l'origine et les causes de ces fatales journées, et en trace un tableau aussi animé que rapide dans lequel il encadre habilement les diverses anecdotes rapportées dans les *Mémoires*. — En un mot, et pour me résumer sur ce point, je comparerais volontiers l'œuvre de Mme de la Rochejaquelein à une esquisse qu'elle nous aurait laissée d'elle-même, esquisse vraie, simple, touchante, qui rend la physionomie du modèle avec un rare bonheur et avec un charme incomparable. M. Nettement s'est emparé de cette belle esquisse, il l'a fixée sur la toile et l'a éclairée d'une plus vive lumière : l'esquisse est devenue un tableau. Je m'empresse d'ajouter, sûr d'être en ceci l'interprète de M. Nettement lui-même, qu'il n'a point eu la prétention de substituer son œuvre à celle de Mme de La Rochejaquelein ; il sait à merveille qu'aucun récit composé après coup n'égalera jamais ces nobles pages où la simplicité s'allie si bien à la grandeur, et certes on ne l'accusera pas d'avoir méconnu la valeur et la portée de ces admirables *Mémoires*, lui qui les a si bien appréciés au cours de son livre. « Ces Mémoires, dit-il, feront vivre éternellement l'époque et le pays qui y sont peints, avec des couleurs si vives et des traits si naturels qu'on croit voir respirer les personnages, les mœurs, la Vendée tout entière. On voit, on sent la vérité, on la touche....... C'est la nature prise sur le fait, c'est la vérité dite sans réticence, sans ambages, sans ornement ; une peinture simple, complète, relevée par quelques-uns de ces coups de pinceau,

cherchés par les grands maîtres mais qu'un témoin de ces grandes luttes, mêlé à leurs périls et à leurs émotions, a seul pu trouver dans ses souvenirs, ou plutôt dans les inspirations de son cœur. Ces Mémoires, à la différence des ouvrages de ce genre publiés de nos jours, n'ont rien de personnel. Ce n'est pas un auteur qui pose, c'est un des naufragés de la Vendée qui, échappé au désastre commun, raconte ce qu'il a vu, et, sans essayer de se mettre sur le premier plan, ne demande d'autre place dans le tableau général que celle qu'y occupent ses malheurs. Noble livre, composé non par un écrivain pour exciter l'admiration de ses lecteurs, mais par une fille, par une sœur, par une veuve, par une mère, par une vendéenne qui *s'est fait un triste plaisir de raconter à ses enfants les détails glorieux de la vie et de la mort de leurs parents* (1). »

II.

Je viens de signaler le caractère distinctif du livre de M. Alfred Nettement; je n'entreprendrai pas d'en faire l'analyse. Je n'essaierai point de suivre, après lui, Mlle de Donnissan, depuis ces beaux jours de son heureuse enfance écoulée à la cour de Marie-Antoinette, à l'ombre du palais de Versailles, jusqu'à cette horrible nuit du 10 août 1792 où, traversant la rue Saint-Honoré, au milieu d'une foule avinée et furieuse, et la peur chez elle devenant du délire, elle répétait machinalement les vociférations incohérentes qui retentissaient à ses oreilles : « Vivent les sans-culottes! illuminez! cassez les vitres! » — Je ne suivrai pas non plus Mme de Lescure, depuis ce glorieux combat de Torfou où la victoire couronna les plis du grand drapeau blanc qu'elle avait fait broder pour l'armée de son mari (2), jusqu'à cette nuit funèbre du 22 décembre 1793, où le brave Marigny, qui n'avait plus l'espoir de vaincre, mais qui était décidé à vendre chèrement sa vie pour donner aux vieillards, aux femmes et aux enfants le temps de fuir, lui dit : « C'en est fait! dans douze heures l'armée sera exterminée. J'espère mou-

(1) *Vie de Mme de La Rochejaquelein*, p. 340.

(2) Ce drapeau portait une grande croix d'or, trois fleurs de lys et au-dessus ces mots : Vive le Roi!

rir en défendant votre drapeau..... Tâchez de fuir. Adieu adieu ! » — Je ne suivrai pas enfin Mme de La Rochejaquelein depuis le moment où elle épousa le frère de M. Henri (1), jusqu'au jour (4 juin 1815) où ce digne frère d'un héros tomba frappé, comme Lescure, alors que, du haut d'un tertre, il reconnaissait la position de l'ennemi.

C'est dans le livre même de Mme de La Rochejaquelein et dans celui de son nouvel historien qu'il faut aller chercher les douloureux détails de cette admirable vie toute de dévouement et de sacrifices, et qui se peut résumer en un seul mot : le devoir ! Sur cette loi du devoir embrassée dès le premier jour par Mme de La Rochejaquelein et à laquelle elle demeura fidèle jusqu'au bout, il y a dans M. Nettement une bien belle page que je me reprocherais de ne pas citer. Nous sommes au château de Clisson, dans les premiers jours de mai 1793. M. de Lescure délibère avec sa famille sur le parti qu'il convient de prendre. C'est une sorte de conseil de guerre dont les femmes ne sont point exclues. Henri de La Rochejaquelein et le marquis de Donnissan sont d'avis qu'il faut se joindre aux paysans déjà soulevés. Lorsqu'il faut se prononcer à leur tour, Mme de Donnissan et Mme de Lescure elle-même n'hésitent pas à embrasser la même opinion et ne songent pas un instant à donner un conseil timide. « Ainsi, — ajoute M. Nettement, — cette femme, tout à l'heure encore faible et tremblante, l'enfant gâté des fêtes de Versailles, qui, peu de mois auparavant, s'épouvantait au bruit de la fusillade du 10 août, qui, il y a quelques jours à peine, pleurait de peur en cheminant sur un cheval que l'on conduisait par la bride, la voilà qui pour sa part, comme femme, comme fille, comme mère, déclare la guerre à cette terrible Convention qui fait trembler les rois de l'Europe. Le devoir lui est apparu, elle ne donnera pas de conseils timides à son mari. Il faut que Lescure fasse son devoir de chrétien, de soldat, de royaliste, de gentilhomme ; elle fera, à côté de lui, son devoir de chrétienne, de femme, de fille,

(1) « Ma mère me pressait toujours de me remarier, — dit-elle, dans ses *Mémoires*, avec une pudeur pleine de gravité ; — je ne pus songer à lui obéir que lorsque j'eus vu en Poitou M. Louis de La Rochejaquelein, frère de Henri. Il me sembla qu'en l'épousant c'était m'attacher encore plus à la Vendée, unir deux noms qui ne devaient point se séparer. J'épousai M. Louis de La Rochejaquelein le 1er mars 1802. »

de royaliste. Elle vaincra sa timidité, elle triomphera de sa faiblesse, sa première victoire sera de se vaincre elle-même. Souffrance, dangers, fatigues, inquiétudes mortelles, faim, soif, nuits sans sommeil, journées sans repos, dangers des champs de bataille, dangers de la prison et de l'échafaud, elle surmontera tout. Et où prendra-t-elle cette force? Elle la prendra où la prend la Vendée, dans le sentiment du devoir, elle la prendra en Dieu. Voilà la véritable vertu chrétienne qui n'est pas l'insensibilité aux dangers, aux douces joies de la paix, au bonheur calme et pur du foyer domestique ; mais la préférence donnée sur tous ces besoins à l'austère devoir, parce que le devoir est une loi de Dieu, et que l'accomplissement du devoir est la conformité de la volonté humaine à la volonté divine. Ce n'est pas la vertu stoïque des anciens qui crie à la douleur : « O douleur! tu n'es pas un mal. » On reconnait que la douleur est un mal; on souffre, on craint, on lutte, on gémit, on se plaint, on éprouve des sueurs et des défaillances mortelles, on demande, à l'exemple de la sainte humanité du Christ, que ce calice, si cela est possible, soit éloigné ; mais avant tout, par-dessus tout, on veut faire la volonté de Dieu; on boira le calice, s'il l'ordonne; on veut faire, on fera son devoir. Toute la vie de Mme de Lescure est dans ce peu de mots (1). »

Je n'ai pu lire cette page sans me rappeler involontairement ce mot de Pascal : « On est tout étonné et ravi; car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme. » — Oui, on est tout étonné et ravi, et c'est justice. Car si les auteurs deviennent de plus en plus communs, les hommes, à prendre ce beau mot dans son acception la plus élevée, les hommes deviennent rares, ceux du moins qui peuvent, comme M. Alfred Nettement, mettre un beau talent au service d'un noble cœur. Aussi est-il particulièrement bien inspiré toutes les fois qu'il se trouve, comme cela lui est arrivé si souvent dans la *Vie de Mme de La Rochejaquelein*, en présence d'une action généreuse, d'un acte d'héroïsme ou de dévouement. Voyez, par exemple, cette autre page sur les paysans bretons qui veillèrent avec une si admirable sollicitude sur Mme de Lescure et ses compagnons d'infortune réfugiés, après le

(1) Page 142.

désastre de Savenay, aux environs de Guérande. « A côté de ces scènes navrantes se déroule un spectacle digne d'admiration, c'est la discrétion inviolable, la sollicitude, à la fois intrépide et ingénieuse, le dévouement sagace, prévoyant, plein de ressources, des paysans bretons. Ces hommes dont on accusait jusque-là la simplicité candide sont mieux inspirés par leur cœur que d'autres ne le seraient par leur esprit, quand il s'agit de veiller à la sûreté de leurs hôtes. Rien n'égale leur prévoyance, leurs précautions et, quand ils se trouvent en présence du péril, leur sang-froid et leur présence d'esprit. On ne peut comparer les ruses que leur inspire leur affectueux intérêt pour « les pauvres brigands, » qu'à celles du plus sublime des amours, l'amour maternel. Les enfants mêmes ont bientôt compris le devoir que la Providence a imposé à leur famille envers leurs hôtes. En gardant les bestiaux dans les champs, ils sont comme les sentinelles avancées des Vendéens. Du plus loin qu'ils aperçoivent les républicains, ils vont crier aux proscrits : « les Bleus! voici les Bleus ! » Jamais ceux-ci ne réussissent à leur arracher un renseignement, une parole imprudente, un indice, à plus forte raison une dénonciation. Ils épuisent en vain les promesses et les menaces; les promesses trouvent les plus jeunes enfants insensibles, les menaces les trouvent intrépides. Les plus simples s'élèvent à cette intelligence du cœur qui devine ce qu'elle n'apprend pas. On raconte qu'une petite sourde-muette avait compris les dangers des Vendéens, et que, moins suspecte à cause de son infirmité, elle allait les avertir quand il y avait une alerte; elle en sauva ainsi plusieurs. La bonté a aussi son génie..... (1) »

Le tableau des souffrances et des aventures de Mme de Lescure pendant ce long hiver de 93 à 94 qu'elle passa ainsi en Bretagne, traquée par les Bleus, errant, elle et sa mère, comme « deux pauvres brigandes, » de métairie en métairie, présente, sous la plume de M. Nettement, un intérêt qui suffirait seul au succès de son livre. J'en veux détacher seulement deux courts passages.

Les proscrites étaient cachées dans la paroisse de Pont-Château, au hameau de la Minaye. « Les Bleus étant venus visiter ce hameau, il

(1) Page 232.

fallut, comme d'ordinaire, aller se cacher dans les bois. Mme de Lescure y passa la nuit ; elle dormit la tête appuyée sur les genoux de sa mère qui veillait sur elle. Puis, comme les Bleus séjournaient dans le pays, il fallut songer le lendemain à aller ailleurs, sans secours, sans guide. Alors Mme de Donnissan, ramassant un bouquet de jonquilles sauvages, l'attacha au corset de sa fille et lui dit : — « Eh bien ! mon enfant, à la garde de Dieu, j'ai une idée que la Providence nous sauvera aujourd'hui. » — Le contraste de cette parure de fête avec la terrible situation où elles se trouvaient frappa si vivement Mme de Lescure que, bien des années plus tard, elle ne pouvait voir des jonquilles sans éprouver un frisson involontaire, ressentiment lointain de son émotion passée (1). »

Qui le croirait ? Au milieu de cette vie d'angoisses et d'alarmes continuelles, il y avait place quelquefois sinon pour le bonheur, du moins pour le sourire. « Mme de Lescure s'amusa quelquefois des petits ridicules d'un aimable vieillard, M. de la Bréjolière, qui, mis hors la loi, s'était déguisé en paysan, mais qui, dans la crainte de passer pour ce qu'il n'était pas, portait sous ce costume de village des manchettes et des parfums, comme s'il avait encore été à la cour. Il faisait des vers de société et il avait une faiblesse paternelle pour les enfants de sa muse, si bien qu'un jour les Bleus étant arrivés pendant qu'il récitait une pièce à Mme de Donnissan, on eut beaucoup de peine à le décider à s'en aller avant d'avoir fini, tant il craignait de priver ses auditeurs de la fin de la pièce (2) ! » Pourquoi ne l'avouerais-je pas ? De toutes les figures, héroïques, touchantes ou gracieuses que nous montrent les *Mémoires* et la *Vie* de Mme de La Rochejaquelein, la figure originale de ce poète inoffensif est une de celles qui me plaisent davantage. Heureux privilége des poètes, bons ou mauvais ! La Terreur était à l'ordre du jour, l'échafaud était en permanence, Carrier était à Nantes, et pendant ce temps cet excellent M. de la Bréjolière, proscrit, réduit à vivre au fond des bois, continuait à composer ses petits vers et à les réciter aux gens avec la même conscience et le même calme que si le roi Louis XVI eût toujours été sur son trône et que lui-même eût toujours été à Versailles ! Soyez sûrs cependant qu'en dépit de ses légers

(1) Page 300.
(2) Page 315.

ridicules, ce galant homme aurait su, lui aussi, s'il eût été arrêté et traîné à l'échafaud, mourir en héros ou, ce qui vaut mieux, en chrétien.

III.

Ce que j'ai dit du livre de M. Nettement et les citations que j'en ai faites suffisent, je crois, pour en montrer la valeur et l'intérêt. Je ne veux pas terminer sans soumettre à l'auteur, en vue d'une seconde et prochaine édition, quelques remarques critiques.

En racontant le siége de Nantes (29 juin 1793), M. Nettement nous dit que les Vendéens avaient résolu qu'on laisserait la porte de Vannes ouverte à la fuite, pour ne pas contraindre les Républicains à une défense désespérée, et il nous montre, à la page suivante, Cathelineau attaquant cette même porte de Vannes. Évidemment il y a là une erreur et une contradiction. C'est la porte de Rennes qui fut attaquée par Cathelineau. Il emporta la batterie qui défendait le faubourg et arriva, par les chemins et les rues demi bâties qui séparent la route de Rennes et celle de Vannes, sur la place Viarmes, sur cette place fatale où tombe le saint d'Anjou, où Charrette tombera à son tour :

> Combien à la Vendée, ô place de Viarmes,
> Tu devais par deux fois faire verser des larmes :
> Charette à Pont-Rousseau se bat.... et ne sait pas
> Qu'un jour il y viendra recevoir le trépas (1)!

L'auteur de la *Vie de Mme de La Rochejaquelein* a commis une autre inexactitude à l'occasion du siége de Nantes. Il nous représente en effet cette ville comme étant « alors courbée sous l'homicide dictature de Carrier. » Il y a là une confusion et une erreur de dates. Le siége eut lieu le 29 juin 1793, Carrier n'arriva que le 8 octobre. Cette faute de l'auteur nous a du reste valu quelques-unes des pages les plus intéressantes de son livre. Il a peint avec une grande énergie et une saisis-

(1) M. Emile Grimaud, *Les Vendéens*.

sante vérité, d'après des renseignements inédits, la situation d'une famille royaliste sous la Terreur, à Nantes. Nous assistons à toutes les souffrances, à toutes les angoisses de Mme de Becdelièvre et de ses filles [1]. Elles habitaient le premier étage d'un hôtel situé au coin de la rue Saint-Clément et de la place qu'on devait appeler plus tard la place Louis XVI ; de l'autre côté de la place était l'hôtel de Belle-Ile où Carrier avait établi le quartier général de ses meurtres : la maison des proscrits faisait ainsi face à la maison du proscripteur. Comment et par quel prodige Mme de Becdelièvre et ses filles échappèrent-elles à un destin qui semblait inévitable, c'est ce que le lecteur voudra sans doute voir dans l'ouvrage même de M. Nettement, et je serais bien étonné si, après avoir lu ce dramatique épisode, il n'était pas tout disposé à pardonner à l'auteur l'erreur de date que j'ai relevée plus haut, et s'il consentait à voir, dans une faute à qui nous devons de si belles pages, autre chose qu'une faute heureuse : *felix culpa!*

Encore une remarque, celle-là purement littéraire. Je lis à la page 101, dans le tableau que M. Nettement a tracé de la nuit qui suivit le 10 août : « M. et Mme de Lescure traversèrent les Champs-Élysées *en ne voyant que la nuit, en n'entendant que le silence,* comme parle Milton. » Ce n'est pas Milton qui parle ainsi, c'est l'abbé Delille, au chant IV de son poëme sur l'*Imagination,* dans la peinture qu'il a faite des terreurs du peintre Robert égaré dans la nuit des catacombes :

Il regarde, il écoute : hélas! dans l'ombre immense,
Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence.

Delille, après avoir joui longtemps d'une vogue assurément trop grande, est tombé aujourd'hui dans un discrédit peut-être immérité. Personne ne le lit, et il ne lui reste plus, pour protéger son nom contre l'oubli, que quelques beaux vers amis de la mémoire ; ceux que je viens de citer sont du nombre : il ne faut pas les lui enlever, surtout au profit d'un poète comme Milton, qui n'en a que faire.

(1) P. 196.

En dépit de ces quelques critiques, l'ouvrage que nous venons d'examiner et que nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs, n'en demeure pas moins une œuvre remarquable, un hommage éloquent rendu par un homme de talent et de cœur à la gloire et aux vertus de la Vendée. Le livre de M. Alfred Nettement a sa place marquée dans toutes les bibliothèques, à côté et à la suite des *Mémoires de Mme de La Rochejaquelein.*

EDMOND BIRÉ.

LETTRES D'ITALIE

(*Deuxième lettre*).

I.

Rome.

De Sienne à Rome la route est longue, pénible, triste et monotone; à chaque instant des renforts de bœufs ou de mules sont nécessaires pour parvenir sur les crêtes escarpées des montagnes d'où la route redescend pour remonter encore. A Radicofani apparaît pour la première fois la douane romaine; il est bon de faire connaissance avec elle; compagne inséparable du voyageur, elle lui rappelle ce vers qu'elle semble avoir inspiré :

« Le chagrin monte en croupe et galope avec lui. »

Un fort, aujourd'hui détruit par l'explosion d'une poudrière, couvre de ses ruines solitaires le rocher escarpé au pied duquel s'arrondit le village aux maisons noires et pauvres qui forme la limite extrême des Etats de l'Eglise. Si, après une ascension longue et fatigante à travers ces roches granitiques à peine recouvertes d'une mousse jaune et flétrie, vous parvenez au sommet du plateau que dominent encore les murs croulants d'une tour carrée, une indicible tristesse vous saisit au cœur; partout autour de vous des mamelons pressés s'élèvent comme d'énormes taupinières; la terre ou plutôt la cendre qui les forme est blanche et déchirée comme si les dernières convulsions des volcans qui ont jadis labouré ces plaines avaient à peine cessé. Ni pâtres, ni troupeaux dans les vallées; l'homme a fui ce sol ingrat où il ne pourrait assurer son existence. Il faut faire halte à S[t] Lorenzo, près des rives du lac de Bolsène, pour retrouver la verdure des prés et les frais ombrages des bois; le lac de Bolsène avec ses îles noyées dans la vapeur, les hautes montagnes boisées qui lui servent d'enceinte, serait un des séjours les plus agréables de toute l'Italie, mais la *malaria* y règne une partie de l'année; il a donc fallu abandonner les villages et les délicieuses villas qui bordaient ses rives. L'aspect du pays perd de sa fraîcheur en approchant de Viterbe dont les hautes tours carrées annoncent de loin l'approche, et s'il la reprend un peu dans les vallées profondes et pittoresques qui entourent le rocher abrupt où est bâtie

Ronziglione, elle ne tarde pas à disparaître entièrement, lorsque l'on commence à pénétrer au milieu des collines nombreuses et monotones derrière lesquelles se cachent encore les murs de brique de la vieille cité romaine.

Le voiturier venait de s'arrêter à Baccano. Nos trois petits chevaux, noirs comme ceux des anciens Numides, secouaient la poussière qui, blanchissant leur robe d'ébène, ternissait l'éclat des cuivres placés sur leurs harnais et la couleur des longues touffes de laine rouge suspendues à leur tête. Impatients, ils pressentaient leur dernière étape, et moi, plus impatient encore, je dévorais l'espace de mes regards avides; une indicible émotion s'était emparée de mon cœur; nous marchions rapidement et venions de dépasser le triste mausolée que l'on a décoré du titre pompeux de tombeau de Néron, lorsque les collines plus espacées et plus basses me laissèrent découvrir à l'horizon une longue chaîne de montagnes perdues dans la brume, et à leurs pieds une vapeur jaunâtre et plus épaisse, d'où s'élevaient des tours, des coupoles, une suite de toits s'arrêtant à une coupole plus haute et plus grosse que les autres. Le conducteur avait prononcé le nom de Rome, et ce mot magique, ce mot inscrit dans tous les fastes de l'histoire, avait fait courir dans mes veines un indéfinissable frisson; c'était en effet la ville antique dont le passé avait tant de fois occupé mes veillées du foyer, souvenirs glorieux et tragiques qui se dressaient maintenant devant moi sans qu'aucun voile pût désormais en affaiblir la vivante réalité. N'allais-je pas fouler ce sol dont Romulus, les Scipion, les Gracques, Cicéron, César, Pompée, les rois, les tribuns, les consuls, les empereurs et le peuple tout entier avaient remué la glorieuse poussière? Chaque grain de cette poussière n'allait-il pas me transmettre un écho de ces voix emportées par les siècles? J'étais enivré de toutes ces pensées brûlantes; nous avancions toujours, nous traversions le Tibre à Ponte-Molle, je voyais dans ses eaux tristes et bourbeuses rouler le cadavre sanglant de Maxence, et sur la rive opposée j'entendais fuir en désordre ses cohortes brisées et vaincues par l'épée de Constantin. J'attendais avec une vague inquiétude ce que la réalité allait m'offrir à la place de toutes ces ombres historiques; — elle arrivait de son côté, la réalité, elle arrivait sous la forme de beaux équipages à la française emportés, dans les tourbillons d'une poussière qui n'avait rien d'olympique, par des chevaux surmontés de jockeys du style anglais le plus pur; les petites filles des matrones romaines étalaient sur les moelleux coussins de leurs voitures des toilettes venues à grands frais des plus célèbres magasins de Paris. Nous entrions par la porte

du Peuple, et au même moment je sortais de mes rêves antiques en entendant demander l'exhibition du passeport et des malles. Je ne voyais plus ni César ni Pompée; des boutons de métal sur un habit grisâtre, tel était le costume que m'offraient les illustres descendants de Tarquin-le-Superbe. J'aurais dû adresser une courte invocation à Mercure..... car j'étais entre les mains de la *Dogana romana*.

On ne se loge point à Rome, on y est logé de par la volonté des *fachini* qui s'établissent en conquérants sur les plus petites aspérités de votre voiture lorsqu'elle roule avec fracas sur le dur pavé du Corso. Les *fachini* ne vous abandonnent qu'après vous avoir convenablement établis, vous et vos effets, dans un hôtel de la place d'Espagne ou du Peuple, et vous n'entendez leurs pas résonner en dehors de votre porte que, lorsque largement récompensés d'un service inutile, ils se retirent comme les véritables fils des brigands ramassés par Romulus, sans se donner la peine de remercier ou de saluer le Gaulois aujourd'hui vainqueur au Capitole. On ne songe pas longtemps à cette singulière façon de pratiquer l'hospitalité; le Corso n'est-il pas là devant vous avec sa longue suite de maisons et de palais? on s'aperçoit bien, il est vrai, que la rue est peu large, médiocrement pavée, que ses trottoirs sont étroits et souvent interrompus; on trouve ses palais bien rares, d'une architecture froide et trop sévère, mais ne sait-on pas que l'ancien Forum, le Colisée, les temples des Dieux et les palais des Césars vous attendent à son extrémité? Ce n'est donc pas le moment de perdre courage, il faut être au contraire plein d'émotion et d'espérance. Voici le palais de Venise avec sa sombre couronne de machicoulis; encore une ruelle étroite, rapide et malpropre, et nous passerons devant la prison *Momertine*, caveau sombre et humide qu'occupa saint Pierre, ensuite nous descendrons dans le Forum.

II.

Le Forum.

J'y étais, et mes rêves dorés ne pouvaient m'y suivre. Pauvre Capitole! Comment ne pas s'attrister en voyant ta ruine complète; ombres de Manlius et de Camille, qu'étiez-vous devenues? Les oies seules auraient pu s'y trouver. Le *Campo Vaccino* n'est-il pas, comme son nom l'indique, le repaire d'animaux de toute sorte? Les vaches et les buffles n'y ont-ils pas établi leur demeure? Profanation douloureuse, mais devenue nécessaire. Je comprends, en effet, les monuments ruinés par les invasions répétées des Barbares; ceux-ci avaient à venger les monstrueux attentats commis par les

Romains sur le monde entier; j'étais fier au fond du cœur de ces débris amoncelés autour de moi; j'étais fier en entendant résonner le pas des soldats de la France sur ces dalles usées où leurs ancêtres avaient tant de fois passé pour saluer le César devant lequel ils allaient mourir. Et si mon esprit s'indignait parfois en voyant le cadavre de l'ancienne Rome ainsi jeté à la voirie, presque aussitôt la réflexion venait me dire : Dieu seul dans sa juste vengeance a fait toutes ces ruines, et je passais en répétant : c'était justice!

Ces diverses pensées m'ont fait oublier le *Forum;* j'y reviens. Si vous voulez m'y suivre, je tâcherai, le plus brièvement possible, de vous faire connaître les tristes débris qui y sont enfouis.

Voici d'abord, en regardant ce qui fut le Capitole et nous appuyant sur les balustrades qui bordent les diverses excavations que l'administration française a fait faire (lorsque Rome était le chef-lieu du département du Tibre), afin de mettre à découvert les bases des divers monuments, voici, dis-je, en face de nous les blocs énormes qui formaient les premières assises du Tabularium, puis les huit colonnes du temple de la Fortune, ruines pittoresques, mais où l'on retrouve l'empreinte ineffaçable de l'époque avancée de décadence qui présida à sa construction. Les chapiteaux ioniques d'un style lourd et barbare surmontent des colonnes de granit, composées de blocs inégaux dont le renflement accompagne l'astragale au lieu de se trouver au centre du fût. Un peu plus à droite, ces trois colonnes de marbre cannelé d'un joli profil avec riches chapiteaux corinthiens sont, selon les uns, les restes du temple de *Jupiter Tonnant*, suivant les autres, un débris du temple de *Vespasien* ou de *Saturne*. Les Normands de *Robert Guiscard* ont tellement bouleversé cette portion du Forum antique qu'il n'est plus aucun monument sur l'attribution duquel il n'y ait lutte entre les savants. Je ne m'arrêterai point à rechercher si tel ou tel nom peut convenir à telle colonne, mon emploi de cicerone deviendrait par trop difficile à remplir. Suivez mon exemple et inclinez-vous complétement sur la balustrade de fer qui vous sert de point d'appui; vous voyez, à 4 ou 5 mètres au-dessous de vous, ces fondations semi-circulaires? ce sont les rostres, cette tribune célèbre d'où Cicéron a plus d'une fois lancé les foudres de sa vive et brillante éloquence; à côté c'est l'ombilic, le point central de la ville de Rome, puis, lui touchant, s'élève noirci, défiguré, l'arc de Septime Sévère, avec son attique trop élevé et la longue inscription qui surcharge ses trois portiques, autour desquels on peut suivre sur les nombreux bas-reliefs qui couvrent le pare-

ment de ses murailles de marbre les triomphes du monarque romain sur les *Parthes* et les *Arabes*. Les oves, les caissons, les colonnes cannelées qui forment la décoration de cet arc sont encore d'une période de décadence telle que l'œil se fatigue promptement et de la multiplicité des détails et de leur médiocre exécution.

Dans la partie sud du Forum, voici au premier plan la colonne de Phocas, plus loin, les trois hautes colonnes du temple de Jupiter Stator avec sa riche architrave à caissons finement détaillés où la Renaissance italienne a puisé ses premiers éléments de décoration, puis enfin, au sommet de la voie sacrée l'arc restauré de Titus, l'un des types les plus parfaits de l'art romain ; sous son unique arcade plafonnée de fleurons encadrés de moulures à oves et à feuilles d'acanthe, on recherche avec intérêt les restes mutilés du célèbre bas-relief où se voit le chandelier aux sept branches porté par des Romains revêtus de tuniques aux plis légers et flottants ; leurs profils sont mâles et distingués, les muscles de leurs bras, de leurs jambes indiqués par une taille énergique, mais sans sécheresse, dénotent la main d'artistes exercés, ayant souvent puisé aux meilleures sources de l'art grec. Si nous redescendons maintenant sur la gauche, dans cette rue pleine de mouvement et de bruit où se fabriquent les chars de la Rome moderne, il faut s'arrêter quelques instants devant cette frise à griffons accostant des trépieds antiques ; le travail en est sec, mais, pur et nerveux, il fait regretter que l'architrave de ce temple d'*Antonin* et de *Faustine* soit presque aussi dégradée que les chapiteaux et les fûts des colonnes sur lesquelles elle repose. Quelques pas plus loin, c'est la coupole et le fronton du petit temple de *Romulus* et de *Remus* ; ces grands cintres de briques revêtus de caissons octogones en stuc portent le nom de temple de la Paix ou de basilique de Constantin ; au travers de ces arcades rompues, on aperçoit la grande silhouette du Colisée et la tour de brique d'où Néron vit brûler Rome ; en face ce sont les jardins Farnèse établis sur le Palatin à la place qu'occupa jadis le palais des Césars. Tel est l'état de l'antique *Forum romanum*: vingt-cinq pieds de terre et de décombres enfouissent tous ses monuments, leur aspect est si désolé que l'imagination ne peut les reconstruire, et l'on se demande comment tant de constructions diverses avaient pu trouver place dans un terrain si étroit et si profondément dominé par les collines voisines ; (si le sol du Forum était complétement débarrassé des matériaux qui l'obstruent, à partir de l'arc de Titus, on descendrait de plus de 40 pieds pour arriver à la colonne de Phocas, et cela sur une largeur de moins de 200 mètres).

III.

Le Colisée.

J'ai déjà prononcé le nom de Colisée; j'aurais dû lui consacrer ma première description, car il est le roi de la Rome païenne, comme saint Pierre est le roi de la Rome chrétienne. Le Colisée, lorsqu'on en approche, semble obscurcir le ciel de sa masse imposante; l'œil suit avec admiration les fortes saillies des corniches qui recouvrent les étages superposés de cette solide construction; au rez-de-chaussée, c'est l'ordre dorique; plus haut, l'ordre ionique, et enfin les dernières zônes du colosse sont envahies par l'ordre corinthien; mais ce n'est plus ce chapiteau aux feuilles maigres et étiolées que nous retrouvons invariablement le même dans tous les monuments de la Rome antique. L'architecte de l'amphithéâtre Flavien a sagement compris qu'en appliquant sur les larges blocs de travertin superposés sans ciment, qui forment les piles de soutennement des arcatures, une suite de colonnes en demi-relief sans aucune cannelure, il ne pouvait les surmonter de ces feuilles d'acanthe sèchement découpées qui entourent la corbeille du chapiteau corinthien. Fidèle à la loi impérieuse du bon goût et de l'harmonie, il s'est contenté de galber largement les feuilles de ces chapiteaux sans détailler aucun de leurs pétales, et il a obtenu ainsi un effet d'ensemble s'appropriant parfaitement avec les moulures mâles et sévères qui ornent tous les étages de ce vaste édifice. Le même caractère de solidité et de grandeur se retrouve dans les robustes piliers sur lesquels s'appuient les voûtes d'arête des galeries concentriques qui circulent en grand nombre autour de l'arène, où s'ouvrent encore les conduits destinés à recevoir les eaux du Tibre, lorsqu'une naumachie devait rougir de sang ses eaux épaisses et jaunâtres. Je ne vous ferai point circuler sous les innombrables couloirs qui rayonnent encore aux divers étages de l'amphithéâtre et qui creusent le sol à une grande profondeur; je me contenterai de vous montrer, au travers des arcades déchirées qui s'élèvent dans la partie septentrionale de l'édifice, la rotonde de saint Etienne avec ses hideuses peintures de martyres, les ruines si pittoresques des Thermes de Titus, de l'aquarium et de l'aqueduc de Néron, si bien encadrées dans cette chaude bordure de pierres rugeuses et moussues. Mais ce n'est point au milieu du jour que l'on doit visiter le Colisée; un soleil brûlant inonde de lumière les gouffres toujours ouverts de ses profondes galeries. La nature y a semé à profusion la verdure et les fleurs; le lierre, suspendu

au sommet des archivoltes, balance dans le ciel son feuillage élégant; ne cherchez point alors à évoquer les souvenirs du passé, ces pierres resteraient muettes, revenez-y le soir au moment où la lune encore voilée par les nuages ne répandra qu'une lumière incertaine sous ces arceaux brisés; cette pâle lueur, favorable au mystère, vous laissera sonder avec effroi ce vide énorme de 157 pieds de profondeur où 107 mille spectateurs pouvaient voir à la fois dans cette arène, de 285 pieds de long sur 182 de large, les martyrs et les vierges chrétiennes livrés à la fureur des bêtes. Vous croirez entendre les cris inhumains de ce peuple en démence; vous verrez l'œil enflammé des tigres et la robe blanche de Cymodocée. Mais bientôt la lumière devenue plus brillante fera disparaître tous ces fantômes, l'arène sanglante sera recouverte de sable, une simple croix de bois plantée dans le sol vous dira que ce sang répandu à grands flots n'est pas resté sans vengeance. Jésus-Christ triomphe sur cette terre sanctifiée par les hécatombes de ses saints; il a mis en fuite le sénat, les empereurs, les vestales et leurs dieux impudiques, il a couché dans la poussière leurs temples, leurs basiliques, leurs palais, leurs forums, et s'il a laissé une partie de ces monuments encore debout, c'est qu'il a voulu les conserver comme un témoignage éternel et vivant de sa prodigieuse victoire.

Le Colisée est encore un des monuments antiques les mieux entretenus; les papes n'ont cessé d'y faire des réparations considérables, un grand nombre d'arcades ont été reconstruites; aux deux extrémités de sa haute muraille de puissants contreforts soutiennent la poussée des cintres, et des escaliers solidement établis permettent de circuler dans les derniers étages de l'édifice. Un Chemin de Croix, malheureusement peu en harmonie avec les constructions environnantes, est établi dans l'arène, et de temps à autre un missionnaire y fait entendre la parole divine au nombreux auditoire qui se presse dans cette enceinte; deux factionnaires français gardent les entrées principales; l'un d'eux peut contempler à loisir sur l'arc de Constantin, élevé à quelques pas du Colisée, les belles statues des barbares captifs placés sur les chapiteaux des élégantes colonnes corinthiennes qui séparent les trois portes de l'arc. Qu'ils relèvent maintenant leur belle tête si triste et si mélancolique, qu'ils brisent ces chaînes honteuses enroulées autour de leurs bras nerveux. N'ont-ils pas vu déjà passer et repasser leurs descendants, vainqueurs plus généreux que les antiques habitants du Latium, puisqu'ils viennent à leur tour protéger et défendre des monuments que le Romain moderne ne sait plus respecter. Je vous ferai remarquer dans les parties supérieures de cet arc, le mieux conservé de

Rome, et que l'on a servilement copié sur la place du Carrousel, à Paris, les sculptures de l'attique et des médaillons placés au-dessus des portes latérales de droite et de gauche; elles sont d'un *faire* remarquable et d'une composition habile; celles du bas au contraire sont lourdes et incorrectes. On a justement supposé que ce monument, dédié d'abord à Trajan, ayant plus tard changé de destination aurait été consacré à Constantin. J'adopte entièrement cette opinion, parfaitement appuyée par la différence d'exécution qu'il est facile de constater dans les reliefs qui le décorent, et j'y trouve dans les draperies de certains personnages une facture qui ressemble singulièrement à ce que nous appelons le style byzantin.

La *Meta sudans* (sorte de borne fontaine), le temple de Vénus et de Rome, la base de la statue de Néron, tout cela gît encore autour du Colisée, mais à l'état de simple souvenir. Nous traversons rapidement les ruines du palais des Césars sur le mont Palatin, celles des Thermes de Caracalla et de Dioclétien. Toutes ces constructions n'offrent plus que des masses informes de briques, veuves de leurs revêtements de marbre et de stuc, où l'on voyait se modeler en reliefs imperceptibles ces voluptueuses figures de dieux et de déesses entourées d'arabesques aux mille enlacements variés que Raphaël a reproduits avec un art si merveilleux dans les loges du Vatican. Les Thermes de Caracalla conservent encore d'immenses salles voûtées : on vous dira que leur ensemble contenait trois mille baignoires, que les mosaïques les plus riches scintillaient sous les pieds, et que les plus belles statues de la Rome moderne y ont été trouvées. Il me serait impossible de vous faire parcourir en détail les mille et mille constructions qui formaient l'ensemble du palais bâti par Néron; sachez seulement que le Palatin ne suffisant plus à ses ruineuses folies, il étendit jusqu'à l'Esquilin ce qu'il appelait sa maison d'or, comprenant dans cette enceinte immense des palais, des étangs, des thermes, des aqueducs, etc.; il ne put terminer, et Vespasien en détruisit une portion pour y établir le Colisée.

Nous voici dans la direction de la voie appienne, suivons l'enceinte romaine d'Aurélien qui se profile comme un aqueduc sans fin pendant plusieurs milles, nous sortirons par la porte Saint-Sébastien, flanquée de ses tours de brique crénelées par les Sarrazins ou les Normands, et nous arriverons bientôt au tombeau de Cécilia Métella.

Octave DE ROCHEBRUNE.

(La suite prochainement).

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

POÉSIES DE PAUL REYNIER[1].

Quoique le temps où nous vivons ne soit guère à la poésie, nous ne pouvons résister au désir que nous éprouvons de faire connaître deux recueils merveilleusement propres à charmer quelques heures de loisirs. Ce sont des vers non seulement conçus avec le pur sentiment de l'art, des vers pleins de chaleur et d'élégance, ce sont des vers qui depuis le premier jusqu'au dernier respirent la délicatesse du cœur, l'élévation de l'esprit et la beauté de l'âme de celui qui a écrit ces chants variés. Ah ! c'était là une vocation qu'on eut aimé voir grandir et mûrir, une vocation dont les fleurs promettaient les fruits les plus riches ; mais, hélas ! la mort est venue détruire de si fraiches espérances, en frappant à vingt-trois ans un poète si pur, si aimé, si admiré.

Les œuvres principales de ce jeune écrivain, que les lettres ont trop tôt perdu, ont été rassemblées par les soins de M. l'abbé Bayle, qui a voulu accomplir ainsi un devoir de l'amitié. Le public d'élite, qui aime toujours à se délecter des parfums exquis de la vraie et saine poésie, gardera une profonde reconnaissance pour celui qui n'a pas seulement voulu lui offrir des pages délicieuses, mais qui a voulu encore les accompagner d'une notice biographique, qui est elle-même un petit chef-d'œuvre, écrit avec autant d'âme que de talent.

On lira avec intérêt et attendrissement les détails de la vie de ce jeune poète, doué tout à la fois des plus brillantes facultés de l'esprit et des plus heureuses qualités du cœur, d'une physionomie charmante et d'une piété angélique.

Paul Reynier était né à Marseille le 10 mai 1832. L'éclosion de son précoce talent date de ses premières années ; en 1848, à peine âgé de seize ans, dans une séance solennelle pour une distribution de prix,

(1) Poésies précédées d'une notice biographique, par M. l'abbé Bayle (deuxième édition); Hymnes pieux extraits des poésies de Paul Reynier et destinés à la jeunesse. A Paris, chez Ambroise Bray, éditeur, 66, rue des Saints-Pères.

devant un public nombreux et choisi, il lut une ode sur la *Mort de l'Archevêque de Paris*, où se révéla toute la réalité de son talent et de sa vocation.

Plus tard, il publia successivement dans les journaux de Marseille des odes historiques et plusieurs pièces d'un caractère varié, mais toutes empreintes d'un profond sentiment religieux. Ses amis lui conseillèrent, en 1851, d'envoyer quelques poésies aux concours des jeux floraux; il le fit, et devint lauréat de l'Académie de Toulouse. Les juges du concours le saluèrent comme un André Chénier chrétien. Les années suivantes, il concourut encore, et toujours il fut proclamé vainqueur ; aussi le secrétaire perpétuel de l'Académie disait-il de lui : « Peu d'hommes ont embrassé la carrière des lettres avec une vocation plus impérieuse et un plus merveilleux instrument de succès. »

Paul Reynier se sentait poussé vers la carrière des lettres par un irrésistible attrait. Un ami de son père, un savant médecin, l'emmena avec lui dans divers voyages qu'il avait à faire à Rome, en Allemagne, en Suisse, en Egypte; là, il fut mis en rapport avec ce même M. Ferdinand de Lesseps qui, par son magnifique projet de percement de l'isthme de Suez, attire aujourd'hui plus que jamais l'attention de l'Europe. Paul Reynier ne put voir M. de Lesseps sans être frappé de la distinction de son esprit et de ses manières, sans être vivement touché de son accueil bienveillant.

La poésie, en Egypte comme à travers l'Europe, resta la fidèle compagne du voyage de Paul Reynier; cependant le jeune écrivain aurait regardé sa vie comme perdue, s'il l'eût passée tout entière à composer des vers ; aussi quand M. de Lesseps, qui avait su bientôt apprécier son intelligence et sa délicatesse de caractère, lui proposa de l'attacher à son œuvre, d'abord comme secrétaire, il accepta avec empressement ; il était heureux de penser qu'il concourrait selon ses moyens à une grande chose, et qu'il apporterait sa part d'utilité à une œuvre dont le monde entier devait profiter. Il s'y dévoua donc courageusement. Lorsqu'une Commission, formée des principaux ingénieurs hydrauliques de l'Europe, se rendit en Egypte pour examiner les plans de M. de Lesseps et qu'elle donna au tracé direct proposé par ce ministre une haute approbation, Paul Reynier accompagna ces ingé-

nieurs dans toutes leurs explorations ; il traversa le désert, parcourut la Haute-Egypte, admira les grandes ruines de Thèbes.

Lorsque le travail de la compagnie fut achevé, Paul dut se rendre à Paris. Les voyages dans le désert avaient échauffé son tempérament. Sans paraître malade, il se plaignait d'une douleur locale. Bientôt il eut le pressentiment de sa mort prochaine. Sa piété devint plus vive que jamais, et il écrivit des lettres qu'on trouvera dans la notice de M. l'abbé Bayle, et qu'on ne peut lire sans que les yeux se mouillent de larmes. En quelques jours la fièvre fit des progrès effrayants, et le mardi 11 mars 1856, après avoir reçu les derniers Sacrements, Paul Reynier rendit à Dieu sa belle âme. Sans doute il se rappela en ces derniers moments cette supplication que nous trouvons parmi ses pièces de vers :

Il est une heure où la paupière
Se ferme sur l'œil éclipsé,
Où nos cheveux, crispés d'un souffle funéraire,
Hérissent notre front glacé ;

Où la poitrine avec peine
Cherche une dernière haleine
Qu'elle exhale lentement ;
Où le corps tremble et frissonne,
Et dans chaque heure qui sonne
Entend son dernier moment ;

Où le chrétien, voyant s'évanouir la vie,
Trouve à peine en sa crainte un appui dans la foi ;
En cette heure, ô bonne Marie !
Priez pour moi, priez pour moi !

En lisant ces vers, ne croit-on pas entendre et voir le poète chrétien couché sur son lit d'agonie et exhalant sa dernière prière ?

Nous voudrions reproduire ici quelques-unes des pages qui nous ont le plus vivement ému dans les poésies de Paul Reynier ; mais après nous être laissé aller au plaisir d'analyser cette vie qui attache si fortement le cœur et que M. l'abbé Bayle a si parfaitement racontée,

nous craignons d'envahir dans ce recueil un espace réservé à d'autres travaux ; cependant il faut au moins que, pour justifier nos éloges, nous mettions sous les yeux de nos lecteurs un morceau propre à faire apprécier les rares qualités qui distinguaient notre cher poète.

Paul Reynier était profondément chrétien et le Christianisme est la vraie source du beau et du bien en poésie comme partout. Des inspirations aussi touchantes et aussi nobles que les siennes, on ne peut les puiser que dans le spiritualisme et la foi. Il avait admirablement senti cette vérité ; aussi il faut l'entendre répondre aux poètes réalistes qui n'ont de sentiment que pour la brutalité des faits, qui ne veulent que parler aux sens, que révolter les sens, chanter les phénomènes de la matière, les prodiges de l'industrie, le travail et la volupté ; il faut entendre avec quelle éloquence Paul Reynier venge la lyre antique et la harpe chrétienne ! Ecoutez :

Si rien n'est vrai pour vous que la vile matière,
Nos cœurs n'acceptent point ce symbole fatal.
C'est une vérité pour nous que la prière,
C'est une vérité pour nous que l'idéal !

L'idéal ! à vos yeux, qui, vides d'espérance,
Derrière l'horizon ne voient pas l'infini,
C'est d'un mirage vain la trompeuse apparence ;
Pour nous d'un monde sûr c'est le reflet béni.

Quand vous êtes repus de terrestres pâtures,
De pain matériel, d'argent, de voluptés,
Vous n'enviez donc pas des ivresses plus pures,
Et vous dormez contents dans vos satiétés ?

De plus nobles besoins tourmentent nos pensées ;
Nous avons d'autres soifs, et nous sommes heureux
Quand la main d'un poëte à nos âmes blessées
Verse un peu de ce miel que réclament nos vœux.

Nous aimons à rêver dans les champs solitaires,
A gravir les trépieds des monts inspirateurs.
Puissiez-vous comme nous comprendre ces mystères,
Et respirer le ciel, debout sur ces hauteurs !

Nous préférons l'odeur de l'encens et des roses
Aux vapeurs dont l'usine enfume le ciel bleu.
Les autels, le printemps, nous disent de ces choses
Que vous ne savez pas et qui viennent de Dieu.

La machine savante et ses mille rouages
Ne valent pas pour nous une œuvre du Seigneur,
Une pourpre de l'aube, un velours des nuages,
Un rayon de la lune, un brin d'herbe, une fleur.

Cependant aux vertus de la sueur humaine
Le chrétien rend hommage, et l'honore en celui
Qui, du travail des mains glorifiant la peine,
Pour grandir l'ouvrier l'éleva jusqu'à lui.

Du sort, sans l'accuser, il subit l'inclémence;
Car, se promettant mieux qu'un espoir incertain,
Il attend la moisson ailleurs que la semence,
Et c'est au poids du ciel qu'il pèse son destin.

La loi qui du travail lui mesura l'épreuve
Veut qu'au septième jour il s'arrête soumis,
Comme Israël assis sur les rives du fleuve,
Méditant la patrie et le retour promis.

Alors tout vient parer les temples et les âmes;
Des soins laborieux le poids est oublié;
L'orgue jette ses chants, le cœur jette ses flammes,
Et Dieu goûte avec l'homme une sainte amitié.

De son pieux repos accusant la paresse,
Vous le lui permettriez, s'il profanait ce jour
Par la sombre vapeur des coupes de l'ivresse,
Par ces tristes plaisirs que vous nommez l'amour.

L'amour! O nom sacré que les anges peut-être
Réservent à la voix des plus beaux séraphins,
Comme ce nom de Dieu dont l'antique grand-prêtre
Pouvait seul épeler les caractères saints.

L'amour! En le nommant votre bouche l'insulte.
Des profondeurs de l'âme hôte chaste et voilé,
Jamais, du sanctuaire où s'abrite son culte,
A vos regards de chair il ne s'est révélé.

Vous ne connaissez pas ces voluptés intimes,
Étrangères aux sens, calmes dans leurs transports,
Ces généreux élans dont les ailes sublimes
Semblent enlever l'homme au vil poids de son corps.

Vous ne connaissez pas l'austère jouissance
Des sentiments brisés sous le devoir vainqueur,
Et ces fortes vertus, filles de la souffrance,
Qui germent dans le sang des stigmates du cœur.

Vous ne connaissez pas l'attrait du sacrifice,
Et les pleurs dont se fait le sourire des bons.
Comment, quand l'amertume a rempli le calice,
L'amour l'épure-t-il sur ces brûlants charbons?...

Même en ses doux aspects vous l'ignorez encore,
Quand au sein de la vierge il soupire tout bas,
Rend son pudique front plus vermeil que l'aurore,
Et fait couler ses pleurs, qu'elle ne comprend pas;

Quand l'époux met la main dans celle de l'amante,
Et qu'unis à l'autel ils voient éclore d'eux
Un être bien-aimé, créature charmante
Où dans leur fruit commun ils revivent tous deux.

De rejetons nouveaux le foyer se couronne,
Et, faisant succéder en son cœur rajeuni
Les feuilles du printemps à celle de l'automne,
La famille s'étend comme un arbre infini.

Ce n'est pas cet amour dont vous offrez l'idée
Au voile gracieux des poétiques chants;
C'est le règne des sens sur l'âme dégradée,
C'est le vice en honneur dans ses mauvais penchants.

Si de vos dieux de fange elle n'est la prêtresse,
Vous dévouez la Muse à l'éternel sommeil;
Prenez garde à la fin... La Muse vengeresse
Peut à coups de tonnerre annoncer son réveil.

Descendants méprisés du troupeau d'Épicure,
Flétris du nom sanglant du poëte romain,
Laissez la poésie à sa mission pure...
Vos instincts ne sont pas les lois du cœur humain.

Laissez-la consoler, chanter, prier sans cesse ;
Pour elle le passé ressemble à l'avenir.
Tant que l'homme vivra de joie et de tristesse,
Ses hymnes seront faits pour pleurer ou bénir.

Qu'elle vante votre âge et ses œuvres prospères ;
Mais que, sans s'éblouir et sans nous aveugler,
Elle sache, évoquant les grandeurs de nos pères,
Au pied de leurs tombeaux nous faire agenouiller.

Si pour nous la science est prodigue en miracles,
De nos progrès déjà nous faisons trop de bruit.
Le regard de la Muse a de plus hauts spectacles
Que la vapeur conquise et l'espace réduit.

Rappelons-nous ces jours où, dans la Grèce antique,
La beauté dévoilait ses types immortels;
Où Phidias taillait aux flancs du Pentélique
Les murs du Parthénon, les dieux de ses autels;

Où Sophocle à cent ans chantait, digne d'Athènes;
Où Socrate mourant nous léguait le Phédon;
Où la mer, de ses bruits acclamant Démosthènes,
Baisait à Sunium la robe de Platon;

Les jours où s'élançaient nos vieilles cathédrales
Comme un rêve de foi qui montait vers le ciel,
Où les temples brillaient de toiles virginales,
Construits par Michel-Ange, ornés par Raphaël;

Les jours où Bossuet, en langue des prophètes,
A la tombe des rois égalait ses discours ;
Où guerriers, orateurs, peintres, savants, poëtes,
Formaient au grand Louis la plus grande des cours ;

Surtout les jours fameux en nobles sacrifices
Où l'homme sut mourir pour garder le front haut;
Chrétien, au nom du Christ volant vers les supplices,
Français, au nom du roi montant à l'échafaud.

De ces siècles légués à notre juste hommage
L'éternel souvenir ne peut être abattu.
La science à son livre a fait lire notre âge ;
Ils eurent d'autres lots : la gloire et la vertu.

Puisse ce triple éclat, vertu, gloire, science,
Être uni dans nos fils et s'y voir effacé!
Ce n'est pas au poëte à trahir l'espérance;
Invitons l'avenir à vaincre le passé.

Mais de notre âge d'or abdiquez l'utopie
Qui voudrait s'isoler de la chaîne des temps,
Pousser l'homme sans frein vers un bien-être impie,
Et de la poésie avilir les accents.

Avant de se souiller, la nature était nue;
Aujourd'hui sur sa honte elle étend un rideau.
L'art doit aussi, voilant sa nudité déchue,
Revêtir l'idéal comme un chaste manteau.

Il ne quittera pas ses blanches draperies,
Élégance, pudeur, mystère; et vous verrez
D'Athènes à Sion passer ses rêveries,
Du sommet du Calvaire au fond des bois sacrés.

Tel il saura toujours, sans vos métamorphoses,
Beau du génie antique et de l'esprit chrétien,
Comme on fait boire un vin qu'on entoure de roses,
Par les grâces du beau nous faire aimer le bien.

Voilà une théorie de l'art exposée en vers magnifiques; tout le volume est plein de ces beaux accents : partout de nobles sentiments, d'énergiques croyances, de riches images, une correction irréprochable, un rythme harmonieux, de l'élan et de la retenue, l'horreur du trivial et du prosaïque, un goût toujours pur, et souvent même vous sentez le souffle et le feu sacré du génie.

P.-S. Vert.

A côté de l'hommage si bien senti de notre excellent collaborateur, me permettra-t-on de déposer ma modeste couronne sur la tombe de

Paul Reynier? — Pour l'aimer et le regretter, il suffit d'avoir entendu quelques-uns de ses chants si tôt interrompus. Le jour où s'éteignit pour jamais cette voix pure, la Poésie et la Religion prirent le deuil : elles avaient bien compris toutes deux qu'en ce jour néfaste elles perdaient un de leurs soldats d'élite.

E. G.

A LA MÉMOIRE DE PAUL REYNIER.

SONNET.

Fils longtemps exilé, je ne quitterai plus
ma mère bien-aimée.
PAUL REYNIER.

Quand ce mois fleurissait, ce doux mois, ô Marie !
Où de lis on revêt votre autel radieux,
Où des vierges la voix à l'orgue se marie,
Pour dire en votre honneur des cantiques pieux ;

Les yeux sur vous, sa mère et sa muse chérie,
Un jeune homme épanchait des vers mélodieux
D'une âme que le mal n'avait jamais flétrie,
Et mettait à vos pieds son luth religieux.

La foi de Paul Reynier pour vous était si tendre !
Toulouse ne pouvait se lasser de l'entendre,
Mais, hélas ! dans ses *jeux* il ne chantera plus !

O Reine ! ce poète, il vous faisait envie :
Jésus, pour vous l'offrir, cueillit sa chaste vie,
Et, séraphin, il chante à la cour des élus !

EMILE GRIMAUD.

POÉSIE BRETONNE.

STOURMAD SANT CAST.

MÂLO GORVEL,

AR BARZ BALEOUR.

I.

Kanomp, kanomp hen Brezonnec
Taollio-kaër an dut kalonnec,
Kanomp hor tado hen dachenn
Bopred heb doan, huël ho fenn.

Hen Brezonnec, ac nann hen Gall,
A gomze hor tado gweec'h-all :
Hen Brezonnec kanomp n'hin c'hoaz
Hor brezélio, hor feïz er groaz.

Ac lavaromp vell hor tàdo : —
« Goëll a zè henor wit mâdo ! —
» Me droc'ho e'hoëc'h ma zeod hem beeg,
» Kennt wit didisk ma Brezonnec ! » —

II.

Ar goüan a oa rust meurbet,
Dré-oll an dour a oa skornet,
Ac d'an tràon a teué an erc'h
Er meneïer, hen doüar kerc'h. —

Dré an hennt gwenn, grem-dost d'an nôz,
Er mâner deuas Gorvel gôz,
Gorvel gôz, ar Barz baleour,
Tri-ugennt blans, ac dall ac paour.

POÉSIE BRETONNE.

LE COMBAT DE SAINT-CAST.

MALO GORVEL,

LE BARDE AMBULANT.

I.

Chantons, chantons en breton les beaux exploits des hommes vaillants; chantons nos pères qui marchaient au combat, sans peur et la tête haute.

C'est en breton, et non en français, que s'exprimaient jadis nos pères; — et nous aussi, chantons en breton nos guerres, notre foi dans la croix.

Et disons comme nos pères : — « Plus vaut honneur que richesse !
» — Je me couperai net la langue dans la bouche, plutôt que d'ou-
» blier le breton ! »

II.

L'hiver était rude; — partout l'eau était glacée, et la neige tombait en bas, sur les montagnes et sur les terres labourables.

Par l'avenue toute blanche, vers le soir, arriva au manoir le vieux Gorvel, Gorvel, le barde ambulant, — soixante ans, aveugle et pauvre !

Goudé r'pédenno, goudé koân,
Bihan ac braz, hen tàll an tân,
A gomz ouz an newenntiso,
N'taollio-kaër c'hoarveset er vrô.

Neuzé peb goaz a dân hi gorn,
Ac tro-war-drò, a dorn da dorn,
Ar skudell gistr so trèmenet,
Ac peb-hinin larr : — « *D'ho iec'het!*

» *D'ho iec'het! — Doue d'hô miro!* » —
Dan tad-côz penn-gwenn, griz bâro. —
Ar plac'het a so ho neeân
Hen traon an ty, ac ho kânan.

— « Cânet d'himb eur werz, Gorvel gôz,
» Eur sôon newez pè eur werz côz,
» Eur werz gwec'h-all, eur werz brezell
» N'tré ar Saoz ac ré Breïz-Izell. » —

Ac ar Barz coz Mâlo Gorvel,
N'korn an tân, di-war hi skabell,
A gânas neusé ar werz-mân,
Pé-hinin diskas digant-hân : —

III.

Stourmad Sant Cast.

« Hen aod-vor pa z'hon tréménet,
» Ar Mor-côz oa meurbet teret;
» Dislonka ree korfo mâro
» Na c'houlenné miret n'hi vrô.

» Ar Brini-môr, a vagado,
» Diskenné n'eùnn gâna enn-ho,
» Da dibri kalon ac Lagad,
» Ac-a n'eùnn vewé gant ar goad.

Après le souper, après les prières, grands et petits réunis autour du feu, parlent des nouvelles et des choses extraordinaires arrivées dans le pays.

Et alors chaque homme allume sa pipe, et l'on se passe de main en main l'écuelle pleine de cidre, et chacun dit : — A votre santé !

Dit : — « A votre santé ! — Dieu vous préserve ! » au grand-père à tête blanche, à barbe grise. Et les femmes filent au bas de la maison, en chantant.

« — Chantez-nous un *guerz*, vieux Gorvel, chantez-nous un *sône*
» nouveau ou un vieux *guerz*; un *guerz* d'autrefois, un *guerz* de
» guerre entre l'Anglais et les Bretons. »

Et le vieux barde Màlo Gorvel, sur son escabeau, au coin du feu, chánta le *guerz* que voici, et que j'appris de lui :

III.

Le Combat de Saint-Cast.

« — Quand je suis passé sur le rivage, la vieille mer était bien en
» colère, — et elle rejetait des corps morts qu'elle ne voulait plus
» garder dans son sein.

» Les corbeaux de mer, par bandes, descendaient là, en chantant,
» pour manger yeux et cœurs, et s'enivrer de sang.

» Eûnn Toûsec oa n'kalon unan,
» Lavaré vell-henn da eur vrân : —
» Pébeus dibri è kalon Saoz ! —
» Kalon Saoz milliguet ac faoz ! »

Eur Louarn neusé digweas,
Ac è-vell-henn a lavaras : —
— « Yan Saoz urvéé, m'hen goar'fad,
» O cass Breizad eneb Breïzad.

» Ré Breïz-Bihan, deûs breudeur pell,
» Biskoaz hen tré-z-hè n'oë brézell :
» Keït ma vô roc'h hen lez ar môr,
» N'eûnn gàro Erin ac Armor. » —

IV.

Bars hen Sant Cast, hen lez ar Môr,
Diskennas ar Saoz gant fulor,
Wit kômered brô Breïz-Izell,
Ac ober d'himb goall ac brèzell. —

Deûz ho listri hint dilampet
Hanval ouz bleïzdi araget,
Ac ar mâro ac an tân-goall
Dré-oll a c'heuillé an dut fall.

Iliz, ac kastel, ac maner,
Koulz vel lojenn ar pesquetaër,
A deuveus laëret ac tânet,
Groagué ac bugalé lâzet. —

Med kement se na baad qet pell ;
Tud a so c'hoas hen Breïz-Izell
Wit difenn ar feiz ar feiz ac ar vrô,
Hen peb tachenn, bet'ar mâro. —

» Un crapaud s'était blotti dans le cœur d'un cadavre, et parlait
» de la sorte : — « Quel manger délicieux, qu'un cœur An-
» glais ! — Cœur d'Anglais, maudit et traître ! »

Un renard arriva alors, et dit : — « Jean l'Anglais rêvait, je
» pense, en menant Bretons contre Bretons ;

» Ceux de la Petite-Bretagne ont des frères en lointain pays, et
» jamais ils ne se firent la guerre. Aussi longtemps qu'il y aura
» des rochers au rivage de la mer, aussi longtemps s'aimeront Erin
» et Armor. »

IV.

A Saint-Cast, sur le rivage de la mer, descendit l'Anglais plein de fureur, pour nous faire rude guerre et s'emparer du pays de Basse-Bretagne.

Ils ont sauté de leurs navires, semblables à des loups enragés ; et la mort et l'incendie suivent partout les hommes méchants.

Eglise, château, manoir, et jusqu'à la pauvre chaumière du pêcheur, ils ont tout pillé, tout incendié, — massacrant les femmes et les enfants !

Mais cela ne dure pas longtemps : des hommes sont encore en Basse-Bretagne, pour défendre leur pays et leur foi, et combattre jusqu'à la mort !

Deus ar meneïr, ar c'hoajo,
Ar lanneïer, an traouïenno,
Paotret Breïz a so diredet,
Côz ac iaoùank, pas deus clewet.

« A raok! a raok! Bugale Breiz,
» Paotred heb doan, a galon reïz; —
» Pa deù ar Bleiz maës ous ar choad,
» Red eo skeï, hen beùzan n'hi voad!

» A raok! ac heb truez skoët
» Hen drem an diaoulo milliguet!
» Dant Doue iell neb a Varwo
» O difenn hi feïz ac hi vrô! —

» A raok! paotred vad kalonec,
» Pe-ré a gomz ar Brezonnec;
» Doue so gant-oc'h, ac ar reïz,
» Ac Doue a garr paotret Breiz. — »

Ar Saozon a goëz vell keillenn
Dindan hor zàolio hen dachenn,
Ac a z'hint distaolet er môr,
Gant ar baotred-vad an Armor.

Ouz kosté ar Saoz eur bagad
A gàne o vônt d'ar stourmad.—
Penoz a c'hoarvé kemennt-man?
Hor rè ho intennt o kânan!

« — Ar werz-se hor n'eus bet clewet
» Er meneïer liez meurbet:
» Ar ré-sè so iwé Breudeur,
» Breudeur d'himb èbars hen Breïz-meur!

» D'an traon-ta mousquet ac c'hlézé,
» Na vô groët neb drouk d'ar rè-sé:
» Gant goad ar Saoz a so c'hoëz mad,
» N'scuillomp morsé goad eur Breizad! »

Des montagnes, des bois, des landes et des vallons, les enfants de la Bretagne sont accourus, jeunes et vieux, dès qu'ils ont entendu :

« — En avant ! en avant ! enfants de la Bretagne, hommes sans » peur, cœurs loyaux : quand le loup sort du bois, il faut frapper dur » et le noyer dans son sang ! —

» En avant ! — et frappez sans pitié, frappez au visage ces démons » maudits ; — à Dieu s'en iront ceux qui mourront en défendant leur » foi et leur pays.

» En avant ! hommes courageux et vaillants, qui parlez le breton ; » Dieu et le droit sont avec vous ; Dieu aime les enfants de la » Bretagne. »

Les Anglais tombent comme des mouches sous les coups des Bretons, et leurs corps sont jetés dans la mer par les bons *gars* d'Armor.

Du côté des Anglais une bande chantait en marchant au combat : — mais que signifie ceci ? les nôtres comprennent leurs chants.

« — Ce *guerz*-là, nous l'avons bien souvent entendu dans nos » montagnes ; ceux-là sont encore des frères, des frères que nous avons » dans la Grande-Bretagne.

» A bas, mousquets et épées ! qu'il ne soit fait aucun mal à ceux- » là : le sang de l'Anglais a une odeur agréable ; mais ne répandons » jamais le sang breton ! »

« N'hin hor n'eus breudeur er bed-oll,
» A-boë ar vrô mo saov an Eol,
» Betek Armor, ac pelloc'h c'hoaz,
» Bet' Erin, hen kreiz ar môr braz.

» M'emeuz sônio, memeuz Gwerzio
» A gâner barz hor méneïo
» Ac er meneïo a Vreïz-meur,
» Ac hen Erin, mesk hor breudeur. —

» Doue a rô d'himb ar gônit : —
» C'hui, ré Breïz-all, a iello kouit,
» Da laret d'hor breudeur pell-Brô
» A z'homp kâlonec é-vel-t-hô.

» Wit ar Saozon, laret d'hô ré
» A fell d'himb miret a nè-sé,
» Wit ober teill gant ho c'horfo,
» Da gaôut eed kaër er parko.

» Da dibri d'ar brîni hen aod,
» Lec'h peb-himin hen dèfô laod,
» D'ar brîni ac d'an Tousseget,
» Pé-rè a garr an neb seurt boëd.

» Paotred Saoz, dalc'het c'hui koûn mad
» Ouz an *Trégont*, — goassa stourmad! —
» Ouz Sant Cast, ac iwé Gwesklenn, —
» Henès na ankouafet biqenn! »

Paotred Brô-Saoz, c'hui hen disko, —
Eur Breïzad da difenn hi vrô,
Hi vrô, hi feiz, — a dâl kant den,
Ac na deûfet d'hor guelet quen.

Ia, da vikenn n'hin difenno
Hor feiz, hor zennt, hor Ilizo,
Bréman an deiz, e-vell gwec'h-all,
Eneb Saoz, koulz ac eneb Gall. —

F.-M. LUZEL.

» Nous avons des frères par tout le monde, depuis le pays où le » soleil se lève, jusqu'en Armor, et plus loin encore, jusqu'en Erin, » au milieu de la grande mer.

» Mêmes *sônes*, mêmes *guerz* se chantent dans nos montagnes et » celles de la Grande-Bretagne, et dans Erin, parmi nos frères. —

» Dieu nous donne la victoire : — vous, nos frères de l'autre » Bretagne, vous vous en retournerez, pour dire à nos frères » d'au delà de la mer, que nous sommes courageux et vaillants, » comme eux.

» Quant aux Anglais, dites chez eux que nous voulons garder » les leurs, pour faire du fumier avec leurs corps, afin d'avoir » de beau blé dans nos champs ;

» Pour servir de pâture aux corbeaux de mer, — aux cor- » beaux de mer et aux crapauds, qui aiment beaucoup cette nour- » riture.

» Hommes d'Angleterre, souvenez-vous des *Trente* — quel combat ! » — Souvenez-vous de Saint-Cast, et aussi de Du Guesclin : — Oh ! » celui-là vous ne l'oublierez jamais !

» Hommes d'Angleterre, vous l'apprendrez : — un Breton, pour » défendre son pays, — son pays et sa foi, — vaut cent hommes ; » songez-y, et vous ne reviendrez plus nous voir.

» Oui, toujours nous défendrons notre pays, notre foi, nos saints » et nos églises, aujourd'hui comme autrefois, aussi bien contre les » Français que contre les Anglais ! » —

LA LÉGENDE CELTIQUE.

SAINT PATRICE[1].

L'Évêque et les Druides (²).

I.

Les rois d'Irlande avaient pour principaux auxiliaires dans leur opposition à l'Evangile les druides, instituteurs de la jeune noblesse, qui faisaient appel aux prestiges de la magie, afin de retenir leurs élèves dans les erreurs du paganisme.

La légende a raconté, à sa manière, l'histoire inconnue, mais réelle, de leur lutte contre Patrice.

C'était un matin de printemps ; le Saint, monté sur son char, traîné par deux buffles blancs, côtoyait les bords du Shanon, dont les flots étincelaient au loin sous les feux du soleil levant. Un essaim d'oiseaux, échappé du jeune feuillage de la forêt qui bordait le fleuve, le suivait en chantant, comme pour fêter sa bienvenue sur le territoire du Connaught. On apercevait à quelque distance, près d'une fontaine, deux jeunes filles qui venaient laver, et la lumière, éclairant en plein leurs visages, faisait ressortir la blancheur éclatante de l'une, qu'on n'appelait pas sans raison *la blanche,* et l'éblouissante fraîcheur de l'autre, qu'on nommait non moins bien *la rose ;* elles étaient sœurs et filles de roi.

Au loin, sur une hauteur entourée de pierres sacrées, deux grands

(1) En offrant à nos lecteurs la primeur de la belle légende que l'on va lire, nous nous empressons de saisir l'occasion toute naturelle qui nous est ainsi donnée de réparer un oubli fort involontaire de notre chronique. — Notre excellent collaborateur, M. de la Villemarqué, qui en 1855 avait obtenu auprès de l'Institut l'illustre patronage d'Augustin Thierry, a été élu, le 21 mai dernier, membre libre de l'Académie des Inscriptions, par trente voix contre douze, réparties entre MM. de Caumont, F. de Lasteyrie et de Hèque. — Cet honneur était bien dû, on l'avouera, à l'écrivain distingué et au philologue infatigable, qui depuis longues années déjà — avec un succès que tout le monde connaît — consacre son rare talent à restituer aux Bretons les trésors si curieux et si variés de leur vieille littérature.

(*Note de la Rédaction.*)

(2) Ce fragment fait partie d'un livre que M. le Vte Hersart de la Villemarqué publiera, le mois prochain, sous ce titre : *La Légende celtique, en Irlande, en Cambrie et en Bretagne*, suivie des textes irlandais, gallois et bretons, rares ou inédits. (Editeurs, Prudhomme, à Saint-Brieuc, Durand, à Paris)

vieillards, les mains élevées vers le ciel, semblaient s'adresser au soleil, et l'appeler à leur aide comme à l'approche d'un pressant danger.

Tout à coup, le ciel se voila ; les grondements lointains du tonnerre se firent entendre, les buffles du char de Patrice, enflant leurs naseaux, soufflèrent avec force ; puis, ils mugirent lamentablement, et, secouant leur joug en furieux, ils emportèrent le char, dont une roue se brisa. En vain, lé cocher du Saint les arrêta ; en vain, on coupa trois fois dans la forêt voisine le bois propre à réparer le dommage ; trois fois la roue, brusquement mise en mouvement, se rompit : la forêt était consacrée aux divinités druidiques ; elle refusait de prêter son aide à la marche d'un char que les druides maudissaient. De leur côté, les prêtres redoublaient leurs imprécations, et le soleil, obéissant à leurs prières, s'enveloppa instantanément de ténèbres si épaisses, qu'une nuit profonde remplaça le jour. Or, ces ténèbres, — les Irlandais le savent, observe la légende, — toutes les fois que les druides réussissaient à les obtenir, duraient trois jours et trois nuits. Elles devaient cacher au prédicateur de l'Irlande les deux filles du roi Loegaïr ; la blanche Æthnéa, et Fethléna, la rose. C'étaient leurs pères nourriciers et leurs instituteurs qui les répandaient, en ce moment, sur toute la surface du pays.

Mais ni le génie malfaisant qui agitait les buffles, ni le démon qui habitait la forêt druidique, ni le dieu du soleil, ni les prêtres eux-mêmes ne purent prévaloir contre un signe de croix de la main de Patrice.

Cette main, qui n'avait qu'à s'ouvrir et à s'étendre pour que cinq lumières illuminassent aussitôt l'obscurité de la nuit, apaisa la fureur des buffles, sécha le bois sacré, dissipa les prestiges des magiciens ; et le soleil remontra son visage radieux, et les oiseaux qui suivaient le Saint recommencèrent leurs chants, et il put continuer sa marche vers la fontaine de Klebah, où les filles du roi d'Irlande lavaient, comme autrefois les filles du roi Idoménée.

Descendant de son char et laissant ses disciples à quelque distance, Patrice alla vers elles, et s'assit au bord du lavoir. Etonnées de son costume étrange, de son capuchon blanc et de sa tunique en poil de chèvre, elles le prirent pour un esprit des montagnes, et lui demandèrent toutes les deux à la fois :

— Qui es-tu, et d'où viens-tu ?

Le Saint répondit : — Mieux vaudrait pour vous connaître mon Dieu, que savoir qui je suis.

Alors, l'ainée des jeunes filles, avec une grande volubilité de

paroles : — Et qui est votre Dieu? et où est-il? et qui l'adore? et où habite-t-il? est-ce dans le ciel? est-ce sur la terre? est-ce dans la mer? est-ce dans les fleuves? est-ce sur les montagnes? est-ce dans les vallées? a-t-il des fils et des filles? est-il riche? a-t-il de l'or et de l'argent beaucoup? vit-il toujours? est-il beau? son héritier a-t-il eu beaucoup de nourrices? ses fils sont-ils plus beaux que les enfants des hommes? ses filles sont-elles plus belles que ma sœur et moi? comment peut-on le voir? comment peut-on le trouver? sont-ce les jeunes gens ou les vieillards qui le trouvent? dites-nous cela?

Le saint vieillard, souriant de ses questions enfantines et de son ingénuité, répondit à la fille du roi :

— Mon Dieu est le Dieu de tous les hommes ; le Dieu du ciel et de la terre ; de la mer et des fleuves ; c'est le Dieu du soleil et de la lune et de tous les astres ; c'est le Dieu des montagnes et des vallées ; il habite au-dessus du ciel et dans le ciel ; et au ciel et à la mer il donne la vie. Il donne la vie à tout ; il anime tout de son souffle ; il gouverne tout, il conduit tout. C'est mon Dieu qui, pendant le jour, illumine le soleil de sa lumière, et qui, la nuit, prête encore sa lumière à la lune. C'est lui qui a fait jaillir les fontaines de la terre aride, et a posé les îles au milieu des mers, que les mers ne peuvent engloutir. C'est lui qui a mis les étoiles au service des hommes ; ce Dieu, je viens vous l'annoncer avec confiance, et je vous engage à étudier ce qu'il enseigne.

Les deux sœurs répondirent d'une seule voix :

— Instruisez-nous ; nous sommes prêtes.

Le Saint les instruisit donc ; et, quand elles furent bien préparées, il les revêtit de la robe blanche des Catéchumènes, et les baptisa.

Un monument commémoratif de la visite du bon Pasteur irlandais à la fontaine de Klebah, en quête de ces douces brebis royales, a été trouvé dans le Shanon : c'est un bas-relief assez informe, comme il convenait au Christianisme naissant ; il représente saint Patrice, tenant d'une main sa crosse épiscopale, et de l'autre une petite brebis.

II.

Le roi Loegaïr, — Patrice nous l'apprend, — employait les menaces et les mauvais traitements pour ramener ses filles au culte national. Si l'on en croit les hagiographes, ce prince avait la férocité du lion, un cœur superbe et insatiable ; il marchait fièrement dans la vie, croyant qu'il n'existait aucun roi aussi grand, aussi admirable que lui, et que toute la terre devait lui appartenir à cause de la force de son bras et

de sa valeur sans pareille. Passionné pour ses druides et ses devins, et profondément attaché aux erreurs du paganisme, sa tête refusait de se courber et son cœur de croire.

Afin de mettre obstacle aux conversions qui se multipliaient de jour en jour parmi ses sujets, il avait réuni comme des otages, dans son palais de Temrah, au pays de Leinster, les jeunes chrétiens irlandais les plus connus pour leur indépendance et leur attachement à la foi nouvelle, et ordonné qu'on leur infligeât non seulement le plus grand supplice qu'on pût infliger à des Celtes, — celui d'être privé de vie pendant le reste de leurs jours, — mais qu'on les fît mourir de soif.

Le moment sembla venu à Patrice de porter à la royauté et au paganisme irlandais le coup décisif; il le porta.

« Dans les premiers siècles de l'Église, dit un sage et savant auteur ecclésiastique, la conversion des princes était regardée comme humainement impossible, par l'extrême difficulté qu'il y a d'accorder le souverain pouvoir, les honneurs et le luxe de la cour avec l'humilité, la tempérance et les autres vertus chrétiennes. »

La même difficulté existait en Irlande, et Dieu lui seul pouvait la surmonter. Elle n'effraya point son ministre. Voici comment il raconte en deux mots l'entrevue qu'il eut avec les rois irlandais :

« Je venais vers eux les mains pleines de ces mêmes grâces, que je répandais sur leurs fils qui me suivaient ; mais eux, méconnaissant les sentiments qui m'animaient, me firent prisonnier avec mes compagnons. En même temps, ils s'emparèrent de tout ce que nous avions ; ils me lièrent avec des chaînes, et attendirent impatiemment le jour où ils me mettraient à mort. »

La circonstance à laquelle saint Patrice fait ici allusion est la grande fête de Temrah, qui se célébrait tous les trois ans, à l'équinoxe du printemps, dans l'immense plaine de Breg, au milieu de laquelle s'élevait, sur une esplanade, le palais du roi d'Erin, centre religieux et politique de tout le pays.

A l'appel du Monarque, on avait vu les cinq rois d'Irlande et les vingt-cinq rois tributaires accourir du Nord et de l'Orient, de l'Ouest et du Midi, de l'Ulster et du Connaught, du Munster et du Leinster, du haut des montagnes, du fond des vallées, des bords des lacs et des rivages de la mer, de tous les lieux les plus reculés. Chacun était accompagné du druide qui offrait pour lui des sacrifices aux dieux, du chef de clan qui le conseillait, du juge qui rendait ses arrêts, du médecin qui le soignait, du barde qui chantait ses louanges.

En arrivant dans la plaine de Breg, le roi de l'Ulster forma un cercle à droite du palais, avec ses guerriers vêtus de peaux et couronnés de plumes, ses pavillons, ses chevaux, ses buffles et ses chariots ; les rois des deux Munsters, un second et un troisième cercle, à gauche ; le vice-roi du Leinster, un quatrième, en face ; le roi du Connaught, un cinquième, du côté opposé, et tous les autres chefs de guerre se rangèrent circulairement dans le même ordre, ayant derrière eux leurs esclaves, leurs chevaux, leurs grands bœufs calédoniens et leurs chars dételés, formant comme l'enceinte d'un vaste campement militaire.

Quand le soir fut venu, que chacun fût à son rang, que tous les cercles furent formés, on en put compter trois fois neuf autour du palais de Temrah, dans la plaine immense ; et les yeux de cette multitude innombrable étaient tournés vers un bûcher couronné de fleurs, dressé sur la terrasse du palais, et qui s'élevait jusqu'au ciel.

Quelques minutes encore, et sur le bûcher sacré la flamme allait descendre ; et toute l'Irlande l'attendait pour y rallumer ses feux éteints sur toute la surface de l'île, dans cette nuit solennelle, la dernière de l'année celtique.

Or, à l'extrémité de la plaine de Breg, dans un endroit abandonné, où, selon la tradition, on enterrait les esclaves, voilà que du haut du palais de Temrah on voit briller une lumière.

Le roi, ses conseillers, ses juges, ses nobles, ses druides, toute sa cour, sont dans la stupeur.

— Qu'est-ce que cela ? s'écrie-t-il ; qui a osé commettre un pareil sacrilége dans mon royaume ? Qu'il disparaisse du milieu de son clan !

Les conseillers du roi, les juges, les nobles et les bardes répondirent tous d'une voix : « Nous l'ignorons ! »

Alors, le chef des druides prit la parole en ces termes :

« O roi ! si ce feu, qui brille au loin dans la nuit, n'est pas éteint à l'instant même, il ne s'éteindra jamais ; il fera pâlir notre feu sacré, et l'homme qui l'a allumé détruira ton royaume ; il nous dominera, il te dominera toi-même, et lui et ses successeurs régneront éternellement sur l'Irlande. »

A ces mots, le roi Loegaïr fut consterné, et la multitude qui couvrait la plaine de Breg s'agita comme un lac soulevé par une tempête : de toutes parts on criait : « Consultons les dieux ! »

Les druides et les devins s'étant mis en prière, leur chef rendit ainsi la réponse des dieux :

« Que nul homme, que nul animal, dans les neuf triples cercles en-

tourés de chars qui environnent le bûcher sacré, ne détournent la tête vers le feu sacrilége qui brûle à l'extrémité de la plaine! »

Le roi dit : « Je vais l'éteindre moi-même; je veux tuer de ma propre main l'impie qui l'a allumé! »

Les druides répliquèrent :

« O roi, ne va pas dans le lieu où ce feu brille, de peur de l'adorer; mais reste ici hors de son action; nous allons t'amener le coupable pour qu'il t'adore toi-même, et que par là tu le domines. Et quand il sera en ta présence, réunissant, pour l'accabler, toutes nos paroles et tous nos chants, et tous nos instruments de musique, et toutes nos forces magiques, nous le vaincrons! »

— Vous me donnez un sage conseil, répondit le roi; faites comme vous l'avez dit.

Les druides, montés sur des chars, et escortés par des guerriers à cheval, la lance à la main, se rendirent donc au lieu où l'on apercevait la lumière. Elle brillait sur un autel dressé au milieu d'une petite tente, et devant cet autel des hommes vêtus de blanc priaient agenouillés.

C'était le saint évêque Patrice et ses disciples qui, ayant allumé le feu nouveau que les Chrétiens ont coutume d'allumer la veille de Pâques, récitaient l'office de la nuit, en attendant la grande solennité de la Résurrection.

Descendant de leurs chars et de leurs chevaux, les envoyés du roi n'osèrent pas entrer dans la tente; ils s'arrêtèrent à la porte, et de là ils sommèrent Patrice, au nom du monarque d'Irlande, de les suivre au palais de Temrah.

Le Saint obéit; et, en marchant, il chantait des lèvres et du cœur : « Les uns se glorifient de leurs chars et de leurs chevaux ; moi, je me glorifie dans le Seigneur! »

Lorsqu'ils le virent venir, tous ceux qui entouraient le roi se dirent : « Ne nous levons pas; car, quiconque se lèvera devant lui, croira en lui et l'adorera. »

Or, il y avait à la cour d'Irlande, parmi les hommes les plus habiles dans l'art des vers et de la musique, un barde appelé Dubtah. Près de lui se tenait, une harpe à la main, un autre poète beaucoup plus jeune, de ses disciples, qui se nommait Fiek. Quand l'homme de Dieu parut devant le roi, ces deux bardes, les seuls de tout le corps dont ils faisaient partie, se levèrent spontanément pour lui faire honneur.

Le roi, leur lançant un regard terrible, tandis que le Saint les bénissait d'un geste, parla en ces termes à Patrice :

« . Tu connais la loi de mon royaume ; tu sais que tout Irlandais qui allume cette nuit son feu avant que j'aie donné le signal du haut de mon palais, est condamné à mort. Pourquoi donc as-tu violé la loi, en allumant ce feu sacrilége ? »

Le Saint répondit avec les chants mêmes de l'Église d'Orient :

« Il nous convient, dans cette nuit de la Résurrection de Notre-
» Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, d'allumer ce feu ; d'allumer une
» torche de cire d'une blancheur éclatante, d'une suave odeur, d'une
» lumière éblouissante, qui ne laisse couler aucune liqueur infecte, et
» qui n'exhale aucune fumée noire de nature à blesser les yeux. Rien
» ne nous paraît ni plus convenable, ni plus joyeux que de veiller en
» l'honneur de la fleur de Jessé, à la lueur des torches formées du suc
» des fleurs....

» La cire n'est point la sueur que le feu fait couler du pin ; elle n'est
» pas le produit des larmes que la cognée fait verser au cèdre ; c'est
» une création pleine de mystère et de virginité, qui se transforme en
» devenant blanche comme la neige.

» Il convient que l'Eglise attende la venue de son Epoux à la clarté
» de cette douce lumière ; que les ténèbres n'obscurcissent pas ces
» saintes veilles, et qu'elle tienne à la main sa torche, présage du
» soleil éternel. »

Le roi comprit peu ces paroles admirables : mais, fasciné par elles, il fit de nouvelles questions au Saint.

— Pourquoi, demanda-t-il, est-tu venu dans mon royaume ?

— J'en atteste Dieu et les Anges, répliqua Patrice, je n'ai eu d'autre but que de prêcher l'Évangile et ses promesses divines, en venant dans ce pays où j'ai été esclave. Serait-ce donc sans y avoir été poussé par Dieu ; serait-ce conduit par des vues humaines que j'ai débarqué en Irlande ? Qui m'y a forcé ? N'est-ce point par amour, n'est-ce point par pitié pour cette nation que je travaille ? pour cette nation qui m'a traîné en esclavage et qui a mis à mort les serviteurs et les servantes de mon père ?

A ces paroles généreuses, les petits chefs de clan s'émurent. Ceux qui inclinaient au Christianisme, et que l'exemple des filles de Loegaïr ébranlait, prirent parti pour l'homme de Dieu ; d'autres parlèrent contre lui. De vives discussions s'engagèrent ; de la dispute on passa aux armes ; une effroyable mêlée eut lieu, où hommes, chevaux, buffles, chars s'entrechoquèrent dans la plaine, au milieu des ténèbres. La cérémonie resta interrompue : le feu sacré ne brilla pas cette nuit là

sur la terrasse de Temrah ; la petite lumière de Patrice paraissait seule à l'horizon.

Le lendemain, quand le jour vint éclairer le champ de Breg, les chars, les chevaux, les bœufs, les pavillons, avec une multitude de guerriers, gisaient pêle-mêle dans le sang et la fange, et des neuf triples cercles magiques qui entouraient le palais du roi d'Irlande, pas un seul ne restait formé.

Du haut du palais le monarque jeta les regards sur la plaine, et versa des larmes.

Cependant Patrice et ses compagnons étaient retenus prisonniers dans les souterrains de Temrah, une chaine de fer autour des genoux, en attendant qu'on les conduisit à la mort.

Au dehors, à mesure que le soleil montait à l'horizon, l'ordre se rétablissait et les trompes d'airain des bardes, jetant leurs fanfares au vent, annonçaient au peuple d'Irlande que la fête allait recommencer.

Quand le soleil fut au milieu de sa course, les rois, les chef de clans et les autres guerriers du pays vinrent s'asseoir en cercle autour de tables innombrables dressées dans la plaine.

Le roi d'Irlande, entouré de sa cour, mangeait à une table à part, centre de toutes les autres tables, et qui les dominait. Une troupe de bardes, accompagnés par des joueurs d'instruments, ou s'accompagnant eux-mêmes sur la harpe, chantaient devant lui les histoires des dieux et des anciens héros. L'hydromel brillait dans les cornes aux cercles d'or circulant à la ronde ; l'ivresse brillait dans les yeux.

Le roi cria d'une voix forte :

— Qu'on amène ici le chrétien, et qu'en présence de mon peuple, mes sages druides le confondent !

Conduit devant le roi, avec un seul de ses disciples, — le jeune enfant Bénen, qui aurait mieux aimé mourir que de quitter son père selon Dieu, — Patrice bénit le Seigneur de l'immense concours de peuple qu'il trouvait rassemblé, et, élevant son cœur vers un autre soleil que celui qu'on voulait fêter, il entonna une hymne au Christ, lumière du monde, qui venait de ressusciter.

Dans son vieil âge, le saint évêque se la rappelait encore, et il nous en a laissé un écho affaibli :

« Et nous aussi, nous ressusciterons un jour à la clarté du soleil, je » veux dire dans la gloire de Jésus-Christ. Dans sa gloire, nous serons rois ; mais ce soleil que nous voyons, ce soleil qui chaque jour, à sa voix, se lève pour nous éclairer, jamais il ne régnera, et sa splendeur

elle-même ne durera pas toujours; et tous ceux qui l'adorent, — les malheureux! — ils périront. Quant à nous, nous croyons et nous adorons le soleil véritable, le Seigneur Jésus-Christ, qui ne périra jamais! »

Ce peuple, qui *était assis dans les tenèbres de la mort,* pour parler avec un Prophète, entendant cette hymne admirable, poussa des acclamations en l'honneur du barde du Soleil éternel.

Mais le chef des prêtres païens imposant silence à Patrice avec fureur:

— Faisons des prodiges, s'écria-t-il; et voyons qui est le plus puissant de ton Dieu ou des nôtres!

Quels prestiges opérèrent les druides? par quels miracles le saint Apôtre répondit-il à leurs jongleries? on ne sait : son humilité l'a fait taire, et la légende a la parole.

Mais si la vérité historique disparait dans les récits légendaires, la vérité morale y persiste aussi transparente qu'un flambeau derrière un voile.

Quand le chef des druides eut dit : « Faisons des prodiges! » Le Saint provoqué répliqua : « Je ne veux rien faire de contraire à l'ordre établi par Dieu même. »

— Hé bien! moi, cet ordre, je le détruirai! s'écria le prêtre païen.

— Que feras-tu donc? demanda Patrice.

— Je vais, en plein soleil de Mai, répliqua le druide, produire la gelée et la neige comme en hiver.

Et par ses enchantements il fit tomber une si grande quantité de neige qu'elle montait jusqu'à la ceinture; il produisit un froid si vif que les dents des hommes claquaient.

— Tu fais souffrir ces pauvres gens, dit Patrice; dissipe le froid et fais fondre la neige.

— Je ne le puis avant demain, à cette même heure, répartit le magicien.

— Ah! ah! dit Patrice en riant, tu peux faire du mal, je le savais, mais tu ne peux faire du bien; moi, c'est tout le contraire.

Et bénissant de la main la plaine, la neige se fondit soudain, sans pluie, ni nuage, ni vent, et la foule poussa des cris d'admiration.

— Que sais-tu faire encore? demanda Patrice :

— Je sais, répondit le druide, couvrir la terre des ténèbres les plus épaisses : souviens-toi des bords du Shanon!

En prononçant ces paroles, il changea le jour en nuit; et, tâtonnant dans l'obscurité, les hommes d'Irlande murmuraient.

— Magicien, chasse ces ténèbres!

— Je ne le puis avant demain.

— Toujours le pouvoir de mal faire et de tourmenter les Irlandais! s'écria le Saint; jamais celui de faire du bien!

Et, d'un signe de croix, chassant les ténèbres, comme il les avait déjà dissipées aux rives du Shanon, le soleil reparut, ramenant la joie au cœur des hommes; et, délivrés de la nuit, les Irlandais crièrent : « Honneur au fils du Jour! »

Cependant le druide s'obstinait à soutenir que sa religion était meilleure que celle de Patrice; et le roi, craignant de voir ébranler devant le peuple l'autorité de ses prêtres, proposa une autre expérience.

— Jetez tous deux vos livres dans cette eau : celui dont les lettres seront effacées renferme évidemment une doctrine méprisable.

Patrice répliqua : « Je suis prêt. » Mais le druide :

— Je ne veux pas subir avec lui l'épreuve de l'eau, car l'eau qu'il touche a une vertu divine.

Il avait entendu parler du baptême, et craignait de le recevoir malgré lui.

— Hé bien! ordonna le roi, jetez vos livres dans ce feu; celui qui ne sera pas brûlé aura droit à notre croyance.

— Je suis prêt, répondit encore Patrice.

Mais le druide refusa l'épreuve par le feu comme il avait refusé l'épreuve par l'eau, disant :

— Cet homme adore tantôt l'eau et tantôt le feu.

Alors, le saint Missionnaire, jurant par le nom du Souverain Juge :

— *Mo De brath!* il n'en sera pas ainsi! Puisque tu ne veux pas voir mettre au feu tes livres, entres-y toi-même; que mon disciple Bénen y entre avec toi; qu'on vous brûle ensemble et que mon Dieu soit juge!

— Par le soleil et par la lune! dit le roi d'Irlande, attestant aussi lui ses dieux, faisons l'épreuve!

Le druide, cette fois, ne put résister.

Patrice alors parla ainsi :

— Qu'on dispose, au milieu de la plaine, deux huttes de feuillage, parfaitement closes, l'une en rameaux verts et mouillés, l'autre en branches sèches et inflammables.

Les deux huttes une fois construites à la façon de celles où les druides de la Gaule brûlaient les criminels :

— Je vais te faire la partie belle, dit l'évêque au druide irlandais; entre dans la hutte de feuillages verts, avec ma chape sur tes épaules, — car tu prétends qu'elle peut préserver des flammes, — et donne ton manteau magique à mon enfant, qui va entrer dans cette hutte de rameaux secs et inflammables.

Et le druide entra dans une des huttes et l'enfant dans l'autre; et, après qu'on les y eut enfermés séparément, on y mit le feu.

Or, à la stupéfaction de la multitude, la hutte de feuillages verts s'enflamma comme un brin de paille, et, en un instant, il ne resta plus du druide qu'un peu de cendres, sur lesquelles apparut intacte la chape du saint Missionnaire.

Au contraire, la hutte où l'enfant chrétien était enfermé ne brûla point; il en sortit joyeux sans que sa chevelure blonde eût été touchée par les flammes, mais le manteau blanc du druide, avec les signes magiques dont il était couvert, avait disparu, consumé.

Si le peuple poussa des cris d'admiration à la vue des autres prodiges, il en jeta de plus grands encore en voyant celui-ci; et il crut au Dieu de Patrice.

Le roi lui-même, moins facile à ébranler, et qui résista quelque temps, finit cependant par se rendre, et avec lui les princes qui lui payaient tribut.

C'est ainsi que les derniers descendants des hommes qui assistèrent à l'assemblée de Temrah ont raconté la lutte suprême et la victoire définitive du jeune Christianisme contre le Paganisme irlandais.

Comme l'enfant béni, aux cheveux blonds, il sortait triomphant de l'épreuve où son vieil ennemi succombait aux applaudissements du peuple.

Patrice se contente de parler de sa délivrance et de celle de ses disciples :

« Après quatorze jours de captivité, le Seigneur me délivra de la puissance du roi. Il nous rendit même ce qu'on nous avait pris, et dont nous avions tant besoin, soit pour le service de l'autel, soit pour subvenir à nos frères nécessiteux. »

A ces paroles, le Saint ajoute celles-ci, qui sont bien remarquables, et où se révèle, dans l'humble aveu de la faiblesse, le secret même d'une force à laquelle l'Irlande a dû sa conversion :

« Que personne n'ose jamais prétendre que c'est par moi-même, pauvre ignorant, que j'ai agi! Si j'ai fait quelque chose d'*un peu démonstratif* pour plaire à Dieu, pensez et croyez fermement, et dites-vous bien : La main de Dieu était là! »

Vte HERSART DE LA VILLEMARQUÉ,
Membre de l'Institut.

NOTICES ET COMPTES-RENDUS.

Récit des funérailles d'Anne de Bretagne, précédé d'une complainte sur la mort de cette princesse, et de sa généalogie, le tout composé par Bretaigne, *son héraut d'armes, publié par MM.* L. Merlet *et* Max. de Gombert. 1858. A. *Aubry* (1). *Lettres inédites de la duchesse Anne, publiées par M.* J. Gaultier du Mottay, *extrait des mémoires de la Société Archéologique des Côtes du Nord* (2). — *Le Livre de la Chasse du grand seneschal de Normandye, et les dits du bon chien Souillard, etc., publié par le baron* Jérome Pichon. 1858 A. *Aubry.*

Le 9 Janvier 1514, mourait au château de Blois la reine-duchesse Anne de Bretagne, deux fois reine de France, comtesse de Montfort, de Richemond, d'Etampes, de Vertus, etc., et ses funérailles, aussi somptueuses que celles d'un roi, réunissaient un nombreux cortége de Français et de Bretons également affligés. Je me sers avec intention de cette expression « Français et Bretons, » car depuis vingt-trois ans, la vieille Armorique n'avait pas encore eu le temps de se persuader qu'elle était devenue province du royaume de France. Il avait fallu une influence toute particulière pour que cette réunion de deux pays, séculairement ennemis, pût se faire sans secousse.

De l'aveu même de Pierre de Bourdeilles qui n'était pas sujet à flatter certaines femmes, Anne était la princesse la plus accomplie de son temps L'abbé séculier de Brantôme n'en parle qu'avec un respect qui chez lui est inusité, et il a bien garde d'attribuer à la bonne duchesse ces épisodes plus que légers dont il ornait la biographie de celles qu'il appelait cependant « les grandes et honnestes dames : » ce n'est plus une de ces princesses qui, suivant ses propres expressions, avaient, après tout « leur libéral

(1) Le trésor des pièces rares ou inédites est une collection éditée par M. Aug. Aubry, avec tout le soin et le luxe qui peuvent séduire les bibliophiles les plus méticuleux. Cette collection comprend déjà quatorze ouvrages parmi lesquels je remarque, outre les deux livres qui figurent dans cet article : la *Description de la ville de Paris au XV*e *siècle*, par Guillebert de Metz; des *Chants historiques et populaires du temps de Charles VII et de Louis XI ;* les *Œuvres inédites de P. de Ronsard ;* les poésies inédites de Me *Henri Baude*; la *Journée des Madrigaux ;* les *Chansons et saluts d'amour de Guillaume de Ferrieres* (lisez Guillaume de Meslay), etc.

(2) Chez Lud. Prud'homme, à Saint-Brieuc.

» arbitre pour estre religieuses aussi bien de Vénus que de Diane. » La belle figure de la duchesse Anne reporte naturellement à ce que disait le chevalier de la Tour-Landy, un siècle auparavant, alors qu'il entretenait ses filles des femmes vertueuses, chastes et dévouées à leurs époux : « quar » se je vouloye de toutes racompter, je auroye trop à faire, et seroit ma » matière longue, car moult en y a de bonnes on royaulme de France. »

Anne mourut jeune, à 37 ans : ses contemporains en font un portrait séduisant. Si nous les croyons (et pourquoi douter quand il s'agit d'une reine après sa mort?) elle était gracieuse à l'égal de Renée de Rieux, *la belle Châteauneuf*, cette autre bretonne qui faisait tourner les têtes à la cour de France ; elle était instruite, généreuse, charitable ; ajoutons qu'elle boitait un peu, mais cela ne lui séyait pas plus mal qu'à la belle madame de Condé. Je ne veux rien cacher, aussi je me hâte de terminer en rappelant qu'Anne était prompte à la réplique, décidée dans ses volontés : elle aimait à être lestement obéie et gardait le souvenir des offenses. C'était une véritable fille de Bretagne, et quoi qu'en disent quelques rares détracteurs, elle était grandement estimée en France, tandis que dans ses anciens domaines on la connaît encore sous le nom de « la bonne duchesse. »

Ce fut un bonheur pour la France que cette princesse fût désignée providentiellement pour commencer l'œuvre de réunion de la Bretagne à la Couronne : grâce à elle on évita les froissements qui auraient inévitablement ensanglanté ce pays ; on put amener la fusion de deux nationalités accoutumées à se combattre, et cependant un siècle plus tard, cette fusion n'était pas encore faite, lorsque l'on prétendit faire marcher les Bretons au moyen du despotisme administratif qui réussissait dans le reste de la France.

Le mariage d'Anne avec Charles VIII, en 1491, avait été réglé par la loi du plus fort ; à peine si l'on avait pu réserver à la jeune duchesse, âgée de quinze ans seulement, ses droits sur la suzeraineté de la Bretagne, en cas de survivance, et encore à la condition que, si elle se remariait, elle n'épouserait que le roi de France ou son plus proche héritier : ce sont là des mariages où la diplomatie seule intervient, sans que le cœur des époux soit consulté ; mais, en 1491, les événements ne permettaient pas à l'héritière de Bretagne de savoir si elle avait un cœur. — Devenue veuve à 21 ans, Anne pouvait s'occuper plus utilement de sa chère province et aussi de ses inclinations personnelles ; c'est ce qui advint, en 1498, par son union avec Louis XII. A mon avis, M. Alfred Doneaud a jugé bien partialement la *bonne duchesse*, dans une étude sur « la réunion de la Bretagne à la

» France (¹) : là où il voit sécheresse de cœur, je ne trouve que des sentiments dignes d'une grande princesse s'attachant à défendre les droits d'un pays dont elle était, par droit patrimonial, souveraine jadis à peu près indépendante.

Une chose évidente pour moi, c'est qu'au commencement du XVIᵉ siècle, les Bretons se souciaient peu du roi de France : ils ne connaissaient que la duchesse. Peu importait au bourgeois et au paysan qu'elle résidât à Rennes, à Nantes, à Blois où à Amboise, pourvu qu'il pût voir de temps en temps la fille du duc François II, la vraie duchesse de Bretagne. La noblesse elle-même était satisfaite, puisqu'elle faisait peu à peu connaissance avec la cour de France, soit dans la maison de la Reine, soit parmi les cent-gardes de celle-ci, recrutés presque exclusivement dans ses rangs.

Jusqu'ici nous avions eu peu de détails sur les funérailles de cette princesse : D. Morice qui connaissait le travail de Bretaigne qui fait l'objet de la publication qui nous occupe dans cet article, D. Morice ne cite (t. III, col. 920 à 923) que les rondeaux et épitaphes reproduits d'ailleurs par MM. Merlet et de Gombert. Brantôme, non plus, n'en dit que quelques mots, d'après une vieille histoire de France qui traînait dans son cabinet, et ces détails assez concis concordent avec le récit de Bretaigne.

Il est vraiment curieux de suivre l'ordre de cette pompe funèbre qui dura plus d'un mois ; Brantôme remarque, comme un fait extraordinaire, que la grave question des préséances ne souleva aucune discussion, ce qui fait honneur aux personnages chargés de régler les rangs et les cérémonies ; Montjoie, le roi d'armes de France, et Bretaigne, roi d'armes de Bretagne, doivent en avoir personnellement le mérite principal.

Il faut voir, du reste, avec quelle conscience, malgré toute sa douleur, le roi d'armes de Bretaigne s'occupe des moindres circonstances : il ne passe ni les lamentations officielles, ni les rondeaux, épitaphes et inscriptions ; ni le détail minutieux des personnes qui accompagnaient le cercueil ; ni leurs costumes (ne va-t-il pas jusqu'à se préoccuper de la longueur de la queue de Mᵐᵉ de Bourbon, Anne de France ?) ni les cérémonies faites au passage des royales dépouilles à Cléry, à Orléans, à Etampes, à Monthléry, à N. D. des Champs, etc. J'aurais voulu, je l'avoue, que MM. Merlet et de Gombert nous donnassent quelques détails sur Bretaigne lui-même et sur l'institution des rois et hérauts d'armes dans notre province ; ils les eussent sans doute trouvés dans les comptes des ducs qui doivent être à Nantes. J'aurais voulu aussi qu'ils lui rendissent son vrai titre de roi, et non pas de héraut : en comparant plusieurs passages, par exemple aux

(1) *Revue des Provinces de l'Ouest*, IVᵉ année, pp. 385 et seq.

pages 32 et 47, on semble apercevoir que Bretaigne était roi d'armes, et que Vennes et Hennebont étaient simplement hérauts.

La ténacité du caractère breton perce dans un détail qui, au premier abord, peut sembler sans valeur : c'est la persistance avec laquelle le roi d'armes donne à l'évêque de Dol la qualité d'archevêque (pp. 66, 78, 96) ; il y avait 315 ans que Dol avait cessé de porter le titre de métropole, malgré les sympathies des populations, et cependant le personnage héraldique qui devait le mieux connaître l'étiquette de la Cour de François II et d'Anne continuait à considérer encore officiellement ce prélat comme le métropolitain de l'Armorique. — En parcourant la collection manuscrite des Blancs-Manteaux, j'ai remarqué un fait qui prouve combien en 1555, et par conséquent 23 ans après que les Etats de Bretagne avaient demandé la réunion définitive du duché à la Couronne, les gentilshommes de la province tenaient à ne pas se mêler aux Français : à cette date, et par son testament du 8 Juillet, Claude du Chastel, baron de Marcé et vicomte de Pommerit, étant en sa maison du Chastel, ordonnait formellement que sa fille aînée « ne soit par voye du monde mariée sinon à un gentilhomme » breton ; et si quelqu'un la voulsist surprendre de mariage, en soit faite » poursuite par toutes voyes de justice, jusqu'à le faire mourir (1). » Cette fille aînée, nommée elle-même Claude, épousa Charles Goyon, baron de la Moussaye.

Si le corps d'Anne de Bretagne appartenait à Saint-Denis, sépulture des rois, son cœur avait été légué par elle à sa chère province ; aussi le récit de ses funérailles est suivi de « la commémoracion de l'enterrement du « cueur de la très-crestienne royne et duchesse » à Nantes. — Bretaigne, qui commence par une généalogie rimée de sa noble maîtresse, dans le goût du XVIe siècle, avait dédié son manuscrit à Gui de Laval, comte de Quintin, cousin de la princesse, et l'un des quatre qui avaient l'honneur de tenir les coins du drap de deuil, lorsque le corps fut porté du château de Blois à l'église Saint-Sauveur. Nous avons ainsi l'œuvre complète du roi d'armes, et ce charmant petit livre doit trouver sa place dans toutes les bibliothèques de Bretagne.

M. Gaultier du Mottay, dont les travaux sur l'histoire de Bretagne sont aussi consciencieux que nombreux déjà, a eu le bon goût de recueillir neuf lettres inédites signées par Anne de Bretagne, et toutes relatives à l'histoire de l'évêché de Tréguier : c'est là une excellente idée, et nous voudrions que l'on fît un recueil complet des actes émanés de la reine-duchesse ; ce genre de compilation est indispensable pour faire comprendre authenti-

(1) Coll. des Bl. Mant, à la Bibliothèque Impériale, Tome XLVII, p. 404.

quement le caractère et l'influence des personnages qui ont une place d'honneur dans l'histoire. — C'est cette conviction qui nous fera probablement entreprendre un jour le recueil de toutes les chartes émanées de saint Guillaume, évêque de Saint-Brieuc. Ce petit cartulaire permettra probablement de mieux se rendre compte de l'un des personnages les plus éminents de Bretagne, au XIII[e] siècle.

Je remarque dans la publication de M. Gaultier du Mottay deux pièces qui jettent un jour nouveau sur l'histoire de la duchesse Anne. Tous les historiens s'accordent à dire que, depuis son mariage avec Charles VIII, le 6 décembre 1491, jusqu'à la mort de ce monarque arrivée le 7 avril 1498, la duchesse n'eut aucune part dans le gouvernement de la Bretagne ; pendant cette période, MM. Merlet et de Gombert le répètent, Anne aurait vécu à l'écàrt des affaires publiques, ce qui, du reste, devait être assez anthipathique à son caractère. M. Gaultier du Mottay donne deux lettres, « de par la royne et duchesse », qu'il place à l'année 1493 et qui, si la date est exacte, permettraient de supposer que la princesse était parvenue à conquérir le droit de s'occuper un peu des affaires de Bretagne. Ce fait est important à étudier et à établir parce que dans tous les actes édités par D. Morice, Charles VIII parait seul comme roi de France, sans qu'il soit fait mention de l'intervention de la reine.

Nous terminerons cet article par l'examen d'un charmant volume qui fait encore partie de ce « trésor des pièces rares ou inédites » auquel appartient l'œuvre du roi-d'armes Bretaigne.

Il ne s'agit plus ici de grands seigneurs et de grandes dames, bien qu'une partie notable du livre soit rimée par un grand seigneur; et cependant parmi les héros qui y sont rappelés, on ne trouve rien que bonne race, rien que bonne lignée: l'un d'eux même connut la Bretagne, ainsi qu'il le dit lui-même :

N'ayant que douze mois fus mené en Bretaigne,
Là où je fus donné au bon duc d'Orléans
Qui de moy s'est servy l'espace de treize ans,
Estant duc, après roy, nommé Louys douziesme.
. . . .
Mais mon maistre estant roy gueres ne séjourna
En ce pays breton : en France retourna, etc.

Il s'agit du bon *Relay*, « qui vient de la race des chiens gris, dont » la vénerie appartenoit au duc de Bourgogne. » Là aussi se trouvent les *Dits du bon chien Souillard*, fils de Souillard I, de la race de saint Hubert,

qui eut l'honneur d'appartenir au roi Louis XI et à Jacques de Brezé, grand sénéchal de Normandie : ce n'était pas de simples roquets, les Souillard, et leur postérité ne s'éteignit que dans les premières années du règne de Louis XIV.

M. le baron Pichon a réuni en 56 pages quelques documents cynégétiques qui prennent leur place immédiatement à côté de Jacques du Fouilloux ; les chasseurs érudits aimeront à parcourir ce volume, et les archéologues ne négligeront pas cette petite collection de textes curieux sur l'art de la vénerie qui tenait une si grande place dans la vie de nos aïeux. C'est d'abord un long récit de chasse du sénéchal de Normandie ; puis les dits du bon chien Souillard, deuxième du nom, qui passa, par don, de Louis XI au sénéchal de Saintonge, et de celui-ci au sénéchal de Normandie ; puis les épitaphes de Basque, autre chien de Louis XI, pensionné d'une rente annuelle de six-vingt francs, et de Relay, chien de Louis XII. Le grand sénéchal Jacques de Brezé semble, dans les dix dernières années de sa vie, avoir oublié dans les plaisirs de la chasse et de la poésie de vénerie ses malheurs conjugaux et le trop grand bruit qu'il avait fait jadis.

J'avoue que j'aime mieux lire les vers du sénéchal lorsqu'il chante les chiens, que lorsqu'il se mêle de célébrer les perfections de Mme Anne de Bourbon, la même dont la robe à si longue queue attirait les yeux du roi d'armes Bretagne ; l'équité veut que je me dépêche d'ajouter que la « responce du secretaire du roy, Robertet » sur le même sujet, est encore inférieure aux rimes de Jacques de Brezé.

— Pendant que je parle de chiens, il me vient une idée qu'il me faut soumettre à mes lecteurs. N'ai-je pas ouï dire que sur le monument que l'on se propose d'élever au souvenir du combat de Saint-Cast, quelques personnes ont l'idée de personnifier la Bretagne sous la forme d'une levrette terrassant un léopard ? Peut-être a-t-on voulu m'en imposer, et rire de ma crédulité : n'importe, je suis de bonne foi et je proteste contre la levrette. Serait-ce par hasard en souvenir du lévrier qui abandonna si piteusement saint Charles de Blois, le jour où la fortune lui fut fatale ? Serait-ce que, d'après quelques gravures peu correctes, on aurait pris le petit animal suspendu à l'ordre de l'épi et de l'hermine pour une levrette ? — Si l'on n'a pas voulu rire à mes dépens dans cette circonstance, je demande formellement que ni Souillard, ni Relay, ni Basque ne soient appelés à l'honneur de représenter la vieille Armorique.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

CHRONIQUE.

Sommaire. — Les statues sont à l'ordre du jour. — Deux monuments élevés au général Cathelineau, l'un à Saint-Florent-le-Vieil, l'autre au Pin-en-Mauges. — Description du second. — Une scène de vandalisme en 1832. — Par quoi l'on a remplacé la chaumière du premier généralissime de la Vendée.

I.

Jamais peut-être à aucune époque on n'avait vu en France élever tant de monuments et de statues à la mémoire des actions et des personnages célèbres. Il n'y aura bientôt plus que les villages — et encore! — où le voyageur pourra constater sur la place publique l'absence complète d'un piédestal surmonté d'un buste ou d'une statue en pied. Je ne dirai point que c'est comme la muscade et que l'on en met partout; non, je craindrais de paraître irrévérencieux, d'autant que je partage assez le goût du moment : une nation doit honorer ses pères, afin de vivre longuement. Mais la cause de cette mode, je serais curieux qu'on me l'expliquât? Faudrait-il l'attribuer à la pénurie actuelle des grands hommes en chair et en os? Éprouverait-on le besoin de faire revivre en bronze, en marbre ou en pierre, les grands hommes défunts, parce que l'on ne peut plus guère se procurer le plaisir d'en contempler de vivants? Je ne sais, et je n'ose admettre cette supposition, un peu bien injurieuse pour nos contemporains et pour notre temps. Croyons plutôt que c'est le respect, l'admiration du passé qui nous guide et l'envie de mettre de nobles modèles sous les yeux des générations présentes et à venir.

Entre toutes les petites villes où se montre l'image d'un héros, Saint-Florent-le-Vieil jouit d'un bien rare privilége : — il possède les restes de deux hommes illustres, de Bonchamps et de Cathelineau. Le corps de Bonchamps repose sous le socle même de la belle statue que le républicain David d'Angers a sculptée à la gloire du chef royaliste, et le corps du premier généralissime de la Vendée, dans le cimetière de la paroisse.

Nous avions entendu vaguement parler d'un monument que l'on construisait pour y renfermer les dépouilles du saint d'Anjou; nous avons voulu être édifié, pour vous édifier vous-même à cet égard, cher lecteur; nous sommes allé aux informations, et voici ce que l'on nous a répondu :

« Il est vrai que l'on achève ces jours-ci une chapelle, à Saint-Florent, dans le jardin de l'ancienne communauté de religieuses où mourut le généralissime Cathelineau, le 14 juillet 1793, après y avoir été soigné par la sœur Saint-Jean-Baptiste, — (Mlle Bussonnière, morte à Saint-Florent, il y a trois ans); — et que, dans cette chapelle, M. le comte de Quatrebarbes,

légataire de Mme Baudouin, à qui appartenait cette ancienne communauté, a fait faire deux tombeaux où sont déposés les ossements entiers du général Cathelineau et, en partie, ceux de son fils qui fut tué en 1832. Le général fut inhumé dans le cimetière de Saint-Florent, par M. l'abbé Gruget, curé de la paroisse, en présence de M. Gazeau, maire sous la Restauration, de Mlle Bussonnière et d'autres personnes, qui firent connaître à M. l'abbé Courant, successeur de M. Gruget, la fosse où avait été mis le Saint d'Anjou. M. Gruget et M. Courant ont fait en sorte que personne ne fût enterré dans la fosse où avait été déposé le général. Aussi a-t-on trouvé ses ossements en totalité, et sans mélange, nulle sépulture n'ayant été faite dans le même lieu, ni avant, ni après celle du général Cathelineau. Le croirait-on? Il n'y avait pas même de tombe sur la fosse qui renfermait ces restes héroïques, lorsque Mme la comtesse de la Granville, qui habite Lille, vint, en septembre 1847, visiter les tombeaux de Saint-Florent. Surprise et honteuse pour la Vendée de cet état d'abandon, cette pieuse dame envoya sept cents francs à M. le curé pour faire une tombe simple au général et fonder une grand'messe perpétuelle, qui se dit le 14 juillet de chaque année, jour où expira le saint d'Anjou.

Le 23 juin dernier, M. de Quatrebarbes et M. Henri Cathelineau, petit-fils du généralissime, sont venus à Saint-Florent, et ont fait exhumer, mais sans aucune cérémonie, et transférer les restes du père et du fils dans les tombeaux de la chapelle.

La tête de Cathelineau, dit en terminant notre honorable correspondant, M. le curé de Saint-Florent lui-même, — que nous sommes heureux de remercier ici pour l'obligeant empressement avec lequel il nous a transmis ces détails, — est une tête très-belle, au large front, et semblable à ces têtes que les sculpteurs prennent pour modèles.

Nous faisons des vœux pour que ce monument si simple, — trop simple, à notre gré, car ce *paysan de génie* mériterait mieux que cela, — échappe au vandalisme ou plutôt à la fureur des partis. Pour vous parler de la sorte, nous avons bien nos raisons, et nous voulons même vous les déduire. — On avait inauguré au Pin-en-Mauges, le 9 août 1827, une statue du général Cathelineau. Ce monument, dit M. Théodore Muret dans sa Vie populaire du général, était dû, en grande partie, aux soins, au zèle, aux généreux sacrifices de M. le chevalier de Lostanges, qui s'était promis, pendant son émigration, s'il rentrait jamais en France, de rendre à Cathelineau un hommage digne de lui. — Sur la place du bourg, nommée *place Cathelineau*, un mur d'appui formait un grand ovale, autour duquel s'élevaient trente-deux piliers carrés, de neuf pieds de hauteur au-dessus du petit mur. Entre les piliers régnaient des claires-voies, surmontées alternativement de sacrés-cœurs et de fleurs-de-lys. Au milieu de l'enceinte s'élevait la statue en pierre, œuvre de M. Molchneeht. Cathelineau était représenté sous le costume villageois, habit de bure croisé

sur la poitrine, avec un sacré-cœur, un chapelet suspendu à la boutonnière et des pistolets dans une écharpe à gros nœuds. De son bras gauche il embrassait une croix portant l'inscription : *Dieu et le Roi*, qu'il semblait montrer avec le sabre que tenait sa main droite. Ses yeux étaient levés vers le ciel. Son chapeau, décoré de rubans et d'un panache, reposait au pied de la croix. La statue était placée de telle sorte que le général semblait sortir de sa maison, située à gauche, un peu en arrière, et prendre la direction de Jallais, comme le jour de son mémorable appel aux armes. Sur le devant du piédestal on lisait : CATHELINEAU, *général en chef des armées catholiques et royales*. — 1793. Sur la face de droite était tracé le récit sommaire des exploits du héros ; sur la face gauche on lisait sa nomination de généralissime ; sur la quatrième face, des vers à sa louange. Enfin, sur les piliers étaient gravés les noms des Vendéens morts pour la cause royale, en combattant sous les ordres de Cathelineau et des chefs qui lui ont succédé. Ces noms étaient classés par paroisses. Un drapeau blanc flottait toujours au-dessus de la porte d'entrée, et les jours de fêtes, on mettait de petites banderoles blanches entre les piliers. Cela donnait au monument, nous disait sur les lieux mêmes M. le curé du Pin-en-Mauges, un air de *festivité* étonnant !

Eh ! bien, un matin, en 1832 — peu de jours après l'assassinat de Jacques Cathelineau à la Chaperonnière, — le sous-préfet de Beaupreau et le procureur du roi arrivent au Pin-en-Mauges, à la tête de deux cents hommes de troupe. Ils vont proposer à M. le curé de donner asile à la statue du général dans son église, pour la préserver de toute insulte. M. l'abbé Raimbault s'y refuse, par la raison qu'il n'avait point reçu d'ordre à cet égard, et que, du reste, il connaissait parfaitement l'esprit de ses paroissiens, qui certes ne songeraient jamais à toucher au monument. Alors le sous-préfet et le procureur veulent requérir les habitants pour enlever la statue ; impossible d'en trouver un seul ; ils s'étaient tous enfuis. Aussitôt les soldats se mettent à l'œuvre : ils attachent une corde au cou de la pauvre statue qui tombe, aux cris de joie des vandales, et dont la tête se brise sur le socle. A coups de haches et de sabres on taille les piliers pour en effacer les inscriptions ; après quoi on les renverse. Des trente-deux il n'en reste plus que quatre debout, et, chose étrange ! une seule inscription a trompé la rage des *culottes rouges*, — comme on les appelait en ce temps, — c'est celle-ci qui subsiste encore : *Domine salvum fac regem*.

Je vous laisse à penser, cher lecteur, combien est navrante la vue de ces ruines, auxquelles on n'a rien changé et que les ronces essaient de voiler aux regards. — Les débris de la statue ont été pieusement recueillis et déposés dans une petite chapelle, au fond du cimetière. Quant à la maison de Cathelineau, elle a été détruite. Je demandais à la voir : on me montra la remise d'une auberge, qui l'a remplacée. Elle existait encore, lors de la fête du 9 août 1827, ainsi que le four, où M. de Lostanges voulut — tou-

chante pensée ! — que l'on fit cuire le pain qui fut servi au banquet. — Quand Mme la duchesse de Berry passa au Pin-en-Mauges, on la conduisit à cette chaumière; sur la porte on avait mis une traduction italienne de ces mots, qui résument si bien la vie du général ; *Tempore brevi explevit tempora multa;* ce que M Emile Grimaud a rendu par ce vers ;

Quatre mois ont suffi pour le rendre immortel.

Mme la duchesse de Berry donna ordre de faire un devis pour une maison que l'on bâtirait à cet endroit même, et que l'on offrirait au fils du saint d'Anjou. Ce devis s'élevait à dix mille francs. La somme parut-elle exorbitante ? Toujours est-il que les choses en restèrent là, et que la veuve du grand homme, tombée dans la dernière misère, fut obligée de vendre cette pauvre chaumière où les admirateurs du *peuple de géants* allaient en pèlerinage, comme l'a dit encore notre ami, l'auteur des *Vendéens* :

O chaumière ignorée au milieu des grands bois !
On viendra t'admirer comme un palais de rois,
Tu seras glorieuse, et tes humbles murailles
Entendront raconter d'incroyables batailles.
Tu gardais, ô chaumière ! un héros dans l'oubli,
Il part... et de son nom le Bocage est rempli !

LOUIS DE KERJEAN.

P. S. — Si vous trouvez, cher lecteur, ma chronique un peu écourtée, cette fois-ci, — et j'en serais bien flatté ! — ne m'en veuillez pas, je vous en prie ; c'est la faute de mes collaborateurs qui ont trop pris leurs aises, ce dont je ne puis les blâmer. *Au bout du câble faut la brasse*, disent les marins. J'ai le tort d'arriver toujours le dernier, et, vous le savez : *Tarde venientibus ossa :* c'est-à-dire qu'un retardataire est obligé de se contenter de ce qu'on lui abandonne, sauf à prendre sa revanche plus tard, comme j'ai l'espoir de le faire à la prochaine occasion.

— Je tiens à vous annoncer, en terminant que M. du Chatellier, à qui l'on doit divers ouvrages historiques et statistiques sur la Bretagne, entre autres *Brest et le Finistère sous la Terreur*, que nous examinerons bientôt, vient d'être nommé, par dix-huit voix sur vingt-deux votants, membre correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques, section finances, administration et politique.

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de Mgr Le Mée, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier. Nous joignons nos sincères regrets à tous ceux que fait éclater dans son diocèse la perte d'un si vénérable prélat.

SHAKSPEARE[1].

Seconde partie.

Le premier exemple d'une moralité dramatique en Angleterre date du règne de Henri VII, (XVe siècle.) Le premier auteur en ce genre fut un certain Skelton, poète lauréat de ce prince. C'est aussi le premier qui ait fait des satires chez les Anglais. Un satirique et un poète lauréat, c'est dire que c'était un homme médiocre. Erasme l'appelle pourtant la lumière et la gloire des lettres britanniques. — Ces moralités, qui néanmoins n'étaient pas toujours très-morales, étaient comme un avant-goût du puritanisme religieux qui frayait déjà les voies à la Réforme et qui devait éteindre momentanément la littérature dramatique en Angleterre.

La France est d'une richesse incomparable sous ce rapport : elle possède dans les ténèbres de son histoire tout un théâtre, toute une dramarturgie ignorée, mais qu'on travaille aujourd'hui à exhumer, dans ce siècle où l'on exhume tant de choses, où toutes les cendres sont remuées. — On peut voir cela dans M. Magnin pour la France, dans Warton pour l'Angleterre. — Le dix-septième siècle les avait fait oublier par des chefs-d'œuvre, le dix-huitième par le mépris; le dix-neuvième, qui n'a guère de chef-d'œuvres à montrer et à qui le mépris ne sied pas, a entrepris de secouer la poussière qui recouvre ces œuvres et de les rendre à la lumière. En France elles remontent aux premières années du quatorzième siècle, alors que tout semblait renaître en Europe.

(1) Voir la première partie, ci-dessus, pp. 97 à 114.

Mais déjà la littérature ancienne venait de sortir de son tombeau et de reparaitre au grand jour. Un immense mouvement de curiosité et d'admiration salua cette renaissance, en Italie d'abord, et plus tard dans toute l'Europe. Les belles et tragiques histoires de l'antiquité furent redites à l'Europe étonnée, dans la langue même qui les avait inspirées. On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion. Le théâtre moderne s'en empara : Electre, Antigone, Didon, Priam, Hector, reparurent sur la scène ; et les languissantes allégories du moyen âge disparurent, comme un froid brouillard, aux rayons de cette lumière nouvelle. Mais bientôt aux souvenirs et aux images de l'antiquité classique vinrent se mêler dans l'imagination des poètes des drames non moins lugubres, d'une date plus récente ; je veux dire les infortunes et les catastrophes de l'histoire moderne. Rien, ce semble, n'était plus naturel, et cependant rien ne se fit en général avec plus de réserve. En France et en Italie c'est à peine si on l'essaya ; on aima mieux tourner éternellement dans le cercle magique que l'antiquité avait tracé. En Angleterre et en Espagne on fut plus hardi, mais en Angleterre surtout. Sous ce rapport la tragique Angleterre peut à juste titre réclamer le premier rang. Cette île, a dit Bossuet, est plus orageuse que l'Océan qui l'environne, et à chacune de ses pages il y a une tache de sang. Ces premiers essais venaient d'être recueillis tout récemment et publiés dans la langue nationale ; c'est à ce flambeau que s'alluma le génie de Shakspeare.

Il arrivait à temps sous tous les rapports, et dans les circonstances les plus favorables. Elles l'étaient spécialement en Angleterre ; les éléments dramatiques y étaient plus nombreux que partout ailleurs.

De plus, au seizième siècle, la pensée était déjà adulte, et l'histoire ne l'était pas moins. Cet âge vit naître à la fois de grands génies et de grands événements. La secousse imprimée au monde par la Réforme l'avait fait trembler jusqu'en ses fondements, et avait réveillé les grands écrivains et les grands caractères. En France, c'étaient Montaigne, Sully, L'Hôpital et Henri IV ; en Angleterre, c'étaient Shakspeare, lord Bacon, Elisabeth. — Bacon, ce vigoureux génie, fut avec Shakspeare le roi de son époque. Dieu lui donna à la fois tous les dons de l'esprit et ceux de la fortune. Roi par la pensée, il siégeait dans les

conseils d'un roi, et gouvernait l'Angleterre d'une main aussi ferme qu'il pénétrait d'un œil sûr dans les secrets les plus cachés de la nature. Il a pressenti et commencé tout ce que le dix-huitième siècle a fait pour les progrès des sciences naturelles et pour les progrès de la philosophie bien autrement lents, — car voilà trois mille ans qu'on y travaille presque sans avancer. Shakspeare, le seul des contemporains qui le valût, était égaré et perdu dans la foule. Ce fut sans doute un malheur pour lui, et peut-être une honte pour son siècle, mais une bonne fortune pour son talent. Bacon est aussi exceptionnel que Shakspeare, aussi révolutionnaire que lui; il ne relève de l'antiquité que dans une certaine mesure. Nous sommes donc devant un esprit nouveau en philosophie, en littérature, en politique. Bacon a renouvelé la science antique, Shakspeare le drame antique.

On connait l'afféterie et le pédantisme de la cour d'Elisabeth. Les madrigaux et les *concetti* de l'Italie y trônaient, unis à l'enflure romaine; la reine et ses suivantes parlaient latin; elles faisaient pis encore: elles y mettaient tout le faux goût de leur siècle. La cour n'était occupée que de sonnets amoureux et des fades galanteries de Leicester et de la reine. Avec cela l'Angleterre était d'un pédantisme risible; la reine traduisait Isocrate, et les femmes de chambre lisaient le *Phédon*. Les dieux et les déesses de l'antiquité étaient partout, excepté cependant dans le génie de Shakspeare. On les trainait dans les jardins, dans les boudoirs, dans les conversations, dans les fêtes publiques. Quand Elisabeth entrait dans une maison, les dieux pénates sortaient au-devant d'elle; sur les mers qui composaient son empire, c'étaient les Tritons et les Néréides qui la guidaient. Mercure lui apportait son courrier du matin; à la chasse, Diane lui prêtait son arc et son carquois; l'Amour se trouvait partout à ses côtés, lançant ses flèches contre ceux qui rencontraient le visage de la reine, mais ne les tournant jamais contre elle. Il n'y avait quelque grandeur que sur le front d'Elisabeth, et dans l'attitude de la vieille Angleterre en face de l'Europe.

Le génie mâle et vigoureux de Shakspeare se serait étiolé dans une telle atmosphère. Ah! qu'il était bien mieux sur les planches de son pauvre théâtre, en face du peuple anglais, vivant de sa vie, respirant

de son souffle, et s'animant du vif orgueil que tant de triomphes commençaient à lui inspirer! Le secret du génie n'appartient qu'à lui-même; mais il est permis de croire que les circonstances n'ont pas été sans exercer quelque influence sur celui de Shakspeare.

Il touche pourtant à ce faux goût par un côté de sa nature, et une partie du jargon prétentieux de la cour d'Elisabeth retomba sur son talent comme une souillure. Le temps ne l'a pas effacée. De là les pointes, les calembourgs, les obscénités de ses pièces; de là tout ce fatras d'indignités morales et littéraires qui défigurent cette noble image, et que le patriotisme anglais est seul capable d'admirer et de proposer à l'admiration des autres.

Il parait néanmoins que Shakspeare ne fut pas tout à fait aussi exclusivement plébéien qu'on l'a prétendu : son père était propriétaire dans le comté de Strafford. Dans sa vie de comédien il se trouva lié avec de grands seigneurs, notamment avec le comte de Southampton. Elisabeth assista plus d'une fois à ses pièces et lui en commanda quelques-unes, comme elle commandait une mode nouvelle à sa couturière. Jacques Ier lui écrivit une lettre autographe; peut-être savait-il le latin; mais l'admiration reconnaissante de la postérité a voulu rehausser encore l'éclat de son talent par le contraste de ses souffrances et de son ignorance; et c'est ainsi qu'elle a fait de Bélisaire un mendiant, d'Homère un aveugle, de Shakspeare un malheureux grelottant de froid dans les rues de Londres. Mais les malheurs du Tasse, de Dante et de Milton ne sont, hélas! que trop vrais. D'après cette théorie (et c'est celle de Schlegel), Shakspeare ne serait plus le génie abrupte et sauvage qu'on nous a représenté tant de fois; c'est la réflexion la plus profonde et la plus pénétrante appliquée aux passions humaines et aux choses de la vie. Comme Dante et comme Milton, entre lesquels il se trouve placé, c'est un génie d'une trempe nouvelle, qui tire beaucoup de son siècle, beaucoup des siècles passés, mais encore plus de lui-même, et qui transforme tout ce qu'il touche, au moment même où il y touche. Si cela était ainsi, il se serait trouvé dans la condition la plus favorable au génie, qui demande l'inspiration, mais qui s'affranchit volontiers des exigences trop gênantes de la règle, qui s'accommode volontiers des exemples et des façons des autres, mais qui ne cherche jamais ses modèles qu'en lui-même.

Il résista non-seulement à l'antiquité, mais encore au protestantisme. Le protestantisme avait tué l'art chrétien où il avait passé ; il avait dépoétisé la religion en proscrivant le culte, les pompes ecclésiastiques, et jusqu'aux images. L'âme terne de Calvin ne pouvait sympathiser avec ces formes gracieuses et poétiques que la religion avait revêtues au milieu des grandeurs et des solennités des imaginations orientales. Il n'y voyait que des pompes idolâtriques et des abominations. Luther avait beaucoup de poésie dans l'âme, et ses cantiques le prouvent, mais sa théologie en avait peu. Heureusement ce ne fut ni le calvinisme ni le luthérianisme qui pénétra en Angleterre, mais l'anglicanisme. Elisabeth d'ailleurs n'avait rien de puritain ni dans l'esprit ni dans les mœurs ; elle aimait les fêtes et le plaisir ; elle aima Leicester, elle aima le duc d'Anjou, elle aima Walter Raleigh, elle aima le comte d'Essex, elle eut beaucoup d'amours : c'est ce qui rendit Shakspeare possible.

Voici donc un spectacle étrange et qui a peu d'exemples dans l'histoire de la littérature; voici un génie isolé au milieu de la foule, solitaire au milieu des violentes agitations du seizième siècle, indépendant à une époque où l'imitation est devenue contagieuse et maniaque, recevant à la fois, dans l'île où il est emprisonné par la mer, la double inspiration de l'Italie antique et de l'Italie moderne, sollicité par la double influence que la France et l'Italie exercent autour d'elles, et qui néanmoins résiste seul à tant de souffles contraires, et trouve le secret de rester lui-même, tout en s'inspirant chez les autres.

— Il faut établir deux divisions dans les drames de Shakspeare : — 1º Les drames de pure imagination et de fantaisie. Ce sont ceux où il s'abandonne plus librement à toute la puissance, mais aussi à tout le délire, ou du moins à tous les caprices d'un esprit naturellement indépendant et ennemi de toute contrainte. — La *Tempête, Cymbéline,* le *Songe d'une nuit d'été,* le *Conte d'hiver,* sont de ce nombre. Ceux-là échappent à l'analyse ; ce sont de pures fantaisies ; l'imagination seule trouve à s'y satisfaire. Le plus souvent on ne touche pas à la terre, on vit au-dessus des nuages, toujours haletant à la suite du poète, et conduit au milieu d'une sorte d'étourdissement par la baguette

magique qu'il tient à la main. Il n'y a guère que les poitrines britanniques qui puissent respirer à cette hauteur, et il n'y a guère que le goût anglais qui puisse se complaire au milieu de ces vapeurs. Quant à nous, nous avons besoin de nous rapprocher de la terre, et nous y descendons.

2° Les drames qui tiennent plus ou moins à l'histoire. Là se classent ses plus beaux chefs-d'œuvre, ceux qu'on lit avec le plus de ravissement, mais auxquels on touche avec le plus de péril : *Roméo et Juliette*, *Othello*, *Hamlet*, *Macbeth*, *le Roi Lear*, le cœur, l'âme, le monde sous tous les aspects, tous les tons, toutes les manières, tous les contrastes. Mais la gloire de Shakspeare est fière et hautaine; elle repousse le téméraire qui, en voulant lui rendre hommage, ne réussit qu'à la profaner, et elle se défend contre ces hommages indiscrets par sa hauteur même et sa sublimité.

Et pourtant nous voulons essayer de la contempler face à face dans une de ses plus belles créations, dans un de ses plus brillants reflets, dans l'admirable drame de Hamlet.

On doit établir en outre deux catégories dans les drames historiques de Shakspeare : 1° Ceux où il suit l'histoire pas à pas, sans oser s'en écarter. A cette catégorie appartiennent *le roi Jean*, *Richard II*, *Henri IV*, *Henri V*, *Henri VI*, *Henri VIII*. C'est la prose de Hollingshed, avec quelques lambeaux de pourpre dont le génie du poète l'a parsemée. Ces pièces n'offrent en général d'autres beautés que celles que comporte une prose vulgaire et toute humaine. Dans *le roi Jean* il n'y a que la scène du jeune Arthur et son gardien; dans *Richard II* il n'y a même pas une scène de cette force; dans *Henri IV* le comique seul est d'un grand maitre; dans *Henri V* il disparait, et il ne reste plus rien; dans *Henri VI* et dans *Henri VIII*, il n'y a que de la prose, et peut-être n'est-ce pas même de la prose de Shakspeare. *Henri VIII* est certainement de lui, mais c'est une pure flatterie de courtisan, un simple prologue au baptême d'Elisabeth qui termine la pièce; c'est un chant de nourrice.

2° Les drames où la poésie est intervenue pour idéaliser cette vile prose, où le poète s'est emparé de la réalité historique pour la subjuguer, pour la pétrir, tout au plus comme d'une matière à thème, sur laquelle

il pouvait bâtir à loisir tel édifice que son imagination aurait rêvé. L'histoire dans ces drames n'a été qu'un point d'appui qui a permis au poète de secouer ses ailes pour s'élever jusque dans la nue, et pour entraîner le spectateur après lui. Il s'élève à une hauteur prodigieuse; mais vous le suivez toujours avec plaisir, parce que l'art du poète ne vous ôte jamais le sentiment de vous-même. — *Jules César*, *Coriolan*, *Antoine et Cléopâtre*, dans l'histoire ancienne, *Hamlet*, *Macbeth*, *Othello*, *Roméo et Juliette*, quelques drames relatifs à l'histoire d'Angleterre, dans l'histoire moderne, sont de ce nombre. — Le poète respecte la charpente, les faits matériels de l'histoire, mais il s'empare du cœur humain, comme de son domaine, et le pétrit à sa manière. Ainsi César mourra comme il meurt dans Plutarque; son cadavre sera porté sur la place publique; Antoine prononcera un discours et montrera sa toge toute sanglante; tout cela appartient à l'histoire, mais le discours appartient à Shakspeare. Brutus parlera à son tour, mais le discours sera encore de Shakspeare.

La première de ces deux subdivisions forme un ensemble historique où le génie du poète semble s'être proposé autre chose que la satisfaction de son art. C'est de toutes les époques de l'histoire d'Angleterre la plus tragique et la plus inspiratrice; et pourtant c'est celle où Shakspeare est resté en général plus près de terre et de la réalité matérielle. Il ne s'est élevé à sa hauteur habituelle que dans *Richard III*.

Pourquoi ce double résultat ? pourquoi d'un côté a-t-il préféré cette époque historique? pourquoi de l'autre est-il resté fidèle à l'histoire? C'est qu'il avait en cela un autre but que la satisfaction de son art. Il faisait œuvre de politique; c'est à la reine Elisabeth que s'adressait ce sacrifice. Il voulait glorifier aux yeux du peuple anglais la révolution qui avait porté Lancastre sur le trône, et adresser à la reine elle-même un poétique hommage, en laissant parler l'histoire ; et voilà pourquoi il s'est obstinément attaché à son sujet, pourquoi il ne l'a quitté qu'après l'avoir épuisé.

Mais il y avait en ceci une difficulté de circonstance qui paralysait son talent : Elisabeth descendait à la fois d'York et de Lancastre; elle réunissait en elle les *Deux Roses*. — Henri VII, son grand-père, avait épousé Elisabeth, fille d'Edouard IV, et son père Henri VIII était le

fruit de ce mariage. — De là l'impossibilité d'assombrir outre mesure ces diverses figures; le pinceau tragique restait impuissant entre les mains du poète; il ne s'est trouvé libre que dans une occasion et pour un personnage : c'est l'odieux et cruel Richard III. — Richard, par une exception vraiment extraordinaire, n'appartient à personne; il se trouvait l'ennemi de tout le monde, — des Lancastre, car c'est lui qui les avait combattus à outrance dans les plaines de Bosworth, — des York, car c'était lui qui avait fait périr tous les princes de cette famille qui pouvaient lui disputer le pouvoir. Shakspeare pouvait donc se mettre à l'aise avec lui. Il en a fait une véritable monstruosité dramatique; il a épuisé sur cette figure toute la puissance de son pinceau; il a placé au fond de cette âme tout ce qu'il avait observé de méchanceté dans toutes les autres; il l'a rendue un éternel objet d'exécration pour toutes les générations à venir; car telle est la terrible puissance qui a été départie au génie, et contre elle la vérité historique reste frappée d'impuissance.

Cette exagération poétique de la laideur atroce d'une atroce figure est tellement visible que l'histoire s'en est révoltée, et elle a entrepris de protester à son tour. Elle l'a fait à plusieurs reprises, mais jamais avec plus d'esprit et de savoir que dans le dernier siècle, par la plume d'Horace Walpole, frère du célèbre ministre. Il entreprit, à l'aide des monuments et d'une critique fort ingénieuse et fort adroite, de rendre Richard III à la vérité de l'histoire, en effaçant avec la plume tous les embellissements tragiques que le pinceau de Shakspeare y avait attachés. Il fit plus encore, il voulut faire de Richard un honnête homme et un grand prince, avec une exagération comparable à celle de Shakspeare, qui en a fait un monstre surhumain; mais, malgré son talent, il n'a pas obtenu le même succès : le Richard de Shakspeare est resté seul debout; celui de Walpole n'a jamais existé que dans son livre, et le véritable Richard, non plus celui du poëme ou celui de la fable, le Richard de l'histoire obtient à peine quelques regards d'indifférence dans les pages de Hume et de Lingard.

— Nous terminerons ces remarques sur Shakspeare par une analyse de son Hamlet, qui est la création anglaise par excellence. —

Parmi tous les poëmes de Shakspeare, il en est un plus capricieux,

plus problématique, plus ténébreux en apparence que tous les autres, un poëme auquel les plus grands critiques, les plus grands génies ont demandé son secret sans pouvoir le trouver, car il a renvoyé à chacun une réponse différente.

Ce mystère dramatique, c'est *Hamlet*, — *Hamlet*, le premier né des chefs-d'œuvre de Shakspeare, s'il n'avait été précédé de *Roméo* et *Juliette*; *Hamlet*, où le peuple anglais aime à se reconnaître avec les qualités, les défauts, les originalités qui en font à la fois un si grand peuple et un peuple si excentrique : le spleen, les sombres et tristes idées, la profondeur et la vérité des sentiments, et cette gaieté tragique, pleine d'ironie, de sarcasme et de dédain qu'il appelle de l'humeur, *humour*; *Hamlet*, qui est depuis un siècle un objet de si vives controverses dans la critique littéraire, tour à tour élevé jusqu'au ciel et traîné dans la boue, regardé par les uns comme une conception surhumaine, et par les autres comme une extravagance.

Pourquoi n'essaierions-nous pas de l'interroger à notre tour? Je sais combien le péril est grand; c'est sans contredit la plus redoutable des conceptions de Shakspeare. Sans avoir la prétention de rencontrer plus juste que d'autres, on est toujours excusable de chercher une solution aux problèmes qui ont tenté la curiosité sans la satisfaire, et qui néanmoins ne sont probablement pas insolubles. Ai-je rencontré juste? Je ne sais; mais il me semble qu'une voix intérieure m'a parlé en le lisant.

Voyons d'abord l'explication de Voltaire. — Voltaire qui avait un goût si délicat, qui appréciait si bien Racine, qui a fait le *Temple du Goût*, et qui a chassé de ce temple tous les mauvais écrivains, a rendu un immense service aux lettres, en France, en retardant l'explosion du mauvais goût pendant un siècle qui a continué le siècle de Louis XIV. Voltaire avait mis les Anglais en honneur; il avait traduit leurs poètes, il avait célébré leurs grands hommes, il avait exalté leur philosophie; il s'aperçut, un peu tard, qu'il avait trop fait : il avait éveillé le goût populaire, mais le mouvement lui échappa. Il avait voulu ouvrir une écluse, mais la digue fut emportée : on fut bientôt inondé de néologismes et de mauvais ouvrages(1). Alors Voltaire recommença le rôle de Boileau. — Quel sera le Boileau de notre siècle? —

(1) Voir sa lettre à l'abbé d'Olivet.

Or, de toutes les pièces de Shakspeare, Hamlet était celle à laquelle il devait le moins pardonner. Il avait traduit, il est vrai, un des admirables monologues dont elle est parsemée; mais il ne l'avait fait que parce qu'il y trouvait une pensée sceptique qui répondait à la sienne. Les étrangetés britanniques, que nous estimons telles encore malgré tout ce que nous avons vu, ne pouvaient trouver grâce devant ses yeux. Son commentaire se ressent à la fois de sa mauvaise humeur et de la pureté de son goût. Que l'on en juge :

« .... Le bonhomme milord chambellan (dit-il) était un vieux fou, et donné pour tel, comme on l'a déjà vu. Sa fille Ophélie, qui apparemment avait des dispositions au même tour d'esprit, devient folle à lier quand elle apprend la mort de son père; elle accourt avec des fleurs et de la paille sur la tête, chante des vaudevilles, et va se noyer. — Ainsi voilà trois fous dans la pièce, le chambellan, sa fille et Hamlet, sans compter les autres bouffons qui jouent leurs rôles.

» On repêche Ophélie, et on se dispose à l'enterrer. Cependant le roi Claudius a fait embarquer le prince pour l'Angleterre : déjà Hamlet était dans le vaisseau, et il se doutait qu'on l'envoyait à Londres pour lui jouer quelque mauvais tour; il prend dans la poche d'un des chambellans, ses conducteurs, la lettre de Claudius à son ami le roi d'Angleterre, scellée du grand sceau ; il y trouve une instante prière de le dépêcher et de le faire partir pour l'autre monde à son arrivée. Que fait-il? Il avait heureusement le grand sceau de son père dans sa bourse; il jette la lettre à la mer, et en écrit une autre, dans laquelle il signe *Claudius*, et prie le roi d'Angleterre de faire pendre sur le champ les porteurs de la dépêche; puis il replie le tout fort proprement, et y applique le sceau du royaume. Cela fait, il trouve un prétexte de revenir à la cour. — La première chose qu'il y voit, c'est une couple de fossoyeurs qui creusent une fosse pour enterrer Ophélie; — ces deux manœuvres sont encore des bouffons de tragédie. Ils agitent la question si Ophélie doit être enterrée en terre sainte après s'être noyée; et ils concluent qu'elle doit être traitée en bonne chrétienne parce qu'elle est fille de qualité. Ensuite ils prétendent que les manœuvres sont les plus anciens gentilshommes de la terre, parce qu'ils sont du métier d'Adam. Mais Adam était-il gentilhomme? dit un des fossoyeurs. — Oui, répond l'autre, car il est le premier qui ait porté des armes. — Lui, des armes! dit un fossoyeur. — Sans doute, dit l'autre, — peut-on remuer la terre sans avoir des pioches et des hoyaux ? Il avait donc des armes, il était donc gentilhomme.

» Au milieu de tous ces beaux discours, et des chansons galantes que

ces messieurs chantent dans le cimetière de la paroisse du palais, arrive le prince Hamlet avec un de ses amis, et tous ensemble se mettent à considérer les têtes des morts qu'on trouve en creusant. Hamlet croit reconnaître le crâne d'un homme d'Etat capable de tromper Dieu, puis celui d'un courtisan, d'une dame de la cour, d'un fripon d'homme de loi; et il n'épargne pas les railleries aux défunts possesseurs de ces têtes. — Enfin on trouve l'étui qui renfermait la cervelle du fou du roi, et on conclut qu'il n'y a pas grande différence entre les cervelles des Alexandres, des Césars, et celle de ce fou; enfin en raisonnant et en chantant la fosse est faite. Les prêtres arrivent avec de l'eau bénite; on apporte le corps d'Ophélie. — Le roi et la reine suivent la bière. — Laërte, le frère d'Ophélie, accompagne sa sœur avec un long crêpe; et quand on a mis le corps en terre, Laërte; outré de douleur, se jette dans la fosse. — Hamlet, qui se souvient d'avoir aimé Ophélie, s'y jette aussi. — Laërte, indigné de voir avec lui dans la fosse celui qui a tué le chambellan Polonius, son père, en le prenant pour un rat, lui saute à la face; ils se battent à coups de poings dans la fosse, et le roi les sépare pour maintenir la décence dans les cérémonies de l'Eglise.

— » Il y a là deux grands problèmes à résoudre: — Le premier, comment tant de merveilles se sont accumulées dans une seule tête? — Car il faut avouer que toutes les pièces du *divin Shakspeare* sont dans ce goût; le second, comment on a pu élever son âme jusqu'à voir ces pièces avec transport, et comment elles sont encore suivies dans un siècle qui a produit le *Caton* d'Adisson.

» L'étonnement de la première merveille doit cesser, quand on saura que Shakspeare a pris toutes ses tragédies de l'histoire ou des romans, et qu'il n'a fait que mettre en dialogues le roman de Claudius, de Gertrude et d'Hamlet, par Saxon le Grammairien, à qui gloire soit rendue.

» La seconde partie du problème, c'est-à-dire le plaisir qu'on prend à ces tragédies, souffre un peu plus de difficultés: mais en voici la raison, selon les profondes réflexions de quelques philosophes.

» Les porteurs de chaises, les matelots, les fiacres, les courtauds de boutique, les bouchers, les clercs même, aiment passionément les spectacles; donnez-leur des combats de coqs ou de taureaux, ou de gladiateurs, des enterrements, des duels, des gibets, des sortilèges, des revenants, ils y courent en foule; et il y a plus d'un seigneur aussi curieux que le peuple. Les bourgeois de Londres trouvèrent dans les tragédies de Shakspeare tout ce qui peut plaire à des curieux. Aussi les gens de la cour furent-ils obligés de suivre le torrent: comment ne pas admirer ce que la plus saine partie de la ville admirait? Il n'y eut rien de mieux pendant cent cinquante ans; l'admiration se fortifia et devint une idolâtrie; quelques traits de génie, quelques vers heureux, pleins de naturel et de force, et

qu'on retient par cœur, malgré qu'on en ait, ont demandé grâce pour le reste; et bientôt toute la pièce a fait fortune, à l'aide de quelques beautés de détail. »

Est-ce donc là la pensée du poète? est-ce cela que les Anglais admirent depuis deux siècles, ce que l'Europe admire avec eux?

Hamlet, comme toutes les tragédies, comme tous les drames, est un tableau; mais, comme dans tous les tableaux bien faits, une seule figure domine les autres, et ces autres se décolorent et s'effacent, deviennent de plus en plus insignifiantes, à mesure qu'elles s'éloignent de la figure principale. Ophélia est moins expressive que Hamlet, la reine Gertrude l'est moins qu'Ophélia, le roi Claudius se confond déjà avec les ombres du tableau; les autres y sont perdues tout entières. Elles n'apparaissent qu'autant qu'il est nécessaire pour donner du lustre aux premières. — Contemplons de près les premières; jamais, peut-être, le pinceau du poète n'avait été plus expressif, jamais surtout il n'avait été si terrible.

Et d'abord examinons le caractère d'Hamlet.

Hamlet est un jeune homme bon et aimant, une de ces natures douces, tendres, mélancoliques, telles que le Nord les produit. Il ignore encore par quelle horrible mort son père lui a été enlevé; mais l'image de ce père est restée gravée dans son souvenir, et il n'en peut détacher sa pensée. Hélas! c'est la seule où cette image soit encore vivante, et ce même palais, où il régnait naguère, ne garde plus de lui aucun souvenir. Son trône et sa couche ont été envahis par un autre; sa veuve a contracté de nouveaux liens. Cette perte cruelle est venue arracher Hamlet à ses études; car il étudiait à Wittemberg, et le drame de sa vie avait commencé là, doucement, au milieu des livres. Et pourtant c'était là aussi qu'avait commencé sa tristesse.

Qui ne connait le docteur Faust et son histoire? — C'est l'image des premiers ravages de la science, de la science matérialiste et sans Dieu, dans un cœur simple et confiant. Faust s'est plongé dans la science avec transport, avec fureur; puis il est revenu des profondeurs de cet

abime, souffrant, malade et ennuyé. C'est dans ce moment même que le démon se glisse auprès de lui, pour lui souffler des mots profanes, pour le séduire par l'appât des plaisirs faciles, après une vie de silence, de méditation et d'étude. Le malheureux s'engage dans ces routes maudites sur la foi du séducteur; il parcourt tous les degrés de la passion la plus séduisante et la plus infortunée, et il finit par se damner par le plaisir, après avoir commencé à se damner par la science.

La première moitié de Faust est déjà dans Hamlet. — Il est resté pur, il n'a pas souillé son âme. Pour lui aussi la science a été un cruel enseignement; elle lui a déjà appris tout ce qu'il y a de vanité au fond des choses; il a déjà pris le monde en pitié. Ce qu'il voit aujourd'hui dans la maison de son père a achevé de détruire ses illusions: un oncle assassin de son frère, une mère parricide et incestueuse. Il en a le cœur malade et l'esprit comme égaré. Il ne croit plus à la science, et il dit à son compagnon d'études Horatio: « Il y a des choses au ciel » et sur la terre, Horatio, que votre philosophie n'a pas rêvées. » — Qui donc, après cela, prendra Shakspeare pour une nature inculte?

L'apparition de l'ombre de son père achève de bouleverser son âme. Quel épouvantable mystère dans ce palais!

Qu'est-ce donc que l'homme? — Qu'est-ce donc que le monde? — Adieu tout ce qu'il avait aimé, cru, admiré jusque-là! Il ne croit plus à l'amitié. Et, en effet, Rosencrantz et Guildenstern, ses amis d'enfance, se chargent de le conduire en Angleterre, à la prière de Claudius, pour y être égorgé.

Il ne croit pas à l'amour; il le dit à Ophélia; il l'avertit que le cœur de l'homme est un abîme; il lui conseille de se retirer dans un couvent, ou, si elle veut absolument se marier, d'épouser un fou, sans doute parce que de tous les hommes les fous sont les seuls qui aient quelque innocence. — Il ne tient pas à la vie; il la donnerait, dit-il, pour une épingle; mais il craint d'être la dupe d'une ruse satanique; il craint que l'enfer ne l'abuse, qu'il n'abuse de sa faiblesse et de sa mélancolie; car il a grand pouvoir sur de tels caractères. — Ceci n'est pas une invention du poète, c'est la nature. On dirait qu'il a été

mélancolique lui-même. — D'ailleurs il est pieux, et il craint de souiller son âme. Et pourtant l'Ombre lui a légué un devoir de vengeance qui doit être sacré pour lui ; mais il s'y dévoue sans pouvoir le remplir. Les forces de son âme ont été brisées par la douleur, et cette douleur reste impuissante. Au milieu de ce pyrrhonisme universel, la volonté elle-même a péri : il ne lui reste que des velléités stériles. Et néanmoins l'intérêt ne languit point. — Que sortira-t-il enfin de cette folie ? — Tel est le nœud de la pièce. La terreur reste ainsi suspendue sur la scène sans se fixer nulle part. Il y a trois monologues, d'une beauté admirable, que tout le monde sait par cœur, et où se trahissent toutes ses incertitudes, avec tous ses sentiments : — amour de son père ; — mépris et dédain pour ce monde ; — craintes, terreurs, incertitudes sur la vie à venir.

— La seconde figure du tableau, c'est Gertrude. — Meurtrière de son époux et unie au frère de cet époux par des liens incestueux, elle est accablée de douleur sous le poids de ce double remords, mais d'une douleur silencieuse et d'autant plus pesante. Le roi essaie vainement de la distraire et de l'étourdir, en portant gaiement lui-même son propre fardeau. Il croit que, pour dissiper le spleen d'Hamlet, il suffira de le faire voyager comme un gentleman ordinaire : il veut égayer Hamlet. C'est un de ces hommes qui se débarrassent d'un remords en riant, et qui croient qu'il en est de même des autres. La couronne lui suffit ; il fait bon visage à son crime. Le remords ne s'éveille que lorsque le danger paraît. C'est alors qu'il essaie de prier, mais il ne le peut.

La tristesse de Gertrude a été pour son fils un premier indice. Hamlet ne sourit plus, depuis qu'il a vu son père si soudainement enlevé par la mort, et cette mort si promptement suivie du nouveau mariage de sa mère : — « Ah ! il est bien vrai de dire que le nom de la » femme est fragilité ! Quoi ! avant d'avoir usé les souliers avec les- » quels elle a suivi le corps de mon pauvre père ! » — Elle veut néanmoins conserver ce fils accusateur auprès d'elle ; c'est la seule affection qui lui reste. Elle a besoin de reposer quelquefois ses regards sur lui pour échapper à des objets, à des idées plus pénibles encore, Claudius son complice et elle-même. Quand elle le croit fou, elle en est

attristée. Elle s'accuse de cette folie, elle compatit à son malheur, elle est plus triste que Hamlet lui-même. C'est elle qui protège sa vie contre les embûches et la violence de Claudius. L'épouse a disparu, mais la mère est restée. C'est cet amour de la mère pour le fils et du fils pour la mère qui suspend la pièce et le dénouement.

Et néanmoins elle le redoute. Elle craint le désordre de sa pensée, ce mystère de folie qui l'enveloppe, cette conduite mêlée de bon sens et d'extravagances. Elle commence à soupçonner qu'elle est pour quelque chose dans ces étrangetés. Elle craint que les regards de son fils ne soient descendus dans les replis de son âme. Et, en effet, ce fils, qui ne veut pas la tuer, la met à une plus rude torture que la mort. Il a fait représenter un horrible drame devant elle. Quelle admirable scène que leur entrevue ! — Pendant qu'Hamlet l'accable de reproches et que la reine interdite demande grâce, l'Ombre paraît. Le fils, la mère, le père assassiné se trouvent réunis : c'est le comble de la terreur ; il y en a plus que s'il avait tué sa mère. Enfin arrive la scène suprême, celle où l'on n'a vu que des bouffonneries ou une moralité vulgaire, la scène des fossoyeurs.

Remarquons d'abord qu'elle vient à propos de la mort d'Ophélia, — pâle et mélancolique figure comme celle des femmes du nord. — Elle n'a pu résister à tant d'émotions douloureuses, et elle est la première qui succombe : elle qui avait espéré deux couronnes, celle d'épouse et celle de reine. La folie d'Hamlet l'en prive, et la malheureuse, devenue folle à son tour, se fait une couronne avec des fleurs et des brins de paille, et parle ainsi à son frère Laërte, croyant parler à Hamlet :

— *Ophélie, à Laërte, en lui présentant une fleur :* « Voilà du romarin, » c'est la fleur du souvenir. Souvenez-vous de moi, je vous en prie, » mon bien-aimé. Et voici des pensées ; c'est pour que vous pensiez à » moi. »

Elle se noie en voulant cueillir une fleur au bord de l'eau. — Au cimetière on fait déjà les préparatifs de son arrivée ; on creuse son tombeau, au milieu des chants, des jeux de mots et des quolibets. Ces jeux de mots ont leur portée : c'est le contraste du monde. Les uns comprennent et souffrent ; les autres voient et ne comprennent rien. L'intelligence des fossoyeurs est emprisonnée dans les inepties qu'ils

débitent. Ils voient passer indifféremment les vivants et les morts, comme une décoration de théâtre; ils remuent, manient, profanent tous ces débris de la vie avec une stupide indifférence; les douleurs de l'âme humaine et ses crimes leur jettent chaque jour un cadavre; mais ils ne voient que le cadavre; ils ne voient pas par quelles épreuves cette pauvre créature a passé avant d'arriver entre leurs mains.

C'est ailleurs, dans le palais du roi, que la vie est intelligente; mais c'est là qu'elle est ou atroce ou insupportable. Hamlet, lui, a cette triste intelligence; de là son désolant commentaire: — Celui-ci était un courtisan, celui-là un légiste, celui-ci le fou du roi. — Le convoi d'Ophélia qui arrive achève cet enseignement.

Le combat de Laërte et d'Hamlet, la mort de la reine, la mort du roi, couronnent cette suite d'horreurs. C'est la plus horrible des tragédies connues.

La morale de la pièce, c'est Hamlet qui la formule : « Les actions » criminelles, quand la terre entière les couvrirait, paraitront aux » regards des hommes. »

Et pourtant cet admirable talent a été méconnu!

J.-M. LE HUËROU.

LA VENDÉE APRÈS LES CENT-JOURS[1].

RÉCIT DU GÉNÉRAL D'ANDIGNÉ.

Je n'ai eu l'honneur de rencontrer le général d'Andigné que dans les jours extrêmes de son honorable vieillesse, deux ans à peu près avant sa mort. C'était une de ces puissantes organisations, une de ces fortes natures, comme on en trouve encore dans les provinces de l'Ouest. Sa taille n'était point élevée, mais l'énorme volume de sa tête, droite encore sur ses larges épaules malgré le poids de ses quatre-vingt-dix ans, la grosseur de son cou, et quelque chose de reposé dans la force qui était le trait de sa physionomie, lui donnaient assez l'air et l'encolure d'un vieux lion. Je le trouvai silencieux, comme le sont naturellement les gens de son pays, peu disposés à perdre le temps en paroles inutiles, et plus enclins à admirer les belles actions que les beaux discours. D'ailleurs, à cet âge on a tant à songer au passé, tant à penser à l'avenir, que le recueillement du silence sied mieux que l'abondance des paroles à ceux qui ont laissé derrière eux la plus grande partie de leurs journées et n'aperçoivent plus, quand ils regardent devant eux, qu'un très-petit nombre de jours. Le général d'Andigné avait donc très-peu parlé pendant toute la durée du diner auquel il m'avait fait l'honneur de m'inviter avec quelques amis. Mais le soir, quand, debout comme lui autour du guéridon sur lequel on venait de servir le café, nous pûmes engager directement la conversation avec lui, évoquer les souvenirs du passé, la parole lui vint, sobre, précise, fortement accentuée, comme celle des hommes qui ont vécu au milieu

(1) Les belles pages que l'on va lire ont été détachées par M. Alfred Nettement, à l'intention de nos lecteurs, — pour qui elles ont un intérêt tout particulier, — de l'ouvrage que l'éminent écrivain publiera, vers la fin du mois, chez M. Lecoffre, sous le titre de : *Souvenirs de la Restauration*.

des situations difficiles et qui racontent simplement les grandes choses.

Le point de départ de la conversation fut un tableau dû au pinceau d'un des maîtres de la Restauration et qui représentait une scène historique dont il n'était pas difficile de reconnaître les personnages. Le premier était Napoléon Bonaparte tel qu'il était en 1800, dans son ardente et puissante jeunesse, avant que l'embonpoint de la prospérité eût altéré les lignes de son profil, au moment où, après avoir renversé du plat de son épée le pouvoir vermoulu du Directoire, il se préparait à mettre la main sur sa destinée. Son regard était fier et altier, sa main étendue semblait intimer un ordre et y ajouter une menace ; une émotion d'impatience contenue crispait sa bouche. Près de lui, mais un peu en arrière, se tenait un homme, qu'à l'expression froidement ironique de sa physionomie, à son air de distinction et surtout à l'infirmité qui rendait sa marche inégale, on pouvait reconnaître pour M. de Talleyrand, appelé à cette époque par le premier consul au ministère des affaires étrangères. En face de Bonaparte paraissait un autre personnage, dont la vaste tête et la vigoureuse encolure attiraient les regards, non moins que l'expression ferme et intrépide de sa physionomie. Il soutenait le regard impérieux, le geste menaçant du premier consul dans une calme et invincible immobilité. Si on avait voulu personnifier le génie de l'attaque dans ce qu'elle a de plus ardent, de plus vif, de plus irrésistible, il aurait fallu choisir pour type la figure, l'attitude du premier consul. Si on avait voulu personnifier le génie de la résistance dans ce qu'elle a de plus fort et de plus indomptable, il aurait fallu prendre pour type la figure du général d'Andigné, car ce personnage, c'était lui, mais le général d'Andigné tel qu'il était à trente-six ans, quand la vigueur de son bras égalait cette fermeté d'âme que les années n'avaient pu lui enlever. Un quatrième personnage que je ne reconnus pas tout d'abord se trouvait à peu près sur le même plan du tableau que M. d'Andigné. Sa physionomie était éclairée par un rayon de vive intelligence. On pouvait deviner que la chaleur de son cœur devait faire arriver facilement les paroles à ses lèvres. Le peintre avait rendu avec bonheur le type d'une de ces natures spontanées et primesautières chez lesquelles l'idée et l'action jaillissent au contact d'une émotion rapide, sans attendre le lent travail de la réflexion.

Pendant que je considérais ce tableau, le vénérable baron Hyde de Neuville, qui était au nombre des convives de madame la comtesse d'Andigné, me dit en s'approchant de moi : « Vous ne nous reconnaissez peut-être pas, car nous avons tous bien vieilli ! » Alors il voulut bien me raconter la scène historique sujet du tableau sur lequel il voyait mes yeux fixés.

Quand le général Bonaparte eut renversé le Directoire, les regards s'étaient tournés naturellement, de tous les points de l'horizon, vers le nouvel astre qui montait. Les Vendéens et, en général, tous ceux qui travaillaient au retour des Bourbons, avaient espéré rencontrer en lui un nouveau Monk. On ne soupçonnait pas encore l'étendue de son génie ni celle de son ambition, et l'on pensait que l'œuvre du rétablissement de la monarchie et la haute position réservée à celui qui accomplirait cette restauration qui, la veille du 18 fructidor, semblait au moment de s'effectuer, seraient de nature à le tenter. Ces sortes de mirages se retrouvent souvent dans l'histoire. Les hommes sont disposés à croire que les choses se passeront comme elles se sont déjà passées; ils croient prévoir quand ils ne font que se souvenir. Déjà commençait ce parallélisme de l'histoire d'Angleterre et de l'histoire de France dont on devait tirer plus tard tant d'inductions trompeuses. Louis XVI avait été l'analogue de Charles Ier, décapité sur la place de White-Hall, en vertu du vote du parlement régicide, qui avait précédé la Convention dans cette sanglante violation de la majesté royale. On faisait à Robespierre l'honneur de lui assigner le rôle de Cromwell, et certes il le surpassa de beaucoup par le nombre et l'atrocité de ses crimes, quoique le lord protecteur ait bien souvent trempé dans le sang innocent ses mains homicides et ait laissé sur le corps de la malheureuse Irlande, dont il faisait vendre les habitants à l'encan aux Barbades, après avoir confisqué leurs biens, des blessures dont les cicatrices sont encore saignantes; mais, s'il s'agissait de mesurer les hommes au niveau du génie politique, Robespierre n'arriverait pas à la cheville de Cromwell. Si Louis XVI était Charles Ier, Robespierre Cromwell, pourquoi Bonaparte ne serait-il pas Monk? Pourquoi Louis XVIII ne serait-il pas Charles II? Cela paraissait naturel et commode, et l'on croyait à cette identité historique, dans un certain temps, parce qu'il était agréable

d'y croire. De son côté, le premier consul, sans s'engager envers personne, n'éloignait aucune des idées qui pouvaient rapprocher de lui les esprits et les intérêts. Il comprenait qu'une des obligations de sa nouvelle puissance était d'apaiser la guerre civile qui désolait les provinces de l'Ouest, et de donner à la France le repos et la sécurité intérieurs. Il s'était donc montré disposé à conférer avec les chefs et les agents les plus actifs du mouvement royaliste.

C'était ainsi que M. d'Andigné d'une part, et M. Hyde de Neuville, de l'autre, s'étaient rendus à Paris, avec une sorte de sauf-conduit sur lequel ils ne comptaient guère, car, sous le Directoire, les saufs-conduits avaient été souvent indignement violés, et sur la parole de M. de Talleyrand qui leur inspirait encore moins de confiance. Mais ils étaient habitués aux hasards d'une vie de périls et de dévouement, et cette rencontre, ou, si l'on veut, cette conférence, n'était pour eux qu'un hasard de plus. Du reste, tous les détails avaient été convenus par les intermédiaires de manière à diminuer, autant que possible, les risques et les chances défavorables que couraient les deux ambassadeurs du parti royaliste en venant s'aboucher avec le premier consul. Il avait été convenu que M. de Talleyrand prendrait MM. d'Andigné et Hyde de Neuville sur la place Vendôme où ils attendraient à une heure indiquée la voiture dans laquelle il viendrait les chercher pour les mener chez le premier consul, et qu'après la conférence il les remettrait au même endroit, sans essayer de savoir où ils demeuraient. Ils arrivaient donc à ce rendez-vous un peu comme on arrive en pays ennemi. Les conditions souscrites avaient été tenues. M. de Talleyrand avait pris MM. d'Andigné et Hyde de Neuville à l'heure dite, et les avait introduits chez le général Bonaparte.

Là, M. Hyde de Neuville, qui avait la parole plus prompte et plus déliée que son compagnon d'aventure, exposa sans hésiter les espérances du parti royaliste qui les avaient amenés tous les deux à Paris. Il y avait une grande chose à faire. Depuis le commencement de la Révolution, les convulsions succédaient aux convulsions; on traversait des épisodes sanglants ou honteux, sans qu'on pût arriver à un dénoûment raisonnable. Il était temps d'en finir, et l'on ne pouvait en finir qu'en revenant à la royauté française, dont le renversement avait été

l'origine et la cause de tous les malheurs qui avaient suivi. Celui qui, avec la force et la puissance nécessaires pour mener à fin cette entreprise, accepterait résolument cette grande mission et ce grand rôle acquerrait des droits éternels à la reconnaissance de la France et de la maison de Bourbon, et aucune récompense nationale, aucune situation, ne seraient au-dessus de la grandeur d'un pareil service rendu à la royauté et à la patrie. Celui qui avait l'honneur de s'exprimer ainsi devant le premier consul ne parlait pas de son chef, il avait mission de lui dire tout ce qu'il lui avait dit.

Pendant la première partie de l'allocution de M. Hyde de Neuville, le général Bonaparte l'avait écouté avec distraction, comme on écoute un homme qui se perd dans une digression avant d'arriver au point essentiel; mais il n'avait pas donné, au moins extérieurement, de marques d'impatience. Il s'attendait à une communication de cette nature, et il savait que sur le champ de bataille il faut quelque fois essuyer le feu de l'ennemi avant de riposter. Il fronça seulement le sourcil en entendant les dernières paroles de M. Hyde de Neuville; il les avait trouvées trop directes et trop hardies. Nous n'essayerons pas de mettre dans sa bouche sa réponse; c'est de la bouche de M. Hyde de Neuville que nous la tenons, et nous craindrions qu'en passant par tant d'intermédiaires le texte original ne perdît beaucoup de sa physionomie primitive. Nous en indiquerons seulement les points principaux qui ont dû rester fortement gravés dans la mémoire de M. Hyde de Neuville et dans celle du général d'Andigné qui rectifia plusieurs fois les souvenirs de son ami, pendant que celui-ci nous racontait en détail cette conférence.

Le premier consul commença par écarter la proposition de M. Hyde de Neuville en disant qu'il fallait laisser là les chimères pour s'en tenir au possible et au réel. Ce qu'il fallait à la France, c'était un gouvernement fort, impartial, intelligent, modéré, qni assurât à tous la sécurité et mît un terme aux luttes des partis en faisant jouir le pays tout entier de lois sages et protectrices. Ce gouvernement, il avait la volonté et le pouvoir de le donner à la France; il fallait que tous les honnêtes gens s'unissent à lui sans s'occuper de leurs précédents, pour l'aider dans cette œuvre. Il était très-disposé à fermer

les plaies des provinces de l'Ouest, qui avaient tant souffert et dont il avait admiré le courage; il savait combien les populations de ces contrées étaient attachées au catholicisme; il ne s'écoulerait pas beaucoup de temps sans qu'il le leur rendit. Un peuple, c'était sa ferme conviction, ne pouvait vivre sans religion; depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, on avait vu toutes les nations avoir un culte. Les gouvernements précédents avaient donc commis une faute en troublant les provinces de l'Ouest dans leurs croyances, et le général d'Andigné pouvait rassurer complétement sur ce point ceux au nom desquels il était venu. Ils obtiendraient du nouveau gouvernement toute espèce de garantie sous ce rapport; on leur rendrait leurs prêtres et leurs églises. Quant aux personnes des classes éclairées qui voudraient concourir à l'œuvre qu'il avait entreprise, il leur ouvrirait les cadres de l'armée ou de l'administration, suivant leurs aptitudes et leurs goûts, et il n'y avait point de situation, si élevée qu'elle fût, où elles ne pussent arriver par leurs services. Le premier consul répondait donc à des offres par une offre, à une promesse par des promesses.

Ce fut le tour du général d'Andigné et de M. Hyde de Neuville de faire un geste de refus. Le second répondit que bien des gouvernements avaient espéré accomplir ce que le premier consul allait tenter, et que tous avaient échoué : ce n'était pas un précédent encourageant pour le premier consul. « Avait-il bien calculé les obstacles qu'il rencontrerait dans tous les partis? Pour les deux hommes qui étaient venus le voir sur le bruit de ses dispositions favorables à la monarchie, il devait savoir que leur vie était vouée à la cause royale. En dehors de cette combinaison, ils ne pouvaient, ils ne voulaient rien faire, parce qu'aucune considération au monde ne les ferait forfaire à un devoir. »

Le général d'Andigné se contenta d'appuyer cette déclaration d'un regard et d'un geste qui suffisaient pour montrer qu'il s'y associait.

« Alors, continua M. Hyde de Neuville, le premier consul sortit de ce sang-froid calculé dans lequel il s'était maintenu jusque-là. Il attacha sur nous des regards où la colère commençait à s'allumer.

« — J'ai une mission à remplir, dit-il; je la remplirai, quoi qu'on fasse; malheur à qui se mettra en travers de mon chemin!

» En parlant ainsi il s'animait de plus en plus, et tantôt son regard

menaçant se posait sur moi, tantôt sur le général d'Andigné, qui, calme, impassible et muet, soutenait, sans baisser les yeux, les éclairs que lançait ce regard. Je voulus parler, le premier consul m'arrêta d'un geste, et, franchissant d'un pas rapide l'espace qui le séparait du général d'Andigné, il se plaça devant lui, et, les yeux presque sur ses yeux :

» — Je vous ai dit, s'écria-t-il, que j'avais une mission à remplir et que je ne souffrirais pas d'obstacle ; que comptez-vous faire en sortant d'ici ?

» — Ce que j'ai toujours fait, répondit froidement le général d'Andigné, mon devoir.

» La colère du premier consul était arrivée au dernier paroxysme : il saisit sa montre, et, d'un geste furieux, il la jeta à terre et la brisa en mille pièces, en s'écriant :

» — C'est ainsi que je briserai les obstacles ! »

Le général d'Andigné, qui avait suivi avec un sentiment marqué d'intérêt le récit de M. Hyde de Neuville, qui le reportait aux souvenirs de sa jeunesse et à une des scènes les plus mémorables de sa longue vie, prit ici la parole. On eût dit que cette émotion lointaine, faisant refluer le sang à son cœur, rendait à ses yeux ternis par le temps quelque chose de leur feu passé. Je pus me faire une idée de ce qu'il avait été à l'époque de ces grandes luttes.

« Oui, disait-il, cela est vrai ; Bonaparte était bien en colère ; si les yeux faisaient feu comme les fusils, je crois que les siens m'auraient tué. Mais la mort est encore plus imposante qu'il n'était, et je l'avais souvent regardée en face ; pour un empire je n'aurais pas reculé d'une semelle. Je ne détachai pas mes yeux des siens, bien décidé à ne pas céder le premier. Mon calme augmentait sa colère.

» — Vous m'avez entendu, reprit-il en rompant le silence qui avait duré quelques secondes seulement ; quelle est votre résolution ?

» — Nous vous résisterons comme nous avons résisté aux autres, répondis-je.

» — Mais moi, je ne suis pas comme les autres ! reprit-il avec emportement ; ceux qui me résistent seront bientôt écrasés ; je vous chasserai des villes !

» — Alors nous nous défendrons dans les campagnes, répondis-je.

» — Je vous chasserai, le fer et le feu à la main, des campagnes! s'écria Bonaparte en élevant encore la voix.

» — Nous nous réfugierons et nous nous défendrons dans les bois, répondis-je.

» — Je brûlerai les bois et je vous écraserai, continua le premier consul.

» — Nous lutterons jusqu'à la mort, répliquai-je; dussions-nous périr jusqu'au dernier, nous serons plus heureux que dans vos honneurs et vos places, car nous serons morts pour Dieu et pour le roi. »

Mes yeux avaient quitté le tableau qui était devenu l'occasion de cette conversation. La scène qu'il représentait, je l'avais là vivante devant moi. Le visage des deux vieillards s'était comme transfiguré au souvenir de la résistance qu'ils avaient opposée à l'homme prodigieux devant lequel tant de rois avaient courbé la tête; la voix du général d'Andigné, brisée par l'âge, s'était raffermie, elle avait pris cet accent vibrant que donnent les émotions fortes; son geste avait retrouvé la vigueur et l'inflexibité de ses jeunes années. M. Hyde de Neuville avait repris aussi quelque chose de son ardeur et de son impétuosité. J'évoquai devant eux par la pensée le général Bonaparte tel qu'il était à cette brillante époque du Consulat, où sa fortune et son génie marchant de pair ne trouvaient rien de difficile et ne croyaient pas à l'impossible. M. de Talleyrand, placé dans un coin du tableau, assistait à cette scène sans émotions apparentes, et probablement sans autres émotions réelles que celles d'un spectateur déjà blasé qui trouve que les acteurs d'un drame remplissent bien leurs rôles.

D'après ce que me dit M. Hyde de Neuville, ce fut ce diplomate qui intervint pour mettre fin à cette scène qui ne pouvait se prolonger, car la corde de l'arc était trop tendue : il fallait qu'elle se relâchât ou qu'elle fût brisée. Il objecta que, de part et d'autre, on ne pouvait prendre de résolution définitive sans réflexion. Certainement on ne refuserait pas au nom des provinces de l'Ouest la sécurité politique et la liberté religieuse que le premier consul voulait leur donner; il convenait de réfléchir mûrement avant de dire son dernier mot. Avec de la réflexion, la raison politique finirait par prévaloir contre la passion; comme on ne pouvait pas tout ce qu'on voulait, il fallait vouloir ce

qu'on pouvait. Avec des généralités de ce genre, M. de Talleyrand amortit la discussion. Personne, parmi les acteurs de cette scène, n'était dupe de cette phraséologie, mais on l'acceptait parce qu'elle permettait de clore une discussion pénible pour tous ceux qui y étaient engagés, discussion qui ne pouvait aboutir à aucun résultat. MM. d'Andigné et Hyde de Neuville saluèrent le général Bonaparte et se retirèrent : le second laissait derrière lui les illusions qu'il avait apportées ; le premier n'avait pas d'illusions à perdre, il n'en avait jamais eu.

Avant de raconter les détails que je tiens de la bouche du général d'Andigné sur la Vendée après les Cent-Jours, ou que j'ai puisés dans des notes dictées par lui à ses fils, qui ont bien voulu me les communiquer, j'ai voulu autant qu'il était en moi faire connaître ce rude et énergique chrétien au lecteur, et pour cela je le lui ai montré tel qu'il m'était apparu dans une soirée qui m'a laissé de vifs souvenirs. C'était une vaillante et forte nature, telle qu'il en fallait dans les temps difficiles que nos pères eurent à traverser. Il avait cette imperturbable fermeté des champions d'une cause souvent vaincue, mais où l'on ne cesse jamais de croire à la victoire ; une activité puissante dès que la lutte devenait possible ; une inflexible et indomptable résignation quand elle cessait de l'être. Mais dans l'action comme dans l'immobilité il restait le même ; ni ses sentiments ni ses convictions ne changeaient. Vous avez peut-être vu sur le littoral de la Bretagne des roches granitiques sur lesquelles le flux et le reflux passent sans les ébranler : il y a quelque chose de pareil dans ces organisations morales que tant de révolutions n'ont pu entamer. J'ai entendu raconter à M. d'Andigné que, se trouvant, bien des années plus tard, à la Chambre des pairs avec M. de Talleyrand, il lui dit, avec ce sang-froid qui ne le quittait jamais :

— Vous ne vous doutez peut-être pas, monsieur de Talleyrand, qu'il y a entre nous un rapport auquel vous n'avez pas songé ?

— Et lequel donc ? demanda M. de Talleyrand avec une certaine hauteur, mêlée cependant de considération.

— C'est que, sous la Révolution et l'Empire, j'ai été mis en prison précisément autant de fois que vous avez juré fidélité aux gouvernements qui se sont succédé.

— Vous avez raison, monsieur le comte, répliqua M. de Talleyrand ; je n'aurais jamais songé à celui-là. Et combien de fois avez-vous été en prison, monsieur le comte ?

— Douze fois, monsieur le prince.

— C'est précisément le nombre de mes serments ; c'est étonnant comme les choses se rencontrent !

On était en 1825 ; M. de Talleyrand, à cette époque, avait encore un serment à prêter.

Ce que le général d'Andigné n'avait pas raconté à son collègue, M. de Talleyrand, et ce qu'il nous raconta, ce fut la manière surprenante dont il se sauva plusieurs fois de prison. La dernière fois, il était dans une citadelle dont le gouverneur l'avait reçu avec les égards dus à son caractère honoré de tous les partis, car il avait fait vaillamment et humainement la guerre la plus difficile à faire d'une manière humaine, la guerre civile. Au bout de quelques jours, ce gouverneur dit à son prisonnier : « Monsieur d'Andigné, je suis vraiment chagrin d'avoir une surveillance à exercer sur un homme tel que vous ; voulez-vous me donner votre parole d'honneur de ne pas chercher à vous échapper ? Cela me délivrera d'une sollicitude qui me pèse et vous affranchira en même temps d'une surveillance qui doit vous gêner ? — Monsieur le gouverneur, répliqua M. d'Andigné, je vous remercie de votre courtoisie, et je veux répondre loyalement à votre loyauté. Je me trouve très-bien ici dans ce moment, et je ne puis assez vous remercier, ainsi que madame X*** (c'était la femme du gouverneur), des prévenances que vous voulez bien avoir pour moi. Mais vous savez que les prisonniers ont l'esprit inconstant. Je puis, d'ici à quelque temps, être saisi du désir de changer de place, et puis mon devoir peut m'appeler ailleurs. Je ne veux pas vous donner la parole que vous me demandez, précisément parce que je la tiendrais si je vous la donnais. Croyez-moi, gardons chacun notre liberté. »

Le gouverneur ne put s'empêcher de rire ; et, sans témoigner moins d'égards à son prisonnier, il continua à le faire surveiller. Quelque temps après, le général d'Andigné commença à songer à s'échapper. Il fallait pour cela scier cinq barreaux de fer qui garnissaient une croisée élevée et trouver un moyen de franchir la distance considérable

qui séparait cette croisée du fossé : il avait remarqué que du fossé on pouvait remonter par un petit escalier conduisant à une porte qui donnait dans la ville. Il commença par fabriquer pendant la nuit une corde avec du linge, et pendant la journée il s'en entourait sous ses vêtements ; ses draps, attachés l'un au bout de l'autre, devaient, quand il les ajouterait à cette corde, fournir la longueur voulue. Quand ce premier instrument de délivrance fut à sa disposition, il s'arma du ressort d'une de ses montres et commença à scier ses barreaux. Ce travail demandait beaucoup de précaution. Il ne pouvait le faire que de nuit, et encore fallait-il que la sentinelle qu'on posait le soir en dehors des fossés se promenât, pour que le bruit de ses propres pas l'empêchât d'entendre le son aigu de la scie qui mordait le fer. Il dissimulait ensuite à l'aide d'un peu de mie de pain noircie la trace qu'elle avait laissée. Il continuait, pendant ce travail, à aller de temps en temps le soir, chez le gouverneur qui l'invitait toutes les semaines à dîner, et il soutenait la conversation avec autant de liberté d'esprit que s'il n'avait pas été préoccupé d'une difficile entreprise. La veille du jour, ou plutôt de la nuit que M. d'Andigné avait marquée pour sa tentative d'évasion, le gouverneur entra dans sa chambre ; sur cinq barreaux, il y en avait quatre de sciés. « Monsieur d'Andigné, dit le gouverneur en entrant, savez-vous ce qu'on m'a dit? — Non, monsieur le gouverneur. — On m'a dit que l'on avait entendu dans votre chambre un bruit de scie, et que l'on soupçonnait que vous méditiez une évasion? Que faut-il en penser? » — Le général d'Andigné indiqua de la main les barreaux qui présentaient extérieurement un aspect irréprochable, et sans donner le moindre signe d'émotion : « Monsieur le gouverneur, dit-il, les barreaux sont là, et à votre place, au lieu de demander ce qu'il faut en penser, je m'en assurerais moi-même. » Rassuré par cette imperturbable tranquillité, le gouverneur s'avança vers la croisée et frappa négligemment contre un des barreaux qui rendit un son plein. La Providence avait voulu que ce fût précisément le seul qui n'était pas scié. M. d'Andigné remercia Dieu dans le fond de son cœur, car ce rude homme de guerre fut pendant toute sa vie un fervent catholique. Le gouverneur sortit en laissant derrière lui toutes les inquiétudes qu'on avait voulu lui donner. La nuit suivante, le prisonnier était libre.

Maintenant que l'on connait le général d'Andigné, on s'étonnera peu de l'influence qu'il exerça pendant et après les Cent-Jours dans les provinces de l'Ouest. Il y avait reparu dès la première Restauration. Peu de temps après la rentrée du roi à Paris, une fausse alerte avait mis en vingt-quatre heures vingt-cinq mille paysans sous les armes dans ces provinces. Les ministres de Louis XVIII crurent voir dans ce mouvement une réaction contre les acquéreurs de biens nationaux, et envoyèrent des commissaires pour calmer le pays. M. d'Andigné fut au nombre de ces commissaires; il fut chargé de la rive droite de la Loire sur laquelle surtout il avait de l'influence, tandis que MM. d'Autichamp, de Suzannet et de La Rochejaquelein remplissaient la même mission sur la rive gauche. Il y avait quinze ans que le général d'Andigné n'avait pas paru dans le pays. On comprend avec quel enthousiasme il fut reçu, après tant de combats et de persécutions, par ses anciens compagnons d'armes, dans le pays de sa famille. Toute la population alla au-devant de lui, et plus de quinze cents hommes armés le conduisirent au château de son frère où l'attendait un banquet. Le ministère s'émut de nouveau; ses agents, qui étaient les mêmes que sous l'empire, lui écrivaient que le pays était en feu, et que les patriotes étaient menacés de dangers sérieux : le général d'Andigné, ajoutaient-ils, se faisait recevoir princièrement et cherchait à agiter le pays. C'était ainsi qu'on traduisait les réunions joyeuses, mais pacifiques, qui avaient lieu à l'occasion du retour des anciens chefs militaires, et l'empressement avec lequel les populations se rendaient aux services funèbres que, pour la première fois depuis tant d'années, on célébrait publiquement pour le repos de l'âme de Louis XVI et de Marie-Antoinette, dans ces provinces où l'on avait combattu pour eux. La Vendée avait été si longtemps suspecte sous l'Empire, que les fonctionnaires qui l'avaient surveillée à cette époque la traitaient comme si, sous la monarchie, elle avait été suspecte encore. Ils ne pouvaient s'habituer à l'explosion de ses joies, à la manifestation publique de ses douleurs.

La persévérance et la multiplicité de ces rapports alarmistes finirent par émouvoir le gouvernement et les princes de la maison de Bourbon eux-mêmes, et le général d'Andigné, qui avait été reçu à Beaupreau

par M. le duc d'Angoulême avec une grande bonté, s'aperçut à l'accueil que ce prince lui fit, quinze jours après, à Angers, qu'on avait prévenu son esprit contre lui. Un peu plus tard, le duc d'Angoulême, mieux informé des faits, revint de ses préventions et rendit ses bonnes grâces au général d'Andigné. Celui-ci avait loyalement rempli ses fonctions de commissaire royal; partout il avait exhorté les populations à l'obéissance aux lois, à l'acquittement des charges publiques si nécessaires au trésor obéré, à l'oubli des souffrances et des injustices passées, et il avait concouru, autant qu'il était en lui, à l'apaisement des passions. Le *Moniteur* venait d'annoncer le terme de la mission des commissaires du roi. M. d'Andigné, qui n'avait pas sollicité ces fonctions et qui les avait remplies à ses frais, quitta le pays. Il y revint à la fin de l'année 1814 pour remplir une mission nouvelle. Une ordonnance royale du mois de novembre 1814 avait assimilé les blessés vendéens et les veuves des soldats morts dans les guerres de l'Ouest pour la cause royale aux blessés et aux veuves des soldats des armées impériales, et leur avait reconnu des droits à une pension. Seulement, par une inégalité assez difficile à expliquer sous le règne du frère de Louis XVI, et pénible pour les Vendéens qui la sentirent vivement, le chiffre des pensions accordées aux Vendéens blessés et aux veuves des soldats des armées royales était fixé à un taux beaucoup moins élevé. Qu'il n'y eût point de faveur pour eux et qu'ils fussent soumis à la règle commune, ils l'eussent compris; mais qu'on apportât une exception à la règle pour les placer dans une situation défavorable, c'est ce qu'ils ne pouvaient concevoir. Pourtant leur sang était du sang et il avait coulé pour la monarchie sous Cathelineau, Lescure, Charette et La Rochejaquelein.

M. d'Andigné revint encore dans l'Ouest, lorsque le duc de Bourbon fut envoyé dans ces provinces à la nouvelle du débarquement de Napoléon à Cannes. Il espérait aider le prince à organiser une levée générale dans le pays; mais les instructions que le duc de Bourbon apportait de Paris étaient incompatibles avec l'esprit, les mœurs, les habitudes de ces localités. On voulait appliquer les principes systématiques de l'administration centrale à une guerre qui ne comportait rien de pareil, faire des levées régulières, placer les paysans sous le commandement d'officiers de la ligne, au lieu de leur laisser leurs

chefs naturels, et les conduire vers Orléans pour grossir l'armée du maréchal Gouvion Saint-Cyr ; en outre le prince n'avait ni armes, ni munitions, ni argent. Le général d'Andigné ne cacha point au duc de Bourbon qu'il était impossible de faire la guerre dans de pareilles données ; en homme qui connaissait le terrain, il demanda au prince de lui conférer des pouvoirs pour lever des hommes sur la rive droite de la Loire, dans les départements de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Loire-Inférieure, et s'engagea à lui amener en quatre jours quatre mille vieux soldats. M. d'Autichamp, muni de pouvoirs semblables, n'aurait pas de peine à en lever un pareil nombre sur la rive gauche du fleuve, dans le même laps de temps. Alors le prince, entouré de huit mille soldats armés et équipés, vétérans des vieilles guerres, ordonnerait une levée en masse, qui mettrait sur pied tous les jeunes gens du pays. L'argent ne manquerait pas si l'on voyait des chances sérieuses de succès. Déjà les membres du conseil général de Maine-et-Loire et beaucoup de propriétaires du département avaient engagé la totalité de leurs biens pour répondre des sommes qui seraient fournies au duc de Bourbon.

Les personnes qui étaient arrivées de Paris avec le prince et qui formaient son conseil hésitèrent. Ils craignaient de se mettre en désaccord avec le mouvement constitutionnel, de plus en plus marqué à Paris. Le ministre de l'intérieur, M. l'abbé de Montesquiou, était particulièrement opposé à tout ce qui pouvait donner un rôle important à la Vendée dans la résistance royale ; c'est à cette époque qu'il donnait au baron de Vitrolles le sobriquet de *Ministre-Chouan*, parce que celui-ci insistait pour que le roi se rendit avec sa maison militaire dans ces fidèles provinces où il trouverait un point d'appui. Pendant ces hésitations, l'occasion, qu'il faut saisir quand elle se présente, s'évanouit, et la nouvelle de l'entrée de Bonaparte à Paris, arrivant dans l'Ouest, y jeta un tel découragement, que le duc de Bourbon n'eut que la triste ressource de s'éloigner de ces provinces où il était venu pour combattre. Tous les chefs militaires lui déclarèrent, en effet, que, dans ce moment, on ne pouvait utilement appeler aux armes les populations découragées : il fallait leur laisser le temps de se remettre ; la partie n'était point perdue, mais seulement différée. M. le duc de Bourbon, en s'éloignant, laissa au général d'Andigné des pou-

voirs pour tout ce qui concernait la rive droite de la Loire, c'est-à-dire les départements de Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Loire-Inférieure et départements adjacents. Mais en même temps il lui communiqua les ordres formels du roi qui étaient de ne rechercher personne pour ses opinions et de ne pas imposer les biens nationaux plus que les autres.

Le général d'Andigné objecta que de pareilles instructions l'empêcheraient de rien faire de considérable. « C'est me couper bras et jambes, dit-il dans son langage militaire, que de me fermer les greniers où j'avais l'habitude de puiser dans les précédentes guerres. C'est m'empêcher en même temps de remuer les passions politiques qui sont l'aliment des guerres civiles. » Le prince répliqua que tels étaient les ordres du roi et qu'il ne pouvait rien y changer. Alors le général d'Andigné s'inclina, et promit de suivre de point en point les instructions royales. Il les suivit, en effet. Pas un homme ne fut inquiété pour ses opinions par le chef des troupes royales, sur la rive droite de la Loire, après la prise d'armes de 1815 ; pas un acquéreur de biens nationaux ne fut extraordinairement imposé.

C'était, il faut en convenir, un assez beau spectacle que celui de ce roi obligé de quitter son royaume en fugitif, et maintenant cependant, par des ordres fidèlement suivis, l'article de la Charte qui protégeait les biens nationaux presque tous entre les mains de ses adversaires, et cet autre article qui abolissait la confiscation, tandis que Napoléon, à son retour, refusait d'insérer l'abolition de la confiscation dans les articles additionnels aux constitutions de l'Empire.

Je ne veux point raconter ici, d'après les récits du général d'Andigné, l'épisode de la courte lutte qui eut lieu pendant les Cent-Jours dans les provinces de l'Ouest. On en trouve le détail dans toutes les histoires. On sait comment, après quelques engagements qui coûtèrent la vie à MM. de La Rochejaquelein et de Suzannet, trois anciens chefs, MM. de Malartic, de la Beraudière et de Flavigny, mandés par Fouché, qui les pria de se charger de propositions de nature à amener une pacification, arrivèrent dans les provinces de l'Ouest. Le duc d'Otrante représentait que la Vendée avait commencé un mouvement qu'elle ne pourrait pas soutenir. Il ajoutait que, si ce mouvement se développait, on serait obligé, à Paris, de donner à Napoléon plus de pouvoirs à l'intérieur qu'on ne voulait lui en accorder : c'est ainsi qu'avec un

cynique bon sens il expliquait l'intérêt invraisemblable que, dans cette circonstance, l'ancien proscripteur de Lyon témoignait à la Vendée. Evidemment la question allait être tranchée par le dénoûment de la lutte européenne; pourquoi ensanglanter inutilement les provinces de l'Ouest? On était arrivé au 5 juin, quand MM. de Malartic, de Flavigny et de la Beraudière apportèrent ces ouvertures à M. d'Andigné. Le duc d'Otrante se montrait facile sur les conditions; il laissait aux chefs le soin d'indiquer celles qu'ils voulaient obtenir, en s'engageant d'avance à y souscrire.

Les échecs qu'on avait éprouvés, la force militaire considérable que Napoléon avait détachée de son armée pour l'envoyer dans l'Ouest, l'imminence d'un dénoûment extérieur, et, plus que tout cela encore, la difficulté de s'approvisionner en armes et en munitions, décidèrent la plus grande partie des chefs de la rive gauche à accueillir ces ouvertures. Chacun fit ses conditions. M. d'Andigné, sur la rive droite, suivit leur exemple, et il ne pouvait agir autrement sans compromettre ses compagnons d'armes; car, sans cela, il aurait appelé sur lui toutes les forces impériales disséminées sur les deux rives. Il mit pour condition à son adhésion au traité de pacification l'obtention de certaines garanties, le payement d'une somme de trois cent mille francs pour acquitter les frais de guerre, et la faculté de rester en armes jusqu'à ce que ces garanties eussent été données et ce subside payé. Sans vouloir signer d'armistice, il fit dire au général Lamarque, commandant de l'armée impériale, que, s'il n'était pas attaqué le premier, il ne prendrait pas l'offensive. Cette situation d'expectative armée lui semblait la meilleure à prendre dans l'intérêt de la cause à laquelle il était dévoué. Elle lui permettait, en effet, d'attendre l'événement en conservant les moyens d'agir, si l'occasion devenait favorable. Cependant, du 6 juin au 18, on ne put éviter quelques engagements qui n'eurent rien de décisif. Le 18 juin, c'était le jour même de la bataille de Waterloo, M. d'Andigné reçut, par l'intermédiaire du général Bagniol, commandant à Angers, une lettre de M. de Malartic, écrite de Nantes à la date du 15 du même mois. Elle contenait le texte de propositions de paix que le prince d'Eckmühl adressait, au nom de l'Empereur, aux chefs vendéens. La négociation, commencée par Fouché, avait en effet changé de mains. Les propositions différaient assez de celles qui avaient été

échangées verbalement pour autoriser M. d'Andigné à les rejeter. Il répondit d'une manière évasive, et, dans la correspondance assez active qui s'ensuivit, il eut soin de retenir le plus longtemps possible les courriers, afin de gagner du temps.

Le 24 juin il connaissait l'issue de la bataille de Waterloo, plusieurs jours avant que les autorités impériales eussent été informées de cet événement. A partir de cet instant, il résolut de ne point déposer les armes. Il lui semblait en effet important de conserver dans l'Ouest une force militaire qui pourrait exercer une influence marquée sur les événements, dans l'intérêt de la cause royale, si, comme il le pensait, la chute de l'Empire suivait la perte de la bataille.

Le 28 juin il reçut deux nouvelles en même temps, celle de la mort de M. de Suzannet, tué à Rocheservière, et la copie du traité signé le 24 juin dans la Vendée entre le général Lamarque et MM. de Sapinaud, du Chaffault et Duperrat. Le général d'Andigné s'était mis en rapport avec le commodore qui commandait l'escadrille anglaise en vue de l'embouchure de la Vilaine; il recevait donc les armes et les munitions qui lui avaient manqué jusque-là pour entreprendre quelque chose de considérable. Il prit son parti ; il écrivit à la date du 2 juillet au général Lamarque, au colonel Noirot et au général Achard, qui le pressaient, par des lettres datées du 1er juillet, d'accéder au traité de paix signé sur la rive gauche, qu'il s'y refusait formellement. Il terminait en leur conseillant d'user de modération en attendant l'issue des événements, et de ramener leurs troupes à l'obéissance au roi.

L'entrée du roi à Paris fut connue le 10 juillet sur la rive droite de la Loire. Le même jour le général Achard avait attaqué la légion du colonel Moustache, vaillant homme de guerre qui fut tué dans cette rencontre. Le 15 juillet, au moment où M. d'Andigné se disposait à partir pour l'embouchure de la Vilaine à la tête d'une forte colonne pour recevoir les armes et les munitions que le commodore anglais tenait à sa disposition, il reçut du général Achard une lettre datée du 13 par laquelle celui-ci le prévenait qu'en raison des ordres du prince d'Eckmühl il allait passer sur la rive gauche de la Loire et remettre au général d'Andigné le commandement du département. Presqu'au même instant M. d'Andigné recevait une lettre du général Lamarque, rédigée

dans des termes analogues ; ce chef militaire lui faisait une communication semblable et lui remettait le commandement des départements situés sur la rive droite du fleuve qui, jusque-là, avaient été placés sous ses ordres. Le général d'Andigné se trouvait ainsi maître absolu sur la rive droite de la Loire.

Le roi était rentré à Paris, l'empereur Napoléon était sur la route de Sainte-Hélène, la chambre des Cent-Jours était dissoute, la seconde Restauration semblait donc un fait accompli ; mais les nouvelles qui arrivaient de Paris révélaient toutes les difficultés de la situation. Les exigences des étrangers, celles des Prussiens surtout, n'avaient point de bornes. Blücher avait voulu soumettre Paris à une contribution de guerre, et, sans la courageuse résistance de Louis XVIII, il aurait fait sauter le pont d'Iéna, sur lequel le roi déclara qu'il irait se placer de sa personne si le général prussien persistait dans son dessein. Le général d'Andigné comprit qu'en présence de cette situation grosse de difficultés et de périls il ne fallait pas désarmer dans l'Ouest. Sur quelle force, en effet, le roi s'appuierait-il s'il fallait résister aux exigences de l'étranger devenues intolérables? Il continua donc l'armement et l'approvisionnement de son armée, comme si la lutte n'était point terminée. En même temps, pour ne négliger aucun élément de force et de résistance, il écrivit au général Lamarque la lettre suivante : « Si je pouvais jouir d'un changement qui doit coûter du sang et des larmes, ce serait certainement en ce moment. Mais je connais les étrangers. Ce n'est que de l'union de tous que nous pouvons espérer notre salut. Si nous nous montrons forts et unis, ils n'auront aucun prétexte pour rester chez nous, mais il faut leur montrer un grand ensemble. Dans tous les cas, si les ravages des ennemis forcent les Français à s'armer, ces provinces peuvent aider l'armée d'une manière puissante (1). » Dans une lettre qui suivit de près celle-ci, le général d'Andigné offrait au général Lamarque de se ranger sous ses ordres, s'il faisait prendre à ses troupes la cocarde blanche, pour marcher d'un commun accord, au premier ordre du roi, contre les ennemis de la France.

Presqu'au même moment où le général Lamarque recevait ces ouvertures de la rive droite de la Loire, des communications analogues

(1) Lettre citée par le général Lamarque dans ses *Mémoires et Souvenirs*, publiés par sa famille en 1836, tome III, page 70.

lui arrivaient de la rive gauche. Le 27 juillet 1815, il recevait de M. le maréchal de camp Delaage la lettre suivante : « Monsieur le général, j'ai l'honneur de vous rendre compte que MM. de Sapinaud et de la Rochejaquelein ont député à Chollet, où ils vous croient encore, MM. Duchesne et Duperrat, chargés de vous porter le vœu unanime de tous les chefs vendéens de se réunir à vos troupes sous vos ordres pour combattre comme Français toutes les tentatives des puissances étrangères qui auraient pour but le démembrement de la France. » MM. Duperrat et Duchesne avaient apposé leurs signatures au-dessous de celle du maréchal de camp Delaage, pour donner plus d'authenticité à cette déclaration.

Ainsi, après vingt-et-un ans écoulés, la généreuse pensée exprimée par Lescure au général républicain Quétineau venait se formuler de nouveau, tant cette pensée de résistance à l'étranger et de protestation à main armée contre le démembrement de la France sort naturellement du cœur de la Vendée ! Des deux rives de la Loire on s'était entendu sans s'être concerté. Les demeurants des grandes luttes de Cathelineau et de Lescure offraient aux demeurants de Waterloo de marcher ensemble contre l'étranger vainqueur, s'il entreprenait de démembrer le territoire national. Au milieu des désastres de l'époque, c'est un beau souvenir qu'il faut perpétuer comme un honneur pour le passé, comme une preuve de ce patriotisme supérieur à tout esprit de parti qui fait la force de la France. En effet, la proposition que les royalistes avaient été les premiers à faire, ceux auxquels ils l'adressaient devaient bientôt la leur rendre.

Le général d'Andigné avait fait le 14 juillet son entrée à Laval, où il avait été reçu avec des transports de joie qui prouvaient que la population avait conservé ses anciennes opinions dans toute leur chaleur. Il fit seulement éliminer de la garde nationale quelques mauvais éléments qu'on y avait introduits dans les Cent-Jours, et renvoya chez eux les officiers à demi-solde et les soldats retraités qu'on avait réunis en compagnies. Une ordonnance du roi ayant déclaré nulles toute les faveurs accordées par le gouvernement des Cent-Jours, le général d'Andigné dut la faire mettre à exécution. Il eut ainsi à retirer la croix d'honneur à un lieutenant de gendarmerie qui l'avait assez mal gagnée, car il l'avait obtenue pour s'être vanté d'avoir tué le général d'Andigné lui-

même à l'affaire de Cossé. Il se rendit de là à la Roche-Bernard, à la tête d'une colonne de sept mille hommes environ, car M. de Coislin l'avait rejoint avec sa division qui comptait environ trois mille hommes, et reçut des munitions. Pendant ce temps, le général de Sol de Grisolles, chef royaliste du Morbihan, commandait sur l'autre rive de la Vilaine un corps de cinq mille hommes qu'il venait d'équiper complétement avec le secours de la flottille anglaise. Il occupait les faubourgs et sommait le général Rousseau de lui livrer les restes de la ville, ce qu'il fut obligé de faire quand il reçut les ordres du prince d'Eckmühl qui prescrivait à toutes les troupes de ligne de passer sur la rive gauche de la Loire.

Le temps avait marché. Le ministre de la guerre, mettant fin aux pouvoirs exceptionnels du général d'Andigné, venait de le nommer commandant militaire du département de la Mayenne. Dans la même dépêche, il lui annonçait l'arrivée des Prussiens dans son département. Le général d'Andigné comprit combien l'attitude militaire du pays royaliste placé sous son commandement, jointe à l'union des hommes de toutes les opinions, dans l'intérêt commun de la protection du pays, contre les excès et les exigences des étrangers, pouvait avoir d'influence sur la conduite de ces derniers. Il n'épargna aucun effort pour amener cette fusion et pour donner aux Prussiens qu'on attendait à Laval la preuve palpable des ressources militaires du pays. Avant tout, il s'empressa de mettre en sûreté tous les objets précieux qui pouvaient tenter la cupidité de l'étranger, les caisses publiques, les haras de Craon; il fit cacher les registres des contributions qui révélaient à l'ennemi les facultés imposables des habitants du département. Ces précautions prises, il échelonna des divisions royalistes le long du parcours que devait suivre l'armée prussienne, et se rendit lui-même à la tête d'un nombreux état-major au-devant du général Thielmann qui commandait le corps d'armée prussien. Celui-ci se montra également inquiet et surpris de la grande quantité d'hommes qu'il voyait en armes, et des difficultés du terrain qui n'auraient pas permis à une armée régulière de se déployer. Le général prussien en fut si frappé, qu'il en fit la remarque à M. d'Andigné. Celui-ci lui répondit froidement qu'il n'y avait rien là d'étonnant : il lui rappela cependant qu'on n'était qu'à deux lieues de la lande d'Entrames, où plus de

cent mille combattants, Vendéens et Républicains s'étaient heurtés, quoique le sol ne différât pas sensiblement.

Satisfait de l'impression que l'aspect du pays et des corps armés échelonnés sur la route parcourue par l'armée prussienne avait produite sur le général Thielmann, le général d'Andigné eut recours à la même tactique pendant le voyage que ce chef militaire fit de Laval à Nantes, et dans le trajet de Nantes à Angers, quand il revint dans cette dernière ville. Partout il trouva des corps nombreux et armés qui lui rendirent les honneurs militaires dus à sa position élevée.

Cette attitude militaire, cette espèce de revue des forces de la Vendée que le général d'Andigné faisait faire au général Thielmann, étaient d'autant mieux motivées, que Thielmann avait reçu l'ordre d'exiger par la force les contributions de guerre que le gouvernement du roi refusait aux Prussiens. Il ne le cacha pas au général d'Andigné, dont il voulait sans doute pressentir les dispositions. Celui-ci lui répondit que « les départements de l'Ouest avaient souffert de la lutte, que les Prussiens y avaient été reçus comme des alliés du roi de France, et que l'on satisferait à leurs besoins aussi longtemps que leurs demandes ne prendraient pas la forme d'exigences intolérables. Si elles prenaient ce caractère, les habitants de l'Ouest croyaient avoir prouvé qu'ils savaient se défendre. »

C'étaient là de fières paroles adressées dans un pays vaincu à un vainqueur, et il n'y avait que les provinces de l'Ouest où, à cette époque, de semblables paroles pussent être prononcées. Sur ces entrefaites, une ordonnance du roi, à la date du 8 août, nomma le général d'Andigné au commandement du département de Maine-et-Loire. Les Prussiens occupaient déjà depuis plusieurs jours Angers lorsqu'il y arriva. Les autorités n'avaient pas pris les précautions de mettre en sûreté les registres, comme M. d'Andigné l'avait fait à Laval. Il fut donc aisé aux Prussiens de connaître le montant des contributions, qui étaient arriérées de plus de six mois. Ils réclamèrent aussitôt impérieusement le payement d'une contribution de guerre que le roi leur refusait. Ce fut l'occasion d'un conflit entre les chefs militaires de l'armée prussienne, qui alléguaient les ordres du maréchal Blücher, et les préfets, qui se retranchaient dans leurs instructions qui leur prescrivaient de se borner à subvenir aux besoins les plus pressants de

cette armée. Pour briser cette résistance, les Prussiens enlevèrent et conduisirent en Prusse plusieurs préfets du roi. M. de Wismes, préfet d'Angers, fut de ce nombre. Prévenu du sort qui attendait ce fonctionnaire, le général d'Andigné lui proposa deux moyens de s'y soustraire : le premier, c'était de lui prêter ses chevaux pour passer sur l'autre rive de la Loire ; le second, c'était de l'enlever à l'escorte prussienne par une attaque à main armée. M. de Wismes refusa l'un et l'autre expédient et préféra subir son sort. La résistance continuant malgré l'arrestation du préfet, l'intendant prussien fit réunir en assemblée les notables de la ville, et, malgré l'opposition ouverte du général d'Andigné, obtint de cette réunion d'hommes d'un caractère faible et d'opinions diverses une contribution de trois cent mille francs qui fut presque toute payée en lettres de change sur les banquiers de Paris. Ces derniers les firent protester, de sorte que l'intendant prussien ne toucha qu'une faible somme. Les mêmes demandes et les mêmes menaces rencontrèrent la même résistance dans les départements voisins.

Le général d'Andigné n'appréhendait point de provoquer cette résistance, parce qu'il sentait le sol s'affermir sous ses pieds. Il avait la main sur le cœur des provinces de l'Ouest, et il sentait bouillonner dans le cœur de ces provinces une colère qui pouvait devenir une arme utile et redoutable si les étrangers poussaient le gouvernement royal à bout. La masse des habitants était humiliée de voir les étrangers occuper un pays où l'on n'en avait pas vu depuis le règne de Charles VII. Les vexations presque inséparables d'une occupation étrangère amenaient une fusion d'opinions préparée par la sollicitude prévoyante du général royaliste et qu'il indiquait au général Lamarque, dans sa lettre, comme le seul moyen de préserver l'Ouest. De toutes parts il recevait des propositions dont il prenait note et dont il se réservait de réclamer l'exécution dès qu'il recevrait un ordre du roi. C'est ainsi que les habitants de Cossé, gros bourg dont la population était essentiellement libérale, lui fit offrir de lui livrer, le jour qu'il voudrait et par les seules forces de ses habitants, toute l'artillerie de réserve de l'armée prussienne de la Mayenne, qui était parquée dans ce bourg, avec les artilleurs qui la servaient. D'autres propositions du même genre lui venaient d'un grand nombre de bourgs et de villes, principalement des bords de la Loire. D'un autre côté, les généraux, les officiers et soldats des régi-

ments qu'il avait reçu l'ordre de licencier sur la rive gauche du fleuve lui offraient leurs services et ne demandaient qu'à combattre. Il aurait donc pu réunir dans une même pensée et dans un même effort, avec les royalistes qui tous restaient en armes, et qui supportaient aussi impatiemment que leurs anciens adversaires l'arrogance de l'étranger, un corps assez nombreux des troupes de ligne de l'armée impériale et la majeure partie des libéraux, c'est-à-dire la presque totalité de la population. Il lui eût été facile de mettre ainsi instantanément sur pied cent mille hommes avec lesquels les cantonnements des quarante mille prussiens qui occupaient les provinces de l'Ouest eussent été facilement enlevés. Il le fit savoir au roi, afin que, dans le cas où les étrangers élèveraient des prétentions inacceptables, Louis XVIII ne se crût pas réduit à tout subir et s'appuyât sur les provinces de l'Ouest, où, à son premier signal, on verrait sortir de terre une armée. Quant aux offres qui lui étaient faites, le général d'Andigné n'en repoussa aucune, de quelque côté qu'elle vînt. Il recommanda seulement une grande pruprudence jusqu'au moment où il viendrait en réclamer l'effet.

Malgré le secret profond qui fut gardé, il y avait une chose qui ne pouvait échapper aux Prussiens : c'est ce qu'on pourrait appeler la physionomie morale du pays. Quoiqu'il n'y eût contre eux aucune manifestation hostile, il y avait un symptôme qui les frappait, c'est l'accord tacite qui s'était établi entre toutes les opinions depuis qu'ils avaient paru dans la contrée : les égards mêmes que leur témoignaient les royalistes avaient quelque chose de froid et de contraint qui annonçait assez que c'était par respect et par obéissance pour le Roi qu'ils agissaient ainsi. L'inquiétude des Prussiens était manifeste ; ils ne la cachaient pas, et ils prenaient les précautions les plus minutienses pour se sauvegarder des périls dont ils se sentaient menacés. Le maréchal Blücher, qui recevait rapport sur rapport, envoya les ordres les plus précis pour qu'on eût à ménager les campagnes, et prescrivit même d'éviter, autant que possible, d'y pénétrer. Il résulta de là que l'occupation des provinces de l'Ouest fut beaucoup plus circonscrite qu'elle ne l'aurait été, et que les Prussiens rabattirent singulièrement de leurs exigences en pressentant qu'il serait imprudent de provoquer l'explosion d'un mécontentement qui les enlaçait de tout côté. Grâce à

cette conduite prudente, l'entente fragile et précaire qui régnait dans l'Ouest entre l'étranger et la population ne fut pas troublée.

Elle fut cependant au moment de l'être à la suite d'une altercation qui s'éleva entre le chevalier de Boberil, aide de camp du général d'Andigné, et l'aide de camp du général prussien. A la suite de cette altercation, il y eut une rencontre, et l'officier prussien, qui avait mis de son côté tous les torts, fut tué du premier coup de pistolet. Le général d'Andigné avoua hautement la conduite de son aide de camp, qui s'était conduit de la manière la plus honorable. Le bruit se répandit que les Prussiens voulaient venger leur camarade et que cent d'entre eux proposeraient un cartel à autant de Français. Sur ce bruit, un grand nombre d'officiers à demi-solde et de bourgeois libéraux coururent se faire inscrire, et les royalistes, pensant que ce débat pourrait aboutir à des hostilités ouvertes, se tenaient prêts. Mais l'extrême loyauté qui avait présidé à cette rencontre de part et d'autre permit d'éviter des conséquences plus fâcheuses. Sur ces entrefaites, M. d'Andigné ayant fait savoir aux habitants que le gouvernement royal désirait le payement de l'arriéré des contributions, qui, dans la pénurie du trésor, lui était tout à fait nécessaire, en moins de quinze jours cet arriéré fut intégralement versé dans les caisses publiques par les contribuables, aussi empressés à donner leur argent au roi que décidés à le refuser aux Prussiens.

Cette affluence d'argent due au dévouement royaliste aida beaucoup le général d'Andigné dans une mission pénible qui lui restait à remplir. Le gouvernement royal l'avait chargé d'aller licencier sur la rive gauche de la Loire onze régiments de l'armée impériale. Il n'omit rien de ce qu'il put faire pour adoucir, autant qu'il était en lui, la position déjà si malheureuse de ces braves soldats. Grâce à l'abondance du numéraire dans les caisses des receveurs généraux et particuliers, il put payer intégralement leur solde, et, s'il n'était donné à personne de les renvoyer contents dans leurs foyers, du moins leur ôta-t-il un motif légitime de plainte et les trouva-t-il sensibles aux égards dont ils étaient l'objet. Lorsqu'il retourna à Angers, les Prussiens avaient évacué cette ville, de sorte qu'il put y organiser en toute liberté la légion du département et le 3e régiment de la garde royale.

ALFRED NETTEMENT.

DE LA NOBLESSE

ET

DES USURPATIONS NOBILIAIRES (1).

Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari.
(Math. XXII. 21.)

A la fin du dernier siècle, l'un des plus ardents novateurs des Etats Généraux publiait une brochure qui eut un grand retentissement sous ce titre : « *Qu'est-ce que le Tiers-Etat?* — Tout. — Qu'a-t-il été jusqu'ici? — Rien. — Que demande-t-il? — Devenir quelque chose. » L'abbé Siéyès, après avoir contribué de tous ses efforts à la réunion des trois ordres, après avoir voté les décrets de 90 et 91, portant suppression de tous titres et qualifications nobiliaires, après avoir voté la mort du Roi, *sans phrases*, devint....... Comte de l'Empire. Les défenseurs actuels des *immortels* principes de 89 n'ont point sollicité de titres nobiliaires comme leurs devanciers, ils s'en sont emparés, tout en protestant de leur amour pour l'égalité. La noblesse de race, elle-même, oublie trop souvent que dans l'ancien régime, le *nom* était *tout* au point de vue nobiliaire, et que le *titre* n'était *rien*. Ainsi tous les financiers pouvaient devenir et devenaient généralement *marquis* au XVIII[e] siècle, et n'étaient pas pour cela *gentilshommes*. Cette qualité de gentilhomme *(gentis homo)* qui est dans le sang, qui ne peut être donnée que par une longue suite de générations nobles, et non par des lettres souveraines d'*érection* ou de

(1) Sous ce titre, M. Vincent Forest vient de mettre en vente un curieux travail de notre ami M. Pol de Courcy, primitivement destiné à notre Revue. Comme, en certaines parties de cette brochure, M. de Courcy discute directement la loi rappelée par son titre, soit dans la rédaction de son texte, soit dans son système d'application, la nature de notre recueil nous empêche malheureusement de publier l'œuvre en entier. Du moins en pouvons-nous donner à nos abonnés une portion considérable, mais qui, nous devons le dire, ne dispense nullement de connaître le reste. Tout au contraire sommes-nous convaincus qu'après avoir lu ce fragment, tous nos amis voudront se procurer en son entier un travail dans lequel l'auteur — l'un des hommes les plus compétents sur cette matière — a su couvrir d'une forme piquante un fond savant et solide. (*Note du Directeur de la Revue*).

provisions, a toujours été si honorable, que les rois juraient *Foi de gentilhomme*, par ce que cette qualité doit renfermer toutes les vertus qui rendent la foi inviolable. François Ier, tenant un lit de justice, disait qu'il était né *Gentilhomme* et non Roi; et Henri IV, faisant l'ouverture des Etats de Rouen, ajoutait que la qualité de gentilhomme était le plus beau titre qu'il possédât. Le Roi était donc appelé avec raison le premier gentilhomme du royaume. Si, à l'inverse de l'abbé Siéyès, nous voulions soutenir que la noblesse est *tout*, nous avancerions un autre paradoxe; mais malgré la suppression de la noblesse comme corps privilégié, depuis 1789, il paraît, à en juger par les jalousies mesquines qu'elle excite, et par les efforts de tant de parvenus pour s'y affilier sournoisement, qu'elle est encore quelque chose. En fait, si l'ordre de la noblesse n'existe plus de droit dans l'Etat, il y a encore des gentilshommes. Les crimes et les guerres de la Révolution ont amené, il est vrai, l'extinction d'un grand nombre de familles anciennes; mais il en subsiste encore, et tous les décrets n'empêcheront pas plus un *noble* qu'un *bourgeois* d'être fils de son père. La noblesse est donc un fait indépendant de toute opinion, « car rien au monde ne peut faire qu'il y ait noblesse, quand il n'y en a pas, ou qu'il n'y en ait pas, quand il y en a (1). » Quant aux appréciations qui ont été portées sur la noblesse, elles sont fort diverses; mais le plus souvent, on s'est étudié à la représenter aux yeux des masses, grâces à quelques exemptions fiscales, comme un ordre de vampires, se nourrissant des sueurs du peuple *taillable et corvéable à merci*. Ce texte n'a été encore retrouvé dans aucune Coutume, non plus que *le droit du Seigneur*, et l'on n'a pu produire davantage un acte terminé par la fameuse formule : *a déclaré ne savoir signer en sa qualité de gentilhomme*. Mais qu'importe, cela n'empêche pas d'imprimer des phrases comme celle-ci, non pas dans les mauvais jours de la Révolution, mais aujourd'hui : « La noblesse féodale, pour masquer les vices de son origine, a parqué les hommes comme des troupeaux, en en faisant des serfs, et son histoire est le martyrologe des peuples (2). » Que les inquiétudes de M. Hamel se dissipent, la répression du port illégal d'un nom ou d'un titre ne fera pas un martyr de plus. Pour bien juger la féodalité, que personne ne songe à reconstituer, il faut la prendre dans sa force, faire le calcul des immunités d'un gentilhomme d'une part, et de l'autre des charges qui lui étaient imposées en raison de ses revenus, et l'on demeurera convaincu de la vérité de l'adage : *Noblesse oblige*. Quand on lit attentivement les anciennes constitutions de la noblesse, on voit que ses charges matérielles surpassaient de beaucoup ses

(1) Granier de Cassagnac, *Histoire des classes nobles et des classes anoblies*.
(2) *Les Principes de 89 et les Titres de Noblesse*, par Hamel, 1858.

avantages ou exemptions, et que c'était un ordre de *sacrifice*. Le gentilhomme ne payait point la taille sur ses biens nobles et ne tirait point à la milice : pourquoi? parce qu'il était obligé de marcher, lorsque le Roi convoquait le ban et l'arrière ban, et de se faire suivre, à la guerre, d'un certain nombre d'hommes levés et entretenus à ses frais, nombre basé sur l'importance de son fief. D'ailleurs il acquittait le fouage ou la taille et même les corvées sur ses biens roturiers (1), la dîme ecclésiastique et la capitation ou impôt par tête, correspondant à l'impôt personnel et mobilier d'aujourd'hui. Quant aux corvées ou journées de travail gratuit et forcé, dues par les vassaux à leur seigneur, elles n'ont jamais été arbitraires; leur nombre était écrit dans les coutumes, les usements particuliers et les actes d'inféodation, et elles sont en grande partie remplacées aujourd'hui, par les prestations en nature pour l'entretien des routes, autrefois sous la garde des Seigneurs. Ceux-ci étaient tenus d'employer à leur réparation, les deniers de leurs amendes; et en cas d'insuffisance, l'entretien des chemins, autres que les chemins royaux, était à la charge des propriétaires riverains, de quelque qualité qu'ils fussent (2). En résultat, je crois que la position si enviée des anciens gentilshommes, avec ses priviléges et ses charges, ne tenterait aujourd'hui aucun de leurs jaloux; et cela en ne mettant en ligne que les *écus* seulement, et abstraction faite des risques que courait la vie des privilégiés. Ces risques étaient tels, que la majeure partie de leurs familles s'éteignaient promptement dans le sang, quand elles ne succombaient pas à la misère.

En 1789 les armées régulières soldées avaient remplacé depuis longtemps toutes les institutions militaires féodales; certains priviléges n'avaient donc plus de raison d'être et l'on pouvait légitimement les abolir. Toutefois, je ne comprends pas parmi les priviléges qu'on pouvait abolir les rentes féodales et casuels de fiefs, sorte de propriétés qui se vendaient et n'étaient pas moins sacrées que les rentes foncières. Ces propriétés, on devait les racheter, si on les trouvait gênantes. On ne respecta pas plus les autres, et le patrimoine de l'église et de la noblesse passa en quelques jours, sous la dénomination de biens nationaux, et au prix de quelques assignats, aux mains des croquants.

A la différence de l'aristocratie de naissance, cette aristocratie nouvelle des richesses, portant derrière l'oreille la plume que l'homme d'armes portait à son heaume, prétend jouir aujourd'hui sans compensation; réglementer l'État, qu'elle soutient comme la corde soutient le pendu, et après s'être emparée des biens de la noblesse, lui ravir ce qui lui reste de son glorieux passé, ses noms et ses titres.

(1) *Coutume de Bretagne*, art. 91.
(2) *Coutume de Bretagne*, art. 49.

« Au milieu de ce débordement de noms de terre, de ce démembrement de noms roturiers en particules ambitieuses, de cette usurpation de titres presque universelle, ce sera bientôt une distinction et une preuve de goût que de garder son nom véritable. La société devient si noble, qu'il y reste à peine de la place pour ceux qui se piquent d'avouer leur roture. On se plaint du ralentissement de la population en France, c'est du Tiers-Etat sans doute que l'on veut parler, car la noblesse se multiplie démesurément et menace de couvrir bientôt la surface du pays. Certes, si les sentiments s'ennoblissaient quand les noms s'anoblissent, on pourrait concevoir sur l'avenir de la nation les plus hautes espérances. Malheureusement cet anoblissement général ne prouve qu'une chose : c'est que le ridicule a trop perdu en ce pays de son utile puissance, puisqu'il ne suffit pas à faire justice de ce que la loi ne peut sagement atteindre (1). »

. . . .

Avant 1789 les poursuites pour usurpation de titre et d'origine ont été extrêmement rares; et cependant l'abus, pour n'être point aussi commun qu'aujourd'hui, n'en était pas moins flagrant. Les poursuites pour usurpation de noblesse étaient au contraire très-fréquentes. La raison en est que le fisc avait intérêt à s'opposer à l'exemption des taxes, tandis qu'il était désintéressé dans la question des titres et de l'ancienneté de la race. On a dit que la plus grande partie des érections faites aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, l'avait été en faveur de la robe ou de la finance et non de l'épée; cela est vrai, et l'on doit ajouter qu'elles n'ont jamais été accordées spontanément par le souverain, mais qu'elles ont toujours été sollicitées. A l'exception du titre de Duc, les autres n'ajoutaient rien aux prérogatives du simple gentilhomme.

Dans le principe, la noblesse s'est acquise tacitement et par le seul usage; elle était établie depuis longtemps ainsi, lorsque les rois se sont chargés de la réglementer et se sont attribué le droit de la conférer. Dans le principe aussi, les principales terres seigneuriales ont été titrées par l'usage, et le fait seul de leur possession en donnait le titre à leur propriétaire. De même que la noblesse *immémoriale*, nommée aussi noblesse de *chevalerie*, *de nom et d'armes* ou *d'ancienne extraction* a plutôt gagné que perdu en valeur après l'innovation des anoblissements par lettres patentes, les terres titrées par l'usage, antérieurement aux premières érections du souverain, ont conservé toutes leurs dignités. On trouve bien peu d'érections de terres titrées, dûment enregistrées, avant la fin du XVI[e] siècle ; et dès le commencement du siècle suivant, les usurpations étaient déjà fréquentes, ainsi qu'on peut l'inférer de ces doléances

(1) Prévost-Paradol, *Journal des Débats*, mars 1857.

de Pierre d'Hozier, juge d'armes de France. « Il y a plusieurs en cette province qui s'attribuent sans tiltre légitime ces qualitez de Marquis et Comtes : mais il ne s'en trouve rien dans les registres du parlement, fors des deffences à plusieurs modernes de ne prendre les dittes qualitez, que quantité de personnes abusivement portent aujourd'hui par toute la France, sans autre droit et fondement que *parce que leurs valets les appellent ainsi* (1). » Avons-nous changé depuis, et cette phrase n'a-t-elle pas l'air d'être écrite d'hier? Au siècle suivant, le Duc de Saint-Simon ne peint pas moins énergiquement ce travers de son temps, quand il s'écrie : « Il est vrai que les titres de Comtes et de Marquis sont tombés dans la poussière, par la quantité de gens de rien et même sans terre qui les usurpent, et par là tombés dans le néant : si bien même que les gens de qualité qui sont Marquis ou Comtes, qu'ils me permettent de le dire, ont le ridicule d'être blessés qu'on leur donne ces titres, en parlant à eux. » Le désordre n'a fait que croître depuis, mais personne ne se trouve aujourd'hui blessé de recevoir des appellations honorifiques non justifiées.

. . . .

Après avoir donné l'opinion du premier des d'Hozier et celle du Duc de Saint-Simon sur les usurpations de titres, il n'est pas moins important de faire connaître les règles anciennes, établies pour la transmission des titres véritables. Mais pour juger ces règles, il faut montrer d'abord l'origine diverse de ceux aujourd'hui en usage. Pour être Marquis ou Comte, il ne suffisait pas de posséder une terre érigée en Marquisat ou en Comté; il fallait encore : ou que la terre eût étéérigée en faveur du possesseur, ou si elle l'avait été en faveur d'un autre, que le nouveau possesseur eût obtenu du roi des lettres qui appropriassent à sa famille le titre qui avait été concédé à une autre. Il était nécessaire aussi que la terre, depuis son érection, n'eût point été démembrée ou, si elle l'avait été, qu'on se fît délivrer de nouvelles lettres patentes pour conserver le titre, malgré le démembrement.

Si l'on s'en tenait purement et simplement à la lettre de la loi ancienne, je doute qu'il y eût, en France, cinquante familles qui pussent régulièrement conserver leurs titres, car pour cela il faudrait prouver qu'on possède encore en ligne directe masculine et dans *toute son intégrité*, la terre érigée en dignité.

Le fief a donc toujours été la base du titre. Pour trouver une dérogation à cette règle fondamentale, il faut descendre très-tard.

La Galerie de l'ancienne cour (t. II, page 66) remarque que MM. Dreux et Chamillart, conseillers au Parlement de Paris, le premier depuis grand maître des cérémonies, et le second contrôleur général, furent faits Mar-

(1) *Recueil Armorial de Bretagne*, par le sieur d'Hozier, 1638.

quis *de* Dreux et Comte *de* Chamillart; c'est, dit-elle, le premier exemple de deux noms patronymiques décorés d'eux-mêmes et sans prétextes de terres, des titres de Marquis et de Comte.

Au XVIII° siècle l'usage se répandit assez généralement dans la noblesse, de faire ériger en dignité des terres, auxquelles on faisait prendre en même temps son nom patronymique. C'est ainsi que nous voyons en Bretagne les Becdelièvre faire ériger Tréambert en Marquisat sous le nom de Becdelièvre, et la Gâcherie devenir le Marquisat de Charette; mais ces exemples sont tout différents de ceux de MM. Dreux et Chamillart. On alla plus loin encore; le Marquis le Camus, neveu du cardinal le Camus, fut, dit l'ouvrage précité, le premier gentilhomme français qui appliqua un titre seigneurial sur son nom de famille, sans le faire précéder d'un article datif.

Ces innovations tendaient à changer complètement la nature des anciens titres; d'une dignité réelle ou attachée à la chose, à la terre, on faisait une dignité personnelle. L'Empire suivit généralement cette direction; à l'exception des Principautés et des Duchés, qui tirèrent leurs noms de la terre, les titres de Comtes et de Barons s'appliquaient directement au nom patronymique, comme pour le Marquis le Camus.

En Bretagne on a toujours distingué deux sortes de Chevalerie : la Chevalerie *personnelle* quand on était armé Chevalier, et la Chevalerie *réelle* qui résultait de la possession d'un fief de Chevalerie ou de Haubert. La première fut en grand honneur dans l'origine, mais le jurisconsulte Hévin remarque, dans ses *Consultations*, que, dès 1300, les seigneurs Bretons affectèrent curieusement de prendre la qualité de Chevaliers *bacheliers*, c'est-à-dire de Chevaliers héritiers présomptifs d'un fief de Chevalerie, pour se distinguer des Chevaliers qui n'avaient que la dignité personnelle, laquelle était déjà devenue fort commune.

Ainsi tout titre purement personnel ne peut conserver longtemps son prestige, il tend à se multiplier outre mesure et par conséquent à se déprécier, même quand il est limité à une seule génération; c'est bien pis si on le rend héréditaire.

Quand l'Empire voulut faire revivre la noblesse, il décréta que tout titre ne serait transmissible qu'à la condition de créer un majorat suffisant pour le soutenir. C'était assurément une bonne mesure, mais elle était insuffisante. D'ailleurs, la plupart des majorats ont disparu, d'autres sont fort écornés; voilà donc toute la noblesse de l'Empire morte ou condamnée à mourir très-prochainement, en vertu du décret de 1808 qui subordonnait l'hérédité du titre aux majorats aujourd'hui éteints. C'était déjà quelque chose de fort singulier qu'un titre assis sur un majorat constitué en rentes sur l'Etat, comme l'étaient la plupart des titres inférieurs de l'Empire.

Que sont les Ducs Decazes, de Louis XVIII; Latil, de Charles X; Pasquier et Marmier, de Louis-Philippe, sinon des *Ducs bourgeois*? « Si le ministère

» avait nommé M. Pasquier général *in partibus*, celui-ci se serait récrié ; » il aurait prétendu qu'on voulait se moquer de lui en lui donnant un titre, » emblème d'une autorité qu'il ne pouvait exercer. On le nomme Duc, » comme, au XIVe siècle, les écrivains en parlant des généraux de l'anti- » quité disaient le Prince Annibal et le Duc Scipion.... et il est content ! » soit ! (1) » Les Ducs d'Isly et de Malakoff ont plus d'éclat, mais point de base assurée dans l'avenir; ces dénominations sont nouvelles en France ; c'est une importation des idées espagnoles, où il y a des Princes de la Paix, des Ducs de *la Loyauté*, de la Victoire, etc. ; mais en Espagne même, cela est moderne.

Hors de la Féodalité, c'est-à-dire sans juridiction, sans partages nobles, les titres ont donc bien perdu de l'importance qu'on y attachait autrefois, mais ils me semblent encore possibles comme une distinction de famille, ainsi que les qualifications de *chevalier* et d'*écuyer* telles qu'on les entendait en Bretagne. En outre des titres attachés à une terre érigée en dignité et de ceux conférés par lettres patentes, il en existait d'autres désignés sous le nom de *titres de courtoisie* ou *à brevet*, et, depuis Louis XIV, les rois s'en sont montrés si peu avares, qu'il n'est presque pas de famille un peu marquante, dont un membre n'en ait été décoré. En effet, dans les commissions, lettres ou brevets militaires délivrés par les rois aux officiers-généraux ou même supérieurs, ainsi que dans les présentations à la cour, les noms des gentilshommes étaient généralement précédés d'un titre, qu'ils se regardaient comme autorisés à porter leur vie durant : mais ces titres étaient tous personnels, malgré l'étrange abus qu'on a voulu faire prévaloir, en les considérant comme transmissibles et héréditaires. Ce fut dans de semblables idées de *courtoisie* que fut rendue en 1817 une ordonnance royale, autorisant les fils des Pairs de France seuls à prendre des titres successivement inférieurs à celui de leur père. Ainsi le fils aîné du Duc de Dalmatie put se qualifier Marquis, de même que le fils aîné du Duc de Reggio ; le second fils pouvait se qualifier Comte, le troisième Vicomte, le quatrième Baron, mais c'étaient là encore des titres tout personnels, quoique ces titres aient été portés depuis héréditairement. Le roi ferma, dans la suite, la porte qu'il avait ouverte lui-même aux abus, par son ordonnance du 10 février—13 août 1824, qui vint régler la question des titres. « Art. 1er. A l'avenir les titres de Baron, de Vicomte, de Comte, de Marquis et de Duc qu'il nous aura plu d'accorder à ceux de nos sujets qui nous en auraient paru dignes, seront *personnels*, et ne passeront à leurs descendants en ligne directe, qu'autant que les titulaires auront été autorisés par nous à constituer en effet le majorat affecté au titre dont ils seront revêtus. Ces

(1) Œuvres de Napoléon III, tome II, chap. *des nobles*.

titres et autorisations seront accordés par ordonnances royales, sur le rapport de notre garde-des-sceaux et non autrement. »

Ainsi le gouvernement conservait légalement la distinction des titres *viagers* ou *à brevet* et des titres héréditaires, tandis que maintenant les fils d'un simple Comte à *brevet* s'intitulent tous Comtes à la fois, dès qu'ils sont sortis des bancs du collége. Les titres ne sont donc plus qu'une parodie d'une grande institution.

....

Les honneurs de la cour, les preuves pour les chapitres nobles et pour le service militaire étant abolies, l'ancienneté de la race ne sert plus matériellement à rien, et rien ne l'indique au public. Les priviléges supprimés, il ne reste donc d'apparent dans la qualité de noblesse que les titres honorifiques et la particule *de* qui ne devrait jamais précéder qu'un nom de terre, mais dont l'usage a fait bien improprement, pour le vulgaire, une sorte de titre nobiliaire de convention.

Ce fut, comme l'on sait, dans la nuit du 4 août 1789 que quelques *démagogues* de la noblesse, fatigués d'une longue discussion sur les droits de l'homme, et brûlant de signaler leur zèle pour la cause nouvelle qu'ils venaient d'épouser, se levèrent à la fois en demandant à grands cris les derniers soupirs du Régime Féodal.

« Ce mot électrisa l'assemblée, dit Rivarol dans ses mémoires, le feu avait pris à toutes les têtes. Les cadets de bonne maison qui n'ont rien, furent ravis d'immoler leurs trop heureux aînés sur l'autel de la Patrie ; quelques curés de campagne ne goutèrent pas avec moins de volupté le plaisir de renoncer aux *bénéfices* des autres. Mais ce que la postérité aura peine à croire, c'est que le même enthousiasme gagna toute la noblesse : le zèle prit la marche du dépit : on fit sacrifices sur sacrifices. Et comme le point d'honneur chez les Japonais est de s'égorger en présence les uns des autres, les députés de la noblesse frappèrent à l'envie sur eux-mêmes et du même coup sur leurs commettants. Le peuple qui assistait à ce noble combat, augmentait par ses cris l'ivresse de ses nouveaux alliés ; et les députés des Communes voyant que cette nuit mémorable ne leur offrait que du profit sans honneur, consolèrent leur amour propre en admirant ce que peut la noblesse entée sur le Tiers-Etat. Ils ont nommé cette nuit la *nuit des dupes*, les nobles l'ont nommée la *nuit des sacrifices*. »

La suppression des droits féodaux fut suivie du décret du 27 septembre 1791 portant que : « Tout citoyen qui dans tous actes quelconques, prendra quelques-unes des qualifications ou des titres supprimés, sera condamné à une amende égale à six fois la valeur de sa contribution, rayé du tableau civique et déclaré incapable d'occuper aucun emploi civil et militaire. » Cela n'a pas empêché les hommes qui avaient provoqué, voté et préconisé cette mesure égalitaire, de se blasonner quinze ans plus tard sur toutes les

coutures, et de s'affubler des titres de Ducs, Comtes et Barons qu'ils avaient naguère proscrits (1).

Nous avons fait voir l'origine des titres, leur valeur passée, celle qu'ils peuvent encore conserver de nos jours; nous allons présenter également l'origine des noms de famille qui ont conservé, à la différence des titres, toute leur importance.

Le nom patronymique, nom de famille ou surnom, est un nom commun à tous les descendants d'une même race et transmis par son auteur; il se continue de père en fils dans la même famille et appartient à tous ses membres. Le nom propre, nom de baptême ou prénom, est celui qui précède le nom de famille et il est l'appellation distinctive de chaque individu dans la même famille.

On voit par la généalogie de Jésus-Christ que les Hébreux ne connaissaient pas les noms de famille héréditaires.

Les Grecs n'en firent pas non plus usage, et à l'exemple des Hébreux, ils indiquaient le nom de leur père après le leur, pour se distinguer entre eux. La multiplicité des noms n'est donc point antérieure aux Romains, qui, suivant Tite-Live, appelaient le nom général qui se donne à toute la race *nomen gentilitium* et le nom personnel *prænomen*. A ces deux noms, ils en ajoutèrent par succession de temps, un troisième, qu'ils appelèrent *cognomen*, et qui servait à désigner à quelle branche d'une même famille on appartenait. Enfin ils faisaient quelque fois usage d'un quatrième nom *agnomen*: mais ce dernier, qui se donnait généralement en mémoire d'une action éclatante, était personnel et non transmissible. De cette dernière espèce, étaient le nom d'*Africanus* pris par l'un des Scipions, d'*Asiaticus* pris par l'autre, et celui de *Torquatus* donné à Manlius.

Les barbares qui renversèrent l'Empire romain ne portaient, ainsi que les plus anciens peuples, qu'un seul nom propre et individuel; mais comme les Hébreux et les Grecs, ils énonçaient à la suite de leur nom, celui de leur père.

(1) A l'abbé Siéyès que nous avons déjà nommé, régicide puis comte-sénateur, ajoutez : Les régicides Carnot, chevalier de Saint-Louis, puis comte de l'Empire; Jean Bon Saint-André, baron-préfet; l'oratorien Fouché, duc d'Otrante; l'abbé Grégoire, comte-sénateur, absent au moment du vote dans le procès du roi, mais qui adhéra par écrit à sa condamnation; le comte Merlin (de Douai) l'un des auteurs de la loi des suspects; David, chevalier de l'Empire, premier peintre de S. M.; le mathématicien Monge, comte de Peluse, qui signa l'arrêt de mort comme ministre, ainsi que Garat ex-constituant qui lut sa sentence à Louis XVI, et devint à son tour comte-sénateur. Il y aurait à citer bien d'autres noms dont la mémoire est heureusement pour eux moins célèbre. On les exhume des almanachs impériaux, parmi les sénateurs, préfets et présidents des cours d'appels, et on peut consulter sur leurs antécédents la Biographie universelle. Ces hommes ne doivent point être confondus avec les compagnons d'armes de Napoléon, qui gagnèrent leurs titres sur le champ de bataille, et dont les noms rappellent tous, une de nos victoires.

Les noms patronymiques ne se sont point formés par une combinaison fortuite de voyelles et de consonnes, ils ont été pris dans la langue parlée et ont dû nécessairement avoir un sens. Si l'interprétation de beaucoup d'entre eux est maintenant ignorée, c'est d'une part, que l'orthographe a subi de grandes altérations dans le cours des siècles et de l'autre, que la connaissance de la langue romane n'est point encore très-répandue. Autrement, bien des gens éviteraient sans doute, le non sens grammatical d'accoler la particule *de* à des épithètes adjectives ou à des prénoms, à des noms de métiers ou même à des noms d'animaux, ce qui se voit souvent. Beaucoup de noms primitifs ont été changés par vanité et parce qu'ils avaient une signification ridicule, et les familles y ont substitué des noms de terre, ce qui explique pourquoi un si grand nombre de noms patronymiques sont aujourd'hui perdus. Les nobles commencèrent dès le XI[e] siècle à prendre des surnoms qu'ils tirèrent soit de leurs terres, soit de quelque sobriquet. A leur exemple, les individus des classes inférieures qui furent successivement affranchis, ou qui conquirent une personnalité plus distincte, au lieu d'être uniquement désignés par leur nom de baptême et celui de leur père, prirent ou reçurent de nouveaux noms, car la plupart leur furent sans doute imposés. Quoiqu'il en soit, toutes ces variétés de noms sembleraient pouvoir se diviser en cinq classes distinctes, que nous avons détaillées ailleurs (1).

1° Les noms de lieux, soit qu'ils proviennent de provinces, de villes, de paroisses, de chapelles, de seigneuries ou de simples domaines tenus et manœuvrés par des vassaux;

2° Les noms de baptême transmis héréditairement par les pères aux enfants;

3° Les noms des dignités ecclésiastiques ou féodales, fonctions, offices, professions ou métiers; ceux indiquant la condition et les degrés de parenté;

4° Les noms des bonnes ou mauvaises qualités physiques ou morales, auxquels on peut joindre les noms d'animaux, parce que la plupart n'ont été donnés qu'à cause de quelque similitude;

5° Enfin la foule des noms qui ne sont relatifs ni à la terre, ni aux fonctions ou à l'industrie, ni aux qualités ou défauts saillants; mais qu'on a empruntés aux plantes, aux fleurs ou aux fruits; aux meubles, aux instruments et aux habits; aux saisons, aux mois et aux jours de la semaine; aux éléments, aux astres, aux métaux. En un mot, l'on peut rejeter dans la même catégorie, la plupart des sobriquets de tout genre.

De ces cinq variétés de noms, aucune ne peut être attribuée exclusive-

(1) Conférez notre Dissertation sur l'origine et la formation des noms de famille en Bretagne. *Bulletin archéologique de l'Association Bretonne*, t 3, année 1852.

ment aux familles nobles, car les simples tenanciers ont souvent adopté le nom de leur tenue, les bâtards celui de leur paroisse, et les sobriquets même les plus grotesques étaient portés par les nobles dès le XII[e] siècle. On peut seulement présumer que les familles le plus anciennement illustrées n'ont jamais dû porter de nom de métiers, et que celles qui en portent, ont eu pour auteur un individu qui exerçait l'industrie rappelée par le nom patronymique.

On trouve donc dès le temps de la formation des noms, un très-grand nombre de roturiers qui ont pris des noms de lieux, et un très-grand nombre de nobles qui n'avaient que des sobriquets; d'où il suit que c'est fort à tort qu'on a appelé *particule nobiliaire* les articles *le*, *la*, *les*, *de*, *du*, *de la*, ou *des* qui précèdent certains noms de lieux, devenus noms de famille.

Dans les deux derniers siècles, tous les bourgeois vivant noblement, c'est-à-dire ne faisant pas le commerce, dès qu'ils étaient possesseurs d'un petit quartier de terre, en prenaient le nom et quittaient même souvent leur ancien nom de famille, vanité ridiculisée par l'auteur du *Bourgeois gentilhomme*, mais mode contagieuse dont M. *de Molière* (Jean-Baptiste Poquelin) ne sut pas s'affranchir lui-même (1). On connaît l'anecdote rela-

(1) Bien d'autres personnages, inconséquents avec leurs écrits et leurs actes, tombèrent dans le même travers. Nous citerons parmi les principaux: Boileau *des Préaux* oubliant sa satyre sur la noblesse, et *le patriarche de Ferney* nonobstant l'idée préconisée dans Mérope :

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.

Si l'on voulait savoir les services que Voltaire quoique sans aïeux, a rendus à la France, il faudrait le demander à la Prusse. Rappelons encore l'horloger Caron *de Beaumarchais* jugeant avec *Bazile* que : « Ce qui est bon à prendre est bon à garder »; Bernardin *de Saint-Pierre*, bourgeois du Hâvre, auquel ses *Etudes de la nature* firent trouver naturel de se rattacher au célèbre bourgeois de Calais; le philosophe Jean Le Rond d'*Alembert* enfant trouvé sur la voie publique, ainsi que ses confrères Nicolas *de Chamfort*, Jean-François *de la Harpe* et l'abbé Jacques *de Lille*. Dans les sommités révolutionnaires et égalitaires, n'oublions pas non plus le ministre Roland *de la Platière* célèbre par sa femme; Barrère *de Vieuzac* auteur de *l'éloge de Louis XII* et l'un des complices de la mort de Louis XVI; Brissot *de Warville*, ancien rôtisseur ou tourne-broche à Chartres, signant du nom de son village d'Ouarville orthographié à l'anglaise, un pamphlet contre *l'inégalité des rangs*; Chassebœuf autre député du *Tiers*, qui trouva plus euphonique à son retour d'Orient, de traduire son nom en *Volney*, mot arabe quant au son, et qui a comme Chassebœuf la signification de Bouvier; Billaut *de Varennes*, ci-devant oratorien, l'un des organisateurs des massacres de septembre; La Réveillière *de l'Epeaux*, inventeur de la *Théophilanthropie*; Fouquier *de Tainville* accusateur public, ci-devant procureur au Châtelet, et son frère Fouquier *d'Hérouël*, qui s'intitule dans l'almanach royal de 1790 : *fourrier des logis du Roi, seigneur et cultivateur d'Hérouël*; les comédiens sifflés Fabre *d'Eglantine* et Collot *d'Herbois*; le *vertueux* Pétion *de Villeneuve*, maire de Paris et surtout *l'incorruptible* Maximilien *de* Robespierre, qui se borna à allonger son

tive à ces trois frères, qui pour tout héritage n'eurent qu'une cour dans laquelle se trouvaient un puits et une marre, et qui se nommèrent l'aîné M. *de la Cour;* le second M. *du Puis* et le troisième M. *de la Marre.* « C'est un vilain usage et de très mauvaise conséquence en nostre France, dit Montaigne, d'appeler chascun par le nom de sa terre et seigneurie et la chose du monde qui fait plus mesler et mécognoistre les races. Un cadet de bonne maison ayant eu pour son apanage une terre sous le nom de laquelle il a esté cogneu et honoré, ne peut bonnement l'abandonner; dix ans après sa mort, la terre s'en va à un étranger qui en fait de mesme : Devinez où nous en sommes de la cognoissance de ces hommes.... Il y a tant de liberté en ces matières, que de mon temps je n'ai veu personne eslevé par la fortune à quelque grandeur extraordinaire, à qui on n'ait attaché incontinent des titres généalogiques nouveaux et ignorez à son père, et qu'on n'ait enté en quelqu'illustre tige; et de bonne fortune, les plus obscures familles sont plus idoines à falsifications. » Aux noms de seigneuries du temps de Montaigne, l'on substitue fréquemment aujourd'hui, ceux de sa commune, de sa ville, de son département, et la conscience publique se révolte avec raison contre un tel abus. Or si l'on n'y prend garde, la société nouvelle ne sera plus qu'un carnaval. On peut de nouveau proscrire les titres; on peut les avilir soit en les laissant usurper, soit en les multipliant, mais on ne peut supprimer le nom. Pour montrer le respect dû au nom quel qu'il soit, que chacun a reçu de ses pères, nous ne pouvons mieux faire que de citer les conclusions si remarquables de M. Pinard, substitut du procureur-général, dans une question d'usurpation de nom récemment soumise à l'appréciation de nos tribunaux.

« Le nom est un héritage souvent plus précieux que la fortune.... il vous suit dans la pauvreté comme dans l'opulence, dans la patrie comme dans l'exil. L'usurpation d'un nom, dit-on souvent, ne cause pas de préjudice matériel ; un débat de ce genre réveille des souvenirs d'un autre âge et n'est plus aujourd'hui qu'un anachronisme. N'ayons pas de ces préven-

nom roturier de la particule supprimée pour ses nombreuses victimes, trop heureuses s'il n'eût raccourci que leur nom. Nous voulons bien ne parler que des morts : mais en voici encore deux que nous avons tous connus et qui ne seront pas déplacés à la fin de notre galerie. « Comme nous lisons dans Lucain, d'un savetier nommé *Simon* qui étant devenu riche voulut être appelé *Simonide* » (voy. Loyseau, livre des ordres), ainsi l'historien passionné des *Républiques Italiennes*, originaire du Dauphiné, a fait lui et ses pères subir à son nom plus de métamorphoses qu'il n'y en a de la chenille au papillon, pour parvenir à se greffer sur l'illustre maison des *Sismondi* de Pise. Et notre dernier *poète national*, nonobstant l'aiguille et le carreau à repasser de son père, n'était-il pas bien aise de donner à entendre, qu'il pouvait bien descendre des anciens *Bérenger* de Provence. Le sang du grand-maître de Saint-Jean de Jérusalem se serait alors mêlé avec celui de quelque *Frétillon* ou *Lisette;* et il était en tout cas pas mal contradictoire à l'auteur du *marquis de Carabas* de signer ses œuvres : P.-J. *de* Béranger.

tions superficielles, allons au fond des choses. Sans doute les prérogatives du vieux droit, les avantages matériels attachés à certains noms et qui avaient été souvent le salaire du sang versé, le prix de services rendus, ont dû complétement disparaître; il ne faut ni les ressusciter ni les regretter.... Mais le nom sans le fief, le nom sans les priviléges éteints, le nom même sans la splendeur de la fortune ou l'éclat d'un long passé, a toujours quelque chose d'auguste et de sacré. Sous le nom, il y a toujours une notion cachée et de sérieux intérêts engagés. Le nom est la chose la plus simple, elle est aussi la plus profonde.

» Le nom est perpétuel, parce qu'il est le signe vivant, la démonstration la plus énergique de la notion de propriété. Et quand la fortune mobilière s'acquiert si vite et se perd si vite encore; quand la fortune territoriale se fractionne et disparaît chaque jour, il est utile que le nom reste avec son cachet de perpétuité comme le premier de nos patrimoines, justifiant en la résumant l'idée même de propriété.

» Pourquoi nos lois ont-elles fait le nom héréditaire et transmissible seulement pour les mâles, si non parce qu'il rappelle et l'unité d'autorité du chef qui fonde les familles et le respect du passé qui les perpétue: tradition sainte qui se retrouve partout, que Rome appelait le culte des dieux domestiques, et que nous avons nommée d'un nom plus simple et plus vrai, le culte des ancêtres.

» Enfin pourquoi veut-on les noms inaliénables et imprescriptibles, sinon par ce qu'ils appartiennent autant à la nation qu'aux individus? N'oublions pas en effet que les peuples grandissent dans la mesure du respect dont ils entourent leur histoire. Or les masses n'apprennent l'histoire qu'avec des monuments ou avec des noms qui leur rappellent les réformes civiles, les grandes découvertes, les glorieuses conquêtes. Sur les champs de bataille de la vieille monarchie française, sur ceux du premier empire, sur cette terre de Crimée encore couverte de notre sang et de notre gloire, le peuple recueille des noms, et ces noms qu'il rend immortels parce qu'ils sont le symbole de grands faits, c'est pour lui l'histoire toute entière.

» Voilà l'importance et la puissance des noms au point de vue de la notion de propriété, de l'intérêt de famille et de la tradition nationale.

» De là tirons deux conséquences pratiques; la première c'est que la chancellerie obéit aux traditions les plus saines, lorsqu'elle se montre si sévère pour changer, si prudente pour conserver; la seconde c'est qu'il est puéril de revendiquer un nom qui n'est pas le sien et qu'il y a fierté légitime a défendre à toutes les époques un nom porté par ses ancêtres (1). »

. . . .

« A quoi bon, dit le *Siècle*, demander le rétablissement de la noblesse pour consolider la monarchie, puisque demain, la monarchie sera obligée de

(1) *Gazette des Tribunaux*, du 5 février 1858.

combattre ce qu'elle a fait..... puisque toute l'histoire depuis Charlemagne est dans la lutte de la monarchie contre la noblesse et de la noblesse contre la monarchie. » Cette assertion est reproduite dans d'autres écrits de circonstance (1) par des publicistes, qui oublient que les plus belles pages de notre histoire appartiennent à ce corps illustre de la noblesse; que toutes les fondations d'églises, de colléges et d'établissements hospitaliers ont été faites par lui; qu'il a été de tout temps l'avant-garde de la nation dans les combats, dans les périls; qu'il s'est fait décimer pour la monarchie dont le *Siècle* le dit ennemi, tandis que les coryphées du *Siècle* ont envoyé à l'échafaud le plus vertueux des Rois, en reconnaissance de ce qu'il avait fait pour le peuple et pour le Tiers-Etat particulièrement, qui lui avait décerné le titre de ***Restaurateur de la Liberté Française.*** Cette sollicitude si logique à la fois, pour la monarchie et pour les régicides, dont l'organe du vieux libéralisme fait constamment l'apologie, serait-elle dans le second cas, de la piété filiale? C'est ce que nous nous sommes demandé, en compulsant les votes des conventionnels de la Manche. Le même journal motive encore son opposition, sur ce que la noblesse héréditaire ne devrait pas exister dans un gouvernement démocratique. Resterait à prouver que le gouvernement actuel est celui de la démocratie, c'est-à-dire littéralement le gouvernement du peuple et non une monarchie héréditaire, c'est-à-dire le gouvernement d'un seul, transmissible de mâle en mâle par ordre de primogéniture. Or, une monarchie peut s'appuyer à la fois sur une aristocratie ou gouvernement des grands et sur la démocratie ou gouvernement du peuple, et c'est précisément celle qui régit la France, conjointement avec le sénat et le corps législatif.

Le *Siècle* s'est encore posé en défenseur de l'ancienne noblesse: « Ses parchemins, craint-il, n'existent pas tous. Comment fournira-t-elle ses preuves? Il y a beaucoup de familles dans lesquelles la possession seule fait titre. On conçoit que les Montmorency n'auront point à apporter des diplomes: mais évidemment dans les preuves à faire, la noblesse récente, celle qui a été créée par le premier Empire, aura l'avantage. »

Que le *Siècle* se tranquillise sur le désagrément qu'il redoute pour l'ancienne noblesse. Malgré toutes les pertes de titres que la Révolution a occasionnées aux familles, et particulièrement à celles des émigrés, il est encore facile à un gentilhomme de prouver sa qualité. En effet, l'ancienne noblesse s'entend aujourd'hui de celle qui existait avant la Révolution. Or, les procès-verbaux des assemblées des baillages et des sénéchaussées, pour l'élection des députés aux Etats-Généraux de 1789 et pour la rédaction du cahier des doléances, ces procès-verbaux existent encore, et il suffit de les consulter pour justifier qu'on était noble à cette époque, puisqu'on a été

(1) *Les nobles et les vilains du temps passé*, par Alp. Chassant, 1857.

convoqué à cette réunion solennelle en ladite qualité. Cependant cette preuve ne pourrait être invoquée par toutes les familles, en raison des conditions nécessaires pour être assigné : « Il n'y a que les nobles possé-
» dant fiefs et âgés de vingt-cinq ans qui soient dans le cas d'être assignés,
» disait le Garde-des-Sceaux dans ses instructions du 6 mars 1789. Les
» personnes pourvues de charges donnant la noblesse, mais qui ne l'ont
» pas encore acquise par vingt ans d'exercice, ne peuvent pas être consi-
» dérées comme nobles, et ne doivent conséquemment pas être assignées,
» quoiqu'elles possèdent des fiefs. Il doit en être usé de même à l'égard des
» particuliers non nobles qui sont propriétaires de fiefs. Il faut être
» noble et âgé de vingt-cinq ans pour être admis à l'assemblée de la
» noblesse. »

Il faudrait donc joindre à ces preuves, les jugements et ordonnances de maintenues de noblesse, rendus par les parlements ou les intendants des provinces, lors des dernières recherches contre les usurpateurs. Ces recherches, commencées sous Louis XIV, en 1666, furent terminées sous Louis XV, en 1727. Pour les familles déboutées à cette époque, il y aurait à produire les maintenues au Conseil-d'Etat, ou les anoblissements postérieurs; on y ajouterait les extraits de l'état civil qui ne sont pas détruits, mais qui ont été enlevés aux sacristies des paroisses, pour être déposés dans les mairies et les greffes des tribunaux. La réunion de ces divers documents, dont un grand nombre existe aux archives de l'Empire, et dont une notable partie se trouve en outre par grosses ou expéditions en forme, dans les archives particulières des familles, prouve qu'il est presque aussi facile à un gentilhomme de justifier de son extraction, que de se procurer son acte de naissance.

Il existe encore bien d'autres moyens de vérification à la portée de toutes les personnes qui, ayant perdu leurs titres, voudraient cependant pouvoir invoquer autre chose que la notoriété, en faveur de leurs prétentions nobiliaires. Ainsi, les archives des ministères de la guerre et de la marine ont conservé les états de services de tous les officiers (1). Les archives des cours souveraines possèdent les provisions de toute la noblesse de robe aux deux derniers siècles. Le cabinet du Saint-Esprit, à la Bibliothèque impériale, renferme les preuves faites devant les juges d'armes et les

(1) Ce fut seulement en 1781 qu'un édit du Roi révoquant celui de 1750 qui conférait la noblesse héréditaire, à la troisième génération de capitaines et chevaliers de Saint-Louis, établit pour la première fois que nul ne pourrait devenir officier dans les armées françaises, s'il n'était noble ou fils de chevalier de Saint-Louis. Un autre édit du 1er janvier 1786 établit la même obligation pour la marine, les armes de l'artillerie et du génie en étant exemptées. L'opinion publique trouva avec raison que c'était une énormité, de recruter exclusivement de nobles une carrière qui, jusqu'alors, avait été la pépinière de la noblesse; et l'injustice de cette loi expliquerait en partie l'attitude des députés du *Tiers* aux Etats généraux.

généalogistes officiels pour les honneurs de la cour, pour l'admission dans certains chapitres, dans les écoles militaires et dans la maison de Saint-Cyr, pour les ordres du Roi et ceux de Malte et de Saint-Lazare. La génération actuelle a donc de nombreux moyens de se rattacher à un ascendant direct, maintenu aux réformations de 1666-1696, anobli ou ayant obtenu depuis des lettres de confirmation, ou bien ayant exercé l'une des charges qui procuraient la noblesse. Ces moyens sont : les registres de l'état civil, les contrats de mariage, partages ou ventes; les commissions, brevets militaires et lettres de pension; les provisions d'offices judiciaires comme secrétaires du Roi, officiers des chambres des comptes, cours des aides, trésoriers et généraux des finances, conseillers aux parlements du royaume et maires de certaines bonnes villes.

Si l'on demandait à chacun les mêmes preuves qu'au dernier siècle, c'est-à-dire d'appuyer chaque degré de généalogie par trois actes originaux jusqu'au commencement du XVI° siècle, et deux actes originaux pour les siècles antérieurs, ce serait se montrer bien exigeant, après la destruction que la Révolution a faite de tant de titres féodaux ; mais, je le répète, établir dans chaque famille une filiation centenaire n'est nullement impraticable.

....

POL DE COURCY.

POÉSIE.

A MONSIEUR A. DE LA BORDERIE.

Monsieur et ami,

Je vous prie de vouloir bien accepter la dédicace de la pièce que je vous adresse sous ce pli. — Je ne pouvais pas placer en tête de mes alexandrins un nom plus honorable ni mieux fait pour me recommander auprès des lecteurs.

C'est à vous, cher Monsieur, que je dois l'idée de cette épître; elle m'est venue, l'année dernière, en lisant une lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire et dans laquelle vous me demandiez des *vers satiriques*. — Je me mis à l'œuvre aussitôt; mais une foule d'occupations, ou, pour mieux dire de préoccupations, m'obligèrent à quitter la plume; les huit premiers vers seulement avaient été jetés sur le papier. Je les ai retrouvés la semaine dernière, et, dans une journée de calme et de loisir, j'ai achevé l'épître que je vous envoie aujourd'hui. — Mieux vaut tard que jamais.... si cela vaut quelque chose! — Je vous en fais juge.....

HIPPOLYTE MINIER.

L'AGE D'OR.

Quand les âmes ont soif de vertu,
n'ayez pas d'inquiétude...
E. PELLETAN.

A M. A. DE LA BORDERIE.

Vraiment! je céderais à votre fantaisie!
J'irais d'un fouet vengeur armer ma poésie,
Piller de Némésis le classique arsenal
Et refaire une pointe aux vers de Juvénal!

Non, non ; n'y comptez pas ; je ne veux point médire.
D'ailleurs où trouverais-je un sujet de satire ?
J'ai beau prêter l'oreille, ouvrir de larges yeux,
Je n'entends, ne vois rien qui ne soit pour le mieux.
Partout, au premier rang, c'est la vertu qui brille ;
L'honneur, trésor gardé par les chefs de famille,
Aux enfants est toujours fidèlement transmis ;
Riche, on n'est point flatté pauvre, on a des amis.
L'esprit fait librement la guerre au ridicule,
Pygmée, il raille, il siffle à la barbe d'Hercule,
Et jamais, se livrant sans crainte à ses ébats,
Pour avoir ri tout haut il ne pleure tout bas.
Ardente à le chercher sous le toit qui l'abrite,
La renommée accourt au devant du mérite ;
Le talent est certain d'être toujours compris,
Et l'on a du génie... ailleurs que dans Paris.

De son opinion chacun a le courage,
La vérité jamais ne subit un outrage ;
Le cœur ne dit plus non, quand la bouche dit oui ;
Mentir ! qui l'oserait ? Rien ne ment aujourd'hui,
Rien... ni le prospectus où les Purgons en vogue
Révèlent au public le succès de leur drogue ;
Ni le cachet du vin que chèrement paiera
L'heureux consommateur qui peut faire un *extra* ;
Ni le jeu de la Bourse où seul le hasard triche ;
Ni la prime annoncée à qui veut être riche ;
Ni des baisers de cours l'échange solennel ;
Ni des grands écrivains l'encens confraternel ;
Ni le luxe criard dont si bien s'accommode
La grisette changée en reine de la mode.
Rien n'est faux... ni le ton doucereux, engageant,
De l'avide emprunteur qui flaire notre argent ;
Rien !... pas même les pleurs d'un riche légataire,
Pas même de Cabet le rêve humanitaire !

La haine dans les cœurs a fait place à l'amour.
Quelle sérénité chez les puissants du jour !
Quelle attitude calme et quel joyeux visage !
Le sourire des grands est d'un heureux présage ;
Aussi comme le monde a foi dans l'avenir !
Qui donc, contre le sort, cherche à se prémunir ?
Pas un indice au loin d'orage politique ;
Tous les peuples, brûlant d'une ardeur sympathique,
A l'exemple des rois se chérissent entre eux ;
Plus de rivalités aux conflits désastreux !
Et si l'on voit encor, hauts de toute leur taille,
Deux peuples mesurer leur front dans la bataille,
L'amour seul de la paix leur met le fer en main :
On se tue aujourd'hui pour s'embrasser demain !

Des brillants écrivains dont le cerveau s'allume
Au souffle inspirateur, jamais l'ardente plume
Ne comprit aussi bien sa noble mission.
O saint amour du beau ! féconde passion !
Toi qui créas Corneille et Racine et Molière,
Qui créas Bossuet, cette immense lumière,
Tu fais, de leur génie excitant les efforts,
Les auteurs d'aujourd'hui bien plus grands, bien plus forts !
Sûr que pour lui déjà la gloire ouvre son temple,
Dans son œuvre chacun fièrement se contemple,
Et, jaloux du laurier de la postérité,
Veut d'avance prouver qu'il l'aura mérité.
Comme on lime les vers ! comme on polit la prose !
A se faire imprimer nul auteur ne s'expose
Sans avoir d'un Boileau l'avis approbateur.
Que l'on met à produire une sage lenteur !
On prodigue le temps au désir de bien faire,
Et plus que le lecteur pour soi l'on est sévère.
La palme est le seul but, qu'importe le profit !
Y songe-t-on ? D'ailleurs peu de chose suffit

Aux écrivains du jour : leur vie est si frugale,
Leur humeur si champêtre!... Entendre la cigale
Chanter, et sous l'ormille arrondie en berceau
S'asseoir et méditer au bord d'un clair ruisseau,
C'est le plus doux plaisir dont leur âme s'enivre :
Plaisir qu'on peut goûter sans vendre cher un livre.
Aussi d'un beau renom uniquement épris,
Aucun d'entre eux ne fait trafic de ses écrits,
Et, dans l'or ne voyant qu'un métal illusoire,
Alexandre Dumas travaille pour la gloire!

Les mœurs, doux résultat d'un progrès bienfaisant,
Furent-elles jamais plus chastes qu'à présent?
Dans un châle effronté qui descend jusqu'à terre,
Quelle épouse oserait afficher l'adultère?
Que d'attraits ingénus! que d'Agnès de vingt ans!
Quelle raison partout! que de gages constants
Par d'imberbes Catons donnés à la morale!
Un jour d'aubaine, un jour d'ivresse générale,
Si, repassant le Styx, sa lanterne à la main,
Diogène à pas lents se frayait un chemin
Dans la foule amassée au centre de la ville,
Et qu'il cherchât *un homme,* il en trouverait mille!
Satisfait de son lot, si modeste qu'il soit,
Chacun bénit le ciel dans la part qu'il reçoit.
Qu'importe un char qui brille, un nom propre qui sonne!
Obtenus par l'intrigue, ils ne tentent personne.
Il suffit d'être pur pour qu'on soit honoré.
Un caractère droit, noblement déclaré,
Est aux emplois civils un titre légitime;
Tout homme a sa valeur en lui-même; on l'estime
Au poids de ses vertus et non de son argent.
La fortune sourit au plus intelligent,
Au plus laborieux, surtout au plus honnête;
Et tout millionnaire, en levant haut la tête,
Peut de son premier gain faire un public aveu.

On vole bien encore, on assassine un peu ;
Mais des crimes déjà si grande est la disette
Que, dans ce champ stérile, une pauvre gazette
Peut à peine glaner, en furetant partout,
Quelque forfait naïf que la justice absout...
Le jour vient où le Code, inutile grimoire,
Sommeillera, poudreux, dans le fond d'une armoire ;
L'équité dictera tous les engagements,
On ne plaidera plus... même chez les Normands.
Dandin, d'un lit douillet faisant l'expérience,
Verra qu'on peut dormir ailleurs qu'à l'audience ;
Et maitre Patelin, de retour au hameau,
Se métamorphosant en berger de trumeau,
Ira, sur la colline où l'ombre plane encore,
Soupirer pour Babet et voir lever l'aurore !
Quoi ! vous riez ? — Ma foi, ce n'est pas sans raison ;
Cet hosanna me semble un peu hors de saison ;
Vous ! — Oui, moi ! Trop longtemps, esprit retardataire,
De la prévention je restai tributaire ;
L'ombre des préjugés environnait mes pas,
J'avais les yeux ouverts et je ne voyais pas.
Je niais le progrès, je niais la lumière,
Je... Tout à coup le jour se fit dans ma paupière,
Et notre âge, à mes yeux, se montra tel qu'il est,
Noble, grand, aussi beau qu'il m'avait paru laid ;
Et depuis, dans mes vers qui bravent l'équivoque,
Je crie à pleins poumons : Honneur à notre époque !
— Mais enfin qui lui vaut ces grands coups d'encensoir?
— Le *Siècle*... un bon journal que je lis chaque soir !

Bordeaux, 23 *août* 1858.

HIPPOLYTE MINIER.

LE VENDÉEN DÉSERTEUR

ÉPISODE DE LA RÉVOLUTION.

En France, durant l'année 1793, on ne chômait pas de combats, de massacres et d'incendies. Pendant qu'à Paris les têtes roulaient chaque jour sur l'échafaud, il y avait dans les champs de la Vendée émulation de meurtres et de carnage. A Paris, les vieillards, les femmes et les enfants passaient indistinctement sous le fer de la guillotine; alors le crime et l'assassinat étaient de mode. En Vendée, l'on imitait, et, comme il arrive souvent dans l'imitation, l'on surpassait. Les baïonnettes républicaines égorgeaient aussi sans distinction d'âge ni de sexe, mais elles faisaient plus : elles égorgeaient, puis elles se montraient ornées des membres encore palpitants de leurs victimes.

Le bourg des Arcis, placé non loin du bord de la Loire et du rocher célèbre de Saint-Florent, se trouvait au milieu de cette atmosphère sanglante. Tous les habitants en état de porter les armes s'étaient éloignés; ils étaient allés rejoindre ce chef dont la mémoire serait moins glorieuse s'il n'avait été que brave : c'est nommer Bonchamps. Il n'était resté que quelques vieillards, quelques femmes, et parmi ces dernières une jeune fille nommée Marie. Elle devait se marier, mais la guerre était venue détruire ses songes de bonheur.

Un jour, ce cri d'alarme se fait entendre dans le bourg des Arcis : — Sauvez-vous! Sauvez-vous! voilà les Bleus!

La terreur est au comble. Au milieu de l'effroi général on ne sait d'abord à quel parti s'arrêter, enfin une résolution est prise.

A quelque distance s'ouvre un souterrain qui se prolonge au loin, sous la campagne. Lors de l'irruption des Normands, dans les temps reculés où ces peuples barbares, quittant leur âpre climat, venaient ravager les bords fertiles de la Loire, il servait d'issue, dit la tradition, à un manoir féodal, dont une dernière tour crénelée, encore debout, a

résisté à la destruction des siècles. Au moyen de cette issue, le manoir assiégé se ravitaillait, et si la fortune trahissait le courage de ses défenseurs, ils avaient par là une voie assurée de salut.

L'ouverture de ce souterrain, au milieu d'un champ et à fleur de terre, ne laisse point soupçonner son existence. C'est pourquoi dans les temps anciens il avait servi à tromper la férocité des hordes du Nord, comme il a servi de nos jours à dérober des Français à la haine sanguinaire d'autres Français.

Ce fut en ce lieu qu'une partie des malheureux habitants des Arcis, les femmes en particulier, cherchèrent un abri ; elles abandonnèrent donc leurs chaumières à la dévastation et à l'incendie, et, se hâtant vers le souterrain, elles eurent bientôt disparu sous le sol protecteur qui devait les mettre à l'abri du danger.

En ces jours, les Vendéens venaient d'être battus à la lande du Croulay. Tout à travers la campagne s'étaient *égaillés* ces soldats en sabots, mais ces soldats que rien ne décourageait, parce qu'une voix leur disait : *Dieu le veut!* et, comme les anciens croisés, ils se résignaient.

Il n'y avait eu, au reste, qu'un combat de peu d'importance ; de part et d'autre, que quelques morts et quelques prisonniers.

De ce nombre étaient deux jeunes paysans qui avaient quitté naguère le toit paternel, tout novices encore dans ce rude contact des hommes et de la guerre, de la guerre civile avec ses cruelles représailles.

L'officier qui commandait les républicains fait venir devant lui l'un des prisonniers :

— Crie : Vive la République ! lui dit-il.

— Vive le Roi ! s'écrie le brave jeune homme.

— Qu'on le fusille ! vocifère l'officier.

....

On amène ensuite le second prisonnier. Mais un horrible spectacle le terrifie. Là, devant lui, son compagnon, son ami est étendu sans mouvement. Tout à l'heure, il était plein de vie ; vingt balles en ont fait un cadavre.

— Tu peux vivre, lui dit l'officier, mais il faut crier : Vive la République ! et t'engager avec nous.

Le prisonnier hésite...... Le courage lui manque. ... Il devient soldat de la République.

Ce jeune paysan se nommait Pierre Trotreau; il était aussi du village des Arcis. C'était lui qui devait épouser Marie, Marie en ce moment même réfugiée avec d'autres femmes dans la caverne souterraine.

Cependant les événements se pressaient; Pierre aurait voulu déserter, mais la surveillance dont il était l'objet lui faisait comprendre qu'à la moindre tentative de ce genre, c'était fait de lui. Puis, les Vendéens l'avaient vu faisant le coup de feu au milieu de leurs ennemis, et ils avaient dit : Si Pierre tombe entre nos mains, il mourra. Ainsi, en désertant, la mort se montrait pour lui de tous côtés; que pouvait-il faire? mourir ou rester; il resta, attendant des temps meilleurs.

Le bataillon dans lequel Pierre se trouvait incorporé, se composait en majeure partie de ces hommes qui apparaissent seulement aux temps de révolution, quand la vague populaire amène à la surface de la société toute l'écume que celle-ci récèle en son sein. Aussi ces hommes remplissaient-ils dignement la mission sanglante qui leur était confiée. C'etait ce bataillon qui, se dirigeant vers le village des Arcis, avait causé l'effroi de ses habitants.

Les femmes réfugiées dans le souterrain se croyaient à l'abri de tout danger, et elles devaient l'être, à moins que la trahison ne vint révéler leur retraite. Pendant qu'elles s'encourageaient les unes les autres et que, le chapelet à la main, elles priaient pour demander à Dieu la résignation et le courage du chrétien, les Bleus s'approchaient.

Ils s'approchaient, et Pierre au milieu d'eux frémissait à la pensée que bientôt, dans le lieu même de sa naissance, là où étaient ses parents, ses amis, la jeune Marie peut-être, on le verrait parmi leurs plus cruels ennemis.

Dans la direction prise par les Bleus, il fallait, pour parvenir au village des Arcis, que ces derniers suivissent un chemin creux tout auprès du champ où se trouvait l'ourverture du souterrain. Mais des ronces la couvraient, de grands arbres et des haies épaisses bordaient le chemin, il n'y avait pas apparence qu'aucun œil ennemi pût pénétrer à travers de tels obstacles; aussi la troupe passa-t-elle sans

concevoir aucun soupçon. Déjà elle s'éloignait, quand deux soldats traineurs qui suivaient à quelque distance de l'arrière-garde, entendent en passant l'aboiement d'un chien. Surpris, ils montent dans le champ qui dominait le chemin, écartent les branches, regardent, et s'étonnent bien plus encore en voyant les ronces s'agiter, puis le chien disparaitre aussitôt sous terre. Ce singulier incident excite vivement leur curiosité; mais ils n'osent s'avancer seuls, ils appellent leurs camarades les moins éloignés, et avec eux se dirigent vers l'entrée de la caverne.

Pendant ce temps, Pierre arrivait aux Arcis avec l'avant-garde. Sa tristesse est grande au milieu de la dévastation qu'il remarque, et qui tout à l'heure sera bien plus grande encore. Voilà la maison de son père, celle où demeurait Marie; voilà ce presbytère où le bon curé lui a souvent dit de ces paroles qui fortifient l'âme et lui inspirent les vertus chrétiennes. Hélas! tout cela est désert, silencieux comme la tombe; et l'église, dont il ne reste plus que quelques murs noircis par l'incendie, montre que dans cette guerre dévastatrice on s'attaque à Dieu non moins qu'aux hommes.

Les soldats, animés par l'espoir du butin, se répandent dans le village; ils fouillent chaque maison, et leur fureur s'accroît davantage en ne trouvant rien à prendre, rien à tuer.

Tout à coup de grandes clameurs s'élèvent, clameurs sauvages, clameurs de haine et de sang. — Vive la République! s'écrient les soldats, en vociférant, les brigands sont découverts!

Et il n'était que trop vrai : le souterrain qui protégeait une vingtaine environ de Vendéens et de Vendéennes avait été découvert, et c'étaient ces malheureux qu'on amenait en triomphe.

En ce temps, au bout du fusil était le jugement et l'exécution. On se passait des formalités de la justice et de la toilette du condamné. Le républicanisme d'alors n'aimait pas ces longueurs.

Les pauvres femmes sont placées sur une même ligne, et des soldats forcenés s'apprêtent à faire feu sur elles.

Pierre tournait en ce moment l'angle d'une maison qui lui dérobait cet affreux spectacle; et il est aussitôt aperçu par les malheureuses victimes qui lui crient : — Voisin Pierre, sauve nous! Est-ce que tu

ne nous reconnais pas? — Au milieu de toutes ces voix suppliantes, celle de Marie se fait entendre; mais Pierre, à ce spectacle inattendu, est frappé de stupeur; sa vue s'obscurcit, sa raison se trouble, la parole expire sur ses lèvres; il reste muet, immobile .....

— Feu! dit l'officier qui commande cette horrible boucherie..... Puis c'est une effroyable détonation au sein de laquelle se perd la voix de Pierre, revenu trop tard à lui-même, car l'œuvre de massacre est consommée, et ses cris de désespoir ne sont plus qu'un objet de risée pour ses camarades, dont quelques-uns disent: — C'est un brigand aussi lui! tuons-le!...

Telle est l'affreuse épreuve qu'eut à supporter le jeune Vendéen. Pendant quelques jours, sa raison demeura tout égarée. Il n'entendait plus ce qu'on lui disait; la nuit comme le jour, il ne prenait point de repos, et prononçait sans cesse ce mot funeste: Feu! feu!..... Enfin le temps vint jeter quelque calme dans ce cœur si cruellement agité; mais la honte, le remords le déchiraient en secret.

On sait que le Vendéen aime passionément son clocher; aussi est-il vrai de dire que la principale cause de l'insurrection de 1793 a été cette loi de la république qui condamnait la jeunesse vendéenne en masse à marcher aux frontières contre les étrangers: combattre pour combattre, elle aima mieux que ce fût dans son pays et pour le défendre contre un pouvoir impie qui foulait aux pieds les objets les plus sacrés de son culte et de sa vénération. Dieu et le Roi résumaient toutes ses pensées, et ce fut aussi son cri de guerre.

Mais pour le malheureux Pierre, ce devait être un bonheur que de quitter un pays où, de tous côtés, il ne voyait que d'horribles désastres, où se représentaient sans cesse devant lui, avec toutes les couleurs de la réalité, les scènes abominables dont il avait été le témoin, où partout il n'apercevait que des ennemis d'autant plus implacables que les uns et les autres le honnissaient comme un traitre. Aussi Pierre salua-t-il comme un heureux jour celui où son bataillon reçut l'ordre de marcher aux frontières. Il s'éloigna avec bonheur de cette terre natale, devenue pour lui une terre maudite, où il ne pouvait plus vivre. Il traversa la France et fut bientôt à l'armée de la Moselle, non loin des bords du Rhin.

C'était une belle armée, surtout par l'enthousiasme qui l'animait. Elle servait une mauvaise cause, sans doute, puisque c'était celle de l'anarchie la plus sanglante et la plus cruelle ; mais le plus grand nombre de ses soldats, étrangers aux forfaits qui souillaient alors le sol de la France, croyaient sincèrement se dévouer pour la patrie et pour la liberté. Or, là où il y a dévouement, il y a aussi noblesse et générosité. Nous disons donc : c'était une noble erreur.

D'autres Français avaient cru mieux comprendre les vrais intérêts de leur pays, en cherchant à le préserver de la tache du régicide et à détruire l'odieuse oppres ion qui pesait sur lui. Du sein de la fortune et des plaisirs ils avaient couru à l'exil et aux combats. Ils montraient aussi d'admirables dévouements. Parmi eux, tous les âges, toutes les dignités étaient confondus dans une seule pensée d'honneur. Le vieillard et l'adolescent, le général et le sous-lieutenant se pressaient dans les mêmes rangs, et le boulet, en les atteignant, ne croyait frapper que des soldats. Ces hommes marchaient avec l'étranger, dit-on ; c'est vrai! mais c'était l'étranger combattant les tyrans de leur pays. Qui pourrait douter encore que les descendants du grand Condé et ses vaillants compagnons d'armes ne fussent morts pour la France, si son indépendance eût été menacée?

Une nuit, Pierre se trouvait aux avant-postes et placé en sentinelle perdue. Devant lui était le camp des Condéens. Il savait que c'étaient des Français, marchant sous le même drapeau que celui de la Vendée. C'était comme une autre patrie qui lui apparaissait. Les feux de bivouac, vus au loin à travers les vapeurs de la nuit, rappelaient à son souvenir ces feux que, dans son pays, le laboureur allume pour féconder ses champs. Son cœur s'émeut, l'horrible passé se retrace devant lui ; il sent le besoin d'expier sa faiblesse ; sa résolution est prise. Il rejette ses armes, se dépouille de l'habit qui lui est odieux, et s'enfuit protégé par les ténèbres. Pour parvenir à son but, il fallait passer le fleuve. Après mille détours et beaucoup de recherches inutiles, il trouve enfin une barque abandonnée, il s'en empare, pousse au large, et arrive heureusement à l'autre bord.

Le jour commençait à poindre. Une patrouille rencontre Pierre et l'arrête ; il demande à parler au général.

Dans cette armée de Condé, dont jusqu'ici l'histoire, influencée par les préventions de partis, n'a pas assez fait connaître tous les actes de courage et d'héroïsme, se distinguait un corps, composé d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, connu sous le nom de la légion de Mirabeau. L'un des officiers supérieurs de ce corps était un Breton dont la mémoire nous est chère; il se nommait le comte de Chasseloire. C'est devant ce dernier que Pierre est conduit. Interrogé, il dit son pays, tait les circonstances si cruelles de sa vie, et exprime un vif désir de combattre sous le drapeau qui est aussi celui de la Vendée. Sa demande est accueillie, et Pierre, admis dans la cavalerie, devient hussard de la légion de Mirabeau.

Alors les combats se succédaient sans cesse, combats archarnés et déplorables, où la valeur française se trouvait aux prises avec elle-même, où, de quelque côté que fût la victoire, la France avait toujours à pleurer la perte de ses enfants.

A pareille école Pierre devint bientôt un intrépide soldat. D'ailleurs, toujours poursuivi par l'affreuse image du passé, il ne tenait pas à la vie et ne la ménageait guère. Il se précipitait dans le danger avec un désir secret d'y trouver cette mort qui devait expier ses fautes, et la mort l'épargnait. Ainsi se fit-il bientôt un renom de brave parmi les plus braves. S'il s'agissait de quelque périlleuse mission, c'était à Pierre qu'on la confiait, sûr qu'on était de son intrépidité peu commune. Qui aurait pu reconnaître dans ce hussard de la légion de Mirabeau, qui se jetait tête baissée sur les bataillons ennemis, à travers les balles et la mitraille, ce jeune paysan vendéen naguère si timide et que la crainte avait fait parjure?

Nul n'ignore les événements qui se passèrent en ce temps, et, après d'héroïques efforts mal secondés, la dispersion des soldats de Condé. Ceux-ci, qui venaient de combattre avec tant de courage sur les champs de bataille arrosés de leur sang, n'en montrèrent pas moins dans les infortunes et les misères de l'exil. Enfin, après de longues années, ceux qui avaient survécu à tant de vicissitudes, revirent leur patrie, qui avait échangé le joug de l'anarchie contre celui de la gloire.

Le comte de Chasseloire fut de ce nombre; il revint dans cette

Bretagne qui avait toujours été l'objet de ses pensées les plus chères. Là, au milieu des siens, et pouvant échanger avec quelques-uns de ses compagnons d'armes ses souvenirs d'honneur, il vivait entouré de l'estime de ses amis et de ceux mêmes qui dans des temps de fanatisme politique avaient pu être ses ennemis.

Un jour, longtemps, bien longtemps après son retour de l'exil, se promenant près de la rivière d'Erdre, dont il habitait les bords, il aperçoit un bateau qui se dirige de son côté. Le bateau touche bientôt la rive; il en descend un homme et une femme; tous deux portent le costume des paysans vendéens. L'homme s'approche et, cédant à un sentiment qui fait taire tous les autres, il se jette dans les bras du comte de Chasseloire. Celui-ci, surpris, le regarde. Quel est son étonnement! c'est Pierre! c'est l'intrépide hussard de Mirabeau, et, sous l'impression de mille souvenirs divers, le chef et le soldat s'éloignent ensemble pour se livrer à une affectueuse reconnaissance.

Mais une femme était là, qui contemplait cette scène en silence, ses larmes coulaient; c'était la femme de Pierre. Tout à coup elle s'écrie : — Mon mari n'est donc pas un traître!

Elle ne pouvait croire, la pauvre femme, après avoir vu son mari recevoir un tel accueil d'un homme entouré de tant d'estime, qu'il fût coupable de la trahison dont ses compatriotes l'accusaient.

Depuis lors nos regrets ont suivi dans la tombe le noble comte de Chasseloire.

Pierre lui survécut : il était pauvre; mais une main accoutumée aux bienfaits et guidée par le souvenir de celui qui n'était plus, venait chaque année le secourir. L'âge n'avait pu courber la taille de Pierre et quand, la pioche sur l'épaule, il s'en allait au travail, on eut dit à sa démarche qu'il portait encore le mousquet et la sabretache du hussard de Mirabeau.

Mais le temps, qui tue plus sûrement que le boulet, termina bientôt la vie du Vendéen déserteur devenu l'intrépide soldat de Condé.

Comte DE SAINT-PERN.

POLÉMIQUE.

LE CHIEN DE SAINT-CAST ET SES DÉFENSEURS.

A l'occasion des observations critiques présentées par M. de Kerjean, dans notre livraison de juillet, sur le malencontreux lévrier du monument de Saint-Cast, un journal de Dinan (*l'Union Malouine et Dinannaise*) a jugé bon de publier contre nous, le 25 juillet dernier, l'article suivant que nous reproduisons en entier :

« Lisez-vous certain recueil ayant pour titre : *Revue de Bretagne et de Vendée*?

» Non, peut-être : les tristes souvenirs que ce nom de Vendée évoque sont de ceux qu'il ne faut rappeler, direz-vous, que pour inspirer l'horreur de la guerre civile, que pour gémir sur les deuils de la patrie.

» Nous sommes de votre avis.

» Mais vous avez au moins entendu parler de l'œuvre, et le *Journal de Rennes*, entre autres, vous aura vanté l'esprit, l'érudition d'un des rédacteurs, de M. de Kerjean, particulièrement, qui tient dans cette publication l'emploi de chroniqueur et de critique.

» Ah! c'est un homme terrible que ce M. de Kerjean! Si notre monument de Saint-Cast n'est pas démoli de fond en comble d'ici le 11 septembre, ce ne sera pas *de* sa faute.

» Pourquoi cela?

» Parce que la commission centrale dinannaise a jugé convenable de s'en rapporter au bon goût du conseil général des bâtiments civils, et n'a point demandé les conseils de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

» Ce n'est pas que M. de Kerjean méconnaisse le talent de l'architecte dont le projet a été adopté : au contraire, il lui rend pleine justice; mais... il eût fallu consulter M. de Kerjean.

» Laissons-le lui-même énoncer son opinion bien arrêtée à ce sujet, en lui pardonnant

Ce *moi* présomptueux de Montaigne et de Sterne
Si mal reçu, venant d'un auteur subalterne.

« Le talent professionnel bien connu de M. Bourgerel, dit-il, défie *mes* » critiques comme *mes* éloges, et répond suffisamment de la beauté archi- » tecturale du monument. Mais son projet, *je le déclare,* n'en renferme » pas moins une MONSTRUOSITÉ : c'est ce lévrier donné pour symbole de » la Bretagne, et contre lequel la Bretagne entière ne peut manquer de pro- » tester. Où a-t-on vu que le lévrier ait *jamais* représenté la Bretagne à un » titre quelconque ? »

« Ouvrez le deuxième volume de l'*Histoire de Bretagne*, par Dom Morice, Monsieur, vous y verrez, entre autres gravures, le tombeau de François II et de Marguerite de Foix, au pied duquel se trouve un lévrier portant au cou les hermines bretonnes avec cette devise : *A ma vie.* — Dites-nous, ce lévrier sur une tombe n'est-il pas bien réellement le symbole de la Bretagne fidèle ?

» C'est en présence de ce monument, sans doute, que M. Bourgerel s'est inspiré.

» Cependant, voici que vous révoquez en doute la fidélité du chien, parce qu'il a plu à un légendaire d'avancer que, lors de la bataille d'Auray, le lévrier de Charles de Blois quitta son maître pour aller lécher les mains du vainqueur.

» Là-dessus vous aiguisez une petite pointe qui ne manque pas de piquant, nous vous l'accordons, mais qui ne prouve rien.

» Le chien est-il ou non l'emblème de la fidélité ?

» Oui, répond M. de Buffon : « Sans avoir comme l'homme la lumière de » la pensée, le chien a toute la chaleur du sentiment ; il a *de plus* que lui » *la fidélité*, la constance dans ses affections. »

» Est-ce donc, en définitive, un symbole si ridicule que cet intrépide gardien de nos demeures, de nos propriétés ?

» Il est un autre fait que M. de Kerjean ignore ou semble ignorer : c'est qu'avant d'avoir pour armoiries l'hermine et la herse, la *ville de saint Malo portait un chien sur son écu*, et qu'elle fut longtemps gardée par une meute redoutable.

» Or, en 1758, c'est surtout contre le pays de Saint-Malo que l'ennemi tournait ses armes, et plus d'un brave Malouin, on le sait, rougit de son sang le champ de bataille de Saint-Cast.

» Où donc maintenant est *la monstruosité* ?

» Dans une carte géographique de la province de Bretagne dédiée à Nosseigneurs des Etats par le savant Ogée, nous voyons encore les armes de France et de Bretagne en alliance, et les supports de ces armes sont : à droite, *la France*, représentée par une femme tenant un drapeau fleurdelysé ; — à gauche *la Bretagne*, figurée par un charmant *lévrier* portant au cou la devise : *A ma vie !*

» Et c'est sérieusement, après cela, que M. de Kerjean nous dit que

« dans ce prétendu symbole notre vieille province aurait le droit de voir » une insulte ? » Allons donc !

» M. de Kerjean poursuit :

» Ce n'est pas tout, *me* dira-t-on peut-être, de critiquer : il faut rem- » placer. *S'il faut absolument donner mon avis*, je voudrais sur la » colonne de Saint-Cast une haute et fière statue de la Bretagne, *couronne* » *ducale en tête*, une main sur son glaive, et de l'autre brandissant dans » la direction des côtes d'Angleterre sa vieille et vaillante bannière. »

» La Commission centrale ne vous a pas attendu, Monsieur, pour émettre cette idée : un de ses membres les plus honorables l'avait exprimée avant vous, se rappelant que la médaille commémorative du temps portait cette noble figure de la Bretagne, *non avec la couronne ducale*, comme vous le dites, car, hélas ! notre pauvre province l'avait perdue longtemps avant 1758, mais avec la *couronne de laurier* dont elle est toujours digne.

» Si ce projet d'une statue de la Bretagne n'a pas prévalu, c'est que l'on a dû limiter à 6,000 fr. le chiffre de la dépense, et que dès lors il n'était plus permis aux architectes de songer à faire entrer dans leurs plans une œuvre d'art de cette importance.

» Eh ! dites-nous, Monsieur, franchement, avons-nous eu tort d'être prudents ? de ne pas trop compter sur la générosité de nos voisins de la Loire-Inférieure, du Morbihan et du Finistère, Bretons comme nous cependant ?... Quelles souscriptions, à l'exception de celle du vénérable évêque de Nantes, nous sont venues de ces trois départements ?... Nous n'en connaissons guère.

» Laissez donc, Monsieur, les Côtes-du-Nord et l'Ille-et-Vilaine élever en paix et de leurs deniers, à la gloire de la Bretagne héroïque et fidèle, le monument de Saint-Cast, sur les lieux arrosés du sang de nos pères. — En dépit de vos facéties, les pèlerins patriotes s'arrêteront avec une respectueuse émotion devant cette colonne commémorative, devant ce groupe emblématique, et nos flottes nationales les salueront avec un juste orgueil ! »

J. BAZOUGE.

N'ayant eu que très-tardivement connaissance de cet éloquent morceau, nous n'en avons pu rien dire dans notre livraison d'août ; et nous avons dû nous adresser à nos excellents confrères du *Journal de Rennes*, qui ont bien voulu publier, dans leur numéro du 16 août dernier, notre réponse ainsi conçue :

A Monsieur J. BAZOUGE, *rédacteur en chef et propriétaire-gérant du journal l'*UNION MALOUINE ET DINANNAISE.

16 août 1858.

Monsieur,

Dans le numéro de votre journal du 25 juillet dernier, dont j'ai eu connaissance hier seulement, vous vous plaisez à représenter la *Revue de Bretagne et de Vendée,* dont je suis directeur, comme absolument hostile au monument de Saint-Cast.

Ceci est précisément le contraire de la vérité.

Dans sa livraison de novembre 1857, la *Revue de Bretagne et de Vendée,* par la plume de mon collaborateur M. de Kerjean (celui-là même que vous avez pris pour but de votre attaque), loua chaleureusement l'idée d'ériger un monument à Saint-Cast, idée émise alors depuis deux à trois mois, et qui pourtant n'était pas encore très-répandue en Bretagne.

Dans la livraison de janvier 1858, M. de Kerjean revint à la charge, et employa plus de la moitié de sa Chronique à exalter les héros de Saint-Cast, et à solliciter les sympathies du public en faveur du monument destiné à consacrer le souvenir de leur vaillance. La *Revue de Bretagne* ne s'en tint pas là ; elle reproduisit spontanément la lettre de Mgr l'évêque de Nantes, le programme du concours ouvert pour l'exécution du monument, et (dans sa livraison de février) la lettre de Mgr l'évêque de Rennes, un article de M. Adolphe de la Nouë, plein d'un patriotique enthousiasme ; enfin, la *Revue* souscrivit au monument projeté pour une somme de 50 fr. : souscription qui fut transmise au trésorier de la Commission par le vénérable M. de Bizien du Lézard, et publiée par vous-même, Monsieur, dans les colonnes de votre journal, l'*Union Malouine et Dinannaise.*

Tout cela prouve, Monsieur, 1° que vous avez eu le tort d'accuser, avec autant de légèreté que d'injustice, des gens qui ne songeaient même pas à vous ; 2° que non-seulement vous ne lisez point la *Revue de Bretagne*, ce que je conçois très-bien, mais qu'en outre vous ne lisez pas votre propre journal, — ce que je conçois encore mieux.

Loin donc d'attaquer le monument de Saint-Cast, la *Revue de Bretagne* y a contribué de sa prose et de ses deniers. Seulement, dans la forme adoptée pour ce monument, elle s'est permis de critiquer, non pas la pièce principale qui est la colonne, mais un détail, un accessoire, le groupe que doit porter la colonne. En le faisant, elle n'a point montré une présomption ridicule, comme vous le lui reprochez en des termes que je n'ai besoin ni de relever ni de qualifier; elle a simplement usé d'un droit qui appartient à tous, et que d'ailleurs elle avait au préalable payé 50 fr.

Le public jugera là-dessus si vous pouvez être reçu maintenant à venir nous reprocher de nous mêler de ce qui ne nous regarde pas.

Mais puisque vous avez pris cette occasion pour administrer à mon collaborateur M. de Kerjean une leçon étrange comme on en fait aux écoliers surpris en maraude, c'est mon droit de vous répondre à titre de directeur du recueil que vous attaquez; et comme collaborateur de M. de Kerjean actuellement absent, c'est mon devoir de vous renvoyer la leçon.

Au reste, je partage en plein l'opinion de mon ami M. de Kerjean. Comme lui, je soutiens que *jamais*, avant le groupe de Saint-Cast, le lévrier n'a été pris pour symbole national de la Bretagne, et que la seule tradition de notre histoire bretonne où le lévrier figure étant la vile félonie (d'ailleurs très-connue et très-célèbre) attribuée au lévrier de Charles de Blois (1), le choix fait d'un lévrier pour emblème de notre province reporte nécessairement l'esprit sur ce trait odieux, et constitue par là même un contre-sens des plus déplorables. — Je retire le mot de *monstruosité* écrit par M. de Kerjean, et qui vous a offusqué au point de vous contraindre à user de vos plus grosses capitales pour le dénoncer à vos lecteurs.

Au lieu de dépenser ainsi vos majuscules, peut-être eût-il mieux valu, Monsieur, vous pourvoir de bonnes raisons, pertinentes au cas, et commencer par dire nettement ce que c'est en définitive, à vos

(1) Cette tradition porte que le 29 septembre 1364, jour de la bataille d'Auray, dans laquelle Charles de Blois, compétiteur de Jean de Montfort au trône ducal de Bretagne, fut vaincu et tué, le lévrier de Charles de Blois saisit le moment où le sort des armes commençait à se prononcer contre son maître pour l'abandonner lâchement et aller flatter le vainqueur.

yeux, qu'un *symbole national.* Car ce n'est pas un emblème de fantaisie, une allégorie quelconque, qu'on a prétendu dresser sur la colonne de Saint-Cast; ce n'est pas la personnification de telle ville ou de tel canton particulier de la Bretagne; — et c'est pourquoi justement votre argument tiré des chiens de Saint-Malo (qui, au reste, n'étaient point des lévriers, mais des boule-dogues de la pire espèce), est nul et de nulle valeur. Ne changeons point la question : le léopard terrassé est le symbole national et très-authentique de la monarchie anglaise, et l'on a voulu le faire succomber sous le poids d'une image qui fût la représentation et l'emblème de la Bretagne au même titre que le léopard l'est de l'Angleterre.

Mais un symbole national ne s'improvise pas au gré d'un artiste, d'un savant, ni même d'un journaliste. Nul n'a droit de donner à un peuple un emblème qu'il n'a pas adopté lui-même, ou qui, tout au moins, ne sort pas tout fait de quelqu'une des traditions les plus célèbres de son histoire. Chez les nations modernes, depuis le moyen âge, le symbole national est d'habitude la principale pièce de l'écusson national et traditionnel; exemples, le lys de France, le léopard d'Angleterre, l'hermine de Bretagne. Parfois aussi, c'est une plante, un animal, un objet quelconque, consacré soit par les coutumes spéciales de la nation, soit par le rôle singulier que le hasard lui a fait jouer dans un événement illustre, ou l'imagination populaire dans quelque vieille et célèbre tradition : tels le poireau des Gallois, le chardon des Ecossais, le trèfle d'Irlande.

Je ne rappelle ici que ce que tout le monde sait, et ce que vous-même, Monsieur, vous savez mieux que moi, sans aucun doute, quoique votre amour effréné du chien de Saint-Cast vous l'ait fait oublier pour un moment.

Or, quels sont vos arguments contre l'opinion de M. de Kerjean et la mienne? Vous en donnez trois.

1° Que la ville de Saint-Malo, dont les citoyens prirent une part glorieuse au combat de Saint-Cast, fut longtemps gardée par une meute de chiens redoutables, dont (à une époque que vous négligez de fixer) elle aurait mis l'image dans ses armes. J'ai répondu tout à l'heure à cet argument; et j'ai de plus fait observer que ces chiens, qui n'é-

taient certes pas des lévriers (faites donc garder une ville par des lévriers!) ne pouvaient en aucune façon justifier le lévrier imposé à la colonne de Saint-Cast.

2° Sur l'admirable tombeau de notre dernier duc breton François II, et de sa seconde femme Marguerite de Foix, se trouve un lévrier portant un collier chargé d'hermines, et de la devise : *A ma vie.*

3° Au bas de la carte de la province de Bretagne, dressée au dernier siècle par l'ingénieur Ogée, on voit l'écusson *parti* de France et Bretagne, soutenu d'un côté par un lévrier dont la cravate porte aussi la devise : *A ma vie.*

— Vous eussiez pu ajouter que le lévrier d'Ogée est orné en outre d'une queue fantastique, comme les lévriers n'en portent guère, sur laquelle se dessine même une moucheture d'hermine. Mais cette queue ne fortifie pas votre argument. Ogée, en pareille matière, n'est point une autorité ; il était bon ingénieur, bon géographe, mais, en fait d'érudition historique, ce n'est qu'un mauvais compilateur ; la preuve s'en trouve à chaque page de son *Dictionnaire de Bretagne ;* et si vous-même, Monsieur, ne l'aviez, — sans doute pour le faire valoir, — appelé le *savant Ogée,* je me serais permis de vous dire qu'en fait d'histoire de Bretagne Ogée n'est un savant que pour les ignorants ; et si l'on m'eût contesté cette assertion, je me serais même permis de la prouver. Au reste, le digne ingénieur est ici invoqué mal à propos, il ne soupçonnait pas tant d'honneur ; en dessinant ce lévrier, il n'a certes pas eu l'idée de présenter le symbole national de la Bretagne, mais simplement un support quelconque d'armoiries. Or, — tous les traités de blason en font foi, — les supports d'armoiries, placés en dehors de l'écu, sont chose de fantaisie et tout arbitraire ; beaucoup de seigneurs non Bretons, en France et hors de France, ont pris à diverses époques des lévriers pour porter leurs armes, sans y attacher nulle idée emblématique, comme ils eussent pris, si ç'eût été leur plaisir, des lions, des dragons ou des sauvages. Pourquoi Ogée a-t-il choisi ce support? Je l'ignore, et peu importe ; car Ogée, encore une fois, est sans autorité dans la matière.

Quant au tombeau de François II et de Marguerite de Foix, que j'ai étudié en détail sur l'original, rétabli maintenant, comme vous savez,

dans le transept méridional de la cathédrale de Nantes, il est important de dire (ce que vous avez omis) que la levrette est couchée aux pieds de la statue de la duchesse Marguerite et tient entre ses pattes de devant l'écu de cette princesse, parti de Bretagne et de Foix; aux pieds du duc François II se trouve un lion, tenant de même dans ses griffes l'écusson de Bretagne plein. Ainsi, ces deux animaux pourraient être simplement considérés comme des supports d'armoiries, sur quoi je vous renvoie à ce que je viens de dire; et d'ailleurs, s'il fallait voir dans l'un des deux le symbole national de la Bretagne, c'est le lion évidemment qui mérite la préférence, puisqu'il est aux pieds du duc et porte les armes de Bretagne sans nulle alliance.

Mais la signification allégorique de ces deux animaux, couchés ainsi sur des tombes aux pieds de deux puissants du siècle, mari et femme, est depuis longtemps bien connue; et comme je me reprocherais, Monsieur, de vous taxer d'ignorance, je suis forcé de m'étonner encore ici des lacunes de votre mémoire. Le chien, lévrier ou autre, couché ainsi aux pieds d'une statue de femme, a pour but de représenter la fidélité, première vertu de l'épouse; et le lion aux pieds du prince, la force, premier attribut de l'époux et du souverain. Sur nombre de tombeaux hors de Bretagne, et qui n'ont aucun rapport à des Bretons, vous retrouvez ces deux symboles : rien n'est plus connu. Quant au collier herminé chargé des mots : *A ma vie*, devise des anciens hérauts de Bretagne, il a simplement pour but de marquer expressément que la levrette, symbole de la fidélité, ou plutôt la fidélité elle-même symbolisée par cet animal, appartient à la duchesse Marguerite, — absolument comme votre nom, Monsieur, gravé sur le collier de votre caniche, signifie que ce quadrupède imposable est votre propriété, sans indiquer le moins du monde que ni vous ni votre famille ayez pris cette bête pour emblème de votre maison.

— Mais le chien, allez-vous dire, peut donc être pris pour symbole de la fidélité! — Mon Dieu, oui; et il n'était pas besoin de nous citer Buffon, comme si le chien était un animal des tropiques. Toute la question est de savoir si le lévrier peut être pris pour symbole de la Bretagne, s'il a jamais été employé à ce titre dans quelque monument ancien et véritablement historique; — les trois faits que vous citez

ou prouvent contre vous ou ne prouvent rien ; — et avec M. de Kerjean, avec M. de Barthélémy, je suis bien obligé de vous dire, — quoique j'étudie depuis douze ans l'histoire et les monuments de Bretagne, — que je n'en connais pas d'exemple.

En dehors des monuments, restent les traditions célèbres de l'histoire de Bretagne : le lévrier figure dans une seule, très-répandue et très-populaire, celle de la bataille d'Auray ; et c'est pourquoi à quiconque possède quelque teinture de notre histoire de Bretagne votre malheureux chien de Saint-Cast ne peut manquer de rappeler l'odieux lévrier d'Auray. Cela est si vrai que, pendant que M. de Kerjean écrivait à Nantes cette Chronique qui lui a valu vos foudres, M. A. de Barthélémy nous adressait, de l'autre côté de la France, un travail où la même idée se trouve exprimée. C'est pourquoi encore les Bretons qui savent l'histoire de leur patrie et révèrent ses traditions ne peuvent subir sans protester ce prétendu symbole national qu'on leur propose ; et plus le monument de Saint-Cast est glorieux et vénérable par la victoire anti-anglaise qu'il rappelle, plus la protestation est urgente contre cet emblème inacceptable qui, s'il rappelle quelque chose, rappelle un acte de félonie exécuté au profit d'un prince vendu aux Anglais.

Voyez-vous maintenant, Monsieur, où sont le contre-sens et l'insulte (involontaire, cela va de soi) au vieux génie de la Bretagne?

Vous dites, Monsieur, que l'idée d'une statue monumentale de la Bretagne sur la colonne de Saint-Cast, en place du groupe d'animaux, a dû être abandonnée à cause de la dépense. Or, j'ai entendu moi-même le très-habile sculpteur (1) chargé d'exécuter le modèle du groupe d'animaux déclarer à l'un de mes amis qu'une telle statue, où l'on n'eût pas eu à s'inquiéter du détail à cause de sa situation à 57 pieds en l'air, mais seulement du profil et des grandes lignes, aurait été une œuvre moins compliquée et aussi peu dispen-

(1) C'est M. Grootaers, l'artiste si distingué qui a exécuté les belles sculptures de l'église Saint-Nicolas de Nantes. J'ai vu chez lui le modèle en plâtre du groupe de Saint-Cast, et je dois dire qu'il a tiré de ce sujet ingrat le meilleur parti possible. Le lévrier surtout est fièrement campé ; mais le groupe, une fois en place, n'en présentera pas moins tous les inconvénients signalés par M. de Kerjean, à cause surtout de la longue échine du léopard terrassé, qui ne peut manquer, ce semble, de dépasser le diamètre de la colonne. Pourtant, j'en suis convaincu, il était impossible de mieux faire que n'a fait M. Grootaers.

dieuse que le groupe d'animaux. Et quoi que vous en pensiez, M. de Kerjean n'était point un sot de préférer pour cette statue la vieille et traditionnelle couronne ducale de Bretagne à cette banale couronne de lauriers qui a votre prédilection (à chacun son goût), attendu que si la Bretagne, en 1758, était unie à la France depuis deux siècles, elle n'en conservait pas moins son titre, ses prérogatives et ses distinctions de *duché*, comme la preuve s'en trouve dans les registres des Etats et un peu partout. Le roi de France et le duc de Bretagne étaient une même personne, voilà tout; le duché était *uni* à la Monarchie, il n'était pas *absorbé*.

Si mes explications vous semblent trop longues, veuillez comprendre, Monsieur, que c'est vous qui m'y avez forcé. Pour ne pas les allonger encore, je n'insiste pas sur certaines *aménités* dont vous avez gratifié mon ami M. de Kerjean. Vous lui reprochez ses *facéties* : la plus forte *facétie* et non la plus excusable n'est-elle pas de prêter aux gens des sentiments tout contraires à ceux qu'ils ont maintes fois exprimés et publiés? Vous l'avez fait, involontairement sans doute, mais très-carrément.

Vous lui reprochez encore (car vous ne lui passez rien), de dire *je* quand il veut marquer qu'il exprime une opinion individuelle qui n'engage que lui, et d'avoir trop usé ou abusé de « ce *moi* présomptueux, » dites-vous,

« Si mal reçu, venant d'un auteur subalterne. »

Vous, Monsieur, il est vrai, vous avez soin de vous mettre à la première personne du pluriel; vous dites *Nous*, comme le Roi, l'Empereur et le Pape : cette forme est plus majestueuse assurément, mais est-elle moins personnelle et moins présomptueuse? J'en doute. Il est vrai que la présomption, mal placée chez un auteur subalterne comme M. de Kerjean, convient peut-être très-bien à un journaliste de premier ordre!

Mais ce qui certainement convient à tous, c'est de ne pas accuser son prochain à la légère, de ne point donner des leçons à faux, enfin, de ne point jeter de pierres dans le jardin des gens paisibles qui ne vous

ont jamais rien dit, qui ne recherchent point la lutte et ne l'aiment point, mais qui ne la redoutent pas non plus, et sont, après tout, capables de la soutenir quand elle leur est imposée.

Je suis convaincu, Monsieur, que là-dessus vous êtes déjà de mon avis. Mais pourtant je ne puis finir sans relever l'étrange façon dont vous jugez la Vendée.

Ce nom de Vendée, dès qu'on le prononce, rappelle de suite à l'esprit le dévouement héroïque d'un peuple, — *un peuple de géants,* au jugement de Napoléon, — se levant, se battant, se sacrifiant tout entier, sans faiblesse et sans phrases, pour conserver à la France deux choses sans lesquelles la France ne serait plus, et auxquelles jusqu'à présent elle ne semble point avoir renoncé : le Catholicisme et la Monarchie. — Vous ne voyez là dedans, Monsieur, que de *tristes souvenirs.* Là dessus pas de discussion. Chacun voit selon ses yeux et sent selon son cœur. Les aveugles, en plein midi, ne voient ni ne sentent la lumière du jour, ce qui n'empêche pas leurs voisins d'en jouir.

Ainsi, Monsieur, votre antipathie contre la Vendée n'empêche nullement la conscience publique d'admirer cet immortel dévouement. Et s'il en fallait quelque preuve nouvelle, — du moins en ce qui concerne notre pays, — peut-être la trouverait-on dans la faveur que le public de notre province ne cesse de marquer à notre pauvre *Revue,* que vous dédaignez tant, et dont le premier mérite sans doute est de se maintenir fidèlement, avec modération et fermeté, dans ce généreux courant de la tradition bretonne et vendéenne, — large fleuve d'honneur et de gloire, dont les flots pressés, issus d'une source jumelle, suivent aujourd'hui la même pente et roulent dans le même lit.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes civilités.

A. DE LA BORDERIE,

Directeur de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE LA VENDÉE.

ANNUAIRE DÉPARTEMENTAL POUR L'ANNÉE 1857.

N'en déplaise aux adeptes de l'école réaliste, rien ne me semble plus salutaire et plus fécond en résultats modestes, mais positifs, que cette tendance de notre temps à réagir contre les excès de la centralisation intellectuelle. Partout naissent, comme par enchantement, sociétés d'agriculture, d'archéologie, de sciences, d'arts, et, soutenues par tous les hommes qui prisent bien au-dessus des produits de la doctrine de l'art pour l'art, l'encouragement donné au travail, l'étude de l'histoire et des monuments du pays, elles grandissent, marchent et prospèrent. Sans doute, on trouverait encore, comme au siècle dernier, de ces bohèmes littéraires, pour qui ces associations sont encore « *les filles honnêtes qui ne font pas parler d'elles.* » Mais, Dieu merci, nous ne sommes plus au temps où les académies de province se croyaient obligées de relever ce mot dédaigneux. De même que nous savons aujourd'hui préférer à l'esprit effréné de ces femmes aux mœurs équivoques, qui furent les patrons de toutes les coteries littéraires du XVIIIe siècle, les vertus privées, la vie sincèrement chrétienne des femmes de notre temps, nous croyons que ce n'est pas une œuvre si méprisable que la poursuite de tous les moyens qui peuvent mieux faire connaître et améliorer le pays où nous vivons et où nous sommes nés, la petite patrie, comme disent les Bretons.

Telles sont les réflexions que m'a souvent suggérées la lecture des divers recueils où ces sociétés consignent les résultats de leurs travaux. Si la modestie de quelques-uns des écrivains de cette Revue pouvait le permettre, combien il serait facile de montrer, dans les

Bulletins de l'Association Bretonne, par exemple, des études d'archéologie et d'histoire locale, où l'érudition la plus savante s'est montrée à la hauteur du patriotisme qui l'inspire!

Fondée depuis quatre années seulement, mais appuyée sur une sympathie universelle, la Société d'Emulation de la Vendée a fait tout ce qu'il était possible d'attendre, dans un pays qui ne renferme aucun centre intellectuel important. Cinq Annuaires déjà publiés témoignent de tous les efforts tentés pour seconder les recherches de toute nature sur le pays et suivre cette impulsion vers le progrès agricole qui a changé pour ainsi dire, dans moins d'un demi-siècle, la face de la Vendée. L'agriculture, c'est la force, c'est le titre d'honneur de la Vendée; c'est elle aussi qui a inspiré la plupart des travaux dont l'Annuaire de 1857 contient le résumé ou la reproduction. Je ne puis faire connaître, pour cause d'incompétence, les études sur cet important et utile sujet. J'ai trop de confiance dans les connaissances spéciales et étendues de mes compatriotes sur ce chapitre, pour ne pas juger d'avance de toute la valeur des travaux qu'ils ont accueillis avec faveur.

L'étude du langage populaire, les recherches historiques et la biographie locale forment la seconde partie du recueil, précédées, comme il convient, par la poésie : *Ante omnia Musæ.* — Car, est-il besoin de le dire? M. Emile Grimaud, dont tous les vers ont été inspirés par l'amour de la Vendée, ne peut jamais manquer à une œuvre vraiment vendéenne; — ses stances à Paul Baudry respirent une chaleureuse et fraternelle admiration pour cet artiste vendéen qui, à vingt-huit ans, compte déjà parmi les grands peintres de notre époque.

M. Léon Audé a cru devoir faire précéder un essai, remarquable par une curieuse érudition, sur le langage populaire de la Vendée, par quelques réflexions où il fait, ce me semble, trop bon marché de certains dialectes de la France moderne. — Sans doute, il y a fanatisme de savant à préférer aux chefs-d'œuvre de la langue du siècle de Louis XIV les produits enfantins de l'idiome imparfait des XII[e] et XIII[e] siècles; mais faut-il, par représailles, et avec aussi peu de mesure que d'exactitude, déclarer : *qu'on déteste autant le brezonnec que le gascon, le picard que l'auvergnat ou le provençal, et qu'on ne*

peut entendre sans horripilation (le gros mot!) *toutes ces variantes restées dans l'enfance de la belle langue du siècle de Louis XIV.* M. Audé, qui a lu tant de choses, a lu aussi, je n'en doute pas, le recueil des chants populaires de la Bretagne. Mais alors pourquoi souverainement mépriser une langue qui compte un pareil monument littéraire? Passe encore pour Jasmin, que M. Audé repousse avec dédain : il a trop de titres et trop de répondants pour que j'ose me constituer son défenseur d'office.

J'ai un autre reproche à adresser à M. Audé. Il rend un hommage sincère et mérité au glossaire des idiomes du centre de la France, par M. le comte Jaubert, livre si abondant en recherches intéressantes et curieuses. Je regrette que M. Audé, au lieu de chercher les analogies de quelques mots de l'idiome vendéen avec le langage des écrivains des XIIIe, XIVe et XVe siècles, n'ait pas, comme lui, puisé ses exemples dans la littérature mieux connue du XVIe et même du XVIIe siècle. Il a été facile à M. Jaubert de retrouver dans La Fontaine et dans Molière quelques mots usuels du langage populaire du centre de la France. Je n'insiste pas, car cet essai n'est qu'un fragment d'un grand ouvrage sur le langage poitevin, où M. Audé pourra déployer bientôt, je l'espère, les trésors de sa véritable érudition.

Il faut louer sans réserve l'étude sur la *Famille Saligné,* par M. Audé, et les deux travaux sur les communes des Chatelliers, de Châteaumur et de la Flocellière, par lesquels le même auteur continue ses études historiques et administratives si pleines de documents sur l'histoire et la biographie locales, sur l'art et les monuments de cette partie du Bas-Poitou. M. Paul Marchegay a aussi fourni à cet Annuaire quelques pièces historiques inédites, que le savant antiquaire retrouve avec un si rare bonheur.

JOSEPH MARTINEAU.

PENSÉES DIVERSES.

Même en supposant que la vérité et l'autorité de la tradition catholique ne pussent pas être démontrées et expliquées par la raison humaine, il n'en serait pas moins certain que sa doctrine nous épargnerait les angoisses du doute et nous soustrairait au joug capricieux des volontés individuelles. Il faudrait donc toujours l'accepter, comme sur une route pénible et périlleuse le voyageur accepte un lieu de refuge et de repos sans trop s'informer d'après quel système d'architecture cet asile a été construit. — Combien plus, puisque cette supposition est fausse!

*
* *

Des agriculteurs qui récoltent le blé, et ne savent ni le moudre, ni en faire du pain, sont l'image de lecteurs doués de mémoire et dépourvus de jugement.

*
* *

Une mer sans orages n'a pas besoin de s'agiter pour laisser entrevoir le corail et les perles que récèlent ses profondeurs, et un cœur sans tache laisse deviner ses vertus sans chercher à les montrer.

*
* *

L'éloquence du barreau ressemble à une horloge dont le timbre est plus harmonieux que sa justesse n'est grande. On peut se plaire à écouter son carillon sonore, mais ce n'est pas elle qu'il faut consulter pour savoir l'heure vraie.

*
* *

En Afrique et en Asie on voit des peuples à peu près immuables dans leurs coutumes, leur foi, leurs traditions, et nomades en ce qui concerne leurs habitations et leur culture. L'Europe nous montre des peuples dont le séjour est fixe et les exploitations du sol permanentes, mais qui sont complétement nomades en fait de mœurs, de croyances et d'idées.

*
* *

Les monarques de l'Indoustan nourrissent à grands frais des éléphants et des singes par la même raison et dans le même but que les souverains d'Europe pensionnent des savants et des gens de lettres; mais il existe entre ces deux espèces de curiosités vivantes une différence aussi profonde que peu flatteuse pour l'espèce humaine: les éléphants et les singes mordent ou léchent les barreaux de la ménagerie afin d'en sortir, et les savants et les gens de lettres afin d'y entrer.

Vte CHARLES DE NUGENT.

CHRONIQUE.

LA FÊTE DE SAINT-CAST.

La colonne commémorative du combat de Saint-Cast est debout. Cette victoire nationale a enfin son monument. Il dira à nos arrière-neveux que là, le 11 septembre 1758, une sévère leçon fut infligée à l'orgueil britannique, une éclatante vengeance punit les envahisseurs du sol breton. L'anniversaire séculaire de cette glorieuse journée, le 11 septembre 1858, a été consacré par l'inauguration du monument destiné à en perpétuer le souvenir.

C'était bien là vraiment une fête patriotique, un hommage du cœur rendu à de pures et glorieuses mémoires. Quoi de plus digne de respect et d'honneur, en effet, que les braves défendant le sol de la patrie, combattant et triomphant ou mourant *pro aris et focis*?

Les héros de Saint-Cast ont été dignement fêtés ; non pas que la cérémonie ait eu tout l'éclat, toute la pompe que comportait le souvenir d'un pareil fait d'armes : on a pu regretter d'y trouver complétement absent tout appareil militaire. Il eût été d'autant moins déplacé en cette circonstance, que les troupes françaises cantonnées en Bretagne pour la défense des côtes partagèrent avec la noblesse et le peuple breton la gloire de cette journée ; et si les noms de Saint-Pern, de Du Bois de la Motte, de Ferron, de Quélen, de Péan de Pomphily, de Lesquen, de Boisgeslin de Cucé, de Robien, de Rioust des Villaudreins, etc., etc., s'y couvrirent d'une immortelle splendeur, ceux d'Aiguillon, de la Châtre, de la Tour-d'Auvergne, de Polignac, de Broc, d'Aubigny, de Balleroy et cent autres, officiers et soldats des régiments accourus sur la plage de Saint-Cast pour repousser l'invasion, sont bien dignes de figurer auprès des premiers. Tous méritaient les honneurs du triomphe. Quelques bataillons français ne nous auraient pas semblé de trop pour rendre un plus solennel hommage à la mémoire des vainqueurs de Saint-Cast.

Il en a été jugé autrement. Nous n'avons pas la prétention de blâmer ici personne : c'est un simple regret dont l'expression nous échappe. Quoi qu'il en soit, eu égard aux faibles ressources dont disposait la Commission

instituée à Dinan, la manifestation, secondée par la sympathie des populations bretonnes, a eu un véritable caractère de simplicité majestueuse.

Les préparatifs de la fête avaient été faits avec soin et intelligence par MM. les membres de la Commission qu'il est juste de nommer ici, en leur reportant tout le mérite de l'ordre et de la bonne disposition qui ont présidé à toute la cérémonie. Ce sont MM. de Vaudichon, sous-préfet de Dinan, président de la Commission; Leconte, maire de Dinan; Belêtre-Viel, Bailly, membres du conseil-général des Côtes-du-Nord; vicomte de Bizien du Lezard; L. Odorici, conservateur du musée de Dinan et secrétaire de la Commission, dont le zèle a contribué pour une bonne part à l'exécution du plan adopté; A. Ferron du Chesne, membre du conseil municipal de Dinan; le comte de Lesquen du Plessix-Casso; Larère père, négociant; M. Gagon, chef de bataillon en retraite, et Quéma, maire de Saint-Cast.

Le théâtre de la cérémonie était magnifique : en face de la petite baie pittoresquement découpée et flanquée de ses deux pointes hérissées de rochers qui encadrent ses dunes de sable et sa grève semi-circulaire, les vastes espaces d'une mer calme et étincelante sous les rayons du soleil; cet astre sembla chasser la brume et les nuages du matin, juste à l'heure où, il y a cent ans, suivant les récits du temps, la victoire se déclara complète pour les drapeaux de la France. L'emplacement de la colonne commémorative a été admirablement choisi : elle s'élève à l'extrémité de la falaise, vers la mer, à peu près au centre de la baie, sur un petit promontoire au N.-O. du village de Saint-Cast, cerné sur ses flancs par deux vallons dont la pente va vers la grève; à gauche, vers le Nord, c'est le ravin par lequel déboucha, le jour de la bataille, la colonne conduite par M. d'Aubigny; à droite, vers le Sud, c'est le sentier suivi par les troupes formant la colonne du centre sous les ordres de M. de Broc. Une enceinte décorée de drapeaux, de flammes aux trois couleurs, de guirlandes de verdure, de feuillages de lauriers et de chêne avait été ménagée autour du monument : elle contenait des tribunes réservées aux personnes invitées, et une estrade destinée aux membres de la Commission et aux représentants de l'autorité. Quatre bannières se déployaient devant cette estrade : la première portant les hermines de Bretagne, une autre les armoiries de Dinan, une troisième les armes du duc d'Aiguillon; enfin, une autre le blason impérial. Sur toute la voie, depuis la place où s'élève la colonne jusqu'au presbytère, ainsi que le long de la plage, se dressaient également des mâts vénitiens surmontés de flammes tricolores (1).

(1) Voici le texte des inscriptions gravées sur la colonne :

(Côté Est).

Anglis ad Sanctum Catuodum
ab Aiguillonio duce
et
Militum virtute

C'est du presbytère de Saint-Cast, à onze heures du matin, que sortit la procession composée du clergé de la paroisse et des pays environnants, présidé par M. l'abbé Prud'homme, vicaire-général capitulaire et suivi des membres de la Commission d'érection du monument. Les pompiers de Dinan et de Matignon formaient l'escorte ; en tête marchaient des jeunes garçons et des jeunes filles portant des étendards blancs, roses ou bleus, les uns étoilés, les autres ornés de cœurs d'or et de guirlandes de myosotis.

Les musiques de Dinan et de Saint-Malo alternaient leurs accords. La procession, descendant la pente verte qui mène de Saint-Cast à la grève, offrait à l'œil un ravissant aspect. Elle se dirigea d'abord vers une prairie connue dans le pays sous le nom impropre de *Cimetière aux Anglais*, car c'est là que reposent plusieurs des glorieuses victimes du combat, parmi nos compatriotes. Ce champ du repos fut béni, et pendant le chant des prières pour les morts, MM. les membres de la Commission déposèrent des couronnes de lauriers verts sur l'humble croix de bois érigée en ce lieu. La pensée d'y substituer un monument plus durable, une croix de granit, occupa dès-lors la pensée du vénérable abbé Prud'homme ; en arrivant au pied de la colonne, il en exprima publiquement le vœu, et une quête improvisée dans ce but eut lieu pendant la célébration de la messe (1).

Après l'offrande du Saint-Sacrifice, une allocution pleine de dignité, d'onction, et où débordaient le zèle et la charité qui animent le cœur du

Nec non nobilitatis
et
Populi Armorici debellatis
XI septembris anno salutis
M DCC LVIII.

—

Tu Deus magnus
et
Magna facis tu solus Deus

(*Côté Ouest*).

Napoleone III imperante
Britones honoris
et
ad posteritatem memoriæ causa
post annos centenos
Hoc monumentum fieri curarunt
XI septembris anno Christi
M DCCC LVIII.

—

Pacis felicitas ad utrumque solem
utrumque oceanum
Terra et mari parta.

(1) Elle a produit une somme suffisante pour faire les frais de ce petit monument.

digne vicaire-général, fut écoutée avec un religieux intérêt par l'immense assemblée. La bénédiction du monument suivit ce discours, dans lequel l'orateur sacré rappela avec un tact remarquable que c'est à l'Angleterre, alors qu'elle méritait le beau titre de l'*Ile-des-Saints*, que la Bretagne dut, au VIe siècle, ses principaux missionnaires, les saints Brieuc, Malo, Samson, Briac, Jagu, Cast, etc. Aussi, en terminant, émit-il ce vœu « qu'un jour la Grande-Bretagne redevienne notre sœur dans la foi, abjure l'hérésie et ne forme plus avec ses anciens adversaires qu'un peuple, une famille, en attendant la commune patrie — le ciel! »

M. le sous-préfet de Dinan a pris ensuite la parole et s'est exprimé en ces termes :

« Messieurs,

» Il y a cent ans, date pour date, heure pour heure, deux grandes nations en vinrent aux mains sur la plage où nous sommes. Les Anglais, en guerre avec nous, tentaient par surprise d'envahir les côtes de France. Mais, au moment du péril, la patrie de Du Guesclin compte autant de soldats que d'hommes, et bientôt une armée fut prête pour vaincre et punir l'étranger.

» L'histoire a gardé les noms des combattants de cette journée mémorable. — D'Aiguillon, du Bois de La Motte, d'Aubigny, de Broc, de Saint-Pern, Balleroi, Rioust, Ferron... (je ne puis nommer que les chefs), la postérité vous remercie du triomphe qu'elle doit à vos armes.

» J'aperçois parmi vous, Messieurs, plusieurs descendants des héros de Saint-Cast. Nous sommes heureux de vous voir assister à cette fête nationale. La Bretagne a voulu honorer la bravoure de vos ancêtres en élevant un monument de granit et de bronze à la place où ils montrèrent un si glorieux dévoûment à la patrie menacée.

» Que tous ceux qui se sont faits avec nous les collaborateurs d'une entreprise tardive trouvent ici l'expression de notre reconnaissance. Grâce à vous, Messieurs, la France compte un monument de plus pour attester la vaillance bretonne, qui ne faillit jamais. *Potiùs mori quàm fœdari!*

Les peuples, comme les familles, s'instruisent et se fortifient à l'exemple des aïeux. Que ce monument perpétue chez nous les vertus qui conservent les Empires! La colonne de Saint-Cast deviendra pour le matelot qui s'éloigne, pour le soldat qui part, pour le citoyen qui reste, comme une image consacrée du devoir de mourir pour la défense du pays.

» Mais, en célébrant des gloires qui nous sont chères, gardons-nous de ranimer les passions d'un autre âge. Les temps sont changés; d'utiles alliances succèdent à des guerres stériles; une voix arbitre et souveraine convie les peuples à la concorde, sous l'empire de la paix. Au pied d'un monu-

ment de victoire, élevé sur une terre de guerriers, on peut souhaiter sans faiblesse la fin des combats!... C'est pourquoi nous avons gravé sur la pierre de cette colonne, en regard de la mer, des paroles pacifiques, après la devise nationale (1) :

» *Pacis felicitas ad utrumque solem*
» *Utrumque oceanum*,
» *Terrâ et mari parta* (2)! »

Un autre discours a été prononcé par M. Ch. Rouxin, maire de Saint-Malo, dont la voix trop faible ne permit pas à l'assistance d'en saisir le sens. Il a été publié depuis et se distingue par une grande sagesse d'appréciations.

Mais le bouquet de la fête fut l'ode déclamée avec un organe ému et sonore par M. Frédéric de la Noue.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en la reproduisant ici textuellement :

SAINT-CAST.

Étonné devant toi, libre et noble Armorique,
J'ai vu les grands témoins de l'âge druidique,
Carnac et ses géants ; le mythe de granit,
Des savants éperdus problème héréditaire,
Ferme à tous les regards son voile séculaire;
Je demande en vain ce qu'il dit.

Mais, pour être éloquent, ce splendide rivage
N'attendit pas de nous un solennel hommage;
Ces vallons, ces rochers, la voix des matelots,
Robustes fils des mers que la Bretagne élève,
Tout redit les exploits honneur de cette grève
Et le sang qui rougit ces flots.

Dieu fit à ce pays une riche parure;
Voyez!..... il lui donna l'Océan pour ceinture,
Ici des monts altiers, là des abris charmants ;
Puis, épanchant un jour les rayons de la gloire
Sur un front déjà beau, Dieu mit d'une victoire
Les magnifiques diamants.

(1) *Potiùs mori quàm fœdari.*
(2) L. Odorici.

Aux rivages heureux que le soleil inonde
Des flots éblouissants de sa chaleur féconde,
Envions moins leur ciel toujours limpide et bleu :
Le soleil de l'histoire, irradiant nos brumes,
Sur les monts, sur les flots et leurs blanches écumes,
Grave ces mots en traits de feu :

SAINT-CAST ! Ce nom proclame une grande journée,
Par la fierté bretonne aujourd'hui couronnée;
Forts par un vrai courage et par le droit plus forts,
Nos ancêtres, chassant le Neptune insulaire,
Lui firent expier la superbe chimère
D'entrer souverains dans nos ports.

Quand les fastes du monde, en des pages funèbres,
Racontaient nos drapeaux entourés de ténèbres,
Quand la France entraînée à travers les écueils,
Dans la nuit du malheur descendait assombrie,
Un vif rayon de gloire, éclairant la patrie,
Fit trêve à ses immenses deuils.

Ce rayon de bonheur, cet éclair de victoire
Jaillirent des sommets de ce fier promontoire,
Sur un horizon froid, chaudes sérénités!
L'Angleterre, aux lueurs de sinistres présages,
D'un triomphe impossible accusa les mirages
Et maudit ses témérités.

D'un grand peuple qui rêve, incroyable démence!
Oui, deux fois l'Angleterre osa l'extravagance
D'arborer ses couleurs au rivage breton!
A la voix de la France, elle à peine docile,
Quoi ! la Bretagne aurait, patiente et servile,
Porté le joug de l'Anglais !... Non!

Impossible !... L'Anglais manquerait-il d'espace !
De ses navigateurs la merveilleuse audace
Asservit dès longtemps les plus lointaines mers;
Plus heureux que ce roi dans sa colère vaine,
L'Anglais, naguère encor, d'une main souveraine
Tenait l'Océan dans ses fers.

Mais dompter la Bretagne! O songe ridicule!
Ici l'Anglais, trouvant ses colonnes d'Hercule,
Dut teindre de son sang un héroïque frein;
Car, cette fois du moins, les discordes civiles
Ne lui ralliaient pas la moitié de nos villes,
Et Clisson contre Du Guesclin.

Tous firent leur devoir, les soldats de la France
Et les enfants d'un sol altéré de vengeance
S'élancèrent pareils de courage et d'honneur;
Les simples fils des champs près des fils de Versailles
Tinrent ferme à l'envi sous le feu des batailles,
Pour toujours égaux par le cœur.

De ces preux laboureurs vaillante destinée,
Le temps leur mesurait une féconde année:
Ceux qui la veille encor cueillaient les épis blonds,
Sur les sillons dorés par le soleil d'automne,
Dans le feu, sous le fer, ici, d'une couronne
Cueillirent les sanglants fleurons.

Au bruit de ce combat, sur sa montagne altière,
Saint-Malo tressaillit dans son corset de pierre,
Duguay-Trouin frémit dans sa tombe, et, le soir,
Des vieux héros Bretons les ombres apparurent
Sur cette plage heureuse, et les Trente accoururent
Au cri joyeux de Beaumanoir.

O nos braves aïeux! planant sur ces rivages,
Inspirez à vos fils d'unanimes courages!
Que tous à votre exemple, affrontant le danger,
Sachent braver la mort et prodiguer leur vie!
Sous les drapeaux vainqueurs il meurt digne d'envie,
Celui qui chasse l'étranger!

Votre noble mémoire, à jamais populaire,
Imposait d'un grand jour la fête séculaire.
Cent ans passés, déjà sur ces monts, dans la mer,
Vos combats!... Aujourd'hui vos pompes triomphales,
Et les mâles échos de nos voix filiales,
Aux champs des flots, aux champs de l'air.

Vous nous apparaissez radieux et splendides ;
Par l'histoire affermis, vos fronts n'ont point de rides.
Moi que blanchit déjà l'automne de mes ans,
Emporté dans l'hiver d'une obscure vieillesse,
Je sais de votre gloire envier la jeunesse
Et l'inaltérable printemps

Ces beaux vers ont été accueillis par des bravos répétés qui ont plusieurs fois interrompu le poète. L'ordre le plus parfait, la tenue la plus digne n'ont cessé de régner pendant toute la cérémonie religieuse, et il est juste de répéter ici que cette belle manifestation patriotique a offert un spectacle imposant dans la simplicité de son appareil. Une grande quantité de personnes notables étaient accourues pour assister à la fête, non-seulement de Dinan, de Saint-Malo, de Saint-Brieuc, de Lamballe et des campagnes voisines, mais aussi de Rennes et du département.

Les populations si religieuses de notre littoral breton étaient là avec leur attitude grave et recueillie, rendant facile la tâche des agents de l'autorité pour maintenir l'ordre et la bonne harmonie dans une si nombreuse réunion. Tandis que la foule se pressait au pied de la colonne, deux petits cutters garde-côtes la saluaient de leurs canons, et quantité d'embarcations, sillonnant au loin la baie, offraient un spectacle animé et pittoresque.

Les membres de la Commission ont droit à la reconnaissance de leurs concitoyens ; leur activité, leur bonne volonté, leurs soins pour tout disposer avec un goût et une entente qui ont été généralement appréciés, trouvent leur juste récompense dans le succès qui a couronné leurs travaux.

P. DELABIGNE-VILLENEUVE.

MÉLANGES.

Congrès de Quimper. — Les nombreux amis de l'Association bretonne que la Revue compte parmi ses abonnés me sauront peut-être gré de leur faire part des bonnes nouvelles qui me sont parvenues de différents points de la presqu'île armoricaine, voire même du pays des Bretons d'outre-Manche. De tous côtés on se prépare avec activité pour le Congrès dont l'ouverture doit avoir lieu à Quimper le 3 octobre prochain, et tout annonce que cette solennité aura un éclat et une importance inusités.

Le programme de la classe d'archéologie et l'invitation officielle adressée par la Direction de l'Association bretonne à l'Association cambrienne ont été traduits en anglais et insérés dans le dernier numéro de l'*Archéologia cambrensis*, avec des paroles du meilleur augure pour la réunion projetée. Une députation solennelle doit être nommée pendant le Congrès gallois dont l'ouverture se fera à Rhyl le 30 de ce mois, et, si nous ne craignions pas d'être accusé d'avoir été écouter aux portes de la Direction de la classe d'archéologie, nous pourrions citer certaines lettres dont les termes ne permettent pas de douter qu'elle sera composée d'hommes aussi savants que dévoués à la vieille nationalité bretonne. On ajoute même que la verte Erin et les Highlands d'Ecosse pourraient bien envoyer des représentants à l'inauguration de la statue du roi Grallon. Ainsi donc, cher lecteur, si vous êtes tant soit peu désireux d'assister à une fête nationale et même internationale de la race celtique, je vous engagerai à faire dès à présent vos préparatifs pour vous rendre dans la cité de Saint-Corentin.

Les Anglais a Saint-Cast. — Pendant qu'on pose les dernières pierres de la colonne en granit destinée à rappeler à la postérité le souvenir de la bataille de Saint-Cast, des ouvriers d'un autre ordre ont entrepris d'élever à la mémoire de leurs compatriotes un monument historique qui ne contribuera pas moins que le premier à immortaliser leur courage. M. Prudhomme, l'éditeur breton, vient de mettre sous presse un beau volume in-8°, dans lequel ont été réunis tous les documents, la plupart rares ou inédits, sur cette victoire. Il a, je crois, pour titre, *Les Anglais à Saint-Cast*, et la Société archéologique des Côtes-du-Nord l'a pris sous son égide et en fait les frais. A la vérité il pouvait parfaitement s'en passer et les noms si bien connus de MM. S. Ropartz, J. Geslin de Bourgogne et Gaultier du

Mottay, ses auteurs, suffisaient bien pour lui ouvrir les portes de toutes les bibliothèques des amateurs de livres bons et intéressants. J'y reviendrai avant longtemps, mais j'ai pensé être agréable aux lecteurs de la Revue en leur annonçant aujourd'hui l'apparition prochaine de cette œuvre patriotique (1). — Ch. de K.

Archevêché de Rennes. — Nos lecteurs, nous l'espérons, voudront bien nous pardonner de ne rien leur dire du voyage que le chef de l'État vient de faire en Bretagne. La politique, on le sait, nous est interdite : Nous ne pourrions donc donner qu'un récit sommaire de toutes les pompes officielles, sans réflexion ni commentaire d'aucune sorte. Ce n'est pas ainsi, on l'a vu, que nous comprenons et pratiquons la chronique; nous n'éprouvons nul besoin de nous faire la doublure des journaux de localité, qui sans doute ont publié, sur toutes ces cérémonies, assez de détails pour satisfaire la curiosité la plus exigeante.

Il est une seule circonstance de ce voyage, que plusieurs de nos amis nous ont demandé de consigner ici, parce qu'elle doit laisser une trace durable et importante dans l'histoire ecclésiastique de notre pays. — Le 19 août dernier en répondant au discours de Mgr l'évêque de Rennes, le chef de l'Etat a annoncé au prélat l'érection prochaine de son siége épiscopal en siége métropolitain. Il y aura donc un archevêché à Rennes, dont la juridiction (suivant le bruit public) s'étendrait sur les quatre autres diocèses de Bretagne. Ainsi, au point de vue purement breton — et abstraction faite de toute autre considération, — le résultat définitif de cette mesure serait d'unir en une seule province ecclésiastique l'ancienne province politique dont les enfants, en dépit des subdivisions administratives modernes, ne cessent de se regarder comme les membres d'une même famille. — E. G.

Discours prononcé par M. l'abbé Guilloux a la distribution des prix du collége Saint-Stanislas-Kostka, a Ploermel (2). — « Vénérable Père (3),

. . . .

« L'éducation de la jeunesse n'est pas une affaire de vue ou de volonté

(1) Cet ouvrage a paru depuis que ces lignes ont été écrites; voir l'annonce à la quatrième page de la couverture.

(2) Si, contrairement à nos habitudes, nous citons des fragments de ce discours, c'est que nous tenons à saisir cette occasion de rendre hommage à M. l'abbé J.-M. de Lamennais, fondateur de l'Institut des frères de la doctrine chrétienne, — qui ont à Ploermel leur maison-mère, dont le collége Saint-Stanislas est une annexe, — et que nous voulons ainsi témoigner la sympathie que nous inspire une œuvre si utile et si féconde.

(3) M. l'abbé J.-M. de Lamennais.

personnelle. Elle ne saurait être livrée au hasard de combinaisons arbitraires. Elle repose sur des principes certains et dont on ne saurait se départir sans fausser les voies de la nature, et par conséquent celles de Dieu même qui en est l'auteur. Qu'est-ce en effet que l'éducation ? Interrogeons le bon sens philosophique de toutes les langues anciennes et modernes : il nous répondra par l'étymologie même du mot, que l'éducation réveille et tire en quelque sorte du fonds de notre nature nos facultés qui, sans elle, resteraient plus ou moins engourdies et stériles ; qu'elle est par conséquent pour l'homme ce qu'est, par rapport au développement des plantes, l'action du soleil et des éléments ; en un mot, qu'elle est la continuation et l'épanouissement de l'œuvre de la Création dans les âmes raisonnables. C'est assez dire, Messieurs, que les lois fondamentales de l'éducation sont indépendantes de la volonté de l'homme, et que Dieu lui-même en a posé les fondements, lorsque de son souffle divin il donna à l'homme une âme faite à son image, c'est-à-dire, douée d'intelligence et de volonté. Aussi, toute l'éducation se résume en ces deux mots : Développer l'intelligence et former le cœur conformément au plan divin. Et tout d'abord, Messieurs, le premier et le plus essentiel objet de l'éducation, c'est de former le cœur.

» Aussi, nous l'avouons sans crainte, si utile qu'il puisse être aux familles de procurer aux enfants une instruction solide et suffisamment développée, cette considération n'aurait pas eu assez d'empire sur nous pour nous arracher aux devoirs ordinaires de notre ministère. Pour nous faire descendre dans la carrière de l'enseignement, il a fallu des considérations d'un ordre plus élevé. Le prêtre, par cela seul qu'il est appelé « sel de la terre », a mission et vocation pour se dévouer, selon les vues de Dieu, à toutes les œuvres qui tendent à préserver le monde des tristes suites de la corruption originelle. C'est pour cela que l'Église, depuis son origine jusqu'à nos jours, exerce, dans des proportions plus ou moins étendues, le ministère de l'enseignement.

....

» Nous n'ambitionnons ni le bruit ni l'éclat; notre ambition c'est de faire, s'il plaît à Dieu, un peu de bien. — Nous n'ignorons pas que le bien souffre violence, et que malgré tant d'honorables sympathies, les jugements des hommes ne se rencontrent pas toujours. C'est le sort des choses humaines. Que faire alors? travailler toujours, et laisser dire; les épreuves tournent à bien. Mais à côté de nous et autour de nous il y a une grande œuvre au sein de laquelle et pour laquelle nous vivons (1). Cet institut qui rayonne aujourd'hui dans toutes les parties de la Bretagne et jusqu'au delà des mers, est en ce moment, j'en suis sûr, le premier objet de toutes vos

(1) L'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne.

sympathies. J'en puis dire librement ma pensée, car quelqu'étroits que soient les liens qui nous unissent, cependant nous ne sommes pas confondus. Eh bien! Messieurs, quand je reporte mes souvenirs vers les premiers temps de notre civilisation nationale, alors que des colonies religieuses ont défriché le sol de notre Bretagne et y ont jeté les premiers germes de ces vertus vigoureuses qui la distinguent; lorsque, en présence de ces souvenirs si glorieux à l'Eglise, je considère aujourd'hui cet essaim de pieux instituteurs qui s'échappent chaque année de cette maison, pour aller défricher les intelligences des enfants du peuple, je me prends à me demander si ce que nous voyons de nos yeux le cède de beaucoup aux merveilles de l'antique foi.

» A Dieu seul en revienne la gloire; à nous rien autre chose que l'avantage de pouvoir unir nos faibles efforts à ceux de ces laborieux et utiles instituteurs de la jeunesse. Et vous aussi, Messieurs, vous nous tendrez la main, car le bien ne se peut réaliser pleinement sans le concours de tous, et c'est un bonheur pour tous de s'y associer. »

MONUMENT A LA MÉMOIRE DE BRIZEUX. — Nos lecteurs savent que le Gouvernement a autorisé par un décret la ville de Lorient, patrie du barde, à ériger un monument sur la tombe d'Auguste Brizeux. Un comité vient d'y être institué pour recueillir les souscriptions. Nous lui transmettrons celles que l'on voudra bien faire parvenir au bureau de la Revue, et nous serons heureux de voir tous ceux de nos amis qui ne pensent pas, avec Brizeux lui-même, — « que toute poésie est une chose vaine, » — et qui ont admiré ici l'*Elégie de la Bretagne*, coopérer à cette œuvre vraiment nationale.

LES AVENTURES
DU BONHOMME QUATORZE.

I.

Jamais pilote au milieu des écueils, jamais ministre-dirigeant d'un gouvernement constitutionnel, jamais l'âne fantastique de Buridan lui-même ne furent plus embarrassés que ne l'était maître Michel Oliveau qui tenait en 1792 l'auberge de la *Croix-d'Or*, dans la petite ville de M***.

Comme homme public — c'est ainsi qu'il aimait à se qualifier — il se devait à tous ses clients ou, pour emprunter le langage de ces temps de ténèbres et d'ignorance, à toutes ses pratiques ; mais, hélas ! malgré l'attention la plus scrupuleuse dans la distribution de ses complaisances et de ses sourires, malgré des efforts continuels pour nager entre le vin bleu de la patrioterie et le petit vin blanc du pays, si cher aux gosiers royalistes, le pauvre homme s'était déjà aperçu, à son grand détriment, qu'en temps de révolution, ce système de bascule est le plus décevant de tous les systèmes.

Ce qu'il y avait de plus poignant pour lui, c'est que, dans son for intérieur, il n'était nullement indécis sur le chapitre des opinions politiques ; mais il était aubergiste avant tout, et son amour du gain l'entraînait de plus en plus à des capitulations de conscience dont il gémissait tout bas. Il fallait voir avec quel air de componction il se résignait à allonger ses doigts crochus pour ramasser l'écot des buveurs patriotes qui hantaient sa maison ! De même que tous les pêcheurs novices, il soupirait, roulait des yeux effarouchés, toussait

légèrement pour se donner une contenance.... c'était une véritable comédie ! Mais le diable n'y perdait rien — comme on dit, — et le bonhomme, fort avancé pour son temps, laissait peu-à-peu sa vertu politique s'endormir au doux bruit des espèces tombant chaque jour dans les abimes de son comptoir.

Jusque-là il n'y avait pas grand mal, et on lui eut pardonné volontiers d'empocher un argent qui — suivant sa judicieuse expression — ne se connaissait pas de *celle* des autres ; mais l'homme sait-il jamais s'arrêter dans ses voies !

Le besoin d'un club s'étant fait généralement sentir dans la ville de M***, les patriotes — ou pour leur conserver leur nom vendéen — les patauds avaient décidé qu'il était urgent de se réunir chaque soir, en un lieu déterminé, — pour aviser, disaient-ils, aux moyens de combattre les ennemis du peuple et opposer une barrière aux intrigues de la Cour, — mais, par le fait, pour faire une guerre à mort au clergé et à la noblesse, ce qui était, à vrai dire, toute la politique de ces sauveurs de la patrie.

Cependant, quand il fallut trouver un local convenable pour installer l'assemblée, il s'éleva mille difficultés. Des gens d'ordre et de savante économie comme étaient ces Messieurs, devaient naturellement désirer que l'on pût trouver un lieu de réunion qui ne coutât rien, et, pour cela, il fallait que l'un d'eux voulût bien faire chaque soir à la patrie le sacrifice de son salon ou d'une chambre quelconque ; mais le moyen d'y arriver ! L'épouse de M. le Maire était brouillée avec celle du Commandant de la garde nationale ; celle-ci était en délicatesse avec la *dame* de l'ancien procureur fiscal de la châtellenie, en un mot, de sourdes inimitiés couvaient au fond de tous les cœurs féminins de la petite ville. Il y avait bien encore la femme du notaire qui était née à Nantes — *la Jolie* — comme disent nos vieilles chansons du Bocage, mais,

« Comme un ange tombé qui se souvient des cieux, »

cette vénérable duègne, enterrée jadis par les exigences de l'hyménée « au sein de ce pays de sauvages, » avait conservé toutes les délicatesses de la ville, et, à aucun prix, elle ne voulait entendre parler de

prêter « sa belle salle » à des « *gensses* » chaussés en sabots les trois quarts de l'année et qui lui portaient sur les « *nerfes,* » à cause de leurs allures grossières et du peu d'égards qu'ils montraient pour le beau sexe. En outre elle avait un faible pour la haute société et elle n'était pas femme à compromettre, pour les beaux yeux de ces Messieurs, ses bonnes relations avec Mme la Subdéléguée et Mme la Lieutenante de la maréchaussée, qui étaient naturellement du parti de la Cour. Force fut donc d'établir ailleurs la tribune populaire d'où allaient s'élancer les philippiques des Démosthènes de l'endroit.

Une proposition fut faite à l'hôte de la *Croix-d'Or* qui, affriandé par l'espoir d'un profit considérable, leur afferma une chambre dans son auberge, sans songer aux suites que devait avoir cette condescendance dans l'opinion du pays et jusque dans l'intérieur de son ménage.

Depuis ce temps, il voyait les paysans de la campagne, ses amis d'autrefois, bien plus, ses camarades de première communion eux-mêmes, passer le dimanche soir, après vêpres, sans s'arrêter devant sa porte, et se diriger avec un ensemble désespérant vers un méchant cabaret borgne qui n'avait seulement pas d'enseigne et qui n'avait jamais logé que des Bohémiens ou des *marcellots* (1). Depuis quelque temps, on remarquait que ce misérable bouchon commençait à se requinquer; déjà, au lieu de la simple croix badigeonnée au-dessus de la porte d'entrée, on avait blanchi la maison d'un bout à l'autre, et le messager de M*** à Nantes *confiait* à tous ceux qui voulaient l'entendre, qu'il était chargé par le propriétaire de commander dans la grande ville une magnifique enseigne peinte en bleu-ciel avec une touffe de lis ornés de banderolles sur lesquelles on lirait en lettres moulées : *A la Fleur de Lis, réunion des Bons-Enfants.*

Tous ces symptômes indiquaient, à n'en point douter, qu'il s'agissait d'un complot formé contre la *Croix-d'Or;* car évidemment, — « à moins d'avoir la *poule noire* en sa possession, il eut été impossible à ce *failli gas* de Sicot d'entreprendre d'aussi folles dépenses, s'il n'avait eu la certitude d'avoir à l'avenir la pratique de tous les royalistes. — »

(1) Colporteurs.

C'est en parlant avec cette irrévérence de son heureux rival que maître Oliveau cherchait à se consoler de sa disgrâce ; mais quoiqu'il se plaignit amèrement du caprice des consommateurs, il ne pouvait se dissimuler la cause de l'éloignement qu'on lui témoignait. Aussi était-il quelquefois tenté de faire un coup d'état et d'envoyer les clubistes pérorer ailleurs ; d'un autre côté, les patriotes, qui s'égosillaient à parler des heures entières, buvaient sec d'ordinaire et parfois de *gros vins*. Il est bien vrai qu'ils chicanaient toujours sur le prix ; mais, en surfaisant beaucoup, il y avait toujours moyen de s'y retrouver ; et, à tout prendre, c'était une excellente pratique que celle de ces messieurs bourgeois ! il eut été bien dur d'y renoncer ; et puis, que savait-on ? la bourgeoisie commençait à avoir les bras longs et il n'était peut-être pas prudent de la choquer.

Toutes ces réflexions tourmentaient cruellement l'esprit du brave homme, et au lieu du joyeux compère au teint fleuri que l'on voyait autrefois s'avancer au-devant de la pratique avec un air ouvert et de bonne humeur, ce n'était plus qu'une espèce d'ours grognon se trainant paresseusement autour de l'auberge avec son bonnet abaissé sur ses yeux, comme pour ne pas voir les avanies journalières faites à sa maison.

Ce qu'il y avait de pis, c'est qu'il ne pouvait faire confidence à personne de ses perplexités et de ses bouleversements intérieurs. Sa femme, royaliste déterminée et qui était si bien la maîtresse dans le ménage qu'elle avait conservé son nom de fille même après son mariage, sa femme, lasse de maugréer inutilement contre le club, avait tout récemment déclaré que — « après tout, la maison, l'écurie, la grange et tout le bataclan lui appartenaient et qu'elle y mettrait plutôt le feu que de souffrir plus longtemps de pareilles assemblées dans la maison de son père. — » Et une fois que Jeanne Giraudelle avait la tête montée, qui pouvait dire où elle s'arrêterait ?

Le malheureux aubergiste semblait encore plus abattu que d'ordinaire, un matin qu'il était assis à la porte de son écurie, regardant nonchalamment panser un vieux cheval de renfort qu'il avait coutume de louer aux conducteurs de roulage plus ou moins accéléré, pour les aider à gravir la côte longue et pénible qui mène à la ville de M***.

Avant d'aller plus loin, il faut que nous présentions au lecteur le garçon déguenillé qui étrillait, en sifflant entre ses dents, la rosse attachée à la muraille; car ce personnage joue un grand rôle dans notre histoire.

Auguste Faucheron, plus connu sous le nom de Gusty, était âgé d'environ seize ans. Ce n'était pas précisément un palefrenier; c'était un jeune drôle fort indépendant de sa nature et de l'humeur la plus vagabonde. Il avait perdu ses parents de bonne heure, et le sort de ses premières années eut été un problème pour quiconque n'aurait pas connu l'inépuisable charité des dames du château de Montbriant, sur les terres duquel il était né. Mais quoiqu'il eût conservé pour les habitants du château une reconnaissance et un dévouement à toute épreuve, quoiqu'il aimât à se vanter, et non sans raison, du bon accueil qu'il y recevait chaque fois qu'il lui plaisait d'y aller, il n'avait jamais pu s'habituer à la monotonie d'une domesticité régulière, et on ne le voyait guère paraitre au logis que dans ses moments de suprême détresse, ou les jours de grande chasse. Dans sa petite enfance, il avait été grand dénicheur de merles, il connaissait à merveille les sentiers les plus solitaires des bois, il avait étudié à fond toutes les *musses* et les *passées* des lièvres et des renards; maintenant, il était capable de mener rondement une chasse, et c'était une véritable fête pour lui chaque fois que le vieux piqueur se trouvait incommodé et qu'il était mandé pour faire l'intérim.

Le reste du temps, il le passait à glaner çà et là quelques pièces de douze sous, rendant mille petits services aux gens de la ville, et se chargeant volontiers de toutes les besognes pénibles ou dangereuses qui sont ordinairement le lot des enfants perdus de la société. Ainsi c'était lui qui grimpait au haut du clocher toutes les fois que le coq, rouillé par les longues pluies d'automne, ne pouvait plus tourner sur son pivot de fer. Quand on entendait retentir dans les métairies ce cri qui fait rentrer au plus vite les femmes et les enfants, ce cri sinistre et si connu : « *Arraïte! arraïte! toquez-lou bé là-bas, toquez-lou bé* (1)! » il était toujours le premier à sauter sur son fusil, et il était rare

(1) Arrête, arrête! guettez-le bien!

qu'il abandonnât la partie avant que le *chien gâté* (1) ne fût tombé sous ses coups. C'était aussi un grand destructeur de martes, de belettes, de putois et autres ennemis des basses-cours, dont il faisait un commerce assez lucratif. Il commençait par les promener dans les villages pour obtenir quelques œufs de la générosité des ménagères, puis il vendait leur dépouille aux marchands de peaux de lapins qui couraient le pays, ce qui faisait dire au gros meunier du bas de la rivière que — « ce diable de Gusty s'entendait merveilleusement à tirer d'un sac deux moutures. »

Certainement, il n'était pas un de ces rudes travailleurs au milieu desquels il menait cette existence de bohême qui eût souhaité voir de pareilles allures à ses enfants ; mais quoique la vie patriarchale eût peu de charmes pour lui, on lui pardonnait facilement en songeant qu'il n'avait plus de famille, et qu'après tout, il ne nuisait à personne. Il est même à présumer que cette vie précaire et aventureuse n'avait pas fait trop grand tort à ses sentiments religieux ; car, bien qu'il eût fait sa première communion un peu tard, comme toutes ces natures incultes et quelque peu désordonnées, M. le Curé lui parlait amicalement, et lui donnait de petites tapes sur la joue, toutes les fois qu'il le rencontrait. Le pauvre Gusty n'était pas moins fier des honorables familiarités du Curé à son endroit que des bonnes dispositions des seigneurs de Montbriant qui « lui avaient toujours été amis, » comme il le disait avec un certain orgueil ; en sorte que cet illustre personnage était tout dévoué à la noblesse et au clergé, qui ne s'en doutaient guère assurément.

Mais il faut bien convenir que, malgré l'honnêteté de ses sentiments, il avait l'air du plus grand bandit qui fût au monde. Ses bas, — quand par hasard il avait des bas, — étaient toujours en *courcaillet,* c'est-à-dire tombés sur ses talons, et je ne sais par quelle fatalité les vêtements encore propres dont lui faisaient cadeau les jeunes Messieurs du château, prenaient, dès qu'ils étaient sur lui, un air de délabrement qui les rendait méconnaissables. On ne se souvenait pas de lui avoir jamais vu de coiffure quelconque, et si on lui en faisait parfois l'observation,

(1) Chien enragé.

il avait coutume de dire, en passant les doigts dans son épaisse chevelure — « qu'il fallait être bien *nince* pour mettre vingt sous dans un chapeau, quand on avait une si bonne perruque qui ne coûtait rien. » Joignez à tout cela un grand corps maigre et fluet, mais agile et nerveux, deux petits yeux gris, fins et perçants, le buste légèrement penché en avant lorsqu'il marchait, enfin un nez explorateur qui semblait toujours flairer quelque proie, et vous aurez un portrait fidèle de Mons Gusty.

Tous les jeudis, jours de marché dans la ville de M***, il allait assez régulièrement à l'auberge de la *Croix-d'Or*, où il faisait les fonctions de valet d'écurie, attrapant quelques gros sous à tenir l'étrier aux voyageurs, et faisant tout au moins ses quatre repas, bonheur inappréciable pour un garçon qui passait pour le plus gros mangeur des environs et qui était toujours affamé comme un loup de quatre ans. Quelques-uns l'accusaient même de manger des hérissons, des grenouilles et autres animaux immondes, qui ne sont pas faits pour des chrétiens, — comme chacun sait — et, franchement, cela lui faisait un peu de tort dans l'opinion ; mais que voulez-vous ? « la misère en fait bien faire, — comme il disait quelquefois — et un bon appétit n'est pas un péché. »

Quoi qu'il en soit, cette faim canine, qu'il décorait modestement du nom de bon appétit, lui causait des tentations fatigantes pour sa vertu, et les préoccupations de son estomac jouaient un grand rôle dans sa vie.

Ce faible, bien connu dans le pays, aurait pu devenir un point d'abordage commode pour entamer sa foi politique ; mais, outre que personne ne s'en souciait, Mons Gusty était ferme dans ses croyances. Il détestait la bourgeoisie patriote qui, disait-il, « allait toujours à l'épargne, payait mal ses commissions, était dure au pauvre monde, n'allait jamais à la messe et ne chassait qu'au chien couchant ; pour ce qui était de lui, s'il avait été obligé de brouter toujours dans le même pâtis, il aurait mieux aimé rester d'une Saint-Jean à l'autre chez les nobles, que non pas huit jours chez le plus huppé de ces patauds. »

On ne comprendra guère qu'avec de pareilles dispositions, il eût continué son service hebdomadaire à *la Croix-d'Or*, qui avait été mise

au ban de l'opinion royaliste; mais notre jeune gas y trouvait son compte, de toutes manières. D'abord, il aimait naturellement ce va-et-vient continuel de voyageurs circulant sur la seule grande route qui existât alors dans tout le Bocage, et cette vie comparativement bruyante des auberges de petite ville; mais ce qui était bien plus important, c'est que son contact fréquent avec les sommités révolutionnaires qui se rassemblaient au logis de son patron, le mettait à même d'apprendre souvent des nouvelles qui n'étaient point à dédaigner en ces temps de troubles, et qu'il portait immédiatement au château, où les inquiétudes croissaient à chaque instant.

Il tenait donc essentiellement à cette position, et voilà pourquoi nous le trouvons encore, l'étrille à la main, dans la cour de la *Croix-d'Or*, au moment où commence notre histoire.

Quand il eut bien brossé, lavé et frotté le bidet qu'il avait entre les mains, il déposa sur l'appui d'une fenêtre sa brosse et son étrille en disant :

— Là!... voilà qui est fait! et bien fait, je m'en flatte! car au jour d'aujourd'hui, ce n'est pas le temps qui nous manque.

Cette réflexion faite d'un ton de bonhomie que démentaient les regards en dessous et l'air narquois du personnage, cadrait trop bien avec les douloureuses préoccupations de l'aubergiste pour que le cher homme la laissât tomber sans y prendre garde.

— Non, dit-il en secouant tristement la tête, ce n'est pas le temps qui nous manque! et je veux bien que tout mon vin devienne *bisaigre* à la fois, si je sais pourquoi le guignon s'acharne comme çà après moi depuis quelque temps!

— Dam, qui sait, bourgeois, vous avez peut-être été *enjominé* (1)?

— Ma foi, ça pourrait bien être tout de même qu'on m'aurait jeté un sort? Car enfin, que leur ai-je fait, moi, à tous ces faillis gas qui ont déserté ma maison? N'ai-je pas toujours eu à leur service le meilleur vin du pays? et quand il y avait un brin de querelle entre les paroisses, et que les bâtons jouaient dans la grand'salle, ai-je jamais envoyé quérir la maréchaussée? leur ai-je jamais dit un mot plus haut que l'autre? Qu'ont-ils donc à me reprocher? le sais-tu, toi, voyons?

(1) Ensorcelé.

— Dam, bourgeois! que voulez-vous que je vous dise, moi? Si vous ne le savez pas, comment voulez-vous que je le sache, moi qui ne suis qu'un pauvre hère?

— Allons, voyons, sois franc avec moi! il y aura eu quelques *diries*, n'est-ce pas?

Gusty, pressé de cette manière, appuya ses deux mains sur ses hanches et releva par un mouvement brusque son pantalon sans bretelles — manœuvre qu'il ne manquait jamais de faire, soit par habitude, soit par manière de contenance, toutes les fois qu'il allait commencer un discours :

— Eh bien, écoutez, bourgeois! lui dit-il enfin, il est sûr et certain que, depuis pas mal de temps, la *Croix-d'Or* est dans la langue du monde, je vous le cache pas! Il y en a qui disent comme çà que vous êtes.... j'ose pas vous dire çà, moi!

— Si fait! si fait! dis toujours.

— Eh bien! ils disent que vous êtes.... dam, vous m'excuserez toujours?

— Oui, oui! va donc!

— Ils disent que vous êtes.... que vous êtes *barré* (1)!

A peine ce gros mot fut-il lâché, que maître Gusty baissa les yeux vers la terre et se mit à dessiner sur la poussière de capricieuses arabesques avec la pointe de ses pieds nus, comme un homme embarrassé de la hardiesse de ses paroles et qui s'attend à une explosion terrible.

Mais il fut bien surpris, quand, ayant levé timidement les yeux vers l'aubergiste, il le vit le coude appuyé sur son genou, la mâchoire inférieure emboitée entre le pouce et l'index, et qu'il l'entendit répondre tranquillement :

— Ah! ils disent que je suis barré! et pourquoi donc cela, s'il vous plaît?

Le calme avec lequel maître Oliveau avait entendu cette révélation prouvait évidemment qu'elle n'avait rien de nouveau pour lui, et le rusé Gusty ne s'y trompa point.

(1) Qui est de deux couleurs.

— Si le bourgeois ne se sentait pas morveux, se dit-il à part lui, il aurait fait plus d'*esquenards* que çà ([1]). C'est rien qu'histoire de me faire jaser, je vois bien çà. Eh bien! puisqu'il en veut, je vas lui en donner, moi, qu'il ne s'inquiète pas! je vas lui dégoiser toute son affaire, comme il faut!

Puis, s'adressant à son patron : — Que voulez-vous, bourgeois! ils disent que vous *affiez* ([2]) chez vous tous les patriotes de la ville et que vous faites bon ménage avez eux ; ils disent que vous avez tout à fait *viré*, que vous dénoncez les nobles et les prêtres, et que c'est vous mêmement qui avez vendu le pauvre curé de Saint-Hilaire.... que sais-je, moi, un tas d'affaires enfin que tous les villages en bouillent !

— C'est une abomination! — s'écria tout à coup l'aubergiste, outré de ces accusations et se redressant de toute sa hauteur — c'est une abomination! et ceux qui ont dit cela en ont menti comme des chiens, entends-tu ?

— C'est bien ce que je leur ai dit, moi, reprit Gusty d'un ton hypocrite; — mais ils m'ont répondu que si vous ne l'avez pas fait, vous avez aidé à le faire; que si vous n'êtes pas le mitron, vous avez toujours bien un doigt dans la pâte; que c'est chez vous que se dressent et se manigancent toutes les *chétivères* qui bouleversent le pays, et que c'est une vilenie de votre part que de prêter votre maison à des assemblées de patauds qui ne cessent d'*aguigner* ([3]) le pauvre monde, et qui nous rendront tous fous ou enragés, si çà continue.

Maître Oliveau s'était tout à l'heure fièrement élevé contre des accusations outrées; mais, en ce moment, le reproche tombait si juste, que toute sa vaillantise l'abandonna. Il baissa la tête sans répondre un seul mot et parut plongé plus que jamais dans l'amertume de ses pensées, tandis que Gusty, enchanté comme tout valet qui a découvert le côté vulnérable de son maître, rentrait à petit bruit le cheval à l'écurie et s'esquivait par une autre porte.

(1) Il se serait bien autrement récrié.
(2) Implanter, attirer.
(3) Exciter.

II.

En ces temps de troubles et d'effervescence populaire, les marchands, les ouvriers des petites villes et des gros bourgs, partisans des idées nouvelles, vivaient pour ainsi dire sur la place publique, tandis que leurs femmes ne quittaient guère le seuil de leurs portes, dans l'espoir d'être les premières à apprendre quelque chose de nouveau. Comme aux approches de l'orage, il y avait dans l'air quelque chose qui étouffait et qui faisait peur, mais qui promettait des émotions inconnues à des gens déjà dégoûtés du bonheur tranquille de leur vie par la faconde ampoulée des apôtres de la Révolution.

Ce fut donc avec un sentiment de satisfaction chez les uns, d'inquiétude chez les autres, et de curiosité pour tous, que le lendemain de la conversation que nous avons rapportée plus haut, on vit arriver, le long de la grande rue qui conduit à Nantes, un voyageur comme il en passait bien rarement dans la ville de M***. Ce personnage, monté sur un bon cheval, chaussé de grosses bottes à chaudron et suivi d'un domestique sans livrée, paraissait appartenir à la classe moyenne de la société ; mais à son costume moitié civil et moitié militaire, à la largeur de sa cocarde tricolore d'une dimension tout à fait inconnue dans ces parages reculés, à la dignité étudiée de son maintien, on devinait facilement que cet illustre étranger avait été envoyé en mission par quelque société populaire, dans un but encore ignoré des habitants de M***.

En effet, il n'y avait pas une heure qu'il était descendu à la *Croix-d'Or*, que tous les membres du club reçurent l'avis de se rendre en toute hâte au lieu ordinaire de leurs séances, pour y entendre une communication importante.

Dans leur empressement à savoir ce dont il s'agissait, ces bourgeois de petite ville, si formalistes d'ordinaire et si susceptibles dans leurs relations sociales, ne remarquèrent même pas ce qu'il y avait d'insolite et d'un peu cavalier dans cette convocation faite par un étranger, sans l'ordre, peut-être même sans l'aveu du président, et tous s'empressèrent de se rendre à l'appel.

Ce ne fut pas un médiocre aliment à la curiosité des bonnes femmes et des oisifs que ce défilé des plus grosses têtes de la ville dont les chapeaux à trois cornes et les bas chinés débouchaient à tous les coins de rues, et se mouvaient avec une vivacité inaccoutumée, confondus avec des ouvriers en habits de travail et notamment avec le boucher de l'endroit dont les manches étaient encore retroussées, mais qui avait à peu près lavé ses mains. On voit d'après cela que la grande tenue n'était pas de rigueur; c'était un charmant laisser-aller; mais outre que la précipitation excuse bien des choses, rien ne pouvait alors donner une plus haute idée du patriotisme d'un citoyen qu'une barbe inculte et des mains sales : protestation des plus éloquentes, en effet, contre le luxe et la recherche aristocratique des *muscadins*. Il est vrai que la bourgeoisie de M*** n'était pas encore descendue à ce degré de stupidité démocratique, et si plusieurs de ces messieurs avaient cru devoir faire à cette idée saugrenue, éclose dans le cerveau de Marat, le sacrifice des ornements de toilette qui auraient pu choquer l'égalité populaire ; si l'on voyait çà et là quelques têtes tondues à la Titus; si quelques queues enrubannées, quelques catogans se dissimulaient honteusement sous le collet de l'habit, il est pourtant vrai de dire que le plus grand nombre, encouragé sans doute par l'exemple de M. de Robespierre, portait encore dans toute sa rigueur le costume bien connu de l'année 1792. L'élément ultra-populaire ne dominait pas assez dans la ville pour avoir pu imposer des lois plus exclusives à la fraction bourgeoise de la Révolution, de sorte que les différentes modifications apportées par les citoyens à leur ancien costume représentaient assez fidèlement la nuance d'opinion à laquelle ils appartenaient. Tous avaient sans doute un but commun, qui était l'abaissement de la noblesse et du clergé, mais tous ne voulaient pas, dans le principe, y arriver par les mêmes moyens. Les *Titus* étaient les plus ardents, les plus avancés, comme on dit aujourd'hui, c'est-à-dire qu'ils demandaient au désordre ou même au pillage une position qu'ils n'auraient jamais pu espérer d'un gouvernement paisible et bien réglé. Ceux-là, on les trouvait toujours partisans des mesures acerbes et disposés à émettre les motions les plus extravagantes et les plus anarchiques. Pour les autres, que l'on pouvait appeler les Girondins de cette assem-

blée provinciale, la liberté ne fut jamais qu'un drapeau, l'égalité seule, — était une passion, — mais l'égalité avec les classes supérieures, bien entendu.

Ils s'étaient faits les ennemis du roi, parce que le roi était le chef naturel de l'aristocratie; mais on ne pourrait pas dire précisément qu'ils fussent impatients de l'autorité, car bien peu d'entre eux avaient rêvé un changement aussi radical dans le gouvernement que le renversement de la royauté.

Ce ne fut que plus tard, et sous l'influence des prédications furibondes de la démagogie, que ces natures, encore honnêtes quoique jalouses à l'excès, en vinrent jusqu'à excuser les premiers crimes de la Révolution et souvent même à y applaudir. Ils trouvaient bien, par exemple, qu'on avait été *un peu loin* dans les massacres de Septembre; mais depuis huit jours que la nouvelle en était arrivée à M***, la minorité avait su persuader aux modérés que ce *douloureux sacrifice* avait été rendu nécessaire par la découverte d'un complot tramé dans les prisons : — Les aristocrates avaient voulu égorger les patriotes, ceux-ci les avaient prévenus, voilà tout! — Et cet incroyable mensonge avait été accepté par les plus timorés qui excusaient maintenant la Révolution par ce dicton populaire si connu : — Dam, que voulez-vous! après tout, *il vaut mieux tuer le diable, que non pas le diable nous tue!*

Un seul d'entre eux avait à peu près échappé à ces lâchetés de tous les jours, à ce honteux abaissement des âmes, fatale destinée des majorités sans énergie; c'était le médecin Bonneau, homme d'étude et d'une érudition bien rare à cette époque dans les petites villes de province. Admirateur passionné des républiques de l'antiquité, il avait rêvé pour son pays un gouvernement calqué sur celui de Lacédémone, comme si le sentiment chrétien pouvait s'accommoder d'institutions fondées sur une pareille morale! Mais qui s'inquiétait alors du sentiment chrétien?

Bien des faits cependant, bien des attentats auraient dû le désabuser et lui faire voir toute la vanité de ses espérances; mais pour ceux qui connaissent la ténacité et l'entêtement d'un parti pris, même chez les meilleures natures, la persévérance de ses illusions n'avait rien d'ex-

traordinaire. Il appartenait d'ailleurs à cette école de politiques qui, tout en condamnant les excès d'un pouvoir, se mettent néanmoins à son service, avec la prétention de le diriger dans des voies plus honnêtes et plus pures : rôle plein de déceptions et de périls qui n'aboutit jamais qu'à les rendre victimes de leur modération, ou solidaires des crimes de leurs maîtres !

On pouvait dire pourtant, à la louange du docteur Bonneau, que ses sentiments n'étaient pas, comme chez tant d'autres, un vain étalage de vertu et un masque commode pour son ambition personnelle, pour ce besoin de poser et d'être quelque chose qui tourmente tant de bons esprits en France. Non, c'était bien une bonne et naïve illusion de son cœur, et, plus d'une fois, lorsqu'il apprenait quelques nouveaux forfaits de ses amis de Paris, on l'avait entendu s'écrier, les larmes aux yeux :

— « Oh ! les misérables ! les misérables ! ce qu'ils ont fait de notre belle Révolution ! »

Déjà, malgré la considération qu'inspiraient ses talents et son caractère à la partie saine de la bourgeoisie, il avait éprouvé l'inconstance de la faveur populaire. On lui avait ôté la présidence du club à cause de sa modération, et c'était une majorité de modérés qui avait prononcé son exclusion !

Le docteur, honteux de la faiblesse et de la couardise de ses amis, mais respectant jusque dans ses écarts l'exercice d'un droit incontestable, s'était modestement résigné, et continuait à prendre part comme simple membre aux séances du club de la ville de M***.

A mesure que les différents membres de l'assemblée arrivaient dans la salle, l'étranger, debout à la place du président, le sabre sur la cuisse, les pistolets à la ceinture, et le chapeau enfoui sous des flots de plumes tricolores, répondait à leur salut empressé par une légère inclination de tête et avec un air de réserve hautaine tellement incompatible avec l'égalité démocratique, qu'il était à craindre qu'elle n'annonçât un orage.

Quand tout le monde fut placé, le grave personnage, qui semblait attendre impatiemment la fin du brouhaha inévitable en pareille circonstance, prit la parole avant même que le président, modestement assis près de lui, eût ouvert la séance, et annonça en termes pompeux

que « l'on voyait en lui le délégué de la Société populaire de Nantes, laquelle avait réchauffé du souffle ardent de son patriotisme tous les citoyens de la grande ville, et qui devait maintenant rayonner dans les campagnes, afin d'éclairer la marche de la Révolution et de sonder les profondeurs de l'avenir. »

Nous n'avons nullement l'intention de suivre l'orateur dans toutes les divagations de son éloquence amphatique; la tribune devait nécessairement être sans mesure dans un temps où les esprits étaient sans frein; et tout le monde connait la faconde extravagante ou sanguinaire de ces énergumènes qui prêchaient la fraternité avec le poignard ou le pistolet au poing.

Les bons bourgeois de M*** écoutaient cette parole brûlante, avec admiration d'abord, puis bientôt avec la terreur secrète de gens entraînés dans les ténèbres vers un abime qu'ils sentent, mais qu'ils ne voient pas. Chacun d'eux examinait sa conscience patriotique, et ne pouvait s'empêcher de se trouver un pygmée en comparaison de ce géant révolutionnaire qui parlait de proscriptions, de sang et de ruines avec une si merveilleuse audace. Quelques-uns se sentaient humiliés de leur infériorité dans le grand œuvre de la régénération sociale, et tous commençaient à redouter les suites de ce que les plus ardents de l'assemblée appelaient une halte dans le chemin de la Révolution.

Ce fut bien autre chose quand l'orateur, abandonnant les théories transcendantes de la politique, descendit à l'application, et en vint à examiner la manière dont la Révolution avait été comprise à M*** et à critiquer amèrement l'attitude de sa société populaire; ce qui était évidemment le but de son voyage et de son interminable discours.

— « Enfin! s'écria-t-il d'une voix de tonnerre, — qu'avez-vous fait pour la Révolution, vous autres? quels gages lui avez-vous donnés?... Ce que vous avez fait? Je m'en vais vous le dire, moi: pendant que nos intrépides sans-culottes, bravant la mitraille et le fer des tyrans, jouaient à chaque instant leur tête pour débarrasser la France de la race maudite des prêtres et des rois, pendant que les Sociétés populaires de Nantes et de Rennes envoyaient des députés à nos frères et amis de la capitale, faisaient surveiller et coffrer les ci-devant, les

prêtres réfractaires, et répandaient une terreur salutaire par tout le pays, vous, citoyens! vous veniez ici vous réunir tranquillement après souper, et là, mollement assis sous le manteau de la cheminée, la tête calme et les pieds chauds, vous devisiez sur les affaires du temps; vous vous permettiez peut-être même de clabauder contre les aristocrates, mais vous laissiez rouler tout doucement le char de la Révolution, trouvant qu'il marchait toujours assez vite. Vous vous seriez bien gardés de pousser à la roue, comme les sublimes travailleurs de Septembre qui viennent de sauver la patrie; oh! que non, vraiment! vous auriez eu trop grand peur qu'une goutte de sang ne vint à tacher vos belles cravattes brodées, vos jabotières et les manchettes dont vous vous parez encore le dimanche, sans doute! Oui! vous avez peur des éclaboussures, muscadins que vous êtes! Comme si le sang des traîtres pouvait jamais souiller!

» Mais, que dis-je? vous n'avez même pas su agiter les campagnes qui vous environnent et porter jusqu'au sein des hameaux les plus reculés les lumières de la raison et l'amour sacré de la patrie. Depuis Nantes jusqu'ici les campagnes sont tristes, mornes, glacées, et pas un arbre de la liberté n'est venu, sur le bord du chemin, réjouir mes yeux et consoler mon cœur. Vos prisons sont vides et vos mains vierges, citoyens! Et pourtant, vous avez autour de vous des milliers de prêtres, de moines, de nonnes : noir bétail de la tyrannie qui se cache dans les ténèbres jusqu'au moment où il viendra, comme les taureaux de Bozan dont parle le ci-devant roi David, vous engloutir au sein de vos demeures!

» Bien plus! les aristocrates se montrent au grand jour et dressent insolemment la tête; ils sont là, à deux pas de vous, presque chez vous, et vous laissez faire!... Dites-moi, êtes-vous Français, oui ou non? Êtes-vous patriotes, oui ou non? Êtes-vous...? Mais à votre air ébahi on dirait vraiment que vous ne me comprenez pas! Eh! quoi! faut-il donc qu'un étranger vienne mettre le doigt sur la plaie qui vous dévore! Faut-il que ce soit un citoyen de Nantes qui vous apprenne que le château de Montbriant est encore debout et abrite encore la tête des ennemis du peuple! Ne savez-vous donc pas que ce nid d'aristocrates est un antre où se forgent les armes de la Contre-Révo-

lution? Ignorez-vous qu'il est devenu le repaire des prêtres rebelles et un foyer de correspondance avec les émigrés? O Béotiens! triples Béotiens que vous êtes! vous n'avez pas même le sentiment de vos intérêts et de votre propre conservation! Non contents de rester assis sur le bord du sillon, pendant que les autres mettent vigoureusement la main à la charrue, vous avez laissé croître l'ivraie dans le champ de la Révolution, au risque de voir étouffer le bon grain, et puis, comptant sur votre part de moisson, vous vous êtes endormis!... Oh! citoyens de M***, réveillez-vous! réveillez-vous de votre assoupissement, et conjurez au moins les dangers qui vous menacent! secouez votre torpeur, vous dis-je, et qu'une vigoureuse résolution soit prise à l'instant même! Je suis prêt à vous seconder de tout mon pouvoir. Oui! je vous offre mon concours, le concours d'un homme sans faiblesse, d'un homme qui sait de quelle manière on doit traiter les aristocrates, et qui sera heureux et fier de raconter aux frères et amis de Nantes comment les patriotes de M*** savent se venger de leurs ennemis.

« En conséquence, je propose de rassembler la garde nationale et de nous transporter au plus tôt au château de Montbriant pour y procéder à une visite domiciliaire. »

Après avoir ainsi formulé sa proposition, l'orateur fatigué s'assit brusquement, tandis que le cliquetis de son sabre contre le bureau du président semblait donner à ses paroles une nouvelle énergie, et une signification sinistre à ces mots si simples : *Une visite domiciliaire.*

III.

Ce discours emporté et plein d'insolence, qui aurait dû soulever les justes susceptibilités d'une assemblée quelque peu jalouse de sa dignité et susciter une tempête contre son auteur, fut, au contraire, accompagné de rares, mais chaleureuses approbations. La fin surtout en fut accueillie par les frénétiques acclamations des Jacobins de l'endroit. Ils triomphaient à cette heure en entendant proclamer avec une hardiesse sans mesure et mettre en honneur les principes qu'ils avaient toujours professés, mais dont ils avaient été obligés jusque là de mi-

tiger l'expression, pour ne pas effaroucher les faibles et les âmes timorées de la majorité.

Ceux-ci, au contraire, baissaient les yeux d'un air contrit, et demeuraient immobiles sur leurs bancs comme des écoliers pris en faute. Etaient-ils honteux de leur faiblesse passée, ou mécontents de se voir traités avec si peu de cérémonie? Se sentaient-ils écœurés par l'odeur de sang qui s'exhalait des fleurs de cette réthorique d'échafaud? Il serait difficile de le dire. Peut-être y avait-il un peu de tout cela dans l'attitude inquiète et humiliée de la bourgeoisie; toujours est-il que personne ne paraissait disposé à prendre la parole pour défendre le passé de l'assemblée, attaqué avec si peu de ménagement et si peu de courtoisie.

A la fin un d'entre eux se leva et demanda la parole pour répondre au discours que l'on venait d'entendre : c'était le médecin Bonneau.

A sa vue, le front des modérés se rasséréna un peu; mais on trembla de son audace, et le silence, un silence plein de terreur et d'angoisses, s'établit comme par enchantement.

A la parole incisive, tranchante et passablement brutale du délégué de Nantes succéda une argumentation calme et polie, déjà bien passée de mode dans les clubs de province, toujours disposés à copier servilement les assemblées populaires de Paris. Il était évident que l'orateur, cantonné dans ses idées spéculatives, ne sortait pas du pays des chimères; ce n'était guère, à vrai dire, qu'un révolutionnaire contemplatif, mais du moins ses discours prouvaient une âme plus droite et plus honnête que les autres, et il ne craignait pas de stigmatiser en termes assez vifs cette soif de sang qui tourmentait une fraction notable des partisans de la Révolution.

Selon lui, l'aristocratie, contre laquelle le peuple s'était si justement soulevé, était à jamais renversée; il ne pouvait donc voir dans cette rage de destruction que l'ignoble acharnement d'un vainqueur qui s'oublie jusqu'à frapper son ennemi à terre. L'ère de bonheur dans laquelle on allait entrer, cette république qui allait être proclamée devait être inaugurée, sanctifiée, pour ainsi dire, par des sentiments de fraternité humaine; il y avait eu assez de sang répandu; il fallait laisser désormais le peuple à ses instincts généreux, et faire rentrer enfin le char de la Révolution dans les voies tracées par la Philosophie.

Il continua encore quelque temps à marcher sur ce terrain brûlant, sans s'inquiéter des interruptions furieuses de la minorité et des regards de tigre que lui lançait le Jacobin nantais; puis, arrivant au reproche d'inertie formulé par celui-ci avec tant de violence :

— « Tu te plains, citoyen, lui dit-il, de ne pas avoir rencontré sur ton chemin un seul arbre de la Liberté. Cette circonstance fâcheuse ne t'a-t-elle donc pas fait déjà comprendre que nous vivons au milieu d'une population indifférente, sinon hostile, à notre belle Révolution? Ne sais-tu pas, toi qui sais tant de choses, que nos campagnes fanatisées ferment obstinément les yeux à la lumière? que nous sommes pour elles un objet de mépris beaucoup plus que de terreur? Ne sais-tu pas que cette aversion est plus forte que leur intérêt même, qu'elles ont déserté nos marchés, qu'elles nous enserrent dans un réseau de prohibitions et de privations telles, que notre ville est déjà comme assiégée, et que bientôt nous serons affamés dans nos maisons? Que faire donc en présence d'une pareille aberration d'esprit? Faut-il, comme le tyran Mahomet avec le Coran, marcher contre elles, les *Droits de l'homme* d'une main et le glaive de l'autre? Mais alors, c'est la guerre civile!... Oui, citoyens!... c'est la guerre civile avec toutes ses horreurs, ou je ne connais pas les hommes de ce pays! Ces campagnards, remarquez-le bien, ne sont pas de ces gens qui dépensent, ou pour mieux dire, qui gaspillent leur énergie en des émeutes ou des collisions insignifiantes. Oh! non! A leur air d'irritation silencieuse et concentrée il est évident pour moi qu'ils se tiennent maintenant sur la défensive, mais je ne serais pas surpris qu'une vaste conspiration se tramât dans les ténébreuses profondeurs de cette population si tristement abusée; nul doute qu'une tempête se prépare, car l'écume commence à paraître à la surface. Les décrets de la Convention sont méprisés comme ceux de l'Assemblée nationale; les insignes de la Révolution sont bafoués et abattus aussitôt que plantés sur les édifices publics, et des conciliabules nocturnes se tiennent sans doute au fond des bois ou dans les villages écartés; car aussitôt que le jour commence à tomber, les paysans armés montent la garde à toutes les *croisées* (1) de chemins, et il est impossible de circuler dans la campagne sans le bon plaisir

(1) Carrefours.

de ces étranges soldats. Ils me laissent passer, moi, parce qu'ils savent que je voyage uniquement pour soulager l'humanité souffrante ; mais bien que j'aie possédé autrefois quelque influence sur ces hommes égarés, grâce aux priviléges de mon art, toutes les fois que j'ai voulu les éclairer, leur inculquer les vrais principes politiques, leur prêcher enfin l'amour sacré de la patrie, ils m'ont impatiemment montré de la main le chemin que je devais suivre, et ma présence était immédiatement signalée, par des moyens connus d'eux seuls, sur toute la ligne que j'avais à parcourir.

« Bien que mes tentatives de propagande aient complétement échoué, je n'en persiste pas moins à penser qu'un système de modération mêlé de fermeté est encore le meilleur moyen de ramener à la raison ces populations fanatiques, et j'en ai pour preuve les résistances ouvertes qui se sont élevées dans le Bocage, toutes les fois que l'on a essayé d'employer la violence. Si donc vous décidez qu'une visite domiciliaire sera faite au château de Montbriant, je ne m'y oppose pas ; mais je demande qu'on y apporte tous les ménagements compatibles avec la rigoureuse mission que nous avons à remplir, et qu'on n'oublie pas qu'après tout nous n'avons affaire qu'à des femmes. »

Dans la crainte que notre récit ne ressemblât à un compte-rendu de séances parlementaires, nous nous sommes abstenu de noter les interruptions, les cris, les protestations qui accompagnèrent l'orateur pendant qu'il débitait son discours ; d'ailleurs tout ce bruit était peu de chose en comparaison du concert de huées, d'injures et d'imprécations qui en accueillit la fin. La prévision sinistre qu'il renfermait mit en révolution tous les fanfarons de courage, qui se trouvaient là, comme partout, en grande majorité, et cette idée de guerre sembla pour le moins ridicule aux auditeurs les plus bénévoles, en songeant qu'il s'agissait de paysans en sabots ! Les interpellations les plus vives, les railleries les plus piquantes se croisaient en tous sens et venaient assaillir le malencontreux orateur, qui avait eu le tort de faire entendre le langage de la raison à une assemblée de peureux et d'énergumènes. Mais lui, toujours ferme et mesuré dans ses paroles, il soutenait son opinion avec l'opiniâtreté que donne une conviction profonde et répondait à cette tourbe d'aboyeurs et de matamores qu'il méprisait maintenant, mais devant laquelle on devait trembler plus tard.

Cette lutte violente et inégale aurait nécessairement fini par épuiser les forces du docteur, car ses amis politiques n'osaient pas même essayer un simulacre de défense ou dire un seul mot qui pût faire une utile diversion en sa faveur, si le citoyen de Nantes, qui par le fait présidait l'assemblée, n'eût fait un signe de la main, annonçant qu'il voulait prendre la parole de nouveau.

Composant alors son maintien, et affectant une modération hypocrite, il commença d'un ton doucereux :

— « S'il plait au citoyen que vous venez d'entendre de cultiver dans son cœur la politique béate et sentimentale de la Gironde, il en est assurément le maitre; mais qu'il n'espère pas maintenir l'assemblée dans la voie pernicieuse où de prétendus sages l'avaient malheureusement engagée. Si j'en crois les témoignages non équivoques qui partent de tous les côtés de cette enceinte, vous avez hâte, citoyens, de sortir de l'ornière où des traitres vous ont laissé croupir jusqu'à ce jour. En vain les reptiles impurs qui rampent au pied de la Montagne font entendre des sifflements affreux et dressent contre elle leur tête hideuse, la Montagne les écrasera comme des vers de terre, et continuera l'œuvre immense de la régénération du monde, parce qu'elle est forte, puissante, et que l'avenir est à elle !.... »

— « La question n'est pas résolue, interrompit Bonneau.

— « Elle le sera bientôt! vociféra l'orateur, et alors, malheur à ceux qui auront égaré le peuple par le mirage trompeur d'une modération coupable et enveloppé la Révolution naissante dans les langes pourris de la morale et de la vertu ! Qu'ils tremblent ceux-là, citoyens ! qu'ils tremblent, car je le dis encore : Malheur aux vaincus ! »

Bien que cette violente sortie renfermât une menace assez directe à l'adresse du docteur Bonneau, pour le cas probable du triomphe de la Montagne sur la Gironde, celui-ci ne daigna pas y répondre, et, désespérant de se faire comprendre au milieu de ce déchainement de toutes les passions mauvaises, il s'accouda silencieusement sur le dos de sa chaise, et ne prit plus aucune part aux tumultueuses délibérations de l'assemblée.

Toutes les motions proposées par le délégué de Nantes furent adoptées avec enthousiasme même par la fraction modérée du club,

entrainée par l'exemple ou fascinée par la terreur. Il fut résolu que des battues seraient organisées pour fouiller les bois, les châteaux et les presbytères, afin de s'emparer des prêtres rebelles et de les amener à la prison de la ville, jusqu'à ce que le peuple en eût *fait justice autrement.* Pour commencer, et attendu l'heure déjà avancée, on arrêta qu'on se rendrait ce jour-là même au château de Montbriant, qui n'était guère qu'à une demi-lieue de la ville.

Après cette décision, l'assemblée se sépara pour se préparer à l'expédition, et convoquer la garde nationale à domicile ; car le son du tambour pouvait « donner l'éveil au gibier et faire manquer la chasse, » comme disait plaisamment le délégué de la ville de Nantes, le héros de la journée.

IV.

Après avoir traversé sur un vieux pont de bois la rivière qui baigne du côté de l'Ouest les antiques murailles du château de M***, le chemin de Montbriant tourne brusquement à gauche et s'enfonce entre deux buissons de houx entremêlés d'églantiers et de chèvrefeuilles sauvages, en suivant toutes les sinuosités de la vallée. Des arbres magnifiques, qui avaient réussi à se faire jour au milieu de ce fouillis d'arbustes épineux et de plantes grimpantes, étendaient autrefois leurs rameaux touffus au-dessus du chemin, et c'est à peine si quelques pauvres rayons de soleil, tamisés par la feuillée, venaient miroiter, à midi, sur les flaques d'eau bourbeuse qui le couvraient les trois quarts de l'année. Une longue suite de ces petits sillons creusés en travers par le pas mesuré des bœufs, et connus dans le Poitou sous le nom de *chapelets,* le rendaient à peu près impraticable, si ce n'est aux petits chevaux du pays qui savaient admirablement emboîter ces chapelets, pourvu que le cavalier s'abandonnât à leur direction. Là, comme dans tous les anciens chemins du Bocage où deux charrettes ne sauraient passer de front, la circulation eut été impossible sans le bruit strident des *batterelles* ou cercles de fer qui clapottent comme des cymbales aux moyeux des charrettes, ou la voix sonore des bouviers qui *chantent leurs bœufs* à tue-tête pour avertir les autres de ne pas s'engager à l'autre bout de cet étroit et ténébreux labyrinthe.

Les gens à pied suivaient les petits sentiers pratiqués derrière la haie dans les pâtis et les champs de blé où ils n'avaient guère qu'une vingtaine d'échaliers à franchir avant d'arriver à ce que l'on pouvait appeler la terre ferme. Là, le chemin déviait un peu sur la droite et abandonnait le bord des prairies pour embrasser les flancs du coteau qu'il gravissait doucement en dessinant une courbe naturelle au milieu des taillis de chênes et de châtaigniers de la plus belle venue. On arrivait ainsi au sommet du plateau où une triple rangée d'arbres séculaires conduisait jusqu'à la porte du manoir.

Celui-ci n'avait rien de remarquable que sa masse imposante, composée d'un amas confus de tourelles et de pavillons de toutes les époques éclairés par des fenêtres longues, étroites, qui semblaient avoir été percées après coup, sans aucun égard pour les règles de la symétrie ou le plaisir des yeux ; mais le site était charmant. Des fenêtres de la grande salle, on voyait se dérouler les méandres gracieux de la rivière qui, après avoir contourné la colline, faisait brusquement un coude et fuyait devant le château pour aller se perdre au loin dans de noirs bouquets d'aunes ou des massifs de saules argentés. Des rochers couronnés de verdure ou d'ajoncs fleuris, de longues et fraiches *coulées* de prairies tout émaillées de génisses folâtres et de petits bœufs rouges du Poitou couchés à l'ombre des vieux chênes; plus loin, d'immenses futaies où venaient se briser les vents orageux du couchant; tel était l'aspect pittoresque et grandiose des environs du château de Montbriant.

Mais depuis longtemps déjà les alentours du logis étaient tristes et silencieux. Les hirondelles, abandonnant aux passereaux querelleurs les hautes corniches des pavillons, faisaient maintenant leur nid sous l'arceau de la porte d'entrée. Les pigeons du colombier s'abattaient en paix auprès du ruisseau pour becqueter le sable de la rive, et venaient roucouler leurs amours jusque sur l'appui des fenêtres ; car ils ne redoutaient plus le fracas des piqueurs et le bruit des fanfares : les chevaux languissaient dans les écuries, et les chiens au chenil se lamentaient en attendant leur maître.

C'est que la Révolution, de plus en plus menaçante, avait flétri les bonheurs tranquilles de la vie de province, comme elle avait brisé les

grandes existences de la noblesse de Cour, et que le seigneur de ces lieux était parti pour l'émigration, laissant à la garde de Dieu sa femme, sa fille et ses vieux serviteurs.

Mais il est temps d'entrer dans l'intérieur du château et de faire connaissance avec les pauvres délaissées qui l'habitent.

Dans l'embrasure d'une fenêtre, donnant sur la campagne que nous avons essayé de décrire, était assise une dame âgée d'une quarantaine d'années. Sans la poudre qui couvrait les bandeaux de son front, et la coiffe de dentelle qui enfermait ses cheveux, on eut pu voir de nombreux filets d'argent se dessiner sur l'ébène de sa chevelure. Ses yeux, entourés de cercles noirs, prouvaient suffisamment qu'elle avait passé bien des nuits sans sommeil. Il était évident qu'après de longs jours de calme et de bonheur, l'adversité avait enfin franchi le seuil de son logis et trouvé le chemin de son cœur; mais son air de noble souffrance et de résignation chrétienne témoignaient assez que le malheur l'avait trouvée forte, et qu'elle n'avait pas été vaincue dans cette lutte sublime contre les misères de la vie.

Cette dame était Marie-Flore-Athénaïs de Boisgiraud, dame et châtelaine de Montbriant, la Primaudière, Dorinière et autres lieux.

Un ouvrage de tapisserie reposait sur ses genoux; car sa pensée était ailleurs, et son regard distrait errait vaguement sur le paysage qui s'étendait en face du château.

Elle fut subitement tirée de sa rêverie par une joyeuse exclamation de sa fille Marguerite, charmante enfant de dix-sept ans qui brodait au tambour en face de la fenêtre.

— Enfin, la voilà donc finie, cette maudite fleur qui m'a donné tant de peine! encore une autre pareille, et mon ouvrage sera terminé. Quel bonheur! moi qui craignais tant qu'il ne fût pas prêt pour le retour de mon bien-aimé père! Tenez, voyez-vous, maman?

Et elle montrait à sa mère, avec une joie enfantine, une de ces grandes vestes ou gilets à basques en étoffe de soie brodée que portaient alors tous les gentilshommes en habits de gala.

La châtelaine, enveloppant sa fille dans un de ces longs regards de mère tout chargés de tendresse et de mélancolie:

— C'est bien, ma fille, lui dit-elle, ton pauvre père sera bien heu-

reux sans doute de ton aimable souvenir ; mais, hélas! quand le reverrons-nous?

— Mais bientôt, ma mère, je vous assure!

— Ah! reprit la mère, d'un ton légèrement ironique, et qui t'a donné une pareille assurance?

— C'est que, voyez-vous, maman, continua Marguerite en se rapprochant de sa mère et lui parlant d'un ton confidentiel, j'ai fait un vœu à Notre-Dame-de-Pitié, et je prierai si bien la bonne Vierge, qu'elle ne pourra s'empêcher de m'exaucer.

— Elle te l'a promis sans doute?

— Oh! non, mère, mais vous savez bien qu'on ne l'invoque jamais en vain. La pauvre Marie-Jeanne, de la Roullière, a suspendu ses béquilles de paralytique à la voûte de la chapelle, il n'y a pas huit jours; ma sœur de lait a fait hier soir un tour de jardin appuyée sur mon bras ; on dit que l'épileptique du Moulin-Fleuri n'a pas tombé une seule fois depuis la dernière Notre-Dame ; et cela, parce que leurs parents ont fait un voyage à la chapelle de Pitié. Eh bien! pourquoi n'aurais-je pas autant de bonheur que ces pauvres gens?

Bien que la mère n'eût pas sans doute une confiance aussi ingénue que sa fille, elle se donna bien de garde de le laisser voir, et, quittant le ton un peu railleur que l'air d'assurance de Marguerite lui avait d'abord inspiré, elle lui dit avec une gravité douce et pleine de tristesse :

— A Dieu ne plaise, chère enfant, que je cherche à ébranler ta foi en l'efficacité de la prière! Il faut prier, prier sans cesse ; mais il ne faut pas croire pourtant que Dieu soit obligé de nous exaucer, et trop compter sur les faveurs du ciel. Pour moi, je ne puis m'empêcher de voir que l'horizon s'assombrit de jour en jour. Les peines les plus sévères, les plus cruelles même sont portées contre nos chers émigrés ; les prêtres sont proscrits ; le roi, le roi lui-même — que le bon Dieu le protège! — a été jeté en prison, et ce n'est que par une protection toute spéciale de la divine Providence que nous n'avons pas été nous-mêmes inquiétées dans notre maison. Je ne voudrais pas faire pâlir les roses de tes joues, mon cher cœur, ajouta-t-elle, — en écartant les boucles de cheveux de Marguerite et lui déposant un baiser sur le

front, — mais je crains que nous n'ayons à redouter des malheurs encore plus grands.

— Bonne mère chérie, ne voyez donc pas les choses si en noir! moi, j'ai meilleure espérance, je l'avoue, et....

— C'est que tu es jeune, mon enfant! — interrompit la châtelaine.

— Je suis jeune, c'est vrai; mais je vous assure, mère, que j'ai bien ma petite politique aussi, allez!

— Ah!... voyons donc cette politique!

— Eh bien! je rencontre quelquefois sur mon chemin Labranche, celui qu'on appelle le beau Labranche, vous savez? le garde de M. le chevalier de la Boulaie.

Ici une légère rougeur vint colorer le charmant visage de Marguerite; mais elle continua :

— Ce garçon, qui aime à causer, vous parle toujours d'un ton de mystère, mais en même temps avec un air de si grande confiance, qu'on ne peut se défendre, quand on l'entend, de partager au moins une partie de ses espérances. Figurez-vous, ma mère, que rien ne l'épouvante, cet homme, rien ne l'étonne, et quand on raconte devant lui toutes les horreurs commises par les patriotes, il rit sous cape et souvent même il se frotte les mains en disant : — « Tant mieux! tant mieux! ils n'en font pas encore assez! c'est bon! ils nous paieront tout à la fois! » — Je n'avais guère compris jusqu'ici le langage étrange de cet homme, lorsqu'hier à la brune, en revenant de visiter mes malades, je l'ai heureusement rencontré à l'échalier du grand pâtis.

— Heureusement!... et pourquoi heureusement, ma chère fille?

La jeune fille embarrassée hésita un moment, puis elle sembla avoir pris une résolution subite, car elle répondit presque aussitôt :

— Tenez, chère mère! j'aime mieux tout vous dire. J'ai fait hier une rencontre que je voulais vous cacher d'abord, dans la crainte de vous alarmer davantage; mais, tout bien considéré, il vaut mieux que vous le sachiez.

La mère écoutait avec une attention presque fébrile.

— Je revenais tranquillement, continua Marguerite, par le petit sentier du bois qui descend à la fontaine, lorsque j'ai découvert dans

la clairière à gauche un groupe de paysans qui paraissaient tellement occupés et recueillis qu'ils ne se sont pas aperçus de ma présence. Ils étaient tous à genoux en cercle autour de quelque chose ou de quelqu'un que je n'ai pas vu. Trois ou quatre femmes avec leurs capots noirs sur la tête poussaient des sanglots étouffés, et le sacristain de la paroisse, que j'ai parfaitement reconnu parce qu'il était resté debout, lisait à demi-voix dans un gros livre qui m'a semblé pareil au bréviaire de notre pauvre Curé. — Vous sentez bien, ma bonné mère, que je ne suis pas restée là à les regarder faire; j'étais un peu effrayée, je l'avoue, et j'avais grande envie de me mettre à courir, quand je me suis trouvée tout à coup en face de maitre Labranche.

— Eh bien! que t'a-t-il dit?

— Quand je lui ai eu raconté ce qui venait de m'arriver, il m'a répondu avec son sang-froid ordinaire: — « Bon, Mademoiselle! je sais ce que c'est; faut pas avoir peur; c'est ce pauvre diable de Chaillou qui s'est laissé mourir hier au soir. » — Eh bien! lui ai-je dit, quel rapport la mort de Chaillou a-t-elle avec cette apparition? — « Oh! ce n'est pas une apparition, Mademoiselle, vous m'excuserez! » — Mais qu'est-ce donc enfin? — « Voilà, Mademoiselle: c'est que défunt Chaillou était de la paroisse de M***, où vous savez bien qu'ils ont mis un prêtre jureur; de manière qu'il n'y a plus moyen de mettre les morts en terre sainte. Alors les pauvres gens du Bocage aiment mieux les enterrer eux-mêmes dans les bois, en attendant que les intrus puissent être chassés des paroisses. Le sacristain, les chantres ou les autres qui savent lire disent les prières comme de vrais prêtres; on met une croix sur la fosse, on fait des marques aux troncs des arbres à l'entour, et puis tout est dit! » — Ainsi donc, c'était tout simplement un enterrement dont j'avais été le témoin.

V.

Mme de Montbriant n'avait point encore entendu parler de cette sorte de cérémonies mystérieuses, devenues pourtant à peu près générales à cette époque, dans la plus grande partie du Bocage; aussi demeura-t-elle silencieuse et pensive après le récit de sa fille, se con-

tentant de répéter à demi-voix : — C'est étrange, c'est véritablement étrange! dans quel temps vivons-nous, mon Dieu!

Puis, s'adressant enfin à Marguerite :

— Tout cela est à merveille, mon cœur ; mais cela ne m'explique pas les insinuations un peu obscures de maître Labranche, ton professeur de haute politique.

— Moquez-vous, chère mère, moquez-vous si vous voulez ; mais cela n'empêche pas que cet homme sait beaucoup plus de choses qu'il ne veut en dire. J'ignore où il prend ses informations, je conviens même qu'il n'est pas toujours très-clair dans ses explications et dans ses commentaires ; mais il est évident que la langue lui démange à ce pauvre garçon, et je crois qu'il s'ouvrirait beaucoup plus s'il n'était retenu par quelque considération importante dont je ne puis me rendre compte.

— Tout cela est bien vague, ma bonne fille, reprit Mme de Montbriant; mais enfin de quoi te parle-t-il? A-t-il reçu des nouvelles du chevalier?

— Oh! ma mère! fit la jeune fille d'un air de dignité offensée, vous pensez bien que je ne le lui ai pas demandé!

— Je le crois, mon enfant! je le crois, dit la mère en souriant, mais ne puis-je savoir...?

— Eh bien! il a parlé de bonnes nouvelles... il m'a dit que mon père et le chevalier de la Boulaie allaient revenir au pays, parce qu'on y avait besoin d'eux, et qu'alors.... dam! alors.... nous serions tous heureux... il y aurait des fêtes, des..... que sais-je, moi?

Et la pauvre enfant, devenue tout à coup d'un rouge cramoisi, ne pouvait plus retrouver le fil de ses idées et s'embarrassait de plus en plus dans ses phrases si étourdiment commencées.

Sa mère, qui comprenait parfaitement les allusions du garde, et qui se sentait elle-même fortement émue en souvenir de certains projets de mariage entre le chevalier et Marguerite, vint charitablement au secours de sa fille et lui dit :

— Dieu sait, mon cher ange, si je serais heureuse de partager les espérances de ce brave homme! mais, hélas! à moins que la Providence ne fasse un miracle, je ne vois pas sur quoi nous pourrions raisonnablement les fonder?

— Je ne le sais pas trop moi-même, chère mère, mais Labranche parle sans cesse de l'agitation qui règne parmi les paysans, de réunions armées dans les bois, de projets de vengeance et d'une foule de choses qui prouvent combien le peuple des campagnes est monté contre la Révolution. Il m'a raconté qu'à Challans, à Aizenay, à Machecoul, les drapeaux tricolores avaient été jetés à bas et déchirés en mille morceaux, que les paysans du Bocage étaient convenus partout comme ici de garder leurs denrées chez eux afin d'affamer les villes, et comme il parait qu'une grande levée doit avoir lieu prochainement pour les frontières, il prétend que les jeunes gens ont juré de ne pas partir et de se faire plutôt tuer dans leur pays. Il ne parle de rien moins que de soulèvement et de guerre civile; mais je ne puis le croire, vraiment! et j'ai peine à me figurer une armée composée de nos pauvres paysans en sabots et en pantalons barrés, commandés sans doute par M. Hubelin, avec son petit tricorne, ses mollets bleus et ses besicles sur le nez.

Et à cette pensée la jeune folle, oubliant la gravité des circonstances, partit d'un immense et joyeux éclat de rire.

La mère allait peut-être la gronder doucement pour cette gaité intempestive, lorsque la réprimande fut arrêtée subitement par l'entrée du personnage même auquel la maligne enfant venait de faire une si plaisante allusion.

Une figure maigre, tirée, couleur de vieux parchemin, des cheveux gras collés sur les tempes, une échine légèrement voûtée et couverte d'un habit noir avec des culottes de ratine de la même couleur, des bas de coton blanc à côtes terminés par de gros souliers à boucles de cuivre, tel était l'ensemble de messire Nicolas Hubelin, sénéchal feudiste et procureur fiscal de la châtellenie de Montbriant.

Il entra avec la même discrétion qu'un chat dans une cuisine étrangère; avec une attention des plus exemplaires, il referma la porte après lui, et s'avança vers les dames qu'il salua profondément; puis, sur un geste de la maitresse de la maison, il s'assit sur le bord de la chaise la plus modeste qu'il put trouver sous sa main, et attendit humblement qu'on lui adressât la parole.

— Eh! bien, monsieur Hubelin, lui dit la châtelaine d'un air de bienveillance encourageante, qu'y a-t-il de nouveau?

— Oh! mon Dieu, rien de bien nouveau, madame, répondit le pauvre gratte-papier, en toussant légèrement, et rougissant jusqu'aux oreilles, — j'étais seulement venu pour avoir l'honneur de vous dire que les rentrées de la Saint-Michel se sont faites cette année avec plus de régularité que jamais; Madame a réellement lieu d'être satisfaite de ses tenanciers.

— Les pauvres gens! dit Mme de Montbriant, leur bon cœur n'est jamais en défaut, et il semble qu'ils cherchent par leur empressement à nous dédommager, autant qu'il est en eux, des tribulations qui nous environnent.

— Madame a parfaitement raison, reprit le feudiste en s'inclinant, et pourtant, il y a des personnes qui prétendent que le peuple se détache tous les jours de ses seigneurs naturels, et que dans certaines provinces il va même jusqu'à leur refuser les droits féodaux.

Mme de Montbriant ne put s'empêcher de sourire de cette réflexion naïve qui était peut-être la première invasion que le brave homme eût jamais hasardé dans le domaine de la politique. Travailleur infatigable et toujours enterré dans ses parchemins — ou ses *perchas*, comme on dit dans le pays — c'était à peu près tout ce qu'il savait de la Révolution. Il avait si peu de rapports avec le monde extérieur, les questions de science héraldique ou féodale le préoccupaient tellement, qu'il n'accordait qu'une attention fort distraite au récit des événements actuels que l'on faisait souvent en sa présence. D'ailleurs l'empressement des tenanciers à payer les redevances était plus grand que jamais, le blé abondait dans les greniers, les chapons dans la basse-cour, et si ce n'eût été la messe qui lui manquait le dimanche, il ne se fût aperçu d'aucune perturbation, dans le cercle borné où s'écoulait sa vie.

Cette bonne et honnête créature, timide comme un lièvre, mais attachée comme un chien, ne voyait rien sur la terre au-dessus de ses nobles patrons, et elle eut volontiers donné son sang pour eux si elle eût eu le courage d'affronter la mort. Cependant on voyait peu le cher homme en leur compagnie, quoique ce fût le privilége de ses honorables fonctions. Cette position de serviteurs amphibies, souvent gênés au salon et toujours jalousés à l'office, n'était pas plus agréable que

celle des précepteurs de nos jours, et, la sauvagerie de notre homme aidant, il ne paraissait guère qu'aux heures des repas, après lesquels il s'esquivait doucement pour regagner son antre, ou pour pêcher solitairement à la ligne, si le temps était favorable à cet innocent plaisir.

La conversation commençait à languir, et déjà le digne sénéchal méditait la grande question de sa sortie du salon — question toujours si difficile à résoudre pour les gens timides — lorsqu'une porte s'ouvrit et donna passage à la gouvernante des enfants, autre personnage plus important sans doute par ses prétentions personnelles, mais dont la position officielle avait la plus grande analogie avec celle du feudiste.

Grande, sèche, horriblement serrée dans sa carapace de baleine, elle portait une robe d'indienne semée de ramages éclatants, et sa tête était à peine cachée sous un petit bonnet à pavillon, derrière lequel s'étalait un chignon dont l'opulence était des plus suspectes.

Elle s'avança avec majesté jusqu'à trois pas de madame de Montbriant, à laquelle elle fit une révérence étudiée, puis, se retournant tout d'une pièce vers « Mademoiselle », — elle la salua avec un mélange de respect et d'affectueuse protection. Enfin, apercevant le feudiste, qui s'était levé à son aspect, elle se contenta de lui faire un signe de tête accompagné d'un regard vainqueur auquel le stoïque philosophe ne parut pas faire la plus légère attention.

Madame ou plutôt *Mademoiselle* La Roselière — car c'est ainsi qu'on appelait alors les femmes mariées d'un rang inférieur — était une intéressante veuve qui n'avait pas longtemps savouré les douceurs de l'hyménée. Son mari, ancien employé des gabelles, avait attrapé une pleurésie en courant après les faux-sauniers, et le pauvre cher homme était mort dans les bras de son épouse éplorée, avec la conviction intime qu'il laissait après lui une femme à jamais inconsolable.

Cependant, depuis qu'elle avait été attachée à Mme de Montbriant, alors âgée de quinze ans, les mauvaises langues du pays prétendaient qu'elle avait complétement oublié le défunt. Nous n'oserions nous prononcer dans une affaire aussi délicate, mais nous ne pouvons dissimuler à nos lecteurs que les apparences étaient un peu contre elle. La

chère demoiselle distillait le sentiment jusqu'à la quintessence la plus raffinée ; ses agaceries à l'honnête procureur-fiscal, quoique contenues dans les bornes d'une dignité pleine de condescendance, étaient aussi claires que réjouissantes pour les gens du château, et ce n'était assurément pas sa faute, si l'ingrat berger se montrait rebelle à ses délicates attentions.

Cette respectable momie, la tête farcie de vers et de romans, avait embaumé son cœur dans les souvenirs de sa brillante jeunesse, afin d'échapper aux désenchantements de l'âge mûr qu'elle prétendait n'avoir pas encore dépassé. Elle avait devancé l'époque des femmes incomprises, et on l'entendait gémir sans cesse sur la décadence du bon goût et les traditions perdues de la vieille galanterie française.

En mère prudente, Mme de Montbriant avait senti de bonne heure la nécessité de prémunir sa fille contre une pareille exaltation de l'âme ; mais heureusement la tournure d'esprit de Marguerite ne ressemblait nullement à celle de sa vieille gouvernante. On pourrait même dire que, par suite d'une pente naturelle à l'esprit humain, le spectacle journalier de ces exagérations sentimentales l'avait jetée dans une extrémité contraire. Elle affectait souvent sur certains sujets une légèreté, une indifférence qui étaient assurément bien loin de son cœur, et la crainte du ridicule où mademoiselle la Roselière tombait continuellement comme dans un péché mignon, l'aurait fait quelquefois se cabrer mal à propos contre les affections les plus légitimes.

L'infortunée gouvernante, ne trouvant aucun écho à ses pensées romanesques et à ses gémissements intérieurs, avait fini par prendre en pitié tout le genre masculin de ce siècle vulgaire, et comme le malheureux sénéchal avait servi le plus souvent de but à ses traits enflammés, c'était lui surtout qui avait à porter le poids de ses amertumes et de ses piquantes railleries.

Après avoir fait toutes ses révérences et ses évolutions, comme une vieille chouette qui cherche à se poser, l'antique demoiselle s'assit sur une chaise basse en étalant sa robe avec une ampleur majestueuse, puis, après en avoir arrangé les plis pour les faire tomber avec plus de grâce, elle prit son ouvrage sur un guéridon, et se mit à tricoter avec ardeur.

— Savez-vous bien, ma chère Hermance, lui dit Mme de Montbriant en l'appelant par son petit nom selon son usage, ce qu'on dit dans le pays, et ce que nos paysans ont fait?

— Madame sait bien, reprit dédaigneusement la duègne, que je n'ai pas l'habitude de m'occuper de ce que disent ou de ce que font ces gens-là.

— A la bonne heure! mais moi je suis moins philosophe ou plus curieuse que vous, car j'ai appris depuis ce matin beaucoup de choses intéressantes sur ce sujet. Savez-vous bien que la haine de nos bonnes gens du Bocage contre la Révolution est arrivée à un tel point, qu'elle prend tous les caractères d'une révolte et qu'elle pourrait bien se traduire un de ces jours en coups de fusil?

— Grand Dieu, madame! que me dites-vous là!

— Rien que je sache bien positivement, sans doute, car il paraît que ces braves gens ne font confidence à personne de leurs projets, mais il en a transpiré quelque chose, et je ne vous cacherai pas que j'éprouve les plus vives inquiétudes. Nous connaissions déjà l'effet produit dans le pays par les bouleversements accomplis en France pendant ces trois dernières années; mais dans l'isolement où nous vivons ici j'étais bien loin de penser que nous eussions jamais à redouter la guerre civile.

— La guerre civile!... s'écria la gouvernante, en laissant tomber son tricot sur ses genoux, et en joignant les mains avec une véritable terreur. — Hé, que deviendrons-nous, faibles femmes que nous sommes, exposées à toute la licence des armées, et sans protecteurs sur la terre? Où fuir? où se cacher? Que faire enfin, madame?

— Hélas, ma bonne Hermance! je ne sais que vous dire. Il nous est aussi impossible de sortir de France maintenant qu'à nos amis d'y rentrer, et nous n'aurons probablement d'autre ressource que de nous déguiser sous des habits de paysannes jusqu'à ce que l'orage soit passé.

— Comment! madame pourrait se résoudre à se vêtir d'une bure grossière, à coucher dans une sale métairie, et à manger peut-être du pain noir?

— Eh! mon Dieu, oui, ma chère! et je trouve que c'est encore la moindre des choses.

— Oh! madame! pour moi j'avoue que cette pensée me porte sur les nerfs, et je prévois que si jamais il faut en arriver là, la répugnance.... le dégoût.... Je me trouverai mal, cela est sûr!

— Eh! non, non! vous ne vous trouverez pas mal! Songez donc que ce sont les petites misères de la vie, cela! Pour moi je les accepterais de grand cœur si la Providence daignait, après ces petites épreuves, nous rendre la paix ainsi que nos pauvres exilés.

— Et moi donc! dit Marguerite avec enthousiasme; tenez, ma mère, nous irons nous réfugier chez ma nourrice; voulez-vous? je ferai de bonnes galettes aux anis, comme autrefois avec Marie-Jeanne. Elle me prêtera une de ses coiffes, et puis nous irons garder les moutons sur la lande.... Oh! ce sera charmant! n'est-ce pas, ma bonne mère?

Mademoiselle la Roselière regardait tour à tour la mère et la fille d'un air stupéfait, presque scandalisé, ne comprenant pas, comme toutes les personnes d'un rang et d'une fortune médiocre, le peu d'importance que les véritables grands seigneurs attachent aux recherches du luxe et de la vie matérielle.

Elle n'avait pas encore trouvé le plus petit mot à dire, lorsqu'un domestique vint annoncer à madame de Montbriant que Gusty, notre ancienne connaissance Gusty, demandait à lui parler sur le champ.

— Gusty! fit la châtelaine étonnée, et que me veut-il?

— Je ne sais pas ce qu'il veut à Madame, répondit le valet de chambre, mais il parait que c'est pressé, car il est tout en nage, et....

— Faites-le rafraichir à l'office, et vous me l'amènerez à l'instant.

— C'est que... Madame... fit le domestique embarrassé.

— Eh bien! quoi? Qu'y a-t-il?

— C'est que, selon sa coutume, le pauvre garçon n'est pas dans une tenue....

— N'importe! je veux qu'il vienne, allez vite!

Et le domestique sortit.

A. DE BREM.

(*La suite au prochain numéro.*)

L'ARCHITECTURE DE LA RENAISSANCE

DANS LE BAS-POITOU.

LES GRANGES-CATHUS. — APREMONT. — COULONGES-LES-ROYAUX. — LE PUY DU FOU, ETC.

PREMIÈRE PARTIE.

> **O Français! respectons ces restes!**
> **Le ciel bénit les fils pieux**
> **Qui gardent, dans les jours funestes,**
> **L'héritage de leurs aïeux.**
> **Comme une gloire dérobée**
> **Comptons chaque pierre tombée;**
> **Que le temps suspende sa loi;**
> **Rendons les Gaules à la France,**
> **Les souvenirs à l'espérance,**
> **Les vieux palais au jeune roi!**
>
> **VICTOR HUGO.**

INTRODUCTION.

Le XVe siècle allait finir, et, en même temps, l'architecture chrétienne éteignait le flambeau qui, pendant cinq cents ans, avait éclairé le monde catholique. Commencée au XIe siècle avec quelque éclat, elle atteignait, cent-cinquante ans plus tard, son suprême degré de perfection. Le sol de la France s'était couvert, comme par enchantement, d'œuvres pleines de sève, de grandeur et d'étonnante harmonie; l'Allemagne bâtissait, avec le même enthousiasme, de merveilleuses cathédrales; Cologne nous montre que les architectes d'Outre-Rhin pouvaient donner la main à ceux des bords de la Seine; l'Angleterre et l'Espagne avaient suivi la même impulsion; mais dans la patrie de Gonzalve de Cordoue la domination des Maures avait laissé

des traces, sinon d'un goût parfait, au moins d'un style original, très-fin, très-varié, qui étonne l'imagination plus qu'il ne l'entraine. Cette architecture, qui résume dans l'Alhambra ses plus séduisantes beautés, influença pendant de longues années l'Espagne catholique et déteint encore sur ses monuments : l'esprit d'imitation a toujours dominé les nations qui n'ont pas assez de puissance et de génie pour inventer des types nouveaux.

Dans le midi de la France, et en Italie surtout, la civilisation romaine avait laissé des traces trop profondes ; la religion nouvelle ne pouvait les arracher facilement ; le temps seul devait agir, et encore la révolution architectonique ne s'accomplit-elle que très-imparfaitement en Italie et sur les rives de la Méditerranée. Rome était trop romaine pour subir l'influence française et germanique ; l'ogive chrétienne n'y pénétra jamais sérieusement. La ville des papes resta donc païenne par ses monuments, et, quelques siècles plus tard, les ordres grecs, qu'elle avait si obstinément conservés, devaient encore une fois marquer de leur froide empreinte tous les monuments du monde. Examinons ici dans quelles circonstances et par quels motifs cette rénovation architecturale s'accomplit.

Dès la première moitié du XVe siècle, nous voyons les architectes chrétiens se livrer à tous les écarts d'une imagination puissante, mais mal réglée. Ils ne recherchaient plus la sévérité, la grandeur, la pureté dans les lignes ; l'architecture du règne de Saint Louis ne servait plus de modèle et paraissait trop froide. Toutes les fois que le vrai goût du beau s'éteint chez une nation, on lui substitue forcément une forme plus tourmentée ; on recherche les tours de force (1) ; l'audace remplace la vigueur ; la sobriété et la belle exécution des détails font place à une exubérance d'ornementation dont l'exécution est souvent maigre, étiolée, incomplète. On s'attache, en un mot, bien plus à flatter les yeux qu'à satisfaire la pensée.

Adrien faisait construire par ses architectes romains des temples corinthiens auprès du Parthénon d'Athènes ; il croyait surpasser

(1) « A la fin du XVe siècle, dit Viollet-Le-Duc, un pas de plus et la matière se déclarait rebelle. Les monuments n'auraient pu exister que sur les épures ou dans le cerveau des constructeurs » (*Dict. d'Architecture*).

l'œuvre de Phidias et d'Ictinus. Les constructeurs de Toul, de Saint-Maclou, à Rouen, de la tour Saint-Jacques, à Paris, regardaient sans doute avec mépris les tours de Maurice de Sully, les façades d'Amiens, de Reims et de Chartres (1). Ils marchaient, il est vrai, mais leur marche était rétrograde ; ils acquéraient une sûreté de main, une rectitude dans le tracé, qui dépassent tout ce que l'imagination peut se figurer ; et pourtant ils périssaient justement par cet excès d'habileté ; ils ne sentaient pas qu'en retranchant l'imagination de l'architecture et en y substituant le compas, c'était retourner inévitablement aux froides théories, aux simples questions de chiffres qui forment à elles seules presque tous les éléments de l'architecture grecque et romaine, tels que nous les ont transmis Vitruve (2) et les auteurs plus récents de la Renaissance.

Malgré cette marche rapide vers les formes purement géométrales, l'architecture chrétienne pouvait vivre encore ; elle évitait avec soin tout ce qui rappelait le chapiteau corinthien ou le fronton triangulaire de la Grèce ; un homme pouvait surgir qui reconstituerait l'art ogival sur des formes plus simples et plus monumentales ; mais Dieu avait abandonné la France, qui commençait à douter de lui. Le Parthénon, toujours debout sur les ruines de l'Acropole d'Athènes, renfermait dans les flancs de sa *cella* de marbre les divinités sensuelles de l'Olympe. Le XVIe siècle s'apprêtait à les en faire sortir ; les immortels lutteurs sculptés par Phidias sentaient la force revenir dans leurs muscles affaiblis par leur éternel combat, et le temple de Minerve lui-même, le puissant athlète, relevant sa tête mutilée, mais encore vierge de la profanation de lord Elgin, imposa de nouveau ses lois au monde ar-

(1) Ceci ne prouverait-il pas que le progrès indéfini des utopistes du XIXe siècle n'est qu'une aberration d'esprit ? Le progrès dans tout a une limite ; cette limite atteinte, il y a chute ; l'esprit humain se relève ensuite, pour retomber encore. Il est facile de constater la marche que nous indiquons ici sommairement, pour l'architecture, qui, de même que la littérature, indique l'état moral et intellectuel des peuples.

(2) Les architectes de la Renaissance et du XVIIIe siècle ont tellement additionné, divisé ou multiplié les membres d'architecture les uns par les autres, que tous leurs traités se réduisent à la même valeur : le meilleur devra être celui qui aura le mieux compté. Abaisser l'architecture à un tel niveau, c'est la détruire ; on la met ainsi à la portée de tous ; un enfant pourra bâtir un temple. Parcourez nos villes et nos campagnes, vous verrez le résultat qu'a produit l'arithmétique appliquée à l'architecture.

tistique. La foi s'éteignant dans le cœur des hommes, l'architecture qu'elle avait créée devait mourir avec elle ; on la vit à son tour, comme le roi céleste auquel elle éleva des temples incomparables et sans nombre, traverser de longs jours de douleur et d'opprobre. Le troisième jour avait été témoin de la résurrection du Fils de Dieu, l'œuvre des hommes du XIIIe siècle mettra près de trois siècles à sortir du tombeau que lui ont creusé les artistes de la Renaissance ; mais ce réveil, que notre époque voit heureusement s'accomplir, peut être suivi d'une longue vie et produire des édifices dignes de ses meilleures années.

La Réforme contribua beaucoup à introduire en France l'art des Sansovino, des Pisani, des Bramante, des Robbia, des Ghiberti et des Michel-Ange : amener les esprits à considérer comme barbares et absurdes les constructions inspirées par le génie chrétien des Montreuil et des Jehan de Chelles, des Erwins de Stinback, des N. de Calmis et des Vallerenfroy, c'était à coup sûr un excellent moyen pour battre en brèche les dogmes les plus sacrés du catholicisme; aussi verrons-nous bientôt les protestants, comme les cannibales de 93, déchirer avec fureur ces sublimes pages sculptées devant lesquelles barons et vassaux allaient s'inspirer et prier.

Cependant, que les disciples de Luther et de Calvin ne s'attribuent pas seuls l'honneur d'avoir conduit au tombeau l'architecture de Philippe-Auguste et de Saint Louis. Le mouvement existait depuis longtemps déjà, ils ne firent que l'activer. Les premières guerres d'Italie avaient appris à la noblesse française le chemin de Naples, de Rome, de Florence; elle avait admiré, envié ces palais resplendissant de dorures, dont les voûtes et les pavés scintillaient des marbres, des mosaïques les plus habilement travaillés. Elle avait pu voir sous les voûtes du Vatican, dans les jardins et les portiques des villes romaines, ces blanches statues de marbre, aux formes pures et sensuelles ; la Rome antique renaissait sous leurs yeux, en même temps que Virgile, Horace et Tibulle faisaient vibrer à leurs oreilles les sons les plus harmonieux de leur lyre enchanteresse, sous les doigts de Pétrarque, de l'Arioste et du Tasse. Tous ces voluptueux souvenirs de l'Olympe s'animaient encore sous le soleil ardent de l'Italie; c'était le cœur plein de ces pensées brûlantes que nos preux chevaliers rega-

gnaient le sol froid de la patrie. Il n'est donc pas surprenant que cette élite de la nation française, avec sa mobilité d'imagination, son ardeur à s'approprier tout ce qu'elle aime chez les autres peuples, se soit trouvée mal à l'aise sous les voûtes sombres des tours féodales bâties par ses pères. Pendant les règnes de Charles VIII et de Louis XII, les seigneurs firent habiller à neuf les vieux donjons du moyen âge; leurs allures belliqueuses furent remplacées par des airs plus pacifiques. Quant aux constructions nouvelles, elles offrent déjà un parti pris qui rappelle singulièrement le style de décoration employé dans le nord de l'Italie (1). L'ornementation extérieure resta néamoins française dans beaucoup de ses parties, mais quelque chose d'indécis dans les moulures, dans l'exécution des chapiteaux et des frises, faisait pressentir que très-prochainement les clochetons étayés du XVe siècle céderaient la place aux pilastres surchargés d'arabesques de la Renaissance.

A la fin du règne de Louis XII, la révolution architecturale était à peu près accomplie. « Arrière petit-fils du duc d'Orléans, par qui le sang italien commença à couler dans les veines de nos monarques, il fit monter avec lui sur le trône le goût des arts de l'Italie. Il le communiqua à ses successeurs; ceux-ci, quoique légers et romanesques, furent braves, intelligents, mêlèrent la civilisation à la chevalerie, les faits d'armes aux amours, à l'étude des classiques celle des lois romaines (2). »

Les règnes de Louis XII, de François Ier et de Henri II constituèrent donc complétement les éléments de l'art *franco-italien.*

On avait déjà vu le cardinal d'Amboise, nouveau Mécène de la France, envoyer à ses frais en Italie le sculpteur Jean Juste, afin de lui faire étudier le style italien sur les lieux mêmes où il avait produit son ornementation la plus fine et la plus capricieuse. Jean Bullant et

(1) A Goulaine, près de Nantes, on peut remarquer dans les clochetons qui cantonnent les fenêtres du rez-de-chaussée, la forme prismatique dans les premières assises du clocheton; les arêtes s'émoussent peu à peu et finissent par disparaître dans le tronçon cylindrique d'une colonne à chapiteau orné de feuilles d'acanthe. C'est un essai timide de l'architecture de la Renaissance; nous savons gré à l'architecte de ne l'avoir pas continué, car le château de Goulaine, avec sa décoration ogivale, a plus de caractère que s'il eût été entièrement construit dans le style du XVIe siècle.

(2) Châteaubriand. *Etudes historiques.*

Delorme avaient été s'inspirer aux mêmes sources. Mais il était réservé à François Ier de développer plus complétement encore cette fièvre artistique qui venait de s'emparer de la France.

Malgré les attaques violentes qui, depuis quelques années, ne cessent de s'élever contre son nom, il n'en portera pas moins éternellement le titre glorieux de *Père des Arts et des Lettres.* Sa statue n'a pas les pieds d'argile, et c'est en vain que des dents acharnées s'obstinent à la mordre: l'airain qui la compose saura les user en bravant leurs morsures.

Ce n'est point en effet un vain titre ou un hommage flatteur, décerné par son siècle et conservé par la postérité, que celui de *Père des Lettres et des Arts.*

Il l'a mérité comme Saint Louis celui de saint, de brave, et de sage, comme Henri IV et Louis XIV ont su conquérir celui de *grand.* Et qu'on ne vienne pas nous dire : C'est par l'effet d'un hasard heureux qu'il s'est trouvé entouré, en montant sur le trône, de tous ces hommes de valeur qui font la gloire et la renommée d'un peuple. — Qu'on sache bien que ces hommes, il ne suffit pas de les posséder, il faut encore les comprendre, les encourager, leur fournir les moyens d'arriver, chacun dans sa sphère, à cette limite extrême que le génie seul peut atteindre. Cette pensée a été la préoccupation constante du grand roi François Ier; il n'a cessé de persévérer dans cette voie, et le but n'a-t-il pas été atteint, puisque son époque porte le nom de Renaissance?

Ce n'est pas seulement en faisant venir des artistes d'Italie; ce n'est pas seulement en encourageant de ses paroles et de ses commandes ceux que la France possédait; en élevant ces splendides demeures, qu'aucune autre nation n'a su égaler, qu'il croyait accomplir son œuvre intellectuelle; sa protection était encore assurée à tout ce qui pouvait élargir le cercle des idées et porter au loin la renommée du grand peuple qu'il avait le bonheur de gouverner.

En même temps qu'il instituait l'enseignement du grec au Collége de France, il ordonnait que les actes fussent rédigés en français. Il faisait tous ses efforts pour attirer Erasme à Paris; Doria devenait amiral de ses flottes dans la Méditerranée, et, non content de posséder

Ambroise Paré et Canape à Lyon, il se mettait à la tête du progrès chirurgical en appelant de Toscane le célèbre Guido [1].

Il fondait à Fontainebleau une superbe manufacture de tapisseries, où l'on mariait avec tant d'art l'or et l'argent, pour reproduire les dessins du Primatice qu'exécutait Babou de la Bourdaisière. Les poètes, les romanciers naissaient en foule, et l'imprimerie atteignait sa plus haute splendeur dans les ateliers de Robert Estienne.

Il avait donc sagement compris que le bruit des victoires ne suffit pas à assurer la prépondérance et la renommée d'un peuple, si l'on n'y joint encore cette culture de l'intelligence que la force seule ne saurait remplacer. Il voyait Athènes et Rome : ce n'était pas uniquement la valeur d'une poignée d'hommes courageux qui avait pu soumettre la Grèce et l'Europe presque entière à deux villes à peine aussi grandes que sa capitale. Les Phidias, les Praxitèle, les Hellénius, les Apollodore, les Apelle ; Homère, Pindare, Socrate, tous les artistes, tous les poètes, tous les sages du pays des Hellènes passaient devant ses yeux. Alors il frappa la France du pied et l'on en vit sortir comme par enchantement cette nuée de sculpteurs, de peintres, d'architectes, de littérateurs, qui fit de nous les Athéniens du Nord.

Son nom, franchissant nos frontières, était célébré par les vers de l'un des plus grands poètes qu'ait produits l'Italie. Dans le *Roland furieux* [2], Merlin prononce ces paroles prophétiques : « Le plus terrible de tous ces guerriers sera François Ier, sans égal en puissance » et en valeur ; par ses vertus et sa royale magnificence il effacera le » souvenir des plus brillantes renommées ; à l'âme courageuse de » César il joindra la prudence du vainqueur de Cannes et de Trasy- » mène ; nul autre souverain ne l'égalera en générosité. »

Un autre homme, et celui-là un grand artiste, n'écrit pas un chapitre de sa vie aventureuse sans invoquer comme son génie protecteur le nom de François Ier ; et lorsque celui-ci disait au Florentin, avec sa gracieuse bienveillance : « Mon ami, je ne sais quel est le plus heureux, » du prince qui trouve un homme selon son cœur, ou de l'artiste qui

(1) Le Moyen âge et la Renaissance ; article *Chirurgie*.

(2) *Roland furieux*, *Arioste*, chant XVIe.

» rencontre un prince qui lui fournisse toutes les facilités nécessaires » pour réaliser les sublimes conceptions de son génie ([1]) ? » de telles paroles adoucissaient ce naturel violent et irascible ; le lion se faisait agneau, et les moindres désirs de son intelligent protecteur devenaient des ordres pour lui. Aussi ne cessa-t-il, même au milieu de ses œuvres les plus glorieuses, de regretter les quelques années passées à Paris et à Fontainebleau. Ecoutons-le pendant le rude labeur que lui imposa la fonte de son Persée : « Je retournai à » mon malheureux Persée, avec le cœur navré et les yeux en larmes, » car je songeais à la brillante position que j'avais à Paris, lorsque » j'étais au service de ce *merveilleux* François Ier qui ne me laissait » rien à désirer, tandis qu'ici tout me manquait ([2]). » Benvenuto mourut quelques années après avoir écrit ces lignes, et on l'entendit à son heure dernière répéter encore le nom de la France et de son glorieux monarque.

Si François Ier a laissé de tels souvenirs chez ses contemporains, ne craignons pas de le défendre et de le maintenir dans le rang élevé qu'il occupe parmi les illustres représentants de notre antique monarchie.

Je l'ai déjà dit, François Ier, en appelant à sa cour un grand nombre d'artistes italiens, donna un élan tout nouveau à l'architecture, à la peinture et à la sculpture ; mais il ne faut pas conclure de là que tout ce qui s'est fait en France, pendant cette période, l'ait été par les Italiens ou sous leur influence. Les architectes qui consentaient à quitter l'Italie n'étaient presque tous que des hommes d'une valeur secondaire, peu employés dans leur pays, et par conséquent plus disposés à en sortir que les Brunelleschi, les Bramante, les Michel-Ange, les Pisano, les Luca della Robbia et les Ghiberti. Arrivés en France, ils se trouvèrent mal à l'aise au milieu d'hommes habiles, rompus à toutes les difficultés du métier. Ceux-ci, jaloux de se voir commandés par des étrangers dont ils surpassaient souvent l'habileté d'exécution, ne tardèrent pas, en profitant des motifs de décoration apportés par

(1) Vie de Benvenuto Cellini, écrite par lui-même. Livre III, chapitre VI.

(2) *Mémoires de Benvenuto*, livre IV, chapitre IV.

les nouveaux venus, à composer cette Renaissance française, mélange gracieux et grandiose des lignes perpendiculaires de l'art ogival et de l'entablement horizontal des monuments grecs et romains, de la flore murale de nos cathédrales et des frises du temple de Jupiter Stator, des griffons du temple de Faustine, des figurines des Thermes de Titus et des Loges du Vatican.

Dès lors l'art italien était vaincu; l'école de Tours, qui comptait Jean Juste et Pierre de Valence, celle de Nantes, qui possédait Michel Columb, celle de Paris, Jean Cousin, Jean Bullant, Delorme, Lescot, Prieur, P. Bontemps et Jean Goujon n'avaient que faire des conseils et des plans de maître Roux, du Primatice ou de Serlio. Aussi ce dernier, exhalant sa douleur dans son traité d'architecture, condamnait les projets de ses adversaires et partait mécontent de ne pas voir préférer les siens.

Nos plus belles constructions françaises ne furent donc point bâties sur les plans d'artistes italiens. Philibert Delorme fit Anet, Lescot, le Louvre, un artiste blaisois, Chambord. C'est surtout pendant cette période que les pilastres se couvrent d'arabesques sculptées avec une variété, une finesse et un modelé remarquables; les cheminées et les lucarnes portent dans les airs un luxe de décoration qui les relie parfaitement avec les combles élevés de l'édifice.

A la mort de Francois Ier il y eut un temps d'arrêt dans les constructions; sous Henri II les artistes français reviennent à un style moins chargé d'ornementation; Jean Goujon et Germain Pilon rallient autour d'eux tout ce que la France possède comme intelligence artistique. C'est surtout sous Henri II que les plafonds et les cheminées en pierre sculptée sont prodigués dans les constructions : Coulonges nous en offre un des plus beaux types que nous connaissions.

Sous Charles IX et Henri III les troubles, dont ces monarques ne purent délivrer la France, arrêtent l'élan artistique; l'art de la Renaissance tend à s'effacer pour retomber dans le style classique grec ou romain; l'art se matérialise et devient lourd; on croit chercher la ligne et on la prodigue trop; les bossages, les colonnes, les pilastres à fortes saillies couvrent le nu des murs, produisant un papillotage qui nuit considérablement à l'effet d'ensemble. Ce style fut appliqué pen-

dant tout le règne de Henri IV et de Louis XIII. Il y a cependant encore beaucoup d'originalité et une grande habileté d'exécution dans la portion du Louvre bâtie sur la rivière par Ducerceau, Dupeyrac et Thibeau Metezeau, ainsi que dans la belle frise sculptée par Pierre et François Lheureux.

A la mort de Louis XIII, la Renaissance proprement dite avait cessé d'exister.

Louis XIV imprima à son siècle un caractère de grandeur que l'architecture ne suivit pas complétement. Elle redevint alors essentiellement romaine; on crut faire un pas énorme en copiant, sur tous les points de la capitale et de la France, le dôme de Saint-Pierre, que Michel-Ange avait lui-même servilement enlevé au Panthéon de Rome; le style ampoulé du Bernin, de l'Algarde, de Borromini, achève d'empâter par ses œuvres de mauvais goût tout ce que l'art élégant du XVIe siècle avait produit d'original et de varié. Louis XIV ne traitait pas les artistes comme François Ier; ce n'étaient pour lui que des ouvriers d'un ordre un peu plus relevé que les autres. En rejettant ainsi l'homme de génie dans une condition inférieure, la décadence architecturale ne pouvait manquer de faire de nouveaux progrès. Louis XV acheva ce que Louis XIV avait commencé : l'art romain fut noyé dans le style rocaille et les roses pompons qu'une courtisane allait mettre à la mode. Le Panthéon proteste seul contre cette décrépitude de l'art architectonique, qui suivait forcément l'abaissement moral de la France.

Sorti des salons et des ameublements où il est commode, le style rocaille est un non-sens; c'est un corps parasite qui s'attache aux chapiteaux, court sur les frises, grimpe jusqu'au sommet des frontons, couvrant le tout de coquilles, de fleurs étiolées, fort surprises de se trouver en compagnie des oves et des bucranes de l'antiquité grecque et romaine.

Louis XVI monta sur le trône en 1774. Prince honnête, possédant toutes les vertus et les qualités du cœur, il chercha à relever l'esprit public en rétablissant autour de lui la morale la plus sévère; cette impulsion, quoique bien courte, fut immédiatement ressentie par l'architecture : on y constate un retour vers des formes plus calmes et

plus sévères; l'ameublement de cette époque, dont il nous reste un plus grand nombre de types, en offre un exemple bien sensible. Aux pieds contournés des consoles Louis XV, on substitue immédiatement le pied droit cannelé rappelant la colonne corinthienne; s'il n'y a pas perfection, c'est déjà un progrès réel, et nous le signalons avec empressement, puisque cet exemple prouve que, dans quelques années de règne, Louis XVI avait su déjà diriger les arts dans une voie meilleure; mais il n'eut pas le temps de mettre la main aux améliorations qu'il méditait; les bas-fonds de la démagogie s'agitaient, le roi martyr montait au ciel, et la France subissait, pour la première fois, l'invasion des barbares; Paris était inondé du sang répandu sans remords par les séides du moderne Attila. Si les arts, en général, si l'architecture, en particulier, avaient pu s'incarner dans la personne d'un être animé, la République eut fait tomber sa tête; et l'on viendra me dire : — Mais vous ne lui avez pas donné le temps de s'occuper de questions artistiques (1)! — Ah! qu'eut-elle donc fait, si la vengeance divine lui eût laissé quelques années d'existence encore? Dans quelques mois seulement n'a-t-elle pas trouvé le temps d'anéantir la Royauté, la Religion, les Arts, les Lettres, la gloire militaire et parlementaire? Louis XVI, Custine, Chénier, Malesherbes, sont là pour vous répondre! N'a-t-elle pas trouvé le temps de mitrailler, de noyer, à Lyon, à Nantes, les hommes, les femmes et les enfants par milliers? Elle avait les cent bras du géant Briarée, quand il s'agissait d'étouffer ses enfants. Elle trouvait même le temps de faire des idylles, d'habiller de blanc des jeunes filles et de leur ceindre le front de guirlandes fleuries; elle dorait les cornes des bœufs, composait des hymnes où l'on chantait l'innocence, et Cérès, et Bacchus; et, pendant ce temps, on fabriquait en masse des bonnets rouges et des guillotines, on renversait ou on brûlait Anet, Gaillon, Bonnivet, Madrid, Richelieu, Coulonges, Apremont, etc., etc. Nos belles, nos saintes cathédrales, on en faisait moins que des temples de voleurs, on les convertissait en lupanars où des filles sans pudeur venaient étaler, aux yeux d'une populace en démence, leur honteuse nudité. Demandez à Notre-Dame de

(1) Considérations sur les monnaies de France, chapitre VI, Révolution, par B. Fillon.

Paris, à ce sublime monument, qui a brisé sur les dalles de son parvis les glorieuses statues des fondateurs de la monarchie française; quels sont les hommes qui ont dévasté les autels de l'antique abbaye de Saint-Denis, profané les tombeaux qu'elle abritait dans le silence de ses caveaux? Ils sont faciles à reconnaître, ces hommes; ils ont les mots *sang* et *ruine* gravés sur le front en lettres ineffaçables. Aussi la France indignée les repousse; depuis plus de cinquante ans, elle répare les ruines que la démagogie a faites, et, malgré sa courageuse activité, elle n'a pu faire disparaître encore les stigmates impures qui rappellent sa honte et ses malheurs. Mais ne marchons pas plus longtemps dans ce chemin rempli de fange et de sang, car je ne me trouverais plus ni assez de haine dans le cœur pour détester de tels hommes, ni assez de mépris pour flétrir de tels crimes!

Robespierre était mort (1); la Révolution était lasse, comme ce vieux licteur de Rome corrompue qui, à force d'abattre de nobles têtes, fut obligé de demander un peu de repos pour son bras et pour la hache, tant il se trouvait fatigué. Cependant la France avait encore du sang à répandre; elle voulut par le bruit de ses victoires couvrir la voix vengeresse des victimes de la Terreur. Ses soldats parcouraient le monde, ses artistes firent comme eux. Le génie artistique s'était envolé; on crut le retrouver au pied des Pyramides, au milieu des obélisques et des sphinx du temple de Loucsor; c'était une erreur. Nous ne nous appesantirons pas longtemps sur les productions artistiques de l'Empire; le bon goût en a fait justice. Sans doute l'architecture égyptienne, avec ses blocs énormes, ses profils mâles et sévères, son granite coloré par un soleil ardent, ses colonnes puissantes, couronnées par les larges feuilles du lotus, avait quelque chose de séduisant pour une imagination disposée à comprendre les grandes choses; mais il fallait alors l'appliquer en lui conservant ses dimensions colossales; amoindrir ses proportions, c'était lui ôter sa valeur réelle, puisque son élément principal consiste dans la grandeur des matériaux, élevés sur une grande échelle.

(1) Après de nombreuses recherches, nous avons découvert que Robespierre fit construire un banc de marbre blanc autour du grand bassin des Tuileries. Peut-être voyait-on de là les têtes tomber sur l'échafaud de la place Louis XV?

Louis XVIII, en s'interposant entre la France et l'étranger et en terminant nos désastres, put enfin rendre à notre patrie la paix si favorable au développement de tous les arts. C'est sous son règne, par la plume savante et poétique de Châteaubriand, que le sentiment artistique se développe rapidement. La peinture, la littérature, l'architecture font de rapides progrès. Écoutons M. de Lamartine, dans son Histoire de la Restauration; son témoignage, à coup sûr, ne saura être suspecté de partialité. « Les Bourbons, dit-il, contemporains de « notre littérature, se firent gloire de la ramener avec eux. Le siècle « de François Ier est plein d'originalité, le siècle de Louis XIV est « plein de gloire; ni l'un ni l'autre n'eurent plus d'enthousiasme et « de mouvement que les premières années de la Restauration » (1). En regard de cette appréciation impartiale de l'illustre auteur des Harmonies, je ne puis résister au désir de citer les opinions d'un de mes compatriotes sur la même question, en laissant au lecteur le soin d'en juger et la forme et l'esprit.

« La chute de l'Empereur *ramena les Bourbons à la suite des* « *Cosaques,* qui remportaient en échange le germe de révolutions « futures. Privilége glorieux de la France de marquer à son empreinte « vainqueurs et vaincus. La Restauration assista au revirement « littéraire et artistique que le *Génie du Christianisme* avait préparé; « mais, incapable de comprendre et les idées de l'écrivain et les en- « seignements de l'histoire, *elle mit l'hypocrisie à l'ordre du jour,* « *et courba la nymphe de l'école impériale, couverte du manteau de* « *la béguine, au pied du jésuite* (2). »

Sous les successeurs de Louis XVIII, le retour aux traditions du moyen âge devient une véritable passion, et comme tout ce qui est passion se trouve en général peu réglé, il y eut bien des erreurs de commises.

A notre époque l'éclectisme existe dans les arts; on rencontre des écoles pour tous les styles; le XIIIe et le XIVe siècles sont défendus par des hommes de la plus haute intelligence. L'art grec et la Renais-

(1) Lamartine, *Histoire de la Restauration*, tome II, livre XV, paragraphe II.

(2) B. Fillon, *Considérations sur les monnaies de France*, page 202.

sance ont aussi leurs architectes. Si le génie de la conception leur manque, l'habileté d'exécution laisse peu de chose à désirer.

Nous terminerons ici ce rapide aperçu de la Renaissance et des modifications architecturales qui l'ont suivi. Nous allons rentrer plus complétement dans la question, en nous occupant uniquement de la Renaissance proprement dite, en l'étudiant dans les différents types que nous offrira la province que nous habitons, en recherchant son époque la plus brillante et le moment où le caractère qui lui était propre tend à s'effacer de plus en plus. Si cette étude ne reste pas toujours dans les limites du Bas-Poitou, il ne faudra pas s'en étonner : la Renaissance n'a point eu, comme notre belle architecture ogivale, d'écoles différentes; elle se trouve la même partout, aussi bien dans l'Ile de France que dans la Bourgogne, dans la Bretagne et la Normandie que dans le midi de la France. Il n'en était pas ainsi de l'architecture ogivale; elle varie suivant la province où elle est appliquée. Étant née sur le territoire français, elle appartenait à chaque artiste en particulier; elle se combinait suivant l'imagination de chacun d'eux et d'après les matériaux à employer; et ce n'est pas là une de ses moindres qualités. L'architecture du XVIe siècle, au contraire, apportée toute faite d'Italie, avec ses ordres, ses proportions exactes, ne pouvait se prêter aux modifications multiples de l'art chrétien; l'ornemêntation seule pourrait varier, et encore le thême est-il toujours à peu près le même. Lorsque, dans l'architecture de la Renaissance, un nouvel élément de décoration est appliqué, la même chose a lieu sur tous les points du territoire; elle est donc une dans ses détails et dans son ensemble; toute étude que l'on pourra faire sur elle sera donc forcément générale.

Chateau des Granges-Cathus.

La date de 1525, sculptée dans un cartouche sur la frise de la porte d'entrée de l'escalier (1), nous évite le soin de rechercher l'époque précise de la construction. C'est donc quelques mois seulement après

(1) Voir, à la vue du château, la lettre A, où se trouve le détail de cette porte.

son retour d'Italie, où il avait servi sous les ordres du célèbre Louis de la Trémouille (1), que Jean Cathus, seigneur des Granges et gouverneur de Talmont, fit jeter les fondations du château dont il ne reste à peu près que la moitié.

Il y a évidemment dans la partie de la construction qui nous reste une influence italienne facile à constater, mais elle est loin d'être aussi complète qu'on pourrait le supposer au premier abord. Le plan et l'exécution de la sculpture appartiennent certainement à des mains françaises et peut-être même aux artistes de la localité. Sans doute ils ont eu sous les yeux des modèles apportés d'Italie, car rappelons-nous qu'à cette époque déjà l'imprimerie et la gravure sur cuivre ou sur bois mettaient à la portée des artistes les compositions des maîtres; il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que Jean Cathus eût apporté des dessins ou des croquis originaux d'artistes italiens; mais, je le répète, le plan et l'exécution appartiennent au pays où le château s'est élevé.

Les constructions italiennes, de quelque dimension qu'elles soient, affectent presque toutes la forme d'un carré parfait, inscrivant dans l'intérieur de leurs murailles une cour également carrée; c'est encore la tradition romaine; transportez-vous à Pompeï, et vous verrez quelle confraternité existe entre les *atrium* de la maison d'Ariane, de Salluste ou des poètes tragiques, et les cours intérieures des palais Municipio, Spada, Farnèse, Borghèse, à Gênes et à Rome.

Dans le château des Granges les bâtiments se développent au contraire sur une ligne droite, sans aucun retour d'équerre; deux tours rondes cantonnaient les angles du mur septentrional, tandis qu'une troisième tour à pans abattus flanque le centre de la façade au midi et contient l'escalier. Ce plan est complétement français; vous le retrouverez dans la plupart des constructions féodales qui précédèrent le XVIe siècle. En Italie, c'est le pavillon qui remplace la tour cylindrique; mais il n'y est que rarement employé. Aux Granges, les lucarnes et les baies ouvertes dans les façades sont décorées d'élégantes croix de pierre, souvenir récent des meneaux employés dans les ouvertures gothiques. L'anse de panier forme la voussure des portes; les

(1) M Léon Audé, dans une notice publiée en 1855, a traité d'une manière fort intéressante la partie historique.

lucarnes des toits sont surmontées de légers amortissements. Vous chercheriez en vain dans tous les monuments que contient la haute Italie, vous n'y trouveriez aucune baie inscrivant la croix de pierre, aucune porte ayant la forme du cintre surbaissé, aucune lucarne découpant la corniche et la toiture. A la Chartreuse de Pavie, où l'art italien a développé, avec un abus presque voisin du mauvais goût, toute la richesse de décoration que comporte le style dont nous parlons, les grandes fenêtres de la façade sont séparées par une svelte colonnette découpée en forme de candélabre, mais il n'y a là aucun rapprochement à faire avec la croix de pierre. Dans l'énorme façade intérieure du palais des Doges à Venise, la lourde corniche qui le couronne règne sans interruption sur toute la longueur des murs : il en est de même dans tous les palais de Gênes, de Rome, de Venise, de Bologne, etc. L'Italie n'a jamais connu cette merveilleuse décoration qui, s'étalant aux derniers étages de l'édifice, leur prête une grâce et une élégance indéfinissables, en même temps qu'elle rompt l'effet monotone qu'auraient produit les hautes toitures d'ardoise, malgré leurs girouettes, leurs épis fleuronnés, et les crêtes de plomb dentelé qui surmontent leurs faitages. Les artistes italiens se sont contentés d'espacer de larges ouvertures sur les murs de leurs façades, en les surmontant de frontons triangulaires soutenus par d'énormes consoles. Nulle part, à Rome ou à Gênes, vous ne trouvez ces pilastres chargés de tiges fleuries, d'où s'échappent des oiseaux, des chimères, des trophées d'armes, des masques grimaçants, ou tout un monde de génies et d'amours. Quelques tombeaux de *Santa Maria in pace*, ceux d'une église sur la place du Peuple et au mont Janicule, contiennent seuls de charmants specimens en ce genre.

Ce n'est donc guère que dans les autels ou les monuments funèbres qu'il faut chercher, dans l'Italie méridionale, cet art qui s'est épanoui avec tant de vigueur sur tous les édifices civils et religieux de la France, pendant le XVIe siècle. Les constructions italiennes n'offrent à l'œil qu'une suite de lignes horizontales ; jamais vous n'y verrez cette série d'ouvertures resserrées entre deux rangs de pilastres étagés les uns sur les autres, et ne s'arrêtant qu'aux derniers amortissements de la lucarne. C'est ainsi que tout pyramide à Chambord, à Chenon-

ceaux, à Apremont, à Anet, à Gaillon; tandis que tout rampe horizontalement au palais Farnèse, à celui des Doges et à la Chartreuse de Pavie.

La plupart de nos châteaux français, sous Charles VIII, Louis XII et François Ier, présentent ce parti pris dans le plan; c'est encore la tradition ogivale conservée malgré les éléments de décoration empruntés à l'art romain.

Si, au premier abord, on ne se rend pas facilement compte du parti pris qui caractérise le style français dans le château des Granges-Cathus, il faut remarquer sur le dessin ([1]) que les lucarnes ornées, semblables à celles qui subsistent encore dans la tour, ont toutes disparues en même temps que la haute toiture d'ardoise qui couronnait l'édifice. Il suffit, pour se convaincre de ce que j'avance, d'examiner attentivement l'entablement qui surmonte les murs : on y retrouve encore à l'aplomb des fenêtres inférieures de petits encorbellements qui soutenaient jadis les pilastres des lucarnes. Ajoutons encore que le château des Granges n'est pas d'un seul jet. Les baies du rez-de-chaussée appartiennent par les profils de leurs moulures à la période qui a précédé l'invasion de la Renaissance.

Existait-il une construction plus ancienne dans laquelle on a plaqué ou encastré des portes et des fenêtres appartenant au XVIe siècle par leur style, comme cela s'est pratiqué si souvent sous Louis XII et François Ier ([2]), ou l'édifice s'est-il modifié en même temps qu'il s'élevait? C'est ce que nous ne saurions définir. Il n'en est pas moins évident pour nous que le château des Granges, de même que celui d'Apremont, appartient à cette période de transition pendant laquelle l'art ogival laisse encore son admirable empreinte dans les lignes principales de l'édifice, tandis que le style italien s'empare seulement de tout ce qui est ornement dans la construction. On peut néanmoins dans certaines crosses végétales qui ornent le rampant des frontons de la lucarne et de la porte ([3]), retrouver le galbe et la forme des sculptures françaises du XVe siècle. Ce nouvel exemple suffit surabondamment à prouver l'emploi d'artistes nationaux.

(1) Planche 1re, vue extérieure du château.

(2) Viollet-Le-Duc, *Dictionnaire d'Architecture*, page 189, tome III.

(3) Planche 1re, voir en A et B.

Escalier du Chateau.

L'escalier placé dans la tour à pans, élevée autrefois au centre du château, en est la partie la plus intéressante par sa conservation et son ensemble complet; mais il laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la disposition et de l'exécution des ciselures qui ornent à profusion son plafond en spirale. Tout ce travail a été exécuté par une main peu habile, car, bien que la matière ait été tendre et facile au ciseau qui a dû la fouiller, le galbe est mal senti; un relief d'un centimètre à peine détache les fleurons, les armoiries, les médaillons à bustes mal dessinés, qui s'enlacent avec trop de confusion jusqu'au sommet de la dernière rampe où l'escalier s'arrête devant une pièce d'appui, qui est pour nous le morceau le plus savamment compris comme exécution et comme dessin (1).

Cette balustrade pleine se divise en trois compartiments indiqués par des pilastres, sur lesquels s'appliquent des candélabres ornés de moulures perlées ou à oves, et dont la corbeille des chapiteaux soutient des groupes de fleurs et de fruits. Trois archivoltes à cintre surbaissé, inscrivant des coquilles dans leur tympan, recouvrent le triple emplacement laissé dans l'intervalle des pilastres. Au centre, une guirlande fleurie autour de laquelle s'enroulent des rubans plissés (un des principaux motifs de décoration de la Renaissance que nous verrons employé avec abus sous Louis XV), encadre un lion passant sur un champ semé d'azur; ces armoiries, qui sont celles de Jean Cathus, se répètent souvent sous les marches de l'escalier avec celles de Marie Duvergier, sa femme. (De sinople à la croix d'argent cantonnée de quatre coquilles de même et chargée en cœur d'une coquille de sinople) (2). Nous les retrouvons encore au-dessous de la jolie sculpture dont je viens de faire la description. Plus bas, la décoration change et des erreurs grossières d'appareil dans les pierres nous prouvent que, de même qu'aux XIIe, XIIIe, XIV et XVe siècles, la plus grande portion des sculptures de la Renaissance était exécutée par les artistes avant d'être mise sur tas, et que souvent l'appareilleur ne conservant plus aux pierres la place qu'elles occupaient lorsqu'on les avait sculptées,

(1) Voir la planche 2.
(2) Planche 1re, en C et en D.

produisait ces interruptions dans le dessin ou dans le profil des moulures, ainsi qu'on peut s'en convaincre aux Granges et à Coulonges.

Je n'entreprendrai point de décrire les emblèmes répétés qui se trouvent sur le plafond de l'escalier. Ces cœurs pressés ou percés de flèches [1] d'ou s'échappent une tige de lys en fleur, ces sphères, ces panoplies, ces instruments de musique ou de science, tout cela ne me semble guère rappeler l'histoire amoureuse du seigneur des Granges, ainsi que l'a pensé M. Audé dans sa notice. J'y vois simplement l'emploi peu intelligent de ces nombreux caprices artistiques que le sculpteur trouvait dans les dessins qu'il avait sous les yeux. Ces divers types d'ornementation, vous les rencontrerez à peu près les mêmes sur tous les pilastres de la Renaissance française, et la Renaissance est peut-être de toutes les époques celle qui a le moins songé au symbolisme. (Delorme et Du Cerceau peuvent fournir la preuve de ce que j'avance.)

En tout cas, il est un dilemme bien concluant, ce me semble, et qui détruit tout ce roman échafaudé sur quelques cœurs comprimés dans une presse ou percés de flèches. Si Jean Cathus a fait exécuter l'escalier du vivant de sa première femme, Marie Duvergier, ce qui est à peu près certain, puisque son écusson s'y trouve sculpté partout et souvent mi-partie avec celui de Jean Cathus, il est bien évident qu'il n'a pu y faire ciseler l'emblème de son futur mariage avec Marie de Nuchèze. Comme M. Audé croit devoir l'interpréter par ce cœur donnant naissance à des lys, il n'a pas davantage pu prévoir les malheurs de ce second mariage, indiqués suivant l'auteur de la notice par des sirènes et des chimères. Admettrons-nous que l'escalier a été construit du vivant de Marie de Nuchèze [2]; mais alors il n'eût pas, du vivant de cette seconde femme, prodigué l'écusson de sa première à l'exclusion des armoiries de la dernière. — Je n'appuierai pas plus longtemps sur cette interprétation donnée aux sculptures de l'escalier ; bien qu'ingénieuse et poétique, j'y crois difficilement et je m'arrête avec le même sentiment d'incrédulité devant la jolie cheminée sculptée (planche 1re, E),

(1) Planche 1re, A et E.

(2) Cette supposition n'est pas admissible, d'après M. de Pressac (Biographie de du Fouilloux). Elle ne devint veuve qu'en 1540; elle ne put donc épouser Cathus qu'après cette époque, et l'escalier a été bâti en 1525. Ce rapprochement de date suffit seul à détruire le symbolisme supposé des sculptures de l'escalier.

dont la frise et le manteau offrent de gracieux enroulements où se mêlent des griffons, des génies d'un style élégant et d'une exécution habile, quoique un peu molle. Ici encore je retrouve le thème éternel d'ornementation employé par la Renaissance : en haut, sur le manteau, la pensée est facile à saisir; l'oiseau qui mange les fruits supportés par ce candélabre, c'est la tradition dégénérée des colombes buvant dans le calice : là on a fait jaillir de la queue de l'oiseau de charmants enroulements de feuilles d'acanthe au milieu desquelles se jouent des génies aux formes souples et gracieuses.

Je pourrais vous montrer les mêmes enlacements, les mêmes enfants sur le tailloir d'un chapiteau roman à l'église de Maillezais; le travail est grossier, incorrect, il est vrai, mais qu'importe, c'est toujours la même donnée, le point de départ est semblable. L'architecture romaine a enfanté l'art roman (1); mais elle était alors à sa décadence et n'avait pour l'interpréter que des mains malhabiles. Quelques siècles plus tard, l'art romain crée celui de la Renaissance; comme il avait alors des artistes de premier ordre à sa disposition, les résultats ont été plus complets. Nous les admirons et nous les imitons à peine; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a une confraternité très-sérieuse entre l'art des XIe et XIIe siècles, et celui du XVIe.

S'il m'était permis, dans les limites de cette courte description, d'aborder la comparaison de ces deux époques, je prouverais que la différence, dans les formes décoratives, n'existe en partie que par la maladresse et l'incapacité des ouvriers.

Il me reste encore à vous parler de la porte qui donne entrée dans l'escalier, et de la lucarne découpant la toiture en tuiles creuses de la grosse tour cylindrique. La porte d'entrée est un des plus jolis specimens de la construction. Ses chapiteaux, ses frises, son fronton, formé

(1) Dans un grand nombre de revers des médailles données par du Choul dans son livre *De la Religion des anciens Romains*, on trouve les premiers éléments de la décoration architectonique employée par les Romains, et plus tard par les artistes des XIIe et XVIe siècles. On trouve également sur plusieurs peintures de Pompei et d'Herculanum des oiseaux buvant dans une coupe ; la Bible de Charles-le-Chauve reproduit ce type, que les artistes du XIIe siècle ont fréquemment taillé sur leurs chapiteaux. Faut-il y voir, comme le prétendaient bon nombre de symbolistes, l'image de la pureté chrétienne ? Il serait, ce me semble, permis d'en douter. La filiation que nous venons d'établir en ferait simplement un motif d'ornementation calqué avec quelques variantes sur les modèles antiques dont nous citons les sources.

de sections de cercle, annoncent la main d'un dessinateur habile; il est à regretter que les médaillons de Lucrèce et de Cléopâtre, placés à droite et à gauche de cette porte (A, planche 1re), ainsi que ceux qui sont sculptés au-dessus du linteau des fenêtres éclairant l'escalier, soient d'une exécution aussi lâchée.

L'application de ces quatre médaillons sur la façade et des deux ou trois qui se rencontrent dans l'escalier est, à mon avis, une importation essentiellement italienne. Aux Granges, c'est Lucrèce et Cléopâtre, Pyrame et Thisbé; quoi de plus romain et de plus mythologique que ces quatre représentations? Un fait assez singulier, c'est que l'emploi de cette décoration italienne a pris naissance au moment où la forme des constructions était surtout française, et n'a cessé d'exister dans les façades qu'à l'instant où un retour complet vers les traditions de l'art romain se fait sentir d'une manière très-sérieuse. Ajoutons que les artistes français ont souvent employé le médaillon, mais n'en ont jamais abusé. Il n'en est pas ainsi aux façades de la cour des Doges à Venise, à la Chartreuse de Pavie, à l'église *Della Grazie* à Milan. Dans les édifices que je cite, on a copié servilement des types d'empereurs romains : c'est une médaille antique ciselée dans le marbre et la pierre ou moulée dans la brique qui a été appliquée à profusion sur le nu des murs. Benvenuto lui-même, dans son beau bouclier conservé à la galerie de Florence, a reproduit des médaillons d'empereurs romains que ne pourraient désavouer les plus célèbres graveurs de l'époque d'Adrien.

La lucarne (indiquée en B, planche 1re), répète le même ensemble que la porte d'entrée; l'exécution en est habile, et la figurine, enlevée en ronde bosse dans le tympan du fronton, est d'un excellent sentiment.

Si le château des Granges a eu, comme presque toutes les ruines féodales, ses jours de dévastation et de deuil, il sort aujourd'hui des décombres, et bientôt, sous la main intelligente et infatigable de son propriétaire actuel, il retrouvera, sinon toute sa splendeur passée, au moins la certitude de conserver longtemps à l'admiration des archéologues et des artistes ses intéressantes sculptures.

OCTAVE DE ROCHEBRUNE.

(*La suite prochainement.*)

POÉSIE.

DANS UN BOIS.

A M. CHARLES DE KERANFLEC'H.

Au pied d'un chataignier je suis allé m'asseoir ;
Midi sonnait au bourg ; je ne rentrai qu'au soir.
J'avais pris en partant un poëte que j'aime ;
Le livre est resté clos, car un autre poëme,
Le poëme de Dieu, le beau livre des champs
Déroulait devant moi ses ineffables chants.
Le ciel était tout bleu, le ciel était en fête,
Et du bois le soleil illuminait le faite ;
La brise se taisait et soufflait par moment,
Et les feuilles alors ondulaient mollement ;
Alors il s'élevait un paisible murmure,
Et sur le sol flottait l'ombre de la ramure.
Les herbes et les fleurs dont s'embaument les prés
Envoyaient leurs parfums à mes sens enivrés ;
Des vaches se tenaient debout auprès d'un hêtre,
Et d'autres se couchaient, nonchalantes de paitre ;
A l'entour de leurs flancs un essaim bourdonnait,
Et leur queue agitait son fouet qui résonnait.
Aux mille bruits des chants mon oreille attentive
Recueillait la chanson ou joyeuse ou plaintive
Qui descendait des bois, qui montait des sillons :
Celle qu'incessamment poursuivent les grillons,
Les beaux coups de gosier que le loriot lance,
Et ceux qu'avec tant d'art la fauvette balance,
Les refrains du linot, les refrains du pinson,
Les sifflements du merle en fuyant le buisson,
Les cris âpres du geai, du pivert, de la pie,
Qui des autres oiseaux semble rire, l'impie !
Enfin la tourterelle et son gémissement,
Qui ressemble au soupir d'un cœur brisé d'amant.

Quand le printemps sourit, ce concert doux et tendre,
C'est au bois de Beaulieu qu'il faut aller l'entendre.

EMILE GRIMAUD.

LA BRETÂGNE A SAINT-CAST[1].

11 SEPTEMBRE 1758 — 11 SEPTEMBRE 1858.

Pugnat cantatque vicissim.

I.

Le Guildo ([2]).

En ce temps-là l'on vit une tache au soleil;
On eût dit que la France, hélas! avait sommeil
Et semblait, de Voltaire adorant le génie,
Languir dans une triste et stérile agonie.
La royauté mourait et le peuple était las.
— Mais, pendant que la France humiliée, hélas!
Comme un aigle déchu laissait tailler son aile,
Bretons, une intrépide et noble sentinelle,
Portant la dague au poing, aux mains les gantelets,
Pour elle ici veillait. — Un jour on dit : L'Anglais!
Voici l'Anglais! — Il vient, fier de ses cent vingt voiles,
Insulter notre hermine et narguer nos étoiles;
Il ouvre contre nous la gueule du sabord,
Il nous invite; — allons le visiter à bord!

(1) Un journal breton ayant déjà, à notre grand regret, publié le poëme de *La Bretagne à Saint-Cast*, nous nous voyons forcés d'en priver nos lecteurs; nous voulons cependant leur en offrir un extrait, pour montrer que si, comme l'a dit Millevoye, *les belles actions ont besoin des beaux vers*, cette consécration n'a pas manqué à l'immortelle journée de Saint-Cast, et qu'elle a trouvé dans M. du Breil de Pontbriand un poëte digne de la célébrer. (*Note de la Rédaction*).

(2) En tout ce qui concerne les faits historiques rappelés dans cette pièce, nous avons suivi la narration écrite par M. *Rioust des Villes-Audrains*, précisément parce que cette relation est la moins connue et peut-être la plus intéressante de toutes celles que des témoins oculaires nous ont laissées sur la brillante affaire de Saint-Cast. Ce récit fut publié par l'Annuaire Dinannais de 1838, qui dut cette précieuse communication à M. Rioust de l'Argentaye, petit-fils du brave volontaire du Guildo et de Saint-Cast.

Improvisant soudain ses bandes aguerries,
Ainsi parle à ses gens un chef sans armoiries ;
Car au bruit des clairons et du tambour qui bat,
Tout Breton devient noble à l'heure du combat,
Et les trous des rochers qu'habitent les colombes
Se changent en mortiers qui vomissent les bombes.

Pour chasser les vautours de l'île des Marins,
Tout répond à la voix de *des Villes-Audrains*.
Il part; — à chaque pas il grossit sa recrue;
L'habitant du manoir, l'homme de la charrue,
Les mariniers, les vieux avec les *jeunes gars*,
Laissant chevaux et bœufs attachés aux hangars,
Comme pour un pardon, comme pour une fête
Vers le grand ennemi marchent bannière en tête,
Comme d'autres bientôt, avec la même ardeur,
Suivront Cathelineau le *saint* et le *cardeur*.

C'était le huit septembre; — heureux jour pour la France,
Jour de grand souvenir — alors jour d'espérance.
De tous côtés chantaient les clochers du saint lieu
Pour la Nativité de la Mère de Dieu.
A genoux ! dit le chef ; — à l'autel de la Vierge,
Avant d'aller au feu, nous brûlerons un cierge,
Et puis nous répondrons à la voix du canon
Par notre cri d'honneur : Goyon de Matignon (1) !

Il dit et va ranger au bord de la rivière
Sa rustique cohorte, audacieuse et fière;
Là, tantôt en carrés, tantôt en pelotons,
Il exerce au combat ses novices Bretons,
Joyeux comme un rayon dans un ciel mêlé d'ombre.
Pour effrayer l'Anglais et figurer le nombre,

(1) Le fait est exact et mentionné dans la relation de M. Rioust des Villes-Audrains, qui, le 8 septembre, après avoir rassemblé dans les environs le plus grand nombre possible *de gens de bonne volonté*, voulut d'abord entendre la messe qui fut célébrée deux heures avant le jour, par l'abbé Félix, dans l'église de Matignon, dédiée à Notre-Dame. (Voir l'Ann. Dinn., année 1838, p. 189.)

Le long de parapets par le temps échancrés
Il aligne les siens sur deux rangs peu serrés,
Et place habilement, sous le drapeau sans tache,
Près du conscrit sans barbe une vieille moustache.
Sur la falaise, au fond des taillis et des fleurs,
Il niche *ses oiseaux*, ses adroits tirailleurs,
Et dit : Bravo! — je vois que vous êtes de taille
A regarder l'Anglais ; — vienne donc la bataille!

Aux modestes guerriers postés dans les détours,
Le château du Guildo montrait ses vieilles tours
Où déjà s'assemblaient, avec de gais coups-d'ailes,
Pour l'heure du départ, des milliers d'hirondelles.
Le val de l'Arguenon au vieux géant des eaux
Envoyait ses rayons et ses jeunes oiseaux,
Comme des messagers, pour préluder à l'heure
Du barde qu'il attend et qu'à présent il pleure (1).

La vie et la gaîté respiraient à l'entour;
L'agneau sur la colline et l'oiseau sur la tour,
La mer d'azur, les champs dorés, les beaux villages
Qui miraient dans les flots leurs toits de coquillages,
Le soleil radieux, les buissons, les rameaux,
Tout s'animait, vivait... si ce n'est les hameaux.

Des femmes cependant, les yeux sur la marée,
Disent avec effroi : La mer s'est retirée;
L'ennemi qui menace est au dernier relais,
Et le flot qui s'en va fait arriver l'Anglais (2)!
Partout on crie au feu! Bon Jésus, quel vacarme!
Les voilà devant nous qui garottent un Carme!

(1) Hippolyte de la Morvonnais, l'auteur si regretté de la *Thébaïde des Grèves*, fondateur de la paroisse de *Notre-Dame du Guildo* et de sa gracieuse église.

(2) M. des Villes-Audrains gardait avec sa troupe la rive gauche de la rivière d'Arguenon, et avait en face les ruines du château de Gilles de Bretagne et un couvent de Carmes, situés sur la rive droite. La mer ce jour-là s'était retirée de bonne heure, et c'est l'instant que choisit l'armée anglaise pour tenter le passage qu'il lui importait de forcer pour regagner sa flotte à Saint-Cast et s'y rembarquer avant l'arrivée du duc d'Aiguillon, lequel ne put être sur les lieux que le 11 septembre, à neuf heures.

Ils vont forcer le gué ; — fuyez ! gare aux dragons !
— L'hôte s'est fait attendre ; — eh bien ! nous le narguons,
Dit une voix ; — s'il passe au château, qu'il y tombe !
Qu'auprès de la ruine on lui creuse une tombe !
A la vierge aujourd'hui nous avons fait un vœu ;
Goyon de Matignon! Mort à l'Anglais, et feu !

Au cri du commandant, comme d'une bastille,
L'Anglais reçoit la mort sans voir qui le fusille.
Il n'est plus dans les fleurs, il n'est plus aux bosquets
Que des oiseaux de flamme et des nids de mousquets.
En vain Blight étonné, de toute sa mitraille
Accable des Bretons la débile muraille ;
Partout dans les buissons, comme des vers luisants
Brillent des yeux de feu ; nos braves paysans
Avec leurs gros fusils font taire dans l'arène
Le canon qui mugit de sa voix souterraine,
Et Villaudrains s'écrie : Enfants, à nous le gué,
A nous l'Anglais ! — A vous le prix du papegai !

Pourtant sur les hauteurs l'armée au loin fourmille ;
Deux jours sur ce rivage on a vu les trois mille
Contenus par un homme et par cent vingt soldats
Fils des trente Bretons ou de Léonidas.
Sous le château de Gille, où son bras les arrête,
Des dunes de Saint-Cast il prépare la fête,
Puis il part quand il sait que la Bretagne accourt
Criant : France, avec moi ne crains pas Azincourt !

Le Roi, deux mois après ce glorieux fait d'armes,
Recevait du guerrier un récit plein de charmes.
C'est un brave, dit-il ; on lui doit des fleurons,
Car il a noblement gagné ses éperons ;
Demain de ma Noblesse il aura le diplôme,
C'est dit ; — le Roi ! — Bientôt le nouveau gentilhomme
Lut sur son écusson, digne fruit d'un beau jour :
Gloire au coq qui combat et chante tour à tour (1) !

(1) Sur l'écusson si noblement conquis ce jour-là par le brave *des Villes-Audrains*, figure un *coq de bataille* dignement caractérisé par cette belle et poétique devise :

Pugnat cantatque vicissim.

II.

Le champ de bataille et le chant des Bretons.

Cependant nous allions, avec nos volontaires,
Ajouter un grand jour à nos jours militaires.
....

Du côté de Lesrots [1], en légers pelotons,
Défilent l'arme au bras nos corps de Bas-Bretons;
Au large bragou-bras, à la tournure antique
On reconnaît les fils de la race celtique,
Nés parmi les dolmens; — ils portent aux combats
Leurs bras habitués aux joûtes du pen-bas.
En traversant au pas la grève de la Garde,
Précédés de leur chef qu'accompagne un vieux barde,
De l'antique patrie ils disent la chanson
Et de ces mille voix sort un cri : *Saozon!*

Ils chantaient : Bravons l'Angleterre,
Mort aux Saxons! mort aux Anglais!
Vive celui qui les enterre!
Vivent la bombe et les boulets!
Guerre sans merci ni sans trève
A ceux qui souillent notre grève,
Sur nos rochers au bord des eaux
Suspendons ces oiseaux de proie
Et faisons un grand feu de joie
Avec leurs glorieux vaisseaux!

Chevaliers de la Jarretière,
Nos bras vous lieront sur nos tours!
Nous creuserons un cimetière
Qui va réjouir les vautours.
Mais nous n'enverrons pas nos balles
Aux fils des montagnes de Galles,
Vieux frères prisonniers chez vous,
Dont le cœur à nos chants tressaille,
Et qui marchent à la bataille
En bretonnant ainsi que nous!

(1) Nom d'un village d'où partit l'aile gauche de notre armée.

Sur les rives de l'Armorique,
Oiseaux des mers et des haubans,
En vain vous cherchez une crique
Où jeter vos nids de forbans!
Les habits rouges d'Angleterre
Ne verront point le Finistère;
La musique de nos canons
Va chanter votre sépulture ;
Ici l'on couche sur la dure,
Car nous sommes bons compagnons!

Jurons haine à la conquérante!
Par Clisson, par le vieux Bertrand,
Par Beaumanoir et par ses *Trente*,
Jurons que ce jour sera grand!
Vous fûtes Bretons ; — nous le sommes.
Venez revoir vos gentilshommes,
Vos paysans et vos bourgeois,
La Normandie et la Bretagne
Qui vont donner sur la montagne
Une joûte de notre choix!

Bientôt, lorsque l'herbie fleurie
Étendra sur ces noirs galets
Sa verdoyante draperie,
On dira : C'est qu'un jour l'Anglais,
Dans le mois de la paille blanche,
Se rua comme l'avalanche
Que pousse le vent des hivers,
Et ceux qu'ici l'on vit descendre
Ennemis, y restèrent cendre...
Voilà pourquoi nos champs sont verts!
....

DU BREIL DE PONTBRIAND, de Marzan.

MOBILIER D'UN PAYSAN BAS-BRETON

AU XVIIe SIECLE.

Il y a deux choses, pour lesquelles je professe une méfiance presque égale : les systèmes, qui sont trop vagues; la statistique, qui est trop positive. Parce que j'ai mis la main sur un parchemin rare et curieux (1), qui contient l'inventaire de la fortune mobilière d'un paysan breton en 1518, je n'ai pas la prétention d'écrire une dissertation ex-professo sur l'état de l'agriculture et la position des cultivateurs en Bretagne au XVIe siècle, comme les géologues qui reconstruisent un mastodonte avec une molaire. D'un autre côté, je trouverais peu séant de me contenter d'offrir aux lecteurs une simple et sèche copie de cet inventaire, tel que le griffonna sur quatre bandes de vélin les plus longues qu'il put rencontrer, maître Charles de La Boessière, greffier de la juridiction du Cludon. Je voudrais tenir un juste tempérament entre ces deux extrêmes et traduire d'une manière à la fois exacte et intéressante le document que j'ai entrepris de faire connaître ici.

Le Coz-Parc, dans la paroisse de Plougonver était, jusqu'à la Révolution, une tenue convenancière dépendante du Cludon. Il n'est personne, en Bretagne, qui ne sache, au moins à peu près, qu'elle est la différence entre le colon, tenancier d'un convenant, et le fermier ordinaire. Le colon est propriétaire temporaire, jusqu'à ce qu'il soit remboursé à dire de priseurs, des édifices et superfices de la tenue; et sous ce nom l'on comprend, dit un commentateur du viel usement de Rohan : « Les maisons destinées pour l'habitation du vassal, les granges, les greniers, les autres bâtiments de quelque espèce qu'ils soient, les fours, les puits, les aires à battre, les fossés, les gourglais,

(1) Les inventaires du mobilier des églises et des princes se trouvent plus aisément que ceux des paysans; j'en ai relevé une demi-douzaine, tous du XVIe siècle et dont celui que j'analyse ici est le plus vieux et le plus complet.

le premier défrichement des terres mises en valeur, leurs engrais actuels, les prairies et cours d'eau, les arbres fruitiers, les émondes des arbres émondables, les bois puinais et les bois taillis avec leurs souches. » Le colon, on le voit, tient le milieu entre le simple métayer et le propriétaire incommutable. Je n'insiste pas sur ce point qu'il me suffit d'indiquer.

Le Coz-Parc était donc un convenant du Cludon, convenant fort ordinaire qu'il ne fallait ranger ni parmi les plus grands, ni parmi les moindres. Il payait, en 1789, au seigneur foncier, une redevance annuelle de soixante-douze livres; c'est aujourd'hui une ferme de sept cents francs.

Au commencement du XVIe siècle, le Coz-Parc avait pour colons deux frères : Guillaume et Henry Kermen, qui l'exploitaient en commun. Guillaume vint à mourir, laissant une veuve, Isabeau Le Guichoux et deux enfants mineurs, Yvon et Marie. Henry Kermen fit dresser un minutieux inventaire de tout le mobilier qui garnissait l'habitation, pour sauvegarder à la fois les intérêts des mineurs ses neveux, dont il était tuteur, et ses propres intérêts, à cause de l'association qui avait existé entre son frère et lui. En conséquence, le onzième jour de mars l'an 1518, on vit arriver au Coz-Parc, maître Maurice de la Boessière, sieur de Kerazlouant, sénéchal du Cludon, maître Pierre de Coatgoureden, procureur fiscal de la même juridiction, maître Charles de la Boessière, greffier d'icelle, puis Morice Olivier, Geffroy Lancien et Yvon Olivier, priseurs jurés quant au prisage auquel on allait procéder.

— Si vous le voulez, dit le sénéchal, nous priserons en « premier les biens qui communs et en indevis sont entre la veuve et enfants du décédé et Henri Kermen, dans lesquels lesdits mineurs et leur dite mère, sont fondés jouir d'une moitié et Henry Kermen de l'autre moitié? »

— Ainsi soit, dirent les priseurs.

Voici d'abord cent charretées ou environ de fumier froid, bon signe et bonne note pour un laboureur. Cela vaut bien huit deniers la charretée; soit : 66 sous — 8 deniers.

Ici je confesse que, maître Charles de la Boessière écrivant comme

un chat, j'ai deviné plutôt que lu qu'il était cas de fumier : je ne crains guère, néanmoins d'avoir fait erreur, car le fumier est la seule chose agricole, mesurable par charretées, qui se distingue en chaud et froid.

Les experts prisèrent ensuite « le fient » récemment tiré des étables et crèches et trouvèrent qu'il y en avait pour 60 sols.

Dans l'écurie, voilà un cheval en poil gris ; il est médiocre et ne vaut que 65 sous : à côté, un cheval « en poil biard », c'est-à-dire bai, vaut, au contraire, 105 sous. La jument noire a pu être une vaillante bête, mais elle a quatorze ans ; on l'estime 30 sous ; la pouliche grise ne compte que trois ans : elle est prisée 70 sous.

Dans les étables ruminent deux paires de bœufs ; la plus belle, celle où l'on voit un bœuf rouge et l'autre « bis » vaut 10 livres 10 sous : la seconde, celle dont les deux bœufs sont noirs, ne se vendrait que 8 livres 10 sous.

Passons aux jeunes taureaux. Le grand rouge vaut 55 sous ; les trois rouges, de deux ans, ensemble 4 livres 10 sous ; les deux taurillons d'un an, dont l'un noir et l'autre rouge, 45 sous.

Les genisses sont en nombre égal : il y en a une dont la robe rouge tire sur le jaune ; on l'estime 40 sous ; les trois rouges, de deux ans, l'une pour l'autre, 30 sous ; ensemble : 4 livres 10 sous ; les deux vèles d'un an, noires, ensemble : 30 sous.

Je compte sept vaches laitières. — Et, compères, à combien la rouge ? — C'est la meilleure : 65 sous. — Et l'autre rouge ? — 55 sous. — La noire, avec son veau ? — 65 sous. — L'autre, noire — 55 sous. — Celle-ci, noire encore ? — 50 sous. — Et cette autre, noire seulement sur la queue ? — 55 sous. — Puis, cette dernière vache « en poil roux, ò son veau ? » — Au plus juste, et pour ne faire tort à personne, elle vaut 52 sous 6 deniers.

N'oublions point « quinze chieffs de brebis, l'ung dans l'autre chacun prissé 3 sous 4 deniers, soit : 50 sous » ni une truie, prisée 15 sous. C'est là, si je ne me trompe, tout le bétail de la ferme.

Dans les cours et sous les granges, on a empilé « certaine cantité de bois de chesne sec » que les priseurs ont jugé valoir 115 sous, d'autres « bois et merrains de chesne » qu'ils cotent à 4 livres 10 sous et

cinq planches de bois de « fou » c'est-à-dire de hêtre, qu'ils prisent 3 sous 4 deniers.

On ne laissera pas de coté 34 charretées de pierres de taille, bien qu'elles ne valent que 2 sous et 6 deniers la charretée, ensemble 4 livres 10 sous.

Dans l'aire, il y a un mulon de méteil, seigle et froment mêlé, non battu : les priseurs estiment qu'il rendra quarante renées, ou vingt boisseaux mesure de Callac, chaque boisseau devant peser soixante et dix livres : le froment est au seigle dans la proportion de six quarantièmes. Les autres grains sont serrés dans les greniers : il y a de l'avoine grosse, sèche, dont je n'ai pas pu déchiffrer les quantités ; onze renées d'avoine menue et deux renées et demie de « pilatte seiche. » — Qu'est-ce que ceci ? — Ce n'est pas de la filasse d'une plante textile quelconque, puisque cela se mesure à la renée et figure au chapitre des graines, ou mieux des grains. Il est impossible de ne pas lire « pilatte » et le mot revient trois fois. Serait-ce de la graine d'ajonc à piler ?

Avant de pénétrer dans la maison, où sont les meubles et dans les granges où sont les instruments aratoires, nous allons, si vous le voulez bien, suivre les experts dans les divers champs du convenant, afin d'en apprécier les trempes et engrais.

Le Parc-Coz Alain an Garn est plein de seigle vert, qui produira à l'août prochain, tout labour rabattu (c'est au moins l'opinion des priseurs) huit sommes et demie de seigle. Après le seigle on sèmera dans ce même champ de l'avoine grosse « estimée à l'aoust prochain en ung an (1519) labour, despens et semences rabattus, » onze sommes d'avoine grosse. Après la grosse avoine notre Parc-Coz recevra de l'avoine menue qu'on récoltera dans deux ans (1520) et qui rendra labour, dépens et semences rabattus, s'il plait à Dieu, huit sommes d'avoine menue.

Dans le Parc Ben an Ker, on voit aussi du seigle vert dont on récoltera bien à l'août prochain trois sommes et trois renées. La grosse avoine « qui sera gagnée audit parc » après le seigle et pour seconde semence, produira quatre sommes et deux renées. On espère en avoine menue, tierce semence qui sera mise en terre audit parc après le seigle et l'avoine grosse, pour toute gagnerie, toutes choses rabattues, trois sommes et trois renées.

On n'a plus à attendre du Parc-Nevez que la double récolte d'avoine. Il produira, toutes choses rabattues, quarante-huit renées d'avoine grosse et trente-huit de menue.

Le Parc-Nevez Pelhaff est dans le même cas : on y récoltera successivement trois sommes et trois renées de grosse avoine et vingt renées d'avoine menue.

Le plus petit, hélas ! des champs labourés contiendra seul un peu de froment : on y récoltera à l'août prochain, labour, semence et autres dépenses rabattues, trois renées de froment. Quel récolte ! il est vrai qu'avec le même engrais et deux ans de patience on en retirera encore six renées de grosse avoine et six renées de menue.

Si je ne me trompe, voilà des renseignements précieux et qu'on trouverait difficilement ailleurs sur l'état de notre agriculture au commencement du XVI[e] siècle. L'assolement triennal, dont l'usage s'est perpétué, ne comprend que le seigle et deux sortes d'avoine. Le froment n'est évidemment qu'une exception, sans importance dans la rotation générale, et que l'on réservait pour les courtils, les petits champs voisins de l'habitation et dans lesquels on fait aujourd'hui un peu de culture maraîchère. Que si l'on veut étendre ce renseignement et lui appliquer la maxime : « *Ab uno disce omnes* » il ne faut pas oublier que Plougonver est déjà dans la Cornouaille montagneuse, le pays de l'agriculture pastorale. Si les champs sont vides et les semailles maigres, les étables sont pleines et les bœufs sont gras.

Revenons, s'il vous plaît, au village. Voilà deux charrettes, « ô leurs chartils et harnais, » l'une « pour aoûster », l'autre « pour framboyer. » La première beaucoup plus grande, à claire-voie est destinée au transport des pailles, foins, etc., elle vaut 15 sous ; la seconde, plus petite, est un tombereau qui sert au transport des fumiers et n'est estimée que 10 sous. La « charue ô ses soc et coultre, rouett (avant train) ? et autres abillements de charue » est prisée pareillement 10 sous. Une « fune (*funis, funiculus* en latin, *fun* en breton) et corde pour charrette » vaut trois sous quatre deniers : un autre « cordaige et abillement » pour charrette vaut quatre sous. Deux choses indéchiffrables « pour metre sur chevals » sont cotées 4 deniers.

Je transcris littéralement la longue liste des divers instruments aratoires :

Une fourche de fer de trois dents..............	2 sous	6 deniers.
Item. Deux petites fourches de fer pour foin, chacune 18 deniers soit......................	3	»
It. Un croq à fient..........................	2	6
It. Autre croq à fient.......................	»	12
It. Un maillet de fer..........................	5	»
It. Une marre (houe) de fer..................	3	»
It. Autre marre de fer......................	3	»
It. Deux faillies (*sic*) marres.................	3	»
It. Une tranche de fer.......................	»	20
It. Autre tranche de fer usée................	»	10
It. Une palle (pelle) de fer..................	3	»
It. Autre palle de fer........................	3	»
It. Une marre pour escobuer.................	3	4

Voici trois « poilles d'airain », la première vaut 15 sous, la seconde 11 sous 8 deniers, la troisième 12 sous 6 deniers. Deux trépieds de de fer; l'un à 3 sous 4 deniers, l'autre à 20 deniers seulement. Je compte quatre charniers de bois de fou (hêtre) : ils sont cotés, les deux meilleurs, chacun 2 sous 6 deniers; et les deux autres 15 deniers chacun. Je compte aussi deux vieux fûts de pipe et une demi pipe : ils sont d'un usage peu fréquent, car je ne trouve ni pommes, ni pressoir. Leur valeur respective est représentée par les grosses sommes de 20, 12 et 10 deniers. La « mée à pâte » vaut 20 deniers, et si je ne me trompe, c'est bien un « teslier et métier de tesle » que l'on prise en ce moment 12 sous 6 deniers. Dans tous les manoirs bretons de cette époque vous trouvez « la tixanderie » ou « chambre à tixier » : dans les chaumières, le métier du tisserand tient aussi son coin.

Je n'aperçois que deux vieux châlits dont le meilleur est prisé 2 sous 6 deniers, et l'autre 20 deniers.

Qu'est-ce que « une bouge et baston d'armes » que je vois estimés 12 sous 6 deniers? — Une bouge, *vouge* ou *voulge*, était un court épieu armé d'un fer très-large. Au XIVe siècle, on appelait les canons « gros bastons » ainsi que nous l'apprennent les rimes de Guillaume de Saint-André, secrétaire du duc Jean IV. Le *bâton à feu*, le *bâton*

à poudre étaient les armes à feu de moindre calibre ([1]). Ainsi notre « bouge et baston d'armes » ne sont autre chose que la panoplie rustique des colons du Coz-Parc. La veille du mariage de la reine Anne, la Bretagne tout entière, depuis le vicomte de Rohan, jusqu'au dernier des vilains n'était-elle pas sous les armes? Hélas! ce n'était pas pour longtemps que « bouge et baston » étaient suspendus aux murs enfumés des cabanes : la Ligue n'était pas loin.

Mais achevons notre inventaire.

Le foyer est flanqué de deux « huges dossen de chesne, ô leurs clés et clavures ; » deux de ces vieux bahuts, noirs comme de l'ébène, où le caprice du patient menuisier se joue en mille arabesques dévotes ou fantastiques, et qui font aujourd'hui l'envie des archéologues de bric-à-brac. Le XVIe siècle fut le siècle des bahuts. Je pense qu'on trouverait aisément le prix que les souverains payaient les leurs aux ciseleurs florentins, ou aux émailleurs de Limoges : ceux des frères Kermen étaient estimés, chacun, 40 sous; le prix d'une vache.

Je ne vois plus rien dans la maison, qui puisse être commun aux deux frères, si ce n'est pendus aux solives, lustre ordinaire des plafonds de Basse-Bretagne, « trois cotés de lard. » Les priseurs, non sans un soupir de convoitise, estimèrent que les trois quartiers enfumés et rances valaient ensemble 40 sous.

Puis ils se reposèrent, pendant que Me Charles de la Boessière usant de toute son arithmétique consignait les résultats suivants :

« Les queulx biens et chosses sus declarées montent par somme cent onze livres ; par seigle quatre-vingt-quatre renées ; par avoine grosse trente-neuf sommes ; par forment neuf renées ; par avoine mynue trante somes deux renées et par pilatte deux renées et demye : apartient la moitié comme dit est aux dits myneurs et leur dite mère qui est : par somme quarante-cinq livres dix sols ; par seigle quarante-quatre renées (la moitié de 84 est pourtant 42; où est l'erreur?) par forment quatre renées et demye ; par avoine grosse, trente-neuf demy-sommes ; par avoine mynue saize sommes deux renées (encore une erreur!) et par pilatte une renée et quart de renée ; et sont desmourés en la garde du dit Henry Kermen. »

(1) Voyez un excellent travail de M. Pol de Courcy dans les *Mémoires de la Société archéologique des Côtes-du-Nord*, t. I, pag. 254 et seq.

— Voyons, fit le sénéchal les « autres biens appartenant à cet inventouer des quels Henry Kermen ne y a que voir ; ains sont aux dits mineurs et leur mère. »

Les priseurs virent d'abord un coffre de chêne sans clavure, qui leur parut néanmoins valoir 45 sous ; un second coffre de chêne, avec sa clef et clavure ne fut prisé que 22 sous 6 deniers ; mais un troisième coffre, de chêne encore, muni de ses serrures, atteignit le prix de 50 sous ; un petit coffre de fou, ne monta qu'à 3 sous 4 deniers et une vieille huche « platte » (par opposition aux huches à dossier) fut trouvée ne valoir que 2 sous 6 deniers.

Voilà bien des réceptacles et qui peuvent contenir d'énormes richesses. La veuve de Guillaume Kermen a-t-elle de quoi les remplir?

Elle a trois aunes et demie de drap bureau blanc, prisées 10 sous 10 deniers l'aune, en somme 37 sous 10 deniers. Le drap bureau dont saint Yves se vêtait, deux siècles plus tôt, ne coûtait que 2 sous 6 deniers l'aune. Isabeau Le Guichoux, bonne ménagère, possède encore six linceuls d'une toile, que le greffier désigne par un griffonnage inextricable, et que les experts prisent à 4 sous 7 deniers le linceul, plus trois linceuls — draps de lit — de toile de chanvre valant chacun 5 sous. Elle a même des provisions d'avenir : « quatre pois et demi de fil de chanvre, » estimés ensemble 4 livres 2 sous 6 deniers et un pois et demi de chanvre, prisé 15 sous 10 deniers. Je ne puis préciser la quantité exacte désignée par ce mot « pois ; » il appert, par le prix, qu'elle est considérable : cent livres, je suppose. Isabeau ramassera encore dans ses huches et ses coffres les hardes de son feu mari, en attendant qu'elles puissent servir à son fils Yves. Je ne trouve dans l'inventaire que « une jacquette de drap bureau blanc préparée (toute neuve, sans doute) pour homme », et estimée 16 sous 8 deniers ; « et une vieille robe de drap gris pour homme, » estimée 12 sous 6 deniers. Si la garde-robe du défunt n'était pas riche, son lit était meilleur que ne le sont, aujourd'hui encore, ceux de la plupart de nos paysans. Il avait « trois ballins, » prisés 9 sous 2 deniers ; une couverture de drap bureau valant 10 sous et « une coette et traversier » de plume » valant 30 sous. Le reste ne vaut guère la peine qu'on s'y arrête ; on trouve : « une certaine cantité d'outils pour tessier, à 3 sous 4 deniers ; une fourche de fer, à 2 sous 1 denier ; deux haches

de fer, à 3 sous 4 deniers ; un crocq à poiser (peser) à 3 sous et enfin une piecze de bois à 20 deniers. »

J'allais oublier six chefs de brebis, prisés comme les brebis communes aux deux frères, 3 sous 4 deniers par tête et en somme 33 sous 4 deniers.

— Est-ce tout, dit le sénéchal?

— Moi, dit Henry Kermen, j'ai vendu certaine quantité de beurre appartenant aux mineurs et duquel la veuve a eu son tiers. Il appartient pour ce aux mineurs, une somme de 13 sous 8 deniers.

— Ecrivez, dit le sénéchal au greffier.

— Voici, fit à son tour la veuve, « les noms des débteurs du décédé, desquels il me fit raport avant son déceis. Et premier, Jehan Le Bon, que voilà céans, pour 27 sous 6 deniers. »

— « C'est vray, dit Jehan Le Bon qui effectivement était présent, je suis cognoissant devoir pareille somme et m'oblige les paier. »

— Il est encore dû, poursuivit la veuve, « par Philippe Le Guichoux, 10 sous ; avecques Anne Kermen 25 sous ; avecques Yvon Tourquis 15 deniers ; avecques Jehan le Joliff, le vassal, 12 deniers ; ô Guill. Touboulic 12 deniers, et ô Morice Olivier Kerguezou 3 sous 8 deniers. »

— Tout étant inventorié et déclaré, il nous reste, dit le sénéchal, à voir les lettres et contrats, s'il en est.

Henry Kermen apporta une liasse assez volumineuse de titres qui formaient les archives de la famille. Ils ne remontaient pas très-haut et ne contenaient que les partages et traités en vertu desquels Henry et Guillaume Kermen avaient rempli leurs frères et sœurs de leurs parts dans la succession des auteurs communs. Henry reconnut que son frère Guillaume avait payé sa part des frais et mises desdits contrats et qu'ils lui étaient communs avec lui ; puis, il prit de nouveau charge de toutes les valeurs appartenant à ses neveux, s'obligeant à les conserver pour les leur rendre, et l'inventaire fut clos.

Les priseurs reçurent entre eux trois 15 sous pour deux journées, M. le sénéchal prit 33 sous, le procureur fiscal 10 sous et le greffier 25 sous, sur lesquels, si j'avais eu voix au chapitre, j'aurais voulu rogner cinq sous pour sa mauvaise écriture et pour l'encre détestable dont il s'est servi.

Que si quelqu'un était curieux de se rendre compte des valeurs monétaires de notre inventaire, en les comparant à notre monnaie, sans recourir aux calculs de M. Le Ber que leur généralité rend forcément inexacts ; je crois que l'on trouverait une base certaine, et tout naturellement indiquée, puisqu'il s'agit de choses agricoles, dans ce qu'un orateur de comice ne manquerait pas d'appeler la base même de l'agriculture : le fumier. Le prix de la charretée de fumier, une fois adopté par les experts, ne varie plus et vous le retrouvez le même dans tous les inventaires de la même époque. Or, aujourd'hui, la charretée de fumier, en prisage, vaut un franc cinquante centimes : les cent charretées « pilées », nous dirions tassées, seraient estimées cent cinquante francs : les experts du XVIe siècle les cotaient 66 sous ; donc vingt sous ou une livre de ce temps là représenteraient à peu près cinquante francs de notre monnaie.

A ce compte, le meilleur des chevaux aurait valu 262 fr. 50 ; la paire de bœuf 525 fr. ; les vaches de 120 à 150 fr. ; les brebis 10 fr., tous prix qui paraissent fort logiques et qui sont à peu près les nôtres.

Je ne pousse pas plus loin ces rapprochements et je déclare en finissant, que ce Guillaume Kermen, propriétaire de sa maison et des édifices qui l'entourent, ce paysan bas-breton, qui un siècle avant que Henri IV parlât de la poule au pot, dormait sur la plume ; qui avait quatre chevaux, vingt et quelques bêtes à cornes, vingt bêtes à laine, un porc et demi pendu à ses solives ; une jacquette de bureau blanc pour ses dimanches et une robe de drap gris, pour ses hivers ; qui trouvait moyen d'acheter les parcelles de terre à sa convenance, et qui prêtait encore par ci par là quelques sous et quelques deniers à ses amis, ne me donne pas une bien féroce idée de l'horrible régime féodal sous lequel il a vécu.

S. ROPARTZ.

NOTE SUR LA BATAILLE NAVALE DE CONFLANS.

Tout le monde connaît les faits principaux des guerres, souvent malheureuses, que la France eut à soutenir sur terre et sur mer, vers le milieu du siècle dernier. Il n'est donc pas besoin d'en rappeler ici les exploits et les désastres, consignés dans l'histoire du temps : il suffit d'y renvoyer.

M. de Fréminville, dans ses *Antiquités des Côtes-du-Nord*, à l'occasion des faits relatifs au château du Guildo et de ses environs, raconte la descente qu'y firent les Anglais, le 11 septembre 1758. L'escadre anglaise, commandée par l'amiral Howe, y débarqua un corps de 10,000 hommes, sous les ordres du général Marlborough.

Le duc d'Aiguillon, gouverneur de Bretagne, réunit promptement une armée, composée surtout de volontaires, et força les Anglais à se rembarquer.

Quoique l'histoire de notre pays paraisse se taire, par ailleurs, sur les attaques de nos voisins contre nos côtes à la même époque, à l'exception de la bataille navale perdue par Dupleix non loin de Brest, il y eut cependant d'autres affaires bien sérieuses. L'abbé Delalande, dans son *Histoire des îles d'Houat et d'Hœdic*, en parle dans les termes suivants : « Pendant les travaux de fortification des îles d'Houat et d'Hœdic eut lieu la honteuse déroute du maréchal de Conflans. On sait que le 20 novembre 1759, pendant qu'à la tête des escadres réunies de Rochefort et de Lorient, il essayait, par une fuite simulée, d'attirer l'ennemi sur les bas-fonds, il aperçut bientôt son arrière-garde elle-même attaquée à une lieue d'Hœdic. La déroute devint générale, et dans la confusion avec laquelle elle se fit, les vaisseaux du centre vinrent se briser sur les rochers d'Hœdic et de Houat, ou entrèrent dans la Vilaine. Le souvenir de cet événement nous est resté sous le nom flétrissant de *Bataille de M. de Conflans.* »

L'abbé Delalande a raison. Le souvenir de ce fait est demeuré gravé dans la tradition de cette partie du littoral du midi de la Bretagne. Un vieux boulet rouillé, trouvé quelque part dans les terres ou sur le rivage, est un reste du fait susdit, — un pan de fortifications, telles qu'on peut en voir à l'entrée de la Vilaine, est un vestige des précautions prises alors, quoique peut-être renouvelées depuis.

Des noms propres de familles, étrangers au pays, donnent à entendre

que plusieurs militaires, dont les navires étaient détruits, se fixèrent alors sur les lieux, — des carcasses de gros vaisseaux enfoncées surtout dans la petite baie de *Vieille-Roche*, à environ trois kilomètres de l'embouchure de la Vilaine, ont longtemps été l'effroi des navires marchands, qui remontent et descendent cette rivière, et se verraient encore, au moins aux marées basses, remplies désormais de coquillages et de vase. — Il n'y a encore que quelques années, d'autres débris gisaient non loin dans l'Océan, en face de la rade de Pénerff, et présentaient les mêmes dangers. Les vieillards du pays donnaient une commune origine à tous ces vestiges, et leur mémoire était remplie des péripéties de la mémorable bataille.

Après les souvenirs de la tradition locale, nous pouvons donner quelque chose de plus satisfaisant sur le combat de M. de Conflans. C'est une note écrite à cette époqué et conservée parmi les vieux papiers d'une église située assez près de l'embouchure de la Vilaine. Son auteur avait pu être témoin oculaire du combat. Nous la donnons ici dans son entier. Elle est la cause de la présente communication.

« Le 20 novembre 1759 eut lieu le combat entre la flotte française, composée de 21 vaisseaux de ligne et 5 frégates, et la flotte anglaise, composé de 45 vaisseaux de ligne. La première était commandée par le maréchal de Conflans, vice-amiral de France, la seconde par l'amiral Howe. Comme la flotte anglaise était de beaucoup supérieure en nombre et en force à celle de France, la flotte française a été dispersée; sept de nos vaisssseaux ont abordé à Rochefort-en-Mer, huit se sont retirés dans la Vilaine, ainsi que quatre frégates; ils se sont placés dans la petite rade de *Vieille-Roche* en Arzal. Un de nos vaisseaux, nommé le *Formidable*, a été pris par les Anglais, deux autres ont été brûlés, le *Héros* par les Anglais et le *Soleil-Royal* par ordre de M. de Conflans; et cela après qu'ils ont été échoués sur les côtes du Croizic. Deux autres ont coulé à fond, grâce à la quantité d'eau qui est entrée par les sabords de la batterie basse, et desquels il ne s'est sauvé personne. Un autre vaisseau nommé le *Juste*, est allé se perdre dans la rivière de la Loire, après avoir été criblé de coups de canon, et duquel il ne s'est sauvé qu'environ 150 hommes. — Les vaisseaux qui se sont retirés dans la Vilaine, sont : 1° *Le Glorieux*, de 74 canons; 2° *Le Robuste*, de 74 canons; 3° *Le Brillant*, de 64 canons; 4° *L'Éveillé*, de 64 canons; 5° *Le Sphinx*, de 64 canons; 6° *Le Dragon*, de 64 canons; 7° *Le Bizarre*, de 64 canons; 8° *L'Inflexible*, de 64 canons. Les frégates sont : 1° *La Vestale*, de 32 canons, 2° *L'Aigrette*, de 32 canons; 3° *Le Calypso*, de 16 canons; 4° *Le Prince Noir*, de

4 canons. — Le présent combat s'est livré un peu au delà de l'île du Met. »

Telle est la note inédite relative à la bataille de M. de Conflans. J'ignore si son auteur ne se trompe point en disant qu'une des frégates françaises se nommait le *Prince Noir*, et que M. de Conflans était à la fois maréchal et vice-amiral. Du reste, cela importe peu à la vérité de l'ensemble du récit. On voit, qu'eu égard à la disproportion très-considérable des forces respectives, on pourrait se montrer moins sévère que M. l'abbé Delalande envers la flotte de France et envers son chef. Six vaisseaux de ligne et une frégate périrent de notre côté. Nous ne voyons pas qu'elles furent les pertes des Anglais. Quant aux navires entrés dans la Vilaine, ils devaient eux-mêmes être bien endommagés, soit par suite du feu, soit par suite du frottement sur les rochers et les bas-fonds, puisque plusieurs au moins n'ont jamais pu être retirés et sont demeurés perdus dans cette rivière. Il paraît que les Anglais n'opérèrent pas de descente générale sur la côte après leur victoire. Sans doute l'amiral Howe n'avait pas perdu le souvenir de ce qui était arrivé l'année précédente à ses troupes de débarquement.

L'abbé PIÉDERRIÈRE.

CHRONIQUE.

LE CONGRÈS DE QUIMPER.

Après l'indulgente bienveillance avec laquelle les lecteurs de la Revue ont bien voulu accueillir par le passé mes modestes causeries, la politesse exigerait que je leur expliquasse la façon cavalière avec laquelle j'ai pris la liberté de garder le silence depuis deux mois. Je pourrais leur présenter pour excuse le délabrement de ma santé exigeant ou n'exigeant pas les bains de mer, mes foins, mes récoltes à recueillir et toutes autres occupations auxquelles le commun des mortels est soumis ; mais la vérité est que, tout comme les hommes politiques, les savants, les magistrats etc., les chroniqueurs ont besoin d'aller se retremper de temps en temps dans l'air natal. J'étais donc il y a quelques jours tranquillement assis dans mon petit manoir bas-breton, la tête entre les mains, cherchant, en face de ma corbeille entièrement vide, comment je me présenterais convenablement devant vous, lorsque l'annonce du Congrès que l'Association Bretonne devait ouvrir le 3 octobre à Quimper est venue me tirer d'embarras. Je n'avais pas oublié l'abondante moisson de nouvelles que j'avais faite l'année dernière à Redon, et cette fois le programme était plus séduisant encore. Une députation de savants bretons du pays de Galles et l'inauguration de la statue du roi Grallon devait donner à la fête une physionomie tout originale. J'enfourchai donc mon bidet de Cornouaille et quelques heures après je faisais mon entrée dans la cite de Saint-Corentin où tout avait pris un air de fête. Sur la promenade en face de la Préfecture décorée de faisceaux, étaient déjà rangés des instruments de labour de toute sorte. Grâce à la complaisance de M. le président des Assises qui avait bien voulu retarder de quelques jours l'ouverture de la session, M. le président du tribunal civil avait pu, avec une courtoisie exquise, céder à l'Association Bretonne le palais de justice, ornée par ses soins avec un entente et un goût parfait. La grande salle tendue de soie verte, avec le modèle en plâtre de la statue du roi Grallon élevé sur un piédestal richement décoré, placé au fond de l'hemycicle où devait siéger le bureau, offrait un aspect imposant.

Le dimanche 3 octobre, à 9 heures du matin, le bureau et les membres de

l'Association, conduits par M. le baron Richard, préfet du Finistère, par le maire et les principales autorités, partaient en cortége de la mairie pour aller à la cathédrale entendre une messe du Saint-Esprit que Mgr l'évêque a voulu célébrer lui-même.

A une heure c'était la séance solennelle d'ouverture commune aux deux classes d'Agriculture et d'Archéologie. Le directeur-général de l'Association comte Caffarelli en a fait l'ouverture par un remarquable discours dans lequel il s'est efforcé d'étudier l'existence et l'organisation de la société qu'il dirige avec tant de dévouement, et d'appeler l'attention de ses confrères sur les réformes qu'il croit nécessaires d'opérer pour qu'elle puisse se consolider et se développer. Il a rendu témoignage à la haute bienveillance qu'il a trouvée près des ministres et des autorités supérieures.

M. de Pompery, chargé de suppléer le comte Louis de Kergorlay, secrétaire-général, retenu chez lui par des devoirs de famille, a présenté, dans une allocution d'une clarté et d'une justesse remarquable, l'exposé des progrès faits par l'agriculture dans le Finistère depuis le dernier Congrès de Quimper. Il a constaté un changement radical auquel les travaux de l'Association Bretonne ont puissamment contribué.

Mgr l'évêque de Quimper, nommé par acclamation président d'honneur du Congrès, a prononcé un discours dans lequel il a félicité en termes chaleureux les membres de l'Association de leur dévouement à l'intérêt public qui leur a fait quitter leurs familles et abandonner leurs affaires pour venir étudier ensemble des questions si importantes pour la prospérité du pays. Il a applaudi aussi aux études de la classe d'archéologie. C'est une haute et noble pensée, a-t-il dit, d'apprendre aux jeunes générations le respect du passé. L'ignorance et l'oubli du passé ont eu une grande part dans les maux et les hontes que les révolutions nous ont fait subir. Les études archéologiques, les travaux de tant de savants personnages ont rendu de grands services à l'Église; elle leur en garde une vive reconnaissance; le clergé s'est toujours fait un honneur de donner son concours aux travaux archéologiques et plusieurs de ses membres ont acquis dans cette science une illustration méritée.

Le directeur de la classe d'Archéologie, M. le vicomte de la Villemarqué, membre de l'Institut, a pris la parole à son tour pour entretenir l'assemblée, dans ce style poétique et plein de distinction qu'on lui connait, du charme toujours croissant qu'on éprouve à se retrouver en famille, dans les Congrès. Au surplus voici le discours lui-même :

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

« Ce mois ramène chaque année, avec les fruits de l'automne, une fête non moins féconde en fruits encore plus précieux. L'agriculture y expose

ses gerbes, la science y rouvre ses livres, les cœurs y apportent la joie. La joie! mes chers compatriotes, comment ne brillerait-elle pas ici dans tous les yeux et sur tous les visages? Nous sommes en famille. C'est au foyer paternel, je puis le dire, c'est au cœur même du pays breton que nous nous trouvons réunis, et aux causes ordinaires qui concourent à donner du charme à nos Congrès et à nous les faire aimer, s'en joint une nouvelle : Nous assisterons à une cérémonie qui couronnera des vœux que nous formions depuis longtemps. Mais, pour chanter notre réunion dans la capitale de la Cornouaille, où est le poète dont M. de Châteaubriand prédisait la mission en m'écrivant un jour : « Il chantera ces bois de notre » Bretagne que je n'ai fait que traverser ; » où est celui qui joignait à une âme si tendre un accent si mâle et si franc? Celui qui a retrouvé, dans les fibres mêmes de son cœur, les cordes brisées de la harpe des anciens bardes? Où est notre poète national? Hélas! nous ne le verrons plus saluer cette ville hospitalière, nous ne l'entendrons plus lui dire :

« O perle de l'Odet, fille du roi Gradlon,
» Qui de saint Corentin portes aussi le nom,
» Réjouis-toi, Quimper, dans tes vieilles murailles! »

» Messieurs, n'attristons pas cette fête par des larmes; parlons de ceux que Brizeux a aimés, de ceux qu'il est allé rejoindre, selon ses propres expressions :

« Dans une autre Bretagne, en des mondes meilleurs! »

» Il y a deux mois, assis à la pointe de Cornouaille, j'assistais à un grand spectacle. Une escadre entrait dans la rade de Brest, étincelante des feux du soleil. En tête s'avançait, au bruit du canon, le vaisseau la *Bretagne*, et de la ville comme du port, comme de tous les forts du rivage, trente mille marins ou soldats saluaient du geste et de la voix le second Empereur français qui ait visité l'Armorique.

» Quiconque eût été assis, il y a quatorze siècles, au bord du même rivage, eût été témoin d'un spectacle bien différent. Par un ciel sombre et pluvieux, une flottille arrivait de l'île des Bretons, et on entendait monter vers le ciel, à travers les cordages, ce chant lugubre du psalmiste : « Vous nous avez livrés, Seigneur, comme les brebis pour un festin, et » vous nous avez dispersés parmi les nations. » Le commandant de cette flottille s'appelait *Gradlaun*, nom qui, dans la langue de son clan, signifiait *rempli de grâce*, et il le justifiait, selon la tradition, par une beauté incomparable. Présage heureux! Un ange avait donné ce nom à la Vierge immortelle, dont le sourire sèche les larmes, et qui est, on l'a dit, « la » divinité de l'innocence, de la faiblesse et du malheur. »

» Consolateur armé des faibles et des malheureux, Gradlon vint aborder avec ses compagnons au confluent de l'Odet et du Steir, il y jeta les fondements de la capitale de la Cornouaille. La religion lui prêta son appui, comme à tous les rois fondateurs. Dans le voisinage vivait solitairement un saint prêtre, parti lui-même de l'île des Bretons. Les émigrés le choisirent pour leur chef ecclésiastique, et leur roi lui donna sa propre demeure pour la convertir en église.

» Peu à peu les larmes de l'exil cessèrent de couler; la patrie n'était plus perdue, elle était retrouvée. Avec la prospérité, de nouvelles villes furent fondées, l'une au bord de l'Avon, qui est maintenant Châteaulin; l'autre au confluent de l'Izol et de l'Ellé. La gloire vint à son tour : des barbares païens de race germanique, ayant à leur tête cinq de leurs fameux *rois de mer*, avaient fait une descente sur le territoire des Nantais, et menaçaient la ville et toute l'Armorique. Élu, on le croit, généralissime des Bretons et des Armoricains confédérés, Gradlon attaqua les envahisseurs, et, par la mort de leurs rois, la prise de leurs vaisseaux et le gain de plusieurs batailles, il fit reculer de trois siècles les invasions barbares. Après cette victoire, vous le savez, le défenseur de l'Armorique fut appelé *Gradlon-Meur*, c'est-à-dire *Gradlon-le-Grand*, et les rois Mérovingiens, qui s'entendaient en héroïsme, nouèrent avec lui des rapports de voisinage et d'amitié. Depuis ce jour aussi, les nouveaux venus de l'île de Bretagne, en apercevant nos rivages, n'entonnèrent plus le chant de la tristesse, mais ce chant de triomphe, que nous a conservé un cartulaire gallois :

« Salut, florissante contrée, contrée triomphante, puissante par les » armes, victorieuse Armorique, salut!

» Nulle n'est plus célébrée que toi par ceux qui chantent les louanges des » guerriers vaillants!

» A une mère bretonne, tu dois le jour, tu dois l'instruction à une mère » bretonne : la victoire te suit partout (1)! »

» Ces accents de reconnaissance et de joie sortaient en même temps du cœur des bardes d'Armorique, dont Gradlon était le protecteur; ils retentissaient des forêts à la mer, dans les assemblées, dans les festins, dans les chemins, sous tous les toits, dans la cabane des pasteurs comme dans la salle des guerriers, fatiguant les cordes sonores de la harpe nationale; ils se transmirent des aïeux aux enfants, sous différents symboles touchants et poétiques; ils inspirèrent la légende qui fit de Gradlon le compagnon d'immortalité d'Arthur; ils se traduisirent en granit pour durer à jamais avec la race de granit; et tandis que la piété des Bretons plaçait dans la

(1) Cambro-British Saints, p. 159.

cathédrale de Quimper le saint coopérateur du héros, ils élevaient à l'entrée du temple, pour en garder les abords, leur grand chef de guerre couronné ; ils l'élevaient sur son cheval de bataille et de victoire, comme d'autres Bretons avaient mis Arthur au fronton d'une église, comme les Français du midi avait représenté Rolland sur le portail d'une cathédrale. Au vainqueur des hommes du nord, la reconnaissance populaire rendait les mêmes honneurs qu'au vainqueur des Saxons et qu'au vainqueur des Sarrasins, et c'était justice ; Gradlon représentait aussi bien qu'Arthur et que Rolland la civilisation triomphante de la barbarie.

» Aujourd'hui, Messieurs, les sentiments généreux des pères sont encore, grâce à Dieu, partagés par les fils.

» Le souvenir des bienfaits demeure dans le cœur des Bretons comme le coin d'acier dans le cœur du chêne; le temps peut bien abattre le chêne, mais n'en peut arracher le fer. Il en sera ce que Dieu voudra de la noble race qui a donné au monde et au ciel tant d'âmes héroïques, mais aussi longtemps qu'un souffle lui restera, ce souffle sera pour les hommes qui ont usé leur vie à la servir et à l'aimer.

» Il l'a bien prouvé, l'évêque simplement grand que nous pleurons toujours. Voyant inachevées, après plusieurs siècles, les tours bâties en l'honneur du patron de la Cornouaille, Monseigneur Graverand disait avec tristesse, en les montrant à son architecte qui lui parlait de réparations à faire à la demeure épiscopale : « Mon ami, ne me parlez pas de ma » demeure, mais des flèches de cette église » Et l'architecte, homme de cœur autant que de talent, entreprit ces deux tours, rivales des plus belles de France ; ces tours que de son lit de mort notre bon prélat regardait s'élever avec tant d'amour, et vers lesquelles maintenant, pour nous bénir, il se penche du haut du ciel; ces tours que le pauvre mendiant qui a offert, pour les bâtir, son sou pieux et patriotique, peut saluer de loin en disant avec vérité : « Et moi aussi, j'ai mis là ma petite pierre à la gloire » de saint Corentin ! »

» Monseigneur, en montant sur le siége des évêques de Cornouaille, vous avez adopté des œuvres qui sont le charme des yeux et le bonheur du cœur de vos diocésains. En devenant breton, en devenant le pasteur d'un peuple qui donne à la France les meilleurs soldats de notre vaillante armée, vous ne pouviez oublier le premier soldat du pays!

» Grâce à vous, Monseigneur, grâce au patriotisme cornouaillais, grâce au concours de M. le Préfet du Finistère et au zèle intelligent d'une commission dirigée par M. le Président honoraire de l'Association bretonne, toujours si dévouée ; grâce à deux artistes bretons qui ont bien voulu nous prêter leurs savants et ingénieux ciseaux, notre vieux roi va reprendre sur son piédestal séculaire la place qu'il a conservée dans nos cœurs.

» Que Votre Grandeur, que chacune des personnes qui l'ont si bien secon-

dée, daigne agréer nos remerciements! Nous ne cesserons jamais d'honorer ceux qui honorent les héros de notre culte et de notre pays!

» Avant de finir, Messieurs et chers confrères, je dois répondre à une pensée qui vous préoccupe certainement. Vous vous attendiez à trouver ici des étrangers distingués ou, pour mieux dire, des compatriotes, des Bretons du pays de Galles. Ils voulaient nous apporter, avec le tribut de leurs lumières, le gage d'une sympathie que ni le temps ni l'espace n'ont pu refroidir. Nous nous faisions un bonheur de les voir fêter avec nous un fils de leur terre natale, qui va de nouveau régner sur nous en ne cessant pas d'avoir les yeux tournés, comme les nôtres, vers leurs rivages fraternels. Une lettre écrite à M. le Directeur de l'Association bretonne par le très-révérend lord évêque gallois de Saint-Asaph, nous force de renoncer à notre espoir. Des circonstances fortuites et tout à fait indépendantes de la volonté des membres de la députation cambrienne, les empêchent d'exécuter leur projet, pour cette année.

» L'an prochain, Messieurs, ces empêchements n'existeront plus et nous pouvons espérer voir à notre Congrès, non-seulement les Bretons de la Cambrie, mais encore nos frères de la Cornouaille insulaire, et même nos cousins d'Ecosse et d'Irlande. La réunion représentera ainsi, au lieu des deux seules branches armoricaine et galloise de la famille celtique, notre nation tout entière. Alors, par un phénomène vraiment inoui dans l'histoire des races humaines, se réalisera une prédiction audacieuse que fit, il y a douze cents ans, un barde des peuples bretons :

» Un jour en Armorique, dit-il, les Irlandais et les Ecossais, les Cambriens, les Cornouaillais et les Armoricains s'associeront par une ferme alliance, *sociabunt fœdere firmo*. Ce jour-là les montagnes désolées de Cambrie tressailleront d'allégresse! Les fontaines taries d'Armorique jailliront de bonheur! Les chênes dépouillés de Cornouaille reverdiront de joie (1)! Magnifique Congrès, Messieurs, Congrès national et archéologique à la fois! Je vous y donne rendez-vous. »

—Après les élections, qui ont donné le résultat suivant : le baron Richard, préfet du Finistère, président général; MM. Le Gall, Ed. Porquier, Liazard, Briot, vice-présidents — Th. de Pompery, de Champagny, Ch. Rabot, de Saisy, secrétaires, et Guyot, ancien président du conseil général, vice-président d'honneur (2). — M. le Préfet du Finistère a remercié le Congrès de la marque de confiance qu'il lui a accordée. Il a rappelé avec bonheur la coopération qu'il a autrefois donnée aux travaux de l'As-

(1) Die sagen von Merdhin.

(2) Le bureau spécial de la classe d'Archéologie a été ainsi composé : — Le comte Louis de Carné, président; MM. Bizeul, Lallemand, Saullay de Laistre et Bigot, vice-présidents; — abbé Seznec, Vallin, Le Mezle du Porzou et Goupil, secrétaires.

sociation normande, travaux dont ceux de l'Association bretonne lui rappellent agréablement le souvenir. Inutile de dire que tous ces discours ont été couverts d'applaudissements.

Ainsi s'est passée la première journée. Il resterait maintenant à introduire les lecteurs de la Revue dans les salles où pendant huit jours les agriculteurs et les archéologues ont agité les problèmes les plus intéressants, tâche bien lourde pour un homme dont la science archéologique est bien minime et les connaissances agricoles tout à fait nulles. A force d'être obligés de savoir de tout, les chroniqueurs finissent presque toujours par ne rien savoir. Heureusement pour moi et surtout pour mes lecteurs que le comte Olivier de Sesmaisons, a eu la bonne pensée de faire, à la dernière séance du Congrès, un charmant compte-rendu des travaux de la session, qu'il nous a généreusement permis de reproduire. Il s'est exprimé ainsi :

« Il paraît malheureusement que le Congrès de Quimper devait finir comme celui de Redon par un temps déplorable, par une pluie à tout submerger : mais, si les deux Congrès se ressemblent en ce point, ils diffèrent en beaucoup d'autres. Vous souvenez-vous, mes chers collègues, qu'en cherchant à définir notre dernier Congrès par son caractère saillant, nous l'avions surnommé, avec votre assentiment, le Congrès du défrichement des landes : nous pourrions appeler celui-ci le Congrès du défrichement des vieilles terres. Il ressort en effet des discussions de nos collègues, des réponses à l'enquête, d'un remarquable mémoire de M. Francis de Kerjégu, de l'ensemble de l'exposition végétale enfin, que l'agriculture ici s'efforce et doit s'efforcer de conquérir et de défricher pour ainsi dire le vieux sol. Elle ne peut plus se contenter ni des prairies en mauvais état que défigure la tourbe, sur lesquelles on voit séjourner une eau croupissante, où le bétail, si léger qu'il soit, s'enfonce au plein cœur de l'été jusqu'au poitrail, ni de ces pâtures formées sur les champs livrés à eux-mêmes pendant la période du repos ; elle tend à drainer ces prairies, elle tend à les niveler et à les irriguer, et nous avons vu dans le voisinage de bien beaux travaux en ce genre ; elle tend à fouiller ce sol, et par la charrue, et par le travail souterrain du pivot de ces superbes betteraves, de ces panais, de ces carottes, dont chacun admirait l'appétissante rotondité ou la pointe hardie qui va solliciter les sucs perdus dans le sous-sol arable ; elle tend enfin à substituer, jusqu'à un certain point, au veillon, les trèfles dont nous avons pu remarquer la dernière coupe si plantureuse. N'est-ce pas dire, Messieurs, que votre agriculture est en progrès, que vous avez un bel élan, et que rien ne sera refusé des biens de cette terre à ceux qui les sollicitent par un travail assidu et réfléchi. Les nouveautés mêmes ne nous sont pas étrangères : en présence de superbes tiges de sorgho, cette culture toute nouvelle, je dégustais le sirop, puis l'eau-de-vie qu'en avait extraits un chimiste habile que nous comptons parmi les plus anciens

tenants de nos Congrès. Ailleurs, nouvelle surprise. — Goûtons aux alcools d'un nouveau genre ; mais prenez garde de vous égarer ; votre affreuse grimace, Messieurs, me prouve que vous auriez dû d'abord mettre votre nez en exercice, pour ne pas avaler du vinaigre avec un empressement imprudent, en croyant déguster une délicieuse eau-de-vie. Merveilles ou empoisonnements de la chimie! s'écriera chacun suivant ses goûts ou ses préjugés. On a dit un jour à la betterave : Deviens sucre! elle s'est faite sucre; fais-toi vin, fais-toi eau-de-vie, la voici devenue alcool. On a dit à cette douce pomme de terre, dont la fécule innocente est le plus anodin de nos mets : Toi aussi tu deviendras un produit chimique, tu seras amidon ou dextrine ; mais non contente de te prêter sous cette forme à l'apprêt ou au soutien des membres cassés des jupons et des autres pièces de la toilette de ces dames, tu viendras sous forme d'eau-de-vie, râcler à fond les gosiers des intrépides ivrognes ; nourriture bénigne de l'enfant, tu achèveras d'empoisonner le malheureux qui demande au cabaret l'oubli de ses travaux et de ses misères. — Un navire chargé de grains se perd sur les côtes, on en fera au besoin de l'alcool ou du vinaigre. Mais est-ce à moi de vous raconter, en passant, ces transformations variées dont une autre voix, une voix que la science a prise pour organe, aurait dû vous expliquer ici les merveilles? Pourquoi faut-il que l'agriculture bretonne n'ait pu par un éclatant hommage reconnaître les services d'un homme qui s'efforce encore chaque jour d'appliquer la science aux opérations agricoles, et de mettre entre les mains de l'agronome cette balance sensible au moyen de laquelle il cherchera à établir l'équilibre entre la production végétale et animale! J'ai nommé M. Malaguti, j'ai dit nos regrets ; c'était pour vous rappeler que si la science nous a fait défaut, ce n'est ni la bienveillance, ni l'urbanité, ni un appui sincère, ni une présence assidue et dévouée qui ont manqué au Congrès, heureux de remercier son président.

» L'exhibition d'instruments a été sans doute moins belle qu'à Redon, mais vous voici aussi vous, habitants du Finistère, venus aux machines à battre ; rares encore comparativement, bientôt elles inonderont le pays ; et quand la ferme aura fini son battage de bonne heure, que ne fera-t-elle pas pour la préparation des terres, et pour les cultures dérobées de fourrages? Enfin, n'est-ce pas un élément de progrès que ce manége que l'on ne voudra pas sans doute laisser inactif toute l'année, hors le temps du battage, et qui pourra écraser les pommes, trancher les racines, couper la paille et broyer l'ajonc?

» Heureusement le beau temps a favorisé nos deux concours. Ah! que j'ai plaint ces pauvres laboureurs transformés en perreyeurs et leurs socs en pics à tirer des pierres. Imprudents que vous êtes, de vouloir fouiller la terre jusqu'aux entrailles! Elle s'est mise en défense contre vos attaques et le soc rebondit et se brise sur cette cuirasse de cailloux dont elle s'est

armée. C'est une leçon pour l'avenir : dorénavant nous sonderons le sol, avant de partager le champ. Mais le concours des charrues à un seul conducteur, mais le concours d'honneur, n'ont-ils pas été un admirable specimen de bonté et de régularité? A vous, M. Demolon, l'honneur d'avoir démontré le repiquage du colza à la charrue! A vous, Keroas de Rosnoën, l'honneur d'avoir élevé un fils digne de marcher sur les traces de son père, et après avoir été le lauréat de tant de concours de charrues, à vous la joie de voir couronner l'enfant, le jeune et vigoureux laboureur que vous avez nourri de bonnes leçons, non moins que de bonne soupe! J'aime, Messieurs, cette transmission de bonne tradition de génération en génération, j'aime cet orgueil bien placé, qui retient le fils aux mancherons de la charrue qui ont honoré le père; jeune homme, gardez bien ce bon héritage d'honneur; ne le laissez jamais se dissiper dans les entraînements de la jeunesse ou de l'oisiveté, et vous passerez un jour à vos enfants l'heureux nom qui s'attache toujours à une laborieuse carrière fidèlement parcourue, et non sans profit.

» La curiosité publique ne vous a pas fait défaut, et je pourais citer l'ardeur d'une de nos plus jolies dames que nous avons vue franchir, avec une légèreté de biche et la grâce de Diane chasseresse, les plus formidables fossés, pour courir encourager de ses vœux et de ses yeux nos laboureurs empêtrés.

» Je ne veux dire qu'un mot du concours des bestiaux. Appelez donc rétardataire un pays où il vous est donné de voir et des brebis southdown sorties des bergeries de l'illustre Jonas Wobb, et des porcs anglais si merveilleux par l'engraissement, et des taureaux d'Ayr, de Durham, et une si complète exhibition de petite race pie-noir du sud de la Bretagne. Quant à moi, j'appelle cela un pays en progrès. Il y sera tout à fait, quand il aura agrandi, éclairé et aéré ses étables et ses maisons d'habitation. Pourquoi n'ai-je rien à dire des chevaux? je ne les ai pas vus. Distrait au milieu des manœuvres que le jury faisait faire aux bêtes à cornes, j'ai perdu l'occasion de les observer : je comptais les retrouver ce matin, les voir défiler en notre présence; que voulez-vous, j'ai compté sans mon hôte! Une autre fois, je ne remettrai pas au lendemain.

» J'aurais encore bien des choses à raconter, ne fût-ce qu'une excursion aux environs de Quimper, dans un lieu où le propriétaire applique à l'agriculture les jouissances d'une élégance rurale, remarquable dans la distribution des eaux, dans la construction des étables et dans mille autres détails; ne fût-ce que les entretiens de l'enquête, ne fût-ce que les discours des groupes, sous les portes, au sortir des séances. Que serait-ce donc, si je me lançais dans les soirées de l'Archéologie, à cheval, en croupe derrière le roi Grallon, pour jeter aussi mon obole dans son escarcelle. Tout le monde y a versé. Celui-ci y met un mémoire, cet autre

une ballade, un troisième une légende; quelqu'un, que sa modestie m'empêche de nommer, y met une confiance, une certitude de succès, une provocation chaleureuse, un zèle public que l'inauguration du monument élevé à ce roi des anciens jours va couronner tout à l'heure. Pour nos collègues de l'Archéologie, ce Congrès sera donc celui du roi Grallon; il en a fait le fond, ce qui n'a pas empêché de parler d'autre chose, de faire paraître au jour ses recherches sur les antiquités, je n'ose plus dire druidiques, mais gauloises, dont M. de Keranflec'h dessine les restes avec une si scrupuleuse et si habile exactitude. Ce qui n'a pas empêché le président du Congrès archéologique de vous tenir sous le charme de sa parole, sur un sujet bien plus près de nous que les anciens Gaulois et les anciens rois de la Cornouaille, et un professeur distingué de la faculté de Rennes de donner, à la suite d'un intéressant mémoire sur les origines de la rime, une direction éclairée aux recherches philologiques à entreprendre sur la langue bretonne.

» Un chroniqueur est-il obligé de tout dire? Si j'étais ici devant la justice, comme me le rappelle ce lieu où nous siégeons, j'entendrais cette auguste parole: rien que la vérité et toute la vérité. L'histoire et la chronique sont moins austères; devant elles on ne doit dire que la vérité; d'accord, mais l'histoire même se refuse à dire toujours toute la vérité. Or, qu'ai-je besoin de raconter qu'il y avait eu peut-être un moment de découragement, quand tous les échos apportent les plus encourageantes nouvelles, quand des efforts généreux se font et se concertent, quand un règlement qui nous manquait a été délibéré et va nous mériter, nous l'espérons, l'autorisation définitive de ce qui n'était que temporaire.

» Je me renferme dans l'enceinte du Congrès, mais de ce lieu de nos séances, où vous veniez, Mesdames, écouter avec tant de bienveillance les nouveautés antiques, où vous revenez aujourd'hui écouter nos adieux, il nous était comme impossible de ne pas vous suivre parfois dans ces réunions animées et charmantes, où la plus aimable hospitalité nous accueillait, et où nous retrouvions sous les plus élégants atours, et non moins animées, les jeunes dames qui couraient si bien au concours de charrues. Mais ceci sort des limites de la chronique; j'y rentre pour dire tout simplement que tout ici a été disposé avec une entente et une facilité d'action dont nous ne saurions trop remercier tous ceux qui ont concouru à cet ensemble de mesure et de dispositions, dont on connaît d'autant moins le secret, qu'il a eu les plus heureux effets. Le discours de notre directeur l'a dit, le procès-verbal de la première séance l'a répété, je m'y réfère en y ajoutant nos actions de grâces à la musique, à la gendarmerie, aux troupes de la garnison et à toutes les personnes que nous ne connaissons pas, mais qui, de près ou de loin, nous ont aidés de leur bon vouloir et de leurs bons offices, depuis l'ouverture jusqu'à la fin du Congrès. »

Pour compléter cet excellent résumé, que les applaudissements chaleureux du brillant auditoire devant lequel il a été lu me dispensent d'apprécier, M. le comte de Sesmaisons voudra bien me permettre de dire deux ou trois mots de plusieurs communications capitales faites aux séances particulières de la classe d'Archéologie, et dont la part active qu'il a prise aux travaux de la classe d'Agriculture ne lui a pas permis d'avoir connaissance.

En première ligne nous placerons un mémoire de M. Bigot sur les clochers du Finistère, dans lequel l'habile architecte des tours de Saint-Corentin a fait preuve d'une hauteur de vues, d'une justesse d'appréciation et d'un profond sentiment de l'art chrétien qui ont prouvé à tous qu'il connaît aussi bien la théorie que la pratique de l'architecture religieuse.

Le roi Grallon n'a pas non plus été oublié, et M. Lallemand, venu avec tout un arsenal de citations et d'arguments solides pour lui disputer la souveraineté de toute la Bretagne, a trouvé dans M. de Blois un adversaire bien préparé pour la défense. Il revenait de droit au restaurateur du vieux chef breton de défendre l'importance de son héros, et il l'a fait, aux applaudissements de la salle.

La question des Corisopiti a aussi été traitée à fond par MM. Lallemand et Bizeul.

M. le docteur Halleguen a tracé les voies romaines du Finistère à l'aide des investigations auxquelles il se livre depuis de longues années.

Enfin, M. le comte Louis de Carné a payé sa bienvenue au Congrès par une éloquente dissertation sur le caractère des guerres civiles bretonnes du XVI[e] au XVIII[e] siècle, dont le rang élevé qu'il occupe parmi les écrivains français nous dispense de faire l'éloge. Nous dirons seulement qu'il a démontré qu'à aucune de ces époques nos ancêtres n'ont eu l'idée de se séparer de la France ; conclusion conforme à celles émises dans la Revue par M. de Kerdrel, que le Congrès a eu d'ailleurs la bonne fortune d'entendre le lendemain, sur la Fronde et ses rapports avec les troubles de Bretagne.

Si je voulais entrer dans le détail de toutes les communications faites au Congrès, inscriptions romaines, bretonnes, françaises, etc., je n'en finirais pas. Il y aurait toutefois ingratitude à oublier la délicieuse excursion faite par le Congrès à Douarnenez, et son consciencieux et élégant narrateur, M. Vincent de Kerdrel.

Mais il est temps de parler du bouquet de la fête, de l'inauguration de la statue du roi Grallon sur la plate-forme qui couronne la façade de la cathédrale, entre les deux bijoux de granit que M[gr] Graverand a legués en mourant à son diocèse, et que son digne successeur a pris à tâche de compléter. Le dimanche, 10 octobre, à quatre heures du soir, une foule immense couvrait la place S[t]-Corentin, les yeux fixés sur la statue qu'un voile dérobait aux regards. Au moment où elle a été découverte, les cloches ont

sonné à toute volée pour saluer le vieux souverain, et, comme si les éléments eux-mêmes eussent voulu prendre part à la joie publique, le ciel s'est tout à coup tapissé d'un nuage bleuâtre pour former un fond aux fantastiques découpures de la vieille basilique; puis, comme par enchantement, un magnifique arc-en-ciel a couronné de son auréole la ville et la statue du roi. C'est en présence de cet imposant spectacle que Mgr Sergent est monté sur la plate-forme, entouré de son clergé, du préfet, du bureau et des membres du Congrès. S. G. a prononcé un discours dont nous regrettons de ne pas avoir le texte, auquel M. Aymar de Blois, le promoteur et on peut dire le réalisateur de la noble pensée de rétablir la statue du fondateur de la ville et du diocèse, a répondu en quelques mots. Pendant que la cérémonie de la bénédiction s'accomplissait entre ciel et terre, un excellent orchestre d'amateurs, placé au pied des tours, exécutait une cantate composée avec talent pour la circonstance par M. Alphonse Darnault. C'était un spectacle des plus saisissants.

La fête s'est terminée par l'antique cérémonie de la coupe du roi Grallon. Un page richement vêtu est monté sur la croupe de son cheval, lui a servi à boire dans un hanap d'argent, après lui avoir passé une serviette au cou, a bu lui-même une rasade à sa santé, puis a lancé le vase dans l'espace. La manière dont la foule a accueilli cette plaisanterie rappelait cette vieille et franche gaieté du vieux peuple français, devenue presque inconnue de nos jours.

Pour terminer ce qui concerne les honneurs rendus au royal ami de Saint-Corentin, je dirai qu'il a été chanté sur tous les tons, en breton et en français. Les membres du Congrès conserveront le souvenir de la traduction du chant du Barzaz-Breiz, intitulé *Submersion de la ville d'Is*, si bien lu par M. le Vte Jules de Francheville, ainsi que des beaux vers de M. Lafage. Je citerai encore les noms de MM. Duseigneur, Duval, etc., qui ont fait des vers pour la circonstance [1].

Bref, malgré l'absence des Gallois, expliquée par une lettre du lord évêque de St-Asaph, dont il a été donné lecture à l'assemblée, malgré les vides sensibles que différentes circonstances avaient faits dans le personnel

(1) La statue de Grallon est en granit breton. Le roi, le cercle royal en tête, le sceptre royal à la main et le cou orné du collier d'or des vieux souverains bretons, est monté sur un cheval dont les formes laissent reconnaître la race bretonne. Afin d'éviter l'inconvénient de voir d'en-bas la tête du cheval masquer le personnage lui-même, l'artiste a eu l'ingénieuse idée de l'abaisser vers le poitrail, comme si son cavalier serrait les rênes pour l'empêcher de s'élancer dans l'espace. M. Amédée Ménard, de Nantes, aidé de l'habile ciseau de M. Lebrun, de Lorient, a parfaitement répondu en cette circonstance à ce qu'on attendait de son beau talent. Il a surtout admirablement exprimé, dans les traits du visage et dans la pose, ce repos calme et majestueux que les tailleurs d'images du moyen-âge s'entendaient si bien à rendre.

de la classe d'Archéologie, le Congrès de Quimper, soutenu par les encouragements des autorités ecclésiastiques et civiles et des habitants, a été digne de ses devanciers, et tous l'ont quitté emportant la ferme espérance que l'année prochaine verra l'Association bretonne prendre une nouvelle extension.

Nous apprenons que Madame de Chantreau, née Poictevin de la Rochette, vient de mourir à Luçon. Nous dirons, le mois prochain, la part que prit Madame de Chantreau au grand drame de la Vendée et les vertus qui ont rempli cette longue et pieuse existence.

Louis DE KERJEAN.



CHRONIQUES ET LÉGENDES DE LA VENDÉE MILITAIRE.

LES AVENTURES

DU BONHOMME QUATORZE[1].

VI.

Ce n'était pas la première fois que l'illustre Gusty avait apporté des nouvelles au château ; mais il se contentait ordinairement de les raconter à la cuisine d'où elles ne tardaient pas à arriver au salon, tandis que, cette fois, il avait voulu parler à Madame elle-même ; et cette circonstance avait assez frappé la compagnie qui s'y trouvait, pour qu'elle attendît avec une certaine impatience l'entrée du courrier mal peigné qui demandait audience. L'attente ne fut pas longue : on entendit d'abord une espèce de contestation entre le valet, qui tenait à exécuter sa consigne, et l'honnête Gusty qui, par un sentiment de honte instinctive, se débattait contre la nécessité d'entrer dans le salon ; puis, la porte s'étant ouverte brusquement, celui-ci tomba plutôt qu'il n'entra dans l'appartement, poussé par la main vigoureuse du domestique qui referma la porte sur lui.

Le pauvre *gas*, abasourdi et tout ébloui des splendeurs, pourtant fort ordinaires, qu'il n'avait jamais aperçues qu'à la dérobée, regardait autour de lui sans rien voir, ne sachant que faire de ses longs bras et de ses pieds nus ; tandis que Mlle la Roselière, à-demi suffoquée par cette apparition hétéroclite, sentait avec affectation un flacon d'odeurs pénétrantes qu'elle avait tiré des mystérieuses profondeurs de son maigre corset.

(1) Voir le tome IV de la *Revue*, p. 289-322.

Mme de Montbriant, voyant l'embarras du jeune garçon, lui dit avec bonté :

— Eh bien ! mon enfant, il parait que tu as quelque chose à me communiquer ? parle librement ; voyons ! qu'as-tu à me dire ?

— Madame.... c'est que voyez-vous !... çà chôme (1), Madame !... ils seront ici avant la fin de la *resciée* (2).

— Qui ça ? de qui parles-tu ? qu'est-ce qui sera ici *de resciée ?*

— Les pataude, Madame, sauf votre respect !

— Comment, les pataude ! et d'où viennent-ils ? Que viennent-ils faire ici ?

— Dame ! — répondit Gusty qui commençait à s'acclimater — il est arrivé ce matin à la ville une manière de général qui a rassemblé *tretous* les citoyens du club — comme ils l'appellent — et puis ils ont *ragé* plus de deux heures durant dans la chambre de la *Croix-d'Or ;* et puis voilà que moi j'étais dans la grange à côté à faire la *mariennée* (3), de sorte que je les ai entendus qui ont dit comme çà qu'il fallait résolument aller au château de Montbriant faire une visite.... une visite.... Comment donc qu'ils ont appelé çà ?...

— Une visite domiciliaire ? dit Mme de Montbriant !

— Oui, oui, Madame ! c'est comme çà qu'ils ont dit ; oui, c'est bien çà ! une visite domiciliaire !... de façon que je suis venu vite au galop pour vous en avertir.

— C'est bien, mon garçon ! je me souviendrai de ton dévouement ; en attendant rends-toi à la cuisine et va faire un bon dîner.

— Oh ! que nenni, Madame ! bien honnête ! — répondit Gusty d'un air de regret — je n'ai pas encore fini de galoper ; il faut à cette heure que j'aille avertir le monde des métairies.

— Avertir le monde ! et pourquoi ? nous n'avons aucune envie de résister, je t'assure.

— Oh ! c'est égal, Madame ! je ne voudrais pas pour vingt repas de noces leur manquer de parole ! à cause que ce serait vilain à moi d'abord, et puis ils me tueraient, voyez-vous, s'ils savaient que les patauds sont venus au château sans que je les aie avertis ! Oh ! non,

(1) Çà presse.
(2) Soirée.
(3) A dormir.

non! je suis bien pauvre d'argent, mais je ne suis pas un pataud, allez!

Et en disant ces mots, mons Gusty tira la jambe en arrière comme il avait coutume de faire à l'église devant le Saint-Sacrement, et disparut lestement du côté de la cuisine.

En ce moment, la cuisinière était occupée à tirer de la marmite un morceau de lard aux choux tellement appétissant que le pauvre Gusty ne put résister à l'offre séduisante qu'elle lui en fit. Il s'arrêta une minute, mais une minute seulement, pour en accepter un morceau — histoire de ne pas faire affront à l'hospitalité du logis — puis, avisant sur le coin de la table un pain de six livres tout entier, il y fit une croix avec son couteau avant de l'entamer, en coupa près de la moitié et se mit à le manger en marchant, sans s'inquiéter si cet exercice un peu forcé ne nuirait pas à sa digestion.

En passant près des servitudes du château, il dit quelques mots au vieux piqueur, au cocher et à quelques autres qui se dispersèrent aussitôt chacun de son côté vers les métairies environnantes. Pour lui, il gagna un grand village dont les toits rouges apparaissaient au loin à travers la feuillée, abordant en chemin tous les métayers qu'il apercevait aux champs. A peine leur avait-il dit un mot que ceux-ci se hâtaient de dételer leurs bœufs et de rentrer chez eux, abandonnant le sillon commencé sans commentaires et sans la moindre hésitation.

Nous le laisserons continuer sa campagne mystérieuse, et nous reviendrons au château où tout était en rumeur depuis qu'on y avait appris une nouvelle si alarmante.

Mlle la Roselière, incapable de donner aucun conseil en pareille conjoncture, aspirait plus fortement que jamais les senteurs de son vinaigre parfumé, se perdait dans les points d'exclamation et menaçait à tout moment de se trouver mal. Le candide sénéchal, qui ne se doutait pas des allures violentes de la Révolution, parlait de procès-verbal, d'assignation, de prise de corps, et faisait appel à tout l'arsenal des lois portées contre les violateurs du domicile, en sorte que tout le poids d'une décision à prendre reposait uniquement sur Mme de Montbriant et sa fille, qui heureusement n'avait pas perdu la tête.

— Allons, mes amis, du courage! dit tout à coup la châtelaine, je

ne sais vraiment pas moi-même comment cette nouvelle a pu me surprendre ; car je m'y attendais depuis longtemps. Ma fille, ajouta-t-elle, allez dans ma chambre et apportez-moi la petite cassette où j'ai serré les lettres de votre père, vous savez bien?... Ah!... un instant! prenez aussi le reliquaire de mon oratoire et le vôtre ; nous les porterons sur nous : c'est le seul moyen de les soustraire aux profanations de ces impies. Allez vite, mon enfant!

— Ah! mon Dieu! s'écria la gouvernante, et moi qui n'ai pas mon alliance! je cours la chercher, car ils me prendraient bien pour.... — elle n'osa pas dire *une jeune fille.* — Ces gens-là respectent si peu le beau sexe!

Cette réflexion si comique dans la bouche de la vieille demoiselle, qui n'avait, à coup sûr, besoin d'aucun porte-respect, fit pourtant naître une pensée subite dans l'esprit de Mme de Montbriant qui, s'adressant à sa fille, lui dit :

— Marguerite! écoute, mon enfant! tu vas partir à l'instant, mais à l'instant même, avec Mlle la Roselière pour la maison de ta nourrice, et tu y resteras jusqu'à ce que je t'envoie chercher.

— Oh! non, non, ma mère! ma chère mère! ne me renvoyez pas! je ne veux pas vous laisser seule au milieu de tous ces bandits.

— Je le veux, ma fille!

La pauvre enfant, le cœur brisé, se jeta en sanglotant dans les bras de sa mère et la tint longtemps embrassée ; mais elle n'insista plus, tant l'habitude de l'obéissance était grande et paraissait naturelle en ce temps-là.

— Eh bien! je pars — dit-elle enfin au milieu de ses larmes ; mais je me tiendrai à la petite fenêtre du grenier d'où l'on voit parfaitement le château, et promettez-moi, bonne mère, oh! oui, promettez-moi, si vous êtes en danger, de suspendre à la grande tour un mouchoir blanc pour que je puisse venir mourir avec vous! N'est-ce pas, chère petite mère! que vous me le promettez? dites!

— Oui, oui, mon amour, je te le promets! dit la pauvre mère à bout de forces et se sentant près de défaillir, — mais va vite, et que le bon Dieu te protège!... Où est ta gouvernante?

La triste Marguerite fit quelques pas pour sortir, revint embrasser

sa mère encore une fois, et partit enfin pour aller trouver sa vieille gouvernante et lui faire part des ordres qu'elle avait reçus.

Nous devons dire à la louange de Mlle La Roselière que, malgré les dangers qu'elle prévoyait pour sa vertu dans son contact avec les gens grossiers et mal élevés qui allaient arriver au château, elle fit tout son possible pour partager la fortune de Mme de Montbriant, à laquelle elle était profondément attachée ; mais celle-ci lui fit comprendre d'un mot la nécessité d'éloigner Marguerite en un pareil moment, et toutes deux partirent pour la maisonnette habitée par la nourrice.

En chemin, elles rencontrèrent Labranche qui les salua et dit rapidement à Marguerite :

— Je sais tout, Mademoiselle, mais n'ayez pas peur ! je me rends au château, et... n'ayez pas peur ! — et il s'éloigna sans s'expliquer davantage.

Arrivée chez sa nourrice, Marguerite monta au grenier et se portant en face de la *bouëte* ou petite fenêtre qui donnait sur le château, elle attendit, en disant le chapelet avec Mariannette, la fille aînée de la maison, ce qu'il plairait à Dieu d'ordonner.

Cependant les hommes étaient tous absents du logis sans que sa nourrice pût lui dire exactement ce qu'ils étaient devenus. Elle voyait au loin des paysans affairés passer et repasser dans les clairières sans pouvoir se rendre compte de ce mouvement inaccoutumé, et son esprit flottait au milieu de toutes sortes d'inquiétudes et de noirs pressentiments.

On n'était pas plus tranquille au château où Mme de Montbriant persistait pourtant à rester, dans l'espoir que sa présence pourrait peut-être le sauver du pillage et de la dévastation.

Mais il est temps que nous retournions à la ville pour apprendre à nos lecteurs ce qui s'était passé à la suite de la séance orageuse que nous avons rapportée plus haut.

VII.

Deux raisons principales concouraient à retarder le départ de la garde nationale de M***, commandée pour l'expédition. La première,

c'est qu'une garde civique ne se met pas en marche aussi facilement qu'une troupe régulière ; la seconde, c'est que, n'étant plus soutenue par la présence du boute-feu qui l'avait si fort exaltée, l'ardeur commençait à se calmer devant la réflexion et les représentations des femmes. Un grand nombre, songeant malgré eux aux mauvais bruits qui couraient sur le Bocage et aux révélations faites par le citoyen Bonneau, regardaient le soleil d'un air d'inquiétude et le trouvaient déjà bien bas. Quelques-uns même, ne pouvant bannir de leur cœur le souvenir des bienfaits qu'ils avaient reçus des habitants du château, commençaient à sentir quelque chose comme un remords, et ne pouvaient se dissimuler qu'ils feraient une sotte figure dans cette malencontreuse expédition. Mais — comme dit le proverbe — *le vin était tiré, il fallait bien le boire ;* et c'est avec cette maxime triviale que s'étourdissent ou se consolent tous les gens engagés dans les engrenages de la machine révolutionnaire, quand ils s'aperçoivent trop tard qu'il leur faudra nécessairement y passer tout entiers. Le respect humain d'ailleurs, ce tyran des âmes vulgaires, ne leur permettait plus d'écouter la voix de leur conscience, et les plus timorés se contentaient de composer avec elle, en se promettant bien tout bas de rester au second plan dans la scène odieuse qui allait se passer.

Cependant on finit par se rassembler, et ce ne fut pas sans un médiocre étonnement que l'on aperçut le docteur Bonneau rendu l'un des premiers avec armes et bagages, — le docteur Bonneau dont l'opposition aux mesures de rigueur avait été tout à l'heure si éclatante. Les patriotes avancés, qui le respectaient au fond et qui étaient bien fâchés de ne pas l'avoir pour eux, le félicitèrent hautement sur son zèle ; mais lui recevait leurs éloges d'un air froid et presque méprisant, comme un homme qui aurait eu honte de les avoir mérités et qui n'enviait nullement leur approbation.

Nous avons dit que le médecin Bonneau était du nombre de ces politiques obstinés qui, loin de chercher à s'effacer dans les troubles civils, de laisser passer la tempête ou de lui résister carrément, s'y jettent, au contraire, à corps-perdu pour tâcher d'en extraire la mince parcelle de grandeur ou de bon sens qui peut s'y trouver : sorte d'alchimistes candides qui s'imaginent faire de l'or avec de la boue et qui

perdent leur temps et parfois leur considération à ces rudes et ingrats labeurs. C'était chez lui une idée fixe, née sans doute de la pratique consciencieuse de son art et de l'habitude de lutter sans cesse contre le mal physique et les cruels envahissements de la mort. Elle eut certainement suffi pour le décider à prendre part à une expédition qui devait pourtant, selon toute apparence, dégénérer en saturnale; mais le docteur avait encore une autre raison, et, cette fois du moins, il obéissait à une pensée plus pratique et à un sentiment plus naturel.

Quoique profondément imbu des idées philosophiques et révolutionnaires de l'époque dont il repoussait seulement les sanglantes applications, le docteur Bonneau avait conservé pour les dames de Montbriant un attachement qu'il ne cherchait nullement à vaincre ou à se dissimuler. Médecin de la maison depuis longues années déjà, il avait vu naitre Marguerite, et avait, pour ainsi dire, assisté aux développements de cette âme si noble et si pure. En des temps plus heureux, quand il était encore pour elle « le cher docteur, » il l'avait cent fois rencontrée au chevet de ses malades; et bien que le philosophe incroyant, qui avait pénétré sans fruit pour lui-même dans le sanctuaire de la famille chrétienne, ne vit dans cette charité de Marguerite que le triomphe de la philanthropie, il n'avait pu s'empêcher d'éprouver pour cette aimable enfant un sentiment d'admiration et de tendresse véritablement paternelle.

C'était donc par une sorte d'instinct du cœur, et sans trop savoir comment il s'y prendrait pour la protéger, qu'il avait résolu de jouer un rôle dans cette odieuse agression contre les habitantes du château.

La garde nationale se rassembla enfin, et après une patriotique et chaude allocution du délégué de Nantes, qui avait pris le commandement, on se mit en route avec assez de résolution.

Les soldats citoyens, gênés dans leurs mouvements par la difficulté des chemins, obligés de marcher à la file dans les petits sentiers des champs, embarrassés de leurs fusils et de leurs sabres qui s'accrochaient à tous les échaliers, auraient offert une proie bien facile aux gens mal intentionnés du pays, s'il fût entré dans leurs projets de se débarrasser à bon marché de leurs ennemis; mais rien n'annonçait qu'ils eussent cette pensée. Quelques-uns des plus familiers avec les

habitudes des paysans remarquaient bien çà et là des charrues encore enfoncées en terre et demeurées au milieu du sillon, comme on en voit le samedi soir et les jours de fête; mais cette circonstance, quoique difficile à expliquer, n'était pas absolument des plus alarmantes. En traversant les taillis qui entouraient le château, plusieurs crurent apercevoir des yeux étincelants qui les suivaient à travers le feuillage, et eurent un moment froid au cœur; mais en voyant l'appareil militaire qui les entourait, le grand panache du délégué de Nantes et son air décidé, ils reprirent courage et arrivèrent sur l'esplanade du château avec une contenance comparativement assez martiale.

A leur entrée dans la cour, dont la porte était ouverte à deux battants, les chiens de chasse que l'on avait fait sortir pour prendre l'air et qui depuis plus d'un quart d'heure annonçaient en hurlant d'une façon lamentable l'approche de cette foule d'étrangers, les chiens se levèrent d'un bond et se précipitèrent en avant en aboyant avec fureur; les pigeons effrayés prirent bruyamment leur volée vers les grands bois; une ou deux figures effarées se montrèrent un instant aux fenêtres; mais ce fut tout. Personne ne parut pour s'opposer à leur entrée ou pour les recevoir.

En voyant cette paix profonde et ce calme rassurant, le délégué jeta sur le docteur un regard de triomphe, comme pour lui dire: « Tu le vois, tes appréhensions n'avaient pas le sens commun? » Puis, en homme expérimenté, il plaça des factionnaires tout autour du château, et ayant envoyé des sentinelles perdues du côté des taillis, il entra bravement dans le vestibule, suivi du docteur Bonneau et des autres notabilités de la ville.

Ce dernier, qui connaissait les êtres du logis et qui possédait ce savoir-vivre qui naît d'un sentiment naturel des convenances, se dirigeait déjà vers la cuisine pour prier quelqu'un de les annoncer, lorsque le délégué, ayant aperçu une porte à sa droite, en leva brusquement le loquet, et se trouva en face de la maitresse de la maison.

A sa vue, elle se leva de son fauteuil avec un si grand air, que le révolutionnaire ne put s'empêcher de porter légèrement la main à son chapeau, en lui disant:

— Salut, citoyenne! nous te rencontrons fort à propos; car nous

venons ici pour faire une visite domiciliaire dans les bâtiments de ta maison.

Domptant l'émotion qu'elle éprouvait à la vue de cet homme tout chamarré des couleurs de la Révolution, et parlant ce langage grossier qu'elle entendait alors pour la première fois, Mme de Montbriant lui répondit :

— C'est bien, messieurs !... Vous avez sans doute des ordres supérieurs pour cela ?

— Des ordres supérieurs ! répliqua le démocrate d'un ton insolent. Apprends, citoyenne, que le peuple n'a plus de supérieurs, et qu'il se fait justice lui-même.

— C'est plus commode ! dit la châtelaine d'un ton de tranquille ironie qui échappa complétement à l'honorable inquisiteur.

— Ah ! çà, continua ce dernier, tu vas nous livrer toutes tes clefs et nous conduire par toute la maison, afin que nous puissions procéder avec fruit et saisir les pièces de la conspiration....

— Mais au moins, interrompit Mme de Montbriant, me ferez-vous la grâce de m'apprendre de quoi je suis accusée ?

— Tu es accusée, citoyenne, de cacher chez toi des prêtres réfractaires, d'entretenir une correspondance clandestine avec les émigrés, et de conspirer contre la Nation.

Mme de Montbriant fit un mouvement d'épaules presque imperceptible, et s'approchant de la cheminée, elle tira la sonnette avec force.

— Eh bien ! eh bien ! que fais-tu donc, citoyenne ? — s'écria le brave patriote un peu alarmé.

— Ne m'avez-vous pas demandé à être conduit dans le château ? dit la châtelaine, en laissant tomber sur le personnage un regard plein d'une dignité glaciale.

— Il me semble, répliqua celui-ci d'un ton hargneux, que tu aurais bien pu nous accompagner toi-même ?

— Monsieur ! reprit Mme de Montbriand avec fermeté, vous venez ici envahir ma maison, au nom de je ne sais quelle autorité, sous prétexte de je ne sais quels complots ; je n'ai ni le pouvoir ni la volonté de m'y opposer, mais, du moins, je ne participerai en rien à cet acte inqualifiable ; j'y suis très-décidée, monsieur !

— Et c'est avec raison! dit le docteur Bonneau qui était entré discrétement pendant ce dialogue. Une maitresse de maison peut avoir des devoirs à remplir, et d'ailleurs la loi n'oblige pas le patient à aider l'exécuteur. Tu dois savoir cela, toi, citoyen!

Le citoyen, un peu désappointé, tourna brusquement les talons et, faisant un signe impérieux au domestique, il sortit du salon avec ses dignes acolytes.

Le docteur Bonneau s'approcha alors de Mme de Montbriant et la salua profondément.

— Ah! monsieur! lui dit-elle en s'inclinant, je ne m'attendais pas à vous voir aujourd'hui et... pourquoi ne le dirais-je pas? à vous voir en pareille compagnie!

— Ni moi non plus, madame, je vous assure!

— Je croyais, ajouta-t-elle sans faire attention à la réponse assez singulière de son interlocuteur, je croyais que le docteur Bonneau, quoiqu'il fût malheureusement entaché des idées du jour, avait trop de dignité dans le caractère, je croyais qu'il avait trop bien la mémoire du cœur, — s'il m'est permis de parler ainsi — pour s'associer à un acte de violence, et contre ma maison encore! je pensais....

— Et vous m'aviez bien jugé, madame! dit le docteur visiblement ému, et se hâtant d'interrompre la phrase commencée. Oui, vous m'aviez bien jugé! car je suis toujours digne de votre bienveillante estime, soyez-en bien persuadée!

— C'est possible! mais vous avouerez, monsieur, que votre présence ici, dans un pareil moment, peut faire naitre au moins quelques doutes sur la sincérité de vos protestations.

— J'en conviens, madame! je conviens que les apparences sont contre moi; mais si vous saviez.... si vous connaissiez les exigences,... les embarras de ma position! Si vous pouviez vous faire une idée du rôle difficile que je me suis tracé au milieu de ces terribles expérimentations de la philosophie nouvelle!... Ah! vous auriez pitié de moi, et vous n'auriez jamais le courage de me condamner!

— Mon Dieu! monsieur, fit Mme de Montbriant d'un ton de légère impatience, je ne doute pas de vos bonnes intentions; mais vous me parlez en termes si obscurs, et mon esprit a toujours été si rebelle à

comprendre le langage et les idées de la Révolution, que je crains de ne pouvoir apprécier convenablement toutes les explications que vous voudriez bien me donner. Ainsi donc, monsieur, brisons-là, si vous le voulez bien.

— Oh! non, non, madame! dit le pauvre docteur aux abois — je ne voudrais pas pour tout au monde vous laisser sous l'impression d'un sentiment si défavorable pour moi! Et puisqu'il ne m'est pas permis d'entrer dans le développement de mes pensées et de mes projets, qu'il me suffise de vous dire que, si je me suis décidé à accompagner chez vous la force armée, c'était uniquement parce que je craignais que la violence de ces hommes.... leur indiscipline....

— Ainsi donc, c'était pour nous protéger que vous avez pris la peine de venir? — dit la châtelaine avec un peu de hauteur.

— Mon Dieu! madame, je serais désolé que vous pussiez trouver dans mes paroles une intention que je n'ai pas, que je n'aurai jamais; mais vous devez comprendre que ces hommes grossiers et un peu fanatisés, j'en conviens, auraient pu vous manquer, et se porter peut-être à quelque extrémité que mon influence aurait pu conjurer; j'en avais du moins l'espérance.

— Mais ces hommes, qui les a égarés? qui les a fanatisés, comme vous le dites si bien vous même, monsieur? Qui? si ce n'est vous, ou du moins les principes que vous professez et que vous proclamez à tous les vents du ciel! Qui les a perdus? sinon les prêcheurs de cette liberté que vous aimez tant! Qui donc a déchainé les passions hideuses et réveillé les instincts sanguinaires de la populace qui feront bientôt de notre belle France un pays de fous et de coupe-jarrets? Dites! ne le savez-vous pas, monsieur?... Tenez, mon pauvre docteur, ajouta-t-elle en prenant un ton plus doux, je ne vous remercie pas moins de vos bonnes intentions; mais vous avez raison, vous me faites pitié! Vous êtes comme un homme — pardon de la comparaison — qui, grâce à une certaine communauté d'idées, s'est associé à une troupe de brigands; vous voulez bien les suivre jusqu'à un point déterminé d'avance dans votre esprit; mais vous voulez vous arrêter là; vous espérez même, à l'aide de je ne sais quels arguments philosophiques, les arrêter eux-mêmes sur la pente rapide du crime; eh bien! vous mourrez à la peine,

mon cher docteur! vous êtes trop honnête pour aller jusqu'au bout, je le sais, et alors ils vous tueront! Et qui sait? vous serez peut-être traîné avant nous sur les marches de la guillotine?

— Que voulez-vous, madame? j'aurai fait mon devoir.

— Votre devoir, docteur!... Mais à quoi bon prolonger un pareil entretien? ce n'est pas d'aujourd'hui que nous ne pouvons nous entendre, et j'avoue que je l'ai regretté bien des fois.

La conversation prit alors un ton plus amical; le docteur demanda des nouvelles de Marguerite, et témoigna plusieurs fois à Mme de Montbriant son étonnement de ce qu'elle n'eût pas cherché, elle aussi, à se soustraire à ces pénibles scènes.

— Mais, docteur, lui dit-elle, je pourrais répondre comme vous tout à l'heure: je fais mon devoir! J'ai cherché, par ma présence ici, à conserver à M. de Montbriant et à ma fille la petite portion de nos biens que la Nation voudra bien nous laisser, et j'avoue qu'ayant vécu jusqu'ici avec assez de sécurité, je me figurais que la Révolution m'avait oubliée; mais, hélas! je vois bien le contraire aujourd'hui!

— Ah! madame, répondit le docteur, ce n'est pas ma faute, croyez-le bien, si une pareille mesure a été prise contre vous!... Mais, au moins, vous n'avez rien qui puisse vous compromettre, n'est-ce pas? — ajouta-t-il avec un air d'inquiétude et de véritable intérêt.

— Non, docteur.... j'étais avertie.

— Bien, bien, madame! je ne demande pas, je ne veux pas de confidences, je me réjouis seulement de ce que les inquisiteurs en seront pour leurs frais.

VIII.

Pendant qu'ils causaient ainsi dans le salon, les patriotes de M*** bouleversaient le château d'un bout à l'autre, et rien n'échappait à leurs brutales investigations. Les recoins les plus obscurs, la chambre à coucher des dames et leur secret oratoire, tout était violé, sali, fouillé de fond en comble, au milieu des propos les plus atroces et les plus dégoûtants, tandis que le délégué de Nantes, altéré de sang et le sabre à la main, sondait les murailles avec l'ardeur d'une hyène affamée qui gratte la terre en flairant un cadavre.

Ils allaient ainsi de chambre en chambre, laissant partout des traces de leur passage. Les armoires béantes, les tiroirs arrachés de leurs coulisses, pêle-mêle aveo le linge damassé, traîné sur le parquet et portant encore l'empreinte des gros souliers des citoyens, des chaises renversées, les portraits de famille horriblement lacérés, des fragments de papier, soulevés par l'air passant des fenêtres ouvertes et voltigeant au-dessus de tous ces débris : tel était le spectacle offert par cette espèce d'orgie, qui ressemblait, à s'y méprendre, à une invasion de voleurs surpris par la maréchaussée.

Mais pourquoi s'appesantir sur ces détails odieux? Qu'il nous suffise de dire que la rage des inquisiteurs allait toujours en augmentant, à mesure que l'inutilité de leurs perquisitions devenait plus évidente. Où donc étaient ces prêtres cachés? Où donc ces correspondances avec les émigrés? ils n'avaient pas aperçu même l'ombre d'un proscrit, et les seuls papiers qui fussent entre leurs mains étaient des lettres fort étrangères à la politique assurément, mais sur lesquelles ces honnêtes bourgeois de petite ville avaient néanmoins fait main-basse, afin de trouver dans la connaissance des secrets du prochain un agréable passe-temps pour les heures de loisir.

Ils avaient ainsi exploré une grande partie du château, lorsqu'ils arrivèrent à un petit escalier de pierre qui se trouvait dans la tour de l'ouest. Cet escalier les conduisit droit à la chambre du feudiste, où étaient déposées toutes les archives de la maison. Ils auraient eu beaucoup de peine à découvrir le maître de ce *capharnaüm* parmi les piles d'in-folios et les liasses de parchemins dont l'appartement était encombré, si le digne homme, étonné de ce bruit inaccoutumé à la porte de son asile, ne se fût levé tout d'une pièce en s'écriant :

— Qui va là.

— C'est la force armée, citoyen, qui vient examiner tes papiers, répondit brusquement le délégué ; ainsi aie la bonté de nous exhiber tout ce fatras, et dépêchons-nous!

— Examiner mes papiers!.. Personne que moi ne touche à ces papiers, messieurs, répliqua le feudiste qui, dans l'innocence de son cœur, ne comprenait pas de quoi il s'agissait. Mais si vous avez besoin de notes et éclaircissements au sujet des droits et devoirs attachés à la

châtellenie de Montbriant et autres seigneuries dépendantes d'icelle, je suis prêt à vous les fournir, comme c'est mon devoir.

— Ah! çà, d'où vient-il donc, celui-là? — fit le démocrate d'un air de mépris. — Crois-tu bonnement que je me soucie de tout ce grimoire infernal, de ce ramas de sottises et de vanités?

— Un ramas de sottises! — s'écria le feudiste exaspéré en entendant parler avec cette irrévérence de ses parchemins vénérés. — Mais vous ne savez donc pas que nous avons les plus belles archives de la province? Tenez — ajouta-t-il en frappant sur une liasse qui se trouvait à sa portée, — voilà ici la charte du roi Louis XII qui confère aux seigneurs de Montbriant le droit de haute, moyenne et basse justice. Dans ce carton vert, là, sur cette chaise, à votre droite, sont les lettres-patentes de sa majesté Louis XV, d'heureuse mémoire, qui nomme Aymon de Montbriant pour commander l'arrière-ban du Poitou. Je pourrais vous montrer encore....

— Que le diable t'emporte avec tes parchemins, vieux bélitre! — hurla le délégué en donnant un coup de pied dans le vénérable carton vert. — Crois-tu donc encore une fois que nous sommes ici pour t'entendre défiler ton chapelet de niaiseries aristocratiques? Non! non! mille fois non! nous sommes venus céans pour découvrir et appréhender au corps les ennemis du peuple qui se cachent dans ce repaire, et saisir la correspondance que vous entretenez avec les ci-devants qui se sont fait justice à eux-mêmes en purgeant de leur présence le sol sacré de la patrie. Comprends-tu maintenant?

— Ah! — fit le pauvre sénéchal en lui-même en se rappelant tout ce qu'il avait entendu dire sur la Révolution — c'était donc bien vrai!

Malgré la détresse secrète qu'il éprouvait en ce moment, il crut devoir à sa dignité d'homme de loi de ne pas abandonner trop facilement le champ de bataille et il se hasarda à dire :

— Dans tous les cas, vous ne pouvez agir sans un mandat de Messieurs de la Cour.

— Un mandat!... Messieurs de la Cour!... — répéta lentement le révolutionnaire véritablement surpris d'une pareille ingénuité. — Mais, mon bon ami, d'où viens-tu? d'où t'arraches-tu?... dans quel trou de

muraille as-tu donc vécu, vieux hibou que tu es! pour ne pas savoir qu'il n'y a plus de Messieurs, qu'il n'y a plus de Cour, et que, par conséquent, le peuple n'a pas besoin de mandat?

— Pardonnez-moi, pardonnez-moi, — reprit l'opiniâtre feudiste, bien décidé à défendre ses chers parchemins jusqu'à la dernière extrémité — en vertu d'un arrêt du Parlement en date du....

— Citoyens! s'écria le démocrate impatienté, nous perdons notre temps ici; à la besogne! à la besogne! et fourragez-moi ça comme il faut!

Alors se passa une scène de désordre et de véritable désolation pour le malheureux feudiste, qui voyait son trésor aux mains des infidèles, et quelles mains, grand Dieu? des mains sales, grossières, inintelligentes, qui brouillaient et confondaient tout, qui mêlaient le livre censier avec le tableau des mouvances, le registre des aveux et des dénombrements avec les déclarations de francs-fiefs : c'était à n'y pas tenir! Aussi le pauvre homme allait de l'un à l'autre, les suppliant d'épargner ces papiers, rangés par lui avec tant de soin, et on le voyait courir en gémissant après les feuilles volantes qui se détachaient de tous côtés, pareil à une poule en détresse qui voit sa jeune couvée dispersée par un épervier maraudeur.

Enfin, après avoir mis le désordre le plus complet dans ce sanctuaire de la science féodale, cette horde de barbares se retira, et le feudiste, tombant anéanti sur son fauteuil de cuir, demeura, seul et désolé, sur les débris de sa gloire et de ses chères amours!

— Maintenant — dit le héros de l'expédition à son escouade de vauriens, quand ils furent au bas de la tour — il nous faut fouiller l'autre côté de la maison, nous serons peut-être plus heureux.

— Mais, citoyen! — fit un bourgeois de la troupe après avoir regardé l'ombre du soir qui semblait monter du fond de la vallée — il est un peu tard et nous n'y verrons bientôt plus.

— Tu as ma foi raison, toi! reprit le premier. Eh! bien, citoyens! nous allons suspendre nos opérations, et nous coucherons ici pour être prêts à recommencer demain matin de bonne heure. Nous aurons soin de nous faire donner tout ce qu'il faut, et ne manquerons de rien, soyez tranquilles! Ces maisons d'aristocrates sont de vrais paradis!

En attendant, rendons-nous chez la Montbriant; je crois qu'il est à propos de lui faire subir un interrogatoire.

L'annonce de cette détermination fit faire la grimace à la plupart de ces citadins qui ne découchaient guère, et auxquels ne souriait pas du tout la perspective d'une nuit passée dans ce Bocage tout plein d'embûches et de vagues épouvantements. Mais, pourtant, ils n'osèrent réclamer et ils suivirent en silence leur chef de file chez la maîtresse de la maison, qu'ils trouvèrent causant tranquillement avec le docteur Bonneau.

— Nous avons parcouru une partie de ta maison, dit le citoyen de Nantes en entrant; mais il paraît que tu es une fine mouche, car nous n'avons encore rien trouvé. Maintenant, tu feras bien — et c'est un conseil que je te donne en ami — de nous dire franchement où tu as caché les personnes suspectes que je vais te nommer, ainsi que ta correspondance avec les émigrés; sans cela, vois-tu, tu cours grand risque de ne pas coucher ce soir dans ton lit, et je te déclare que nous f........ plutôt le feu à ta barraque que de nous en retourner les mains vides! Ainsi, explique-toi catégoriquement.

— Ah! nous y voilà! se dit intérieurement le docteur, je me doutais bien que cette visite domiciliaire n'était qu'un prétexte, et qu'elle finirait comme les autres. Mais ce serait une honte! et il faut l'empêcher à tout prix! Tâchons de gagner du temps.

Puis, ayant pris la parole aussitôt :

— Permets, citoyen! dit-il. Il me semble qu'avant d'en arriver à de pareilles extrémités, il faudrait bien s'assurer de la véracité des rapports qui ont été faits, et procéder avec prudence et mesure à l'interrogatoire des personnes qui habitent cette maison. Il me semble....

— Il me semble à moi, interrompit aigrement le délégué, que puisque tu aimes mieux rester ici à faire la roue devant les dames du château que de servir utilement la cause de la Nation, tu n'as rien à voir à nos affaires, et tu ne dois pas te permettre de critiquer ceux qui ont toute la peine; soit dit sans t'offenser, citoyen!

Le docteur se sentit violemment tenté de châtier comme il le méritait cet impertinent coquin; mais, dans l'intérêt même de Mme de Montbriant, il crut devoir se contenir, et sans même relever le reproche qui

lui était adressé en termes si grossiers, il reprit avec une modération apparente :

— Enfin, citoyen, toujours est-il qu'une détermination si violente ne saurait être prise de cette manière. Pour moi, je croirais ma part de responsabilité trop engagée dans cette affaire, si tous ceux qui font partie de l'expédition ne sont pas appelés à donner leur avis en cette circonstance. On n'arrête pas ainsi les gens et surtout on ne met pas le feu à leur maison sans avoir de bonnes preuves contre eux, ou bien on déshonore les meilleures causes ; et ici j'en appelle à tous les gens de cœur et de raison !

Il parlait ainsi parce qu'il avait remarqué le soin avec lequel les plus modérés de la troupe étaient restés autour du château, ou s'étaient offerts pour monter la garde à distance, ne se souciant pas de paraitre aux yeux des habitants du logis dont ils étaient tous connus ; et cette circonstance, dont il espérait pouvoir tirer parti en désespoir de cause, lui avait suggéré le moyen que nous venons d'indiquer. Ce moyen était fort constitutionnel, du reste, mais il avait peu de chances de succès.

Effectivement, les sourcils du Jupiter-démocrate commençaient à se froncer violemment, et il allait faire sans doute une réponse foudroyante, lorsqu'un domestique entra et remit au docteur Bonneau une lettre sans cachet et simplement entourée d'un brin de laine noire.

La souscription était d'une écriture à peine formée et portait l'adresse suivante :

— « A Messieurs, Messieurs les patriotes présentement au château de Montbriant. »

Le docteur, pensant que cette étrange missive lui était particulièrement adressée, en prit lecture aussitôt, et la passa, sans mot dire, au délégué de Nantes.

Voici ce qu'elle contenait :

— « *Si vous faites tomber un seul cheveu de la tête des habitants du château, pas un de vous ne retournera à M***.* »

La lettre était signée : *Fleur-de-Lys, Marche-à-Terre, Brin-d'Amour,* etc..., et de grosses croix faites avec une plume écrasée tenaient lieu des autres signatures.

— Qui a apporté cette lettre? — s'écria le délégué dans la plus violente agitation.

— C'est Gusty ! répondit le domestique.

— Qui çà, Gusty? qu'est-ce que c'est que çà ? voyons! parle donc, imbécile!

— Imbécile?... reprit le domestique, je n'ai jamais été traité comme ça par mes maîtres ; je m'appelle Jean Robineau, dit *La Fleur,* et ce n'est pas pour vous servir, entendez-vous?

Heureusement pour Jean Robineau, dit *La Fleur,* sa réponse un peu hardie ne fut pas entendue par le bouillant citoyen qui, se tournant vers ses compagnons :

— Au nom du diable! répondez-moi donc, vous autres! quelqu'un de vous connaît-il ce Gusty?

— Oh ! oui, répondirent plusieurs voix, nous le connaissons parfaitement.

— Eh bien, courez vite, vite! et qu'on me l'amène sur le champ.

IX.

Au bout de quelques minutes, qui parurent un siècle au commandant de l'expédition, on lui amena le pauvre Gusty que l'on avait trouvé assis tranquillement à la cuisine où il attendait sans doute la réponse, sans se douter du danger qu'il avait à courir.

Il entra d'un air moitié insolent, moitié contrit, comme un renard pris au piége, mais disposé encore à montrer les dents. Il promena avec une certaine assurance ses petits yeux perçants tout autour de l'assemblée, mais son juge ne le laissa pas observer ou se recueillir bien longtemps, car, l'apostrophant d'une voix de tonnerre :

— C'est donc toi, petite vipère, qui te fais ainsi le messager des aristocrates et des ennemis de la Nation?

— Qu'est-il? — répartit le fin matois qui fit semblant de ne pas comprendre.

— Je te demande si ce n'est pas toi qui as apporté l'espèce de lettre que voici?

— Eh bien, oui, c'est moi... et après?

— Sais-tu bien à quoi tu t'exposes, misérable vaurien! en te chargeant ainsi des missives d'un ramassis de brigands contre-révolutionnaires?... Ecoute! tu n'as qu'un moyen d'éviter la corde qui t'attend, c'est de parler franchement, et de me dire qui t'a donné cette lettre.

— Dame! que voulez-vous que je vous dise, moi? ont-ils pas mis leur paraphe au bas?

— Ne cherche pas à biaiser avec moi, canaille! et prends garde à ce que tu vas dire! Je te demande encore qui t'a donné la lettre que tu viens d'apporter.

— Dame! qui?... qui? ils sont bien plus d'un, bien sûr! il y a ceux de la Saivrie, ceux de la Primevère, ceux des Granges, toute la paroisse, allons! pour mieux dire.

— Mais où se tiennent-ils? où étaient-ils quand ils t'ont donné ce papier?

— Ils étaient là, dans les bois, dans les genêts, dans les buissons, partout!

— Combien sont-ils donc, à ton compte?

— Ma foi! je ne les ai pas comptés, moi, mais ils pouvaient bien être environ six cents.

— Tu mens, fils de chien! ils ne peuvent pas être autant que ça.

— Dame! si vous ne me croyez pas, allez-y voir — répliqua Gusty d'un air boudeur — ils sont bien plus aisés à voir que le roi, allez!

— Citoyens! dit le délégué à ses gens, assurez-vous de ce petit misérable, je vais donner un coup d'œil aux environs, et je reviens à l'instant.

Le citoyen nantais grimpa lestement au haut de la tour de l'ouest, et ouvrant une fenêtre qui donnait sur les collines boisées des environs, il se mit à examiner la campagne, et ne tarda pas à reconnaître la véracité de l'honnête Gusty.

Des groupes nombreux de paysans armés de fusils, de fourches et de faux étincelantes aux derniers rayons du soleil, se tenaient à demi cachés dans les clairières ou se montraient de temps en temps aux *orées* (1) des bois, tandis que quelques hommes affairés, qui semblaient

(1) Lisières.

être les chefs de cette armée improvisée, allaient et venaient continuellement de l'un à l'autre comme pour donner le mot d'ordre ou pour encourager leurs gens. Mais pas une clameur ne se faisait entendre parmi eux, et ils ressemblaient à des ombres démesurément grandies par les brumes vaporeuses du soir qui envahissaient déjà les coteaux et les bois.

Il était évident qu'une collision violente ne tarderait pas à éclater, et le vaillant capitaine des patriotes de M*** descendit tout pensif du haut de son observatoire.

Arrivé dans le salon où tout le monde était rassemblé, il fit un signe au docteur Bonneau qui le suivit dans un autre appartement.

— Eh bien, citoyen! — lui dit-il, quand ils se trouvèrent seuls — je viens d'examiner notre position, et, franchement, elle n'est pas belle!

— Comment cela? — fit le docteur, étonné de l'air humble et consterné du grand homme — qu'y a-t-il donc de nouveau?

— Il y a... que nous sommes cernés, mon cher, et je veux que le diable m'emporte si je sais quelle pièce coudre à cela!

Alors il expliqua au docteur ce qu'il avait vu du haut de la tour, et termina l'exposé de la situation par ces mots qui sentaient fort l'homme démoralisé :

— Et que faire à présent?... que faire?

Le docteur monta à son tour au haut de la tour de l'ouest, et put se convaincre par lui-même que son collègue n'avait rien exagéré. Il descendit pas à pas les marches de l'escalier, et quand il fut arrivé à la dernière, sa détermination était prise.

— Citoyen! dit-il à son compagnon, je crois que dans notre position un peu de diplomatie est absolument nécessaire; je suis connu de la plupart de ces hommes égarés, et je suis décidé à entrer en pourparlers avec eux.

— Quoi! tu voudrais traiter avec des rebelles?

— Si tu connais un autre moyen de sortir d'embarras, citoyen, — répliqua le docteur, avec le plus grand sang-froid, — je ne t'empêche pas de l'essayer; mais pour moi, je n'en vois pas.

Le farouche démocrate baissa la tête et ne répondit rien. Il lui en

coûtait de traiter avec « les vils suppôts de la tyrannie ; » mais, de même que son ami Carrier et tant d'autres démagogues sanguinaires, il n'était pas des plus braves, et la perspective d'un combat n'avait rien de réjouissant pour lui. Faisant donc de nécessité vertu, il laissa le docteur travailler comme il l'entendait au salut commun. Quant à lui, il s'assit dans un coin d'un air boudeur et parut ne vouloir prendre aucune part à ce qui allait se passer.

Le docteur, sentant bien qu'il était maintenant le seul espoir de la troupe compromise, n'hésita pas à prendre toute l'autorité, que personne, du reste, ne songea à lui contester. Il commença par faire évacuer le salon où Mme de Montbriant se trouvait comme une prisonnière au milieu de ces grossiers personnages, et, emmenant Gusty avec lui, il sortit du château et se dirigea du côté des bois.

Chemin faisant, il sonda son compagnon et s'assura qu'il n'avait à redouter aucun danger personnel de la part des paysans qui ne lui en voulaient pas trop après tout, et qui n'avaient pu oublier les soins attentifs et le plus souvent gratuits qu'il donnait aux pauvres gens.

— Oh! dame, nenni! disait Gusty, ils ne veulent point vous faire de misère, allez! Il y en a plus de quatre là-bas qui, sans vous, ne seraient pas sur leurs jambes à l'heure qu'il est.

Puis, s'arrêtant tout à coup et considérant le docteur d'un air de regret ;

— Quel dommage, Monsieur le docteur, dit-il, quel dommage que vous soyez pataud!

Le docteur ne put s'empêcher de sourire de cette naïve exclamation ; mais il ne crut pas devoir y répondre, et bientôt ils arrivèrent aux avant-postes de la troupe des paysans.

Ils y trouvèrent Labranche en grand uniforme de garde-chasse, qui reçut le docteur avec une certaine politesse un peu hautaine, comme tout valet de bonne maison se devait à lui-même vis-à-vis des bourgeois, mais néanmoins avec une bienveillance assez marquée.

Il serait trop long d'entrer dans tous les détails de la négociation qui eut lieu entre ces deux puissances, bien qu'elle n'eût guère duré plus d'un quart d'heure. Les paysans du Bocage, patients comme tous les hommes forts, ne prenaient guère, à cette époque, l'initiative des hos-

tilités, et se contentaient de se défendre contre les violentes attaques des patriotes. Aussi se montrèrent-ils assez disposés à laisser les *citoyens* retourner tranquillement chez eux, sous la condition d'évacuer le château au plus vite, et de ne faire aucune insulte aux gens de la maison. Ce point une fois réglé, Labranche, qui était un ancien soldat et qui, en cette qualité, avait sans doute attrapé quelques bribes de diplomatie militaire, ajouta en manière de post-scriptum au traité :

— Et pour être plus sûr que nos conditions seront fidèlement observées, les dames du château, et les serviteurs, jusqu'aux valets de chiens et aux laveuses de vaisselle seront présents sur l'esplanade, afin qu'on puisse bien les voir tous au moment où la garde nationale quittera le château.

Tout étant parfaitement convenu, les sentinelles des patriotes furent rappelées et se replièrent à l'instant sur le château à la suite du docteur. De leur côté, les paysans, ceux d'entr'eux surtout qui avaient des fusils et qui en étaient tout fiers, vinrent se ranger sur l'esplanade de chaque côté de la porte, afin de voir passer les patriotes sous les fourches-caudines, et de se mettre en rapport avec les habitants du logis.

Mme de Montbriant, prévenue de ce qui se passait, parut sur le perron avec tous ses gens, et désirant par dessus tout, prévenir une collision qui aurait pu devenir sanglante, elle assura les paysans qu'aucune insulte ne lui avait été faite, et que nul dégât n'avait été commis chez elle.

— Mais, madame, lui dit Labranche, nous ne voyons point mademoiselle; où est-elle?

— Mademoiselle est en sûreté, mon ami, répondit Mme de Montbriant; je vous remercie tous mille fois de votre attachement pour elle; mais n'ayez aucune inquiétude.

Le moment était arrivé pour les patriotes de commencer leur défilé, et pourtant ils ne s'ébranlaient pas encore. Une certaine agitation paraissait même se manifester parmi eux ; ils cherchaient des yeux et appelaient de tous côtés sans doute quelques traînards, qui n'arrivaient pas, et qu'on ne voulait pas laisser en arrière. Tout à coup, on vit le délégué de Nantes sortir de l'intérieur avec une douzaine de ses plus

dévoués satellites, la fine fleur des révolutionnaires de M***, et se perdre au plus vite dans la foule des patriotes rassemblés pour le départ.

Malgré la promptitude de leur manœuvre, les paysans crurent remarquer chez ces hommes un air de triomphe contenu et de satisfaction secrète un peu extraordinaire dans la position humiliante où ils se trouvaient; mais ils n'eurent aucun soupçon sérieux et laissèrent tranquillement partir la colonne expéditionnaire.

Parmi les citoyens qui la composaient, quelques-uns, il est vrai, marchaient la tête levée et le regard assuré; mais c'était le petit nombre. Les autres cherchaient à se dissimuler de leur mieux, se sentant mal à l'aise sous les regards de cette foule hostile qui les toisait de haut en bas, qui semblait les compter et les examiner avec soin, comme pour les reconnaître plus tard. Cependant aucune injure ne fut proférée contre eux et pas un mot malséant ne fut prononcé, par respect pour la foi des traités et la présence de la dame du château; en sorte que les patriotes défilèrent au petit pas, et disparurent bientôt au milieu des bois.

Il n'y avait pas vingt minutes qu'ils étaient partis, et les paysans répandus par groupes sur l'esplanade devisaient encore sur les événements de la journée, lorsque tout à coup une fumée épaisse se fit jour à travers les fenêtres des combles, et qu'une langue de feu, brillante et rapide comme un éclair, illumina tous les environs.

Tout fut expliqué alors, et l'apparente modération des pataudes, et la manœuvre secrète des retardataires, et l'expression diabolique de leurs sinistres figures.

Les plus jeunes et les plus agiles, transportés de fureur, avides de vengeance, se précipitèrent à la poursuite des citoyens; mais ceux-ci, avertis déjà par l'indiscrétion vantarde de ceux qui avaient fait le coup, avaient instinctivement pressé le pas, pensant bien qu'ils allaient avoir bientôt tous les paysans sur leurs talons, de sorte qu'ils étaient rendus bien près de la ville quand ceux-ci parvinrent à les atteindre.

En entendant le bruit des pas et les clameurs de ceux qui les poursuivaient, les honorables citoyens de M*** s'enfuirent à toutes jambes et se débandèrent à travers champs, jetant leurs fusils pour courir plus vite et se cachant dans les buissons pour laisser passer l'avalanche.

Contre toutes probabilités en pareil cas, ce fut leur couardise qui les sauva. Les paysans, perdus dans l'obscurité du chemin creux que nous connaissons déjà et n'entendant plus devant eux leurs ennemis dispersés, comprirent bien vite que leur vengeance était manquée. Avec cet instinct guerrier dont ils donnèrent depuis tant de preuves, ils coururent se poster à la tête du pont, dans l'espoir d'arrêter les fuyards au passage ; mais il était trop tard. Une partie de la colonne l'avait déjà franchi, et les autres se glissant dans l'ombre, vers les gués nombreux de la petite rivière, arrivèrent chez eux plus ou moins avant dans la nuit.

L'illustre délégué des sociétés populaires de la ville de Nantes entra tout haletant à la *Croix-d'Or*, fit seller immédiatement son cheval, oublia dans sa précipitation de payer sa dépense, et partit au grand galop pour retourner dans la ville où il fut se vanter de sa belle expédition, et recevoir les félicitations de ses amis.

On chercha vainement à sauver le château des ravages de l'incendie. Le démocrate avait profité du moment où tout le monde se trouvait réuni sur l'esplanade, pour mettre à exécution l'abominable projet qu'il avait formé tout d'abord, mais dont, il faut bien le dire, la grande majorité des gardes nationaux n'avait nul soupçon. En voyant la tournure pacifique que prenaient les affaires, il avait désespéré un moment de la réussite de son lâche complot ; mais comme ce résultat ne faisait pas son compte, et qu'il n'était pas homme à accepter une pareille déception, il avait fait un signe à ses fidèles, dès qu'il avait trouvé jour à pouvoir agir, et il était trop habile en ce genre d'expéditions pour faire les choses à demi.

Tout fut donc a peu près consumé. On ne put sauver que les objets les plus précieux ainsi que les papiers de famille que le feudiste avait arrachés aux flammes au péril de sa vie, et qu'il apporta entre ses bras, enfermés dans une boite de fer-blanc préparée de longue main à tout événement.

Les paysans passèrent toute la nuit à garder les objets échappés à l'incendie, pleurant des larmes de sang sur les débris du vieux château, ce sanctuaire béni de l'antique hospitalité, cet asile bien-aimé des pauvres, cette merveille de la paroisse, enfin ! la joie de leurs cœurs et

l'amour de leurs yeux ! Puis, quand tout fut terminé, ils se jetèrent à genoux et se mirent à prier comme on prie sur la tombe d'un ami perdu pour jamais.

Mme de Montbriant, accompagnée de ses femmes, avait pris le chemin de la maison de la nourrice où Marguerite avait cherché un refuge. La mère et la fille se rencontrèrent en route et se jetèrent dans les bras l'une de l'autre, heureuses encore de se revoir après l'orage !

Elles arrivèrent, en se donnant la main, à la maisonnette où elles trouvèrent la nourrice qui se tenait sur le seuil en pleurant amèrement.

L'entrevue fut touchante et digne des temps antiques.

— Ma bonne Marie-Jeanne ! dit la grande dame, je viens te demander un asile, car je ne sais plus ou reposer ma tête, et me voilà désormais aussi pauvre que toi !

— Non, non, madame !... ma chère maitresse ! — s'écria la bonne femme en se jetant sans hésiter au cou de Mme de Montbriant — non, vous n'êtes pas pauvre ! non, vous n'êtes pas abandonnée ! vous êtes ici chez vous ! tout ce qu'il y a dans la maison, les bœufs, les vaches, notre pain, le cœur des femmes et le bras des hommes, tout cela est à vous !... ne le saviez-vous pas ?

— Oh ! je le sais ! je le sais, ma chère nourrice ! et la preuve, c'est que je suis venue prendre place à ton foyer.

En disant ces mots, la noble dame, brisée par tant d'émotions, se laissa tomber sur un vieux tabouret de jonc, dans un des coins de la cheminée.

La bonne femme, attendrie et ne trouvant plus rien à dire, demeura comme en extase au milieu de la place, les mains croisées sur son tablier de bure et contemplant, à travers ses larmes, « sa chère maîtresse » assise sous les poutres enfumées de son vieux toit, tandis que Marguerite, un bras passé autour du cou de sa mère bien-aimée, ne pouvait s'empêcher de jeter un regard désolé, par la petite fenêtre ouverte, sur les décombres fumants de ce qui était, la veille, le château de ses pères.

X.

La campagne de la garde nationale de M*** et la catastrophe qui en fut la suite n'eurent pas un grand retentissement en dehors du district.

Ce n'était, après tout, qu'une page de plus dans les annales dela Révolution déjà si riches en faits de cette nature. Depuis l'incendie du château de la Proutière en 1791, il n'était pas un district, parmi ceux qui avaient le bonheur de posséder pour chef-lieu la moindre petite ville ou même un gros bourg, qui n'eût à déplorer de pareils excès. Si les patriotes de M*** avaient résisté si longtemps à la tentation, ce n'était que par une protection toute particulière de la Providence sur la famille de Montbriant; car tous les détails que nous avons cru devoir donner sur les tripotages intérieurs du club de la petite ville seraient impuissants à expliquer une si rare longanimité.

Maintenant la guerre était ouvertement déclarée entre les paysans et les citadins. Ceux-ci avaient commencé les hostilités par l'incendie et la trahison, et ce n'était pas leur faute s'il n'y avait pas eu de sang répandu entre eux et leurs ennemis.

Malgré l'extrême patience des villageois qu'ils auraient bien voulu prendre sérieusement pour de la faiblesse, les bourgeois de M*** n'osèrent plus s'aventurer dans la campagne après leur belle expédition, et les dames de Montbriant purent demeurer en paix dans l'humble maisonnette où elles avaient cherché un refuge.

Les paysans veillaient encore plus assidûment que par le passé et les gardaient comme un véritable trésor. Non seulement il n'en était pas un seul qui ne se fût fait volontiers tuer pour elles, mais le dévouement inspirait à ces hommes de fer des attentions et des délicatesses que l'on eût à peine osé attendre des raffinés de la civilisation. Ainsi, les femmes de la maison, après avoir humblement reconnu dans une sérieuse conférence tenue entre elles, la nullité de leurs talents culinaires, avaient fait venir la cuisinière du château; mais comme il n'y avait plus de lits, les deux jeunes filles couchaient bravement sur la paille de la grange, à l'insu de Mme de Montbriant. De leur côté, les hommes avaient trouvé le moyen de pénétrer dans le camp ennemi, c'est-à-dire dans la ville de M***, où ils s'étaient abouchés avec le boulanger qui déposait chaque matin dans un buisson convenu de la *miche* — ce *nec plus ultrà* des aspirations gourmandes des paysans d'autrefois, cette bienheureuse miche dont l'usage habituel donnait plus que toute autre chose droit au titre de *Monsieur*. Comme, au dire des campa-

gnards, le susdit boulanger « ne valait pas grand chose, » ils couraient à chaque instant le risque d'être trahis lorsqu'ils allaient prendre le pain dans le buisson, mais que leur importait, pourvu que « la bonne maitresse » ne fût pas exposée à manger du pain de seigle !

Nous n'en finirions pas si nous voulions raconter en détail les combinaisons ingénieuses ou hardies de ces esprits, si lents d'ordinaire, pour tâcher de rendre la vie un peu moins dure et moins amère aux pauvres exilées du château de Montbriant. C'était surtout la tâche des femmes du logis ; pour les quatre vigoureux garçons de la vieille Marie-Jeanne, ils marchaient toujours armés et ne perdaient pas la maison de vue, tandis que Gusty, l'infatigable Gusty, dégoûté pour jamais de la fréquentation des villes, passait tout son temps à épier les mouvements de l'ennemi.

Tout l'hiver s'écoula ainsi : la Révolution grandissant toujours sur la terre de France couverte de sang et de ruines ; les habitants du Bocage toujours frémissants de colère, jusqu'au jour mémorable où le tocsin de six cents paroisses sonna, dans nos paisibles vallées, l'heure si longtemps attendue de la vengeance et de la mort.

Les paysans — quoique leurs habitudes sédentaires et la difficulté des communications ne leur permissent guère de connaître la disposition des esprits dans un rayon un peu étendu — les paysans partout persécutés avaient partout résolu de ne pas obéir à la réquisition et de défendre leur indépendance jusqu'à la mort. Ce fut comme une étincelle électrique ! Seulement, ceux de cette partie du pays étaient encore indécis sur la manière dont on devait protester. Les jeunes gens, que cette affaire concernait plus particulièrement, étaient d'avis de « marcher sur la ville de M***, de foncer tretous à la fois sur les gendarmes, de brûler les papiers où leurs noms étaient couchés, et d'envoyer au diable la séquelle des patriotes avec tout leur bataclan. »

C'était, comme on le voit, de la stratégie primitive, s'il en fut jamais, et quoique l'avenir ait prouvé que ce n'était pas toujours la plus mauvaise, les plus âgés trouvaient le moyen un peu trop expéditif. Ils voulaient « durer encore un petit » et conseillaient aux conscrits de se contenter de ne pas paraître au tirage « pour voir ce qu'il en serait ; » en sorte qu'il n'y avait rien de bien arrêté dans leurs projets.

Avant de rien conclure, il fut convenu que l'on irait en masse à la foire de L***, où l'on se rendait de dix lieues à la ronde et où il serait plus facile de s'entendre pour arriver à une détermination. On arrêta aussi que la moitié des hommes de la paroisse seulement partirait pour la foire, tandis que les autres resteraient à la garde des villages et des dames de Montbriant.

Le bourg de L*** était à cette époque l'un des plus importants du pays. Sa situation avantageuse à deux pas des marches du Poitou, à une distance raisonnable du grand Marais de l'ouest, en faisait un point central pour le commerce intérieur qui ne consistait guère à la vérité qu'en bétail, en laines et autres productions du sol, mais où affluaient les marchands forains de la ville de Nantes qui venaient vendre aux paysans les objets manufacturés dont ils avaient besoin.

Dès la plus petite pointe du jour, on vit donc toutes les routes qui mènent à L*** couvertes de gens qui s'y rendaient un peu pour leurs affaires et beaucoup pour apprendre des nouvelles dont tout le monde est si avide en ces heures d'attente solennelle qui précèdent les grandes crises de la vie des peuples.

C'est à peine si quelques paires de bœufs, quelques maigres moutons apparaissaient çà et là au milieu de la foule, qui pourtant n'avait jamais été aussi grande que ce jour-là. A toutes les *virées* (1) de chemins on voyait déboucher, comme les affluents d'une large rivière, les gens du Bocage avec leurs gros sabots, leurs chapeaux ronds ornés de chenilles éclatantes et de médailles de Saint-Hubert contre les *chiens gâtés*, tous marchant à pied, le bâton à la main, ou montés sur leurs petits chevaux de lande dont on ne voyait que les jambes grêles et la petite tête éveillée sortir à travers les plis de leur ample manteau de bure grise.

Du côté de l'ouest, on remarquait aussi quelques maraichers des environs de Machecoul, reconnaissables à leur carnation brillante, à leurs gilets de flanelle blanche, et surtout à leurs ceintures bariolées que les *bacheliers* (2) étalent dans toute leur largeur avec une certaine prétention, tandis qu'elles paraissent simplement roulées en

(1) Détours.
(2) Célibataires.

corde autour des reins des gens mariés ou revenus pour toujours des vanités du monde.

Toute cette population, divisée par groupes plus ou moins nombreux, causait avec une animation peu ordinaire en pareille circonstance où l'obligation de veiller au bétail occupe tous les instants. Quelques jeunes gas portaient même leur chapeau sur l'oreille d'un air assez crâne, mais on ne remarquait point ce jour-là ce sentiment de malveillance innée qui subsiste toujours entre les deux races, et pas une mauvaise plaisanterie ne fut échangée entre les Maraichins et les *Danions* (1). Au contraire, ils se firent tous un excellent accueil, et ce fut avec toutes les marques d'une intelligence parfaite, née sans doute sous l'empire des mêmes sentiments, qu'on les vit faire leur entrée dans le bourg.

Les marchands étrangers, déballés sous la halle, avaient orné leurs bancs de drapeaux tricolores et de cocardes de la même couleur qu'ils offraient en même temps que leurs marchandises aux *citoyennes* en coiffes et aux *citoyens* en chapeaux ronds qui circulaient au milieu de la foire. On était alors en Carême, et il ne manquèrent pas, à leur repas de midi, d'étaler sur leur comptoir la viande qu'ils avaient apportée et de la manger à la barbe des paysans, au milieu des propos les plus grossiers et des railleries les plus offensantes.

Cette affectation de patriotisme et d'impiété ressemblait fort à une provocation, et bien des yeux les regardaient faire avec indignation, bien des mains nerveuses se crispaient autour des bâtons; mais grâce à cette circonspection naturelle ou à cette longanimité chrétienne de nos Poitevins, qui n'éclatent jamais qu'à la dernière extrémité, les étrangers purent impunément se moquer d'eux une bonne partie de la journée.

Sur le soir, et au moment où les marchands, de mauvaise humeur à cause de l'insuccès de leur vente et de leurs prédications politiques, se disposaient à plier bagage, quelques jeunes filles s'étant approchées d'un banc pour acheter de la dentelle, le *marcelot* leur offrit des cocardes rouges, comme disaient les paysans — et sur leur refus, il trouva plaisant de les leur attacher de force à la *pièce* de leurs tabliers. Celles-ci indignées de leur audace arrachèrent les cocardes et les foulèrent aux

(1) Terme de mépris par lequel les maraichins désignent les gens du Bocage.

pieds. Une rumeur épouvantable s'ensuivit : les paysans furieux se précipitèrent sur les boutiques, les renversèrent sur la tête des marchands, rouèrent ceux-ci de coup de bâton, et — suivant l'expression d'un vieux conteur de notre connaissance, « ils les mirent à la porte de la paroisse. »

Après ce coup de main, les Poitevins restés maîtres du champ de bataille posèrent des gardes autour de la halle, qui n'était plus qu'un vaste chaos de planches brisées, de ballots écrasés et d'étoffes enchevêtrées les unes dans les autres. Ils voulaient que rien ne fût dérobé et qu'on ne pût pas dire que leur vengeance n'avait été qu'un pillage. Ils ne se rendaient pas encore bien compte du moyen qu'ils emploieraient pour restituer toutes ces marchandises à leurs propriétaires; mais c'était chez eux un mouvement instinctif de probité et une satisfaction de conscience naturellement chère à tous les cœurs bien nés.

Cependant, un rassemblement tumultueux ne tarda pas à se former sur la place de l'église. Les esprits, échauffés par l'approche du tirage qui devait avoir lieu les jours suivants et par la scène violente qui venait de se passer, étaient dans un état d'exaspération impossible à décrire. On ne parlait que de révolte, de combats, de vengeance et de mort; mais personne n'avait d'idées arrêtées et ne présentait un plan praticable d'insurrection.

Au milieu de la confusion qui régnait de toutes parts, un homme s'élança à la fin sur une tombe placée à côté de la grande porte de l'église, et fit signe qu'il voulait parler. C'était un jeune paysan de vingt-cinq ans à peine; son air était grave, son maintien modeste, et l'exaltation de ses yeux noirs avait quelque chose de pensif et presque religieux. On pouvait aisément deviner à son aspect que ce n'était pas là un orateur populaire, entraîné par la turbulence de ses passions ou les excitations du moment présent, mais bien plutôt une de ces natures fortes et méditatives inspirées par la profondeur et l'énergie de la pensée.

— Un moment, les enfants, un moment! — s'écria-t-il dans son patois pittoresque que nous regrettons d'être obligé de franciser — si tout le monde parle à la fois, il y aura pas moyen de s'entendre. Vaut autant se croiser les bras que de faire de la besogne comme ça. C'est pas le tout que de parler, il faut bien dresser notre plan. Ecoutez-moi

donc! Nous sommes ici tretous d'une mode, à ce que je peux croire, et aussi souls les uns que les autres de toute cette patauderie *endêvée*; eh bien! ce que nous venons de faire ici, il faut le faire dans toutes les paroisses, il faut chasser les patriotes, sans quoi nous n'aurons jamais la paix et ils viendront nous *manger la pire* un de ces jours. En un mot comme en dix, il faut les envoyer au diable! qu'en dites-vous, les gas?

— Oui! oui! — vociféra la foule, dont cette proposition caressait les plus ardents désirs. — A bas les patauds! Vive le Roi! Vive Vincent Bernard!

— Ils ont chassé nos prêtres, pousuivit Vincent, et ils les galopent comme des chiens gâtés; ils ont chassé nos seigneurs, nos amis à tretous, vous le savez? ils ont haché notre pauvre Roi... (Ici l'orateur souleva son chapeau en signe de respect; ce qui fut imité par toute l'assistance) oui! ils ont haché notre pauvre Roi! et ils auraient tué le bon Dieu, s'ils avaient pu le faire! Et puis voilà qu'au jour d'aujourd'hui ils veulent nous faire tirer à la milice pour aller les défendre et envoyer les braves gens à la boucherie! C'est trop fort aussi, ça! et je vous jure bien que pas un des gas de chez nous ne partira et n'ira se faire tuer en compagnie de ces damnés huguenots!

— C'est pas le chemin du paradis, bien sûr! — interrompit maître Gusty qui se fourrait partout.

Cette saillit fit partir l'auditoire d'un immense éclat de rire, et l'orateur s'emparant de la judicieuse réflexion du jeune gas :

— Non ce n'est pas le chemin du paradis! continua-t-il; mourir pour mourir, vaut-il pas mieux cent fois mourir dans sa paroisse, avec le prêtre à son chevet, son chapelet autour du cou, l'eau bénite et la petite croix de bois à la virée du chemin, que non pas s'en aller crever à la frontière pour être enroché comme un chien, dites?

— Oui! oui! tu as raison Vincent. Nous ne partirons pas — s'écriait-on de toutes parts, et les cris de: Vive le Roi! Vive Bernard! recommençaient de plus belle.

— C'est bon reprit l'orateur satisfait, nous voilà tretous *d'assent* (1); mais à cette heure, il y a une chose qui m'embarasse, voyez-vous! c'est pas malaisé de tirer un coup de fusil; mais c'est pas le tout; il faut

(1) D'accord.

en savoir un petit plus long pour mener la troupe comme il faut, et nous ne sommes pas assez fins pour çà nous autres. Il nous faut un chef, il n'y a pas à dire ! Ah ! — continua-t-il en levant les yeux au ciel — faut-il avoir de la male chance ? Si M. de Montbriand avait pu deviner ce qui se passe aujourd'hui, et voir ce que je vois devant mes yeux, il ne serait pas parti, bien sûr ! C'est lui qui nous aurait bien convenu !... Mais enfin, puisqu'il n'y est pas, il faut bien en choisir un autre. Eh bien les enfants ! que diriez-vous de M. de Royrand ?

— M. de Royrand ! dit un homme du pays d'Aizenay — nous ne connaissons pas ça, nous autres. — Et nous non plus ! — répétaient une foule de voix.

— C'est un bon et brave officier des environs qui a la croix de Saint-Louis, pas moins que çà, et qui est un fameux royaliste par dessus le marché.

— C'est possible ! reprirent les mêmes voix, mais nous ne le connaissons pas.

— Nous avons chez nous M. Joly qui est un brave aussi, reprit le premier interlocuteur, qui saute sur sa monture sans mettre les mains, et qui, d'un coup de pistolet, vous tue à quinze pas une mouche sur un papier blanc : voilà ce qu'il nous faut !

— Mais nous ne le connaissons pas ! — disaient tous ceux qui étaient d'un autre canton, et cet éternel refrain revenait invariablement après chaque nom proposé. Chacun cherchait à faire prévaloir le grand homme de sa paroisse à l'exclusion de tous ceux dont le nom lui était inconnu, et ce sentiment de défiance envers les étrangers est tellement inné chez les paysans de l'ancienne Vendée militaire, que les vieux soldats de Charette disaient encore en 1830 : « Ah ! dame, ma foi ! si le Roi veut nous envoyer des cordons rouges pour nous commander, nous resterons chez nous, parce que, résolument ! nous n'en voulons pas. »

Ainsi donc, quoique la proposition de Vincent Bernard fût des plus sages, il fut impossible de s'accorder, et l'on se sépara sans avoir rien concerté, comme pour prouver une fois de plus que la guerre de la Vendée ne fut pas la suite d'un complot longuement organisé, mais bien le fruit de l'enthousiasme et de l'entrainement.

A. DE BREM.

(*La suite au prochain numéro.*)

LES CLASSES SOUFFRANTES
AUX PREMIERS SIÈCLES DU CHRISTIANISME (1).

PÉRIODE DE TRANSFORMATION.

III. — La Femme.

Sommaire. — La femme tirée de la condition humiliante et de la dégradation morale où elle était tombée. — Gage de réhabilitation : naissance d'un type admirable qui rappelle et surpasse même le type primitif de la femme. — Figure de Marie. — Réhabilitation de *l'épouse* et de *la mère*. — Doctrine de l'Évangile sur les droits et le rang de la femme placée à côté de l'homme pour être sa compagne et non son esclave. — Pouvoir protecteur et non tyrannique. — Type de l'union du Christ avec son Église. — Beauté et spiritualité de l'union chrétienne fondée sur ce modèle. — Unité. — Indissolubilité du lien conjugal. — Création de la *vierge*, type inconnu jusque-là. — L'état le plus méprisé dans la femme païenne devient le plus excellent et le plus admiré dans la femme chrétienne. — Consolation apportée même à la femme tombée. — La Madeleine. — Mission sociale reconnue à la femme. — Influence des femmes dans la société chrétienne. — Transformation de la législation civile au sujet de la femme.

Pour l'enfant le Christianisme a été, nous venons de le voir, cette fille du roi d'Egypte qui sauve le jeune Moïse exposé sur les eaux du Nil ; pour la femme, il est ce patriarche hébreux qui recueille la pauvre veuve abandonnée, et qui fait de l'infortunée Ruth la reine de son foyer domestique et la mère de ses nombreux enfants. En un mot le Christianisme a d'une main relevé l'enfant, de l'autre il va relever la mère.

La femme en effet fut réhabilitée, et c'est pour elle surtout, on peut le dire, que la religion nouvelle fut non seulement un bienfait, mais

(1) Voir la Revue, T II, p. 169-181 et 329-345. et T. IV, p. 115-132.

encore une résurrection véritable. Quel pouvait être, en effet, au milieu d'une société où l'on n'exaltait que la force et le vice, le sort de cette frêle créature dont toute la puissance est dans sa vertu, sa faiblesse et son amour? Aussi, comme nous l'avons vu, elle était tombée bien bas au sein des sociétés païennes, plus bas que l'homme sans aucun doute, et rien n'avait égalé l'excès de ses malheurs si ce n'est l'excès de sa dégradation.

La première chose que devait faire l'auteur du Christianisme pour réhabiliter cette infortunée moitié du genre humain, c'était de lui donner un modèle d'une admirable beauté, comme il l'avait été lui-même pour l'homme, de nous montrer la femme telle qu'il l'avait formée au premier jour, pleine de grâce et de vertu, type vénérable qui pût rappeler à l'humanité le souvenir de sa haute origine et l'excellence des dons qui lui avaient été accordés.

C'est ce que fit le divin Sauveur en nous donnant l'admirable figure de Marie, cette femme incomparable, si chaste et si pure, que le souvenir de sa vertu sans tache s'est perpétué à travers les âges, les hérésies et les impiétés, sans qu'une voix se soit jamais élevée pour contredire ce témoignage universel.

Il devait ensuite la présenter à l'homme, comme à la naissance de l'humanité, et lui montrant la femme telle qu'il l'avait faite, bien plus, telle qu'il l'avait réhabilitée, lui indiquer ainsi quels devaient être pour elle désormais son respect et sa tendresse.

Ce fut l'objet des dernières paroles du Dieu rédempteur, alors que du haut de sa croix, s'adressant au disciple qui représentait l'humanité tout entière et à sa divine mère, il leur dit : *Femme, voilà votre fils! Fils, voilà votre mère!*

Ces paroles tombées du Calvaire sont la charte d'émancipation de la femme, et bientôt nous en verrons les admirables effets : Les disciples du crucifié ont porté au loin la parole de leur maître ; les femmes ont entendu la bonne nouvelle, et partout le foyer domestique a tressailli. Pénétrez au sein de la famille chrétienne : tout a changé, les traditions primitives se sont réveillées. La femme a repris auprès de son époux la place que Dieu et la nature lui avaient faite. La femme, c'est de nouveau la compagne de l'homme, compagne pour lui si intime

que Dieu l'a tirée de la substance même de son époux, pour indiquer qu'ils sont deux parties d'un même tout, qu'ils doivent être pour ainsi dire *deux dans une même chair; erunt duo in carne unâ.*

Jésus-Christ ajoute encore aux paroles de l'ancienne loi : Il compare l'union de l'homme et de la femme à son union avec la sainte Eglise, c'est-à-dire à une union éternelle, une union qui ne peut être troublée, d'où il ne peut sortir qu'une volonté, qu'un amour.

En même temps, saint Paul, digne interprète de son maître, qui entend sainement sa doctrine et qui avec la liberté ne veut pas porter le désordre au foyer domestique, saint Paul indique la hiérarchie dans la famille : la femme doit obéissance au mari. Mais ce sera une obéissance douce comme l'amour, comme la reconnaissance; car l'autorité qu'il donne au mari, c'est pour qu'il en couvre la femme, pour qu'il protége celle-ci contre sa faiblesse et ses entraînements.

Ainsi, par le mariage, la femme ne deviendra plus l'esclave, la propriété de son époux. Le mari dans cet acte solennel ne simulera plus un enlèvement ou une vente, souvenir odieux d'un régime brutal et païen. Ils montent à l'autel, ces deux jeunes gens libres l'un et l'autre, pour ne recevoir d'autre chaîne que celle d'une mutuelle fidélité dont ils consacrent la jouissance comme le mérite au Dieu qui va les unir ; ils s'épousent à jamais, l'un pour avoir un protecteur, l'autre pour satisfaire à ce besoin de protéger et de défendre, qui est l'apanage de la force, tous les deux pour répondre à ce puissant instinct de dévouement et d'amour qui est un des éléments de la nature humaine, et pour former comme un faisceau plus puissant à triompher des épreuves de la vie, épreuves dont la plus heureuse existence ici-bas ne saurait être à l'abri.

Rien de plus naturel, ensuite, en présence des mœurs si pures des premiers chrétiens, que l'homme, trouvant dans sa jeune compagne, avec une fidélité à toute épreuve, une tendresse et une abnégation jusque-là inconnues, ait vu dans cet être si faible en apparence, mais si fort par la foi et par le cœur, la consolatrice de sa vie, l'ange gardien de sa famille, et se soit incliné devant elle dans un involontaire hommage au dévouement et à l'amour.

Voilà la doctrine du Christianisme relativement au mariage ; voilà

l'idée qu'il en a donnée aux époux ; mais il fallait assurer l'institution contre la faiblesse et l'inconstance du cœur humain. L'Eglise y satisfit en posant le dogme de *l'unité* et de l'*indissolubilité* du lien conjugal.

Certes ce double précepte était un juste hommage rendu à la dignité de la femme ; il faut, indépendamment des conséquences sociales et de l'ordre dans les familles, que celle qui a donné tout son amour puisse compter également sur un amour sans fin et sans partage ; il faut qu'après une vie *de dévouement,* une rivale effrontée ne vienne pas triompher à ses yeux d'un oubli immérité ; mais cette heureuse contrainte était quelque chose d'inouï, d'impossible à réaliser au sein des sociétés païennes. Ce précepte avait quelque chose de trop immatériel, de trop élevé pour qu'il pût être en harmonie avec les mœurs de l'antiquité. Les plus vertueux Romains répudiaient leurs épouses et nous avons vu pour quels motifs. Il fallut que le Christianisme élevât le mariage à la dignité de sacrement, qu'il spiritualisât cette institution qui tient de la terre et du ciel, qu'il en fit l'union des âmes encore plus que des corps, pour arriver à l'abolition de la polygamie et surtout du divorce. Mais le Christianisme avait opéré d'autres merveilles, il fit encore celle-là, et c'est le plus grand bienfait qu'il ait pu rendre à la femme, à l'enfant, à la famille tout entière.

On peut dire, en effet, que la famille est fondée de nouveau, les liens y sont resserrés, l'ordre y est rétabli. L'enfant peut se réjouir en voyant son sort assuré, mais la femme, la femme surtout a reconquis la position que la Providence lui avait assignée ; désormais elle peut se consacrer à sa famille, à ses enfants, à son époux, elle peut se dévouer à leur bonheur ; elle ne sera plus chassée du foyer conjugal, au mépris de l'amour, au mépris des serments, au mépris de l'humanité ; car le lien qui l'attache à son mari n'est plus seulement le lien de la chair et du sang ; c'est aussi, c'est avant tout un lien moral et celui-là est scellé au ciel. Ainsi, quand les grâces de la jeunesse sont passées, elle peut rester sans crainte auprès de son époux, car son époux est chrétien ; il conserve le souvenir de tout ce qu'elle lui a sacrifié, de la fidélité qu'elle lui a conservée, du bonheur qu'elle lui a donné ; d'ailleurs entre elle et lui n'y a-t-il pas et les enfants, fruit de leur union bénie, et cette amitié qui succède à l'amour, sentiment

moins vif et moins passionné, mais qui dure comme l'estime et la reconnaissance sur lesquelles il est basé.

Voulez-vous contempler quelques-unes de ces unions transformées par le Christianisme, quelques-unes de ces épouses telles que l'Eglise les a faites : je ne parle pas de l'union de Joseph et de Marie, union toute chaste et toute pure dont l'image nous est proposée moins comme un exemple fait pour être imité que comme un type moral dont nous devons seulement nous rapprocher ; mais dans les rangs des fidèles et surtout parmi les saints de l'Eglise, voyez comment sont comprises déjà la dignité, la spiritualité, l'éternelle durée du lien conjugal. Toutes ces grandes saintes que je représentais naguère comme les modèles des mères sont en même temps les modèles des épouses. Les pères et les mères des Grégoire et des Basile sont les types de l'union chrétienne. Sainte Monique, la plus sublime expression de l'amour maternel, ne se fait pas moins admirer par son dévouement conjugal. Pendant qu'elle gémit sur les égarements de son fils, elle supporte héroïquement les infidélités de son mari encore païen. Puis Dieu prend pitié de tous ses sacrifices, et l'amour conjugal finit par remporter le même triomphe que l'amour maternel.

Enfin, pour que l'exemple soit plus entraînant, la religion veut nous montrer sur ce trône même qu'avaient souillé tant d'outrages faits aux lois de la nature, tant d'atteintes portées à l'honneur à la sainteté du lit nuptial, la religion veut nous montrer un double et admirable modèle. Je veux parler du grand Théodore et de sa vénérable épouse, l'impératrice Flaccille. Sans doute tout le monde connait les grandes vertus publiques et privées qui ont fait de Théodore une des plus belles figures des temps anciens et modernes, mais ce qu'on sait moins généralement c'est que ce prince eut une épouse en tout digne de lui, une épouse qui fut toujours le plus bel ornement de ses triomphes comme elle lui offrit les plus douces consolations dans les épreuves dont son règne si glorieux ne fut pas toujours exempt.

Cette illustre femme ne borna pas son rôle à celui d'une épouse ordinaire. Elle se souvint encore qu'elle était l'épouse de l'empereur et, après avoir donné à son mari tout le bonheur domestique que l'on peut désirer, elle sut trouver de plus, dans son âme généreuse et chrétienne,

les moyens de seconder puissamment les grands desseins que formait Théodore pour le bonheur de ses sujets.

Les païens eux-mêmes ont donné des éloges à sa piété, à sa bonté, à son amour de la justice ; elle était la protectrice des opprimés et la mère de tous les malheureux ; elle visitait les pauvres et les malades et les soignait elle-même soit à domicile, soit dans les hôpitaux ; et comme on lui représentait un jour que ces fonctions s'accordaient mal avec la majesté impériale et qu'il lui suffisait d'assister les pauvres de ses aumônes : Ce que je leur donne, dit-elle, c'est pour le compte de l'empereur à qui l'or et l'argent appartiennent ; il ne me reste que le service de mes mains pour m'acquitter envers celui-ci qui nous a donné l'empire et qui leur a transporté ses droits (1).

Quoi d'étonnant après cela que la femme chrétienne ait reconquis cette dignité de mère de famille si vénérable déjà dans les rares exemples laissés par l'antiquité païenne, mais que nous pouvons admirer tous les jours dans nos mères et dans nos sœurs. A la maison du pauvre comme à celle du riche la mère de famille est partout honorée, respectée ; elle est comme le dieu du foyer domestique, et l'on pourrait dire aussi le dieu de la société, car si dans ces siècles d'impiété et de corruption le dépôt des saines traditions, des idées morales et religieuses s'est conservé quelque part, c'est dans le cœur de la mère de famille, c'est dans le cœur de nos mères, sublime façon de témoigner leur reconnaissance au Christianisme qui les a émancipées, et à la société qui a accepté cette émancipation chrétienne.

Mais ce n'était pas assez de réhabiliter l'épouse et la mère, il fallait réhabiliter la femme en général. C'est ici que la puissance de l'idée chrétienne est plus admirable encore. C'est le Christianisme qui parvient à donner à la femme une valeur personnelle. L'épouse par ses rapports avec son mari, avec le chef de famille, lui empruntait quelquefois une certaine considération ; mais la femme seule, *la vierge*, c'est-à-dire la faiblesse au point de vue matériel et la faiblesse isolée de tout appui, quelle devait être sa position au sein d'une société qui n'admettait que la force ?

(1) V. Rhorbacher, t. VII, p 2[illegible] et suivantes.

Au reste la vierge, elle, n'existait pas dans la société païenne; la femme qui n'avait pas d'époux n'était que la courtisane ou que l'épouse abandonnée de son mari. Je ne parle pas des vestales romaines; leur virginité à terme n'était que le fruit de l'orgueil de leurs familles et aussi de cet effroyable supplice qui les menaçait si elles venaient à faillir (1).

Mais le Christianisme s'était posé comme la glorification de la faiblesse contre la force, comme le triomphe de l'esprit sur la chose; aussi, chose admirable! la vierge chrétienne, la personnification de la force morale comme de la faiblesse matérielle, la vierge chrétienne est placée au premier rang, au-dessus de l'épouse, au-dessus de la mère bénie dans une nombreuse postérité.

En effet, aux yeux d'une doctrine éminemment spiritualiste, il y a quelque chose au-dessus de la femme qui consacre à son époux sa jeunesse, son amour et sa fidélité, en échange des honneurs de la maternité chrétienne, c'est la femme qui renonce à ce sacrifice racheté par tant de jouissances, qui refoule dans son cœur les sentiments les plus légitimes, qui dédaigne en un mot toute affection terrestre pour se dévouer tout entière à un Dieu qu'elle ne connaît que par les yeux de la foi, près duquel elle se consacre à une vie toute d'intelligence, d'abnégation et de sacrifice dans une immortelle fidélité.

Qui de nous ne s'est approché quelquefois d'une de ces saintes et chastes filles qui ont dédaigné les bornes étroites de la famille pour se dévouer à Dieu et à l'humanité tout entière? Qui de nous, sous ce costume si simple, dans ces yeux où respire un autre amour que celui de la terre, n'a deviné l'existence de ce qu'il y a de plus pur et de plus aimable au monde, et ne s'est dit: voilà la plus haute expression de la

(1) Sept vestales dont la chasteté à terme est payée par de beaux voiles, des couronnes, des robes de pourpre, par la pompe des licteurs, par la multitude des esclaves et par d'immenses revenus, voilà tout ce que Rome païenne put donner à la vertu chaste! D'innombrables vierges évangéliques, d'une vie cachée, humble, austère, consument leurs jours dans les veilles, les jeûnes et la pauvreté. — St Ambroise, lib. II. contre Symm.

Prudence nie même leur chasteté morale: « La vestale ne trouve point de repos sur sa couche. Une invisible blessure fait soupirer cette femme sans noces pour les torches nuptiales. » Le même auteur se moque de leur mariage qu'elles contractent après quarante ans de virginité, ce qui leur était permis. — Voy. Châteaubriand, Étud Hist. t. V. p. 200.

femme dans notre société nouvelle. Eh bien! ce type complétement inconnu des païens, c'est le Christianisme qui l'a réalisé.

Dès les premiers siècles de l'Église, le sang du Calvaire avait fait germer une multitude de ces âmes généreuses. Aux lieux mêmes où le désordre moral était le plus grand, dans cette Rome païenne où la pudeur n'était plus qu'un nom, de jeunes patriciennes accouraient se consacrer à Jésus-Christ au pied des autels. Le monde s'étonnait, l'intolérance les persécutait; elles se multipliaient néanmoins et nous les retrouvons dans chaque ministère héroïque de la charité naissante, comme aux combat les plus glorieux des martyrs.

Sans vouloir parler ici de toutes ces vierges chrétiennes qui ont continué de former à tous les âges une des plus gracieuses, mais des plus longues pages des annales de l'Église, je ne puis en oublier une qui les résumera toutes dans son admirable personne; je veux parler de cette jeune et touchante Romaine, martyre comme tant d'autres de la fidélité qu'elle avait promise à son divin époux, de cette jeune Romaine en faveur de qui le ciel fit un miracle pour lui conserver jusqu'aux apparences de cette chasteté qu'elle avait tant aimée (1), souvenir immortalisé par le ciseau d'un grand artiste (2), mais immortalisé plus encore par la voix de l'Église qui, depuis quinze siècles, vénère cette illustre vierge sous le nom de sainte Agnés.

Mais le Christianisme connaissait trop bien l'humanité pour ne s'adresser qu'à l'épouse, à la mère, à la vierge, types qu'il avait élevés si haut dans l'ordre de la nature et de la grâce; il eut aussi une parole de consolation pour la femme tombée, il lui ouvrit la porte du pardon à la condition du repentir. Lui dont la doctrine est si pure, lui qui a créé la vierge, il est plus indulgent pour l'épouse déchue que les docteurs de l'ancienne loi. Il protége la femme adultère que les Juifs veulent lapider; il reçoit les larmes de la Madeleine; enfin c'est lui qui

(1) Une pieuse tradition raconte que sainte Agnès, après avoir résisté aux menaces comme aux séduisantes promesses de ses juges, fut condamnée à être exposée toute nue dans un lieu infâme; mais le ciel prit la défense de la chaste épouse de Jésus-Christ: elle vit tout d'un coup croître ses longs cheveux qui enveloppèrent tout son corps et lui servirent de vêtement; et pas un des jeunes gens qui étaient venus avec des intentions coupables n'osa l'approcher.

(2) Le Bernin.

prononce cette parole, éternelle espérance pour ces ames tombées : « Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'elle a beaucoup aimé ; » voulant indiquer sans doute que l'amour du ciel peut consumer et faire disparaitre tous les stigmates de l'amour de la terre.

La femme est donc réhabilitée dans l'épouse et dans la mère ; elle est élevée à la dignité de vierge, elle est consolée et relevée dans sa chute ; en un mot, voilà pour elle dans l'ordre privé une nouvelle vie dont elle est redevable au Christianisme.

Mais la femme a également une mission sociale à remplir ; le paganisme la lui avait presque toujours déniée. « Jamais la femme n'intervenait dans le gouvernement de la famille ni dans les entreprises commerciales ou industrielles. Il ne fallait pas même qu'elle cherchât à savoir quelles lois se discutaient au Sénat ou quelles émotions agitaient le forum [1]. » C'est le Christianisme qui devait restituer à la femme l'influence légitime qui lui appartient dans la société ; et à cet égard je ne saurais mieux faire que de répéter les belles paroles du jurisconsulte éminent auquel j'ai emprunté déjà tant de détails. « Dans le système du Christianisme la femme a une mission à remplir ; elle doit travailler comme l'homme pour le service du Seigneur, elle a la même dignité morale que l'homme ; si elle lui est inférieure en force, elle le surpasse en foi et en amour. Il faut donc qu'elle sorte de cette inutilité à laquelle l'ancienne Rome la réduisait, renfermée qu'elle devait être dans une vie monotone et étrangère à la marche du mouvement social. La doctrine nouvelle lui fait au contraire un devoir d'agir, d'exhorter, d'user de son ascendant communicatif, de partager les combats des martyrs, de monter intrépide comme eux sur le bucher. Elle va connaitre le Forum et le prétoire, jadis interdits à son sexe ; car il faudra qu'elle sache y parler, s'y défendre, et y braver le glaive de la puissance païenne. Jetée désormais dans la vie militante, elle doit s'y tenir avec le courage des héros, avec la ferveur des missionnaires. Esclave, on la verra forte contre le maitre qui voudra l'avilir ; épouse, elle sera l'interprète de la foi auprès de son mari ; elle obtiendra son adhésion ou saura résister à ses ressentiments. Mère,

(1) V. Troplong. ub. sup p. 303.

veuve, vierge, dans toutes les positions elle a des devoirs nouveaux à remplir. La charité sera surtout son partage et deviendra entre ses mains une branche de l'administration de la première société chrétienne. Il y aura même des dignités pour elle dans l'Église : *diaconesse*, elle sera chargée, chose inouïe jusqu'alors, d'une partie de l'instruction. Elle partagera l'apostolat, elle prêchera aux femmes et revêtira un caractère officiel. »

Le premier usage que fait la femme reconnaissante de cette haute influence, c'est de propager au sein des familles la doctrine à laquelle elle doit son émancipation et sa nouvelle dignité. Tous les monuments des premiers siècles de l'Église s'accordent à dire que le Christianisme pénétra dans l'ancien monde par le moyen des femmes et des enfants ; c'est une femme en particulier, l'impératrice Hélène, qui prépara le règne si glorieux pour l'Église du premier empereur chrétien.

La femme ne se renferme pas dans cette sphère morale où une si belle place vient de lui être faite ; son zèle s'étend encore à son pays, à son territoire, à ses lois, à la société tout entière. Quand l'empire romain penche vers sa ruine, il y a des femmes qui le soutiennent de leurs faibles mains; il y en a qui arrêtent les barbares et se font les émules des ministres de l'Église dans cette lutte suprême. En Orient, Pulchérie dès l'âge de seize ans prend les rênes de l'empire que son jeune frère Théodose est impuissant à tenir encore. Elle s'impose et remplit d'une manière admirable deux missions capables d'effrayer l'homme le plus éminent, celle de diriger et de défendre un empire tombant en ruines, et celle de former le cœur et l'esprit du jeune souverain qui doit le gouverner un jour. Plus tard, à la mort de son frère, proclamée impératrice sans partage de l'empire d'Orient, elle joignit, dit Troplong, aux vertus de la vierge chrétienne le génie d'un souverain. En Occident, Placidie, sœur d'Honorius, emmenée captive après le sac de Rome par Alaric, adoucit les mœurs féroces de son vainqueur ; elle fit naître chez Ataulf, le successeur d'Alaric, le respect et l'admiration pour les institutions romaines, et lui persuada de les défendre, lui barbare qui sortait des forêts de la Germanie pour les renverser. « Noble et touchant enseignement de la fille de Théodose dans les fers (dit Am. Thierry), convertissant le frère d'Alaric à l'amour de Rome et conju-

rant par la puissance même de sa faiblesse les maux que la folie déloyale de son frère pouvait déchainer sur l'empire [1]. » Plus tard, mère et tutrice de Valentinien III, la même femme gouverne l'Occident pendant la longue enfance de son fils, au milieu des intrigues de ses généraux et des formidables invasions des Vandales et des Huns.

Ces héroïnes chrétiennes seront suivies de bien d'autres : Geneviève, la protectrice de Paris, Clotilde, la fondatrice de la religion dans le royaume des Francs, Théodelinde qui convertit les Lombards, Blanche de Castille qui gouverne la France au milieu de la lutte des grands vassaux, et qui nous donne surtout, dans la personne de son auguste fils, le véritable modèle du roi chrétien, Jeanne d'Arc, enfin, qui sauve son roi et son pays. Voilà des types admirables qui nous montrent suffisamment comment la femme, entre les mains de Dieu, va devenir l'instrument souvent héroïque de ses plus grands desseins.

Voilà donc la femme vraiment émancipée par l'esprit et les mœurs du Christianisme ; la législation civile suivait, quoique lentement, cette divine influence. Ainsi l'on voyait disparaitre peu à peu les anciens droits qui pesaient sur la femme et elle en acquérait en même temps de nouveaux conformes à ses prérogatives naturelles.

Le droit le plus odieux, celui dont l'existence était incompatible avec l'idée d'une union intime, d'une union véritable, le droit de vie et de mort, en un mot, était tombé en désuétude dès le temps des premiers empereurs, et Troplong croit que sous Néron déjà il n'existait plus. Cette heureuse transition avait coïncidé sans doute avec la naissance de la société chrétienne. Les autres effets de la puissance *maritale* vont s'effacer aussi complétement avec les formes civiles, qui seules peuvent les transmettre. La *confarréation* antique et la *coemption* [2], condition et symbole à la fois de ce mariage païen qui faisait, de la femme, la fille, l'esclave du mari plutôt que sa compagne, disparaissent tout a fait ; elles sont remplacées par la bénédiction religieuse

(1) Histoire de Placidie, par Am. Thierry.

(2) La confarréation était une forme solennelle qu'employaient les familles patriciennes. On y voyait figurer dix témoins et l'on y offrait un gâteau de fleur de froment et de sel et d'eau, symbole de l'union de la sagesse et de la pureté.

La coemption représentait dans toute sa crudité l'achat de la femme romaine par celui qui voulait l'acquérir pour épouse.

qui, sous l'empereur Léon, devient le mode légal de constater l'union des époux.

En même temps qu'elles étaient délivrées d'une tyrannie odieuse, les femmes recouvraient peu à peu, comme nous le disions tout à l'heure, la plupart de leurs droits naturels. On a peine à croire, aujourd'hui que nous sommes loin des idées et des formes d'une organisation sociale puissante et remarquable sans doute, mais arbitraire et contre nature, on a peine à croire à la suppression de droits que nous regardons comme imprescriptibles et sacrés; cet état odieux et bizarre n'en existait pas moins. Ainsi les femmes avaient été pendant longtemps considérées comme des étrangères vis-à-vis de leurs enfants. Elles ne prenaient point de part à la succession de ceux auxquels elles se rattachaient cependant par des liens si intimes (1); elles n'avaient point d'autorité sur eux et jamais on ne leur en confiait la tutelle.

Dès le règne d'Antonin le pieux, c'est-à-dire au temps où les idées chrétiennes commencent à pénétrer dans l'empire, un sénatus-consulte célèbre (2) était venu porter la première atteinte sérieuse à ce régime contre nature. La mère dans certains cas fut appelée à la succession de ses enfants; mais ce n'était qu'une récompense accordée à la fécondité de celles qui avaient été assez heureuses pour donner un certain nombre d'enfants à la patrie. Cette heureuse innovation, développée un peu plus tard par Constantin et ses successeurs, fut enfin étendue à toutes les mères par Justinien, quel que fût le nombre de leurs enfants. Ce même prince, rendant hommage à la haute position que leur a faite la providence dans la famille, leur accorda la tutelle légitime. Il appartenait à celui qui transforma le vieux droit païen de Rome, qui l'épura de tout ce qui lui restait encore d'odieux et de suranné pour l'enrichir

(1) Ceci, du moins, dans la législation *intermédiaire*, alors que la femme avait cessé d'être complétement sous la puissance du mari, *in manu viri*. Précédemment, au contraire, sous l'empire de la loi des douze tables, quand elle était sous la puissance maritale dans toute son étendue, la femme, entrée dans la famille au même titre que ses enfants, héritait bien de ceux-ci, mais ce n'était pas comme *mère*, c'était comme agnate, comme sœur seulement de ceux auxquels elle avait donné le jour. — Voir les Instit. de Justinien et Ortolan, t. 2, p. 1.

(2) Le sénatus-consulte *Tertullien*. La femme est appelée à la succession quand elle a trois enfants, si c'est une ingénue, et quatre, si c'est une affranchie. — V. Inst. de Just et Ortolan, t. 2. page 631.

au contraire de toutes les conquêtes de l'esprit de l'évangile, il lui appartenait, dis-je, de consacrer au profit de la femme, au profit de la mère, ce double triomphe de l'équité.

Restaient deux institutions civiles qui devaient, par leur abolition, compléter l'émancipation morale de la femme : le *concubinat* et le *divorce*. Mais elles étaient profondément enracinées dans les entrailles de cette société païenne et il n'était pas facile de les en arracher.

Aux yeux de l'Eglise, il n'y a pas de degrés dans la perfection du lien conjugal, et tout commerce que la bénédiction nuptiale n'a pas légitimé est une débauche. Constantin, l'empereur chrétien, plein de zèle pour l'Eglise, dut chercher à détruire le concubinat, mais il ne put que l'attaquer indirectement « par la triple influence, dit Troplong, des récompenses, des peines et de l'exemple. » Encore fut il en cela plus loin que les mœurs du temps ne le pouvaient permettre, et ses successeurs furent obligés d'abroger les lois qu'il avait faites. Ce fut Léon le philosophe qui, en Orient, eut l'honneur de porter le coup mortel à cette honteuse institution.

En Occident, le concubinat se perpétua longtemps au milieu du désordre des mœurs apportées par les barbares, et il fallut tout le génie et toute la persévérance d'un Grégoire VII pour l'extirper complétement.

Quant au divorce, Constantin lui ôta tout prétexte en abolissant les *lois caducaires* d'Auguste (1), et en rendant ainsi le mariage à sa liberté naturelle, mais il ne put complétement le détruire ; il dut se contenter d'en limiter les causes et d'enlever aux époux tous les prétextes frivoles ou peu graves de répudiation. Encore son zèle l'emporta-t-il trop loin ; ses successeurs furent obligés de céder davantage à la faiblesse et à la corruption du temps ; et sous Justinien, dont la législation atteste cependant le triomphe des idées chrétiennes, le progrès n'était pas assez réel pour que ce prince pût effacer cette dernière trace du paganisme et de ses mœurs dépravées. En Occident, les premiers temps du

(1) Ces lois avaient pour effet de rendre *caduques* les successions auxquelles auraient été appelés *les célibataires*. Nous avons vu plus haut comment Auguste, devant une tendance générale à se soustraire aux lois du mariage et aux charges de la famille, avait été contraint de prendre cette mesure sévère.

moyen âge voient le même désordre moral ; mais les évêques, et surtout les papes, luttent avec tant d'énergie que l'idée chrétienne finit par triompher.

Ainsi, cette réhabilitation de la femme, qui fut acceptée dès l'origine du Christianisme dans la famille et dans l'Eglise, rencontra plus de difficultés pour se faire consacrer par la législation de l'empire, et cela alors même que le pouvoir fut tombé aux mains des empereurs chrétiens. Ceux-ci, en effet, malgré leur zèle, trouvèrent dans ce vieux monde qu'ils étaient appelés à gouverner trop d'éléments païens, trop de corruption morale pour lui imposer toutes les prescriptions de la doctrine chrétienne. Néanmoins, pour être lentes et laborieuses, les réformes que la législation civile subit sous l'influence du Christianisme n'en furent pas moins réelles et progressives, et déjà on pouvait prévoir le jour où de cette antique organisation de la famille païenne il ne resterait plus qu'un souvenir d'horreur pour les coutumes barbares qu'elle consacrait et de reconnaissance pour la religion qui les a fait disparaitre.

IV. — Le Prolétaire.

Sommaire. — L'Eglise n'affranchit pas l'homme pour le faire mourir de faim : l'émancipation du *travail* suit l'émancipation de l'esclave. — Le travail dans la doctrine catholique, c'est une *expiation*, une *épreuve*, un moyen de *réhabilitation* et *de progrès*. — Jésus-Christ consacre cette doctrine par son exemple, il se fait ouvrier. — Les apôtres marchent sur ses traces. — Le Christianisme crée la *propriété* et la *liberté* du travail. — Lois du travail chrétien. — Le repos du dimanche. — Avenir du travailleur chrétien.

Mais ce n'était pas tout que d'avoir émancipé l'esclave, d'avoir protégé l'enfant et réhabilité la femme ; il fallait encore, eux libres, leur donner le moyen de vivre et de vivre sans s'humilier. Le Christianisme ne pouvait pas leur dire, comme le monde païen à l'ancien affranchi : — Va ! désormais tu es libre, pourvois comme il te plaira à ta subsistance ; mais garde-toi de travailler : Souviens-toi que tu es citoyen ! — Le Chris-

tianisme quand il accorde un bienfait ne le fait pas à demi, et surtout jamais il ne se joue par de pompeuses et vaines paroles de la misère humaine.

Le Christianisme, qui avait réhabilité l'esclave, l'enfant et la femme, devait donc réhabiliter le travail. Aussi, dès l'arrivée de la doctrine évangélique, tout change à cet égard : l'oisiveté n'est plus un droit pour le citoyen et le travail une œuvre d'esclave. L'oisiveté est *un vice*, le principe de tous les vices, et le travail est élevé au rang *des vertus*. Le caractère du travail découle d'ailleurs du dogme de la chute de l'homme que vient nous rappeler l'Eglise. D'après ce dogme, le travail c'est pour l'homme une expiation, une épreuve, c'est-à-dire la voie non plus de l'abaissement et de la dégradation, mais de la réhabilitation et de la vie.

Ce n'est donc plus un crime pour le citoyen de consacrer ses bras et son intelligence à sa famille et à son pays. Le travail devient au contraire une loi et un devoir dans la société nouvelle. Chacun doit travailler à la vigne du Seigneur, c'est la condition du mérite et de la récompense. Les rôles, il est vrai, ne sont pas les mêmes pour tous ; la Providence divise le travail selon les capacités et les positions sociales ; il y a les travailleurs de la pensée et les travailleurs de la matière ; mais tous sont les ouvriers du Seigneur, tous convergent au *même but* ; tous marchent, à travers la même épreuve, au progrès, à la réhabilitation, à la vie ; tous auront la même récompense.

Et ceci n'était pas une doctrine stérile ; ce n'était pas une dérisoire consolation, pareille à celles que la philosophie antique, du sein de son oisiveté patricienne, jetait à l'humanité souffrante ; Jésus-Christ consacrait sa doctrine par l'autorité de l'exemple. Il s'était fait homme pour réhabiliter l'homme, il se fit ouvrier pour réhabiliter l'ouvrier. Il connut pendant trente années la sueur et la fatigue, et pour qu'on ne l'accusât pas de ne s'être adressé qu'aux artisans les plus élevés dans l'échelle du travail, il choisit un des métiers les plus infimes : « N'est-ce pas là le charpentier, le fils de Marie ? » demandaient dédaigneusement les *Gentils* en parlant du Sauveur. Ce charpentier, c'était le divin auteur de la religion des pauvres et des affligés, réhabilitant, dans sa personne, l'homme du peuple, le travailleur.

Les apôtres marchent sur les traces de leur maître ; eux les ouvriers de la pensée par excellence, eux les messagers de la divine parole, qui annoncent partout la bonne nouvelle et qui ont bien droit, à cet égard, qu'on leur donne le pain matériel, quand ils distribuent le pain de la vie morale, ils ne dédaignent pas le travail manuel. Saint Paul, qui s'est fait entendre dans l'Aréopage, saint Paul, quand il ne prêche pas, fait des *corbeilles* pour gagner sa nourriture et ne pas être à charge à ses frères. Les évêques, les prêtres, les clercs de la primitive Eglise suivent ce mémorable exemple. Non seulement ils travaillent pour eux-mêmes, mais ils travaillent encore pour faire vivre les malheureux, et quand ils ont prélevé ce qui leur est rigoureusement nécessaire, le reste est le trésor de la charité.

Du reste dans tous les âges, depuis la naissance du Christianisme jusqu'à nos jours, ceux de la grande famille chrétienne qui se réuniront en communauté pour aspirer au plus haut degré de la perfection religieuse, auront toujours soin, comme Jésus-Christ et ses premiers disciples, de joindre le travail à la prière et de vivifier l'un et l'autre par la charité.

Si le Christianisme a réhabilité le travail, on peut dire aussi qu'il a créé pour le travailleur la propriété du travail.

Sous le paganisme, nous l'avons vu, le travailleur, c'est-à-dire l'esclave, était privé non seulement du domaine de la terre, mais encore de tout droit sur son propre labeur. On lui jetait sa nourriture comme au cheval qui a fourni sa course ; c'était là tout ce qu'il devait attendre. Le Christianisme, au contraire, en proclamant la liberté de l'homme lui garantit aussi les fruits de cette liberté. La même main qui lui rendit la propriété de lui-même, lui rendit la propriété de son travail ; son travail en effet c'est son intelligence, c'est son activité, c'est sa vie. « Le monde antérieur à Jésus-Christ, dit un grand orateur chrétien, n'avait pas su que la propriété du travail était essentielle à l'homme..... Le riche avait dit au pauvre : — Je suis le maître du sol, il faut que je le sois de ton travail sans lequel le sol ne produirait rien. Le sol et le travail ne font qu'un. Je ne veux pas travailler parce que cela me fatigue, et je ne veux pas traiter avec toi parce que ce serait me reconnaître ton égal, et te céder une partie de ma propriété en

échange de tes sueurs. Je ne veux pas avoir besoin de toi ; je ne veux pas reconnaître qu'un homme m'est nécessaire pour chausser mes pieds, et pour ne pas aller nu ; tu seras donc à moi ; tu seras ma chose aussi bien que la terre, et tant qu'il me conviendra j'aurai soin que tu ne meures de faim !.... — Après cela était-ce donc peu de chose, que d'établir dans le monde ce grand principe ; l'homme n'est jamais sans la propriété ; l'homme sans la propriété n'existe pas ; la propriété et la personnalité sont tout un ! N'était-ce pas faire une révolution dans le principe de la propriété, et une révolution dont aucun législateur n'avait eu la pensée ? Eh bien ! Jésus-Christ l'a faite, il a rendu l'homme à jamais propriétaire de son travail, le pauvre nécessaire au riche et entrant en partage avec lui de la liberté et des sources de la vie, et nulle terre n'a plus fleuri que sous la main du pauvre et du riche, unis par un traité et stipulant par leur alliance la fécondité de la nature (1). »

Une autre loi sortait de l'enseignement chrétien : c'était la liberté dans le travail même. Le travail, en effet, par cela qu'il est une expiation et une épreuve, doit être accepté volontairement. Au point de vue économique et progressif il faut aussi que le travail se développe dans la sphère des goûts, de l'aptitude, de l'intelligence du travailleur. Mais cette loi, chrétienne dans son origine en même temps que sage aux yeux d'une saine économie sociale, aura de la peine à se dégager au sein de l'organisation du vieux monde romain. Sous les premiers empereurs chrétiens eux-mêmes, comme je l'ai dit déjà, on sera obligé d'appliquer, contre la vieille doctrine de l'oisiveté païenne, un remède presque aussi dangereux que le mal. Mais c'est le temps où l'Empire penche vers sa ruine ; le sort de toutes les classes devient insupportable. L'Empire, pour conserver unis tous ces éléments près de se séparer, resserre les liens de sa centralisation despotique. C'est le temps où tout devient forcé. Chacun est rivé à un service public. On est contraint à la *curée,* c'est-à-dire à l'administration municipale, à la perception des impôts, à ses risques et périls ; quoi d'étonnant qu'on soit aussi contraint au travail, à telle industrie, à tel

(1) Lacordaire, *Conf.*, t. II ; *Influence de la société catholique quant à la propriété*, p. 317 à 320.

métier héréditaire? C'est la loi générale! tous partagent le même malheur. Mais cette vieille société va s'écrouler sur elle-même, et du sein de ses ruines on verra sortir, avec le triomphe de la Croix, le triomphe de l'idée bienfaisante qu'elle a apportée avec elle, c'est-à-dire l'émancipation de l'homme, la dignité, la propriété, et la liberté du travail.

Mais le Christianisme, en rendant à l'homme avec le travail une source de progrès matériel et moral, ne voulait pas l'écraser sous le poids du bienfait. Si le travail est nécessaire à l'homme, il ne peut pas être incessant; il faut que l'ouvrier ait un moment pour s'arrêter sur la route qu'il a parcourue et pour reprendre haleine avant de continuer son chemin. Il faut qu'il puisse de temps à autre se recueillir pour remercier la Providence de la protection qu'elle lui a prêtée, et l'implorer encore pour la nouvelle épreuve qu'il va subir.

L'Eglise chrétienne comprit ce besoin du travailleur, et, par son entremise, celui qui mesure les jours et les nuits selon les forces de l'homme, chaque semaine, aussi, ménagera pour lui le jour du repos. Le Christianisme, en un mot, consacra la loi du dimanche, qui répond dans une si admirable mesure aux besoins matériels et moraux de l'ouvrier, loi vraiment sage, prévoyante et humanitaire, devant laquelle les philosophes et les économistes se sont inclinés, en y reconnaissant les caractères d'une institution que l'homme n'a pas inventée.

Le sort du travailleur est donc complétement changé; dans l'ancienne société, que le travailleur fût esclave ou qu'il fût le prolétaire nourri des secours de l'Etat, c'était toujours l'immobilité dans la servitude ou l'immobilité dans la misère. Aujourd'hui le travailleur part de la pauvreté, mais, s'il a de la conduite et de l'énergie, il peut s'élever au bien-être, il peut s'élever à la richesse. Dans tous les cas, le travail pour lui est une arène où l'attend toujours une victoire morale; s'il n'arrive pas à la fortune, il arrive toujours à la vertu, c'est-à-dire à quelque chose qui vaut mieux que la richesse, à quelque chose qui l'ennoblit aux yeux de Dieu et aux yeux des hommes et qui lui attire des hommages enviés souvent de ceux qui nous paraissent plus fortunés que lui.

EDOUARD DE LA BASSETIÈRE.

LETTRES D'ITALIE

Troisième lettre (1).

IV.

La voie appienne. — Tombeau de Cécilia Métella. — Cirque et temple de Romulus. — La plaine des aqueducs.

Je marchais depuis une heure déjà ; j'avais laissé derrière moi le columbarium des Scipions et la basilique de Saint-Sébastien ; j'apercevais au sommet d'un mamelon traversé par la voie appienne, à droite, une ruine crénelée, à gauche, le mausolée de la fille de *Quintus-Crétius*, femme de Crassus, entouré de murailles et de tours carrées également crénelées ; sa masse prodigieuse, sa conservation également parfaite, sa forme ronde, la couronne de créneaux dont il est surmonté en font le donjon de la forteresse dont il est le plus solide élément de défense. Cette singulière destruction n'a pas peu contribué à lui faire traverser les siècles où s'accomplit la ruine de tant de monuments funèbres qui lui servaient de cortége. Dans ce nouvel âge de fer on ne conservait que ce qui pouvait facilement se transformer en citadelle. A cette même époque la *moles Adriana* (aujourd'hui château Saint-Ange) perdit, comme le mausolée de Métella, sa riche colonnade soutenant le toit conique sur lequel l'empereur Adrien était emporté dans un superbe char de bronze. Ils durent tressaillir de honte et de douleur dans leur sarcophage de marbre, les os blanchis de ces fiers Romains, en entendant résonner sur leur tête les pas répétés des Barbares qui violaient ainsi la demeure sacrée des morts. La tour de Cécilia renferme encore une chambre sépulcrale, mais le sarcophage a été emporté ; il gît oublié et exposé aux mutilations des enfants dans la cour intérieure du palais Farnèse. Au-dessous de la corniche sur laquelle s'élevaient jadis les colonnes soutenant le dôme règne une belle frise composée de bucranes reliés entre eux par des draperies ; cette sculpture est d'un bel effet et rappelle parfaitement la destination du monument qu'elle entoure.

(1) Voir la Revue, T. III, p. 428-439, et T. IV, p. 145-152.

J'avais remarqué dans la vallée qui précède ce mamelon une enceinte considérable et rectangulaire; désirant en connaître la destination avant de poursuivre mes recherches sur la voie appienne, je m'y dirigeai et ne tardai pas à me trouver au centre d'un cirque assez bien conservé pour qu'il me fût facile d'y reconnaître les galeries du pourtour sous lesquelles dix-huit mille spectateurs pouvaient se passionner à la course des chars et des chevaux. Je voyais encore la place où la roue frisait la borne en l'évitant (metaque fervidis evitata rotis), celle où des joueurs de flûte plaçés sur de hautes tours animaient les lutteurs par le son de leurs instruments. Non loin de là, sur le penchant d'une colline qu'attristait le feuillage gris des oliviers, se massaient d'autres murs et d'autres tours de brique; c'étaient la villa de Maxence, et le temple dédié par lui à Romulus. Les voûtes tombées de toutes ces constructions m'offraient dans leur arrachement une singularité encore inexpliquée : elles étaient remplies de grandes urnes de terre noyées dans le blocage, était-ce pour les rendre plus légères ou plus sonores? je vous livre ces deux appréciations, libre à vous de décider. Je sortais par la porte cintrée donnant entrée dans le cirque lorsqu'un spectacle inattendu vint frapper mes regards; de là je dominais la campagne désolée qui côtoie la voie appienne à l'horizon; les montagnes bleues de la Sabine et du Latium festonnaient le ciel de leurs crêtes arides; sur leurs pentes je voyais se grouper, au milieu des arbres et de la vapeur, les villages de Tivoli, de Frascati et d'Albano; leurs maisons blanches scintillaient au soleil comme des pierres précieuses, enchâssées qu'elles étaient au milieu d'une sombre verdure; plus bas d'énormes aqueducs profilaient leurs lignes souvent interrompues dans la plaine déserte que je foulais aux pieds. Leurs grands cintres de briques s'enlevaient tantôt rouges et lumineux, tantôt noires et sombres sur l'azur adouci et lumineux des montagnes. Quelques peupliers, quelques ormeaux penchés par les vents du nord sur cette terre qui ne peut les nourrir, n'avaient plus assez d'ombrage pour que le berger et ses chiens, seuls habitants de ces landes sauvages, pussent y trouver un abri contre les ardeurs du soleil. A quelques pas de moi sur la droite, des terres rouges et fraichement remuées, des fûts de colonne des sarcophages, et des cippes en marbre ou en brique me firent souvenir que depuis quelques temps les fouilles commencées sur ce point avaient fait découvrir une nouvelle voie romaine (via appia nuova) enfouie à vingt-cinq pieds sous terre avec des temples, des maisons et de nombreux tombeaux. La tristesse et la grandeur de ce spectacle me rappelant une autre nation, je m'écriais avec Châteaubriand : — quel désert! Quel silence! infortuné pays! malheureux Grecs!

— La France perdra-t-elle ainsi sa gloire, sera-t-elle ainsi dévastée et foulée aux pieds dans la suite des siècles? Pour mettre en fuite toutes ces lugubres pensées, qui ne m'étaient que trop inspirées par la mélancolie du pays qui m'environnait, je me levai en prenant la direction d'un petit bois de chênes verts que j'apercevais à quelques centaines de pas de moi sur le sommet d'un plateau. La mousse que j'arrachais en marchant me découvrait à chaque instant quelque nouvelle substruction de briques; ces mamelons répétés n'étaient que les débris entassés des villas romaines. J'approchai du massif de chênes verts, une voûte obscure était là devant moi, j'y plongeais mes yeux scrutateurs, quand le sifflement d'une couleuvre me fit relever la tête : elle glissait lentement sous ce cintre qui s'enfonçait dans la terre; était-ce la gardienne de ces ruines, ou l'esprit du Dieu qui habitait le petit bois vers lequel je dirigeais mes pas? Un Romain eut peut-être reculé, je continuai ma route. Au milieu de la petite enceinte de chênes séculaires un espace rond de quelques mètres existait encore; mon guide prononçait à voix basse le nom de *Numa* et d'*Égérie :* j'y aurais cru volontiers, tant le lieu me paraissait bien choisi pour écouter les mystérieuses paroles de la nymphe charmante. Un poète eut entendu le bruit de ses pas sur la mousse fine et moelleuse, il eut vu sa main blanche soulever la draperie légère, retenue par une ceinture d'or autour de sa taille noble et flexible : pour moi je ne voyais rien qu'un sol aride et sauvage; je n'entendais que le bruit du vent dans le noir feuillage des chênes; les savants me disaient que la vraie nymphée d'*Égérie* était près de la porte *Capène;* faisant taire mon imagination, j'écoutais la science et l'archéologie; puis je me remettais en route vers la voie appienne que j'ai trop oubliée, ce me semble. Après avoir passé le tombeau de Cécilia Métella, on marche encore pendant un long espace sans rencontrer d'autres mausolées, puis ils s'entassent et se groupent tout à coup, offrant à vos yeux surpris des columbarium sans nombre, remplis de niches et de vases cinéraires encastrés dans ces niches, de beaux sarcophages de marbre blanc, des bustes, des statues, des mosaïques. Des inscriptions en belles majuscules romaines vous apprennent que jadis comme aujourd'hui encore l'orgueil ne s'arrêtait point sur le seuil du sépulcre, et que la mort impitoyable moissonnait à tout âge. On m'a montré le tombeau de Sénèque; c'est dans sa villa placée à côté qu'il dut se couper les veines; plus loin j'apercevais celle des frères Quintilii, assassinés par Commode qui désirait leurs biens, puis enfin je m'arrêtais devant trois tumulus que l'on croit être les tombeaux des Horaces et des Curiaces. Je m'étais retourné, les tombeaux étant devenus plus rares et sans

intérêt; le soleil se couchait, rougissant de ses derniers rayons les silhouettes fantastiques de tous ces monuments de la mort; je voyais sur les dalles irrégulières de la voie qui s'étendait plane et droite jusqu'à l'horizon les traces des chars romains qui y avaient creusé leurs traces, dix-huit siècles avant celui où je vivais; je ne regrettais pas les campagnes désertes, elles prêtaient leur sombre harmonie à cette nécropole de la Rome antique; mais je saluais avec transport le dôme lumineux de *Saint-Pierre*, car bien qu'il m'arrachât au charme des souvenirs, il me rappelait qu'une civilisation nouvelle, qu'un nouveau culte et d'autres hommes avaient remplacé ceux dont les cendres remplissaient encore les vases des columbarium en ruine.

V.

La colonne Trajane et Antonine. — Le Panthéon.

J'ai peine à en finir avec les monuments de la Rome des Césars; beaucoup découpent le ciel de leurs cintres monotones, mais le pavé de la ville moderne en recouvre un plus grand nombre encore; en remontant le forum, à partir de l'arc de Septime-Sévère, on laisse sur la gauche la prison Momertine et le mont Capitolin; il faut alors se rejeter sur la droite, on ne tarde pas à rencontrer la place des *Collonace*; sur l'un des côtés s'élève enfoui aux deux tiers un portique d'une belle architecture corinthienne avec frise remarquable représentant les arts de Pallas. Ce portique à dû faire partie d'un système suivi de décoration qui entourait le forum de Nerva.

Plus loin, au milieu du forum de Trajan, la colonne Trajane; comme son nom l'indique, elle fut élevée par Trajan lorsque les Daces eurent été vaincus par les Romains; elle fut pour eux le souvenir d'une de leurs plus belles victoires en même temps qu'un de leurs plus beaux monuments. Bien supérieure à la colonne Antonine, comme détails et comme moulures, elle la surpasse surtout par l'élégance de ses proportions; la colonne Antonine, d'un travail incorrect et lourd, monte sans diminution jusqu'aux lourdes oves du chapiteau. La colonne Trajane se renfle au tiers de sa hauteur et s'amoindrit légèrement avant d'arriver aux belles moulures qui la terminent; mais, moins heureuse que sa rivale, le col qui l'entoure domine les premières assises de sa base. Cette base quoique mutilée, surtout vers les arêtes, vous montre encore de curieux bas-reliefs représentant les vêtements et les armes de guerre des vainqueurs et des vaincus. Le

travail en est fin, d'une exécution savante et habile, bien que d'un faible relief; il a de la saillie et ne nuit pas à l'effet d'ensemble, en laissant la plus grande importance aux compositions en spirale qui entourent le fût en en faisant vingt-trois fois le tour. Il est difficile d'étudier une à une les 2500 figures qui vous représentent les événements principaux de l'expédition de Trajan contre les Daces; il suffit de quelques heures d'examen pour se convaincre de la perfection de chaque groupe et de chaque personnage; les Romains ne nous ont rien laissé de plus complet, c'est de l'histoire ciselée dans le marbre. Raphaël et Michel-Ange, le Bramante et San Sovino sont venus tour à tour y chercher des inspirations, et la France guerrière a voulu couler en bronze sa copie pour que l'avenir se souvint de ses triomphes. Serait-il possible d'en faire un plus bel éloge? Quelques autres débris sont encore disséminés dans les environs de la colonne Trajane, mais les antiquaires jettent une telle confusion dans les ruines de Rome par une quantité de noms appliqués au même objet, que je préfère m'abstenir d'en choisir un dans la crainte de commettre une erreur; au reste, les débris dont je vous parle sont si peu importants qu'il ne faut pas trop regretter de les voir subsister sans acte de naissance. Passons donc promptement devant le temple de Vesta et de la Fortune virile, reproduction médiocre de la maison carrée de Nîmes, traversons rapidement le Circus maximus, où a peut-être eu lieu l'enlèvement des Sabines et où l'on vient d'établir un gazomètre... et arrivons enfin au Panthéon, le seul monument bien conservé dont je ne vous aie point encore entretenu.

Le Panthéon, construit sous le règne d'Agrippa, n'est point, comme la plupart des ruines antiques, renfermé dans l'enceinte bâtie par Tarquin; il se trouve donc enveloppé de constructions modernes, puisque la ville nouvelle a presque abandonné les sept collines pour se rejeter dans la direction du fort Saint-Ange et du Vatican; son portique seul fait face à la place de la Rotonde, ce qui permet d'en saisir les détails et les diverses proportions. Je ne me chargerai point de vous les transcrire ici, le premier Guide venu vous réduira le monument en pieds, en pouces, en lignes, ne vous fera grâce ni des profils des architraves, ni de ceux des bases et des chapiteaux; pour moi qui déteste cette singulière façon d'apprécier une construction, je rechercherai seulement si l'ensemble du temple offre des lignes pures et harmonieuses sans avoir le compas à la main pour m'assurer si cette moulure n'a point un centimètre de plus ou de moins qu'elle ne doit, singulière aberration du génie qui, en ramenant toujours l'architecture antique à des proportions exactes, a constamment arrêté l'imagination des artistes en les

obligeant à se renfermer dans un cercle étroit, qui ne leur permettrait ni de varier, ni d'étendre leurs monuments à de grandes proportions, sans violer les règles fondamentales de leur art.

Le Panthéon comme la plupart des monuments antiques m'a paru beaucoup trop voûté; les colonnes de granit du portique sont certainement profilées d'une façon très-habile, les chapiteaux corinthiens sont finement taillés, mais pourquoi ce feuillage maigre surmonte-t-il une colonne si robuste et si simple? C'est le tronc d'un chêne donnant naissance aux feuilles de la fougère. Je l'ai toujours pensé, le chapiteau corinthien ne peut s'harmoniser qu'avec un fût cannelé; si on l'établit sur une colonne lisse, il faut alors le galber simplement comme au Colisée, et encore conserve-t-il toujours son éternelle monotonie; voyez-en un, vous connaîtrez tous les autres. Établissez de suite une comparaison avec nos chapiteaux du XIIIe siècle, si variés, si élégants, si largement compris dans leur savante exécution; il sera impossible de nier dans le rapprochement de ce simple détail la supériorité de l'architecture du nord sur celle des pays méridionaux; je reviens au Panthéon. Le fronton est beaucoup trop élevé relativement à sa longueur, il écrase les colonnes sous sa masse disgracieuse; les Romains n'ont point imité en cela les heureuses proportions des frontons des temples de la Grèce, qui ont en élévation une hauteur presque moitié moindre de celui du Panthéon. En pénétrant à l'intérieur je ne pourrai m'empêcher de vous dire que la coupole pèse beaucoup trop sur les maigres colonnes qui la supportent. Mais il faut néanmoins en admirer la savante construction; depuis des siècles, elle a résisté aux incendies répétés qui n'ont pu ébranler sa puissante courbure, et l'architecte romain a fait preuve d'audace et de génie, en projetant pour la première fois une voûte aussi massive sur un vide si énorme. La décoration intérieure du Panthéon est simple et sévère, les caissons de la voûte ont vu enlever leurs ornements de bronze, les dalles de porphyre et de vert antique qui forment le pavé sont brisées et disjointes, les colonnes de jaune de Sienne et de granit oriental ont perdu leur poli, mais la croix de Jésus-Christ brille dans la niche profonde où Jupiter lançait sa foudre, la Vierge de Bethléem surmonte l'autel où l'on adorait l'impudique Vénus. Jean d'Udine, Perrin del Vaga, Balthazar Peruzzi, Annibal Carrache remplacent les illustres Romains; Raphaël y fait oublier les noms des artistes les plus glorieux de la Grèce et de Rome. C'est en effet sous la protection de celle dont la douce et suave figure nous est si connue par ses œuvres merveilleuses qu'il dort enveloppé dans son linceul de gloire. Une simple plaque de marbre blanc, scellée dans le mur du côté de l'Évangile,

nous rappelle ce jour de deuil où l'on vit s'éteindre à trente-sept ans le plus puissant génie artistique des temps modernes; Rome entière, agenouillée autour du monument funèbre, pleurait son artiste bien-aimé et, au moment où la dalle de marbre allait pour toujours recouvrir son pâle et beau visage, on vit arriver le pape Léon X ; « il se prosterna dans une ardente prière, bénit Raphaël et lui prit une dernière fois la main qu'il arrosa de ses larmes. » (Audin, Hist. de Léon X).

Venise a élevé à Michel-Ange, au Titien, à Canova des sarcophages superbes où des figures allégoriques rappellent les diverses branches de l'art dans lesquelles ont excellé ces hommes célèbres. Ces pompeux mausolées ne m'ont point fait regretter la simple épitaphe du peintre d'Urbin. Je trouve même de trop ce distique ampoulé, ciselé dans le marbre par le cardinal Bembo :

> Ille hic est Raphaël timuit quo sospite vinci
> Rerum magna parens et moriente mori.

Le doux nom de Raphaël ne suffit-il pas pour rappeler à la mémoire les Stanze et les Loges du palais des Papes, la Transfiguration, les portraits et les vierges, fleurons sans nombre de sa brillante couronne d'artiste.

VI.

Les églises de Rome — St-Pierre. — Le Vatican. — Le Musée du Capitole.

J'ai terminé à la coupole du Panthéon mes pérégrinations dans la ville des consuls et des empereurs; une autre coupole plus élevée, plus légère dans ses proportions s'élève au delà du Tibre; celle-là me rappelait les dieux de la mythologie et leurs cérémonies cruelles, celle-ci supporte dans les airs le signe du salut des hommes, de l'humanité et de la grandeur du dieu des Chrétiens. Si l'antiquité païenne avait couvert le sol de Rome de monuments sans nombre, la religion triomphante de J.-C. a su conserver tout ce qui avait échappé aux destructions répétées des barbares. Elle n'a pas tardé, sous le gouvernement éclairé de ses pontifes, à reconstruire sur tous les points de l'antique capitale des basiliques, des églises, dont on viendra toujours fouler les pavés de marbre, pour admirer les merveilles artistiques qu'elles contiennent.

Vous avez tant de fois lu des descriptions de Saint-Pierre que je n'entreprendrai point de passer en revue les tombeaux, les statues, les mosaïques, les dorures qui garnissent ses murs, ses voûtes, ses frises et ses coupoles. Je chercherai seulement à vous faire partager les diverses impressions que j'ai éprouvées en parcourant cet énorme monument. Mais je dois l'avouer, ma tâche devient ici délicate et fort difficile. Je vais heurter bien des opinions contradictoires et me faire appliquer par vous-même peut-être, comme à l'alouette si poétiquement chantée par un enfant de la Vendée (1), ces vers spirituels et naïfs :

Que me dites-vous là ? quel bizarre langage ?
Alouette, je vous engage
A ne pas le tenir devant un autre oiseau :
Il publierait partout qu'en montant au nuage
Vous avez du bon sens perdu l'entier usage,
Que vous êtes enfin malade du cerveau.

Mais je vous ai promis de ne point modifier mes sensations artistiques par le contact d'une opinion différente de la mienne, et, au risque d'être entendu par d'autres *oiseaux*, voici ce que je pense de Saint-Pierre.

C'est une église et ce n'en est pas une ; c'est le plus vaste temple du monde et il paraît petit ; pendant trois siècles les plus grands artistes ont concouru à la construction et à l'embellissement de l'intérieur, et cependant aucun monument n'est plus pauvre en objets d'art d'une valeur réelle.

Lorsque vous êtes arrivés à l'entrée de la place circonscrite par la riche colonnade du Bernin, votre œil suit avec admiration les contours harmonieux de la belle coupole, création de Michel-Ange ; mais, à mesure que vous approchez de l'obélisque égyptien élevé par Fontano au centre de cette place, vous voyez disparaître peu à peu cette coupole, seule portion réellement admirable de l'édifice. Enfin la boule et la croix qui la surmontent s'effacent derrière la déplorable façade de Maderne. Elle apparaît seule avec ses fenêtres carrées, ses lourdes colonnes, son attique sans caractère surchargé des plus colossales et des plus médiocres statues qui se puissent voir. Cette triste façade ne peut s'appliquer à rien : ce n'est ni celle d'un palais ni celle d'une salle de spectacle, encore moins celle de la maison de Dieu. Au reste, j'en dirai autant des portiques de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie Majeure. La nouvelle basilique de Saint-Paul-hors-les-murs

(1) M. Emile Grimaud — *Fleurs de Vendée*.

a au moins le triste avantage de ressembler à quelque chose : c'est une fort belle gare de chemin de fer. Les noms de Maderne, du Bernin, de Marchionni, devraient être maudits par tous les amateurs de la belle architecture du XVIᵉ siècle. Ils ont à eux seuls défiguré Saint-Pierre et entraîné l'architecture dans cette voix déplorable ou Borromini devait commettre les plus monstrueuses extravagances. L'un d'eux, Maderne, comme je vous l'ai dit, a gâté l'œuvre de Michel-Ange en masquant par son affreuse façade l'œuvre si grandement conçue de l'architecte florentin ; le second a perdu l'intérieur de la coupole en y élevant un édifice de bronze du plus mauvais goût que l'on appelle le baldaquin de Saint-Pierre. Par ses proportions démesurées il amoindrit celles de la coupole, tranche en deux parties la longueur de la nef et ne permet plus d'en saisir d'un seul coup d'œil l'immense étendue. N'est-ce pas lui qui a fait cette ridicule chaire de Saint-Pierre ? assemblage indescriptible d'évêques, de pontifes empanachés de mîtres, de costumes sacerdotaux surchargés de lourdes broderies, que le vent, ce me semble, ne devrait pas si facilement tourmenter et coller autour de leurs jambes ; ils soutiennent de l'extrémité de leurs doigts, gracieusement arrondis, une chaire qui pèse plusieurs milliers de livres. Et cette sainte Véronique s'enfuyant au milieu d'une tempête qui va lui arracher ses vêtements, n'a-t-elle pas l'air de crier au voleur ? Et toutes ces statues sans nombre qui grimpent le long des pilastres, qui s'accrochent par le bas des reins aux écoinsons des arcades des nefs latérales en agitant leurs bras et leurs jambes, qui pendent dans le vide des cintres, ne croirait-on pas qu'elles s'apprêtent à exécuter quelque ronde de ballet ? Cette exagération des reliefs de la statuaire appliquée à la décoration architectonique, et si en dehors de toutes les règles de l'art et du bon goût, a été poussée à un tel degré dans la chapelle du chœur, que les cardinaux et les évêques, inquiets des gestes désordonnés auxquels se livraient une multitude de figures en marbre de dix pieds de haut, mal assises sur la saillie des corniches, ont pris la sage précaution de faire attacher par des liens de fer ces jambes et ces bras de Damoclès toujours suspendus sur leurs têtes. Si j'abordais un à un les nombreux tombeaux qui décorent l'intérieur de l'église, vous verriez que la plupart, s'ils étonnent les regards par leur prodigieux amas de marbre de toute couleur, sont bien loin de le séduire par la beauté des formes architecturales, ou des statues qui les décorent. Je fais cependant des réserves pour le superbe tombeau de bronze de Sixte IV, couvert de gracieuses figurines exécutées par Ant. Pallajuolo, pendant cette période du XVIᵉ siècle, qui a produit en Italie de si admirables

chefs-d'œuvre de statuaire, et pour le tombeau — de la même période — de Paul III Farnèse, par Guillaume Delaporte. Sa statue de la Justice excitant une admiration trop passionnée, on la fit couvrir d'une tunique en métal par le Bernin, surnommé le *culottier* à la suite de ce travail. (C'est lui également qui a déshonoré le fronton du Panthéon par ces deux clochers spirituellement comparés à deux oreilles d'âne). Il faut également s'arrêter devant le tombeau de Clément XIII, par Canova; la figure du pape est belle; les lions couchés entre le génie de la mort et la religion sont sans contredit ce qu'il y a de plus remarquable comme exécution; puis enfin devant celui de Pie VII, par Thorwaldsen. La statue de Velléda, par Maindron, rappelle singulièrement celle de la Sagesse, placée à la gauche du pontife. N'oubliez pas, avant de quitter Saint-Pierre, de vous agenouiller longtemps devant la Pieta de Michel-Ange; vous comprendrez difficilement tant de science et d'énergie dans un ciseau de vingt-quatre ans; je considère cette œuvre comme une des plus remarquables du grand sculpteur: la vue n'y est pas fatiguée par ces excès de la forme matérielle et par ces mouvements forcés que l'on retrouve dans les tombeaux des Médicis. Je ne vous entretiendrai pas longtemps des grandes mosaïques qui décorent les autels de Saint-Pierre, reproduisant les œuvres les plus remarquables de divers artistes; c'est une tentative louable, puisqu'elle conservera sinon la ligne et la couleur exacte, au moins l'ensemble des œuvres merveilleuses que renferme la Pynacothèque du Vatican.

J'ai dit en commençant que l'église dédiée à Saint-Pierre était énorme et paraissait petite; cette impression est réelle, et se produit sur tous ceux qui soulèvent l'énorme rideau qui voile la porte de la nef centrale. Voici, ce me semble, à quelle cause on doit l'attribrer: les piliers rectangulaires qui soutiennent les voûtes et la coupole de Saint-Pierre sont si énormes (quelques-uns présentent une surface de plus de 17 mètres carrés) que l'œil du visiteur ne peut pénétrer dans les bas côtés; puis, comme je vous l'ai déjà dit, le baldaquin du Bernin ferme l'église au centre, sous la coupole; il faut donc visiter tour à tour chaque travée, chaque chapelle, chaque nef, pour se faire une idée exacte des proportions gigantesques de tout l'édifice; votre imagination, en réunissant une suite nombreuse de comparaisons, finit par se convaincre de l'immense étendue du monument, mais cette immensité, vous ne pouvez ni l'apprécier, ni la voir d'un seul coup d'œil. Saint-Pierre est plutôt une réunion d'églises considérables qu'une basilique unique et formant un tout complet. Si je pouvais ici vous développer une longue théorie artistique, vous comprendriez promptement combien nos

monuments du XIIIe siècle, où vous embrassez d'un seul regard toutes les parties de l'édifice, où les légères piles des nefs permettent de plonger dans les profondeurs les plus reculées des voûtes, des chapelles, des absides et des transepts, l'emportent en harmonie d'ensemble et en élégance de proportions sur la célèbre métropole romaine; vous regretteriez, comme moi, de voir tant de trésors enfouis, tant de génie employé pour n'arriver qu'à un résultat fort incomplet. Pénétrez dans n'importe quelle église gothique, votre pensée lui donnera toujours une étendue plus considérable qu'elle n'en a réellement; en entrant dans Saint-Pierre vous réduisez de suite le monument à la moitié de sa dimension exacte; on répondra à cela: mais c'est un effet de l'harmonie, ce n'est qu'une qualité de plus dans la construction. Je ne saurais croire, cependant, que ceux qui ont élevé Saint-Pierre aient appliqué toutes les ressources de leur génie artistique à couvrir un espace énorme de voûtes et de coupoles, pour que leur réunion manquât de grandeur; s'ils ont fait grand, c'est qu'ils espéraient obtenir un grand résultat d'ensemble; ils n'avaient pas compris, sans doute, que l'architecture romaine elle-même, lorsqu'elle s'applique à des proportions gigantesques, nécessite par une logique rigoureuse, de même que l'architecture grecque, des formes massives qui, en alourdissant l'édifice, lui enlèvent entièrement son caractère de grandeur. Pourquoi, en effet, ces piles énormes, dont la moindre occupe l'emplacement d'une chapelle, et qui, toutes réunies, rempliraient la plus grande de nos églises gothiques? Pourquoi ces murailles cyclopéennes de quinze pieds d'épaisseur, si ce n'est pour résister à la poussée des voûtes si pesantes de cette coupole si lourde, qui néanmoins écrase et chasse piliers et murailles hors de la perpendiculaire? Saint-Pierre a été en partie copié sur le temple de la Paix, dont les ruines se voient encore dans le Forum. Les hauteurs de ses nefs dépassent de quelques pieds seulement celles du temple romain. Mais ses architectes, plus habiles que ceux de Saint-Pierre, n'ont employé que des briques dans tout le monument; ils ont pu dès lors, ayant des matériaux légers, élever leurs voûtes sur des piles beaucoup moins grosses que celles de Saint-Pierre, mais ils sont restés encore bien en arrière de nos artistes chrétiens du Nord, qui, sur des faisceaux de colonnettes légères ne mesurant pas plus de deux mètres de surface, ont souvent porté leurs voûtes à plus de cent pieds de hauteur, constructions sveltes et magnifiques, où l'idée religieuse se retrouve dans les moindres détails et qui depuis plusieurs siècles ont résisté droites et perpendiculaires aux ruines des hommes et du temps. Ma conclusion, vous la comprenez facilement:

c'est la supériorité incontestable de l'architecture ogivale sur celle des Romains et des Grecs ; si vous doutez encore, entrez avec moi dans l'église de la Minerve, et vous verrez si l'on est en droit de nier que l'architecture du Nord soit applicable aux climats méridionaux. Voyez ces piliers délicats, formés de colonnes accouplées qui reflètent dans le poli de leurs marbres précieux l'éclat des lumineuses verrières : voyez ces solides voûtes d'arête dont chaque section de mosaïque vous rappelle les faits miraculeux du Nouveau-Testament ; cette douce et harmonieuse lumière, qui circule dans les nefs, ne vous inspire-t-elle pas un plus profond recueillement, que toutes ces nudités de marbre, que tous ces caissons dorés qui tapissent les voûtes et les murailles de Saint-Pierre où un soleil ardent trouve des verres sans couleur, enlevant ainsi au monument ce charme indéfinissable et religieux que l'on ressent toujours dans les nefs assombries de nos cathédrales chrétiennes. Ne croyez pas néanmoins que cette critique sévère (1) s'étende au monument tout entier. La coupole de Saint-Pierre restera toujours comme un trait d'audace plutôt que de génie, mais on admirera éternellement les superbes proportions de sa courbure, l'élégance de ses colonnes accouplées et de sa décoration intérieure.

Je suis presque tenté d'abandonner la métropole romaine sans vous parler des cérémonies de la Semaine Sainte, qui attire tous les ans une si grande affluence d'étrangers dans la capitale du monde chrétien. Les offices religieux de Saint-Pierre et de la chapelle Sixtine ont été trop fréquemment décrits par des plumes célèbres, pour que j'ose marcher dans ce sentier si souvent parcouru. Vous savez, du reste, aussi bien que moi, que ces pompeuses cérémonies sont recherchées comme un spectacle extraordinaire où l'on court plutôt avec l'intention d'y satisfaire ses yeux qu'avec le désir d'assister avec recueillement au service divin. Si les chants y sont beaux et savants, ils n'ont point, à mon avis, cette suavité simple et grave que je m'attendais à y rencontrer. La bénédiction pontificale *urbi* et *orbi* a cependant un caractère imposant et solennel qui rachète tout ce que la fâcheuse tenue des étrangers, qui peuplent Saint-Pierre pendant ces jours de deuil et de prière, a pu vous laisser de désagréable dans le cœur. Pour bien juger l'effet de cette cérémonie grandiose, il faut choisir un point convenable d'où l'on puisse voir Rome entière s'incliner sous la main du pape et la loge d'où partira cette bénédiction qui doit s'étendre au monde catho-

(1) Michel-Ange, dans une lettre écrite à *Maître Bartholomée*, critique vivement les plans de Saint-Pierre.

lique tout entier. J'avais rencontré ces deux conditions réunies. L'armée française se groupait dans un ordre admirable autour du grand obélisque d'Héliopolis ; ces quelque mille hommes ainsi rangés n'occupaient qu'un bien petit espace sur cette surface immense ; j'en étais effrayé en songeant que c'était la seule digue à opposer au flot impur de la révolution qui, avec l'aide de Dieu, viendra se briser impuissante au pied du meilleur et du plus saint des pontifes. Le peuple de la ville et celui des campagnes avait déjà envahi les degrés qui conduisent au péristyle, les colonnades elliptiques du Bernin, et les rues adjacentes. Cette foule innombrable s'entassait, se pressait, mais restait silencieuse et recueillie ; un soleil radieux dardait ses brûlants rayons sur cet océan de têtes, au milieu desquelles les coiffures blanches des femmes de Frascati ou d'Albano offraient un piquant contraste avec la chevelure noire des antiques descendants de Romulus. Enfin les cloches agitent l'air de leurs vibrations sonores, toutes les fenêtres de la façade de Saint-Pierre se peuplent de brillants uniformes ; les mitres des cardinaux et des évêques apparaissent bientôt derrière le balcon pontifical. Une attente indicible fait taire toutes les bouches, le silence le plus complet s'étend sur cette multitude immense : une figure blanche et lumineuse se montre soudain portée sur un trône ; c'est le pape assis sur le siége de Saint-Pierre ; il lit pendant quelques secondes dans un livre qui lui est présenté, puis, se levant de toute sa hauteur, il étend les bras comme s'il voulait embrasser le monde entier dans cette ardente étreinte. Ce geste était sublime ; (au milieu de cette grande ouverture sombre et profonde, on eut cru à une apparition surnaturelle) ; puis, ramenant ses deux mains devant lui, il bénit longuement toutes ces têtes inclinées par l'émotion et le recueillement ; alors les cloches reprirent leurs bruyantes volées, les canons du fort Saint-Ange ébranlèrent l'athmosphère de leurs détonations répétées, et la foule s'écoula lentement, pour revenir dans quelques heures assister au coup d'œil fantastique de la basilique entièrement illuminée. C'est en effet un spectacle unique au monde que ces milliers de petites flammes brillantes qui dessinent toutes les lignes architecturales de l'église et de la colonnade du Bernin ; à huit heures précises une multitude de globes lumineux viennent s'ajouter comme par enchantement aux guirlandes d'étoiles attachées aux flancs de l'œuvre de Michel-Ange. Cette illumination est féerique et ce changement à vue ne s'explique que lorsqu'on sait que quatre ou cinq cents *San Petrini* (ouvriers chargés du soin d'entretenir Saint-Pierre) sont placés sur tous les points de cette énorme construction et peuvent, sans être vus, à un signal donné, mettre

le feu à des vases remplis de matières inflammables; pour jouir complétement de ce lumineux coup d'œil, il faut monter sur les terrasses de la Villa Médicis; de ce point de vue qui domine Rome, on croirait à un vaste incendie; on peut alors sans exagération, comme le fameux diamant des Anglais, comparer Saint-Pierre à une *montagne de lumière*.

OCTAVE DE ROCHEBRUNE.

NOTICES ET COMPTES-RENDUS.

I.

LE DEVOIR,

COMÉDIE EN DEUX ACTES ET EN VERS ;

POÈMES ET BLUETTES,

PAR M. CH. DE BATZ-TRENQUELLÉON (1).

Quand on songe que les *Odes funambulesques* sont, de toutes les poésies publiées depuis longtemps, celles qui ont fait et font encore le plus de bruit, et que l'auteur de ces fariboles *humouristiques* porte à sa boutonnière un témoignage de haut encouragement, on doit comprendre que le moment est mal choisi pour mettre au jour de beaux vers où palpitent de généreux sentiments, d'émouvantes strophes qui évoquent de pieux souvenirs, de hardis alexandrins qui arrachent le masque à la félonie ou la pourpre au vice triomphant.

Voilà pourtant ce que vient de faire M. Ch. de Batz-Trenquelléon ; — et il a bien fait ! — seulement, il ne faut pas qu'il compte sur un succès étourdissant. Il n'aura pas la vogue pour lui. — La vogue affectionne les tréteaux ; elle a loué sa grosse caisse et son cornet à piston aux acrobates de la foire littéraire.

Des vers qui soupirent et prient, qui pensent et raisonnent, qui se souviennent et espèrent, qui s'enthousiasment pour le bien et se courroucent contre le mal, de pareils vers ne sont-ils pas évidemment hors de saison ? — Croit-on la génération actuelle, cette génération décré-

(1) Vol. in-18 jésus, à Paris, chez Dentu ; prix : 2 fr.

pite avant l'âge, cupide et sensuelle, qui fait du hasard son Dieu, de la Bourse son temple, qui piétine dans la boue de l'agiotage et des spéculations viles, n'aspirant qu'à posséder vite pour jouir plus tôt, la croit-on disposée à prêter l'oreille à la voix du poète qui vient, intempestivement, lui parler de religieuses traditions, de chastes amours, d'engagements sacrés, de morale, de probité, de courage, de patrie et d'honneur?

Une muse vertueuse! dira-t-on; et les uns de hausser les épaules, et les autres de lui souhaiter le prix Monthyon, et tous — ou presque tous — de lui tourner le dos.

M. de Trenquelléon ne se fait pas d'illusions à cet égard. — Il n'ignore pas combien notre époque est dédaigneuse pour toute production littéraire qui n'est pas une apologie de ses folies ou de ses erreurs; il sait très-bien que sa poésie n'obtiendra pas le sourire de Turcaret; qu'elle ne voltigera pas dans les boudoirs du demi-monde; que son vers ne sera ni *blanc,* ni *flamboyant*, ni *rutilant* aux yeux du *prince de la critique;* — il sait tout cela; eh! que lui importe! — il a sacrifié d'avance les bravos de la foule aux sympathies du petit nombre, à l'estime des hommes de goût et de cœur; — elles ne lui feront pas défaut; et là est le véritable succès!

La première partie du recueil que vient de faire paraître M. de Trenquelléon, se compose d'une comédie en deux actes et en vers, *Le Devoir*. — Cet ouvrage, présenté au concours de poésie ouvert par l'Académie de Bordeaux en 1856, y remporta le premier prix. — Une médaille d'or fut décernée à l'auteur.

Rapporteur de ce concours, nous avons déjà porté, sur la comédie de M. de Trenquelléon, un jugement dont le lecteur voudra bien nous permettre de reproduire ici le texte. Notre opinion n'ayant point varié, nous ne ferons subir aucun changement aux termes dans lesquels nous l'avons exprimée. Les voici :

« *Le Devoir,* comédie en deux actes. — La maxime : *Fais ce que dois,* est-elle si généralement suivie, qu'un acte de loyal désintéressement ou de noble sacrifice ne cause aucune surprise, n'inspire aucun intérêt, et que l'accomplissement d'un devoir, exposé au théâtre, soit sans fruit pour la morale? — Telle est la question que l'auteur s'est

posée et à laquelle il a essayé de répondre par la comédie qu'il vous a envoyée. »

« Vous connaissez l'idée; il faut maintenant que vous sachiez comment cette idée a été mise en action, et quel est, de tous les devoirs sociaux, celui qui, dans ce poëme dramatique, a triomphé, après une lutte vive et douloureuse. »

« Maurice de Villiers et Roger de Vaubert, anciens amis de collège, appartiennent l'un et l'autre au monde doré de la capitale. — Ils sont tous les deux admis dans l'intimité de M. d'Harville, riche banquier, mari d'une jeune et jolie femme, et père de Mlle Henriette, fruit d'un premier hymen. »

« Maurice aime sincèrement la fille du banquier, mais il se cache cet amour au fond de son cœur, la main de Mlle Henriette ayant été demandée par Roger. — Celui-ci, caractère changeant et léger, séduit par la grâce et l'esprit de Mme d'Harville, oublie Henriette et les promesses de mariage qu'il a échangées, et devient follement amoureux de la femme du banquier. »

« Maurice, qui a compris cette passion coupable, loin de l'attiser et d'en profiter pour ouvrir son cœur à Henriette, cherche à rappeler Roger à de plus dignes sentiments, et, ne réussissant pas, il s'adresse hardiment à Mme d'Harville, dont la vertu est au moment de se laisser vaincre. Il lui fait entrevoir l'abime où elle va tomber. Mme d'Harville reconnait le danger; elle est sauvée. »

« Quand Roger se présente, il reçoit de Mme d'Harville un accueil dont la froideur est trop éloquente pour qu'il puisse garder une espérance. — Roger, blessé dans sa fatuité, s'éloigne et quitte Paris, à la grande joie de Henriette qui l'eût épousé par soumission à la volonté de son père, mais qui ne l'aimait pas. — Le cœur de la jeune fille appartenait tout entier à Maurice qui l'ignorait. On comprend le dénoûment : Maurice épouse Henriette; tous les vœux sont comblés. »

« Maurice, prompt à sacrifier à l'amitié les plus chers intérêts de son cœur, Maurice a vaillamment rempli son devoir, et il a été récompensé de sa noble et généreuse conduite par un mariage qui fait son bonheur. — N'hésitez jamais devant le devoir, et, à défaut des hommes, Dieu vous en tiendra compte. — Telle est la moralité de cette œuvre charmante. »

« Sans doute, dans cette petite comédie, la *mise en œuvre* laisse parfois à désirer ; — l'opposition entre les caractères n'est pas toujours assez sensible ; quelques scènes sont trop longues, et le dénouement, à partir de la moitié du second acte, est trop prévu ; — mais, ces réserves faites, nous n'avons que des éloges à donner. — L'intrigue intéresse dès le début ; le dialogue est toujours du meilleur ton ; les réparties sont spirituelles, les réflexions justes ; le vers est correct, élégant, chaleureux à propos. En un mot, dans cet ouvrage qui n'est pas inférieur à plus d'une pièce en vogue au théâtre, la pensée est toujours excellente et le style à la hauteur de la pensée. » — Faut-il vous le prouver?

ACTE PREMIER, SCÈNE I.

....

HENRIETTE.

Pourquoi ne pas venir vous-même?

MAURICE.

Je ne puis.

HENRIETTE.

Mais nous vous attendrons.

MAURICE.

Mille grâces... et puis,
Je vais dîner en ville aujourd'hui chez ma mère.

HENRIETTE.

Ah! j'y renonce alors...

MAURICE, *souriant.*

Un repas très-austère :
Des convives perclus, toujours sentencieux,
Qui blâment notre époque et vantent nos aïeux.

Mme D'HARVILLE.

Ce n'est pas gai.

MAURICE.

D'accord. Mais je les laisse dire
Et réprime avec soin jusqu'au moindre sourire.

Pourquoi les attrister par mes discussions?
Ils ont leurs préjugés; moi, mes illusions.
Respectons les vieillards : ils ont vu la tempête;
Et quand leurs pas tremblants traversent notre fête,
Courbons-nous, jeunes gens! — Ces hommes ont vécu;
Et, pour rire, attendons que nous ayons vaincu!
— Je me fais un devoir de ne point leur déplaire :
S'ils me froissent, eh bien! un regard de ma mère,
Un mot parti du cœur m'enlève tout souci;
Et quand je me retire, elle me dit : Merci!
Je suis heureux.
. . . .

Mme D'HARVILLE, *avec malice.*

Malgré tout votre esprit j'ai peine à concevoir
Que l'on mène de front la mode et le devoir.

MAURICE, *s'animant.*

Devoir! tout est devoir pour celui qui raisonne :
Soit qu'il vole aux plaisirs ou bien qu'il s'emprisonne;
Dans les salons peuplés de mensonge et de bruit,
Dans son humble mansarde où l'étude le suit;
Dans le monde élégant, splendide comédie,
Dans l'ombre où son esprit médite sur la vie!

Mme D'HARVILLE, *avec une gravité comique.*

Vous êtes effrayant!! — Je vais faire atteler.
. . . .

MAURICE, *seul.*

. . . .
Ils sont tous mes amis, tous, dans cette maison,
Et ne les point servir ce serait trahison.
Oh! pour moi l'amitié n'est pas ce mot vulgaire
Que la foule prodigue en ne l'estimant guère!
Je tiens qu'il faut aimer plus par ses actions
Que par les vains dehors des protestations;

Qu'il faut souffrir parfois du bien que l'on fait naître,
Et faire des heureux quoiqu'on ne puisse l'être !

. . . .

ACTE II. — SCÈNE I.

. . . .

MAURICE, *à M. et Mme d'Harville.*

. . . .

Je n'ai jamais aimé ces joyeux sans souci
Qui, ne comprenant pas quel devoir les engage,
Acceptent en riant le joug du mariage
Pour unir une dot aux débris de la leur,
Et consultent la bourse au détriment du cœur.
Doublez votre fortune, oui ! — Mais quand une femme
Vous accorde sa main, vous avez charge d'âme.
Le luxe, la toilette et les plaisirs mondains
Ne sont que des hochets misérables et vains.
Ce qu'il lui faut d'abord, c'est une amitié franche,
Un cœur où librement son cœur loyal s'épanche,
Une estime sans borne, un appui généreux.....

. . . .

Le véritable amour, ami de la sagesse,
Survit à la beauté, survit à la jeunesse ;
Ce n'est pas un volcan, ravageur, insensé,
Qui laisse un vide affreux où sa flamme a passé :
C'est un feu pur et vif dont l'égale lumière
Projette ses rayons sur une vie entière.
Ce n'est pas un éclair qui brille et qui s'enfuit :
C'est un astre innocent qui veille jour et nuit,
Et dans deux cœurs soumis à sa chaste influence,
Verse comme un reflet d'immortelle espérance.

. . . .

Trouverait-on de plus beaux vers dans la meilleure pièce du théâtre contemporain ?

Et cette souplesse dans le style, cette élévation dans les idées, cette grâce et cette vigueur se reproduisent dans les *Poëmes et Bluettes* qui forment la seconde partie du volume. — C'est toujours au même foyer, — le sentiment du *devoir*, — que s'allume l'inspiration du poète ; son thème ne varie pas, mais sa voix, — et voilà ce qui en fait le charme, — change de ton avec la plus heureuse facilité.

Mélancolique dans la *Fleur plébéienne*, joyeuse dans *Plaisir et Charité*, sombre dans les *Assassins*, carressante dans *Enfantine*, elle prend, dans *Patria*, un accent solennel qu'elle quitte un instant dans *Simplette*, pour le ressaisir, avec plus de puissance et d'éclat, dans les *Aïeux*.

Cette pièce, qui clot magnifiquement le recueil de M. de Trenquelléon, suffirait, à elle seule, pour placer son auteur au rang des poètes de premier ordre ; — et les quelques vers que l'espace accordé à cet article nous permet de détacher de cette admirable élégie, prouveront au lecteur que notre amitié ne s'enthousiasme pas sans raison. — Ecoutez :

LES AIEUX. — *A mon père.*

....

Hélas ! tu me l'as dit, je sais que l'avenir
D'avoir compté sur lui saura bien me punir,
Que la mer où je cours est grosse de tempêtes,
Que ce siècle n'est pas le siècle des poètes,
Et qu'un brin de laurier qu'on butine au printemps
S'effeuille avant l'hiver sous l'étreinte du temps.
Je le sais, ô mon père ! et je sais plus encore.
— Je sens le poids du jour à peine à mon aurore :
Novice voyageur, envisageant le but,
Je déplore souvent le destin qui m'échut,
Et parfois murmurant contre les défaillances
Qui viennent ébranler mon cœur et mes croyances,
Des antiques vertus follement envieux,
Je voudrais remonter aux jours de nos aïeux !

....

Les voilà ! les voilà ! — Leurs armes colossales
Font gémir en passant l'écho des vastes salles :
Mon cœur a tressailli d'un légitime orgueil.
Venez, ô chevaliers ! venez, sacrés fantômes !
Quand les mâles vertus manquent parmi les hommes,
On les redemande au cercueil !

Venez ! ce rejeton d'une race amoindrie,
Quoique déshérité de la chevalerie,
Se ressouvient toujours des preux dont il descend ;
Il a plus d'une fois, feuilletant votre histoire,
Senti comme un souffle de gloire
Dans son théorbe frémissant !

Venez ! nous parlerons d'assauts et de batailles,
Et, courbant jusqu'à moi vos vertus et vos tailles,
— Comme aux jeux d'un enfant se prête un vieux soldat,
Vous laisserez ma main, débile et sans vaillance,
Ma main que briserait le poids de votre lance,
Raconter les jours de combat !

Hélas ! pour buriner cette noble épopée,
Il faudrait un burin taillé sur votre épée,
Un cœur vaillant et fort, digne de vos grands cœurs.
Ah ! versez dans le mien le feu d'un saint délire,
Et que votre épée et ma lyre
Fraternisent comme deux sœurs !

....

Et, dépassant le seuil, la phalange héroïque
Lentement se rangeait autour de mon foyer ;
Et moi, seul au milieu de cette foule épique,
Je sentais mes genoux ployer.

C'étaient de beaux vieillards, blanchis dans la mêlée,
Et qui, mûrs pour la gloire et pour l'éternité,
S'étaient couchés un soir dans leur froid mausolée,
Croix en main et glaive au côté.

C'étaient des jeunes gens dévorés par la guerre,
Qui, pages de la veille et tout à coup héros,
S'indignaient, sous les plis du linceul militaire,
D'être condamnés au repos.

C'étaient, c'étaient surtout, parmi ces chères ombres,
De pieux conquérants, intrépides croisés,
Aux croix rouges brillant sur des armures sombres,
Aux écussons fleurdelisés.

Puis c'étaient des martyrs tombés loin des batailles,
Quand l'échafaud dressait son bras ensanglanté,
Qui n'avaient pas voulu survivre aux funérailles
Des rois et de la royauté!

....

Je vous adjure ici, fantômes séculaires,
Vous qu'on vit traverser l'abime et ses colères!
Dénonçant les écueils à la postérité,
Qui donc la soutiendra dans sa course nouvelle?...
— Et les preux répondaient d'une voix solennelle :
« Courage, amour, fidélité! »

Sous le niveau du temps ont disparu vos traces,
Et, depuis, c'est en vain que nos jeunes audaces
Creusent au plus profond de ce sol tourmenté :
Nos bras sont défaillants, et notre foi chancelle...
— Et les preux répétaient d'une voix solennelle :
« Courage, amour, fidélité! »

Quand nous pleurons sur toi, fugitive patrie,
Si souvent méconnue et si souvent meurtrie
Et par la tyrannie et par la liberté,
Qui donc nous ouvrira la patrie éternelle?...
— Et les preux répétaient d'une voix solennelle :
« Courage, amour, fidélité! »

Et puis tout disparut avec un bruit d'armure,
Que l'écho renvoyait comme un vague murmure,
Comme un adieu du rêve à la réalité;
Et, tombant à genoux, dans un élan suprême
Je dis ce que les preux m'avaient dit à moi-même :
« Courage, amour, fidélité! »

....

Oui, ces *aïeux*, ces hommes de vieille et forte race, ils méritaient l'éclatant hommage que, par une bouche inspirée, leur rend aujourd'hui la piété filiale. — N'est-ce donc pas à un Trenquelléon que Henri IV, en train de conquérir son royaume, écrivait ceci :

« Mon faucheur, mets des ailes à ta meilleure bête; j'ai dit à Mon-
» tespan de crever la sienne : Pourquoi? tu le sauras de moi à Nérac;
» hâte-toi, cours, viens, vole! C'est l'ordre de ton maître et la prière
» de ton ami. »

Dormez votre glorieux sommeil, aïeux du poète! L'éclat de votre blâson n'a point pâli. *Bon sang ne peut mentir* — La lyre de votre petit-fils est noble comme votre épée.

HIPPOLYTE MINIER.

II.

ANNUAIRE

STATISTIQUE, HISTORIQUE ET ADMINISTRATIF

DU DÉPARTEMENT DU MORBIHAN,

PAR M. ALFRED LALLEMAND.

La publication sur laquelle nous venons appeler l'attention de ceux de nos lecteurs qui ne l'ont pas déjà entre les mains, contient sous ce titre modeste — presque celui d'un almanach — une série d'études historiques et archéologiques qui lui donnent rang parmi les œuvres utiles au progrès intellectuel dans notre province. En présence du mouvement effréné de centralisation qui tend à faire chaque jour davantage un monopole des sciences et des arts au profit de la capitale, quand chaque année voit s'effacer quelques-uns des souvenirs locaux dont nos pères étaient si fiers et qu'ils se plaisaient à apprendre par cœur à leurs enfants pour leur inculquer l'amour du sol natal, quand toute cette poésie traditionnelle, véritable littérature populaire à la portée de tous, est menacée de disparaître pour faire place aux produits fades et uniformes de la presse industrielle, on est heureux de voir des hommes de science véritable dévouer leur talent à l'élucidation et à la vulgarisation des annales de nos villes et de nos provinces. Dans l'intérêt du présent et de l'avenir, il est bon de savoir ce qu'ont fait nos devanciers. Or il n'est peut-être pas de plus puissant moyen de conserver à chaque contrée son patrimoine historique, que de le renfermer dans des petits livres comme les *Annuaires,* dont l'utilité pratique sert de passeport pour les faire circuler dans toutes les classes de la société. Ce point de vue n'a échappé ni au Conseil général du Morbihan, dont l'appui n'a jamais fait défaut à l'œuvre dont nous nous occupons, ni aux hommes d'étude de la Bretagne, dont bon nombre des plus connus ont inscrit leurs noms dans ses pages.

Sans parler de la première série (de 1833 à 1846), dans laquelle M. Cayot-Délandre sut réunir plusieurs notices historiques et archéo-

logiques intéressantes, les six volumes publiés depuis 1853 contiennent, outre les savants travaux du directeur actuel, M. Alfred Lallemand, une foule d'articles très-importants signés des noms de MM. A. de la Borderie, Bizeul (de Blain), L. Galles, Aurélien de Courson, de Fréminville, etc., etc.

Le volume de 1858 a un attrait particulier, à cause de la suite que présentent ses différentes parties. M. Lallemand y a condensé la quintessence des dissertations consacrées par lui depuis plusieurs années à éclaircir les différents points de l'histoire religieuse, civile et politique du pays de Vannes.

« L'histoire de la contrée, de la province, de la ville natale est la seule où notre âme s'attache par un intérêt patriotique; les autres peuvent nous sembler curieuses, instructives, dignes d'admiration, mais elles ne touchent pas de cette manière. » Notre confrère n'a pas cru pouvoir mieux exprimer le noble mobile de ses travaux, qu'en citant ces paroles d'un illustre écrivain. Aussi, à la première lecture de ses dissertations, reconnait-on de suite le travailleur infatigable et consciencieux, fouillant son terrain avec une intelligence et une ténacité qu'on rencontre trop rarement chez les écrivains de nos jours. L'époque celtique, la conquête et la domination romaine, l'émigration bretonne, la part que les Vannetais prirent aux combats livrés par nos pères contre les envahisseurs Franks et Northmans jusqu'au XIe siècle, sont exposés avec une clarté parfaite.

M. Lallemand nous permettra pourtant de lui soumettre, sur un point de détail, quelques observations qui n'ôteront rien à la valeur de nos éloges. Nous pensons comme lui que l'appellation de *monuments druidiques* appliquée aux plus anciennes œuvres de l'homme restées sur le sol de l'Europe, est tout à fait impropre, puisque rien ne prouve qu'ils aient eu pour auteur la caste sacerdotale des Druides, et qu'il est même démontré aujourd'hui qu'un grand nombre d'entre elles (les sépultures connues vulgairement sous le nom de *dolmens*) n'ont même jamais servi à un usage hiératique. Mais dans l'ignorance complète où nous sommes de l'histoire des peuples qui les ont élevées, et en présence de la nécessité où les observations concordantes des archéologues scandinaves, anglais et bretons nous met de distinguer dans l'époque antérieure à l'introduction des arts romains dans les Gaules

au moins deux périodes, caractérisées par l'ignorance et la connaissance de l'usage du fer et du bronze, ne serait-il pas plus rationnel d'appeler la première tout simplement *époque primitive* que de lui conserver le nom de *celtique*, d'une acception beaucoup trop générale dans l'état actuel de nos connaissances? Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps à cette remarque d'une importance secondaire et nous poursuivrons notre examen de la partie historique de l'*Annuaire*.

Le second chapitre s'ouvre par une rectification, pleine d'à-propos au moment où le gouvernement paraît vouloir essayer de rétablir l'ordre dans l'affreux chaos où les révolutions ont fait tomber les connaissances héraldiques. « Les villes ne sauraient conserver avec trop de soin les emblêmes dont se compose leur blason, soit qu'elles les aient adoptés elles-mêmes pour y perpétuer le souvenir de quelques circonstances de leur fondation ou de leur histoire, soit que ces nobles marques leur aient été attribuées par concession du prince en récompense de la part prise par leurs habitants à la défense du territoire, ou pour quelque autre service rendu à la chose publique. » C'est ainsi que s'exprime M. Lallemand, et la Mairie de Vannes pensait probablement comme lui quand, pour profiter du bénéfice de l'ordonnance du 26 septembre 1814, laquelle autorisait les villes à reprendre leurs anciennes armoiries, elle se mit en devoir de retrouver son blason. Les édiles d'alors eurent recours aux souvenirs de personnes d'un grand âge, et, à l'aide d'un vieux bouton de la livrée du dernier gouverneur, qu'ils prirent pour un reste de la défroque de l'ancien héraut de la communauté, ils vinrent à bout de tourner en cor de chasse la queue de la vieille hermine, souvenir du séjour des ducs dans leurs murs, de la transformer en levrette, et d'affubler, contre toutes les règles héraldiques, leur écu de manteau de pair et d'une couronne de comte. Après tout, on ne peut pas trop leur reprocher cette bévue : ils n'étaient pas payés pour avoir des connaissances techniques dans la matière. Mais on a lieu de s'étonner que les fonctionnaires gagés pour enregistrer les armoiries n'aient pas même songé à ouvrir l'armorial dressé en 1696 par ordre de Louis XIV et où le blason de Vannes est décrit avec celui de toutes les autres villes de France. En présence d'un document aussi authentique, tous les boutons et même les sceaux qu'on pourrait produire, ornés de carlins quelconques, ne sauraient

prouver autre chose, sinon qu'autrefois comme aujourd'hui il y a eu des graveurs maladroits. La démonstration est des plus complètes et nous avons trop bonne opinion du discernement de l'administration actuelle du chef-lieu du Morbihan pour ne pas croire qu'elle se hâtera de reprendre son ancien emblême, si honorable pour la cité.

Malgré toute notre bonne volonté, nous ne pouvons en dire autant du chapitre suivant, consacré à rechercher la manière dont l'écusson doit être rétabli. Nous regrettons que M. Lallemand n'ait point compris que lorsqu'on prêche le respect et la tradition, il faut commencer par la respecter soi-même. Si la proposition qu'il fait d'ajouter à l'écu de gueules à l'hermine passant un chef d'hermine — ce qui, soit dit entre parenthèse, ressemble beaucoup à un pléonasme héraldique, — si cette proposition, dis-je, était acceptée, il n'y aurait pas de raison pour que toutes nos villes ne se missent à changer leurs armoiries selon leurs caprices, et on arriverait au désordre le plus déplorable (1). Ce n'est pas

(1) Nous ne saurions nous empêcher de saisir cette occasion de joindre notre faible voix aux éloquentes protestations de plusieurs des collaborateurs de la Revue contre l'invasion canine dont la symbolique nationale de la Bretagne est menacée. Dussions-nous nous exposer à la bile de certain rédacteur d'un petit journal d'un pays très-voisin de la cité célèbre par son culte pour les molosses, nous devons déclarer que notre esprit se révolte à l'idée de voir un non-sens remplacer la noble hermine que nos aïeux, quoiqu'on en dise, ont toujours reconnu pour le seul emblème de leur patrie.

Nous avons bien vu la levrette du tombeau de François II, mais comme toutes les statues tumulaires des dames du moyen âge de tous les pays en ont une semblable sous les pieds, nous avons eu jusqu'à présent la simplicité d'y voir un emblème des plus généraux de la fidélité conjugale, de même que nous avons pris le lion couché au pied des chevaliers, ducs de Bretagne ou autres, pour l'image du courage.

Quant à la vignette de la carte d'Ogée, les quadrupèdes qui soutiennent l'écu de Bretagne n'avaient frappé notre attention que par l'imperfection de leurs formes, et fût-il avéré qu'ils appartiennent à la race canine, cet auteur est d'une inexactitude trop connue pour être admis comme autorité par aucun homme sérieux. Si l'auteur de l'article en question n'avait pas un air si doctoral, nous prendrions la liberté de le prier de jeter les yeux autour de lui, d'ouvrir les livres les plus *élémentaires*, et il nous pardonnerait sans doute notre entêtement et reconnaîtrait la justesse des critiques de notre ami M. de Kerjean.

On avait eu l'idée d'élever sur le lieu de la victoire de Saint-Cast trois colonnes unies en faisceau, portant chacune les attributs d'un des trois ordres des États de Bretagne et rappelant le *fasciculus triplex difficile rumpitur* de la Frairie blanche de Guingamp. Cette base puissante aurait supporté l'écu de Bretagne surmonté d'une grande épée dont la garde aurait figuré la croix. C'était simple et expressif, et nous regrettons que l'omnipotence parisienne ait empêché l'adoption de cette belle idée, car, malgré tous les efforts du journal dinannais pour nous persuader, (en essayant de justifier l'étrange zoomachie adoptée), que la commission locale se sent coupable de ce crime de lèse-majesté artistique et nationale, nous avons trop de confiance dans le bon sens et dans le respect de nos compatriotes pour les traditions sacrées de notre patrie, pour consentir à les en rendre responsables.

que nous ne goûtions, jusqu'à un certain point, les raisons de notre confrère; nous avouons même que si, vivant au XVe siècle, nous faisions partie du corps des nobles bourgeois de la bonne ville de Vannes, nous serions très-porté à voter pour que M. Lallemand soit député vers le duc, notre gracieux souverain, afin de les soutenir au nom de tous et d'obtenir des lettres patentes concédant cette distinction ducale; mais puisqu'il est bien avéré qu'elle n'a jamais existé et qu'il n'y a en Bretagne aucune règle fixant le rang de toutes les villes entre elles et le blason qu'elles doivent porter, nous déplorerions sincèrement une innovation de cette espèce.

En voilà déjà bien long pour un tout petit volume; mais il est si plein de bonnes choses, la lecture en est si agréable, qu'on ne peut s'en séparer. Origines historiques, communautés religieuses, établissements d'instruction et de bienfaisance, tout y est traité, bien qu'en peu de mots, avec une érudition et un soin remarquables. L'auteur cite à profusion les dates et les documents, en grande partie inédits et exhumés par lui de la poussière des archives.

Après être entré dans des détails pleins d'intérêt sur l'origine des anciens noms des rues, il termine sa série de notices en émettant le vœu « de voir reparaitre sur les écriteaux les noms glorieux qui rappellent aux Vannetais l'histoire de leur antique cité, au lieu de tous ces noms de vertus : *la Bonne Foi*, *la Confiance*, *la Concorde*, *la Justice*, *la Bienfaisance*, *l'Amitié*, etc. Toutes vertus que les bons citoyens pratiquent et portent dans leur cœur, mais qui ne s'affichent pas au coin des rues. » Tous les hommes de bon sens s'uniront à lui pour demander l'anéantissement de tous ces tristes souvenirs d'une époque à jamais néfaste. Après avoir lu l'*Annuaire du Morbihan*, ils y joindront bien certainement un autre vœu, par lequel nous terminerons nous-même cet article; c'est que M. Lallemand veuille bien produire sans retard au grand jour l'important monument qu'il a entrepris d'élever à la gloire de son pays et dont les mémoires, qu'il a déjà fait connaitre, ne sont qu'une partie des assises. Nous serions bien trompé si le succès ne couronnait pas ses généreux efforts.

C. DE KERANFLEC'H.

III.

VIE DU R. P. LOUIS-MARIE BAUDOUIN(1),

FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ DES URSULINES DE CHAVAGNES, ETC.

Lorsque l'Assemblée législative rendit, en 1792, la loi barbare qui condamnait à l'exil un si grand nombre de prêtres fidèles, elle pensait porter un coup mortel à la religion catholique en France, et, dans les desseins de Dieu, elle conservait de nouveaux Néhémies, destinés à faire sortir notre Eglise de ses ruines et à rétablir le culte divin. Du nombre de ces respectables proscrits était M. Louis-Marie Baudouin, alors vicaire de Luçon. Né à Montaigu, dans ce diocèse, le 2 août 1765, il avait annoncé de bonne heure sa vocation à l'état ecclésiastique. Sa piété et son intelligence étaient remarquables, et tout faisait présager qu'il serait un digne ministre du Seigneur. Placé, après son ordination, en qualité de vicaire, dans la ville de Luçon, il y travaillait avec zèle au salut des âmes, sous la direction de son frère, qui en était curé, lorsque la loi de la déportation l'atteignit et l'obligea de partir pour l'Espagne. Il en revint en 1797, pressé par le désir de se rendre utile aux fidèles. La persécution l'attendait dans sa patrie : pendant plusieurs années il se vit obligé de se cacher pour conserver sa liberté, ce qui ne l'empêchait pas d'exercer pendant la nuit les fonctions du saint ministère. A l'époque du Concordat, il devint curé de Chavagnes, une des paroisses les plus maltraitées pendant la guerre de la Vendée. Il la renouvela par ses travaux et en rendit le peuple édifiant. C'est pendant son séjour à Chavagnes, qu'aidé par une sœur hospitalière de La Rochelle, la Mère Saint-Benoit, il établit les Ursulines de Jésus, congrégation qui s'est propagée, et qui compte aujourd'hui un assez grand nombre de maisons. Il établit également dans la même paroisse un séminaire, qui fut une grande ressource pour ce pays, où le clergé fidèle avait été cruellement décimé. M. l'abbé Baudouin quitta sa cure en 1805, pour s'occuper exclusivement de son séminaire. Il y resta jusqu'en 1812, époque à laquelle le décret impérial qui créait l'Université supprima les écoles ecclésiastiques qui se trou-

(1) 2 volumes in-8° avec portrait, chez Bideaux, à Luçon.

vaient dans les campagnes. Il se rendit à La Rochelle, où l'évêque le chargea de la direction du grand-séminaire, poste de confiance, dans lequel il répondit entièrement à l'attente du prélat. Pendant neuf ans il dirigea avec sagesse cet établissement, et il l'aurait gouverné plus longtemps, si le siége épiscopal de Luçon, réuni depuis le Concordat à celui de La Rochelle, n'avait pas été rétabli en 1821. Mgr Soyer, qui venait d'en être nommé évêque, voulut avoir, pour organiser son séminaire, M. l'abbé Baudouin, qui, étant né dans son diocèse, lui appartenait. Le digne prêtre quitta donc La Rochelle, au grand regret de l'évêque de cette ville, qui fit tous ses efforts pour le retenir, et se rendit à Luçon, où il apporta cet esprit de piété, de sagesse et de douceur qui le rendait si estimable. Au bout de cinq ans ses infirmités l'obligèrent à se démettre de la charge de supérieur. Il se retira chez un de ses neveux, curé de Luçon, et y passa trois ans. Etant allé à Chavagnes pour y prêcher le jubilé de 1828, les Ursulines réussirent à le retenir auprès d'elles. Le petit séminaire y avait été rétabli, et M. l'abbé Baudouin en dirigeait les professeurs. Excités par ses pieux discours, ils lui témoignèrent le désir de former une Société religieuse, et le prièrent de leur donner une règle. Il y consentit, et voulut qu'ils portassent le nom d'*Enfants de Marie*. L'évêque de Luçon approuva cette nouvelle institution. Accablé par les infirmités, le vénérable ministre de Jésus-Christ et son fidèle disciple, regardé comme un saint par tous ceux qui avaient eu le bonheur de le connaître, rendit son âme à Dieu, à l'âge de soixante-dix ans, le 12 février 1835, dans le petit séminaire de Chavagnes. — Sa vie est bien écrite. L'auteur a un style correct et coulant; il narre avec facilité et se fait lire avec intérêt. Son livre est un monument précieux pour le diocèse de Luçon. A la vie de M. l'abbé Baudouin, qui forme le premier volume, il a ajouté une seconde partie, qui contient l'esprit et les vertus du serviteur de Dieu. Nous pensons qu'il aurait pu se resserrer et entrer dans moins de détails sans nuire à son ouvrage. Telle qu'elle est, cette vie est très-édifiante, surtout pour les ecclésiastiques, et nous les engageons beaucoup à la lire. — La seconde partie est terminée par une notice sur la Mère Saint-Benoît, qui fut la coopératrice de M. l'abbé Baudouin dans l'établissement des Ursulines de Jésus, et une âme d'une grande vertu.

TRESVAUX.

(*Bibliographie catholique*).

PHILOSOPHIE A L'OMBRE DU CLOCHER.

« Unitas in varietate, varietas in unitate. »
(Dickson.)

« Hæc est cymba quâ tuti vehimur,
« Hæc columna quâ firmi nitimur,
« Hoc ovile quo tecti condimur,
« Ecclesiam. »
(Ancienne prose de la Dédicace.)

« Le plus sûr est encor de suivre
« Le prône de notre Curé.

Entre le vaisseau et le port indiqué par la lumière du phare, il y a les tempêtes, les écueils, le courant, mais surtout il y a la négligence ou l'ivresse des navigateurs : Des obstacles et des périls semblables séparent et éloignent notre âme du port indiqué par la croix du clocher.

*
* *

Le génie est le lévier qui peut soulever le monde, mais il a besoin d'un point d'appui qui ne se trouve que dans la foi : Si ce point d'appui fait défaut, tous les calculs et tous les efforts, la tête et le bras d'Archimède, demeurent inutiles.

*
* *

Tant que le sentiment religieux reste vague et indéfini, il n'est pas plus une croyance que des couleurs ne sont un tableau, mais c'est de ce sentiment que la croyance se compose et se détermine, comme un tableau se dessine et s'achève à l'aide des couleurs. Si ce travail qui précise les formes et fixe les teintes ne se fait pas, l'homme avec des sentiments religieux sans croyance positive est un peintre avec une riche palette, mais sans toile et sans pinceaux.

*
* *

Dans les siècles où l'esprit d'examen et d'analyse a détruit et remplacé

l'esprit d'enthousiasme et de foi, on disserte sur les idées sans s'en inspirer, on explique leurs causes et leurs effets sans les sentir, on discute la vérité, mais on ne s'en nourrit pas. Les raisonnements qui subtilisent les opinions et les sentiments sont de la chimie intellectuelle, et la chimie décompose tout, mais ne donne la vie à rien.

*
* *

Les luttes et les fureurs du moyen âge étaient préférables à nos passions basses et même à notre absence de passions, comme la fièvre est préférable à la gangrène.

*
* *

Nous entendons dire que le Christianisme ayant duré près de deux mille ans est vieux, caduc, usé, et que le monde a besoin de renouveler sa croyance : Les hommes changent-ils donc de religion par les mêmes raisons qu'ils changent de manteau? Des dogmes et des préceptes ne sont ni jeunes ni vieux, ils sont vrais ou faux, funestes ou salutaires, et les dates n'ont rien à faire dans cette question.

*
* *

La croyance catholique n'est plus, dit-on, qu'une ruine. Sans discuter ici cette opinion, remarquons seulement qu'une pareille ruine est aux édifices construits d'hier ce que les magnifiques et éternels débris de Thèbes et de Palmyre sont aux misérables cabanes qui s'élèvent aujourd'hui aux mêmes lieux.

*
* *

Ce n'est pas parce qu'il ignorait les chemins du monde, mais au contraire parce qu'il les avait examinés, sondés, et jugés d'un coup d'œil, que Pascal a voulu s'abriter et demeurer à l'ombre du clocher.

*
* *

Dieu a mis notre cœur plus près de sa grâce que notre esprit n'est près de sa lumière : Aussi la piété qui nait d'une espèce de tendresse

est à la fois celle qui donne le plus de confiance et de repos à notre âme et celle qui touche le plus irrésistiblement l'âme d'autrui. C'est ce genre de piété qui fait le bonheur des prosélytes et le succès des missionnaires.

*
* *

L'homme est un être mixte, matériel et immatériel; pour le saisir dans son ensemble et suffire à tous ses instincts, sa religion doit être appropriée à sa double nature; or, le catholicisme nous dégage des choses de la terre, nous transporte dans le monde des idées et parle avant tout à l'âme, mais il ne dédaigne pas de frapper nos sens par la majesté de ses cathédrales, l'harmonie de ses hymnes, la pompe de ses cérémonies; c'est donc le culte le plus complet, et, par conséquent, le plus nécessaire et le plus vrai. Le protestantisme et les autres sectes font de la religion une simple abstraction, une théorie plutôt qu'un fait, ne la revêtent d'aucune forme, ne répondent qu'à des besoins partiels de l'homme et ne sauraient l'envelopper dans son être entier; la vérité n'est donc pas là.

*
* *

Le scepticisme en infirmant notre félicité à venir confirme nos maux présents.

* *
*

Ce qui serait attaquable dans le Christianisme est ce que les hommes y ont introduit, et ce qui y est attaqué est ce qu'il y a de divin.

*
* *

Il est aussi difficile de ne rien désirer qu'impossible de tout posséder.

*
* *

La vieillesse a bien des malheurs! elle a aussi des torts : Elle se croit sage quand elle n'est qu'insensible, voit un juste courroux contre les vices dans son incapacité pour les plaisirs, donne le nom de jugement à sa froideur, de gravité à sa pédanterie, et prend ainsi pour un

trésor de bon aloi ce qui n'est que la fausse monnaie des vertus. Il n'y a de remède à ces malheurs et à ces torts que dans une piété qui amène en même temps le calme pour soi et l'indulgence pour les autres.

⁂

Dans sa séparation du monde, le prêtre peut ignorer ce que les hommes *font*, mais il lui est permis d'étudier ce qu'ils *sont* : cela explique comment des moines tirés de la solitude du cloître ont tout à coup révélé la plus profonde connaissance de la nature humaine.

⁂

Sur l'océan du monde, la jeunesse fait naufrage faute de savoir carguer les voiles, et la vieillesse faute de pouvoir les hisser.

⁂

C'est à la jeunesse qu'il est utile et nécessaire de démontrer l'inanité de toutes choses ; la vieillesse n'en sait que trop à cet égard.

⁂

Même dans la retraite la plus calme et la vie la plus uniforme, ce n'est qu'extérieurement que les jours se suivent et se ressemblent : les agitations de notre âme et les inégalités de notre esprit y produisent de perpétuelles différences. Les heures de doute et de foi, de zèle et de langueur, ballotent un ermite, comme les faveurs ou les disgrâces de la fortune ballotent un ambitieux.

⁂

Pour sentir et adorer la puissance du Créateur, il ne paraît pas nécessaire de nous enfermer derrière une grille claustrale. La magnificence de Dieu éclate dans le monde : Tout l'y révèle à nos pensées..... Oui, si dans le monde on pensait à Dieu, mais c'est ce qui n'arrive guère.

⁂

Le discernement des lecteurs est aussi peu commun que le génie

des écrivains : Il y a plus de passions basses que de nobles instincts, plus d'intelligences médiocres que d'esprits vastes : aussi le livre ou le journal qui interprète le mieux et flatte le plus ces passions basses et ces intelligences médiocres est celui qui doit réunir le plus de suffrages.

*
* *

Les réputations sont des ballons qui s'élèvent ou retombent au gré d'un vent variable : Le même homme peut tour à tour être applaudi ou sifflé, non pas parce qu'il a changé, mais parce qu'il est resté le même, tandis que les goûts et les opinions du public passaient d'un caprice à un autre.

*
* *

On conquiert moins de célébrité par une suite régulière de succès constants que par une victoire qui efface de longs revers : C'est ainsi qu'une sainteté exemplaire a moins d'éclat qu'une conversion soudaine.

*
* *

L'héroïsme du soldat nous charme et nous enthousiasme en nous inspirant l'idée que nous serions capables des mêmes hauts faits et nous permet de nous admirer en lui. La finesse d'un écrivain nous procure l'occasion d'apprécier notre intelligence, et c'est notre pénétration d'esprit que nous goûtons en goûtant la sienne.

*
* *

Les apôtres du scepticisme se donnent pour des législateurs de doctrines et des fondateurs de systèmes : Est-ce qu'on a le droit de se dire architecte parce qu'on a rasé quelques maisons?

*
* *

Lire de bonnes pensées écrites d'un mauvais style, c'est regarder le soleil à travers un verre enfumé qui le dépouille de ses rayons.

*
* *

Les rapports étant relatifs et la vérité étant indépendante, les lois

civiles et politiques peuvent et même doivent être spéciales et variables, tandis que les lois religieuses (sinon pour la discipline, du moins pour le dogme) sont universelles et immuables. Par une raison analogue, les philosophes peuvent ne pas être d'accord, mais les géomètres ne sauraient différer sur les principes et les résultats de leurs calculs.

*
* *

Celui qui écrit ces lignes a passé trois ans de sa vie en prison ; ce sont trois ans retranchés de la vie d'action, mais trois ans ajoutés à la vie de réflexion ; le mal est plus que compensé et on aurait tort de se plaindre.

*
* *

Les âmes chrétiennes ont des trésors de tendresse inconnus à toute autre : Il en est qui s'inquiètent à la pensée que, puisque la félicité doit être parfaite dans le séjour des Bienheureux, on y sera insensible aux souffrances de ceux qu'on avait aimés sur la terre et qui n'arriveraient pas au même séjour. Elles se troublent et s'affligent de l'idée de devenir indifférentes au sort des réprouvés. Quel amour humain aurait de ces vues ?...

*
* *

Le Christianisme seul a établi entre la civilisation et la barbarie une différence autre que celle qui existe entre une corruption polie et une corruption brutale.

*
* *

Dans les plus brûlantes et les plus stériles contrées de l'Afrique, dans des vallées où les pierres mêmes sont calcinées par un soleil dévorant, dès qu'on rencontre la moindre fontaine et le plus humble ruisseau, on admire le laurier-rose déployant l'éternelle verdure de son feuillage, multipliant ses tiges élégantes, et se couronnant en toute saison de guirlandes vermeilles. C'est ainsi que dans un cœur où le monde a fait pénétrer la sécheresse, dans une âme où les passions ont porté leurs ravages, tant que la source du sentiment religieux

n'est pas tarie, tant que la foi circule encore, on retrouve çà et là des prodiges de fécondité morale et on voit fleurir de touchantes vertus.

*
* *

Refuserait-on d'aller habiter un palais parce qu'au nombre des gardiens de ce séjour il y aurait quelques invalides? C'est là ce qu'on fait en s'éloignant de la religion à cause des fautes ou des torts de quelques membres du clergé.

Vte CHARLES DE NUGENT.

CHRONIQUE.

Sommaire. — I. Un Chroniqueur qui n'a point le don d'ubiquité. — Bénédiction de la chapelle du couvent de Sainte-Croix, à Saint-Florent-le-Vieil. — Le tombeau de Cathelineau. — Où l'on se demande quel est le Walter-Scott de la Vendée. — II. Nécrologie : Madame de Chantreau, par M. A. de Brem.

I.

Ne vous est-il pas arrivé mainte fois, cher lecteur, de regretter de n'avoir pas été doué au berceau, par une fée bienfaisante, du don d'ubiquité? Cette faculté, malheureusement impossible, me semble dix fois plus précieuse encore, depuis que j'ai l'honneur de remplir l'humble rôle de chroniqueur de la Revue. Quel charme et quel avantage de pouvoir se trouver à la fois en chair et en os à Constantinople et à Pékin et à New-York et à Rome et à Paris ! de pouvoir dire, comme le pigeon de la fable : *J'étais là, telle chose m'advint*, ou advint ; *vous y croiriez être vous-même!* — Sans parler cependant de points aussi éloignés les uns des autres, je me contenterais bien, je l'avoue, de jouir du rare privilége de l'omniprésence dans nos deux chères provinces ; et tenez, il ne faut pas être trop ambitieux, je serais satisfait si le bon Dieu m'accordait la faveur d'être de corps et d'esprit, ou rien que d'esprit, en deux endroits à la fois.

J'aurais, pour sûr, usé de ce pouvoir, le mois dernier, et l'on aurait vu, de ses propres yeux vu, ce qui s'appelle vu votre très-obéissant serviteur, Louis de Kerjean, à Quimper, depuis le 3 jusqu'au 10 octobre, c'est-à-dire depuis l'ouverture du Congrès jusqu'à l'inauguration de la statue du bon roi Grallon, comme on l'y a vu en effet, mais encore à Saint-Florent-le-Vieil, le 5 octobre, jour où l'on a consacré le monument à la mémoire de Cathelineau, dont je vous ai entretenu dans l'une des dernières chroniques. Le récit de cette touchante cérémonie, que j'aurais eu tant de plaisir à vous faire, permettez-moi de l'emprunter à l'*Union de l'Ouest*, et de compléter ainsi les détails que je vous ai donnés à propos du *Saint d'Anjou*.

« A Saint-Florent, vivait une pieuse et charitable femme, Mme Baudoin, dont le revenu était depuis longtemps le patrimoine des pauvres. Or, comme elle n'avait d'autres enfants que ces malheureux, et que les choses ne pouvaient plus se faire comme en ces temps de charité et de foi, elle chercha

un homme dont le cœur fût le gardien des saintes traditions du passé ; et le noble comte de Quatrebarbes, à sa grande surprise, apprit un jour qu'il était légataire universel de Mme Baudoin, dont il n'avait jamais entendu parler.

» Dès lors, M. de Quatrebarbes se mit en de voir de remplir les intentions présumées de la donatrice. Nous disons présumées, car Mme Baudoin n'avait indiqué aucune bonne œuvre à faire. Mais la charité allait de soi entre le don d'une pareille femme et un tel légataire. M. de Quatrebarbes n'avait pas bien loin à chercher des inspirations ; il les trouvait dans sa vie passée et dans les traditions de sa famille.

» Il voulut d'abord assurer l'avenir chrétien du pays, en complétant la dot des frères de Sainte-Croix du Mans, de l'institut du vénérable abbé Moreau, établis déjà par Mme Baudoin, et en leur élevant un pensionnat dans les ruines incendiées du vieux monastère des Bénédictins attenant à l'église. Une école pour les filles et une salle d'asile, sous la direction des pieuses religieuses de la congrégation de Saint-Charles, furent fondées dans la maison même habitée par la bienfaitrice.

» Un souvenir précieux était attaché à cette demeure. C'était là que Cathelineau, généralissime de l'armée catholique et royale, fut transporté mourant après le siége de Nantes. Une admirable femme, Jeanne Busson-neau, dont Saint-Florent bénit encore la mémoire, y pansa ses blessures. Ce fut dans ce lieu même qu'il rendit sa belle âme à son Créateur.

» Ce souvenir ne pouvait échapper à M. le comte de Quatrebarbes, en élevant la chapelle de l'établissement des sœurs.

» Nous ne décrirons point ce gracieux édifice, bien qu'il soit un modèle par l'harmonie de ses proportions, le fini des détails, les sculptures de ses clefs de voûte, la délicatesse de ses nervures, peintes à la façon du moyen âge et soutenues par des anges, enfin par l'éclat de ses vitraux aux bordures fleurdelisées (1) ; c'est dans le transept, du côté de l'évangile, que sous l'inspiration d'une sainte pensée, M. de Quatrebarbes a voulu réunir les précieux restes des deux héroïques victimes. Le généralissime et son fils, assassiné en 1832, reposent dans deux tombes juxtaposées, qu'enveloppent de leurs plis, comme un glorieux linceul, des drapeaux aux armes de France. La première de ces tombes porte pour unique inscription le nom de Cathelineau ; l'autre le nom de son fils, la date des combats où il se distingua, et celle de sa mort. Au chevet s'élève un socle, orné de l'écusson que le roi Louis XVIII se plut à composer lui-même : d'azur, à la hampe d'or fleurdelisée, à la banderolle d'argent chargée d'un sacré cœur et pour devise : Dieu et le Roi, et supports, deux drapeaux, nobles armes gagnées sur le champ de bataille, comme celles des croisés. Tout autour sont gra-

(1) Le bon et modeste M. Arnault, architecte d'Angers, a dirigé tous les travaux.

vées les dates mémorables de la courte et immortelle carrière du général. Une statue, confiée au talent de M. Molcknecht, semblable à celle qui gît, mutilée, au Pin-en-Mauges, non loin de son monument dévasté, couronnera bientôt le piédestal. Ce tombeau, touchant et digne dans sa simplicité (1), serre le cœur tout à la fois de joie et de tristesse. On y prie le saint d'Anjou, canonisé par la voix du peuple, on y pleure son brave et modeste fils. Car de ces deux tombes doit s'élever sans cesse une prière pour la France, aimée jusqu'au martyre. On y bénit la pieuse pensée de celui qui n'a pas voulu que, dans le même lieu, le général paysan fut moins honoré que Bonchamps, le général gentilhomme.

» Malheureusement la statue n'était pas terminée le 5 octobre, jour fixé pour la bénédiction de la chapelle ; ce jour était une fête pour la petite ville de Saint-Florent. Ses habitants avaient orné leurs maisons et dressé des arcs de triomphe. Les noms illustres et chers à la Vendée avaient répondu à l'appel de M. le comte de Quatrebarbes et à celui de la généreuse compagne de sa vie de dévouement et de charité.

» Les vénérables filles du généralissime étaient venues toutes les quatre, malgré leur grand âge. Chacun voulait contempler ces reliques de la Vendée, si humbles devant la gloire de leur maison. L'aînée, pendant soixante ans, s'était faite la servante des pauvres et l'institutrice des petits enfants Chacun voulait encore entendre de leurs bouches le récit toujours touchant, quoique mille fois répété, du départ de leur père, lorsque cédant à l'inspiration de Dieu, il laissa le pain qu'il pétrissait dans le moment pour prendre le mousquet du soldat et bientôt l'épée du généralissime ; leurs larmes attestaient la vivacité de leurs souvenirs : « Il semble que c'était hier, disaient-elles. » Ah ! dans des cœurs aussi pieux, la religion des souvenirs doit être fidèlement gardée. Elles se placèrent auprès du monument de leur père, et toute la famille Cathelineau se groupa autour d'elles.

» Mgr l'évêque de Moulins avait été invité à bénir la chapelle ; nul n'était plus digne d'une pareille mission que l'auguste frère du grand orateur dont le cœur et l'éloquence avaient arraché en 1835 au gouvernement de juillet l'ordonnance qui levait la mise en état de siége de la Vendée. Mgr l'évêque d'Angers, retenu par la maladie, avait désigné pour le remplacer M l'abbé Bompois, vicaire général, et M. l'abbé Raveneau, secrétaire de l'évêché. Après la bénédiction de la chapelle, faite sous le vocable de la sainte Vierge et de saint Jacques, le saint sacrifice commença, et Monseigneur, assisté de tous les prêtres des environs, revêtit pour le célébrer une chasuble brodée par Mme la comtesse de Chambord, et envoyée à M. le comte de Quatrebarbes pour cette cérémonie. Le frère supérieur accompagnait les chants sacrés sur l'harmonium. — A la com-

(1) Ouvrage de M. Chapeau, sculpteur à Angers.

munion on vit avec émotion s'avancer à la table sainte M. Henri de Cathelineau et sa digne et noble femme. Ah! c'est qu'ils avaient bien des grâces à demander à Dieu, car leur plus jeune fils, leur huitième enfant, devait ce jour la même, sur la tombe de son aïeul et de son bisaïeul, recevoir le signe du chrétien, ce signe arrosé tant de fois du sang de ses pères.

» La messe était terminée. M. le curé de Saint-Florent venait de retracer brièvement l'histoire du Christianisme dans la contrée, depuis saint Moron et saint Florent, ses premiers apôtres, jusqu'au martyre de la Vendée, la mort de Cathelineau et le rétablissement en France du catholicisme; Monseigneur de Moulins, en lui répondant, avait laissé tomber de ces paroles qui élèvent le cœur et l'âme, lorsque tous les yeux se tournèrent avec amour vers un petit enfant porté sur les bras de sa mère. L'Anjou et la Bretagne, représentés par M. le comte de Quatrebarbes et Mme la comtesse de Trogoff, répondirent devant Dieu que le descendant des Cathelineau serait fidèle à la foi, pour laquelle tous les siens étaient morts. Après la cérémonie du baptême, des tables furent dressées dans la salle d'asile et près de deux cents convives y prirent place, le cœur joyeux. A la fin du déjeuner, M. Henri de Cathelineau s'avança, et d'une voix vibrante et profondément émue, adressa à Mgr de Brezé des remercîments du fond de l'âme, suivis d'un touchant hommage à la mémoire de l'illustre marquise de La Rochejaquelein, bienfaitrice de sa famille, et des paroles pleines de cœur à M. de Quatrebarbes. Puis se tournant vers ses enfants dont le visage était baigné de larmes, il leur retraça la vie d'abnégation et la mort héroïque de leurs pères, les conjura de conserver la même foi, d'imiter les mêmes vertus, ajoutant qu'il n'y avait de bonheur réel et de vraie gloire que dans le devoir accompli. Les cœurs battaient, les yeux étaient humides, les applaudissements seuls révélaient les sentiments que les lèvres ne pouvaient exprimer; et chacun disait : « En vérité il parle aussi bien que son grand père se battait. »

» M. de Quatrebarbes se leva à son tour, et s'adressant à Monseigneur de Moulins : « Je vous remercie, Monseigneur, au nom de notre Vendée, » d'avoir bien voulu bénir cette chapelle et les saintes reliques qu'elle » renferme. Les petits-fils du général Cathelineau viennent de vous » prouver qu'ils ne l'oublieront jamais. Le noble chef de cette famille de » héros et de martyrs le redira à cet enfant que vous venez de baptiser sur » ces tombes sacrées; le récit de cette fête touchante sera la première » leçon que sa courageuse mère lui apprendra, dès qu'il sera en âge de la » comprendre. Cet enseignement se joindra à des traditions impérissables » comme son glorieux nom.

» Ce souvenir restera aussi gravé dans le cœur de ces pieuses femmes, » filles du saint d'Anjou. Ce sont elles que leur père a serrées dans ses » bras et couvertes de ses baisers le jour où, poussé par le souffle de

» Dieu, il quitta son humble chaumière du Pin-en-Mauges, et partit avec
» ses frères et vingt-sept de ses parents pour tenter la plus sainte lutte
» dont l'histoire des peuples chrétiens fasse mention.

» Nous garderons aussi, Monseigneur, mémoire de votre présence. Car,
» grâce à Dieu, la Vendée est restée chrétienne, vous la voyez ici repré-
» sentée en quelque sorte tout entière dans ses plus illustres noms. Le
» sang de nos martyrs a conservé notre foi.

» C'est là l'immortelle victoire de nos pères, qui, à l'exemple des Macha-
» bées, préférèrent mourir dans le combat, plutôt que de voir la ruine de
» leur peuple et la destruction de toutes les choses saintes.

» C'est pour cela, Monseigneur, que cette fête est exclusivement chré-
» tienne. Elle ne peut avoir d'autre caractère, et c'est dans ce seul but que
» vous êtes venu la bénir. Ici, à saint Florent, près des tombes de Cathe-
» lineau et de Bonchamps, il n'y a place que pour la prière, le pardon, le
» dévouement et le sacrifice. »

» De nouveaux applaudissements saluèrent ces généreuses paroles et les larmes disaient encore mieux la sympathie de tous les cœurs. L'heure du retour était sonnée : il fallut se séparer, chacun emportant le souvenir de ce qu'il avait vu et entendu. Puisse le Dieu qui inspira le saint d'Anjou et ses intrépides compagnons d'armes, maintenir la même foi et les mêmes vertus dans la contrée où ils reposent! Puisse-t-il en bénir le bienfaiteur, et exaucer les vœux que tous ont formé pour lui! »

— Après les morts anciennes, les morts récentes. Le mois passé, cher lecteur, j'ai promis de vous esquisser la vie de l'un des derniers témoins et des derniers acteurs des *guerres de géants*. J'ai eu l'honneur, il est vrai, de voir quelquefois Mme de Chantreau et de m'entretenir avec elle des grandes et terribles scènes qui se passèrent sous ses yeux; mais il est, en Vendée, un homme qui l'a beaucoup plus et mieux connu que personne; je veux parler de celui de nos collaborateurs qui nous raconte en ce moment même — avec quel talent, on le sait! — les *Aventures du Bonhomme Quatorze*.

A ce propos, j'ai besoin d'ouvrir ici une parenthèse pour citer quelques lignes d'une lettre qu'un ami, juge des plus compétents en cette matière, nous adressait il y a peu de jours, — quelques lignes que tout le monde pourra lire, excepté celui qu'elles concernent et dont la modestie serait mise à une trop rude épreuve : — « J'ai reçu, hier, nous disait-on, le numéro de la *Revue;* j'ai lu les premières pages du *Bonhomme Quatorze* qui débute à merveille; je suis vraiment enchanté. M. de Pontmartin disait dernièrement, dans un de ses articles, qu'il y avait dans la guerre de la Vendée une mine précieuse de romans à la Walter-Scott, en quoi il avait raison; et il ajoutait que personne ne lui paraissait plus propre à exploiter ce riche filon que M. Jules d'Herbauges, (l'auteur des *Esquisses et Récits*),

en quoi il avait tort. A l'heure qu'il est, le véritable Walter-Scott de la Vendée est M. de Brem. » — Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que mon correspondant ne sera pas seul de son avis.

Laissons donc M. A. de Brem nous dire ce que fut Mme de Chantreau, dont la noble existence se résume si bien, elle aussi, dans ces belles paroles que Mgr l'Evêque de Poitiers appliquait à Mme la Marquise de La Rochejaquelein : *Manum suam misit ad fortia et digiti ejus apprehenderunt fusum.* — Elle a mis sa main à de grandes entreprises, et ses doigts ont saisi le fuseau.

Louis DE KERJEAN.

II.

NÉCROLOGIE.

MADAME DE CHANTREAU.

L'histoire a fait connaître au monde ce que furent les hommes de la Vendée ; mais c'est dans les récits du foyer et les traditions de la famille qu'il faut chercher la part des femmes dans cette incomparable épopée.

Qu'il nous soit donc permis d'esquisser ici la vie de l'une de ces femmes fortes, nous allions dire de ces héroïnes qui, — selon l'expression reçue dans notre pays — *ont fait la guerre de la Vendée.*

Suzanne, Thérèse, Adélaïde Poictevin de la Rochette que Dieu vient d'appeler à lui appartenait à l'une des plus anciennes familles du Poitou. Contrainte, en 1793, de fuir son pays de Saint-Florent-des-Bois où tout était à feu et à sang, elle se réfugia avec sa mère et sa sœur au quartier-général de la grande armée vendéenne qu'elle suivit dans toute la campagne d'Outre-Loire. Après avoir partagé les dangers et les privations de la guerre civile, après avoir été forcée d'abandonner sa sœur, morte de fatigue et de misère sur le bord d'un sillon, elle finit par être prise avec sa mère dans les bois voisins de la petite ville de Nort. Conduite à Nantes, elle dut à son extrême jeunesse de ne pas suivre sa mère dans les prisons de Carrier : elle n'était pas mûre pour la guillotine. Placée comme ouvrière chez une *citoyenne* de la ville, la *petite brigande* eut à endurer des humiliations et des mauvais traitements inouïs, jusqu'au jour de la pacification de la Jaunaie qui la rendit à son pays... mais seule et orpheline !

A la reprise des hostilités, Charette, qui était son subrogé-tuteur, ne pouvant mieux faire pour elle, l'engagea à suivre son armée, lui fit donner un cheval, et elle recommença cette vie de périls et d'angoisses qu'elle avait bravée tant de fois.

Le 20 février, Charette n'ayant plus que 200 cavaliers et 80 fantassins, est assailli par Travot, et voit tomber autour de lui son frère et son cousin, Charette de la Colinière. Mlle de la Rochette, blessée dans le combat d'un coup de sabre à la tête, se laisse glisser à bas de son cheval et se sauve dans les bois; mais réfléchissant bientôt qu'elle allait y périr de faim et de froid, elle prend le parti de revenir sur ses pas et de se rendre aux Bleus. Ceux-ci, instruits par la rumeur publique que Charette était resté parmi les morts, mais n'osant croire encore à tant de bonheur, accueillirent leur prisonnière avec empressement et la conduisirent toute sanglante sur le théâtre du combat, puis, la plaçant en face des cadavres encore chauds qui gisaient sur le terrain, ils lui dirent :

— Regarde bien, citoyenne! connais-tu ces brigands-là?

La noble jeune fille, domptant son émotion et ne voulant pas les détromper dans l'espoir de ralentir ainsi la poursuite de Charette, répondit avec le plus d'indifférence possible : « Non, je ne les connais pas. »

Conduite au château de la Chabotrie, elle y trouva Mlle de Couëtus, fille du général, qui avait été blessée en même temps qu'elle. Toutes les deux furent emmenées à cheval au château de Pont-de-Vie, dans la paroisse du Poiré-sous-la-Roche d'où on les transféra en charrette aux Sables-d'Olonne. Durant le trajet, un officier républicain passant au galop leur jeta son mouchoir comme pour étancher le sang qui coulait de leurs blessures; dans un coin du mouchoir étaient enveloppés deux louis que sa généreuse pitié avait trouvé le moyen de leur offrir d'une manière aussi ingénieuse que délicate.

Deux jours après, Charette était pris et la guerre à peu près finie. La Révolution crut donc pouvoir épargner les deux prisonnières. Mlle de la Rochette, rendue enfin à la liberté, revint dans le Bocage où elle épousa le chevalier de Chantreau, ancien officier de Lescure et de Charette.

De ce moment elle crut pouvoir se confier à l'avenir. Si, comme tant d'autres, elle avait laissé aux serres de la Révolution quelques douces parts de son cœur, de riants horizons s'ouvraient maintenant devant elle, et tout semblait lui promettre de longues années de paix et de bonheur.

Mais cette espérance fut vaine. Dieu, qui avait si rudement éprouvé son enfance, réservait à son âge mûr et à sa vieillesse des douleurs plus poignantes encore.... Son cœur de mère et d'aïeule fut brisé tant de fois par la mort, tant de vides se firent autour d'elle, qu'elle put craindre un moment de ne savoir plus où reposer les tendres affections de ses derniers jours, et pour comble de martyre, elle perdit complétement les yeux.

« Ah! mes bons amis! — nous disait-elle quelquefois avec cet accent de résignation sereine, particulière aux âmes longuement éprouvées, il n'est pas étonnant que je sois devenue aveugle : j'ai tant pleuré dans ma vie! »

Voilà toute la plainte de ce cœur si profondément affligé, et ses amis les plus intimes ne s'aperçurent jamais que son égalité d'humeur en eût souffert la moindre atteinte. Il semblait même que la nuit qui s'était faite autour d'elle eût rendu plus vifs et plus palpitants encore ses souvenirs de guerre et de chevaleresques aventures, dont le récit charmait souvent les heures de la veillée dans son manoir de la *Barre-Blanchère*, ce sanctuaire de l'antique hospitalité vendéenne, plus cher encore aux pauvres qu'aux heureux de ce monde.

Maintenant que Dieu a ouvert à cette âme lassée, mais non vaincue, le suprême refuge contre les tribulations de la vie, c'est à nous qui l'avons connue et qui l'avons aimée, c'est à nous de conserver religieusement la mémoire de cette noble femme; car elle nous a laissé, avec les traditions précieuses de nos gloires immortelles, les grands exemples d'un monde qui s'efface et d'une société qui n'est plus.

A. DE BREM.



NOMINOË

(826-851).

INTRODUCTION.

C'est vers le milieu du Ve siècle (environ 460) que les Bretons, c'est-à-dire les indigènes de l'ile de Bretagne, contraints, poussés et chassés par les invasions barbares et particulièrement par celles des Angles et des Saxons, quittèrent leur patrie originelle, et vinrent chercher un refuge dans la péninsule armoricaine. Cette immigration, opérée par bandes et troupes successives, chacune pour la plupart assez peu considérable, dura plus d'un siècle et demi. La péninsule était à ce moment fort dépeuplée. On sait, par les historiens et même par les panégyristes du Bas-Empire, combien les exactions du fisc impérial et les ravages des barbares avaient creusé de vides, vastes et nombreux, dans la population de la Gaule entière. Or un écrivain du VIe siècle, Procope, renseigné par les Francs, témoigne que le pays où s'habituèrent les émigrés venus de l'ile de Bretagne était le moins peuplé, le plus désert même, dit-il, de toute la Gaule. On ne s'étonnera donc point que ces nouveaux venus y aient trouvé où se loger; et ces arrivages se renouvelant, se succédant presque sans interruption pendant plus de cent cinquante ans, le nombre des émigrés finit par surpasser de beaucoup celui des indigènes de l'Armorique. Aussi sans guerre, presque sans tumulte, par une conséquence toute naturelle de leur supériorité numérique, les émigrés changèrent le nom du pays, qui d'Armorique devint Bretagne — notre Bretagne, — et le nom du peuple, qui de Gaulois ou d'Armoricains devint les Bretons.

Ils changèrent les noms et les limites des circonscriptions territoriales; ils changèrent presque partout l'assiette des villes et en fondè-

rent de nouvelles ; enfin, ou plutôt d'abord, ils changèrent la religion : l'encens s'éteignit sans retour aux autels de Teutatès et s'alluma pour jamais devant ceux du Christ.

D'ailleurs, la région où ces changements s'accomplirent du Ve au IXe siècle — car la période des émigrations et de l'établissement des émigrés embrasse ces trois siècles et demi (de 460 environ à l'an 800) — la région occupée et dominée avant le IXe siècle par la race bretonne n'embrassait point la province de Bretagne comme elle était en 1789, mais seulement de cette province la partie comprise à l'ouest d'une ligne idéale, qui de l'embouchure du Couesnon irait buter sur la côte méridionale, un peu à l'occident de la ville de Vannes. La ville de Vannes et les pays de Rennes et de Nantes étaient aux Francs. Entre Vannes et la Vilaine, un triangle, dont Ploërmel marquerait à peu près aujourd'hui la pointe septentrionale, formait un territoire disputé entre les Francs et les Bretons, où ceux-ci, avant Nominoë, ne réussirent à fonder ni une colonisation épaisse et compacte ni une domination stable et permanente. Ils y firent souvent des courses, ils y jetèrent comme avant-postes beaucoup de petites colonies plus ou moins clair-semées ; mais ce fut toujours là le point faible et vulnérable, le défaut de leur frontière, suffisamment protégée, de Ploërmel à la mer, par l'impénétrable, la mystérieuse forêt de Brécilien, et par le triple cours du Couesnon, de la Rance et de l'Arguenon.

Quand les Francs voulaient entrer en Bretagne, au temps des Mérovingiens, c'est par là qu'ils dirigeaient toujours leur attaque. Ils avaient toujours grande chance de franchir la Vilaine sans obstacle, car pour venir la défendre les bandes bretonnes avaient un long chemin à faire, et une fois le fleuve passé, l'armée des Francs arrivait tout droit à Vannes, place franque, leur citadelle et leur quartier-général, d'où leurs colonnes s'élançaient au cœur du pays breton. Quand les Bretons venaient à temps pour couvrir la Vilaine, le succès était d'habitude tout différent, — Waroch l'avait bien prouvé, — les Francs restaient le plus souvent ensevelis dans les fondrières et les marais qui bordaient alors cette rivière et celle de l'Oust. On voit donc combien il importait aux Bretons de se donner la Vilaine pour limite immédiate, et aux Francs de s'y opposer.

Enfin, sur le territoire qu'ils possédaient avant le IXe siècle, les Bretons n'avaient d'autre lien que la communauté de race, de langue et de mœurs, ou l'unité nationale. Loin de former, comme on l'a prétendu, une seule monarchie, on peut dire qu'il n'existait parmi eux nul genre d'unité politique et que leur caractère y répugnait. Ils vivaient divisés en petites principautés dont quatre ou cinq, les plus importantes, non peut-être les seules, ont légué à l'histoire leurs noms que j'ai cités plus haut; les souverains de ces petits états, rois ou comtes, n'importe le titre, ne semblent guère avoir exercé leur souveraineté que dans l'ordre militaire. Hors de là, dans l'ordre civil et judiciaire, l'autorité pleine était entre les mains des chefs de clans, ou plutôt — par suite de l'émigration qui avait presque forcément dispersé les anciens clans — elle appartenait aux chefs de *plous*. Le *plou*, *ploué, plouef,* c'est primitivement la bande émigrée, s'établissant, au sortir de ses barques fugitives, sur un coin dépeuplé de la terre d'Armorique, sous la direction d'un prêtre ou d'un moine, chef spirituel, et sous la protection de quelque vaillant guerrier, chef temporel de cette petite société, formée dans l'exil par la communauté du malheur. Le *plou*, c'est la paroisse bretonne primitive, mais la paroisse religieuse et civile tout à la fois, dont le chef temporel, — prince de paroisse (*princeps plebis*), tyern ou machtyern, il a reçu tous ces noms, — mais en tout cas magistrat héréditaire, exerçait sur ses subordonnés une sorte d'autorité patriarcale, pleine en tout, sauf dans la guerre. C'est à mes yeux, en un mot, la molécule élémentaire, si j'ose dire, de la société bretonne-armoricaine, comme c'en est aussi le trait distinctif. On la trouve bien développée dans les chartes carlovingiennes de l'abbaye de Redon; mais ce n'est point trop présumer que d'en mettre l'origine au premier moment de l'émigration.

Les Bretons du continent, ainsi divisés en quatre ou cinq petits états au moins, et sans unité même dans la guerre, ne pouvaient offrir aux agresseurs un front serré ni une résistance compacte, générale, formée des forces unies de toute la nation. Pourtant contre les Mérovingiens ils se soutinrent, et firent plus d'une fois repentir les envahisseurs. Le conseil de leurs évêques aida souvent dans cette tâche le glaive de leurs princes : saint Samson, évêque de Dol, Waroch, comte de

Browerech, personnifient mieux que d'autres, peut-être, cette double force. D'ailleurs, chez les Francs eux-mêmes, au temps des Mérovingiens, l'empire était partagé entre plusieurs rois, les forces de la nation divisées, et les assaillants avaient ainsi contre eux-mêmes, au moins en partie, la même cause de faiblesse que les assaillis.

Il en fut autrement sous Charlemagne. Les forces de l'empire Franc s'unirent en faisceau compact et s'accrurent dans des proportions considérables : aussi quand cette masse tomba de tout son poids sur la Bretagne, toujours partagée et subdivisée entre ses principicules, elle dut nécessairement triompher. Il fallut pourtant deux expéditions, la première en 786, fort incomplète, semble-t-il, dans son résultat; la seconde treize ans plus tard (en 799), qui acheva l'œuvre; et les Francs se vantèrent alors d'avoir subjugué toute la Bretagne, *ce qui jamais,* marquent-ils dans leurs chroniques, *ne s'était fait jusques-là.* Les mêmes chroniques marquent bien aussi la persistance de cette division des Bretons entre plusieurs chefs, si fâcheuse et si funeste devant une agression étrangère. Elles nous disent que le comte Gui, le vainqueur de la Bretagne, présenta à Charlemagne pour trophée de victoire les armes des chef Bretons qui s'étaient soumis, sur lesquelles ils avaient inscrit leurs noms : *car,* ajoutent les chroniques, *en livrant ses armes, chacun des chefs (unusquisque ducum) livrait aussi, par là même, sa terre et son peuple.* Il n'y a point là de chef commun, point de roi des Bretons, mais un bataillon de petits chefs indépendants : chacun d'eux (*unusquisque illorum*) se soumet à part, après s'être aussi sans doute défendu séparément.

Le joug est dur aux Bretons; bientôt ils remuèrent, même du vivant du grand empereur (en 811) : audace excessive, promptement réprimée. A sa mort, un de leurs chefs, dans le pays de Vannes, se souleva en prenant le titre de roi (Jarnithin, en 814) : il semble avoir réuni peu de partisans, et sa levée de boucliers n'eut point de suites sérieuses. La révolte de Morvan, en 818, fut bien plus grave; l'histoire en est bien connue par le poëme curieux d'Ermold le Noir. L'empereur Louis-le-Débonnaire dut venir en personne combattre les Bretons avec une grosse armée; d'abord il fut repoussé, mais il revint à la charge, et Morvan ayant péri dans un petit combat, la révolte tomba

avec lui. Tous les auteurs Francs lui donnent le titre de roi des Bretons et montrent toute la Bretagne levée à sa suite; mais il y a peut-être en ce point quelque exagération, car, dans le poëme d'Ermold le Noir, Morvan lui-même se plaint de certains guerriers Bretons, qui lui ayant promis leur concours lui font défaut justement au jour du combat. En 822, un autre soulèvement éclate, conduit par Wiomarch, autre comte breton : d'abord ce n'est qu'un mouvement isolé, individuel, peu considérable et vite apaisé; mais deux ans après (en 824) la bannière de l'indépendance bretonne flotte de nouveau aux mains de Wiomarch, qui en cette circonstance reçoit de tous les chroniqueurs, comme Morvan avant lui, le titre de roi des Bretons, et l'on ne peut douter que la Bretagne, presque entière ne soit derrière lui, quand on voit l'empereur contraint de venir encore dans cette province avec une grande armée comprimer la rébellion, dont le premier chef, au reste, finit par se soumettre, mais pour éclater de nouveau l'année suivante (825). La trahison, cette fois, eut raison de son indomptable énergie; il fut surpris et tué dans sa propre demeure. Au printemps d'après (en 826), les principaux chefs Bretons, conduits par les comtes Francs de la Marche bretonne, se rendirent à Ingelheim, où l'empereur tenait son plaid général, et y firent leur soumission.

L'empereur prit, dans cette assemblée, une mesure pleine d'habileté et en même temps de bienveillance pour les Bretons. Il pensa sans doute que les guerriers Francs, préposés jusqu'alors, sous le titre de comtes de Vannes, au gouvernement de la Bretagne, avaient peut-être plus que tout fomenté la révolte dans cette province, par des vexations brutales infligées à une nation obstinée et généreuse. Il voulut sans ôter le joug l'alléger, en donnant aux Bretons pour gouverneur un homme de leur race, de leur langue et de leurs mœurs. Il choisit pour ce haut poste un des chefs venus à Ingelheim, dont le rôle antérieur échappe à l'histoire, et que quelques chartes de Redon nomment seulement comme un personnage considérable, peut-être même comme un héritier des anciens comtes bretons du pays de Vannes. L'empereur lui donna le titre de *missus Imperatoris* ou commissaire impérial, et la puissance de *duc* sur toute la nation bre-

tonne : ce qui revient à dire qu'il lui attribua sur les Bretons l'exercice plein et entier de l'autorité impériale sous l'immédiate surveillance de l'empereur lui-même, sans aucun intermédiaire.

Le Breton investi de cette grande fonction était Nominoë.

PREMIÈRE PARTIE.

A étudier de près la conduite de Nominoë depuis sa nomination au gouvernement de la Bretagne en 826, jusqu'à sa mort en 851, on croira difficilement qu'il n'ait pas eu dès le principe la ferme résolution de délivrer son pays. Pourtant quand on voit aussi les belles occasions qu'il eut de tenter cette entreprise sous le règne du Débonnaire, surtout en 830 et 833, lors de la déposition de l'empereur par ses mauvais fils, et à la faveur des troubles que cet attentat produisit dans tout l'empire, on vient à penser que Nominoë se faisait une religion de ne point tromper la confiance du vieux monarque, et surtout de ne point rompre la fidélité que lui-même lui avait jurée à Ingelheim. Envisager sous cet aspect le caractère de Nominoë me plait mieux et me semble plus juste que de voir en lui simplement un fourbe déterminé. Dans tous les camps, dans toutes les causes, les fourbes et les parjures affligent l'âme des honnêtes gens. Mais suivant les idées du IXe siècle, le serment de fidélité prêté par Nominoë à Louis-le-Débonnaire était tout personnel à celui-ci, et ne liait nullement le Breton envers l'héritier de l'empereur. Il avait donc droit de prévoir le cas où l'empereur mort lui rendrait la liberté de servir exclusivement la Bretagne, et de tout préparer pour ce moment. Il n'y manqua point.

Autant qu'on en peut juger par les documents historiques venus à notre connaissance, la politique de Nominoë jusqu'à la mort de Louis-le-Débonnaire (840) poursuivit un triple but.

Il voulut premièrement accoutumer les Bretons à reconnaître l'au-

torité d'un seul chef, issu de leurs vieilles races princières, et commandant souverainement, en certains cas du moins, à toute la nation ;

En second lieu, empêcher les Francs de remettre le pied en Bretagne et de la ravager de nouveau sous quelque prétexte que ce fût ; et d'autre part, empêcher de même les Bretons de tenter avant l'heure aucune de ces révoltes imprudentes, propres seulement à les affaiblir et à redoubler leur misère, en ramenant dans leur pays le fer et la flamme des Francs : à ses yeux la Bretagne, épuisée de tant d'efforts malheureux, ressemblait à un malade qui ne manquerait point de se tuer en s'obstinant à soulever un poids trop lourd pour ses forces. Nominoë était résolu de ne lui permettre aucun mouvement avant qu'elle eût pris le temps de se refaire.

Enfin, il sentait aussi la nécessité de fortifier l'occupation bretonne entre Vannes et la Vilaine, afin de porter sur ce fleuve la frontière de la Bretagne, et c'est à quoi il parvint par un moyen que les auteurs modernes n'ont guère aperçu.

I.

Rien n'était plus propre à faire insensiblement accepter de tous les Bretons, au-dessus de leurs comtes ou chefs particuliers, une autorité unique et suprême, que l'exercice même du pouvoir confié par Louis-le-Débonnaire à Nominoë. Au nom de l'empereur, Nominoë en Bretagne commandait à tous, et tous lui obéissaient. Le jour où il jugerait à propos de rejeter le joug impérial et de commander en nom personnel, l'habitude lui garantissait déjà en partie la continuation de cette obéissance : et pour s'en assurer tout à fait, il lui suffisait de faire aimer aux Bretons et sa personne et son commandement lui-même par la manière dont il savait l'exercer. C'est à quoi l'évènement prouve qu'il réussit à merveille.

II.

Il eut plus de peine à accomplir son dessein de procurer à la Bretagne la tranquillité dont elle avait tant besoin. Il semble que les Bre-

tons et les Francs y fussent également intéressés; Francs et Bretons y firent également obstacle.

Les guerriers Francs revendiquaient comme un droit le *monopole* (si j'ose dire) de la Bretagne : province à gouverner, métairie à exploiter, terre conquise à dévaster à plaisir par le fer et par le feu, elle leur appartenait à tous ces titres, et tout le monde chez eux y trouvait son gain, du comte au goujat. Le choix d'un Breton, d'un vaincu pour gouverneur de la race vaincue fut à leurs yeux une criante iniquité, une sorte de trahison envers la race conquérante, qui ayant conquis devait gouverner et même opprimer. Mais quand le nouveau gouverneur montra sa résolution d'interdire absolument la Bretagne aux pillages et aux vexations des Francs, la colère de ces derniers ne connut plus de bornes; les comtes des marches résolurent d'exciter, de dessein formé, par leurs provocations et leurs courses un soulèvement en Bretagne, afin d'y rentrer de haute lutte, pour perdre le gouverneur et regagner le pays. Les Bretons n'étaient malheureusement que trop enclins à donner dans le piége en répondant aux provocations par la révolte; même sans provocation, ils ne portaient déjà le joug qu'en frémissant et toujours prêts à le secouer. L'amour de la liberté l'emportait sur la prudence. Et cependant, à tout prix, il fallait les empêcher de compromettre encore une fois l'avenir de leur cause par quelque folle équipée. Nominoë était pris entre ces difficultés, dont l'auteur contemporain de la *Vie de saint Convoion* donne en quelques lignes une juste idée : « Au temps de l'empereur Louis (dit » l'hagiographe) la discorde se mit entre les Francs et les Bretons, » parce que ceux-là voulaient de nouveau exercer leurs violences par » toute la Bretagne, comme ils avaient acoutumé de faire aupara- » vant; mais le très-vaillant prince Nominoë s'y opposait de tout » son pouvoir, et prit enfin le parti d'envoyer des députés à l'empe- » reur pour lui demander si ces entreprises se faisaient d'après ses » ordres. » Ceci se rapporte au commencement de l'an 836. Louis-le-Débonnaire, en cette occasion et dans toutes les autres, soutint Nominoë avec une constance et une confiance qui honorent tout aussi bien l'empereur que le gouverneur.

Une fois seulement l'empereur se laissa surprendre, en l'an 830,

par son chambellan Bernard, qui avait toute sa faveur et celle de l'impératrice Judith, et qui voulait s'emparer, pour lui ou l'une de ses créatures, du gouvernement de Bretagne. L'empereur partit d'Aix-la-Chapelle, le mercredi des Cendres, pour rejoindre son armée dans la marche bretonne; mais l'excessive faveur de Bernard excitant les murmures des Francs, une révolte éclata, l'armée n'alla pas plus loin que Paris, et l'empereur abandonné de ses fidèles et emprisonné ne reprit l'exercice de son autorité que quelques mois plus tard, pour le reperdre de nouveau trois ans après (en 833) et subir alors l'affront d'une déposition solennelle. Mais dans ces deux circonstances la fidélité de Nominoë se soutint sans une seule hésitation; et même, au commencement de 834, elle semble avoir attiré sur la Bretagne une expédition de comtes des marches, qui d'ailleurs n'alla pas loin, et ne put ni affliger gravement la Bretagne ni entraîner le gouverneur dans la sédition. Cette loyauté du Breton eut sa récompense, dont saint Convoion et les moines de Redon recueillirent, cette année même, les prémices, comme nous le dirons tout à l'heure. Mais l'année suivante (835), les Francs ayant renouvelé leurs provocations et leurs courses finirent par exciter, de la part des Bretons, des actes de représailles que Nominoë parvint promptement à comprimer. Mais les Francs pourtant voulurent s'en autoriser pour envahir encore la Bretagne et la remettre à feu et à sang. C'est alors que Nominoë envoya à l'empereur (au commencement de 836) des députés, dont l'auteur de la *Vie de saint Convoion* parle dans le passage cité plus haut, afin d'invoquer son autorité contre ces artisans de troubles. Le Débonnaire donna raison à Nominoë. Mais, au mépris de la volonté impériale, les comtes des marches, qui se sentaient soutenus par un fort parti à la cour même de l'empereur, reprirent en 837 leurs irruptions déloyales; cette fois encore les Bretons irrités de ces provocations incessantes, se laissèrent aller à repousser la violence par la violence. Ils ne faisaient que se défendre, on les peignit en rebelles; on arracha à l'Empereur, trop éloigné et trop circonvenu, l'ordre de diriger sur la Bretagne une nouvelle expédition. Nominoë n'avait pu prévenir cet orage, il sut en arrêter les effets. Les Bretons s'étaient emparés, en dehors de leurs frontières, de quelques terres des comtés voisins; Nominoë les fit

rendre. Il donna des otages, il redoubla d'assurances de fidélité, il conserva le gouvernement des Bretons, et cette épreuve fut la dernière: la Bretagne ne fut plus, depuis lors, inquiétée et troublée, jusqu'à la mort de Louis-le-Débonnaire (840).

Ainsi Nominoë, sur ce point encore, à travers des difficultés inextricables, parvint à atteindre son but. Entre les féroces convoitises des Francs et les aspirations ardentes des Bretons, il lui fallut se tenir et marcher comme sur un petit sentier étroit, bordé de précipices des deux côtés; malgré tout il arriva, et sut garder la Bretagne intacte et tranquille pendant plus de quatorze ans. Au jour des grandes luttes et du combat décisif, cette pauvre nation, frappée de tant de blessures capables d'éteindre à tout jamais une vie moins tenace, se retrouva guérie, dispose et saine, plus forte et plus ardente que jamais.

Elle se trouva aussi posséder en ce jour, et presque sans s'en douter, la forte et solide frontière de la Vilaine. Comment l'avait-elle acquise? C'est ici que je m'imagine, à tort peut-être, avoir fait une petite découverte. Les inventeurs, comme on sait, ont pour leurs inventions une complaisance toute paternelle : si je m'étends un peu longuement sur la mienne, on voudra bien pardonner ce travers à une faiblesse trop commune pour être sévèrement jugée. D'autant qu'il s'agit ici de la fondation d'une des plus curieuses villes de Bretagne, — la ville de Redon.

III.

Pour qui connait, même en gros, la capitale importance que l'Eglise catholique possédait dans la société du moyen-âge, — j'ose ajouter, qu'elle devrait avoir dans tous les temps, — il est assez superflu d'expliquer le genre et le degré d'influence, non-seulement dans l'ordre religieux, mais même dans l'ordre civil et politique, exercée par une grande, pieuse, savante et riche abbaye sur toute la contrée dont elle était le centre. Centre véritable et alors sans rivaux, foyer

de la vie morale et de la vie matérielle : de là sortaient à la fois l'enseignement des lettres, les livres et les histoires, et les hardies entreprises, les belles méthodes de culture et d'industrie ; les conseils et les exemples de la perfection chrétienne, pain de l'âme ; les secours intelligents et les abondantes aumônes, c'est-à-dire le pain du corps. Nul lieu donc de s'étonner, si je dis que la frontière de la Vilaine fut assurée aux Bretons par la fondation d'un grand monastère, breton d'esprit et de cœur, sur les bords de cette rivière, qui n'est autre que l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon.

Redon n'est point une de ces villes dont l'origine, suivant une formule banale, se perd dans la nuit des temps. Rien de plus clair, rien de plus certain, mais aussi rien de plus chrétien et de plus breton que son origine. Elle est sortie tout entière de son abbaye, et sur ce berceau sacré la poésie de nos vieilles légendes et la vérité de notre vieille histoire s'unissent pour lui tresser une couronne. Le côté chrétien de ces origines a été souvent mis en lumière, le côté breton est resté dans l'ombre : c'est sur celui-ci que j'insisterai.

Saint Convoion naquit vers la fin du VIII[e] siècle, dans la paroisse de Comblessac, d'une race illustre, *ex genere senatorio,* dit son hagiographe ; le nom de son père Conon marque une origine bretonne. De bonne heure il entra dans l'église ; sa piété, sa science et son génie l'y firent distinguer ; Renier, un Franc d'origine, dévoué aux intérêts de sa nation, qui monta en 820 sur le siége épiscopal de Vannes, choisit le jeune Convoion pour son archidiacre, et à cette époque l'archidiacre était, comme on sait, l'œil et le bras droit de l'évêque. Après quelques années passées dans ces importantes fonctions, Convoion, tendant davantage, toujours à la perfection chrétienne, se résolut d'embrasser la vie monastique. Ayant remis à l'évêque son titre et sa charge, il se mit à parcourir le diocèse de Vannes avec cinq prêtres, complices de son pieux dessein, en quête d'un territoire écarté, favorable pour servir Dieu dans la solitude. Sorti de Vannes en se dirigeant vers le nord-est, il passa la Vilaine près de son confluent avec l'Oust, et résolut enfin de s'établir dans le lieu, alors tout désert, où s'élèvent encore maintenant l'église et l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon. Ce territoire appartenait à un seigneur breton, un machtyern, du nom de

Ratwili, qui faisait alors sa résidence et tenait sa cour de justice dans un lieu appelé Lis-Fau, ou la Cour des Hêtres, en la paroisse de Sixt, si je ne me trompe. Le bon tyern avait porté les assises de sa juridiction patriarcale au bord d'une fontaine, où Convoion le rencontra quand il s'envint solliciter de sa piété le don de la terre de *Roton* ou Redon, pour y mettre son monastère. Ratwili était un bon chrétien et un bon Breton, Convoion et ses cinq prêtres de même; il accorda sans difficulté ce qu'on lui demandait, et le monastère commença par des cabanes de branchages, vers l'an 830. Il rencontra dès le principe des ennemis dans certains seigneurs voisins, cousins de Ratwili selon l'apparence, mais assez mauvais chrétiens, qui soutenaient que la terre de Redon venait d'être donnée à Convoion sans leur consentement, à leur détriment, que le don était nul, et les moines bons à chasser. Le comte de Vannes, envoyé de l'empereur, était le juge naturel de ce procès. Convoion lui députa l'un de ses moines, Louhemel, à sa maison forte ou cour de Botnumel, non loin de Vannes, croit-on, où il avait à ce moment son tribunal.

A peine Louhemel eut ouvert la bouche, qu'un des adversaires des moines, appelé Illoc, se prit à crier que ces prêtres étaient de vrais enjôleurs (*séducteurs*), établis sur une terre lui appartenant et qu'ils devaient lui rendre. Nominoë indigné coupa ce flot d'injures de cette apostrophe foudroyante : « Oserais-tu bien prétendre, ennemi de Dieu, » qu'il vaut mieux livrer cette terre à des libertins et à des voleurs » qu'à des prêtres et à des moines, qui vivent saintement et passent » tout leur temps à prier Dieu pour le salut du monde? » La cause des moines était gagnée. Mais Nominoë se fit expliquer en outre toutes les circonstances de cette nouvelle fondation, dont il écouta le détail avec un vif intérêt; il voulut surtout connaître le nom, la race, la patrie et la personne des six premiers fondateurs; tous étaient de race bretonne (Convoion, Louhemel, Guencalon, Condeloc, Conhoiarn et Thetwin); plusieurs avaient servi avec honneur aux emplois du siècle. Ainsi cette colonie monastique s'élevait sur la triple base de la piété, du talent et de l'amour de la Bretagne. Nominoë prévit qu'avec de pareils fondements, ce monastère pourrait bien un jour valoir mieux pour les Bretons qu'une grosse citadelle : dès-lors toute sa protection lui fut acquise,

Par malheur, il fallait plus pour assurer définitivement l'existence de l'abbaye : Nominoë n'était que le lieutenant de l'empereur; il fallait l'approbation de l'empereur même. Quelque temps après l'audience de Botnumel, Louis-le-Débonnaire étant venu dans le Limousin, au commencement de l'an 832, Convoion se rendit près de lui (au palais de Joac) pour avoir cette confirmation suprême du don de Ratwili. Admis devant le prince, Convoion expose sa demande ; deux personnages aussitôt se lèvent pour lui répondre, un guerrier et un prêtre, Ricouin (*Ricowinus*), alors comte de Nantes, et Renier, évêque de Vannes, dont Convoion était naguère l'archidiacre. Si le comte, à titre de guerrier Franc, doit être hostile au protégé de Nominoë, l'évêque au moins va parler pour son ancien archidiacre, pour le pieux moine qui enrichit son diocèse d'un nouveau couvent. Point; l'évêque et le comte s'accordent dans le même sentiment, et tous deux d'une même voix crient à l'empereur : « O seigneur Auguste, nous vous en prions, fermez » vos oreilles et n'écoutez point tous les discours de ces moines : le lieu » qu'ils vous demandent est trop important pour la force et la sécurité » de votre empire. » Et l'empereur, persuadé par ce double témoignage, ordonne de les chasser de sa présence, en déclarant que jamais ils n'obtiendront l'objet de leur demande. En effet quelques mois plus tard, dans la même année, Louis-le-Débonnaire étant venu à Tours, Convoion va de nouveau vers lui ; il entre, avec quelques seigneurs bretons venus là aussi pour leurs affaires, dans la salle où se tient l'empereur ; mais à peine le prince l'a-t-il aperçu qu'il ordonne de le chasser du palais, sans même lui permettre d'ouvrir la bouche ni de déposer au pied du trône impérial les présents qu'il lui destine.

Déconcerté par ce double échec, Convoion revient à Redon, et là la faveur publique, qui de tous côtés se déclare pour son entreprise, lui rend le courage. Si les Francs sont décidés à combattre par tous moyens le nouveau monastère, les Bretons semblent résolus à le soutenir de leur mieux.

C'est d'abord le bon tyern Ratwili, qui vient visiter affectueusement les pauvres moines affligés, et joindre à son premier don de nouvelles libéralités ; c'est son fils Catworet, qui prend à Redon l'habit monacal. Quantité de Bretons de tous rangs, jusqu'aux plus élevés, imitent les

uns l'exemple de Ratwili, les autres celui de Catworet, plusieurs celui de l'un et de l'autre ; les prêtres les plus renommés pour leur science et leur vertu y viennent se perfectionner dans la vie évangélique ; les donations se multiplient, et en augmentant l'importance temporelle du monastère, elles attirent autour de lui, sur l'un et l'autre bord de la Vilaine, de nouveaux habitants, tous Bretons, qui bientôt vont s'étendre de proche en proche, et assurer sur cette ligne d'une manière définitive la prépondérance de leur nation, en couvrant tout le pays d'une population bretonne unie et compacte.

Aussi Nominoë, loin de suivre la volonté impériale si fortement prononcée contre l'existence du monastère, lui continue ou plutôt lui redouble toute sa faveur. L'empereur a chassé de sa présence le fondateur de Redon ; hé bien, moins d'un an après (en 833), voici que Nominoë, lieutenant de l'empereur, « s'en vient, suivant sa promesse, » visiter avec les principaux seigneurs de Bretagne le saint lieu de » Redon. Les moines, nous dit le vieil hagiographe, s'avancèrent à sa » rencontre dès qu'ils surent sa venue, le reçurent avec les plus grands » honneurs et le conduisirent au monastère au chant des psaumes et » des hymnes ; et Nominoë, ajoute notre auteur, sentit en ce jour une » grande joie dilater son cœur (*gavisus est gaudio magno*) ; il s'efforça » de consoler les pieux serviteurs de Dieu, promit de leur faire du » bien tous les jours de sa vie, et finit par se recommander à leurs » prières. » Il fit plus encore. Ayant reçu, pendant son séjour à Redon, la nouvelle de la captivité où les méchants fils du Débonnaire réduisirent leur père sur la fin du mois de juin 833, et qui fut bientôt suivie de sa déposition solennelle à Saint-Médard de Soissons, il prit de suite son parti ; et puisque l'empereur était mis dans l'impuissance d'exercer à ce moment son autorité, lui, le délégué de l'empereur (*missus Imperatoris*), et dans le nom même de l'empereur, il donna solennellement aux moines de Redon ce que l'empereur avant sa captivité leur avait refusé obstinément, c'est-à-dire le territoire où s'élevait leur abbaye, et en outre tout un canton appelé Ros, où était compris le monastère, détaché depuis lors de l'antique paroisse de Bain.

La charte de cette donation est peut-être, de tous les actes de Nominoë, celui où le caractère de sa politique se découvre le mieux. Allant ainsi

directement à l'encontre de la volonté de l'empereur, il paraissait naturel et presque forcé qu'il prît parti pour ses ennemis, alors au plein de leur triomphe. Tout au contraire, du même coup il se prononça hautement contre eux, et sut donner à cet acte de désobéissance le caractère d'une touchante protestation de fidélité envers le vieux souverain détrôné. Il déclare dans sa charte faire cette pieuse aumône « à » raison des tribulations et des angoisses que supporte présentement » notre souverain seigneur l'empereur Louis » (*considerans querelam ac tribulationem quam habet domnus noster imperator Hlodowicus.*) Il la fait au nom et pour le compte de l'empereur lui-même, « afin que Dieu, se laissant toucher aux prières des moines de Redon » pour leur bienfaiteur, lui veuille bien venir en aide ». (*in eleemosina Hlodowici Imperatoris, ut eum Dominus per orationes eorum monachorum adjuvare dignetur.*) Ainsi, si Louis-le-Débonnaire reprend son pouvoir, voilà de quoi couvrir et au-delà la désobéissance de Nominoë. Si au contraire l'impiété des fils de l'empereur triomphe jusqu'au bout, voilà qui dit clairement aux Bretons, aux Francs aussi, que Nominoë, après l'empereur Louis, est décidé à ne plus reconnaître de souverain étranger à la Bretagne. La politique de Nominoë, — toute dévouée aux intérêts de la Bretagne, et cependant très-décidée (selon moi) à observer loyalement la fidélité jurée à Louis-le-Débonnaire, mais à lui seul, — cette politique est toute entière dans cette charte, et sous ces protestations d'un dévouement véritable à la personne de l'empereur, je vois déjà poindre pour l'avenir la déclaration d'indépendance. Notons comme un dernier trait, qui présage aussi l'avenir, que Nominoë força l'évêque de Vannes, ce même Rénier si hostile aux moines de Redon l'année précédente, à souscrire la charte de donation de l'an 833. L'évêque dans Nominoë sentait dès ce moment un maître, et comprenait que contre une volonté aussi tenace qu'habile la lutte serait promptement impossible.

L'empereur Louis reprit sa puissance dans les premiers mois de 834, et fut solennellement rétabli le 1er mars de cette année. Nominoë ne perdit pas de temps et l'envoya aussitôt complimenter par un seigneur breton appelé Worworet, qui menait avec lui saint Convoion. Ils rencontrèrent l'empereur à Attigni, et dans le palais impérial deux

évêques de Bretagne, Félix de Quimper et Ermor d'Aleth. Félix, Franc d'origine, ne prit aucun intérêt aux démarches de Convoion : Ermor, Breton, l'appuya de tout son pouvoir; Worworet, au nom de Nominoë, en fit autant, et la résistance du Débonnaire tomba aussitôt. Par un solennel diplôme il donna aux moines de Redon « sur la » prière et l'intervention de notre fidèle Nominoë », dit-il formellement, les deux paroisses de Bain et de Langon. Deux ans plus tard, en 836, Nominoë, comme je l'ai déjà dit, envoya à l'empereur une autre députation, pour le prier de faire cesser les entreprises des comtes Francs voisins des marches, qui prétendaient envahir derechef la Bretagne. Convoion s'était encore joint à cette députation pour solliciter de nouveau les largesses de l'empereur. A Aix-la-Chapelle, où les Bretons se rendirent d'abord, saint Convoion rencontra un jour dans le palais impérial un comte Franc du nom de Gonfroi, « qui espérait, nous dit le » vieil historien de Redon, obtenir de l'empereur le gouvernement de » toute la province de Vannes », c'est-à-dire de la Bretagne, en d'autres termes, la charge de Nominoë. Quand il apprit que c'était là ce moine breton, à qui l'empereur avait donné le territoire de Redon, il se mit à l'accabler de menaces et d'injures, « parce qu'il ne » voulait point, dit l'hagiographe, que les saints moines de Convoion » habitassent en ce lieu. » Ce fut là le dernier effort de la rage franque contre l'abbaye bretonne. L'étoile de la Bretagne l'emportait définitivement, et peu de temps après avoir essuyé le dépit courroucé du brutal Gonfroi, saint Convoion obtint de l'empereur — et toujours sur la prière et l'intervention « de son fidèle Nominoë » — la donation de trois autres paroisses, Renac, Platz (aujourd'hui Brains) et Ardon (Arthon).

La prospérité de Redon et son importance s'accrurent depuis lors de plus en plus; tous les effets que j'ai indiqués ci-dessus comme en devant découler se produisirent et se développèrent rapidement; et à la mort de l'empereur Louis-le-Débonnaire, — les chartes de Redon en font foi, — toute la basse Vilaine, au moins depuis Langon, était à la lettre un fleuve breton.

On me reprochera peut-être de m'être trop longtemps arrêté sur la

fondation de l'abbaye de Redon; mais du moins, après le récit qui précède, ne me reprochera-t-on pas, je l'espère, d'avoir exagéré le caractère et l'importance de cet établissement. C'est bien là une véritable lutte nationale entre Francs et Bretons; de part et d'autre, on comprend toute l'importance du poste qu'il s'agit pour ceux-ci de conquérir, pour ceux-là de défendre; en fin de compte, la victoire reste non au plus fort mais au plus habile, et surtout au meilleur droit.

Toujours est-il qu'en 840, à la mort du Débonnaire, Nominoë avait atteint le triple but de ses longs, patients, et habiles efforts. Les Bretons étaient tout prêts à marcher sous un seul chef à la conquête de leur liberté perdue; ils avaient dans la Vilaine une frontière solide; quatorze ans de calme presque complet leur avaient permis de réparer leurs forces et d'amasser dans leur cœur un trésor de haine contenue contre la domination étrangère, qui bouillonnait comme une lave prête à partir et n'attendait plus pour éclater que le signal du chef. (1)

A. DE LA BORDERIE.

(*La suite prochainement.*)

(1) Les notes qui doivent accompagner et autoriser cette première partie de l'histoire de Nominoë ayant été, par erreur, omises au bas des pages, sont rejetées à la fin du travail, avec celles de la seconde partie.

LES AVENTURES DU BONHOMME QUATORZE [1].

XI.

Si nous avons reproduit un peu minutieusement peut-être tous les détails qui remplissent le chapitre précédent, c'est qu'ils sont parfaitement historiques, et qu'ils nous semblent caractériser à merveille l'esprit des hommes du Bocage et la nature des luttes partielles qui ont précédé la grande guerre. Il ne saurait entrer dans notre pensée de suivre pas à pas la marche et les progrès de l'insurrection, et d'écrire ici l'histoire de la Vendée. Pauvre chroniqueur que nous sommes, nous cherchons seulement à recueillir les traditions de village qui se racontent encore au foyer de quelques chaumières, mais que personne n'écrira jamais ; et nous pensons fermement qu'une pareille histoire, si elle se fonde uniquement sur des documents écrits, ne rendra ni le caractère sublime, ni la poésie naïve et grandiose de cette incomparable épopée.

Nous avons entendu cent fois raconter par quelques-uns de nos vieux amis, gentilshommes ou paysans de la vieille roche, comment les chefs avaient été improvisés, comment ils avaient été arrachés à leurs châteaux, à leur charrue, à leur atelier ; et tout cela avec des détails si dramatiques et si curieux, qu'ils formeraient sans nul doute un des chapitres les plus intéressants de cette chronique ; mais nous avons hâte de revenir aux environs de M*** et de savoir ce que deviennent les dames de Montbriant.

(1) Voir le tome IV de la *Revue*, p. 289-322 et 377-408.

Depuis la catastrophe qui les avait forcées de chercher un refuge chez la nourrice de Marguerite, elles n'avaient pas cessé d'habiter sa maison, et les domestiques s'étaient établis comme ils avaient pu dans les servitudes du château qui avaient échappé à l'incendie. On vivait ainsi dans une demi-sécurité, sans cesse troublée par les appréhensions du dehors et le voisinage assez fâcheux de la ville de M***, lorsque, le surlendemain de la foire de L***, ces dames virent arriver à la maisonnette une foule de paysans armés qui s'en allaient enlever un chef dans les environs. Ils leur demandèrent en passant un morceau d'étoffe pour en faire un drapeau.

Mme de Montbriant leur donna une robe de soie blanche dont les mains habiles de Mlle la Roselière eurent bientôt fait un magnifique étendard tout parsemé de fleurs de lis découpées avec du papier doré, et Marguerite ayant attaché au haut de la hampe le nœud d'épée de son père orné de franges d'or, ils partirent aux cris répétés de Vive le Roi! et s'en furent à la grâce de Dieu.

Dans les deux premiers mois de l'insurrection, les révolutionnaires ou les Bleus, comme on commençait à les appeler, avaient été chassés de presque tous les lieux qu'ils occupaient, et ceux qui s'étaient jetés dans le château de M***, bien qu'ils n'eussent pas encore été attaqués, n'osaient sortir de l'enceinte de leurs murailles, en sorte que la campagne était libre comme en pleine paix.

Les gens des villages voisins, qui revenaient du camp le samedi soir pour embrasser leur famille et chercher le pain de la semaine, contaient des choses étranges, merveilleuses, qui faisaient le bonheur de la veillée, et notre ami Gusty, dont l'humeur indépendante s'accommodait fort de cette vie aventureuse, allait sans cesse de la maisonnette au camp et du camp à la maisonnette; si bien que les dames de Montbriant étaient parfaitement au courant de tout ce qui se passait.

Il était véritablement transformé, ce brave Gusty; ce n'était plus ce pauvre chétif gas que nous avons connu si grêle, si sauvage et si mal peigné. Il avait grandi et pris un certain air d'importance avec sa carabine, ses pistolets, et son grand sabre attaché avec une peau d'anguille à son côté.

Il avait au moins une bretelle à son pantalon de bonne toile grise,

emprunté à quelque pauvre diable occis de sa main ; il portait une énorme cocarde de papier blanc à son chapeau — car il avait un chapeau, maintenant — et, n'eût été l'ordinaire du camp qui laissait souvent à désirer, mons Gusty eût été l'homme le plus heureux de la terre.

Grâce à sa sagacité naturelle, à son humeur vagabonde et à son formidable appétit, qui le poussait continuellement à fureter de tous côtés dans l'espoir d'augmenter la maigre pitance qu'on lui servait au camp, il était devenu un éclaireur des plus distingués, et avait été plusieurs fois employé comme tel dans différentes expéditions. Personne n'aurait pu dire, et il ne savait pas trop lui-même à quelle division il appartenait. Malgré cela, ou peut-être à cause de cela même, il était bien connu dans l'armée du Bas-Poitou, mais seulement sous le sobriquet peu poétique et peu harmonieux de *Quatorze.* Voici ce qui avait donné lieu à ce nom bizarre :

Un jour qu'il avait vainement exploré tous les environs pour tâcher de se procurer un bon dîner, et qu'il n'avait trouvé — affreuse dérision du sort ! — qu'un magnifique couteau bien affilé, il fut obligé de se rabattre sur le maigre pot au feu de la division. L'heure de la distribution des vivres étant arrivée, il se présente hardiment devant l'officier chargé de la répartition, et réclame pour *son plat.*

— Combien êtes-vous à votre plat ? dit l'officier.

— Quatorze, répond intrépidement l'affamé Gusty.

L'officier sans défiance lui fit délivrer les quatorze portions demandées, et maître Gusty les engloutit toutes en un seul repas.

Depuis ce temps, ce fut-là son nom de guerre, nom qu'il porte encore aujourd'hui et dont il cache avec grand soin l'origine qui nous a été révélée par les mauvaises langues de son temps.

Quoi qu'il en soit, c'était un garçon solide au feu et insouciant du danger, un tirailleur ingénieux dans le choix d'un poste ou dans ses moyens d'attaque contre les Bleus, et nous allons bientôt le voir chargé d'une mission des plus difficiles et des plus délicates pour un homme de sa condition.

Après la bataille de Luçon, le 14 août, les Vendéens étaient promptement rentrés dans le Bocage et l'on avait appris que le pays était

menacé par une armée de cent quarante mille hommes de troupes réglées, sans compter les innombrables bataillons de garde nationale. Mme de Montbriant, la tête appuyée sur une de ses mains, rêvait tristement au milieu des paysans assis sur les coffres ou appuyés contre les grandes *arches* qui contenaient la provision de blé des gens de la maison.

— Oui, Madame! disait Vincent Bernard, l'ancien orateur de la foire de L***, aujourd'hui aide-de-camp de Joly, le commandant de la division des Lucs, — le général nous a fait assavoir que les Bleus allaient tomber sur nous comme la grêle, et le rassemblement est pour vendredi qui vient, veille de la Saint-Louis, dans les bois de la Copechagnière. Nous devons y trouver M. Charette, et puis, dame! après, je ne sais pas où nous irons; ça dépendra des Bleus. Sans vous commander, Madame, vous ne pouvez plus rester ici, voyez-vous! il faut partir résolument!

— J'en vois bien la nécessité, mes bons amis, répliqua Mme de Montbriant, je la sens comme vous, et je suis toute disposée à partir; mais hélas! où me réfugier, où aller, pour trouver un peu de paix et de repos en ce malheureux temps?

— Tenez, Madame! voulez-vous que je vous dise? il n'y a pas d'endroit plus sûr pous vous que le quartier-général à M. Charette. Il y a déjà une belle fois (1) de dames nobles qui s'y sont réfugiées, et ma grand'foi de Dieu! je vous y mènerais moi-même, si je n'étais pas forcé de me rendre vendredi au rassemblement. Mais soyez tranquille! nous trouverons bien quelqu'un pour vous conduire, et avec la grâce du bon Dieu, vous arriverez là-bas sans qu'il y ait de malheur. Quand voulez-vous partir?

— Eh, mon Dieu! tout de suite, s'il le faut, mon bon Vincent.

— Oh! nenni, nenni! il n'y a rien qui presse, Madame! vous pouvez tarder encore quelques jours. Je pourrais bien — ajouta-t-il en se caressant le menton, comme un homme qui réfléchit mûrement — vous donner quelques-uns de nos gas pour vous garder au long du chemin...., mais non, non! Tout bien examiné, ça ne vaut rien! nos jeunes gens ont — sauf votre respect, Madame! — le diable au corps pour

(1) Une grande quantité.

faire du tapage quand ils sont ensemble. Ils ne sont pas capables de faire un bout de chemin sans *houper* (1) ou tirer des coups de fusil, et ça éveillerait les Bleus de *Rochetrevière* (2) qui font des patrouilles jusque vers la forêt des Brouzils. — Écoute ici, Quatorze! ajouta-t-il en se tournant vers notre ami Gusty que nous n'appellerons plus désormais que par son nom de guerre — tu connais le pays, pas vrai?

— Si je connais le pays! s'écria Quatorze, ah! oui, je le connais! et ça ne me ferait pas plus de peine d'aller de nuit d'ici à Legé, que d'avaler un verre de muscadet.

— C'est bon! mais es-tu un homme, là, voyons?

— Je m'en flatte, capitaine!

— Eh bien! c'est toi qui iras conduire notre dame au quartier-général à M. Charette, allons! veux-tu, gas?

— Si je le veux, *mille millions de noms d'un bois!* s'écria Quatorze transporté. Oh mon pauvre petit Vincent! vous m'auriez mis pendant huit jours à *bouche que veux-tu* dans la cuisine du Roi, que vous ne m'auriez pas fait si grand plaisir! Oui, je la conduirai, notre chère bonne dame! à moins donc que tous les diables de l'enfer seraient *d'épare* et encore!... Je la mènerai partout où elle voudra aller, bien sûr! ou je perdrai mon nom et la dernière goutte de mon sang! Donnez-moi seulement avec moi le cousin *Mirabeau*, pour aider les dames à passer les échaliers, les porter dans les mauvais chemins..., et je suis tout prêt!

— Emmène Mirabeau, répliqua le capitaine, emmène qui tu voudras, tu n'as qu'à parler; mais moins vous serez de monde et plus il vous sera aisé de vous cacher et de *musser* (3) à travers les bois. Ça fera trois hommes; m'est avis que c'est assez.

— Trois hommes!... heuch! — fit Quatorze avec une espèce de ricanement intérieur impossible à traduire, tout en regardant d'un air de pitié le pauvre feudiste accroupi sur un escabeau, et se chauffant les pieds au mois d'août — trois hommes!... enfin n'importe, nous aurons toujours Mirabeau!

(1) Crier.

(2) Rochesservière, que les paysans appellent *Rochetrevière*.

(3) Se glisser.

Le cousin Mirabeau, auquel maître Quatorze paraissait tenir d'une façon si particulière, était une manière de géant à la crinière longue et touffue, qui, non content de frapper fort dans le combat, se livrait durant les loisirs du bivouac à des considérations politiques de la plus haute portée, et avait sans cesse à la bouche le nom de Mirabeau. A cause de cette manie sans doute, et grâce à une certaine faconde alimentée par quelques phrases de proclamations qu'il *ânuchait* passablement, grâce aussi à une ressemblance éloignée avec le colosse de la tribune révolutionnaire, il avait reçu le surnom de Mirabeau, auquel il répondait parfaitement. Aussi, à l'appel de son nom, il s'élança de son coffre avec la légèreté d'un bœuf de Sallertaine, bondit jusqu'à la poutre de la toiture, et battant un rapide entre-chat avec ses sabots de vergne, retomba sur la terre avec un bruit formidable, en criant : Vive le Roi!

Après une pareille manifestation, il n'y avait plus à demander au jeune gas si cette mission lui convenait, et Vincent Bernard se mit aussitôt à leur donner ses dernières instructions.

Il s'adressait de préférence à Quatorze, dont il connaissait l'intelligence et qu'il avait nommé implicitement le chef de l'entreprise, sans que l'honnête Mirabeau, qui était pourtant un homme lettré, se montrât offensé le moins du monde de la position subalterne qui lui était faite. C'est que le dévouement de ces pauvres gens était pur de tout calcul, exempt de toute passion mesquine, et que cette mission de confiance flattait à la fois leur amour-propre et les plus chères affections de leurs cœurs.

Après leur avoir mis sous les yeux l'importance du dépôt qui leur était confié, et leur avoir représenté quel honneur ce serait pour eux d'avoir ainsi sauvé la mère des pauvres et la fleur de la paroisse — c'est ainsi qu'il désigna Mme de Montbriant et Marguerite — le capitaine leur recommanda la plus grande prudence, puis, détachant de son chapeau une médaille de plomb à l'effigie de la bonne Vierge, il l'embrassa dévotement par trois fois, l'attacha au chapeau de Quatorze afin de prévenir toute mauvaise rencontre en chemin, et saluant les dames avec un profond respect il leur souhaita bon voyage, et sortit de la maisonnette avec une partie des paysans qui s'y trouvaient.

XII.

Quelques jours après cette conversation, les dames de Montbriant ayant appris que Charette était revenu de son expédition et rentré à son quartier-général, résolurent de s'y réfugier le plus tôt possible. Quatorze et Mirabeau avaient exploré le pays avec le plus grand soin, et nulle part on n'avait entendu parler des Bleus. Il n'y avait donc pas un moment à perdre; aussi on disposa tout pour le départ.

Les préparatifs furent bientôt faits, car on ne pouvait emporter que les choses les plus indispensables. La prudence ne permettait pas de suivre bien longtemps les chemins frayés; il fallait se mettre en route à la brune et cheminer à pied le long des sentiers perdus dans les bois et les genêts, malgré l'inconvénient de ce mode de locomotion pour les dames habituées à ne voyager qu'à cheval dans les mauvais chemins du Poitou.

Mais on n'avait, après tout, que cinq lieues à faire, et avec un peu de courage et le secours de la Providence, on devait arriver bientôt au quartier-général.

Par une belle soirée de la fin d'août, la petite caravane se mit donc en route à travers le Bocage. Elle se composait, outre les deux hommes de guerre, de Mme de Montbriant et de Marguerite, de Mariannette, fille aînée de la nourrice, qui portait quelques effets dans sa *devantère* (1) relevée et nouée autour de sa taille; de Mlle la Roselière qui ne portait rien que sa figure de vieille cigale éplorée; enfin de M. Hubelin le feudiste avec son coffret de ferblanc passé en bandoulière — ce mystérieux coffret qui faisait l'objet de l'ardente curiosité de Quatorze.

— Que diable porte-il là dans cette boîte si bien ficelée? se disait-il à lui-même, il faut que ce soit quelque chose de bon; car il la dorlotte et il la couve sous son habit ni plus ni moins que si c'était un poulet rôti! et pourtant! j'ai dans ma ceinture le *petit* (2) d'argent à Madame, c'est Mirabeau qui porte le pain et le *fricot:* qu'est-ce donc que ça peut-être?

(1) Tablier.

(2) Le peu.

Il est bon de dire ici que notre ami Quatorze, en sa qualité de chasseur forcené, professait le plus profond mépris pour la science et les occupations sédentaires du vieux gratte-papier, comme il l'appelait irrévérencieusement par derrière, et qu'il ne manquait jamais l'occasion de lui décocher quelques épigrammes. Cependant ses plaisanteries ne dépassaient jamais les bornes permises; car il avait un fond de véritable respect pour l'excellent homme, d'abord, et puis une certaine crainte vague et superstitieuse dont il ne pouvait se défendre; car, à ses yeux, la science et la magie étaient bien proches parentes, si, toutefois, elles n'étaient pas sœurs.

De son côté, Mlle La Roselière, outrée de l'inutilité de ses œillades assassines, ne lui épargnait pas les réflexions piquantes, de sorte que le pauvre homme eût été cruellement tourmenté par tous ces coups d'épingle, si sa candeur lui eût permis de s'en apercevoir. Mais il parlait peu, répondait à peine, et semblait toujours plongé dans les abstractions de sa science favorite.

— Dites donc, M. Hubelin — fit tout à coup Quatorze après deux heures de marche — aurons-nous de la lune ce soir?

— Comment, de la lune? répondit le feudiste préoccupé.

— Oui, de la lune! Je vous demande si la lune *clairtera* ce soir.

— Mais.... je ne sais pas trop.

— Comment, vous ne savez pas! vous qui êtes un savant, vous qui lisez dans les *armanachs*, vous ne savez pas ça? Eh bien! regardez donc là, à votre gauche, ce qui *treluise* entre les arbres, qu'est-ce que c'est que ça?

— Ah! ça pourrait bien être la lune! dit le savant ingénu.

— Vous croyez?... ricana Quatorze; puis s'approchant de Mme de Montbriant d'un air respectueux :

— Voilà la lune qui se lève, notre dame, lui dit-il, il n'y a pas de fiance à aller plus loin pour le quart d'heure; il faut vous reposer un petit, s'il vous plait, durant que Mirabeau ou moi nous irons à la découverte.

— Dieu du ciel! s'écria la gouvernante, et que voulez-vous que nous fassions ici à la belle étoile, au milieu de ces bois? Vous ne voulez assurément pas que nous passions la nuit ici? moi qui crains tant les fraicheurs!

— Dame ! ma bonne demoiselle ! reprit le guide embarrassé, je ne sais pas que faire moi ! Je voudrais de tout mon cœur avoir une belle chambre pour vous mettre ; mais c'est que malheureusement.... Ah tenez ! attendez une minute ; je connais, pas loin d'ici, une ancienne hutte de charbonniers où vous serez très-bien. *Espérez-moi* (1) un moment, je vais voir si elle est encore debout.

Et en disant ces mots il partit, laissant les dames assises, à l'abri du serein, sous les grands arbres de la forêt.

Il ne tarda pas à revenir, annonçant la bonne nouvelle que la hutte était en bon état et que tout le monde pourrait s'y loger convenablement. On y arriva au bout de cinq minutes, et les deux guides ayant coupé avec leurs sabres un énorme tas de fougère, l'étendirent en couche épaisse sur le sol de la cabane, que nos pauvres voyageuses harrassées occupèrent aussitôt.

— Dame, notre maîtresse ! — disait Quatorze tout en arrangeant de son mieux ses brassées de fougère — ça ne vaudra pas les beaux lits du château, pas même les bonnes couëtes à la vieille Marie-Jeanne, mais que voulez-vous? *à la guerre comme à la guerre*, comme dit ce gueux de commis aux vivres en nous donnant rien que du pain sec. Ah ! si nons avions eu le temps, je vous aurais cueilli des feuilles de noisetier ; vous auriez été là-dessus comme des reines.

— Hélas ! mon pauvre ami, dit Mme de Montbriant, je crains bien que la reine de France ne soit encore plus mal que nous à cette heure !

La conversation en resta-là, et Mme de Montbriant ayant annoncé qu'elle allait commencer la prière du soir, tout le monde s'y prépara sur-le-champ. Les deux guides s'agenouillèrent de chaque côté de la porte, et bientôt on n'entendit plus que la voix contenue des pauvres voyageurs murmurant le chapelet dans le silence solennel des bois.

La prière finie, Quatorze envoya Mirabeau battre les environs. Pour lui, il demeura à la garde des dames et s'établit au pied d'un chêne voisin, malgré toutes les instances qui lui furent faites pour qu'il vînt partager l'abri de la cabane.

(1) Attendez-moi.

— Nenni, nenni ! dit-il, un homme de ma mode n'est pas fait pour entrer dans la chambre des dames, et puis je n'aurais qu'à m'endormir à mon poste! ça serait joli ça, pour un soldat du roi!... Allons, bien le bonsoir, notre dame et la compagnie! Et en disant ces mots, notre homme s'accouda sur une grosse racine, ouvrant les yeux tant grands qu'il pouvait, dans la crainte de céder au sommeil, et prêtant une oreille attentive à toutes les brises incertaines de la nuit.

Les pauvres fugitives, peu habituées à la marche, ne tardèrent pas à trouver un peu de repos, malgré la nouveauté de leur situation et les inquiétudes qui vinrent les assaillir. Mlle La Roselière elle-même, à force de se tourner et de se retourner sur sa couche champêtre, finit par trouver à peu près son aise et à s'endormir en songeant malgré elle à cette ariette si connue :

Que ne suis-je la fougère! etc...

Cette première nuit se passa aussi bien que possible, et, sur les deux heures du matin, Mirabeau, de retour de sa course nocturne, ayant fait un rapport favorable, et la lune s'étant couverte de nuages, Quatorze résolut d'en profiter pour avancer un peu, avant que le jour ne vînt à paraître.

— Allons, Madame! cria-t-il à haute voix, il faut vous lever, s'il vous plaît; nous avons toute la lande à traverser avant d'arriver aux bois de Grammont, faut tâcher d'y être avant soleil levé, et puis après, nous pourrons *répir* (1) toute la journée.

Les voyageurs furent debout en un instant, et l'on se remit en route à travers la forêt.

En général habile, Quatorze fit faire halte avant d'entrer sur la lande, de crainte qu'un rayon de lune indiscret ne vînt à les trahir, et bien lui en prit, car on entendit alors assez distinctement un bruit de pas qui s'approchaient sur le sentier que l'on suivait.

Quatorze mit son oreille contre terre; mais il se releva à l'instant et dit à Mirabeau :

(1) Reposer.

— Il n'y a pas de danger, mon fils ! ce sont des amis.

—Mais en es-tu bien sûr, mon garçon? dit Mme de Montbriant alarmée.

— Oh ! dame oui, madame ! ils ne vont point au pas comme les Bleus, et puis il y en a une belle fois qui ont des sabots. Allons à leur *rencourse* (1), nous saurons peut-être des nouvelles.

Ils ne tardèrent pas à rencontrer les royalistes, et les deux troupes s'étant abordées avec toutes les précautions d'usage, Quatorze fut reconnu à l'instant au son de sa voix.

— Tiens ! c'est Quatorze !... Eh ! où vas-tu comme ça, mon valet? lui dit le chef des paysans ; tu n'étais pas avec nous, l'autre soir, du côté d'Aizenay? Nous avons tapé une brûlée aux Bleus, que ça en fumait ! Et il n'y avait pas deux jours que nous étions rentrés chez nous quand le général nous a rappelés pour aller à Palluau. Ils disent que les Bleus viennent à pleins chemins, et s'en vont foncer sur nous, faut donc bien tâcher de les *acoter* (2). Mais toi, m'est avis que tu fais comme le chien de Jean-de-Nivelle et que tu vires l'échine au rassemblement ? c'est pourtant pas ta coutume !

— C'est que voyez-vous, capitaine ! Vincent Bernard m'a chargé de conduire à Legé Mme de Montbriant que voilà avec sa demoiselle, et vous comprenez bien....

— C'est juste ! c'est juste, mon brave !... votre serviteur, mesdames, de tout mon cœur ! et comment se porte M. de Montbriant? en avez-vous des nouvelles ?

— Hélas ! non, mon ami, dit Mme de Montbriant ; plût au ciel qu'il fût maintenant parmi vous !

— Oh ! le voudrais-je ! — répliqua chaleureusement le capitaine, — c'est-y dommage que tous nos gentilshommes soient partis comme çà ! mais enfin, ils ne pouvaient pas savoir ce qui allait arriver !

— Dites donc, capitaine ! fit Quatorze, qu'est-ce qu'il y a de nouveau par ici? les Bleus, où sont-ils à cette heure ?

— Les Bleus ! dame, les Bleus sont toujours à *Rochetrevière*. Ils n'osent pas encore beaucoup sortir ; mais défiez-vous tout de même dans les bois de Grammont ; on dit qu'ils ne sont pas sûrs, et samedi

(1) Rencontre.

(2) Arrêter, prêter le collet.

dernier, qui n'est pas vieux, ceux de Mormaison en ont tué une demi douzaine qui rôdaient aux alentours.

— C'est bon; nous *vaquerons!...* (1) allons, bonsoir, capitaine! à revoir!

— Adieu, mon valet! Votre serviteur, mesdames! Bon voyage que je vous souhaite!

Et tous les paysans ayant ôté respectueusement leur chapeau, les deux troupes partirent chacune de son côté.

La petite caravane traversa la lande heureusement et vint camper sous les grands arbres du bois de Grammont où elle devait se reposer toute la journée, pour reprendre sa marche à l'entrée de la nuit.

Aucun incident remarquable ne se passa durant ces longues heures du jour. A cette époque, la guerre déclarée aux campagnes de la Vendée n'avait pas encore pris ce caractère de dévastation sauvage qu'elle devait acquérir plus tard. Le pillage et l'incendie n'avaient pas été érigés en système, et les fameuses colonnes infernales n'étaient pas encore inventées. Il avait donc été possible jusque-là de faire la récolte dans les lieux écartés, en dehors des grandes voies de communications, seules connues des colonnes révolutionnaires. Ce soin avait été laissé aux femmes, aux vieillards et à une partie des hommes valides dont un tiers au moins devait toujours, dans les commencements, rester à la garde des villages. Du sein de leur asile solitaire, nos pauvres réfugiées entendaient la voix chevrotante des laboureurs qui menaient leurs bœufs aux champs, et le bruit cadencé des fléaux battant les dernières gerbes de la moisson retardée par les événements de la guerre. Les coqs chantaient au loin, trahissant ainsi l'existence des métairies enfouies sous la verdure; les perdrix *rappelaient* dans les chaumes inondés de grains tombés de la main des moissonneurs; c'était une scène empreinte d'une majesté sereine et toute pleine de ces lointaines harmonies des champs qui font rêver de paix et de bonheur.

Quatorze profita de ces heures de tranquillité pour aller s'étendre sur l'herbe et faire un bon somme qui pût remplacer la *nuit blanche* qu'il avait passée; Mirabeau en fit autant de son côté; Mme de Montbriant

(1) Nous prendrons garde.

et sa fille causaient tout bas ensemble, en sorte que Mlle de la Roselière qui comptait pour rien Mariannette, se trouva dans une espèce de tête à tête avec l'honnête sénéchal. La sensible duègne qui était un peu familiarisée avec sa position depuis que les fraicheurs de la nuit s'étaient dissipées, et qui y trouvait même certains rapprochements avec les situations les plus intéressantes de ses éternels romans, aurait bien voulu faire passer dans l'âme du savant une partie de ses rêveries sentimentales; mais le pauvre homme n'y comprenait rien, et c'était vraiment à désespérer de lui! Pour se venger, la vieille demoiselle se mit à le persiffler « sur sa galanterie chevaleresque, sur son empressement à écarter les ronces du chemin, et à donner la main aux dames dans les passages difficiles; » — toutes choses auxquelles le philosophe ne songeait jamais — si bien qu'ennuyé à la fin de tout ce verbiage, il prit sa boite de ferblanc déposée près de lui et s'en fut se réfugier dans une clairière, à deux pas des guides endormis sur la pelouse.

Le bruit de ses pas réveilla Quatorze qui ne dormait que d'un œil, et qui voyant le feudiste s'asseoir par terre et se disposer à ouvrir son coffret, ne fit pas un mouvement sur son lit de mousse, mais écarquilla ses petits yeux de toute sa force pour savoir enfin quel était le contenu de la mystérieuse cassette. Le feudiste ayant regardé de tous côtés comme s'il craignait d'être surpris, ouvrit enfin l'arche sainte et en tira.... une énorme liasse de parchemins!

A cette vue, notre ami Quatorze ouvrit une bouche immense et se mit à rire de tout son cœur, mais de ce rire étranglé et presque silencieux que commande la prudence.

— Oh! dame, aussi, c'est trop fort! se dit-il à lui-même, le pauvre diable est *détourné* (1), il y a pas de bon sens! faut-il qu'un homme soit *nince*, tout de même, pour s'embâter de tous ces *perchas*, quand il aurait pu loger là-dedans deux ou trois bonnes bouteilles de vin!

Ayant fait cette réflexion mentale, maître Quatorze laissa retomber sa tête et se rendormit en rêvant de toutes les bonnes choses qui auraient pu *régner* (2) dans la cassette de cet *innocent* de sénéchal.

(1) Timbré.
(2) Tenir.

XIII.

Il serait trop long pour le lecteur, et tout à fait superflu d'ailleurs, de raconter minutieusement les conversations qui eurent lieu entre nos voyageurs durant cette journée. Comme on doit le penser, les craintes du moment présent, les incertitudes de l'avenir, le souvenir des amis absents en firent tous les frais. Mme de Montbriant et sa fille, bien qu'elles eussent toujours vécu à la campagne, n'étaient cependant pas habituées à la vie rude et aventureuse des brigands, comme il plaisait aux *vertueux* républicains de les appeler ; mais comme la Providence réservait aux femmes un rôle si sublime dans les émouvantes péripéties de la guerre civile et les drames sanglants de l'échafaud, nous pensons qu'elle les avait douées, à l'avance, d'une vertu toute particulière afin de les armer contre toutes les défaillances et toutes les terreurs.

Pour Marguerite, elle avait cette gaité du jeune âge qui rend tout facile, et une bonne part de cet enthousiasme de jeune fille qui donne une teinte rose à tous les horizons de la vie. Mais on ne savait ce qu'on devait le plus admirer chez Mme de Montbriant, ou de sa résignation chrétienne, de sa fermeté inébranlable au milieu des fatigues, des inquiétudes et des privations d'une pareille campagne, ou bien de sa patience exemplaire à supporter les continuelles jérémiades de Mlle la Roselière qui ne se trouvait jamais bien, se montrait d'une humeur *massacrante*, et se lamentait sans cesse. La mère et la fille, quand elles venaient à se regarder, ne pouvaient pas toujours s'empêcher de rire des grimaces de la duègne ou de ses minauderies à l'endroit du sénéchal ; mais pleines d'indulgence pour ses petits ridicules, elles avaient soin qu'elle ne les aperçût pas ; car la chère demoiselle, en sa qualité de femme sensible, avait toutes les susceptibilités du cœur, comme elle en avait tous les tendres sentiments.

Dans la soirée les deux guides ayant — comme disent les chasseurs — *fait le bois* du côté qu'ils croyaient le plus exposé aux incursions de l'ennemi, revinrent au campement, et la nuit étant survenue sur ces entrefaites, on se remit en route à travers la forêt.

Quoiqu'il n'eût aperçu, dans sa tournée, aucune trace de danger prochain, Quatorze semblait plus préoccupé qu'à l'ordinaire, et comme il marchait avec Mirabeau à une vingtaine de pas en avant des autres. il s'arrêtait de temps à autre et semblait écouter avec attention.

— Eh! *diamour!* dit-il toût à coup à son compagnon, qu'est-ce donc qu'ont les chiens de métairies ce soir? ils ne font que japper de tous les côtés, et pourtant, ce ne sont pas des loups qu'ils sentent, ils *bauleraient* (1) autrement que çà, et puis, tiens! entends-tu ces merles qui se sauvent en criant vers nous? ils devraient être couchés à l'heure qu'il est.

— Quelque renard peut-être? dit Mirabeau nonchalamment.

— Un renard! un renard! c'est possible, mais soit renard, soit loup, soit le diable et ses cornes! j'en aurai le cœur net, et je vas voir ce que c'est : reste un peu ici avec les dames, toi.

En achevant ces mots, Quatorze fit glisser de son épaule dans sa main la carabine qu'il portait en bandoulière, s'assura d'un geste que sa bonne Vierge de plomb tenait encore à son chapeau, et disparut en avant sous les ténèbreux arceaux de la grande futaie.

Il n'y avait pas un quart d'heure qu'il était parti, lorsqu'il reparut avec son arme rejetée sur son dos et ses sabots à la main pour courir plus vite et faire le moins de bruit possible.

— Qu'est-ce qu'il y a? — lui cria Mirabeau quand il fut à quelques pas.

— Il y a!... Il y a que voilà les Bleus qui viennent par ici.... allons mesdames! ôtons-nous de la voie, cachons-nous vite! vite!

— Ah! mon Dieu! s'écrièrent les femmes — nous sommes perdues!

— Chut! chut! fit Quatorze, ils sont sur mes talons, venez, venez.

Et l'imminence du danger lui donnant de la hardiesse, il prit Mme de Montbriant par le bras et l'entraîna hors du sentier dans l'épaisseur du bois où tous le suivirent avec précipitation. Bientôt, avisant sur le bord d'une clairière, un gros arbre creux qui lui avait vingt fois

(1) Hurleraient.

servi de refuge lorsque l'orage le surprenait à la chasse, il écarta les branches de houx qui en cachaient l'entrée en disant à Mme de Montbriant : — Tenez, madame ! cachez-vous là ; vous *régnerez* (1) bien toutes trois en vous gênant un *petit*. Quant à Mariannette, elle a bon pied, bon œil, elle va décamper avec nous... Allons, M. Hubelin, venez-vous?

Ce fut bien malgré lui qu'il abandonna ces trois malheureuses femmes à leur triste position; mais que pouvait-il faire? il partit avec les autres, et ayant fait un détour avec Mirabeau, ils attendirent, couchés dans la fougère, le passage de la colonne républicaine.

Les Bleus avançaient lentement et en silence, comme des gens qui redoutent quelque surprise. On pouvait cependant entendre leur marche, et voir leurs baïonnettes briller de temps en temps dans ces petites échappées de clair de lune qui tremblent sur le gazon à travers le feuillage découpé des grands chênes; mais il était impossible de deviner si leur intention était de fouiller le bois, ou simplement de le traverser pour se rendre plus loin. Enfin, quand ils furent à peu près vis à vis de l'arbre où les dames étaient cachées, le mot de halte! se fit entendre, et les soldats s'arrêtèrent.

— Que le diable emporte ce chien de pays! — fit tout à coup une voix de mauvaise humeur qui était sans doute celle du commandant — cette maudite forêt ne finira donc jamais?.. Lieutenant! ajouta-t-il, prends une douzaine d'hommes avec toi et avance encore quelques centaines de pas, pour que nous puissions savoir si elle a un bout enfin!

Le lieutenant obéit, et à la grande satisfaction de son capitaine, il revint bientôt annoncer qu'on n'était guère qu'à trois ou quatre cents pas de la lisière du bois.

— A la bonne heure donc! — fit le capitaine en poussant un soupir d'aise accompagné d'un baillement prolongé. — Ce n'est pas qu'on soit trop mal sous ces arbres pour passer le reste de la nuit; mais, à vrai dire, je ne me souciais pas de bivouaquer au beau milieu de la forêt où l'on ne voit pas à cinq pas; tandis qu'ici, au moins, nous aurons un

(1) Vous tiendrez.

aussi bon abri, et de plus, nos coudées franches de ce côté là, puisque tu dis que la campagne est tout près. Justement! voilà une clairière qui nous fera un excellent bivouac.

En disant ces derniers mots, il se dirigea, suivi de ses hommes, du côté où nos pauvres recluses se serraient dans leur cachette, et s'établit à moins de quinze pas du gros arbre. Heureusement celui-ci se trouvait un peu dans l'ombre, et l'ouverture était à peu près complétement cachée, comme nous l'avons dit, par une touffe de houx de la plus belle venue.

— Ah çà! dit le républicain, qu'on mette les armes en faisceaux, qu'on batte le briquet, et qu'on allume un bon feu; les nuits sont fraiches en diable maintenant!

— Mais — dit un jeune sergent nouvellement arrivé dans la Vendée — nous courons risque de mettre le feu à la forêt.

— Tiens!... eh! qu'est-ce que çà me fait à moi! reprit le capitaine; si le propriétaire n'est pas content, il n'a qu'à venir se plaindre à moi, je m'en charge!

— A la bonne heure, capitaine! mais c'est que nous pourrions bien rôtir aussi nous avec tout çà?

— Va donc te coucher, blanc-bec! est-ce que tu ne vois pas que le vent porte à l'ouest et que, par conséquent, nous n'avons rien à craindre?

Il n'y avait pas de réplique. On ramassa tout le bois mort qui se trouvait aux environs, et le feu s'éleva bientôt en pétillant au milieu de la clairière.

Le danger était grand pour les pauvres femmes enfermées à quelques pas de là dans le creux du vieux chêne; elles entendaient au-dessus de leurs têtes crépiter les feuilles d'arbre qui grillaient en se tordant sous l'action de la flamme; elles sentaient même la chaleur de cet immense foyer arriver jusqu'à elles, et s'attendaient à tout moment à voir s'enflammer le buisson de houx protecteur qui les dérobait aux regards des républicains. La mort, une mort atroce, épouvantable, se présentait à elles sous deux faces effrayantes: périr dans les flammes ou tomber entre les mains d'une soldatesque sans frein et sans pitié: telle était l'alternative!

Les malheureuses se tenaient embrassées en attendant la dernière heure. La peur avait heureusement paralysé leurs mouvements, et toutes les trois offrant à Dieu le sacrifice de leur vie, priaient mentalement avec une indicible ferveur.

Cependant les grandes herbes et les feuilles de fougères déjà consumées n'offraient plus d'aliment à la flamme ondoyante; le houx vert résistait bravement à la chaleur intense qui rayonnait autour du brasier, et l'on pouvait raisonnablement espérer d'échapper au moins à l'incendie; mais toutes leurs tortures morales n'étaient pas encore terminées.

Au moment où elles commençaient à revenir à elles presque étonnées de ne pas être encore en Paradis, elles entendirent un soldat dire à son camarade :

— Tiens, regarde donc, Brutus, ce gros arbre là; on dirait une guérite.

— C'est ma foi vrai! répondit Brutus; tiens, Parisien, si j'étais le Brigand, je le prendrais tous les soirs pour ma chambre à coucher.

— Alors, reprit le Parisien, tu partagerais ton lit avec les hiboux ou les sangliers, et çà t'irait comme un gant; car çà m'a tout l'air d'une véritable bauge de bête sauvage.

— Méchant farceur, va! il n'y a pas plus de bête sauvage là-dedans que dans le jardin des Tuileries.

— Eh bien! je te parie que tu ne vas pas voir ce qu'il y a!

— Parions que si!

— Parions que non!

— Tu vas voir! répliqua Brutus.

En même temps il se leva, et s'approchant de l'arbre en question, il appliqua sur le tronc un grand coup de crosse de fusil.

Les trois femmes terrifiées s'affaissèrent dans leur cachette.

Au même instant une effroyable détonation retentit dans les bois, et le soldat, faisant un bond prodigieux, laissa échapper son fusil et tomba mort sur le dos de ses camarades accroupis autour du feu.

— Aux armes! aux armes! — s'écria le commandant en rejetant son manteau et tirant son sabre — lieutenant! prends vingt hommes avec toi, et va reconnaitre l'ennemi, mais avec précaution, entends-tu? Tiens, c'est de là que le coup est parti.

Le lieutenant s'empressa d'obéir, et pendant que le capitaine faisait ranger ses hommes et prenait position, il fit une minutieuse battue dans les environs; ce fut en vain; il sentit seulement l'odeur de la poudre à quelque distance du campement; mais il ne put rien découvrir, et fut contraint de se replier sur le gros de la troupe, pour ne pas courir le risque d'être coupé par les ennemis invisibles qu'il ne pouvait parvenir à dépister.

Il y avait à peine cinq minutes qu'ils étaient arrivés, et le capitaine écoutait encore le rapport, lorsque deux coups de feu partis d'un autre point du fourré vinrent emporter une branche d'arbre à deux pas et casser le bras du lieutenant qui gesticulait devant lui.

— Çà se gâte! murmura le capitaine en soutenant l'officier qui chancelait.—Nous ne pouvons pas rester ici. Arrivez donc, vous autres, — ajouta-t-il, en se tournant vers ses hommes frappés de stupeur. — Vous ne voyez pas que le lieutenant est blessé? Allons! asseyez-le sur l'herbe, là!... doucement donc, imbéciles!... fendez la manche de son habit... bon!... une cravate maintenant!... un mouchoir!... n'importe quoi pour étancher le sang!... c'est çà!... à présent, faites un brancard avec vos fusils et jetez mon manteau par-dessus.....

— Oh! je marcherai bien! dit le lieutenant d'une voix faible.

— Non, non!... soldats! faites ce que je vous dis et en route!

Le capitaine, sérieusement alarmé et ne sachant quel était le nombre des ennemis auxquels il avait affaire, avait jugé qu'il était plus prudent de battre en retraite et d'aller prendre position en dehors de la forêt, afin de n'être pas surpris; si bien qu'ils décampèrent tous emportant l'officier blessé et le cadavre du pauvre diable tué d'une manière si funéste et si inopinée.

Cette retraite faisait tout à fait le compte de Quatorze, qui avait manœuvré de manière à les inquiéter et à les forcer d'abandonner un poste si dangereux pour les dames enfermées dans leur étroite prison. Après les avoir quittées, il avait trouvé avec son imagination inventive une autre cache pour Mariannette et le feudiste, puis s'étant concerté avec Mirabeau, il s'était tapi, comme nous l'avons dit, à cent pas des républicains. A la lueur du brasier allumé par eux, il avait aperçu le soldat bleu se diriger vers la cachette des dames, et voyant qu'il était

grand temps d'intervenir, il avait lâché le coup de fusil dont nous avons raconté les suites. Se doutant bien qu'ils allaient être poursuivis, nos deux hommes avaient changé de place au plus vite, et grimpé lestement dans des arbres touffus pour mieux dérouter toutes les perquisitions. La chasse finie, ils étaient revenus à pas de loup par un autre côté, et craignant que les Bleus ne se décidassent pas à lever le pied, ils avaient fait feu de nouveau, et tous deux à la fois.

Quand ils furent bien assurés que les Bleus avaient complétement abandonné la forêt, ils se hâtèrent d'aller délivrer les prisonnières qu'ils trouvèrent plus mortes que vives, mais qui furent promptement ranimées par la vue de leurs libérateurs.

XIV.

Quatorze les fit sortir de leur secret asile où elles commençaient à étouffer, et l'on s'éloigna rapidement du côté opposé à celui qu'avaient pris les républicains, mais pas un mot ne fut prononcé : ce n'était pas le moment des commentaires et des explications. On prit en passant Mariannette et le feudiste, de sorte que la compagnie se trouva au grand complet.

Ils suivirent pendant quelque temps les petits sentiers du bois pratiqués par les chevaux des charbonniers, n'osant prendre la grande *charrière* qui allait d'un bout à l'autre, dans la crainte de faire encore quelque mauvaise rencontre. Mais comme chaque pas qu'ils faisaient les éloignait probablement du danger, la langue ne tarda pas à revenir à notre ami Quatorze.

— Par ma foi, notre maîtresse! dit-il à Mme de Montbriant, vous devez toujours bien une belle chandelle au bon Dieu! J'ai vu le moment où les enfants du diable — au respect que je vous dois — allaient vous dénicher dans votre creux, et dame, alors!...

— C'est grâce à toi, mon cher enfant! c'est grâce à ton courage et à ton sang-froid que nous vivons encore — s'écria Mme de Montbriant; — tu es notre sauveur à tous! et je ne l'oublierai jamais, sois-en bien sûr!

— Oui, jeune homme! ajouta Mlle La Roselière, vous êtes un véritable paladin!

— Tant qu'à çà, Mam'selle! je connais pas çà aucunement; mais pour ce qui est de parler de cette affaire-là, c'est pas la peine, c'est un coup bien ajusté, c'est vrai, mais aussi la mire était superbe.

Cette réponse, qui dut paraître bizarre à la sentimentale gouvernante, était cependant bien conforme aux idées de Quatorze, le déterminé chasseur. Beaucoup plus jaloux de sa réputation de bon tireur que du titre de paladin dont elle se plaisait à l'affubler, il ne voyait dans son dévouement que la chose la plus simple du monde; il n'y avait même pas songé, et il croyait, de bonne foi, que son adresse seule lui attirait tous ces compliments.

— C'est vrai que la mire était belle, allons! dit Mirabeau; mais qu'est-ce que çà sert? Je vous dirai, moi, tel que vous me voyez, que dans le premier principe, quand je tenais un Bleu au bout de mon fusil, je pouvais jamais le trouver à l'œil, et je le manquais souvent. Çà me faisait tic-tac entre le cœur et le ventre, et çà me *farfouillait* depuis le pot de la tête jusqu'aux talons... il me semblait toujours avis que c'était un chrétien....

— Pour chrétiens! interrompit Marguerite en souriant, je conviens qu'ils ne le sont guère; mais enfin ce sont des hommes, cependant.

— Dame, Mam'selle! si çà vous fait plaisir?...

— Comment si çà me fait plaisir! mais ce ne sont pas des chiens, toujours?

— Des chiens! Oh! Jésus! non, les pauvres bêtes!..... Tenez, Mam'selle, ce ne sont pas des chrétiens; ce ne sont pas des hommes; ce ne sont pas des chiens; ce sont des patauds!... et voilà!...

Il n'y eut pas moyen de le faire sortir de là, et il rentra dans la taciturnité qui lui était habituelle quand il se trouvait en présence de personnes d'un rang supérieur.

Cependant le jour commençait à poindre et Marguerite ayant aperçu à quelques pas sur la droite une petite chapelle surmontée d'une simple croix de pierre, demanda à Quatorze ce que ce pouvait être.

— Mais Mam'selle! répondit-il, çà doit être la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié... pas vrai, Mirabeau?

— Oui! reprit celui-ci, je la reconnais bien. Il n'y a pas quinze jours que j'y ai entendu prêcher le curé de Legé. Ah! on dit que Mirabeau parle si bien! c'est possible; je ne dis pas!... mais jamais de sa damnée vie il n'est capable d'avoir l'*audessus* du prêtre de Legé! Imaginez-vous que le brave homme a prêché plus d'une heure durant sans s'arrêter, et sans *bourder* une seule fois! Jamais de ma vie ni de mes jours j'avais entendu un si beau sermon!

— Oh! ma bonne mère! dit alors Marguerite, vous savez que j'avais promis un voyage à Notre-Dame-de-Pitié; la chapelle est à deux pas: permettez-moi d'y entrer un instant.

— Je ne demande pas mieux, mon cœur, répondit Mme de Montbriant; mais je ne sais pas trop si cela serait bien prudent.

Et en même temps, elle consultait Quatorze du regard.

— Tant qu'à présent, répondit celui-ci, je crois bien qu'il n'y a pas grand danger. Le bourg de Legé n'est pas loin *démésis* (1); d'ailleurs, le cousin Mirabeau et moi nous ferons le guet; pas vrai, Mirabeau?

D'après cette assurance, les femmes et le sénéchal se détournèrent un peu du chemin et se dirigèrent vers la petite chapelle. La porte en était simplement fermée au loquet. Marguerite, qui marchait à quelques pas en avant des autres, l'ouvrait déjà pour laisser entrer sa mère, lorsque tout à coup Quatorze l'entendit pousser un cri perçant et la vit reculer d'épouvante jusque dans les bras de Mme de Montbriant.

Prompt comme l'éclair, il s'élança de leur côté et se plantant devant elles le jarret tendu, la baïonnette en avant, il attendit bravement l'ennemi. Mais rien ne paraissant sur le seuil, notre héros allongea le cou avec précaution, entre les battants de la porte ouverte et plongea son regard jusqu'au fond du sanctuaire; mais il se retira aussitôt et referma brusquement la porte en s'écriant:

— Oh! les abominables gueux!... les démons incarnés de l'enfer!... faut-il!... oh! que j'ai grand regret de n'en avoir pas tué davantage!

— Mais qu'est-ce donc? — dit Mme de Montbriant épouvantée, — qu'y a-t-il?

— Oh! n'entrez pas, Madame! n'allez pas là, — reprit Quatorze,

(1) Désormais.

en étendant le bras pour s'opposer à son passage. — Mam'selle en a déjà trop vu!

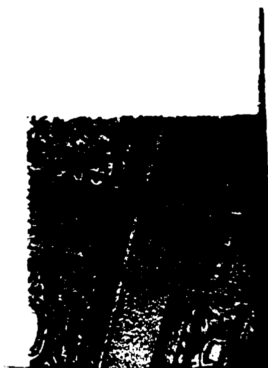
Le fait est que le spectacle était horrible, et des plus navrants pour les yeux et le cœur de ces pauvres femmes chrétiennes. La chapelle avait été entièrement saccagée, sans doute par le détachement auquel elles venaient d'échapper. Trois paysannes gisaient égorgées à quelques pas de la porte, et le sang qui coulait de leurs blessures encore béantes avait formé une large mare arrêtée par le seuil. Mais ce n'était pas tout encore: sur l'autel resté debout, on voyait deux cadavres de jeunes filles entièrement nus, et disposés avec un art infernal dans l'attitude de la prière. Elles étaient à genoux, les mains jointes et la tête penchée sur leur poitrine sanglante..... C'était quelque chose de si affreux que le seul témoin encore vivant de ce drame lugubre ne peut en parler sans frémir, et qu'il voit encore, après plus de soixante ans, cette scène de mort passer quelquefois dans ses rêves et se dresser devant lui!

La pauvre Marguerite était trop émue pour aller plus loin, et l'on fut obligé de la faire asseoir sur le gazon, le dos tourné à la chapelle, pour qu'elle ne vit plus ce lieu plein d'épouvante et de désolation. Bientôt les caresses de sa mère lui rendirent un peu de calme, et, sous cette douce influence, elle finit par revenir à elle tout à fait. Il lui sembla qu'elle venait d'échapper à un horrible cauchemar; mais ce qui prouvait combien son esprit était préoccupé de cette sinistre aventure, c'est qu'elle n'en parla pas une seule fois à sa mère, et qu'elle évita toute allusion, même éloignée, à ce moment pénible de sa vie.

Par une sorte de délicatesse instinctive qui est indépendante de l'éducation, Quatorze lui-même sentit qu'il ne fallait point aborder ce sujet; il se contenta de se mordre les poings et de gesticuler d'un air de menace en causant à l'écart avec le cousin Mirabeau.

Cependant les oiseaux éveillés chantaient sous la feuillée; les brises du matin commençaient à glisser sur le tapis rose des bruyères nouvelles, et le son du tambour, battant la diane dans les murs de Legé, arrivait distinctement à l'oreille des voyageurs, encore assis sous les ombrages de la grande futaie.

— Allons, Mesdames, du courage! dit Quatorze en se rapprochant, nous voilà quasiment arrivés; nous allons sortir du bois incontinent;



et c'est un hasard si nous ne rencontrons pas quelques patrouilles qui *rondent* à l'entour du quartier-général.

— Oui, mon ami! répliqua Mme de Montbriant; c'est que, vois-tu, ma pauvre fille est encore toute tremblante, et je crains qu'elle ne puisse marcher.

— J'essaierai, mère, dit Marguerite en se levant. Elle voulut faire quelques pas, mais elle chancelait comme un jeune bouleau agité par le vent, et il devint évident qu'elle ne pouvait parcourir la petite lieue qui restait encore à faire avant d'arriver à Legé.

— Saperlotte! — dit Quatorze en passant la main sous son chapeau, et grattant d'un air pensif son inculte chevelure — comment faire donc? Moi, je ne puis pas vous laisser d'abord, Mesdames, et puis Mirabeau n'est pas connu comme moi là-bas pour avoir une charrette et tout ce qu'il faut. Si vous lui donniez un petit mot d'écrit, notre dame...? mais qu'est-ce que je dis! il n'y a pas moyen ici... mon Dieu, mon Dieu, qu'est-ce qui pourrait donc bien nous tirer d'embarras?

— Moi! s'écria tout à coup d'un air de résolution le paisible feudiste, qui jusque-là avait suivi machinalement, sans prendre une part bien vive à tout ce qui s'était passé.

— Vous!... — fit Quatorze d'un ton de surprise tant soit peu ironique.

— Oui, moi!... répliqua l'homme de plume; je n'ai rien fait encore pour la famille, et puisqu'une occasion se présente, je suis trop heureux de la saisir!

— Enfin!... pensa Mlle La Roselière, voilà son âme qui s'éveille et qui s'exalte.

Le fait est que le brave homme ne s'exaltait pas du tout; ce moi, si accentué et prononcé d'un ton si ferme, n'était autre chose que le cri d'un cœur dévoué, aussi dévoué sans doute que celui de Quatorze, et qui regrettait de n'avoir pas trouvé jusqu'ici de place pour son sacrifice.

En entendant les paroles prononcées par le sénéchal, Quatorze lui ôta gravement son chapeau, et lui tendant sa main osseuse, il lui dit:

— La main de votre serviteur, M. Hubelin!... je l'avais toujours dit, moi, que vous étiez un galant homme au fond! et si vous voulez quitter là toutes vos paperasses, on pourrait encore faire quelque chose de vous!

Il fut donc convenu que M. Hubelin irait en avant faire préparer une charrette pour venir chercher les dames. Sa position plus élevée que celle des deux guides et les nombreuses connaissances qu'il avait dans l'armée lui rendaient cette mission facile, et il n'était pas à présumer qu'à si peu de distance du quartier-général, il fût exposé à quelque danger. Quoi qu'il en soit, le digne sénéchal n'avait nullement calculé les chances qu'il pouvait courir, et c'était tout à fait en homme de cœur qu'il avait pris sa résolution.

Au moment où il se disposait à partir, Mme de Montbriant s'approcha de lui, et lui prenant la main avec un sentiment de véritable affection :

— Mon bon M. Hubelin, lui dit-elle, il y a longtemps que je connaissais votre attachement pour nous dans nos jours de prospérité ; je vois avec bonheur qu'il ne se dément point dans la mauvaise fortune ; mais je ne sais si je puis en conscience accepter votre offre généreuse ; il y a peut-être encore du danger, et je ne voudrais pas.....

— Oh ! Madame ! — interrompit le feudiste embarrassé de sa gloire et des marques d'affection de Mme de Montbriant — je ne mérite pas... vous êtes mille fois trop bonne ! et mon devoir... ma vie... enfin je suis et serai toujours votre très-humble serviteur !

— Laissez-le partir, notre dame ! — dit Quatorze coupant court aux phrases entortillées du brave homme, — il n'y a pas de risque à présent.... mais un moment s'il vous plait ! Auriez-vous du papier blanc sur vous par hasard ?

— Je ne sais pas, dit Mme de Montbriant en cherchant dans ses poches ; mais qu'en veux-tu faire ?... Ah ! tiens, en voilà un morceau !

— C'est bon ! fit Quatorze.

Et prenant le papier des mains de sa maîtresse, il se mit à l'instant à le plier et replier avec une dextérité qui dénotait une grande habitude de la chose. En deux minutes, il en eut fait une magnifique cocarde blanche qu'il remit au sénéchal en lui disant :

— Tenez, mon brave M. Hubelin ! mettez-moi çà à votre chapeau; c'est le meilleur de tous les passeports, et du diable si quelqu'un vous dit un mot plus haut que l'autre à présent !

Mlle La Roselière s'avança alors, et prenant une épingle à son

corset, elle attacha d'un air triomphant la cocarde au chapeau du nouveau preux.

Ainsi armé chevalier des mains de la grâce et de la beauté, l'homme de loi s'inclina profondément, et partit sur-le-champ pour s'en aller en guerre.

— Oui, oui ! — dit Quatorze en le voyant disparaître derrière les buissons, — je l'ai toujours dit ! ce ne sont pas ceux qui font le plus de bruit qui font le plus de besogne... ; pas vrai, Mirabeau ?

Comme on le pense bien, le cousin Mirabeau fut complétement de son avis ; mais nous ferons grâce au lecteur des commentaires interminables des deux philosophes sur ce texte banal, et nous dirons que le légiste, complétement réhabilité désormais dans l'esprit de ses deux compagnons d'aventures, arriva sans encombre au quartier-général.

Il n'eut pas de peine à s'y faire reconnaître, et à trouver une charrette à bœufs pour le service de la famille de Montbriant. Il y fit jeter de la paille fraîche, et des cercles recouverts d'un drap blanc y ayant été adaptés, ces dames purent se vanter d'avoir le plus somptueux équipage qu'il fût alors possible de se procurer.

Elles firent donc leur entrée dans un monde si nouveau pour elles, et y rencontrèrent une foule de leurs parents et de leurs amis, qui avaient cherché comme elles un refuge au foyer même de la guerre civile. La présence de tout ce beau monde au camp de Charette en avait fait une charmante oasis pour quelques mondains acharnés, véritables besoigneux du plaisir, qui le poursuivaient jusque sur les marches de l'échafaud ; pour les autres c'était un refuge à peu près assuré, et presque le seul point de la Basse-Vendée où l'on pût se promettre un peu de sécurité.

A. DE BREM.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

(*La suite prochainement.*)

L'ARCHITECTURE DE LA RENAISSANCE

DANS LE BAS-POITOU (1).

LES GRANGES-CATHUS. — APREMONT. — COULONGES-LES-ROYAUX. — LE PUY DU FOU, ETC.

DEUXIÈME PARTIE.

Dans notre étude sur les Granges-Cathus, on a pu se convaincre que, dès les premières apparitions de la Renaissance sur le sol français, son influence s'était fait sentir dans le Bas-Poitou. Le domaine royal n'était plus circonscrit, comme dans les premiers temps de la Monarchie, aux quelques provinces qui avoisinaient Paris; l'invasion d'un nouveau type architectural se faisait alors rapidement sur tous les points du territoire, transporté qu'il était par des moyens de locomotion plus faciles, et par des artistes non moins nombreux qu'aux plus belles périodes du moyen âge. D'autre part il ne faut pas être surpris de la perfection extraordinaire où s'élève cette architecture dans nos provinces les plus reculées; les communications avec la capitale étaient très-fréquentes parmi les membres de la noblesse, et les artistes, les premiers surtout, ne regardant leur éducation comme complète qu'après un voyage en Italie, rapportaient peut-être eux-mêmes les modèles. Ceci explique l'uniformité d'ornementation qui existe sur tous les points du territoire et nous fait comprendre également comment l'art de la Renaissance, parvenue sur notre sol sans tâtonnements, sans enfance, pour ainsi dire, s'élève promptement à son apogée, pour atteindre aussi rapidement son époque de décadence.

(1) Voir le tome IV de la Revue, p. 323-343.

Apremont, comme les Granges, appartient à la période la plus brillante de la Renaissance, celle de Louis XII et de François Ier. Ses dimensions considérables auraient dû lui faire occuper la première place dans cette notice; mais veuf aujourd'hui de sa magnifique façade (1), et n'ayant plus conservé que les deux tours qui la terminaient, il n'a qu'une importance secondaire au point de vue architectural; je ne puis cependant m'empêcher de recommander à l'attention des artistes les dimensions colossales, les formes puissantes et harmonieuses de ces deux tours qui rappellent d'une façon singulière, par leurs baies accostées de pilastres et découpées de croix de pierre, par leurs lucarnes à frontons élevés, par leurs balustrades surmontant d'épaisses corniches à coquilles et à consoles, celles de l'admirable construction de Chambord.

La Renaissance de François Ier a encore laissé de charmants spécimens de son passage dans le Bas-Poitou, au cloître de Luçon, à la sacristie de N.-D. de Fontenay, à Mouzeuil où l'on voit, dans les appartements d'un ancien prieuré, deux cheminées sculptées par des mains habiles, puis enfin dans le chœur, maintenant détruit, de l'abbaye de Maillezais.

Mais il appartenait à la seconde période, qui commence sous Henri II, d'élever dans notre province une de ses plus belles œuvres et comme plan et comme sculpture. Le château de Coulonges-les-Royaux, dont nous allons chercher à faire connaître l'importance au lecteur, peut sans contredit prendre place parmi les plus considérables constructions de cette époque. Ici, comme au château des Granges-Cathus, plusieurs dates parfaitement conservées nous indiquent l'année précise où l'édifice fut commencé, et celle où les dernières pierres sculptées vinrent compléter l'ornementation de cette demeure presque royale. Sur l'une des portes d'entrée on voit la date de **1544**; sur une autre, ouvrant dans la chapelle et qui a dû être l'œuvre dernière des habiles sculpteurs appelés par Louis d'Estissac, celle de **1551**. Les chroniques cependant, restent muettes sur le nom des

(1) M. de Wismes, dans son ouvrage sur la Vendée, a publié une fort bonne lithographie du château d'Apremont. Il possède également une longue bande de parchemin où se trouve le plan complet de la façade aujourd'hui détruite.

artistes et de l'architecte. Ce ne sera donc que par des rapprochements de dates et de style que nous pourrons rattacher cette construction à l'école que Serlio dut former pendant son séjour à Paris et à Fontainebleau, au moment où Coulonges se construisait. Nous sommes loin, en indiquant cette supposition, de vouloir considérer Serlio comme l'architecte du château de Coulonges ; mais Louis d'Estissac, alors grand officier de la Couronne, a pu lui demander des indications pour un plan, ou le mettre en rapport avec des artistes poitevins, dirigés par un sculpteur de première force, amené sans doute de Paris, car l'étonnante perfection des sculptures et de la taille dans toutes les moulures extérieures des façades ne permettent pas de douter qu'une main habile et exercée ait dirigé le travail, en imposant une facture uniforme à cet ensemble considérable d'architecture et d'ornementation.

A Coulonges l'influence italienne se fait sentir d'une façon bien plus sensible qu'aux châteaux des Granges et d'Apremont. Il ne faut pas s'en étonner : plus de cinquante ans se sont écoulés depuis son invasion en France, — les traditions de l'art ogival tendent de plus en plus à disparaître, et cependant, malgré le plan qui est complétement italien, malgré les moulures qui appartiennent toutes au dorique le plus pur, j'affirme de nouveau qu'un artiste français a mis la main à l'œuvre, car ce ne peut-être Serlio qui a tracé la courbure des délicates voûtes ogivales, qui recouvrent le dernier étage de l'escalier ; ce n'est pas lui qui a dessiné ces belles voûtes d'arête de la chapelle et des soubassements ; c'est un dernier hommage rendu à la légèreté et à la solidité des nervures du XVe siècle par un architecte qui en avait certainement déjà élevé d'autres dans, des monuments religieux peut-être, car il est impossible de rien voir de plus parfait comme épure et comme exécution.

Après avoir cherché à démontrer que le style développé par Serlio dans son livre d'architecture [1], a dû influencer, comme donnée architectonique, le constructeur de Coulonges, mais qu'une main autre que la sienne a très-certainement tracé les plans du château, nous allons faire pénétrer le lecteur au milieu de cette grande cour carrée

(1) *Cinque libri d'Architettura di Sebastiano Serlio Bolonese. — Al christianissimo Re di Francia. — In Venetia*, 1559 *et* 1562.

autrefois circonscrite par de superbes façades, à présent presque détruites, et que nous nous efforcerons de relever, pour lui faire comprendre l'ancienne splendeur de Coulonges-les-Royaux.

« Un château bien fait, dit Didron (1), se compose de quatre corps de logis qui regardent à l'extérieur les quatre points cardinaux et qui à l'intérieur encadent une grande cour. Chaque corps de logis a trois étages : rez-de-chaussé, premier et combles; un autre étage est perdu dans le sol même, et recèle les caves, les bas-celliers, etc. Le rez-de-chaussée contient les cuisines, offices, magasins, bains; le premier étage est occupé par le logement des maitres et les salles diverses; dans les combles le premier étage verse son trop-plein et loge les domestiques. L'ornementation s'attache aux façades extérieures, à la grande porte, à la fontaine de la cour, aux arcades qui entourent cette cour. » Tels sont les caractères généraux qui, d'après le savant directeur des Annales archéologiques, constituent un château complet aux XVe et XVIe siècles; nous verrons comment Coulonges remplit ces diverses conditions et quelles sont les parties où il s'en écarte essentiellement.

Huit années s'étaient écoulées depuis que Louis d'Estissac avait posé, en 1544, la première pierre de l'édifice. Le travail avait marché rapidement, sous une direction savante et uniforme, puisqu'en 1550 et 1551, nous voyons sculpter les superbes bucrânes et les caissons si variés qui resplendissent aux plafonds des vestibules, des escaliers, et décorent les frises et les voussures des fenêtres et de la remarquable porte de la chapelle. Quel était donc le plan adopté par l'architecte pour loger le puissant seigneur avec sa suite et ses domestiques? Il s'éloigne bien peu de celui que je viens d'indiquer ci-dessus.

Autour d'une enceinte carrée, d'à-peu près quarante-cinq mètres sur chaque face, s'élevaient en 1552 les blanches murailles du château de Louis d'Estissac. En regardant au levant, le spectateur avait en face de lui le corps de logis principal, avec ses hautes toitures festonnées de crêtes de plomb, avec ses immenses tuyaux de cheminées ornés de pilastres soutenant des architraves aux profils fins et sévères. Sept

(1) Iconographie des châteaux, vol. XVII. Annales archéologiques.

ouvertures très-vastes dans leurs proportions avec meneaux crucifères, et contournées à droite et à gauche par des pilastres doriques soutenant le palatrage de la fenêtre formé d'une architrave à triglyphes, perçaient au rez-de-chaussée et au premier la belle muraille construite en excellents matériaux de grand appareil.

A l'aplomb de chaque ouverture s'élevait une riche lucarne également accostée des pilastres doriques, qui s'entablant l'un dans l'autre depuis le rez-de-chaussée, conservaient par leur ensemble de lignes perpendiculaires la tradition ogivale constatée à Apremont et aux Granges. L'amortissement de ces lucarnes différait néanmoins beaucoup de ceux employés dans les châteaux indiqués ci-dessus. L'art romain envahissait de plus en plus notre architecture de la Renaissance; le constructeur de Coulonges, plus classique que celui des Granges, avait terminé ses lucarnes par des frontons triangulaires sur les extrémités desquels s'élevaient comme amortissements d'élégantes aiguières découpées dans la pierre; une figure en grand relief sortait du tympan de chaque fronton.

Après la quatrième fenêtre, en partant de gauche, un vaste pavillon carré, très-peu saillant sur le nu du mur de la façade (40 centimètres) découpait l'entablement du corps principal, en élevant ses corniches presque à la hauteur du faitage de la toiture recouvrant la façade dont je viens de donner la description. Une charmante tourelle en encorbellement suspendue à l'angle gauche de ce pavillon permet de monter encore sur la voûte qui recouvre l'escalier. Les deux extrémités de cette longue façade étaient terminées par deux énormes pavillons carrés de douze mètres sur chaque face; c'est à cette hauteur que prenaient naissance deux ailes en retour d'équerre, qui se reliant à la façade centrale, circonscrivaient avec elle la cour intérieure. Un quatrième corps de logis, qui s'élevait entre les deux ailes de droite et de gauche, a tellement été ruiné qu'il n'en reste aucun vestige qui nous permette de le reconstruire, même par la pensée. Tel était, au milieu du XVIe siècle, l'ensemble extérieur du château de Coulonges-les-Royaux. Pénétrons maintenant sous ses plafonds sculptés, sous ses voûtes ogivales et légères, nous nous rendrons plus facilement compte de la richesse de sa décoration intérieure.

C'est dans le pavillon carré dont j'ai parlé plus haut que s'ouvre la porte d'entrée principale; un porche élégant, soutenu par des arcades géminées, ayant quelqu'analogie par son style avec la fontaine des Innocents de Jean Goujon, précède et recouvre cette porte d'entrée sous les voussures de laquelle s'épanouissent, grosses et nerveuses, des fleurs d'eau aux pétales finement galbées. Ainsi que dans toutes les constructions civiles de cette époque, elle est fort basse; l'écusson à trois pals de Louis d'Estissac, soutenu par de gracieux amours, la surmonte et relie ses vigoureux lambrequins aux caissons moulurés qui forment le plafond du porche. La porte en bois qui se replie en quatre venteaux a encore conservé quelques reliefs usés par le temps. Ces sculptures indiquent par leurs formes accentuées la fermeté du crayon et du ciseau, qui a donné et exécuté ces dessins.

Poussons-la, cette vieille porte, car elle est lourde, épaisse, et ses gonds sont rouillés; elle s'ouvre; nous entrons de plain-pied dans le pavillon renfermant l'escalier par lequel on parvient aux appartements divers que contient ce corps de logis. De même que dans la plupart des châteaux de la Renaissance, l'escalier de Coulonges était le morceau capital de la construction; les artistes du XVIe siècle y faisaient courir sous le dessous des marches les arabesques aux enlacements multiples ou ciselaient avec amour dans un entourage parallélogrammique de riches moulures (1), des cartouches avec cuirs, masques ou fleurons; c'est ce dernier style qui fut adopté à Coulonges.

L'escalier se composait de quatre volées reliées entr'elles par des plafonds; chaque volée était formée de quatorze marches, chaque plafond de dix pierres posées en plate-bandes; quatre caissons de dessin différent s'épanouissent sous chaque marche et chaque pierre des plafonds; leur ensemble s'élevait à 200 caissons environ. Plusieurs de ces caissons sont formés de chiffres enlacés formant les monogrammes *Louis* et *Ane*. Ailleurs, ce sont des masques grimaçants, les tempes ceintes de bandelettes, des enfants supportant des cartouches ou s'enlaçant au milieu de feuilles d'acanthe. Mais ce qu'il faut surtout admirer, c'est une longue suite de fleurons reproduisant un grand

(1) Cette forme a fait donner aux sculptures ainsi disposées le nom de caissons.

nombre de feuilles diverses, qui paraissent, tant le galbe en est merveilleusement compris, s'être épanouies sous un chaud rayon de soleil ; l'artiste les a fait sortir si saillantes et si légères de cette matière dure et polie qu'elles semblent s'agiter au moindre souffle de la brise. L'architecture simple et sévère (1) encadre admirablement ce riche tableau que complète la jolie voûte à deux nefs aux nervures ogivales qui recouvre les dernières volées de l'escalier.

Si l'on redescend l'escalier, sur le premier vestibule, à gauche, s'ouvre une porte très-basse (1 mètre 73 cent.). Est-ce un calcul de l'architecte, afin de surprendre d'avantage le regard lorsqu'il lui est donné de contempler ce magnifique vestibule, séparé en deux parties égales dans le sens de sa largeur par quatre colonnes doriques d'une seule pierre, reliées entr'elles par des palatrages à grecques continues, sur lesquelles repose le plus admirable plafond sculpté qui se puisse voïr. Il se compose de 72 caissons séparés par des bossages peu saillants. Chaque caisson est varié et cette variété infinie n'empèche pas néanmoins la complète harmonie de tout l'ensemble. Ici, c'est un masque joyeux qui semble narguer le spectateur; ailleurs des enlacements indéfinissables de fruits et d'enfants; partout des têtes d'hommes, de femmes, d'animaux, sculptés avec une franchise de ciseau, une liberté de main inexplicable dans cette pierre dure et souvent semée de nœuds aussi fermes que le marbre. On croirait de l'argile qui se serait pétrie avec la plus grande facilité sous la main de l'artiste (2).

Je resterais longtemps les yeux fixés sur cet étonnant ensemble, si je ne voyais devant moi un escalier qui paraît s'enfoncer dans les entrailles de la terre.

(1) Michel-Ange a dit : — Rappelez-vous qu'il ne faut pas négliger les bagatelles pour atteindre la perfection et que la perfection n'est point une bagatelle. — L'architecte de Coulonges a été fidèle à ce principe ; cela prouve qu'il n'en était pas à son coup d'essai ; dans la plupart des moulures de l'escalier la taille est combinée suivant l'endroit d'où elles sont vues. Celles qui se présentent obliquement sont plus larges que celles qui sont de face ; c'est la première fois que je constate ce parti pris qui annonce une longue expérience et le désir d'arriver à cette perfection que les grands artistes ont seuls pu atteindre.

(2) Un plafond, également composé de caissons fleuronnés, au nombre de 54, existait encore dans la salle du Trésor ou des Archives ; il a été transporté et replacé avec les autres plafonds sculptés de Coulonges dans le château de Terre-Neuve, ancienne demeure de Nicolas Rapin.

Posons avec précaution le pied sur ces marches devenues glissantes sous la mousse humide qui les recouvre, et bientôt nous pénétrerons dans une vaste pièce de 25 pieds carrés. Les terres rapportées à l'extérieur de la construction et qui bouchent à peu près les ouvertures par où pénétrait la lumière, nous plongeront d'abord dans une obscurité à peu près complète, mais bientôt nos yeux familiarisés avec les ténèbres nous permettront de suivre avec intérêt la courbure régulière des nervures lozangées qui, retombant toutes sur une svelte colonne, soutiennent la voûte d'arête ogivale. Une vaste cheminée occupe le fond de cette salle basse; deux portes s'ouvrent de chaque côté de la cheminée; elles communiquent avec deux autres salles semblables à celle-ci; c'étaient les offices et cuisines. D'autres soubassements, supérieurement voûtés en berceau avec pierres de moyen appareil, s'étendent sous les pièces dont je viens de parler; ce qui porte à plus de 25 pieds de profondeur les constructions souterraines sur lesquelles s'élevait le logement des seigneurs d'Estissac. L'humidité est telle dans ces substructions privées d'air que l'on se hâte de retrouver la lumière et la chaleur du soleil. Retournons donc dans le vestibule au plafond sculpté; de là il nous sera facile de pénétrer dans les vastes salles du rez-de-chaussée. Elles étaient sans doute consacrées aux gardes et aux réceptions, mais rien dans leur décoration n'indique une destination positive. A chaque extrémité de ce corps de logis un corridor conduit de la cour méridionale dans les jardins placés au nord. Mais il faut toujours revenir à l'escalier placé dans le pavillon du centre pour parvenir aux appartements du premier étage. C'est là que devait s'étaler le luxe exagéré qui, depuis le XVe siècle, n'avait cessé de couvrir des tentures les plus riches les murs, le carrelage et les meubles des appartements. C'était dans la chambre de la dame châtelaine que les tapisseries, tissées d'or et d'argent, offraient aux yeux, éblouis par le chatoiement des plus riches couleurs, l'histoire des dieux et des déesses de la mythologie, ou bien les actions glorieuses du maître du château. Sur la vaste cheminée de pierre, si elle n'était pas sculptée, on voyait presque toujours un tableau représentant quelque personnage important de la famille, le faucon sur le poing, l'épée à la ceinture et le casque damasquiné d'or sur la tête. Le peu qui nous reste

des splendeurs passées de Coulonges ne laisse, ce me semble, aucun doute sur ce que devait être le mobilier du château ; je n'ai point l'intention d'indiquer ce que chaque chambre pouvait contenir en coffres, bahuts, dressoirs, huches et vessailes, de grand prix. Si le lecteur veut se faire une idée des folies ruineuses faites par les seigneurs des XVe et XVIe siècles, qu'il lise le livre de Legrand d'Aussy, puis certaines descriptions faites par Rabelais, descriptions en général fort curieuses, car elles nous font pénétrer au milieu d'appartements que l'auteur avait certainement visités au moment où il a écrit son livre ([1]). Et, sans aucun doute, si Coulonges, dont il parle dans Pantagruel ([2]) eût possédé son château à l'époque ([3]) où l'ouvrage fut imprimé, nous aurions un détail intéressant de son mobilier intérieur. Voici au reste ce qu'écrivait en 1587 un auteur anonyme à Catherine de Médicis; (on nous pardonnera la longueur de cette citation en faveur des détails curieux qu'elle donne sur un château au XVIe siècle).

« Il n'y a que trente ou quarante ans que cette excessive et superbe » façon de bastir est venue en France. Jadiz noz pères se contentaient » de faire bastir un bon corps d'hostel, un pavillon ou une tour ronde, » une basse-cour de menasgerie et autres pièces nécessaires à loger eux » et leur famille sans faire de bastiments superbes comme aujourd'huy » on fait grands corps d'hostels, pavillons, cours, arrières-cours, basses- » cours, galleries, salles, portiques, perrons et autres. On n'observait » point tant par dehors la proportion de la géométrie qui en beaucoup » d'édifices a gâté la commodité du dedans. On ne savait que c'estoit » de faire tant de frizes, de cornices, de frontispices, de bazes, de » piedestals, de chapiteaux, d'architraves, de soubassements, de ca- » neleures, de moulures et de colonnes. Brief, on ne cognoissoit toutes » ces façons antiques d'architecture qui font despendre beaucoup d'ar- » gent et qui, le plus souvent, pour trop vouloir embellir le dehors » enlaidissent le dedans. On ne sçavait que c'estoit de mettre du marbre,

(1) Rabelais donne une description fort intéressante de Chambord et de son magnifique escalier. Gargantua, chapitre LIII.

(2) Et partant de Poictiers avecques aulcuns de ses compaignons passèrent par Legugé, par Colonges, par Fontenay-le-Comte, etc.

(3) Les premières éditions du Gargantua et du Pantagruel sont de 1532 et 1533 ; Coulonges ne fut commencé qu'en 1544.

» du porphyre aux cheminées ny sur les portes des maisons, ni de » dorer les faites, les poutres, les solives; on ne faisait point de belles » galleries enrichies de peintures et riches tableaux; on ne dépensait » point comme on fait aujourd'huy en l'achat d'un tableau, on n'a- » chetait point tant de riches et précieux meubles pour accompagner » la maison. On ne voyait point tant de lits de draps d'or, de velours, » de satin, de damas, ny tant de bordures exquises ny tant de vais- » selle d'or et d'argent, on ne faisait point faire aux jardins tant de » beaux parterres, compartiments, cabinets, allées, canal et fon- » taines. » (1) On voit par ce récit combien le luxe avait pénétré dans toutes les demeures particulières; cela s'explique facilement par l'usage où l'on était, longtemps même avant le XVIe siècle, d'envoyer au service du suzerain les enfants nobles des deux sexes; ils y contractaient le goût des beaux-arts, des lettres et les habitudes polies d'une société d'élite. Comment concilier cette aptitude pour les arts et la littérature qu'a toujours eue la noblesse française, avec cette réputation d'ignorance qu'on cherche méchamment à lui imposer?

On ne veut donc pas se rappeler que les châteaux, de même que les monastères, furent les premiers asiles de la science (2). « Dès le XIIe siècle, soit au midi, soit au nord de la France, beaucoup de chevaliers ont écrit des chants d'amour qui annoncent une certaine culture de l'esprit chez ceux qui les ont composés. Philippe-Auguste avait été instruit par Clément de Metz, l'un des hommes savants de ce siècle, et il faisait de la poésie sous l'inspiration de sa mère, Alix de Champagne; depuis le XIIe siècle la cour de France ne le cède en rien à celle du midi. »

Les chroniques poitevines restent à peu près muettes sur Louis d'Estissac (3), mais le monument qu'il nous a légué me fait supposer qu'il n'était pas un homme ordinaire. Si l'architecture exprime, comme on l'a dit quelquefois (4), la vie morale des peuples, pourquoi, lorsqu'elle

(1) Le moyen âge et la renaissance, vie dans les châteaux, par Leroux de Lincy.

(2) Vie dans les châteaux moyen âge et de la renaissance.

(3) On retrouve son nom dans quelques chartes de Saint-Hilaire de Poitiers, publiées par la Société des Antiquaires de l'Ouest.

(4) Bossuet, dans son Histoire universelle, en parlant des arts de l'Égypte aborde cette question avec l'élévation de vues et la magnificence de langage qui lui est ordinaire.

est excellente, n'indiquerait-elle pas la grandeur et l'intelligence de l'homme qui a fait construire? Soyez-en sûr, il n'eût pas suffi à Louis d'Estissac d'avoir sous sa main de l'or en abondance, des artistes et un architecte habile; s'il n'eût pas été lui-même homme de génie, l'œuvre aurait été médiocre, le travail eût langui; on ne trouverait pas à Coulonges cette perfection, ce fini extraordinaire dans les moulures et les sculptures, si l'œil du maître ne s'était reposé dessus en disant : c'est bien.

Au reste, Louis d'Estissac n'eût pas été le seul à posséder le goût des arts et de l'architecture; ne voyons-nous pas dans le centre du Bas-Poitou, à quelques lieues de distance, un gentilhomme poitevin, appartenant à l'une des plus anciennes familles du pays, se livrer complétement à cet art et publier sous ce titre : « Première planche des » œuvres de Julien Mauclerc, gentilhomme Poitevin, seigneur du Li- » gneron Mauclerc, contenant sa devise et effigie en l'an de son aage » 53, de son invention dépeinte de sa main et parachevée d'être tail- » lée au burin au mois de septembre 1566 ; » un livre fort rare où les planches bien dessinées accusent le maniement facile du crayon et du compas (1).

Ces exemples prouvent une fois de plus l'influence de l'architecture de la Renaissance dans nos contrées; non-seulement la plus grande partie des nobles aimaient les arts, mais quelques-uns d'entr'eux les cultivaient avec succès, et Mauclerc pouvait prendre sans orgueil cette superbe devise : « Prêt à tout faire », qu'il enlaçait autour de deux mains, tenant l'une une épée, l'autre un compas (2).

Nous avons déjà vu par son plan général combien Coulonges se rapproche de celui indiqué par Didron; le reste des constructions s'écartera très-peu du thême adopté pour les édifices civils; ainsi la cha-

(1) Comme texte le livre manque essentiellement d'intérêt, il ne renferme aucun aperçu nouveau. C'est l'éternelle division de l'architecture romaine en pieds, en pouces, en lignes. Mauclerc a été plus loin que ses devanciers, il en est arrivé aux infiniments petits en sous-divisant des membres de moulures qui restent entiers dans Vitruve, Vignole, Palladio, Serlio, etc. N'est-ce pas étouffer le génie que de le soumettre à des règles aussi minutieuses que celles contenues dans le livre des Mauclerc?

(2) Un autre artiste de la renaissance, Jacques Prévost de Thiré, a laissé des travaux assez remarquables pour que nous revendiquions l'honneur de le placer parmi les poitevins. Archives de B. Fillon.

pelle sera également placée dans l'aile orientale, une longue galerie communiquera à celle-ci par une porte remarquablement décorée. L'aile de gauche, presque entièrement disparue, sera reliée au reste de la construction par un escalier en hélice, appelé pavillon de Saint-Gilles, avec portiques ouverts sur la cour. Puis enfin l'entrée de cette cour, comme celle de Fontainebleau, sera fermée par un arc de triomphe (1), œuvre admirable qui n'existe plus que dans le souvenir de ceux qui ont assisté à sa démolition, il y a bientôt une trentaine d'années, alors que les pierres, sculptées ou non, se vendaient quinze centimes et servaient à construire les maisons du village où l'on en retrouve encore quelques riches débris encastrés dans les parements des murailles. C'est avec un véritable sentiment de tristesse que nous allons continuer cette description, car de l'ancien Coulonges, combien peu reste-t-il aujourd'hui. Les deux ailes de droite et de gauche et celle qui faisait face au corps-de-logis principal ont entièrement disparu. Sa belle galerie à deux nefs avec ses voûtes d'arête bandées de nervures à grecques continues n'offre plus que quelques pans de murailles où la mousse se cramponne au milieu des pierres disjointes. Ce joyau d'architecture mutilé et presqu'à moitié caché sous une ignoble toiture de tuiles noircies par la pluie, c'est la porte de la chapelle (2) avec ses bucrânes ornées de bandelettes perlées, avec ses voussures, ses plates-bandes enrichies de grecques, d'acanthes, de caissons d'une exécution et d'une composition charmante; la beauté de ses formes, la finesse et le modelé de ses gracieuses sculptures n'en ressortent que mieux au travers de toutes ces ruines qui l'entourent; l'imagination se plaît au milieu des débris qu'elle relève en leur prêtant souvent une beauté qu'ils avaient à peine dans leur première splendeur.

Où retrouver la chapelle au milieu des matériaux qui l'obstruent? voici cependant l'autel, la place de l'autel derrière lequel tourne la haute fenêtre, à meneaux rayonnants, et à voussure festonnée de nom-

(1) On a conservé le nom du donjon à cette porte d'entrée. Il est probable que sa hauteur dépassait celle des constructions environnantes, puis elle était entourée de douves et fermée par un pont-levis.

(2) Nous avons pu, malgré son état de détérioration, enlever et reconstruire cette porte dans la salle où est placé le plus beau plafond de Coulonges, élevé en face de la cheminée qui existait autrefois dans la demeure du gouverneur du château de Fontenay; elle complète la décoration architecturale de cet appartement.

breux caissons; voici les arrachements des voûtes ogivales et les beaux chapiteaux des colonnes sur lesquels reposait la tribune où Louis d'Estissac venait s'agenouiller en s'appuyant sur cette jolie rampe à arcatures découpées à jour, dont quelques débris gisent pêle-mêle au milieu des décombres. De beaux caissons comme ceux du vestibule décoraient le plafond du dessous de la tribune; on les a retaillés pour en faire le manteau et les jambages d'une cheminée.

Si nous passons dans l'aile gauche du château, nous trouvons les ruines plus complètes encore. Le pavillon de Saint-Gilles, où se trouvait un escalier en hélice au moins aussi orné que celui dont j'ai déjà donné la description, ne se devine que par quelques restes de pilastres ou de caissons attachés au flanc des murailles de la façade. Mais qui donc, me dira-t-on, a apporté la ruine et la désolation au milieu de toutes ces œuvres d'art? qui donc a démoli ces toitures, ces hautes cheminées, brisé ces lucarnes, ces verrières, impuissantes maintenant à résister aux ouragans qui en ébranlant les derniers restes de l'édifice, usent et transpercent les dalles et les voûtes par les torrents d'eau qu'ils déversent sur elles? qui donc a dévasté tous ces appartements, enlevant et brûlant les tentures, les meubles, tout, jusqu'aux archives par lesquelles nous aurions pu découvrir le nom aujourd'hui perdu de l'auteur de toutes ces merveilles? J'ouvre le registre des ventes du district de Niort. Il va me faire connaître les Vandales. C'est l'acte mortuaire du Château de Coulonges; je le copie littéralement; on y verra comment la République traitait les œuvres d'art qui faisaient la gloire du pays; si je n'avais, au moment où j'écris, cette pièce sous les yeux, je ne pourrais ajouter foi à tant de stupidité et d'infamie.

« Le 4 du mois de floréal an II de la République, nous, René Robin » et André Lavergne, administrateurs du directoire du district de » Niort, avons mis en vente un ci-devant château, appelé le château » de Coulonges, composé de *logement* pour le fermier, grand jardin, » une grande cour avec le puits attenant au mur de l'habitation dudit » fermier, des *soutterrains* tous couverts et régnant sous les dits bâti- » ments; *beaucoup de vieux bâtiments inutiles* (1), *le tout n'étant* » *propre qu'à être démoli*, plus deux arpents de terre labourable tenant

(1) On a accusé la noblesse de ne pas savoir signer; les administrateurs de la République auraient souvent eu besoin d'aller à l'école.

ar le citoyen
le dit châ-
es et venant
lication que
enlevés sans
yant besoin

Coulonges,
; le second,
description
inutiles, le
e contentait
ent abritées
pargné, la
vingt ans le
net, de Ma-
exécuté les
ent les ac-
ls devaient
es six mille
vaudraient
poursuivait
disparaitre,
sans doute,
façade du
escalier, le
miraculeu-
e, désirant
tées, s'est
sent réta-
s sous les

ppe-Hugues-
de camp et
gné et autres
doute, de la
ent ne nous

breux cais
beaux chap
d'Estissac
arcatures
milieu des
décoraient
en faire le

Si nous
ruines plu
vait un es
donné la
ou de cai
donc, me
toutes ce
cheminée
à résiste
usent et
qu'ils d
enlevant
par lesq
l'auteur
district
tuaire
comme
du pay
je ne p

« L
» et
» Nio
» de
» une
» fer
» me
» *pr*

(1) C
auraient

» d'un côté de l'*oriant* aux domaines acquis aujourd'hui par le citoyen
» Thévin, de l'autre au quéreux commun qui est devant le dit châ-
» teau, estimé le tout dix-neuf cent quatre-vingts livres et venant
» de l'émigré Lusignan ([1]). Observé avant la dite adjudication que
» les fers qui *existe* sur le dit château et qui peuvent être enlevés sans
» détériorer le dit domaine appartiendront à la nation, en ayant besoin
» pour son arsenal de Niort.

» Le château a été adjugé à René Bouteillier, maire de Coulonges,
» Jacques et Antoine Guiotton, le premier, agent national; le second,
» juge de paix, pour six mille cent livres. » Voici donc la description du château de Coulonges : « Beaucoup de vieux bâtiments inutiles, le
» tout n'étant propre qu'à être démoli. » La République ne se contentait pas d'abattre les têtes; les tours et les pavillons qui les avaient abritées devaient tomber avec elles; Coulonges ne fut donc pas épargné, la pioche éventra, broya ses voûtes et ses murailles; pendant vingt ans le château devint une carrière, il eut le sort de Gaillon, d'Anet, de Madrid, de Bonnivet, de cent autres. Malheur à qui n'eût pas exécuté les ordres de la nation : la guillotine et le bourreau surveillaient les acquéreurs; ils avaient acheté à la condition de démolir, ils devaient démolir; le marché, il est vrai, se faisait en conséquence; les six mille cent livres d'assignats, réduites en argent véritable, équivaudraient peut-être à un millier de francs. Cependant la destruction poursuivait son œuvre détestable. Trois des corps-de-logis venaient de disparaitre, mais heureusement Jacques Guiotton, avec bonne intention sans doute, piochait moins vite que ses confrères. Grâce à lui, la grande façade du château nous est restée complète jusqu'à l'entablement; l'escalier, le vestibule, la salle des archives ont pu échapper presque miraculeusement à cette ruine effroyable. Mlle Marie Guiotton, sa fille, désirant voir sauver d'une ruine imminente toutes ces pierres sculptées, s'est empressée de nous les céder en exprimant le désir qu'elles fussent rétablies dans leur état primitif. La planche que nous mettons sous les

(1) Dans un acte daté du 21 novembre 1779, nous trouvons messire Philippe-Hugues-Anne-Rolland-Louis, comte de Lusignan et Lusignem, et de Lezay, maréchal de camp et armées du roi, seigneur de la châtellenie de Coulonges-les-Royaux, Benet, Magné et autres places. — Le château de Coulonges était donc passé, par un mariage sans doute, de la maison de L. d'Estissac en celle des Lusignans; aucun acte malheureusement ne nous donne l'époque précise de cette mutation.

yeux des lecteurs représente la plus belle portion de ces plafonds restaurés, ainsi qu'une cheminée fort remarquable par la variété et le nombre infini des sculptures qui la décorent; un des caissons du haut, celui de gauche en regardant la planche, est entièrement copié sur un dessin d'Etienne Delaune, comme j'ai pu m'en convaincre en retrouvant le même motif dans l'unique exemplaire de son œuvre (1), conservé à la Bibliothèque royale; ce rapprochement prouve que la plupart du temps les artistes du XVIe siècle ne composaient point eux-mêmes leurs motifs, mais se contentaient de les choisir parmi les modèles nombreux que la gravure mettait à leur disposition (2).

Les constructions de la même époque que Coulonges abondent encore dans la Vendée; c'est donc entre 1540 et 1580 qu'il faut placer la plus brillante période de la Renaissance dans le Bas-Poitou. Ces quelques années virent éclore le château de la Guignardière, celui du Puy-du-Fou et du Puy-Greffier. Des constructions moins importantes s'élevaient en même temps à Foussais, à la Fosse, à la Cressonière, près la Chataigneraye, à Fontenay dans la Grande-Rue (3), la rue des Loges, à l'abside de l'église N.-D. et à la grande fontaine de la ville. Mais peu à peu les dernières traditions de la Renaissance allaient en s'effaçant, les châteaux du Poiré, de la Citardière, de la Baugisière ne surent plus rappeler cette belle architecture, si brillamment inaugurée dans les nobles façades et dans les riches plafonds de Coulonges-les-Royaux.

OCTAVE DE ROCHEBRUNE.

(1) 1573, Etienne Delaune, *ætatis suæ* 54.

(2) Jacques du Fouilloux, l'auteur de la *Vénerie*, habita quelque temps la maison où était placée cette cheminée. A-t-elle été construite et sculptée à cette époque? il serait permis de le supposer à la vue du caisson représentant une chasse au cerf et au sanglier que ce célèbre chasseur aurait pu inspirer à l'artiste; une autre cheminée, démolie il y a quelques années, représentait également sur une échelle plus considérable toutes les péripéties d'une chasse à courre; le livre de la *Vénerie*, imprimé en 1561, a pu développer ce genre d'ornementation.

(3) Sous la voûte d'un vestibule placé dans une maison de la Grande-Rue, on voit trois caissons exactement semblables à quelques-uns du grand vestibule de Coulonges; l'escalier lui-même rappelle la forme et les profils de celui de Louis d'Estissac; c'est évidemment l'œuvre d'un artiste employé aux travaux du château. Ceci n'aurait rien de surprenant; les Archives de M. B. Fillon prouvent qu'une école artistique assez habile existait à Fontenay, sous la direction de Liénard et de Louis Robin. Ces deux artistes firent preuve d'habileté dans les sculptures de l'abside N.-D. et à la fontaine de la ville; ils ont dû concourir dans une certaine mesure aux caissons de Coulonges.

POÉSIE.

LA FEMME DE MONTSIREIGNE.

LÉGENDE VENDÉENNE (1).

I.

Un jour, je fus, à Montsireigne,
Le plus haut point de ce terrier (2),
Qui sur les champs et les prés règne ;
Car moi, j'étais roche en premier.

La corne du démon tomba dans mon panier.

II.

Un jour, j'allai dans la prairie,
Devalant au bas du terrier,
J'allai dresser tête fleurie ;
Car je fus rose d'églantier.

La corne du démon tomba dans mon panier.

III.

Un jour, j'entrai, chez ma voisine,
Furtivement dans le grenier,
Et là, je mangeai sa farine ;
Moi, souris ; pourquoi le nier ?

La corne du démon tomba dans mon panier.

(1) Cette légende, traduite du patois vendéen, est très-ancienne : les phases par lesquelles l'âme devait passer dans la métempsycose, pour arriver à la béatitude finale, y sont parfaitement marquées.

(2) Monticule de terre.

IV.

Un jour, au sein de la grand'lande,
Je gravis le petit sentier,
Tout en picorant dans la brande ;
Je fus bique (1) de mon métier.

La corne du démon tomba dans mon panier.

V.

Un jour, j'aimai ; — le mariage
A mon ami vint me lier ;
Puis arriva l'affreux veuvage :
Femme ! pourquoi me marier ?

La corne du démon tomba dans mon panier.

VI.

Du monde un jour — jour de victoire ! —
Sortant, sans souffrir, sans crier,
Je laisserai la robe noire,
Pour être esprit, mon sort dernier.

La corne du démon cheoira de mon panier.

EMILE GRIMAUD.

(1) Chèvre.

COURS ÉLÉMENTAIRE D'HORTICULTURE

A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES,

PAR M. SAUVAGET, INSTITUTEUR,

D'APRÈS LES NOTES DE M. BONCENNE (1).

M. Boncenne, prenant au sérieux ses fonctions très-modestes mais très-importantes de délégué cantonal pour l'inspection des écoles primaires, visitait souvent celles qui lui étaient désignées par la Commission.

Il fut frappé de la fâcheuse tendance qu'ont les habitants de la campagne à faire instruire leurs enfants pour les envoyer à la ville et pour en faire des commis de bureau, des huissiers, des clercs d'avoués, des notaires, etc. Il vit plusieurs jeunes gens, ainsi jetés dans le cabinet d'un homme d'affaire, d'un comptable ou d'un administrateur, s'étioler auprès du poêle et devenir impropres à toute espèce de travail manuel ; il vit, de plus, ces jeunes cœurs, encore purs, se gâter au souffle infect des lieux de débauche.

Dès lors il pensa qu'il est d'une mauvaise morale d'engager, de pousser ces pauvres enfants, par une instruction mal appropriée, à abandonner la charrue et les champs ; que c'est une idée fausse de donner de l'éducation aux paysans pour les faire sortir de leur sphère ; qu'il faut pourtant les instruire, car personne n'est trop savant pour être agriculteur, et beaucoup de gens ne le sont pas assez.

Il ne suffit pas de faire de beaux discours sur l'agriculture ; il faut nettement mettre en pratique les principes auxquels ces discours font allusion. Il faut dire franchement aux laboureurs : La terre a besoin de vous, restez laboureurs.

Un écrivain très-spirituel, et dont les tendances ne sont pas suspectes, Alphonse Karr, a dit quelque part :

« L'égalité ne consiste pas a être tous la même chose, mais à arriver à » la même supériorité et à trouver les mêmes droits, chacun dans sa

(1) Un vol. in-18. Chez M. Vincent Forest, imprimeur, place du Commerce, 1, à Nantes.

» profession. Le bon laboureur est l'égal d'un grand poëte et d'un grand » homme d'Etat ; mais le poëte médiocre et le parvenu sans talent ne » sont pas du tout les égaux d'un bon laboureur. »

M. Boncenne pensa donc que le remède le plus efficace pour arrêter, ou du moins pour pallier ces déplorables effets, serait d'inspirer aux jeunes enfants de la campagne, tout en les instruisant, l'amour du domicile, le goût des champs et la douce passion du jardinage. Il s'adressa, pour faire ses premiers essais, à un jeune instituteur qu'il trouva plein de zèle et d'intelligence ; mais ce jeune homme ne connaissait pas le premier mot des principes de l'horticulture ; il résolut alors d'aller lui-même, deux fois par semaine, faire un cours de physiologie végétale et de jardinage pratique à ses jeunes protégés. Ses efforts furent couronnés d'nn plein succès, et dès la fin de la première année, les élèves purent composer, et mériter des prix qui leur furent distribués en présence de leurs parents.

L'année suivante, chaque enfant avait créé près de la maison de son père un petit jardin; le jour de la distribution des prix, il y eut une exposition bien intéressante de tous les produits de ces petits jardins; l'instituteur lui-même avait exposé quelques plantes de nouvelle introduction, le sorgho sucré, l'oxalis crenata, etc.

Ce n'est pas tout; l'instituteur qui, pendant les leçons de M. Boncemne, avait pris des notes très-étendues, classa ces notes, les soumit à l'approbation de M. Boncenne, et résolut de les faire imprimer, sous le titre de *Cours élémentaire d'Horticulture, à l'usage des écoles primaires*. C'est le petit livre que nous recommandons aux lecteurs de la *Revue*. Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de citer l'introduction, qui n'est autre chose que l'allocution faite par M. Boncenne à ses jeunes élèves, lors de l'ouverture du cours :

Chers enfants,

Mon but, en vous donnant ici quelques principes de jardinage, n'est pas de faire de vous des botanistes, des savants, qui trouvant trop étroit le verger de leurs pères, rèvent l'illustration, nourrissent d'ambitieux desseins, et finissent par quitter le village, pour s'aventurer dans les villes, pour se jeter au milieu de ces agglomérations fétides qui empoisonnent le cœur et ruinent la santé.

Je me garderai bien d'exciter en vous de pareils sentiments, je vous trouve trop heureux dans votre humble et modeste position. O mes amis! rendez grâce à Dieu qui vous a fait naitre au milieu de ces

belles campagnes couvertes chaque année de moissons, de fourrages, de fruits de toute sorte.

Vous êtes libres vous; l'air pur, le soleil, l'espace sont à votre disposition; comme l'alouette matinale, vous chantez dès l'aurore, vous sautez comme les agneaux à la suite de vos troupeaux.

Vous buvez le lait des génisses, vous mangez les fruits de vos jardins, ét quand vient l'hiver, vous avez du pain, des vêtements.

L'enfant des villes, lui, ne voit jamais le grand jour, il étouffe ou grelotte dans un étroit grenier, couche sur une poignée de haillons et mange un morceau de pain sec que sa pauvre mère arrose souvent de ses larmes. Chaque matin il sort de cette prison, non pour courir aux champs, mais pour se renfermer dans ces fabriques où des hommes cruels exigent de lui les travaux les plus pénibles; ce n'est pas de l'air qu'il respire, c'est un mélange de fumée, de gaz délétères, d'odeurs nauséabondes, on le retient ainsi dix heures, et ses maîtres impies ne lui laissent pas le dimanche pour prier Dieu et prendre un peu de repos.

Restez donc aux lieux qui vous ont vus naître, cultivez la terre qui vous nourrit, conservez ces vêtements, ces habitudes rustiques, soyez laboureurs, c'est la plus noble, la plus indépendante de toutes les professions, c'est la plus douce, la plus honnête de toutes les existences.

Bernard de Palissy, pauvre potier de Saintonge, qui vivait en l'an 1560, fut poussé par son génie, par son ambition vers la capitale; on lui promettait qu'il y trouverait richesses et triomphes, il n'y trouva que déboire et pauvreté. Dans son malheur il regrettait les champs, il rêvait un jardin et s'écriait dans son vieux langage :

« Je m'esmerveille d'un tas de fols laboureurs que soudain qu'ils
» ont un peu de bien qu'ils auront gagné avec grand labeur en leur
» jeunesse, ils auront après honte de faire leurs enfants de leur estat de
» labourage, les feront du premier jour plus grands qu'eux-mêmes
» les faisant communément de la pratique, et ce que le pauvre homme
» aura gagné à grand'peine et labeur il en despendra une grande
» partie à faire son fils monsieur, lequel monsieur aura enfin honte de
» se trouver en la compagnie de son père et sera desplaisant qu'on

» dira qu'il est fils d'un laboureur et si, de cas fortuit, le bonhomme a
» certains autres enfants, ce sera ce monsieur là qui mangera les
» autres et aura la meilleure part, sans avoir égard qu'il a beaucoup
» coûté aux écholes pendant que les autres frères cultivaient la terre
» avec leur père, et en cependant voilà qui cause que la terre est le
» plus souvent avortée et mal cultivée. »

Vous le voyez, il y a longtemps que l'homme des champs est tourmenté du désir d'échanger son habit de bure et sa douce liberté, pour des vêtements qui le gênent, pour des professions qui loin de l'élever l'abaissent et l'enchainent comme un esclave.

Gardez-vous de cette manie dangereuse, attachez-vous au sol, au patrimoine de votre famille, cherchez le bonheur dans les occupations si intéressantes, si utiles de l'agriculture et du jardinage, oui, du jardinage, rien n'est plus attrayant, plus attachant que la culture d'un jardin.

La plus triste chaumière, si vous l'entourez de fruits, de quelques fleurs, prendra presqu'aussitôt un air de gaité, de propreté, d'abondance; au lieu de pierres amoncelées, de morceaux de bois épars, de cloaques, d'immondices de toute sorte, vous apercevrez un terrain nivelé, cultivé, soigneusement entouré de palissades; au lieu de ronces qui envahissaient quelques arbres rabougris vous aurez des liserons, des capucines; au lieu de lierre tapissant les murailles, vous aurez des treilles d'où pendront des grappes dorées ; vous cueillerez au printemps la cerise, la fraise, la groseille, un peu plus tard la prune veloutée, l'abricot, la poire, plus tard encore, vous récolterez des pommes que vous grignoterez l'hiver au coin du feu. En tout temps enfin, la ménagère pourra trouver dans le jardin ces légumes si précieux pour la nourriture de la famille, sa main habile saura les préparer et chaque matin vous aurez ce mets succulent, savoureux; cet aliment salutaire, indispensable, qui réchauffe et dispose le corps aux rudes travaux : vous mangerez la soupe aux choux.

Mais, direz-vous, pour transformer ainsi nos pauvres demeures, pour changer en vergers, en jardins tous ces lieux incultes, pour orner de fleurs ces abords pierreux et malpropres, il nous faudrait du savoir, de la pratique, il nous faudrait étudier, connaitre les principes du

jardinage, il nous faudrait enfin quelqu'un qui put nous instruire et nous guider. Oui, sans doute, et c'est pourquoi je mets à votre disposition le secours de mes faibles lumières et de mon expérience, je viens vous offrir quelques leçons amicales, quelques conseils, et je serais bien heureux, bien dédommagé de mes peines, si je vous voyais bientôt dociles à mes instructions, cultiver vous-mêmes votre petit jardin, planter des arbres, orner de fleurs les alentours de votre maison, si je vous voyais enfin prendre ces goûts simples et honnêtes qui répandent sur toute la vie les charmes d'une douce et tranquille uniformité.

Commençons donc, je tâcherai d'être aussi simple, aussi clair que possible.

Prêtez-moi votre attention. Nous allons d'abord étudier les végétaux et leur organisation, il faut bien connaître ces êtres que vous voulez élever, cultiver, voir prospérer sous votre main.

Ensuite, je vous parlerai des agents principaux de la végétation, de la terre, de l'eau, de l'air, de la chaleur et de la lumière. Je vous indiquerai les moyens de connaître, de choisir et de modifier ces divers éléments.

Puis enfin nous passerons aux opérations pratiques du jardinage, et c'est alors que j'entrerai dans quelques détails sur la manière de labourer, de semer, de planter, d'arroser, de soigner enfin toutes ces plantes, tous ces arbres que le bon Dieu, dans sa grâce infinie, nous a permis de multiplier et de connaître, non seulement pour l'utilité, mais aussi pour les jouissances et les agréments de notre vie.

F. BONCENNE.

PHILOSOPHIE A L'OMBRE DU CLOCHER.

Pour avoir une idée de la distance entre Dieu et l'homme, il suffit de penser à la différence entre la justice divine et la justice humaine : La première nous absout quand nous avouons nos fautes cachées, que nous dénonçons nos égarements secrets et dévoilons jusqu'aux fantômes coupables qui ne s'étaient montrés que dans la nuit de nos cœurs ; la seconde nous condamne quand nous ne savons pas excuser des erreurs palpables, dissimuler d'évidentes monstruosités et nier des crimes commis à la face du soleil.

*
* *

Dans le XVIII[e] siècle, Rousseau s'est chargé d'enivrer les esprits sérieux et Voltaire d'empoisonner les esprits enjoués ; c'est ainsi que, tout en se haïssant et en se méprisant avec une justice réciproque, ces deux hommes ont travaillé à la même œuvre et concouru au même résultat.

*
* *

Dieu ne nous ayant pas mis au monde pour être savants, mais pour y remplir des devoirs, la vie entière est insuffisante pour atteindre à la perfection dans la moindre science ; mais il n'est pas besoin d'études longues et compliquées pour devenir tout simplement des hommes de bien.

*
* *

Pour un peu d'or, qui sera bientôt dévoré, nous abandonnons des principes qui sont notre héritage moral, notre force et notre richesse à venir ; c'est renouveler la folie d'Esaü et vendre notre droit d'aînesse pour un plat de lentilles.

*
* *

En lisant ce qui nous est parvenu des écrivains du Moyen-

Age, on est surpris de voir que les compositions littéraires et historiques de ces siècles témoins des merveilles des croisades, des gigantesques exploits des Paladins, de la fondation d'indestructibles cathédrales et des joûtes d'un héroïsme romanesque, ne soient pas fortement empreintes d'un cachet d'enthousiasme et de grandeur, de noblesse et d'entrainement. On trouve dans les pages de nos chroniqueurs et dans les vers de nos troubadours plus d'un récit naïf et d'un tableau gracieux, mais rien ou presque rien de sublime sur la religion et la guerre, les deux passions de cette époque. Pour rencontrer l'élévation de la pensée et du style, il faut la chercher dans les écrits de saint Bernard et de saint Thomas-d'Aquin. En ce temps-là, les méditations du génie, les émotions de l'éloquence jaillissaient du sein de l'obscurité des cloitres; les chevaliers, les seigneurs et les rois faisaient de leur vie une épopée, ils mettaient la poésie en action, mais il n'en reste pas trace quand ils prennent la plume.

*
* *

La faiblesse de l'homme a besoin de croire, et son orgueil aime à douter; c'est à sa raison de prononcer qu'il y a plus de vérité dans sa faiblesse que dans son orgueil.

*
* *

La méditation est à l'esprit ce qu'est à l'œil la lentille du microscope.

*
* *

Pour aimer les idées nouvelles, il ne faut pas craindre le déplacement d'esprit, comme pour aimer les voyages, il ne faut pas craindre le changement de domicile.

*
* *

Au dire de Rabelais, Panurge avait soixante-trois manières de gagner de l'argent et prononçait ce magnifique axiôme: « *Sinere ire tempus ut vult ire, et semper benedicere de Domino Priori.* » Quelle excellente philosophie dans cette maxime: « Laissez aller le monde

comme il veut aller! » Cela enseigne à ne se moquer d'aucune sottise, à ne faire d'opposition à aucune iniquité. Dire *toujours* du bien de M. le Prieur! Quelle sagesse dans ce mot *toujours*! Que le Prieur soit cupide, sournois, capricieux, débauché, menteur, peu importe! louez monsieur le Prieur, louez le toujours, et toujours il vous protégera, toujours il vous paiera. Pour les Panurges de notre siècle, comme pour les Panurges des siècles passés, cette méthode est la plus commode et la plus infaillible des soixante-trois manières de gagner de l'argent.

*
* *

La prose est l'utilité même, et la poésie représente la magnificence; le bois dans le bûcher, le blé dans les greniers, le vin dans la cave, voilà la prose; les arbres sur la montagne, les épis dans la plaine, les grappes aux vignes, voilà la poésie.

*
* *

A la façon dont les hommes sollicitent la louange, on la croirait la plus précieuse des marchandises, et à la façon dont ils l'accordent, on la jugerait la plus vile des denrées.

*
* *

L'espérance ajoute au courage, comme le crédit ajoute à la richesse.

*
* *

La vertu est le précieux métal que travaillent des ouvriers maladroits, et le vice est la vile matière que d'habiles artistes mettent en œuvre de cent merveilleuses façons.

*
* *

Le bonheur, comme le mouvement d'une montre, se compose de

vingt rouages différents dont l'accord est nécessaire, et le grain de sable qui en arrête un seul les arrête tous.

*
* *

La gaîté et la générosité d'un vieillard sont des rayons de soleil en hiver. L'humeur chagrine et l'avarice d'un jeune homme sont des frimas en été.

*
* *

Deux fléaux désolent le monde, les sots et les méchants : que le ciel nous débarrasse des premiers, et nous ne tarderons guère à nous débarrasser des seconds.

*
* *

Dans la pharmacopée sociale, la quintessence de bassesse et l'élixir de prosternation sont des drogues qui ne profitent ordinairement ni aux patients qui les avalent ni aux docteurs qui les ordonnent.

*
* *

L'esprit de l'homme, encore plus que son corps, a besoin de la feuille de figuier d'Adam pour voiler ses ignominies.

*
* *

L'égoïste, qui n'entend pas la prière que le pauvre murmure à voix basse, n'entend pas davantage les éclats du tonnerre que Dieu fait gronder.

*
* *

Quelque courtoise et ingénieuse que soit une leçon, le despotisme a toujours plus de haine pour la vérité qui la lui donne que de goût pour l'esprit qui la lui déguise.

*
* *

Assurément, il y a de belles et bonnes raisons pour que la poésie s'inspire de la religion chrétienne; mais les poëtes de la Bretagne ont

mieux fait encore que d'en avoir de belles et bonnes raisons, ils en ont donné de beaux et bons exemples.

*
* *

Si nous nous souvenons de nos fautes, Dieu les oublie, et si nous oublions nos bonnes actions, Dieu s'en souvient.

*
* *

Dieu n'exige pas de nous de le comprendre et de l'expliquer, notre intelligence n'y suffit pas, et c'est là une des gloires de Dieu. Il nous demande seulement de le chercher et de l'aimer; le cœur humain y suffit, et c'est là une des félicités de l'homme.

*
* *

Une seule vérité enfante mille vertus, comme un seul grain de blé fait naitre toute une gerbe d'épis.

*
* *

La raison ne nous indique notre route que lorsque le cœur est sans passions, comme le cadran ne nous indique l'heure que lorsque le ciel est sans nuages.

*
* *

L'ostentation fait douter de la réalité de la vertu, comme le faste fait douter de la réalité de la richesse.

*
* *

Les hommes de *bonne volonté* possèdent dans leur cœur la mystérieuse échelle du songe de Jacob, échelle que parcourent les anges et qui unit le ciel et la terre : Cette échelle est la prière.

*
* *

La charité a tous les élans, tous les dévouements, toutes les joies de l'amour, et elle ne connait ni les plaies qui le torturent, ni les

faiblesses qui le déshonorent. Toujours ardente, et ne demandant d'autre satisfaction que son ardeur même, elle se prodigue sans calcul et sans intérêt et est heureuse du bonheur qu'elle répand. L'Evangile la proclame la première des vertus, et les chrétiens trouvent en elle la première des félicités. Il n'est donné à personne de savoir la peindre et la définir, car la charité, quoiqu'elle s'exerce ici-bas et habite parmi nous, est bien plus un souffle de Dieu qu'un des attributs du cœur de l'homme.

*
* *

La patience endure tout.... en attendant le moment de se venger; la résignation souffre tout et pardonne tout, sans arrière-pensée. La patience n'est qu'une qualité humaine et la résignation est une vertu chrétienne.

*
* *

Tout homme redeviendra cendre et poussière!.... Oui, mais les uns retournent en cendres comme le haillon qui se consume sans jeter de clartés et en exhalant des vapeurs infectes, et les autres, comme la branche de cèdre qui brûle en lançant des flammes et en répandant des parfums.

*
* *

Le calviniste et le luthérien qui rentrent au sein de l'Eglise romaine n'ont pas à cesser de croire ce qu'ils croyaient déjà, ils ont seulement à y ajouter et à compléter leur foi. Il y a dans le Catholicisme assez d'étoffe pour leur offrir de donner de l'ampleur à leur costume et se faire un manteau qui les abrite tout entiers. Mais le catholique qui passe à l'une des sectes protestantes est forcé de se dépouiller de sa croyance; c'est un homme qui se choisit des vêtements si courts, si étroits et si minces, qu'autant vaudrait déclarer franchement qu'on a l'intention d'aller tout nu.

*
* *

On a fait un crime au Catholicisme des hommages qu'il offre aux

saints et des prières qu'il leur adresse; on a voulu y voir un outrage à Dieu et comme un vol fait au Créateur, pour reporter à des créatures une part du culte qui lui est dû. Le Catholicisme n'a pas une telle aberration à se reprocher; il a compris que l'âme de l'homme, en se voyant seule en face de Dieu sans intermédiaire et sans appui, en songeant à sa faiblesse devant l'incommensurable puissance et à ses misères devant les perfections infinies, se sentirait découragée, écrasée, anéantie et se perdrait dans les abimes du désespoir; alors il a dit à l'homme de penser aux saints, qui n'étaient, eux aussi, que des hommes, et ont monté de vertus en vertus jusqu'à la gloire céleste. En lui faisant contempler en eux des modèles et des protecteurs, le Catholicisme a relevé et soutenu la nature humaine, et n'a rien soustrait à la majesté divine.

*
* *

Profitons des sages avis donnés par un fou, comme des clartés d'un flambeau tenu par un aveugle.

*
* *

Le feuillet de la mémoire où nous inscrivons nos torts est à côté de celui où nous consignons les mérites d'autrui, et ces deux pages s'effacent avec une telle rapidité, qu'il est difficile de décider quelle est celle qui disparait la première.

*
* *

Prétendrait-on recueillir des moissons dorées dans le champ où on se retirerait pour y vivre les bras croisés? Cependant on voit des hommes qui prétendent récolter des trésors de tendresse dans le mariage où ils ne se retirent que pour se reposer et tenir leur cœur en jachère.

*
* *

Un auteur de satires ressemble plus à un duelliste qu'à un juge.

*
* *

La critique a des procédés tout contraires à ceux de l'anatomie; elle

aime à exercer son scalpel sur des vivants, et tandis que le chirurgien ne promène tranquillement le bistouri que sur des membres insensibles, le critique ne se plait qu'aux gémissements et aux cris des malheureux qu'il dissèque.

*
* *

On pourrait faire un volume des traits fins ou sublimes épars dans les auteurs médiocres, et on ferait une bibliothèque entière des niaiseries et des absurdités semées dans les œuvres des grands écrivains.

*
* *

Des réflexions vagabondes abrégent le temps et le chemin, et en même temps elles allongent la vie, car c'est surtout par la pensée que nous jouissons du sentiment de notre existence, et l'homme qui a beaucoup *songé* se trouve avoir vécu autant que l'homme qui a beaucoup *agi.*

Vte CHARLES DE NUGENT.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Une Séance académique. — Un Discours fort apprécié. — Nantes posant devant elle-même. — Plus de teintes sombres. — La *Revue de Bretagne et de Vendée* y trouve son compte. — Une heureuse indiscrétion. — Reposons en paix, la Faculté veille. — La Féodalité m'inquiète. — Un Fils des Croisés. — Le revers de notre médaille. — Les dieux à l'Académie.

J'ai un sentiment de véritable gratitude à exprimer à Messieurs de l'Académie de Nantes, qui m'ont envoyé un charmant billet couleur de rose, lequel m'a permis, comme par le passé, de venir prendre ma place sur l'estrade réservée. Grand merci donc, Messieurs de l'Académie ! C'est que ce n'était pas chose facile que de pénétrer dans le grand *salon* de la Mairie, le dimanche 14 novembre de l'an de grâce 1858 ; il s'agissait d'entendre le discours de M. l'abbé Fournier, président pour la seconde fois de la docte assemblée, et le souvenir de l'an passé rendait plus vif encore le désir d'écouter et d'applaudir l'aimable orateur. C'est un beau talent, se disait-on, voyons s'il sera toujours lui-même, un discours académique est souvent un écueil.... Telles étaient les pensées, les questions de chacun, je ne dirai pas les inquiétudes, allons donc ! M. Fournier est un homme de ressources infinies, nous sommes depuis longtemps édifiés à ce sujet, nous connaissons tous le charme et la verve de son intelligence et le sympathique accent dont elle se revêt sur ses lèvres. Le sujet choisi était : *Nantes, son histoire, ses gloires* ; Nantes posant devant elle-même.... Je savais bien que nous aurions des applaudissements à donner, et c'est tout juste.... Il plaît d'entendre parler de ce qu'on aime.

Tout d'abord, que sommes nous ? C'est la question que se pose l'orateur. — Nous sommes Bretons et nous voulons demeurer Bretons ! Voilà qui est *net*, aussi la salle entière s'ébranle et applaudit à outrance. Décidément, nous ne sommes plus ce pays à l'occident du monde intellectuel, comme il l'est du monde géographique ; la teinte sombre dont on nous avait si bénévolement barbouillé s'est éclaircie, la feuille officielle nous a rendu avouables, nous sommes à la mode, ce qui nous flatte médiocrement, mais la Bretagne a bon renom, ce qui nous plaît beaucoup, — à nous surtout,

hommes de la *Revue*, qui n'avons point hésité à apposer son grand nom, comme un cachet d'honneur, à notre œuvre, en rejetant ces dénominations astronomiques aussi vides de sens pour l'intelligence que pour le cœur du vrai peuple, de celui qui tient encore à ses pères. La Bretagne ! à la bonne heure, cela veut dire quelque chose pour tous ceux qui pensent que les traditions sont d'un grand poids et d'une grande nécessité dans la vie des familles, et des peuples ces grandes familles, et qui portent haut les souvenirs de leur pays, — avant tout catholique, monarchique et guerrier.— Mais c'est notre programme cela, aussi, ai-je été doublement heureux de voir nos Académiciens nantais battre des mains à cet éloge de la Bretagne et.... de notre Revue.

C'est avec un véritable bonheur que j'ai suivi M. l'abbé Fournier faisant passer devant nous nos origines glorieuses, — nos saints et nos héros, — l'Eglise et la féodalité, — l'une, comme toujours, fondant les sociétés, l'autre les recevant à leur naissance pour les protéger et les défendre ; les Clair, les Donatien et Rogatien, les Similien, les Félix, les Gohard, précédant les Alain Barbe-Torte et tous ceux qui comme lui, forts de la force d'en-haut, ont su, à toutes les époques, maintenir les droits du pouvoir et sauvegarder ainsi les intérêts des peuples chrétiens.

Puis, nous avons salué d'un même cœur nos gloires modernes, filles elles aussi des temps chevaleresques, « Ce brave dont la figure de bronze décore la plus belle de nos places, Cambronne, et ce La Moricière, que nous avons vu dans les rues de Paris, au milieu des flammes et de la fumée, faisant face à l'émeute et la domptant, et Bedeau, dont nos soldats en Afrique aimaient la brillante valeur et les sages combinaisons, — gloires à l'écart, mais non pas éteintes, » s'est écrié l'orateur, et la foule a manifesté par un long mouvement, qui valait mieux encore que des bravos, qu'elle s'associait à cet hommage, et que ces gloires du pays n'étaient point oubliées. Nul n'a été omis, et Mellinet, Dulac, Forgeot, Pradal ont été nommés avec Cornulier et ceux dont le souvenir est encore grandi par la mort qui grandit tout.

Mais Nantes n'a pas seulement des guerriers, elle a des marins, des littérateurs, des négociants, des peintres, des médecins, des architectes, des financiers, des industriels, un barreau, une mairie, des poëtes, une académie, des prédicateurs, des archéologues, une administration, deux revues, des familles honorables, mais un peu trop inabordables peut-être... Nantes est surtout une ville honnête et bonne par excellence, une ville où le bien déjà fait laisse toujours au cœur la même ardeur pour celui qui reste à entreprendre; voilà ce que l'éminent orateur nous a dit, et ce que tous ont applaudi avec l'entrain que suscite le brillant tableau d'une vérité dont chacun a la conscience. De plus, Nantes a de beaux monuments religieux, des quais superbes, des rivières abondantes, un commerçe actif, un

avenir prospère. Tel a été, en somme, ce discours, fort goûté, fort applaudi. — Il y a bien eu quelques lacunes, mais elles étaient volontaires, quelques couleurs effacées, mais sciemment; M. l'abbé Fournier ne nous a dit que ce qu'il a voulu et comme il l'a voulu, peu importe, c'était charmant.... un vrai paquet de fleurs où chacun a pu choisir son bouquet.

Mais voici M. le Secrétaire-général et son rapport. C'est une tâche difficile que celle là, une mission pénible, un vrai sacrifice d'amour-propre, on le dit, — peut-être, — mais, je ne sais pourquoi, je me figurai qu'il n'en serait pas ainsi cette fois, et que ce compte-rendu serait également semé de fleurs abondantes et assaisonné du sel le plus fin. Pour moi, je l'avoue, je n'ai eu qu'une crainte, mais réelle, sérieuse, c'est lorsque le Rapporteur, avec une indiscrétion dont les Secrétaires d'Académies sont seuls capables, est venu brusquement appeler nos grands hommes à la lumière; encore si c'eût été une séance de nuit! Quoiqu'il en soit, j'ai appris que cette année, comme les précédentes, bon nombre d'œuvres remarquables, à plus d'un titre, étaient écloses et avaient été imprimées à Nantes, et.... cela m'a fait plaisir.

Je ne suis pas médecin, et j'ai une horreur profonde pour ces mots grecs, qui viennent hérisser notre pauvre langue française et menacent de la renvoyer au village, où déjà tant de bonnes choses sont retournées, pour ne laisser à nos Académies et à nous qu'un affreux argot et des lexiques en permanence, aussi n'entreprendrai-je point de soulever le voile que la science a savamment tissu pour se dérober à nos yeux. — On a beaucoup travaillé sur les maladies, Dieu veuille que les malades ne s'en aperçoivent pas trop! Je le souhaite d'autant plus que si je le deviens moi-même, j'aurai, je le sens, la faiblesse d'appeler mon docteur.... En résumé, il paraît que l'humanité est toujours le sujet des constantes préoccupations de la Faculté, et la Faculté assure qu'elle est en bonnes mains.

Je ne suis pas commerçant non plus, c'est un malheur sans doute, mais je suis trop léger, on m'a toujours fait ce reproche, aussi me garderai-je bien de m'engager dans la voie ouverte par M. Lebœuf. C'est un fort savant livre, paraît-il, que celui qu'il a écrit sur le commerce de Nantes. M. le Secrétaire-général me dit qu'il est très-remarquable, cela me suffit et au-delà, et je m'en tiens à son rapport; seulement, il semblerait résulter de ce travail que M. Lebœuf n'adopte pas les idées de M. l'abbé Fournier, et que la féodalité (un mot qui en dit plus qu'il n'est gros celui-là), que nous avons vu tout à l'heure défendant et protégeant le berceau des sociétés modernes, aurait, au contraire, failli étouffer le commerce en ses langes! C'est une grave accusation, vous le voyez, et bien faite assurément pour ressusciter cette malheureuse féodalité, si elle n'était morte, et la faire se dresser devant nous pour se défendre; après cela qui sait, elle n'est peut-être pas bien morte? et puis, est-on sûr qu'il n'y ait pas de revenants?

Pour moi, j'ai la faiblesse de croire que la féodalité joue ici le rôle d'un honnête passeport, destiné à ouvrir la barrière aux grandes et chaleureuses félicitations d'une école soi-disant historique, qui vit plutôt de passions envieuses que d'impartialité et de bonne foi. Au reste, il m'a semblé que le public n'avait pas mordu à cette fine amorce, et que le trait *malin* était tombé à terre.

Sérieusement, je trouve qu'il y a bien quelque chose d'un peu osé à venir nous affirmer bravement, en pleine séance académique et devant gens sensés connaître quelque peu l'histoire de leur pays, que le commerce n'a eu que des entraves à subir durant les siècles qui ont précédé la France moderne; c'est à la fois manquer de justice envers l'histoire et envers le peuple lui-même, qui eût été singulièrement stupide de supporter si longuement, lui nombreux et fort, le despotisme, la tyrannie et l'incapacité du petit nombre. Il faut surtout gratifier ses auditeurs d'une dose peu commune d'ignorance, quand il suffit pour réfuter d'aussi étranges assertions d'ouvrir nos historiens locaux ; n'y voyons-nous pas relatés les nombreux traités de commerce faits par nos ducs bretons avec les peuples les plus renommés par leurs entreprises commerciales aux XIVe et XVe siècles, avec les Anglais, les Espagnols, les Flamands, les villes anséatiques, ne les voyons-nous pas toujours soigneux d'attirer et de fixer chez eux, par des priviléges et des immunités, les industries florissantes chez leurs voisins, et fonder ainsi la prospérité de villes qui deviennent des bourgades de nos jours? Enfin, les noms des Landais, des Guiolle, des Drouet, des André Rhuis, bourgeois et marchands de Nantes, comme on disait alors, sont-ils oubliés chez leurs enfants, quand leurs boutiques et leurs riches hôtels parlent encore à nos yeux de leurs splendeurs et de leur grande existence commerciale? Ces négociants d'alors donnaient l'hospitalité aux ducs et aux rois, et ils arrivaient par les hautes charges de leur ville à la noblesse et aux honneurs, ce qui prouve une fois de plus, que les barrières qui séparaient les Ordres de l'Etat n'étaient pas infranchissables à quelque genre de supériorité que ce fût. Mais ne confondons pas ce commerce honnête, source de prospérité et d'honneur, et l'agiotage ou la spéculation qui, sous un masque trompeur, cachent le plus souvent la ruine, rarement la richesse et jamais la considération.

J'avoue que je ne partage pas non plus les idées de M. Lebœuf, toujours d'après l'honorable rapporteur, s'il nous dit que les guerres d'Italie n'ont donné à la France qu'une *gloire stérile*. J'avais toujours cru, et je crois encore, que n'eussent-elles produit que la Renaissance, que ne nous eussent-elles donné que le goût et la pratique des lettres et des beaux-arts, c'était un résultat fort appréciable pour... un académicien. Je me hâte d'ajouter, pour être juste, que M. le Secrétaire-général n'apprécie pas autrement les œuvres *remarquables* qu'il énumère, qu'en leur attachant cette uniforme étiquette.

Respectons donc notre passé, ayons soin de l'honneur de nos pères, et pour nous hausser à nos propres yeux, ne les abaissons pas trop; qui sait si nos fils un jour, perfectionnant à leur tour ce que nous leur aurons légué de connaissances, ne nous feraient pas descendre de ce piédestal où nous nous serions placés si complaisamment; et puis, il est bon d'avoir des traditions, ce fond commun où chacun puise l'exemple des vertus et des œuvres qui, en nous les faisant imiter, nous donnent cette première récompense, de penser que nos enfants, à leur tour, nous glorifieront et seront glorifiés par ce que nous aurons ajouté à ce trésor de la famille. Et ici M. le Secrétaire-général arrive à point pour nous prouver ce que j'avance, il rend un juste hommage à M. Urvoy de Saint-Bédan, ce grand cœur qui a pensé et a réalisé tant d'œuvres charitables, et il a bien soin de nous dire que ce noble et pieux gentilhomme était fier de trouver le nom d'un de ses aïeux parmi ceux des croisés bretons. Pourquoi? Parce qu'il se sentait dans les traditions de dévouement de sa famille et qu'il les continuait, afin d'en transmettre le dépôt augmenté à son fils; *noblesse oblige* est un dicton d'autrefois qu'il n'avait pas oublié, et je souhaite que tous ceux dont le nouveau blason se prépare, le méditent à leur tour et le mettent en pratique.

Il ne nous reste plus qu'à remercier M. le Secrétaire-général de l'honneur qu'il nous a fait en accordant un de ses regards à la *Revue*, non qu'il nous ait nommé, — il eût mieux fait, et son discours eût gagné en clarté, — mais il a jugé à propos de relever une vieille querelle, de rappeler les incidents d'un combat dont il paraîtrait qu'on aurait gardé le souvenir... à l'Académie. L'auditoire, qui n'était point au courant de l'affaire, n'a pu prendre sa part des vives émotions qu'éprouvait M. le Rapporteur, et je constatai même avec regret, qu'on l'a laissé fort tranquillement écarter les débris dont il était couvert... et se rasseoir.

Qu'y a-t-il donc? Y voyez-vous quelque chose? Comprenez-vous? Voilà ce qu'autour de moi j'entendais répéter, et involontairement je souriais en songeant à cette fable connue, où l'*homme* qui montrait une lanterne magique n'avait oublié qu'une chose.... de l'éclairer.

Voici le fait: Vous vous souvenez peut-être d'une discussion relative au château d'Aux et à l'horrible massacre fait en ce lieu, lors des expéditions des colonnes révolutionnaires? Encore cela, me direz-vous? — Mais c'est odieux! n'en parlons plus, c'est jugé! — D'accord, mais enfin il paraît que notre contradicteur, peu content de ses réponses publiques, a senti le besoin de triompher à huis-clos! Il paraît que nous avons été tancés d'importance, je suppose même quelque peu écrasés, car M. le Secrétaire-général nous a dit qu'il avait été couvert de débris, des nôtres apparamment, cela l'aura profondément ému, cependant que bien que mal il s'est remis, et il le fallait, n'a-t-il pas eu soin de nous avertir, dans un début

tout à fait *antique*, qu'il était chargé de ramasser les morts, de tresser les couronnes et de *rendre grâces aux dieux*. — Pauvres *dieux* ! exilés de partout, chassés de la poësie, bannis de la prose, repoussés de l'Académie française, en dépit des efforts de M. Viennet, de M. de Jouy et de M. Jay, vous fallait-il trouver un dernier asile auprès de nos Académiciens. Ah ! que leur prose vous soit légère !

Louis DE KERJEAN.



TABLE GÉNÉRALE DU TOME QUATRIÈME

ANNÉE 1858. — DEUXIÈME SEMESTRE.

JUILLET.

AOUT.

SEPTEMBRE.

OCTOBRE.

NOVEMBRE.

DÉCEMBRE.

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION, MORALE ET PHILOSOPHIE.

HISTOIRE.

LITTÉRATURE.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

Nantes, Imprimerie de VINCENT FOREST, place du Commerce, 1.



